Digitized by Google

45. 1685.

Digitized by Google

Digitized by Google

45. 1685.

Digitized by Google

PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA

MARINE FRANÇAISE

SON ORGANISATION ET SES LOIS

I

Digitized by Google

La marine a toujours fait le destin des empires.

LALANDE, *Abrégé de Navigation*, chap. II, page 5.

Une puissance maritime est voisine, par ses vaisseaux, de tous les pays; et, pouvant faire, par conséquent, plus de bien et plus de mal à un plus grand nombre d'États, elle jouit d'une considération plus étendue.

MABLY, *Principes des négociations*, page 88.

Digitized by Google

PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA

MARINE FRANÇAISE

SON ORGANISATION ET SES LOIS

PAR F. CHASSÉRIAU

HISTORIOGRAPHE DE LA MARINE

AUTEUR

DU PRÉCIS DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

DANS LES COLONIES ANGLAISES

I

PARIS

IMPRIMERIE ROYALE

1845.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·
DUM VIVIMUS VIVAMUS
HUSTIN ILLUMEN

Digitized by Google

A SON EXCELLENCE

MONSIEUR LE VICE-AMIRAL BARON DE MACKAU,

PAIR DE FRANCE,

MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LA MARINE ET DES COLONIES.

MONSIEUR L'AMIRAL,

Ce fut sur votre rapport, comme directeur du personnel au département de la marine et des colonies, qu'en janvier 1830 la section historique fut instituée, et que j'eus l'honneur d'en faire partie.

Digitized by Google

C'est donc pour moi un double devoir de prier Votre Excellence d'agréer l'hommage d'un ouvrage qui, j'ose l'espérer, ne sera pas tout à fait indigne de son bienveillant intérêt.

Cet ouvrage résume, à un point de vue général et continu, le passé et l'état présent de la marine française.

Il se divise en trois parties :

La première rappelle les faits les plus essentiels de l'histoire de la marine depuis la Gaule antique jusqu'en 1844, période de plus de deux mille ans.

La seconde partie expose les conditions organiques et l'état actuel des divers éléments de notre établissement naval[1].

La troisième et dernière partie se compose des principaux textes des lois, ordonnances et règlements de la marine. Parfois inédits ou toujours épars dans de précieux mais volumineux

[1] L'état des crédits n'ayant pas permis l'immédiate impression de l'ouvrage, terminé en octobre 1844, l'auteur a pu continuer cette seconde partie jusqu'aux premiers mois de 1845.

Digitized by Google

recueils, qu'il est souvent difficile de consulter, ces textes, réunis dans un ordre méthodique et chronologique, peuvent être considérés comme un essai de codification de la législation en vigueur.

Enfin, dans une série d'*annexes*, j'ai tâché de préciser encore davantage et de compléter les notions exposées dans les deux premières parties de l'ouvrage.

L'histoire, l'organisation et la législation de la marine, viennent donc, pour ainsi dire, se résumer dans les deux volumes destinés à paraître sous les flatteurs auspices de Votre Excellence.

Aucun ouvrage analogue n'existait.

Il faut le regretter pour le service, qui doit toujours être attentif à rattacher le passé au présent, afin de transmettre à l'avenir le flambeau de l'expérience acquise.

Quelque imparfait que soit cet ouvrage, peut-être ne sera-t-il pas sans utilité pour les hommes trop engagés dans le rapide courant

Digitized by Google

des affaires pour toujours trouver le loisir de recourir par eux-mêmes aux enseignements du passé. Et puisse-t-il un jour servir à donner de la marine contemporaine, aujourd'hui dirigée par Votre Excellence, l'idée d'ensemble qui nous manque pour les périodes antérieures de notre histoire maritime.

Si ce vœu, si cet espoir lui paraissait fondé, je prierais Votre Excellence de vouloir bien autoriser l'impression de mon ouvrage, intitulé : *Précis historique de la marine française, son organisation et ses lois,* pour être, par son ordre, distribué aux divers agents du service ainsi qu'aux personnes qui s'occupent avec sollicitude des intérêts maritimes de la France.

Aussitôt cet ouvrage d'ensemble publié, je reprendrai l'histoire de la marine sous la république, l'empire, la restauration, et depuis l'avénement au trône de Sa Majesté régnante, histoire laborieusement spéciale et détaillée, dont M. l'amiral baron Duperré, pendant que j'avais l'honneur d'être chef de son cabinet, daigna

Digitized by Google

approuver le plan soumis à sa longue et haute expérience.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments d'un profond respect,

MONSIEUR LE BARON,

DE VOTRE EXCELLENCE,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

F. CHASSÉRIAU.

Paris, 16 octobre 1844.

Digitized by Google

PRÉFACE.

Avant de publier l'histoire spéciale de la dernière guerre maritime, marquée par de si grands désastres, l'auteur a senti, par ses propres impressions, qu'il devait d'abord, dans un tableau d'ensemble, rappeler à la France ses anciens triomphes sur les mers.

Et, pour que cette expérience complète du passé fût encore plus féconde, l'auteur a pensé qu'il fallait que les développements successifs de la force navale se terminassent par un exposé de l'état actuel de la marine contemporaine.

En résumant ainsi, pour les rapprocher, le

Digitized by Google

passé et le présent de la marine, l'auteur espère donc avoir concentré une lumière qui pourra se projeter même sur l'avenir.

Témoin du labeur des hommes chargés d'organiser et de diriger le service, l'auteur a voulu apporter le tribut de l'histoire à l'œuvre si difficile, si importante de la législation et de l'administration.

Pressé d'accomplir ce devoir, il n'a pas hésité à livrer à l'impression un travail qui est cependant bien loin d'avoir rendu toute sa pensée.

Si donc, au milieu de l'immensité des faits qu'il avait à rappeler, des erreurs, des omissions lui sont échappées, l'auteur espère qu'on voudra bien les lui pardonner.

Peut-être même lui saura-t-on quelque gré de n'avoir pas subordonné l'ensemble aux détails, en sacrifiant un but utile au plaisir de perfectionner son œuvre avant de l'exposer au grand jour de la publicité.

Toutefois, l'auteur réclame moins encore l'indulgence que la critique des hommes spéciaux qui consacrent tant de facultés et de lumières à la direction des diverses branches du service de la marine, dont il a tâché d'exposer l'ensemble organique.

Digitized by Google

L'auteur a besoin d'espérer que cet appel sera entendu.

Il recevra, avec une profonde gratitude, toutes les observations, toutes les communications qu'on voudra bien lui adresser.

Heureux si, grâce à ce concours qu'il invoque, l'auteur parvient à rectifier, s'il y avait lieu, et à compléter, en le continuant, un ouvrage entrepris dans l'unique espoir de servir le département auquel il a l'honneur d'appartenir, et dont la bonne direction peut exercer une si grande influence sur les destinées du pays.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

Pages.

Lettre au ministre 1
Préface v

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

Chapitre Ier. Gaule antique 5

Chapitre II. Races mérovingienne et carlovingienne :

Clovis 12
Thierry ou Théodoric 13
Théodebert 14
Charlemagne 15
Successeurs de Charlemagne 16

Chapitre III. Race capétienne jusqu'au règne de Charles VII :

Louis VI et Louis VII 19
Philippe-Auguste . . . . . *Ibid.*

Digitized by Google

Pages.

Louis VIII 20
Louis IX 21
Philippe III 22
Philippe IV 23
Philippe V 25
Charles IV 25
Philippe VI 26
Jean II 32
Charles V 33
Charles VI 34
Charles VII 35

Chapitre IV. Règne de Louis XI à Henri IV :

Louis XI 37
Charles VIII 40
Louis XII 42
François Ier 44
Henri II 51
François II 54
Charles IX 55
Henri III 57
Henri IV 59

Chapitre V. Règne de Louis XIII 65
Chapitre VI. Règne de Louis XIV 88
Chapitre VII. Règne de Louis XV 140
Chapitre VIII. Règne de Louis XVI 162
Chapitre IX. La République 205
Chapitre X. L'Empire 289
Chapitre XI. La Restauration 384
Chapitre XII. Règne de S. M. Louis-Philippe Ier 426

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

ORGANISATION.

Pages.

CHAPITRE Ier. Éléments de la puissance navale de la France. 507

CHAPITRE II. Bases organiques de l'établissement maritime de la France :

I. Circonscription maritime..... 512
II. Ports militaires et ports secondaires..... 516
III. Service des ports..... 521
IV. Divers états d'armement des bâtiments..... 522
V. Administration et juridiction à bord..... 523
VI. Service à la mer..... 525
VII. Emploi des bâtiments de la flotte..... 526
VIII. Armements de la marine royale de 1835 à 1846..... 528

CHAPITRE III. Personnel :

I. Inscription maritime..... 533
II. Recrutement..... 538
III. Corps royal de la marine..... 540
IV. Corps royal des équipages de ligne..... 542
V. Ouvriers mécaniciens et chauffeurs..... 545
VI. Corps royal d'artillerie de la marine..... *Ibid.*
VII. Infanterie de marine..... 548
VIII. Compagnie de discipline..... 550
IX. Gendarmerie maritime..... 551
X. Sous-officiers et gardes chiourmes..... 552
XI Maistrance..... *Ibid.*
XII. Escouades de gabiers de port et de gardiennage de vaisseaux..... 554
XIII. Ouvriers pompiers..... 555

Digitized by Google

Pages.

XIV. Corps du commissariat..... 555
XV. Administration des subsistances..... 558
XVI. Corps des contrôleurs de la marine..... 559
XVII. Corps royal du génie maritime..... 560
XVIII. Ingénieurs des ponts et chaussées employés par la marine..... 562
XIX. Corps des officiers de santé..... 563
XX. Corps royal des ingénieurs-hydrographes.... 565
XXI. Hôpitaux de la marine..... 566
XXII. Chiourmes ou forçats..... 567
XXIII. École navale..... 569
XXIV. Écoles d'hydrographie..... 570
XXV. Écoles d'artillerie de la marine..... 571
XXVI. École de pyrotechnie..... 572
XXVII. École du génie maritime..... 573
XXVIII. Écoles de maistrance..... *Ibid.*
XXIX. Tribunaux et divers conseils maritimes..... *Ibid.*
XXX. Aumôniers de la marine..... 584

CHAPITRE IV. Matériel :

I. Arsenaux maritimes..... 586
II. Établissements d'Indret..... 587
III. Établissements hors des ports..... 588
IV. Approvisionnements..... 589
V. Bases du matériel de la flotte..... 592
VI. Bâtiments de la flotte..... 595
VII. Musée naval..... 598
VIII. Bibliothèques..... 599

CHAPITRE V. Fonds et invalides :

I. Comptabilité de la marine et des colonies.... 601
II. Tarifs de la solde..... 602

Digitized by Google

Pages.

III. Budget de la marine et des colonies..... 603
IV. Établissement royal des invalides de la marine. 611

CHAPITRE VI. Service central :

I. Le Ministre..... 620
II. Le sous-secrétaire d'État..... 622
III. Conseil d'amirauté..... *Ibid.*
IV. Bureaux de l'administration centrale..... 623
V. Trésorier général des invalides..... 626
VI. Agent comptable des traites de la marine..... *Ibid.*
VII. Inspections générales..... 627
VIII. Conseil des travaux..... 628
IX. Dépôt général des cartes et plans..... *Ibid.*
X. Dépôt des fortifications des colonies..... 629
XI. Délégués des colonies..... 630

RÉSUMÉ..... 631

ANNEXES.

N° 1. Développement des frontières de mer et de terre.. 635
2. Tableau numérique de la population maritime aux principales époques, depuis le XVIIe jusqu'au XVIIIe siècle..... 637
3. Définition des anciennes espèces de bâtiments citées dans l'ouvrage..... 638
4. Tableau numérique des bâtiments de la marine royale aux principales époques, depuis le XVIIe jusqu'au XIXe siècle..... 643
5. Durée des guerres entre la France et l'Angleterre.. 645
6. Relevé chronologique des principaux traités ou de ceux qui peuvent particulièrement intéresser la marine..... 646

Digitized by Google

Pages.

Nos 7. Tableau chronologique des principales découvertes maritimes depuis le xe jusqu'au XIXe siècle. 659
8. Table du prix du marc d'or et du marc d'argent fin, dans les changes des monnaies, sous chaque règne, de 1113 à 1845..... 661
9. Tableau de concordance des calendriers grégorien et républicain..... 666
10. Liste des ministres et secrétaires d'État ayant eu le département de la marine et des colonies, depuis l'année 1547 jusqu'en 1845..... 668
11. Sources consultées et citées 673
12. Index des noms cités dans le volume 679

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS HISTORIQUE

DE

LA MARINE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

Nous nous proposons, dans cette première partie, de présenter le tableau rapide des efforts successifs de la France pour sa marine, et des résultats, souvent glorieux, obtenus par ces efforts. Si l'étude du passé peut ajouter à l'expérience individuelle ou sociale, combien cette étude ne doit-elle pas être encore plus profitable aux corps ! Et quel corps a plus besoin que la marine d'interroger son passé, afin de s'éclairer de l'expérience acquise ? Nous tâcherons donc de renouer, en la résumant, la tradition éparse et flottante de la marine, puis de la continuer jusqu'à l'heure où s'arrêtera notre plume.

Digitized by Google

Ce résumé, d'abord très-rapide, ira se développant à mesure que nous arriverons aux époques dont l'expérience peut être le plus utilement consultée. Autant même que l'espace pourra le permettre, nous reproduirons textuellement les rapports originaux, car rien n'égale l'intérêt qui s'attache à ces pages authentiques de notre histoire maritime.

Cette méthode n'est pas seulement rationnelle, elle est juste : en attribuant une plus large part aux époques contemporaines, nous ferons ce que les historiens nos devanciers ont fait pour la marine de leur temps. D'ailleurs, par le soin scrupuleux que nous avons toujours mis à citer nos sources, nous espérons avoir facilité l'étude de toutes les périodes de nos annales maritimes.

Bien que spéciale, cette histoire ne pouvait être radicalement séparée de l'histoire générale de la France ; nous commencerons donc chaque chapitre en rappelant les grands événements qui ont pu influer sur le développement et la direction de la force navale. Enfin, persuadé, avec lord Chesterfield, que la *chronologie est l'un des yeux de l'histoire,* nous avons mis tous nos soins à éclairer les faits par les dates, sans pourtant en hérisser notre récit, dont elles se dégagent par des parenthèses.

Digitized by Google

CHAPITRE I.

GAULE ANTIQUE.

(600 ans avant J. C. — 383 après J. C.)

Aux Phéniciens appartient l'honneur d'avoir, les premiers, découvert et colonisé l'Europe occidentale. Transmise par d'imposantes autorités, cette tradition de l'antiquité est généralement confirmée par l'érudition et la critique modernes[1].

Comme tous les peuples primitifs, les Phéniciens donnaient aux noms une acception synonymique. Ainsi le premier nom des Phéniciens, *Chananéens*, signifiait marchands. De même, il paraît que le mot *gaulus*, *gauloie*, désignait les navires spécialement affectés aux ex-

[1] Malte-Brun, *Précis de la Géographie universelle*, t. VIII, p. 23

Digitized by Google

péditions commerciales[1]. Le nom de ces navires n'aurait-il donc pas été étendu à la contrée lointaine avec laquelle ils trafiquaient, et qu'il entrait peut-être dans les vues de la politique phénicienne de ne pas révéler par un nom particulier?

Un fait souvent rapporté par les historiens modernes, d'après Strabon, offre un exemple frappant du soin jaloux avec lequel les Phéniciens cachaient leurs découvertes aux nations rivales[2]. Un navire phénicien, poursuivi par un bâtiment romain, préfère s'échouer plutôt que de livrer, avec l'étain dont il est chargé, le secret des *Cassitérides* (îles Britanniques), dont le nom avait été emprunté à ce métal. On conçoit qu'une telle politique ait laissé un caractère mystérieux à l'histoire.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'une étymologie nouvelle se produise encore, après toutes celles si savamment énumérées par Scipion Dupleix, pour tâcher d'éclaircir la véritable origine des premiers colonisateurs de la Gaule[3].

Quoi qu'il en soit, un fait certain, c'est que, dès l'an 1250 avant l'ère chrétienne, les Phéniciens fondèrent, à l'entrée du détroit, la ville de *Gadir* (Cadix), pour servir d'entrepôt à leur commerce entre la Méditerra-

[1] Goguet, *De l'origine des lois, des arts et des sciences*, t. I, p. 315, et t. II, p. 278. — Le Roy, *Marine des anciens peuples*, p. 51, 62, 196.

[2] Strabon, *Géographie*, t. III, p. 175.

[3] Scipion Dupleix, *Mémoires des Gaules*, p. 6 à 9.

Digitized by Google

née et l'Océan[1]. Plus tard, en trafiquant avec la Gaule et les îles adjacentes, les Rhodiens et les Carthaginois dûrent initier les habitants de ces contrées à leurs progrès, relativement fort avancés, dans l'art nautique (1137 — 146 avant J. C.)[2].

Pendant les nombreuses et formidables expéditions qui rendirent les Gaulois la terreur de l'Europe et de l'Asie, comme durant les guerres puniques, alors qu'ils servirent alternativement Rome et Carthage, ils se trouvèrent souvent en contact avec les flottes grecques, égyptiennes, carthaginoises et romaines (388 — 146 avant J. C.)[3].

A la chute de Carthage, la colonie de *Massalia* (Marseille), fondée par les Phocéens d'Asie, s'associa à la fortune de Rome et devint la métropole du commerce du monde. Massalia étendit sa domination sur le littoral de la Gaule méridionale, s'ouvrit par le Rhône, la Seine, la Loire et la Garonne, une voie commerciale de la Méditerranée à l'Océan, et contribua puissamment à répandre le goût du négoce et de la navigation, même jusqu'au littoral de la Gaule occidentale (600 — 50 avant J. C.)[4]. Aussi Jules César trouva-t-il

[1] Goguet, *De l'origine, etc.* t. II, p. 274 et 275.

[2] Scipion Dupleix, *Mémoires des Gaules*, p. 80 à 90. — De Navarette, *Notice historique sur les progrès de la navigation en Espagne.*

[3] Amédée Thierry, *Histoire des Gaules*, t. I, p. 26.

[4] Bruzen La Martinière, *Grand dictionnaire géographique*, t. V, p. 160 à 162. — Scipion Dupleix, *Mémoires des Gaules*, p. 111 à 114. — Amédée Thierry, *Histoire des Gaules*, t. II, p. 146 à 158.

Digitized by Google

l'état maritime de la Gaule parvenu à un assez grand développement, d'abord pour balancer la puissance romaine, puis pour servir d'auxiliaire à ses conquêtes, soit contre la Gaule elle-même, soit contre l'Angleterre (59 — 52 avant J. C.).

César eut à lutter contre la confédération des États maritimes de l'ouest, et, plus tard, contre l'alliance de Massalia et de la Gaule méridionale avec Pompée (52 — 47 avant J. C.).

Pour réduire la ville de Vannes, dont la domination s'étendait sur toutes les mers environnantes, César fit construire et armer des galères sur les bords de la Loire et de la Charente, restés soumis aux Romains. Aussitôt en vue, cette flotte de galères, commandée par Brutus, est attaquée par celle de Vannes, composée d'environ deux cent vingt bâtiments gros et plats de carène, hauts à la proue et à la poupe, gréés avec des voiles en peau, et ayant des chaînes-câbles en fer pour mouiller les ancres. La victoire est plus qu'incertaine, quand les Romains la décident en leur faveur par un stratagème. A l'aide de faux, attachées à de longues perches, ils coupent le gréement de l'ennemi : réduisant ainsi le combat à une lutte corps à corps, ils redoublent d'agilité et détruisent successivement les bâtiments des Vénètes, restés immobiles comme des citadelles (54 avant J. C.)[1].

[1] Jules César, *Guerre des Gaules*, liv. III, IV et V.

Digitized by Google

Même sur le Rhin, César trouva un grand nombre de bâtiments gaulois : ils eussent suffi pour transporter son armée, mais il jugea plus digne des légions romaines de jeter un pont pour franchir de pied ferme le fleuve soumis.

Enfin, pour se venger de la confédération maritime établie entre les habitants de l'Armorique et ceux d'Angleterre, César entreprend la conquête de cette île (53 avant J. C.). Dans la première expédition, il emploie plus de quatre-vingts bâtiments. Pour la seconde invasion, il réunit plus de huit cents bâtiments, la plupart, comme ceux de la première expédition, construits et armés en Gaule (52 avant J. C.).

Pendant la guerre civile qui partage l'empire romain en deux grandes factions, Marseille se prononce pour Pompée contre César. Domitius, lieutenant de Pompée, commande la flotte marseillaise, composée de dix-sept galères, dont onze couvertes, et de plusieurs petits bâtiments. La flotte de César, au nombre de douze grandes galères, construites en trente jours dans le port d'Arles, est commandée par le même Brutus, vainqueur des Vénètes, et qui triomphe aussi des Marseillais.

Nasidius est envoyé par Pompée au secours de Marseille avec seize bâtiments, dont quelques-uns sont armés d'airain à la proue. Brutus attaque aussitôt et défait les flottes de Nasidius et des Marseillais réunies à Toulon. Privée de sa flotte, Marseille se rend enfin aux

Digitized by Google

armes de César, qui achève de détruire tous les bâtiments et les arsenaux de cette puissante cité (47 avant J. C.)[1].

Ainsi frappée par César sur l'une et l'autre mers, la Gaule perd, avec sa force navale, l'indépendance dont Rome triomphera pendant près de trois siècles. Et, après ce long période de sujétion, c'est encore à sa marine que la Gaule doit de voir renaître une nouvelle lueur de nationalité.

Carausius dispose, en effet, d'une marine assez puissante pour repousser les premières invasions des Francs qui menacent le littoral, depuis la Flandre jusqu'à l'Armorique. Plus tard, grâce à cette puissante marine, Carausius et son successeur, Allectus, bravent la puissance romaine, et étendent leur domination de la Gaule à la Grande-Bretagne (287—293 après J. C.)[2].

Maximus, gouverneur de la Grande-Bretagne, débarque à l'embouchure du Rhin avec des forces considérables et s'empare de l'Armorique, qui, dès lors, échange son nom contre celui de Bretagne (383 après J. C.).

La lutte se prolonge entre Rome et la Gaule, qui tour à tour succombe et triomphe jusqu'à la chute de l'empire d'Occident sous les coups redoublés des barbares (476 après J. C.).

[1] Jules César, *De la guerre civile*, liv. I et II.

[2] Genebrier, *Histoire de Carausius*. — Fournier, *Hydrographie*, p. 300 et 301.

Digitized by Google

« Justinien, dit Montesquieu, ne put équiper contre les Vandales que cinquante vaisseaux, et, quand Bélisaire débarqua, il n'avait que cinq mille soldats : c'étoit une entreprise bien hardie, et Léon, qui avoit envoyé autrefois contre eux une flotte composée de tous les vaisseaux de l'Orient, sur laquelle il avoit cent mille hommes, n'avoit pas conquis l'Afrique, et avoit pensé perdre l'empire.

. . . . . .

« Pendant que Basile occupoit les soldats de son armée de mer à bâtir une église à Saint-Michel, il laissa piller la Sicile par les Sarrasins et prendre Syracuse; et Léon, son successeur, qui employa sa flotte au même usage, leur laissa occuper Tauroménie et l'île de Lemnos.

. . . . . .

« Quoique, avant la prise de Constantinople, Manuel Comnène eût laissé tomber la marine, cependant, comme le commerce subsistoit encore, on pouvoit facilement la rétablir; mais quand, dans le nouvel empire, on l'eut abandonnée, le mal fut sans remède, parce que l'impuissance augmenta toujours [1]. »

Il est remarquable, comme l'atteste l'autorité de Montesquieu, que l'affaiblissement de la force navale fut l'une des causes les plus réelles qui empêchèrent le rétablissement de l'empire d'Occident par Justinien, et qui entraînèrent plus tard la chute de l'empire d'Orient.

[1] Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, p. 234, 235, 263 et 281.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

RACES MÉROVINGIENNE ET CARLOVINGIENNE.

(481 — 987.)

Dès le règne de Clovis, fondateur de la monarchie, le royaume s'étend du Rhin jusqu'aux Pyrénées, et de l'Océan à la Méditerranée (481 — 511)[1]. Mais, au milieu du sanglant litige des deux premières races et des incessantes invasions des Normands, comme plus tard, sous le régime de la féodalité, l'ordre de succession, les alliances et les guerres intestines ou extérieures, morcelleront ces limites naturelles de la France[2].

[1] Du Tillet, *Chronique abrégée des roys de France*, p. 10. — Bruzen La Martinière, *Grand dictionnaire géogr.* au mot *France*, p. 140 à 149. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. II, p. 59 à 72, *passim*.

[2] Laurens Turquoys, *l'Empire français, ou l'Hist. des conquêtes, etc.*

Digitized by Google

Ainsi fractionné et devenu le partage de la rébellion ou de l'étranger, le littoral restera longtemps séparé du centre du royaume. De là, sans nul doute, les intermittences qui se remarquent dans le développement de la puissance navale de la France, du ve au xve siècle.

« Je voi, dit Pasquier, nos François, avant leur advenement en la Gaule et depuis l'envahissement, avoir esté grands nautonniers : au premier point pour conquérir, au second pour conserver ce qui avoit esté par eux conquis[1]. »

Cependant, malgré la docte autorité de Pasquier, peu de faits attestent qu'en effet la France avait une marine régulière sous les rois de la première race. Encore ces faits se rapportent-ils à un même règne, celui de Thierry ou Théodoric, fils de Clovis et roi d'Austrasie.

Le texte, malheureusement peu explicite, de Grégoire de Tours, semble avoir été la source des nombreuses versions données par la plupart des historiens. Aussi croyons-nous devoir reproduire ce texte même :

« Les Danois, dit le saint évêque, avec leur roi, nommé Clochilaïch, traversant la mer sur leur flotte, s'approchèrent des Gaules; puis, étant débarqués, ils dévastent un des cantons du royaume de Théodoric, et en font les habitants prisonniers. Après avoir chargé leurs vaisseaux tant des hommes que des

[1] *Les recherches de la France*, liv. II, chap. xiv, p. 115. — Fournier, *Hydrographie*, p. 299 à 301.

Digitized by Google

fruits de leur pillage, ils se disposaient à s'en retourner dans leur patrie; mais leur roi était encore sur le rivage, attendant que les vaisseaux prissent la haute mer, devant lui-même s'embarquer après. Théodoric, averti que son royaume avait été dévasté par des étrangers, envoya dans ces parages son fils Théodebert avec une forte armée et un grand appareil de guerre : celui-ci tua le roi des Danois, vainquit l'ennemi dans un combat naval, et ramena à terre tout le butin (519)[1]. »

Un historien de la marine, sans faire connaître ses sources, ajoute les détails suivants :

« Les vaisseaux français étaient bien équipés et bien armés; comme ils n'avaient alors qu'un seul mât, ils ne quittaient pas le bord de la mer; rarement osaient-ils s'avancer à trois ou quatre lieues[2]. »

THÉODEBERT (534—548).

Devenu roi, Théodebert repoussa avec une flotte une seconde invasion des Normands, puis il étendit sa domination jusqu'à la Méditerranée, en soumettant Marseille, et il envahit l'Italie jusqu'à la Sicile (539—540)[3].

[1] Grégoire de Tours, *Histoire ecclésiastique des Francs*, traduite par J. Guadet, t. I, liv. III, p. 271. — Scipion Dupleix, *Hist. de France*, t. I, p. 84. — Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 9.

[2] Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale de France*, Ire partie, p. 6 et 7. — Fournier, *Hydrographie*, p. 302.

[3] Scipion Dupleix, *Histoire de France*, t. I, p. 102. — Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 8.

Digitized by Google

CHARLEMAGNE (768—814).

Charlemagne organise et développe la force navale pour étendre et faire respecter le littoral de son vaste empire, littoral tour à tour menacé, dans la Méditerranée par les Sarrasins, et dans l'Océan par les Normands. Sous ce puissant monarque, la marine n'est plus seulement réduite à la défensive, comme sous les princes de la première race; elle joue un rôle décisif dans les plus grands événements contemporains. C'est par sa marine, dont les armements s'étendront de l'embouchure du Tibre jusqu'à la Baltique, que Charlemagne délivre la Sardaigne; que, vainqueur de la flotte grecque de Nicéphore dans l'Adriatique, il répand la terreur de Rome à Constantinople et se fait proclamer empereur d'Occident (768—814)[1].

« Il est particulièrement recommandable, dit Scipion Dupleix, en ce qu'il dressa des flottes par tous les principaux fleuves de son empire, et particulièrement en ceux de France, esquels la navigation vers la mer est la plus commode : en quoi la plupart de nos rois sont dignes de reproche; car, comme si Dieu eût voulu les avantager en cela, selon qu'ils seraient ou belliqueux ou pacifiques, leur roiaume estant environné de la mer presque de toutes parts, pour avoir et guerre et commerce avec toutes les nations du monde, ils ont néantmoins négligé l'un et l'autre[2]. »

[1] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 50 et 51. — Laurens Turquoys, *l'Empire français, etc.* p. 92 et 107 et *passim.*

[2] Scipion Dupleix, *Histoire de France*, t. I, p. 412.

Digitized by Google

SUCCESSEURS DE CHARLEMAGNE (814—879).

L'immense établissement maritime créé par Charlemagne fondit, pour ainsi dire, dans les mains débiles de ses successeurs. Cependant, sous Louis le Débonnaire, les Normands et les Sarrasins furent contenus.

Le comte Boniface, gouverneur de l'île de Corse, fait respecter tout le littoral de l'empire dans la Méditerranée. Dans un débarquement, opéré entre Attique et Carthage, il fait un grand carnage des infidèles et revient chargé de leurs dépouilles (828)[1].

Bientôt le flux des Barbares, ne trouvant plus de digue, déborde de tous côtés. Établis sur les îles qui dominent l'entrée ou le cours des fleuves, ils étendent au loin leurs déprédations, et frappent à coups redoublés jusqu'au cœur de l'empire. Paris, trois fois assiégé, repousse ces barbares, dont les barques, variées de façons et de couleurs, se pressent, dans un espace de deux lieues, sur les rives de la Seine. Désespérant de réduire la valeureuse cité, ils la tournent en transportant leur flotte sur des chariots; puis, s'élançant du confluent de la Seine à la Marne, ils se répandent dans la Champagne et la Neustrie (886—890)[2].

Une plus formidable invasion ne tarda pas à mettre la nationalité française en péril. Les Normands pé-

[1] Scipion Dupleix, *Hist. de France*, t. I, p. 442.
[2] *Ibid.* p. 543 à 549.

Digitized by Google

nètrent simultanément dans le royaume par la Loire et la Seine, et, s'avançant à flots pressés, ils viennent battre les murs de Paris.

Pour sauver sa capitale, peut-être même le reste du royaume, Charles le Simple consent, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, à céder la Neustrie, qui dès lors prend le nom de Normandie. Rollon, chef des Normands, exige et obtient en même temps la réunion de la Bretagne à la Normandie (905 — 911 ou 912)[1].

La France perd ainsi de fait, sinon de droit, presque tout son littoral sur l'Océan. De plus, pendant cette longue lutte avec les Normands, la France avait déjà perdu son littoral de la Méditerranée par l'établissement du royaume d'Arles (877 — 879)[2].

[1] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 73. — Vertot, *Hist. critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules*, t. II, p. 1 à 9.

[2] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 70. — Laurens Turquoys, *l'Empire françois, etc.* p. 149. — Du Tillet, *Chron. abrégée, etc.* p. 31 *verso*.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

RACE CAPÉTIENNE JUSQU'AU RÈGNE DE CHARLES VII.

(987 — 1461.)

A l'avénement de la troisième race, le territoire de la France s'étendait depuis la Meuse, au nord, jusqu'aux Pyrénées, au midi, et depuis l'Océan, à l'ouest, jusqu'à la ligne de la Saône et du Rhône, à l'est. Sortie triomphante de sa longue lutte contre les grands vassaux, soulevés par l'ennemi extérieur, cette race glorieuse fonde la double unité de l'autorité royale et du territoire[1]. L'ordre et la sécurité rétablis, le travail, la production et l'échange font prospérer les cités, surtout celles établies sur les cours d'eau dans l'intérieur ou sur le littoral maritime.

[1] Mignet, *Notices et Mémoires*, t. II, p. 154 et *passim*.

Digitized by Google

Guillaume, duc de Normandie, avec une flotte de neuf cent sept voiles, non compris les bâtiments de transport, et une armée de soixante mille hommes, fit la conquête de l'Angleterre. Toutes les populations de France contribuèrent avec enthousiasme à cette conquête (1047)[1]. Mais les descendants de Guillaume réunirent successivement à la couronne d'Angleterre, par des mariages, tout le littoral de la France, depuis Dieppe jusqu'à Bayonne (1100—1152)[2].

LOUIS VI ET LOUIS VII (1108—1137—1180).

Dès le règne de Louis VI, les guerres territoriales commencent entre la France et l'Angleterre; guerres qui se prolongeront avec acharnement jusqu'au règne de Charles VII (1113—1461)[3].

PHILIPPE-AUGUSTE (1180—1223).

Favorisé par l'ordre de succession, Philippe-Auguste réunit à la couronne l'Amiénois, le Vermandois, le Valois et l'Artois (1180—1299). De plus, il enlève

[1] Stanislas de Girardin, *Notice historique des descentes faites aux îles Britanniques*, p. 9.

[2] Mignet, *Notices et Mémoires*, t. II, p. 164.

[3] Du Tillet, *Chronique abrégée des roys de France*, p. 66 à 134. — Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'hist. de France*, p. 120 à 254.

Digitized by Google

successivement aux Anglais la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou (1202—1206)[1].

Après avoir ainsi étendu et affermi sa puissance, il réunit jusqu'à dix-sept cents bâtiments ou barques pour aller s'emparer de l'Angleterre. Mais, obligé d'envahir d'abord la Flandre, tandis qu'il vole de victoire en victoire, sa flotte se laisse surprendre par celle des Anglais et des Flamands. Quatre cents bâtiments français sont détruits; le reste s'incendie pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi (1213)[2].

Louis, époux de Blanche de Castille, fille de Henri II, revendique les droits de sa femme à la couronne d'Angleterre. Il franchit le détroit avec six cents bâtiments et quatre-vingts barques, commandés par le moine Eustache, et entre victorieux dans Londres. Mais, malgré le secours d'une nouvelle armée, expédiée par une seconde flotte, il ne peut parvenir à soumettre l'Angleterre et se voit obligé de repasser en France (1217)[3].

LOUIS VIII (1223—1226).

Louis VIII, digne successeur de Philippe-Auguste, s'empare de Niort, de Saint-Jean-d'Angély, de tout le

[1] Pasquier, *Les recherches de la France*, p. 34 et 810. — Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'hist. de France*, p. 120 à 142. — Mignet, *Notices et Mémoires*, t. II, p. 165.

[2] Velly, *Hist. de France*, t. III, p. 468 à 475.

[3] De Villeneuve-Trans, *Hist. de saint Louis*, t. I, 16 à 24, 335 et 336.

Digitized by Google

pays en deçà de la Garonne, du Limousin, du Périgord, du pays d'Aunis et de la Rochelle. Il ne reste aux Anglais que la Gascogne et Bordeaux.

Une flotte de trois cents vaisseaux, commandée par Salisbury, débarque à Bordeaux Richard Plantagenet avec une armée. Cette armée est repoussée; la flotte est détruite par la tempête (1223—1226)[1].

LOUIS IX (1226—1270).

Le mouvement des croisades, commencé il y a déjà plus d'un siècle, a donné un remarquable essor à la navigation entre l'Occident et l'Orient (1096—1226).

Louis IX soumet ses grands vassaux rebelles; il réunit quatre-vingts bâtiments à la Rochelle, et remporte les mémorables victoires de Taillebourg et de Saintes contre les Anglais. Attentif à préserver le littoral de l'Océan des attaques de l'Angleterre, il agrandit et fortifie Calais et Saint-Omer, ainsi que la Rochelle (1226—1242)[2].

Résolu de prendre part à l'élan religieux qui précipite l'Occident contre l'Orient, le saint roi reporte, de l'Océan à la Méditerranée, toute sa sollicitude.

Le port d'Aigues-Mortes est aussitôt exécuté que conçu. Une flotte est réunie dans ce port et les envi-

[1] De Villeneuve-Trans, *Hist. de saint Louis*, t. I, 52 à 58. — Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 150.

[2] De Villeneuve-Trans, *Hist. de saint Louis*, t. I, p. 17, 205 à 318.

Digitized by Google

rons ; elle se compose de dix-huit cents dromons, nefs, sélandres, gallées, galions, galéasses ou barges (1248). D'autres bâtiments s'échelonnent aussi à Marseille, Toulon, Agde et Cette. Au départ de saint Louis de Chypre pour Damiette, la flotte se compose encore d'environ dix-huit cents bâtiments (1249)[1].

L'ordre du Navire, ou du Double-Croissant, est institué au moment où se font les préparatifs de la seconde croisade, afin, sans doute, de perpétuer le souvenir de la part que la marine aura prise à la guerre sainte (1268).

Une flotte de cent huit vaisseaux à doubles ponts, vingt-huit galères et un nombre considérable de bâtiments légers, doit suffire au transport de l'armée, qui s'élève à soixante mille hommes (1270)[2]. Le nombre des bâtiments nolisés à Gênes et à Venise est incomparablement moins grand que celui des bâtiments français employés dans cette flotte, et la nef, donnée pour armes à la ville de Paris, capitale de la France, suffit pour attester l'importance de la marine.

PHILIPPE III (1270—1285).

Sous le règne de Philippe III, la conquête du royaume des Deux-Siciles, disputée à Charles d'Anjou par Pierre

[1] De Villeveuve-Trans, *Hist. de saint Louis*, t. II, p. 85 à 132, 134 à 141 et 180; t. III, p. 373.

[2] *Ibid.* t. III, p. 329 à 380.

Digitized by Google

d'Aragon, continua l'essor que les croisades avaient donné à la marine. La lutte fut opiniâtre et prolongée.

Avec cinquante galères, Lauria surprend la flotte française, commandée par Henri de Murs; il s'empare de vingt-neuf bâtiments et en détruit trente autres (1283). Il se porte devant Malte avec dix-huit galères, et en défait vingt commandées par Guillaume Corneille (1283). Il attire hors du port de Naples le jeune fils de Charles d'Anjou, lui enlève quarante-deux galères sur soixante-dix, et le fait prisonnier avant l'arrivée du roi, son père, avec un renfort de cinquante-cinq galères (1284). Enfin Lauria, réuni à Marquet, amiral de Barcelonne, surprend et détruit une partie de la flotte française, commandée par Enguerrand de Bailleul.

Au départ de France, cette flotte s'élevait à cent cinquante galères, sans compter les bâtiments de charge; mais elle s'était, en grande partie, retirée avant l'évacuation de la Catalogne par Philippe III et l'attaque des amiraux de Sicile et d'Aragon (1285)[1].

PHILIPPE IV (1285—1314).

La guerre contre les royaumes d'Aragon, de Castille et des Deux-Siciles se continue avec acharnement.

[1] Velly, *Hist. de France*, t. VI, p. 373 à 422 et *passim*. — Du Tillet, *Chronique abrégée, etc.* p. 54, *verso*. — Laurens Turquoys, *l'Empire français, etc.* p. 236 et 237. — *Biographie universelle*, t. XXV, notice *Lauria*, p. 44 et 45.

Digitized by Google

Roger de Lauria ravage les côtes de la Provence (1287—1288). Une flotte française de quarante vaisseaux, commandée par le comte d'Avelli de Baux, réduit Agosta. Une autre, commandée par Henri de Mari, se montre devant Marsale, d'où elle se retire dans le port de Naples, poursuivie par Lauria. Charles-Martel, fils aîné du roi Charles, toujours prisonnier, sort avec soixante-dix vaisseaux pour accepter le défi de Lauria : la victoire, longtemps disputée, reste enfin à l'amiral Sicilien (1289)[1].

Une flotte anglaise intervient dans une lutte engagée entre les bâtiments marchands de Normandie et d'Angleterre, et commet des déprédations contre la Rochelle.

Philippe exige qu'Édouard Ier comparaisse en personne devant la cour des pairs pour lui donner satisfaction. Édouard s'y refuse. Aussitôt presque toutes ses possessions de la Guyenne lui sont enlevées. Il se porte, avec une flotte nombreuse, à l'île de Ré, ravage tout le pays baigné par la Garonne, sans oser attaquer ni Bordeaux, ni Bayonne. Les Anglais sont bientôt assaillis, battus et dispersés (1292—1296).

Tandis qu'Édouard dirigeait l'expédition contre la Guyenne, une flotte nombreuse, commandée par Mathieu de Montmorency et Jean d'Harcourt, avait opéré une descente en Angleterre et incendié Douvres (1296)[2].

[1] Velly, *Hist. de France*, t. VII, p. 6 à 8 et 13 à 17.

[2] Du Tillet, *Chronique abrégée*, p. 56, *verso*. — Lédiard, *Hist. na-*

Digitized by Google

Philippe affranchit la couronne de la domination de la tiare; triomphe de la ligue formée contre lui par Édouard; lui restitue la Guyenne à condition qu'il se reconnaîtra vassal de la France; rattache Lyon au royaume, et achève de soumettre la Flandre rebelle (1296—1314)[1].

Sous Louis X, durant l'interrègne et l'éphémère existence de Jean Ier, la marine n'eut aucune occasion de se montrer (1314—1316).

PHILIPPE V (1316—1322).

Ayant pacifié le royaume, Philippe V se prépare à une nouvelle croisade; mais il meurt au moment de l'entreprendre (1316—1322).

CHARLES IV (1322—1328).

Charles IV continue les armements commencés par son prédécesseur. Il désigne, pour diriger la croisade, Amalric, vicomte de Narbonne. Bérenger-Blanc, amiral de la mer, doit servir sous les ordres d'Amalric.

« Le vicomte de Narbonne, dit un historien, s'était engagé de faire construire ou d'acheter vingt galères, deux navires, quatre

vale d'Angleterre, t. I, p. 69 à 71. — Stanislas de Girardin, *Esquisse historique des descentes, etc.* p. 17 et 18.

[1] Laurens Turquoys, *l'Empire français, etc.* p. 219. — Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'hist. de France*, p. 176 à 184.

Digitized by Google

galiotes; de les armer et de les entretenir pendant un an; il promettait que chaque galère et chaque navire serait monté de deux cents hommes, et chaque galiote de cent; il s'obligeait, en outre, d'amener avec lui trois mille hommes de pied, la plupart arbalétriers, commandés par trente hommes d'armes. Le roi, de son côté, devait lui compter, par chaque année de service, la somme de 200,000 livres parisis, payables un mois avant son départ. Mais les préparatifs furent plus longs qu'on n'avait cru : divers incidents qui survinrent firent entièrement évanouir cette expédition » (1322)[1].

La mésintelligence éclate entre Charles et Édouard II. Les Anglais sont battus en Guyenne.

Les deux monarques font des armements considérables : les flottes restent en observation, et Charles impose la paix à l'Angleterre avant de mourir (1324 — 1328)[2].

PHILIPPE VI (1328—1350).

Entouré des rois de Bohême, de Navarre et de Minorque, Philippe VI reçoit à Amiens l'hommage-lige d'Édouard III, hommage déjà rendu par la couronne d'Angleterre à celle de France depuis le règne de saint Louis (1260—1329 ou 1330)[3].

[1] Velly, *Histoire de France*, continuée par Villaret, t. VIII, p. 127 à 132.

[2] Velly, *Histoire de France*, continuée par Villaret, t. VIII, p. 146 à 179. — Lédiard, *Hist. navale d'Angleterre*, t. I, p. 92 à 95.

[3] Du Tillet, *Recueil des traictez d'entre les roys de France et d'Angleterre*, p. 57 et 58, *recto*. — Collection de Buchon, Froissart, *Chroniques*, t. I, p. 43 à 46.—Lédiard, *Hist. navale d'Angleterre*, t. I, p. 95.

Digitized by Google

Décidé à entreprendre une croisade contre les infidèles de l'Albanie, Philippe réunit à Marseille, Aigues-Mortes, Cette, Narbonne et Montpellier, un grand nombre de vaisseaux, de nefs, de carakes, de hus, de cognes, de buissars, de galées et de barges, pour transporter soixante mille hommes avec tout leur matériel de guerre et d'approvisionnement (1336). Mais il se voit obligé de renoncer à cette lointaine expédition pour défendre le royaume contre les menées d'Édouard, qui, de vassal, aspire à la couronne de France.

La flotte, composée en grande partie de bâtiments génois, passa donc de la Méditerranée dans l'Océan pour se réunir à ceux de Normandie et de Bretagne, sous le commandement de Hugues Quieret et de Nicolas Bahuchet [1].

Les états de Normandie s'offrirent même à renouveler la conquête de l'Angleterre. Nous reproduisons, d'après du Tillet, ces propositions de la fidèle Normandie, qui furent en partie agréées par le roi (1338).

« Les estats de Normandie, soubz la conduite de M. Jehan de France, leur duc, filz aîné dudit roy Philippes, auoient auparauant entrepris la conqueste d'Angleterre, eux sentans aussi fors que leurs prédécesseurs auoient esté du temps de leur duc Guillaume le Bastard, offert pour cet effect quatre mille hommes d'armes, qui soit pris pour quatre mille testes de chevaliers, escuyers et autres gens d'armes de bon estat, et quarante mille ser-

[1] Velly, *Histoire de France*, continuée par Villaret, tome VIII, page 345.

Digitized by Google

gens à pied, dont le quart seroit d'arbalestriers. Ledit roy Philippes, après auoir ouy les députez desdits estats au boys de Vincennes, le xxiii mars mil trois C XXXVIII, auoit eu le voyage agréable, accordé sondit filz aisné pour chef. Accepta lesdits quatre mille hommes d'armes, et remit la moictié desdits quarante mille sergens, se contentant de vingt mille, dont y auroit cinq mille arbalestriers; auoit esté convenu que ledit duc fourniroit mille hommes d'armes, sans estre abstreinct les prendre du pays de Normandie; neantmoins les Normans luy bailleroit la solde à la grande paye, qui estoit par iour trente solz pour le banneret, quinze pour le bachelier, et sept solz six deniers pour l'escuyer. En chaque cent hommes d'armes y auroit quatre bannerets, seize bacheliers et quatre-vingts escuyers. Pour les passer, auroit ledit duc cinq ou six nefs dudit pays à son choys, aultres que celles dudit roy; si plus luy en falloit, s'en pouruerroit où bon luy sembleroit, et, s'il y auoit trop, les Normans en payant les auroient [1]. »

Ce projet d'invasion, auquel se rattache la première application connue de la poudre comme agent de guerre, n'eut pas de suite [2]. Mais Hugues Quieret, ayant sous ses ordres Bahuchet et Barbevoire ou Barbenoire, avec plus de quarante mille Génois, Normands, Picards et Bretons, ravagea les côtes d'Angleterre et lui enleva de riches convois, notamment *le Christofle*.

« Laquelle nef, dit Froissart, avoit coûté moult d'avoir au roi anglois à faire faire » (1338 — 1340) [3].

[1] Du Tillet, *Recueil des traictez, etc.* p. 50, *verso*.

[2] Lacabane, *De la poudre à canon, etc.* Paris, 1844.

[3] Collection de Buchon, Froissart, *Chroniques*, p. 72, 73, 86 et 87.

Digitized by Google

En se rendant de la Tamise en Flandre, Édouard rencontre la flotte française qui l'attendait à l'ancre devant le fort de l'Écluse pour s'opposer à son débarquement.

Nous ne pouvons mieux faire connaître la marine de ce temps qu'en reproduisant quelques passages de Froissart, dont l'exactitude reconnue égale la verve et le coloris.

« Et adonc se tenoit entre Blankeberghe et l'Escluse, et sur la mer, messire Hue Kieret et messire Pierre Bahuchet et Barbevoire, à plus de sept-vingts (cent quarante) gros vaisseaux sans les hokebos; et étoient bien, Normands, Bidaux, Gennevois (Gènois) et Picards, quarante mille; et étoient là ancrés et arrêtés, au commandement du roi de France, pour attendre la revenue du roi d'Angleterre, car bien savoit qu'il devoit par là passer.....

« Lors fit le roi (Édouard) ordonner tous ses vaisseaux et mettre les plus forts devant, et fit frontière à tous côtés de ses archers; et, entre deux nefs d'archers, y en avoit une de gens d'armes; et encore fit-il une bataille sur côtière, toute pure d'archers, pour reconforter, si mestier estoit, les plus lassés.....

« Quand le roi d'Angleterre et son maréchal eurent ordonné les batailles et leurs navies bien et sagement, ils firent tendre et traire les voiles contre mont, et vinrent au vent, de quartier, sur dextre, pour avoir l'avantage du soleil, qui en venant leur étoit au visage. Si avisèrent et regardèrent que ce leur pouvoit trop nuire, et détrièrent un petit, et tournoyèrent tant qu'ils eurent vent à volonté. Les Normands, qui les véoient tournoyer,

— Lédiard, *Hist. navale d'Angleterre*, t. I, p. 97. — Stanislas de Girardin, *Notice historique des descentes, etc.* p. 20.

Digitized by Google

s'émerveilloient trop pourquoi ils le faisoient, et disoient : « Ils « ressoignent et reculent, car ils ne sont pas gens pour combattre « à nous. » Bien véoient entre eux les Normands, par les bannières, que le roi d'Angleterre y étoit personnellement : si en étoient moult joyeux, car trop le désiroient à combattre. Si mirent leurs vaisseaux en bon estat, car ils étoient sages de mer et bons combattans; et ordonnèrent *Cristofle*, le grand vaisseau que conquis avoient sur les Anglois en cette même année, tout devant, et grand' foison d'arbalétriers gennevois dedans pour le garder et traire et escarmoucher aux Anglois, et puis s'arroutèrent grand foison de trompes et de trompettes, et de plusieurs autres instrumens, et s'en vinrent requerre leurs ennemis. Là se commença bataille dure et forte de tous côtés, et archers et arbalétriers à traire et lancer l'un contre l'autre diversement et roidement, et gens d'armes à approcher et à combattre main à main asprement et hardiment; et parquoi ils pussent mieux avenir l'un à l'aultre, ils avoient grands crocs et havets de fer tenans à chaînes; si les jetoient dedans les nefs de l'un à l'autre, et les accrochoient ensemble afin qu'ils pussent mieux aherdre et plus fièrement combattre. Là eut une très-dure et forte bataille, et maintes appertises d'armes, mainte lutte, mainte prise, mainte rescouse. Là fut *Cristofle*, le grand vaisseau auques de commencement reconquis des Anglois, et tous ceux morts et pris qui le gardoient et défendoient. Et adonc y eut grand'hui et grand'noise, et approchèrent durement des Anglais, et repouvourent incontinent *Cristofle*, ce bel et grand vaisseau, de purs archers qu'ils firent passer tout devant et combattre aux Gennevois.

« Cette bataille, dont je vous parle, fut félonneuse et très-horrible; car bataille et assaut sur mer sont plus durs et plus forts que sur terre : car là ne peut-on reculer ni fuir; mais se faut vendre et combattre et attendre l'aventure, et chacun en droit soi montrer sa hardiesse et sa prouesse. Bien est voir que messire Hue Kieret étoit bon chevalier et hardi, et aussi messire Pierre Ba-

Digitized by Google

huchet et Barbevoire, qui au temps passé avoient fait maint meschef sur mer, et mis à fin maint Anglois. Si dura la bataille et la pestilence de l'heure de prime jusques à haute none (depuis six heures du matin jusqu'après midi). Si pouvez bien croire que ce terme durant il y eut maintes appertises d'armes faites ; et convient là les Anglois souffrir et endurer grand'peine, car leurs ennemis étoient quatre contre un, et toutes gens de fait et de mer[1]. »

Ce récit de Froissart, admirable pour un chroniqueur étranger à la marine, est incomplet aux yeux de l'histoire, et c'est en vain qu'elle a cherché à y suppléer en déterminant le nombre exact des bâtiments dont se composaient les deux flottes. Seulement il paraît certain que ces bâtiments, pour la plupart, étaient mus par la voile et, au besoin, par la rame, tandis que les véritables galères régnaient encore seules dans la Méditerranée[2].

La Bretagne, que se disputaient Charles de Blois et le comte de Montfort, devint le théâtre d'une guerre acharnée, où la marine joua un rôle très-actif. Philippe s'était prononcé pour Charles de Blois ; Édouard secourut la maison de Montfort. Privé de sa flotte dans la journée de l'Écluse, Philippe dut s'adresser à Louis d'Espagne, qui soutint la lutte avec des forces et des

[1] Collection de Buchon, Froissart, *Chroniques*, p. 105 à 107. — Du Tillet, *Chronique abrégée, etc.* p. 62, *verso*.

[2] Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 447 et 468 a 470.

Digitized by Google

chances presque égales contre les flottes anglaises (1341—1343)[1].

La marine d'Angleterre, au contraire, avait pris un redoutable développement. Édouard, résolu de porter le dernier coup à la France, part d'Angleterre avec le prince de Galles et une armée considérable répartie sur plus de mille bâtiments. Édouard étend ses ravages depuis la Guyenne jusqu'à l'Artois; défait Philippe à la funeste journée de Crécy, et réduit Calais, malgré l'héroïque résistance de cette noble cité, premier rempart de la France contre l'Angleterre (1346—1347)[2].

JEAN II (1350—1364).

La victoire de l'Écluse et la prise de Calais assurèrent la prépondérance maritime de l'Angleterre jusque sous le règne de Jean II.

Privée de son roi, fait prisonnier à la sanglante défaite de Poitiers, la France subit le traité de Brétigny, imposé par le prince de Galles sous les murs de Paris consterné (1356-1360)[3].

[1] Collection de Buchon, Froissart, *Chroniques*, t. I, p. 127 à 183 et *passim*. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, tom. I, p. 106 à 108.

[2] Collection de Buchon, Froissart, *Chroniques*, t. I, p. 262 à 281. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. I, p. 109 à 118.

[3] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 212 et 214.

Digitized by Google

CHARLES V (1364—1385).

La politique réparatrice de Charles V, secondée par la vaillance de du Guesclin et de l'amiral Jean de Vienne, rendit au royaume presque tout le territoire conquis par l'Angleterre sous le règne précédent. Les flottes anglaises furent toutes successivement repoussées ou détruites. Passant même de la défensive à l'offensive, Charles réunit un grand nombre de nefs, de barges et de vaisseaux entre Rouen et Harfleur pour envahir l'Angleterre. Mais le débarquement inopiné du duc de Lancastre avec des renforts pour Calais obligea le roi d'ajourner ce projet pour être en mesure de défendre les parties de son littoral récemment reconquises (1369).

Cependant, tandis que la flotte alliée d'Espagne, commandée par Bocanegra, détruit celle du comte de Pembroke devant la Rochelle, Yvain de Galles, commandant la flotte française de Normandie, enlève aux Anglais l'importante île de Guernesey (1372). Jean de Vienne, avec une flotte nommée par Froissart « la grand'navie des Français, » bien qu'elle se compose en partie de bâtiments espagnols, prolonge tout le littoral dans la Manche, opère des descentes sur les principaux points, et porte l'incendie jusqu'à Douvres, le Calais de l'Angleterre (1377)[1].

[1] Collection de Buchon, Froissart, *Chroniques*, t. I, p. 584, 585.

Digitized by Google

CHARLES VI (1380—1422).

Même sous le règne malheureux de Charles VI, la marine française se signale par de brillants exploits, par de grandes entreprises, et continue de disputer la prépondérance à la marine anglaise. Des bâtiments achetés à l'étranger sont réunis à ceux de France pour opérer l'invasion et la conquête de l'Angleterre. La flotte française, commandée par Pierre de Vienne, digne fils de Jean de Vienne, se compose de douze cent quatre-vingt-sept bâtiments installés pour recevoir une armée de soixante mille hommes.

Un camp en bois, long de trois mille pas, défendu par une bordure de vingt pieds de haut, et garni de tours pouvant contenir 10,000 hommes, doit être démonté et transporté sur de gros vaisseaux. Mais hélas! cette formidable expédition, qui épuise le revenu territorial de la France, est paralysée par la coupable rivalité du duc de Berry contre le duc de Bourgogne, et par les vents, qui dispersent la flotte de soixante-douze vaisseaux, attendue de Bretagne sous les ordres du connétable de Clisson.

Les débris d'un si vaste armement suffisent seuls

636 à 640 et 710 à 712. — Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 447 et 448. — Stanislas de Girardin, *Esquisse historique des descentes, etc.* p. 20 et 21. — Eugène Maissin, *Études historiques sur la marine militaire*, p. 22 à 25.

Digitized by Google

pour remporter des avantages sur les flottes ennemies, et l'Angleterre tremble pour son territoire encore menacé (1380-1386).

Les Génois, bien déchus de leur puissance maritime, sollicitent l'appui de la France contre les Barbaresques. Louis II, duc de Bourbon, se porte avec une flotte et une armée devant l'antique Carthage; impose la paix au roi de Tunis, deux fois défait, et purge la Méditerranée des pirates qui l'infestent (1391).

Cependant l'insanie du roi s'aggrave, et, avec elle, les divisions, les périls du royaume.

Henri V dirige successivement deux expéditions de quinze à seize cents bâtiments contre la France. La flotte du duc de Narbonne est battue devant Harfleur; et, vainqueur à la bataille d'Azincourt, Henri complète son triomphe par le traité de Troyes, qui lui livre la France (1415-1420)[1].

CHARLES VII (1422—1461).

La bannière de Jeanne d'Arc et l'épée de Dunois ont bientôt chassé les Anglais de la Normandie et de la

[1] Collection de Buchon, Froissart, *Chroniques*, t. II, liv. II et III; t. III, liv. IV, *passim*. — Daniel, *Hist. de la milice française*, t. II, p. 448. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. I, p. 135 à 146. — Eugène Maissin, *Études historiques sur la marine militaire*, p. 25 à 40. — *Biographie universelle*, Notice sur Louis de Bourbon, t. XXV, p. 250 et 251.

Digitized by Google

Guyenne. Calais excepté, la France recouvre tout son littoral sur l'Océan (1450-1452)[1].

Pierre de Brézé, sénéchal de Normandie, embarque quatre mille hommes et force la ville de Sandwich (1457)[2].

[1] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'hist. de France*, p. 252 et 253.

[2] Daniel, *Hist. de la milice française*, t. II, p. 448 et 449.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

RÈGNE DE LOUIS XI À HENRI IV.

(1461 — 1610.)

Louis XI, engagé dans sa lutte contre les grands vassaux, néglige la marine. L'Angleterre, aussi déchirée par les dissensions civiles, a vu de même décliner sa puissance navale. Mais le duc de Bourgogne, allié d'Édouard IV, qui veut faire revivre les prétendus droits de sa maison à la couronne de France, met à sa disposition une flottille de cinq cents bateaux hollandais. Pendant trois semaines, cette flottille transporte des troupes de Douvres à Calais, sans que la France puisse disposer d'aucune force navale pour s'y opposer.

« Or, dit Philippe de Commines, faut parler du roy d'Angleterre, lequel tiroit son armée vers Douvres pour passer la mer à

Digitized by Google

Calais, et estoit cette armée la plus grande que passa onques roy d'Angleterre, et toute de gens à cheval, et les mieux en poinct, et les mieux armez, qui vindrent iamais en France : et y estoient tous les seigneurs d'Angleterre, ou bien peu s'en faloit. Il y avoit bien aussi en leur ost quinze mille archers portans arcs et flesches, et tous à cheval, et largement gens de pied et autres suivans, tant pour tendre leurs tentes et pavillons (qu'ils avoient en grande quantité) qu'aussi pour servir à leur artillerie et clore leur camp. En toute l'armée n'y avoit un seul page : et si avoient ordonné les Anglois trois mille hommes pour envoyer en Bretaigne. J'ay cecy dit par cy-devant, mais il sert bien encores à ce propos : c'est que, si Dieu n'eust voulu troubler le sens audit duc de Bourgogne, et preserver ce royaume, à qui il a fait plus de grace iusques icy qu'à nul autre, il n'est pas à croire que ledit duc fust allé amuser obstinément devant ceste forte place de Nuz ainsi défenduë, veu que toute sa vie n'avoit sceu trouver le royaume d'Angleterre disposé à faire armée deçà la mer, et veu encores qu'il cognoissoit clairement qu'ils estoient comme inutiles aux guerres de France; car, s'il s'en eust voulu aider, il eust esté besoin que toute une saison il ne les eust perdus de vuë pour leur aider à dresser et conduire leur armée aux choses nécessaires, selon nos guerres de deçà. Car il n'est rien plus sot, ne plus mal à droict, quand ils passent premierement, mais en bien peu d'espace, ils sont très-bonnes gens de guerre, sages et hardis. le feit tout le contraire, car, entre les autres maux, il leur feit quasi perdre la saison, et, au regard de luy, il avoit son armée si rompuë, si mal en poinct et si pauvre, qu'il ne l'osoit monstrer devant eux, car il avoit perdu devant Nuz quatre mille hommes, prenans solde, entre lesquels y mourut des meilleures gens qu'il eust. Et ainsi verrez que Dieu le disposa de tous poincts à faire contre la raison de ce que son affaire requerroit, et contre ce qu'il sçavoit et entendoit mieux que nul autre, dix ans avoit.

« Le roy Édouard estant à Douvres, pour son passage, luy en-

Digitized by Google

voya ledict duc de Bourgogne bien cinq cens batteaux de Hollande et Zélande, qui sont plats et bas de bord et bien propices à porter chevaux, et s'appellent sertes; et, nonobstant ce grand nombre, et tout ce que le roy d'Angleterre sceust faire, il mit plus de trois semaines à passer entre Douvres et Calais, et n'y a que sept lieuës. Or regardez doncques à quelle difficulté un roy d'Angleterre peut passer en France; et quand le roy nostre maistre eut entendu le faict de la mer, aussi bien qu'il entendoit le faict de la terre, iamais le roy Édouard ne fust passé, au moins en cette saison, mais il ne l'entendoit poinct, et ceux à qui il donnoit autorité sur le faict de la guerre y entendoyent encores moins. Le roy d'Angleterre mit trois semaines à passer; un seul navire d'Eu prit deux ou trois de ces petits passages [1]. »

Édouard, ne trouvant pas en France l'appui qu'il espérait de la rébellion, signe le traité de Brétigny (1478). Par ce traité, Louis XI a conjuré l'orage, et il gagne le temps nécessaire pour que le royaume se réassimile les grandes provinces maritimes arrachées par Charles VII à la domination anglaise (1452).

L'amiral Coulon s'empare d'une flotte hollandaise et flamande de quatre-vingts bâtiments, et la conduit dans les ports de Normandie (1479)[2].

Cependant la marine du duc de Bourgogne, composée de gros navires espagnols, portugais et génois, ainsi que de hurques d'Allemagne et des bateaux désignés

[1] Philippe de Commines, *Mémoires*, liv. IV, chap. v, p. 254 à 256. — Lédiard, *Hist. navale d'Angleterre*, t. I, p. 157.

[2] Velly, *Hist. de France*, continuée par Garnier, t. XVIII, p. 433. — Lalande, *Abrégé de navigation*, p. 3.

Digitized by Google

par Commines, était plus puissante que celle du roi de France.

La Provence, ainsi que les droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples et de Sicile, sont légués à Louis XI : le littoral de la France s'étend donc de nouveau jusqu'à la Méditerranée (1481). Mais ce prince n'entretient que trois galéasses, quelques galées et caravelles dans cette mer, et les Barbaresques osent impunément insulter les côtes du Languedoc[1].

La Bretagne indépendante fournit cinq mille hommes et quarante vaisseaux à Henri, comte de Richemond, contre Richard III. Cette expédition, partie de Saint-Malo, est dispersée sur les côtes d'Angleterre (1483)[2].

CHARLES VIII (1483—1498).

La France continue son appui à Henri de Lancastre; elle lui fournit deux mille hommes et des vaisseaux. Cette fois Henri parvient à débarquer en Angleterre et livre la bataille de Bosworth, où Richard d'York succombe (1483).

Bien qu'il doive sa couronne à l'appui de la France, Henri VIII se ligue avec l'empereur Maximilien d'Autriche contre Charles VIII, qui, par son mariage avec Anne de Bretagne, a réuni cette importante province

[1] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'hist. de France*, p. 266. — Daniel, *Hist. de la milice française*, t. II, p. 449.

[2] Lédiard, *Hist. navale d'Angleterre*, t. I, p. 160.

Digitized by Google

au royaume. Henri, après avoir fait de longs armements, passe avec une armée de Douvres à Calais, et vient assiéger Boulogne; mais le traité d'Étampes est presque aussitôt signé, et il retourne en Angleterre sans avoir engagé la lutte (1491 — 1492)[1].

La boussole, déjà connue en France sous le nom significatif de *marinette*, mais perfectionnée par Flavio Gioia (1300), avait donné un merveilleux essor à la navigation au déclin du XIVe siècle. Bientôt la découverte du cap de Bonne-Espérance ouvrit au commerce la grande route maritime des Indes orientales, et Christophe Colomb, cherchant un passage pour se rendre directement au Cathai (la Chine), découvrit le Nouveau-Monde, que pressentait son génie (1486—1492).

Vers la fin du règne de Charles VIII, la lutte maritime se concentra dans la Méditerranée. Après s'être ménagé la neutralité des autres États d'Italie, le roi revendique contre la maison d'Aragon les droits légués par la maison d'Anjou à Louis XI. Dans ce dessein, il réunit, avec le secours de Gênes, une flotte de cent douze naves, galées, galions et galéasses, dont il donne le commandement au duc d'Orléans. Avec cette flotte, le duc d'Orléans chasse celle de Frédéric d'Aragon, composée de trente-cinq galères, dix-huit vaisseaux et autres bâtiments, reprend la ville de Rapollo, et contribue puissamment à la rapide conquête du

[1] Lédiard, *Hist. navale d'Angleterre*, t. I, p. 192 à 193.

Digitized by Google

royaume de Naples faite par le roi en personne (1494—1495)[1].

LOUIS XII (1498—1515).

Le duc d'Orléans, couronné sous le nom de Louis XII, porte rapidement ses conquêtes du Milanais jusqu'à Naples (1498 — 1501). Malgré un traité de partage, le roi et Ferdinand le Catholique se disputent, par une guerre acharnée, le royaume de Naples (1502—1505). Les Génois, deux fois révoltés, sont soumis par le roi (1506—1513).

La ligue de Cambrai est formée contre Venise, à l'instigation du pape, entre le roi, l'empereur Maximilien et Ferdinand d'Espagne (1508). Les seules armes de la France vont réduire cette orgueilleuse république.

L'Europe s'en alarme: Jules II, l'empereur Maximilien, Ferdinand d'Espagne, Henri VIII d'Angleterre et les Suisses se coalisent contre la France. Malgré des prodiges de valeur, les Français sont forcés d'évacuer l'Italie, et se voient attaqués jusque sur leur propre territoire (1510—1514).

Les finances, déjà épuisées sous le règne précédent, n'avaient pas permis à Louis XII de donner à ses arme-

[1] Philippes de Commines, *Mémoires*, liv. VII, p. 505 à 577, et liv. VIII, p. 596 à 681, *passim*. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, Ire part. p. 35 et 36. — Eugène Maissin, *Études historiques sur la marine militaire*, p. 43 à 50.

Digitized by Google

ments le développement nécessaire pour assurer le succès de ses grandes entreprises. Mais, balançant le nombre par la valeur, ses flottes ont lutté, dans l'une et l'autre mer, contre les Napolitains, les Turcs, les Espagnols, les Génois, les Vénitiens, et surtout les Anglais. Un seul vaisseau, *la Charente*, a suffi, pour balayer, par son feu, le camp des Espagnols devant Gaëte (1502)[1].

Primoget ou Porsmaguer, avec trente-neuf ou seulement vingt-trois navires, livre bataille devant Brest à Howard, amiral anglais, dont la flotte de quarante-cinq voiles menace les côtes de Bretagne.

Un épisode de cette bataille est resté célèbre dans les fastes de la marine. *La Cordelière*, grand vaisseau monté par Primoget, est entourée par plusieurs des plus gros vaisseaux ennemis, qui, se voyant près de succomber, l'embrasent avec des artifices. Pour se venger, *la Cordelière* s'accroche au *Régent:* ces deux colosses, avec deux mille hommes, disparaissent dans les flammes et les flots (1512).

Prégent de Bidoux, avec seulement quatre galères, pénètre de la Méditerranée dans l'Océan, traverse la flotte anglaise, et se retire près du Conquet. Howard l'y poursuit avec deux galères, deux barges et deux chaloupes. Pas un seul Anglais n'échappe. Enhardi par ce succès, Prégent sort triomphant et porte, à deux re-

[1] Maréchal de Fleuranges, *Mémoires*, p. 18.

Digitized by Google

prises, l'incendie sur les côtes d'Angleterre (1513—1514)[1].

FRANÇOIS Ier (1515—1547).

Sous le règne mémorable de François Ier, la marine reçoit un principe d'organisation et prend un grand développement. Vainqueur des Suisses à Marignan, François s'empare du Milanais, tandis qu'un corps de troupes, expédié par mer, débarque à Gênes et contient cette république (1515)[2]. Il charge Gaston de Brézé de se porter, avec deux mille hommes, au secours du Danemark contre la Suède (1517 ou 1518)[3].

Dans la célèbre entrevue du camp du Drap d'or, François et Henri VIII se jurent une alliance éternelle, et signent une série de traités (1519—1520). L'un de ces traités confirme les stipulations des règnes précédents contre les déprédations sur mer[4].

François Ier et Charles-Quint aspirent à l'Empire; ils exposent leurs titres divers aux yeux de la chrétienté, alarmée par le croissant déjà maître de Rhodes, et qui de Belgrade, menace Vienne. Charles est élu.

La guerre éclate et s'étend de la Flandre à la Na-

[1] Paul Jove, *Histoires*, t. I, liv. XI, p. 187 et 188. — Du Bellay, *Mémoires*, t. I, p. 25 et 26. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. I, p. 197 à 203. — Eugène Maissin, *Études historiques sur la marine militaire*, p. 80 à 91.

[2] Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. I, p. 231 à 241.

[3] Du Bellay, *Mémoires*, t. I, p. 105 et 106.

[4] Du Tillet, *Recueil des traictez, etc.* p. 154, 155 et 158.

Digitized by Google

varre, à l'Espagne et à l'Italie. Charles-Quint, le pape, le roi d'Angleterre, l'archiduc d'Autriche, le duc de Milan, Venise, Florence et Gênes se liguent contre la France (1519—1522)[1].

Le vice-amiral Lartigue reçoit l'ordre de conduire un convoi au secours de Fontarabie, assiégé par les Espagnols (1522)[2].

La flotte de l'empereur, au nombre de cent quatre-vingts voiles, se réunit à celle d'Angleterre, sous le commandement de l'amiral Howard, qui la conduit sur les côtes de France : Cherbourg et Morlaix sont pillés et brûlés ; nombre de bâtiments français sont capturés, et la flotte combinée, maîtresse de la mer, débarque l'empereur en Biscaye (1522)[3].

Les troupes impériales et anglaises arrivent à onze lieues de Paris : La Trémouille et le duc de Vendôme, par un sublime élan, les forcent de se replier, et sauvent la France menacée dans sa capitale. Le connétable de Bourbon, après avoir forcé les Français d'évacuer l'Italie, envahit la Provence, à la tête des armées confédérées. Marseille assiégée se lève en masse, hommes, femmes et enfants, pour repousser l'étranger (1523).

La flotte française, commandée par le vice-amiral de la Fayette et André Doria, attaque celle de Charles V,

[1] Robertson, *Histoire de Charles V*, liv. I. — Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. II, p. 363.

[2] Du Bellay, *Mémoires*, t. I, p. 284 et 285.

[3] Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. I, p. 211 à 214.

Digitized by Google

aux ordres de Hugues de Moncade, coule trois galères, capture deux vaisseaux, sur l'un desquels se trouve le prince d'Orange, et oblige le reste à s'incendier à Nice (1524)[1].

Le roi est accouru de la frontière du Nord avec une armée pour secourir le midi de la France. L'ennemi bat en retraite. François le poursuit; une partie de ses troupes s'embarque sur sa flotte; arrivé dans le Milanais le même jour que les impériaux, il marche de succès en succès jusqu'à la funeste journée de Pavie (1525)[2].

Captif, François est embarqué sur des galères françaises ou sur la flotte de Charles-Quint (l'histoire n'est pas fixée à cet égard), et conduit en Espagne (1525)[3].

Rendu à la liberté, le roi se refuse à livrer la Bourgogne, bien qu'il s'y soit engagé par le traité de Madrid, et se met à la tête de la *sainte ligue* contre Charles-Quint. Cette ligue se compose du roi, du pape, de l'Angleterre et de tous les États d'Italie (1526).

Les puissances confédérées s'engagent à réunir une flotte sous le commandement de Pierre de Navarre. Le roi fournit quatre galions, seize galères et quatre

[1] Guichardin, *Histoire des guerres d'Italie*, t. III, liv. XV, p. 57. — Du Bellay, *Mémoires*, t. I, p. 284, 335, 342 à 366.

[2] Guichardin, *Histoire, etc.* t. III, liv. XV, p. 57 à 90. — Du Bellay, t. I, p. 367 à 408.

[3] Rey, *Histoire de la captivité de François Ier*, chap. XII, p. 96 à 108.

Digitized by Google

vaisseaux; le pape onze, et les Vénitiens treize galères.

L'armée navale de l'empereur, réduite par des accidents de mer de trente-deux à vingt-cinq vaisseaux, est battue sur les côtes d'Italie par seize galères, dont six françaises, commandées par André Doria (1526)[1].

Avec quatorze galères de Marseille, Doria contribue, par un blocus, à la reddition de Gênes (1527)[2]. Philippe Doria, neveu d'André, détruit six galères impériales commandées par Moncade, vice-roi de Naples (1528)[3].

François ordonne à André Doria d'opérer une descente en Sicile, tandis que Naples sera attaquée par le maréchal de Lautrec. La flotte, dispersée par la tempête, est rejetée sur la Sardaigne, d'où elle rentre à Gênes (1528). Doria est soupçonné d'avoir agi dans l'intérêt de l'empereur. Barbezieux arrive à Gênes avec l'ordre de prendre le commandement; mais l'amiral génois, retiré sur sa flotte, se donne à l'empereur (1528).

Guichardin fait un récit détaillé des victoires navales et de la défection des Doria. Ce récit n'est pas toujours d'accord avec Du Bellay, dont nous avons adopté la version, sa liaison avec les Doria et sa participation aux événements d'Italie étant une présomption d'exactitude. En prévenant le lecteur du motif de notre

[1] Guichardin, *Histoire des guerres d'Italie*, t. III, liv. XVII, p. 257.
[2] Du Bellay, *Mémoires*, t. II, p. 93 à 95.
[3] *Ibid.* p. 121 à 124.

Digitized by Google

préférence, nous avons dû cependant lui signaler un récit également digne d'attention[1].

Les nouveaux revers éprouvés par François Ier en Italie réagissent jusque sur le territoire de la France. Le traité de Cambray cède la Flandre et l'Artois à l'empereur (1529). Par une heureuse compensation, la Bretagne ne tarde pas à opérer sa réunion définitive à la couronne de France (1532).

Le roi reporte ses vues sur l'Italie; la Savoie, qui lui refuse passage, est occupée par l'amiral Brion (1535). Charles-Quint, de retour de son expédition contre Tunis, envahit en personne la Provence, tandis que ses armées de Flandre débordent en Picardie. Montmorency est chargé de défendre le midi de la France; Guise, le nord. Les provinces envahies se ravagent pour ne laisser aucune ressource à l'ennemi. Marseille et Arles, Saint-Ricquier et Péronne, résistent héroïquement à des siéges prolongés. Le roi, à la tête d'une armée commandée par Montmorency, force l'empereur à une retraite précipitée et désastreuse.

Doria, dont la flotte avait apporté des vivres et des subsides à l'armée impériale, embarque tout le matériel, qu'il transporte à Gênes (1536)[2]. La flotte espa-

[1] Guichardin, *Histoire des guerres d'Italie*, t. III, liv. XVII, p. 257; liv. XIX, p. 363 à 369 et 380 à 384.

[2] Du Bellay, *Mémoires*, t. IV, liv. VII et VIII, *passim*. — Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. IV, p. 284 à 511. — Robertson, *Histoire de Charles V*, liv. VI, p. 312 à 326.

Digitized by Google

gnole venant du Pérou est enlevée par des bâtiments normands (1536).

La guerre se prolonge en Flandre et en Italie.

Voyant le royaume gravement menacé, François s'est allié à la Porte Ottomane. La présence de la flotte turque, commandée par Barberousse, et la révolte des Gantois, décident l'empereur à une trève de trois mois, puis à celle de Nice; stipulée pour dix ans (1537—1538).

A peine quatre années se sont-elles écoulées que la guerre éclate entre Charles-Quint et François Ier, qui s'allie avec Gustave Vasa, roi de Suède. Henri VIII se ligue avec l'empereur. La guerre s'étend dans le Luxembourg, le Brabant, la Picardie et le Piémont; la France voit toutes ses frontières de terre et de mer simultanément menacées (1542).

La flotte française, commandée par le jeune comte d'Anguien, se porte contre Nice, d'où elle est repoussée par les Doria qui lui enlèvent quatre galères. Mais, de nouveau attaquée par la flotte du comte d'Anguien, au nombre de quarante bâtiments, dont vingt-deux galères, réunie à celle de Barberousse, composée de cent-dix galères, Nice succombe et se rend (1543)[1].

La victoire de Cérisoles, remportée par le comte devenu duc d'Anguien, ouvre un vaste champ à la conquête française en Italie. Mais, au lieu de poursuivre

[1] Paul Jove, *Histoires*, t. II, p. 593 à 598.— Du Bellay, *Mémoires*, t. V, liv. X, p. 185 à 187.

Digitized by Google

ses succès, l'armée est obligée de rentrer pour défendre la France, envahie en Champagne par Charles-Quint, et en Picardie par Henri VIII, qui s'empare de Boulogne.

La paix de Crespy signée entre le roi et Charles-Quint, la France et l'Angleterre restent seules aux prises (1544).

Le port du Havre, créé dès les premières années du règne de François Ier (1518), devient le centre d'un immense armement pour reprendre Boulogne et opérer une descente en Angleterre. La flotte est de deux cent vingt-cinq, deux cent trente-cinq ou deux cent quarante-sept bâtiments : les versions ne s'accordent pas sur le nombre exact. D'Annebaut, amiral de France, commande cette flotte, ayant sous ses ordres Paulin, baron de la Garde, récemment créé général des galères.

La flotte anglaise est de cent ou cent soixante voiles.

François a suivi en personne l'armement de sa flotte. Il donne, avant l'appareillage, une fête sur *le Carraquon*, vaisseau amiral de huit cents tonneaux et portant cent pièces d'artillerie. Au milieu des réjouissances, ce magnifique vaisseau est consumé par les flammes.

D'Annebaut s'empare de l'île de Wight, opère des descentes en Angleterre, débarque des troupes dans les forts élevés contre Boulogne, provoque vainement par le canon la flotte anglaise sans pouvoir l'engager dans une bataille décisive, et rentre après avoir montré le pavillon de France maître de la mer (1545).

L'Angleterre est hors d'état de continuer une guerre

Digitized by Google

qui lui a déjà coûté plus de cinq cent quatre-vingt-six mille sept cent dix-huit livres sterling. Henri VIII se montre disposé à la paix, qui est bientôt signée.

Parti de Dieppe sur le vaisseau *le Sacre*, escorté de douze galères, l'amiral d'Annebaut remonte la Tamise jusqu'à la Tour de Londres, où il débarque avec une suite de deux cents gentilshommes pour remettre au roi d'Angleterre le traité ratifié (1546)[1].

HENRI II (1547 — 1559).

Henri II se montre digne de succéder à François Ier.

Un corps d'armée commandé par André de Montalembert, seigneur d'Essé, passe de France au secours de l'Écosse avec vingt galères aux ordres de Léon Strozzi; et Marie Stuart, dont la main est destinée au dauphin, débarque à Brest malgré les flottes anglaises (1547)[2].

Le roi, à la tête d'une armée considérable, enlève tous les points occupés par les Anglais aux environs de Boulogne, puis il assiége cette place, tandis que Strozzi, chargé du blocus, repousse une flotte anglaise et lui coule plusieurs vaisseaux (1549). Enfin Boulogne est

[1] Paul Jove, *Histoires*, t. II, p. 648 et 649. — Du Bellay, *Mémoires*, t. VI, liv. X, p. 56 à 117. — Daniel, *Hist. de la milice française*, t. II, p. 450. — Lédiard, *Hist. navale d'Anglet.* t. I, p. 223 à 239. — Stanislas de Girardin, *Notice historique des descentes, etc.* p. 30.

[2] Velly, *Histoire de France*, continuée par Garnier, t. XXVI, p. 99 à 102. — *Biographie universelle*, notice sur Strozzi, t. XLIV, p. 57.

Digitized by Google

restitué à la France moyennant quatre cent mille écus d'or; la paix est signée et cimentée par le mariage d'Édouard VI avec madame Élisabeth, fille aînée du roi (1550)[1].

Entré dans la ligue pour la liberté germanique, Henri restera seul en lutte avec Charles-Quint (1551—1552).

Paulin, baron de la Garde, avec vingt galères, capture sur les côtes de Normandie une flotte flamande, tandis que Strozzi force à la retraite André Doria et bombarde Barcelone, où l'amiral génois, avec quarante-quatre vaisseaux, allait embarquer l'archiduc Maximilien (1551).

Après une disgrâce, Strozzi rentre au service de la France. Il reçoit l'ordre d'opérer avec la flotte et de concert avec son frère, Pierre Strozzi, commandant général des armées en Toscane; tué au fort de Scarlino, il est remplacé par Blaise de Montluc.

La flotte française embarque un corps de débarquement, et, réunie à celle de Turquie, elle rançonne l'île d'Elbe, puis elle enlève la Corse à la république de Gênes (1553).

Nicolas Durand, seigneur de Villegagnon, fonde, sous les auspices de l'amiral de Coligny, une colonie protestante à Rio-Janeiro au Brésil (1555)[2].

[1] Velly, *Histoire de France*, continuée par Garnier, t. XXVI, p. 219, 205 à 209 et 214 à 224. — Poncet de la Grave, *Précis de la marine royale*, Ire part. p. 57 et 58.

[2] Velly, *Histoire de France*, continuée par Garnier, t. XXVI,

Digitized by Google

Une flotte hollandaise, composée de vingt-deux hourques marchandes, est attaquée dans la Manche par dix-neuf navires commandés par Espineville, qui s'en empare en partie après une longue et vive résistance (1555) [1].

Charles-Quint sollicite une trève de cinq ans, qui est conclue à Vaucelles. Il se démet de l'empire en faveur de son frère Ferdinand, blessé qu'il est du caractère hautain de son fils, Philippe II (1556) [2].

La guerre recommence avec l'empire et l'Angleterre. La défaite de Saint-Quentin met la France en péril. Guise, rappelé d'Italie, est nommé lieutenant-général du royaume; sa présence rétablit la confiance. Le roi, sur les indications de l'ingénieur Sénarpont, dont le nom ne doit pas être oublié, a résolu un grand dessein. Guise l'exécute : Calais est attaqué, enlevé, et rendu à la France enfin purgée de la présence de l'étranger (1557-1558) [3].

La flotte combinée d'Angleterre et des Pays-Bas, au nombre de cent soixante-dix voiles et commandée par

p. 319 et 482 à 491; t. XXVII, p. 14 à 18. — *Biographie universelle*, notice sur Strozzi, t. XLIV, p. 57 et 58. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, Ire part. p. 58 à 60.

[1] Velly, *Histoire de France*, continuée par Garnier, t. XXVII, p. 73 à 75.

[2] Dom Prosper Lévesque, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, t. I, p. 26.

[3] Velly, *Histoire de France*, continuée par Garnier, t. XXVII, p. 348 à 445.

Digitized by Google

Clinton, se porte sur les côtes de Bretagne. N'osant s'attaquer à Brest, elle brûle le Conquet, ravage quelques autres points du littoral et se retire après avoir perdu six ou sept cents hommes (1558) [1].

La paix du Château ou Cateau-Cambrésis est signée et ratifiée entre la France, l'Angleterre et l'Écosse, l'Espagne et le Piémont (1559) [2].

FRANÇOIS II (1559—1560).

Sous le règne éphémère de François II, une seule expédition maritime fut tentée. Elle eut pour objet d'affermir l'union de l'Écosse avec la France, union fondée sur le mariage du roi avec Marie Stuart et sur la foi catholique, qui prévalait encore contre le protestantisme, favorisé par Élisabeth.

La première division des troupes, composée d'environ mille hommes, commandés par le chevalier de la Brosse et Sébastien de Luxembourg, s'empare de la ville de Leith. L'autre division, sous le commandement du marquis d'Elbœuf, est dispersée par la tempête et rentre dans les ports de Normandie.

Élisabeth, chancelante sur un trône qui, par droit héréditaire, appartenait à Marie Stuart, s'était empressée de réunir une flotte sur les côtes de France.

[1] Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. I, p. 277.

[2] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France*, p. 322 et 323.

Digitized by Google

Le jeune de Guise, grand prieur de France, reçoit l'ordre d'amener de Marseille et de Toulon toutes les galères disponibles, pour les réunir à la flotte du marquis d'Elbœuf. Mais la paix est signée, et les Français, restés en possession de Leith fortifiée, sont transportés d'Écosse en France par les bâtiments d'Élisabeth (1559-1560)[1].

CHARLES IX (1560 — 1574).

Charles IX, parvenu au trône à l'âge de dix ans, trouve l'État obéré d'une dette de 42 millions et déchiré par les guerres religieuses et civiles. Les factions, selon leurs diverses communions ou bannières, invoquent tour à tour l'étranger. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny, chefs des confédérés, vendent le Havre et Dieppe à la reine Élisabeth, moyennant 140,000 écus de subsides et six mille hommes, qui débarquent en Normandie (1562)[2]. Mais le Havre est repris par Anne de Montmorency au moment même où une flotte de soixante voiles, commandée par Clinton, venait au secours de la garnison anglaise, qui se retire par capitulation (1563)[3].

[1] Velly, *Histoire de France*, continuée par Garnier, t. XXVIII, p. 85 à 90, 147 à 155 et 338 à 344. — Robertson, *Histoire d'Ecosse*, liv. II et III, p. 79 à 114. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. I, p. 290 et 291.

[2] Velly, *Histoire de France*, continuée par Garnier, t. XXX, p. 85 à 98.

[3] *Ibid.* p. 189, 194, 214, 358 à 364, 385, 386 et 396 à 402.

Digitized by Google

La paix signée entre la France et l'Angleterre, la possession de Calais est reconnue moyennant 120,000 écus d'or (1564)[1].

Jean de la Valette, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, aidé de plusieurs seigneurs français, force les Turcs à lever le siége de Malte (1565)[2].

La Rochelle, pour échapper aux fureurs de la Ligue, s'érige en république sous le protectorat de l'Angleterre. Tandis que le duc d'Anjou assiége la cité rebelle, elle est bloquée par une escadre de neuf vaisseaux et six galères successivement commandée par le baron de la Garde et le vicomte d'Uzès. Une flotte anglaise de soixante bâtiments, dont quarante armés en guerre et les vingt autres chargés de vivres et de munitions, se présente, conduite par Montgommery, zélé partisan de la religion réformée. Malgré la supériorité du nombre, cette flotte n'ose rien entreprendre contre les assiégeants; elle se borne, dans sa retraite, à piller Belle-Ile. Après avoir livré trente assauts et perdu quarante mille hommes, le duc d'Anjou se décide à lever le siége de la Rochelle pour aller recevoir la couronne de Pologne, à laquelle il est élu sous la condition de ménager le protestantisme (1573)[3].

[1] Hénault, *Nouvel abrégé chronol. de l'hist. de France*, p. 336 et 337.

[2] *Ibid.* p. 337 et 338.

[3] Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, Ire part. p. 62 à 65. — Lacépède, *Histoire générale de l'Europe*, t. XIII, p. 398 à 402.

Digitized by Google

HENRI III (1574—1589).

La mort prématurée de Charles IX appela au trône son frère, l'ancien duc d'Anjou, qui régnait en Pologne.

Malgré des traités de pacification, il est vrai aussitôt rompus que conclus, le royaume restait en proie aux guerres religieuses et civiles. La Ligue prit un caractère d'unité pour s'opposer au plan fédératif des huguenots. Au milieu de cette crise, encore aggravée par l'épuisement des finances, livrées aux profusions d'une cour fastueuse, et tandis que la Rochelle, de nouveau soulevée, restait insoumise, de grands armements maritimes furent ordonnés.

Une expédition de soixante bâtiments, portant six mille hommes de débarquement, fut réunie pour soutenir contre les prétentions de Philippe II, roi d'Espagne, les droits de Catherine de Médicis ou de don Antonio à la couronne de Portugal. La flotte se rend maîtresse de Saint-Michel, l'une des îles Açores. Mais elle est bientôt attaquée et dispersée par la flotte d'Espagne, composée de cinquante gros bâtiments, de cinq plus petits et de douze galères, portant six mille cinq cents hommes de débarquement. La France, dans cette expédition, perd huit vaisseaux et deux mille hommes, au nombre desquels se trouve Strozzi, colonel commandant les troupes de débarquement (1582)[1].

[1] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*,

Digitized by Google

Philippe II, sans doute encouragé par ce succès, donne un vaste développement à sa marine. Une flotte, d'avance nommée *l'Invincible*, prend la mer, sous le commandement suprême de don Alphonse Perez de Gusman, duc de Médina-Sidonia, pour rallier, sur les côtes de Flandre, une flottille réunie au corps d'armée du duc de Parme et opérer une descente en Angleterre.

Cette flotte ne compte pas moins de cent cinquante-deux bâtiments, sous les diverses dénominations de galions, galéasses, galères, levanticas, hourques, pataches, zabras, caravelles et pinasses, présentant le port de près de soixante mille tonneaux, armés de près de trois mille cent soixante-cinq bouches à feu et montés par trente-deux mille sept cent treize hommes d'équipage. Les principaux vaisseaux portent les noms des douze apôtres, et tout a été mis en œuvre pour symboliser avec magnificence dans la flotte le catholicisme, dont elle doit faire triompher la cause contre l'hérésie propagée par la politique d'Élisabeth.

Prévenue de cette attaque, Élisabeth a réuni une flotte de cent quatre-vingt-dix-sept bâtiments sous le commandement du grand-amiral lord Charles Howard d'Effingham. Cette flotte, du port d'environ trente mille tonneaux, est montée par quinze mille sept cent quatre-vingt-cinq hommes d'équipage, c'est-à-dire moitié moins forte que celle d'Espagne; mais, outre la supé-

p. 358. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, Ire part. p. 65 à 69.

Digitized by Google

riorité de ses chefs et l'incurie des Espagnols, elle trouve un puissant auxiliaire dans une série consécutive de tempêtes.

Repoussée par le canon, étreinte par l'incendie, entraînée par les courants et battue par les vents déchaînés, la *Grande Armada* disparaît au milieu des flammes, des écueils et des flots conjurés. C'est à peine si quarante ou cinquante bâtiments parviennent à rentrer dans les ports de l'Espagne consternée.

En apprenant ce grand désastre, Philippe II, moins sensible à tant de malheurs qu'au revers que vient d'éprouver son ambition, dit avec froideur : « Je ne l'avais pas envoyée pour combattre les vents ni les flots (1588)[1]. »

HENRI IV (1589—1610).

Aussi grand capitaine que politique habile, Henri IV triomphera des partis qui, dans leur aveugle acharnement, épuisent le royaume et l'exposent à un démembrement. La sourde mais insatiable ambition de Philippe II est là préparant et convoitant ce démembrement.

Déjà victorieux à la journée d'Arques, Henri reçoit

[1] Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. I, p. 498 à 558. — Lacépède, *Histoire générale de l'Europe*, t. XIV, p. 210 à 215. — Dom Prosper Lévesque, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, t. I, p. 23. — Eugène Maissin, *Études historiques sur la marine militaire*, Ire part. p. 127 à 160.

Digitized by Google

un premier secours d'argent et de munitions d'Élisabeth, bientôt suivi de l'envoi d'un corps de quatre mille hommes (1589)[1]. Il vole de succès en succès, payant de sa personne en toute rencontre, fait son abjuration, et doit à sa clémence, aussi bien qu'à sa vaillance, son entrée dans les murs de Paris enfin soumis (1589—1594).

A peine assis sur le trône, il déclare la guerre à l'Espagne, dont les armées occupent encore une partie de la France (1595). Les Espagnols sont chassés de Marseille; la Bretagne se soumet, et le traité de Vervins est signé. Calais, ainsi que toutes les autres villes de l'Artois prises par l'Espagne, Audruick excepté, sont rendues à la France (1596-1598)[2].

D'Ossat négocie et obtient du grand-duc de Toscane la restitution du château et de l'île d'If, ainsi que des forts et de l'île de Pomègue (1598)[3].

Guerrier intrépide, politique éprouvé, caractère ferme et dévoué, Sully est nommé surintendant des finances, puis grand-maître de l'artillerie (1599-1600). Le simple rapprochement de cette double nomination

[1] Collection de Buchon, *Mémoires de Charles de Blois, duc d'Angoulême*, p. 733 et 737.

[2] Collection de Buchon, Palma Cayet, *Chronologie novénaire*, p. 3, 73 à 79 et 149 à 152. — *Ibid. Chronologie septénaire*, p. 167 à 173. — Bredenarde et de Langle, *Notice historique sur le Calaisis*, p. 266 et 267.

[3] D'Ossat, *Lettres*, p. 330 à 346 et 354, et le texte du traité p. 890 à 892.

Digitized by Google

caractérise l'esprit de l'administration de Sully, administration basée sur les deux grands intérêts alors dominants du royaume : l'agriculture, la guerre, mais la guerre continentale.

La France doit d'abord défendre et féconder son sol, où couve encore le feu des discordes civiles attisé par l'étranger. La marine, abandonnée pendant les guerres intestines, reste donc presque anéantie. Cependant, au dire de J. J. Rousseau, Henri IV « se vit en état d'armer et d'entretenir soixante mille hommes et vingt vaisseaux de guerre [1]. »

Mais d'Ossat, négociateur de ce prince à la cour pontificale, où se traitaient alors les plus grandes affaires, ne cessa de déplorer l'abandon de la marine en France. Il écrivait, en 1596, à Villeroy, secrétaire d'État des affaires étrangères :

« Je me suis plusieurs fois esmerveillé de ce que nos anciens roys en ont (de la marine) tenu si peu de compte, ayant si beau et si grand royaume, flanqué de deux mers quasi tout de son long: là où ie vois que ces petits princes d'Italie, encores que la pluspart d'eux n'ayent qu'un poulce de mer chacun, ont néantmoins chacun des galères en son arcenal naval. Vous sçavez còme le roy d'Espagne, à cause mesmement de nos séditions et misères, est aujourd'huy tenu pour le coq de la chrestienté, nous avons encores mieux senty et sentons tous les jours comme il vous est ennemy, et quelque paix ou trefve qu'on sceust faire, il nous en voudra tousiours, et y aura tousiours de l'émulation

[1] J. J. Rousseau, *Jugement sur la paix perpétuelle.*

Digitized by Google

et de la jalousie, et quelque chose à demesler entre ces deux couronnes. Or la France a cet advantage par sa situation naturelle, que le roy d'Espagne ne peut aller ny envoyer en aucun lieu de l'Europe, ny aussi ne peut aller ny envoyer à luy d'aucun autre lieu de l'Europe, sans passer la France, si c'est par terre, ou au devant, et à la vue, et à la mercy de la France, si c'est par mer, de sorte que, si nous avions des vaisseaux de guerre pour l'une et l'autre mer, nous luy pourrions empescher et rompre toute entreprise qu'il eust contre autruy, et aider à celles qu'on auroit contre luy, et empescher encores qu'il n'envoyast à ses autres Estats vers luy, au moins qu'il ne luy coustast dix pour un : comme aussi pourrions nous luy aider et favoriser en toute grande entreprise quand il s'addonneroit a bien faire, et qu'il nous plairoit. Par ainsi il seroit très-bon que non-seulement nous eussions des galères sur la mer Méditerranée, mais aussi d'autres vaisseaux de guerre sur l'Occéan, proportionnés à cette mer-là, quand ce ne seroit que pour le regard dudit roy d'Espagne; outre que, d'ailleurs, cela tourneroit à profit et commodité, à la seureté, grandeur et réputation de la couronne [1]. »

A l'occasion de sa belle négociation pour la restitution des îles de Provence, d'Ossat écrivait, en 1598, à Villeroy :

« . . . . . Et pour avoir un poste où peuvent seiourner entierement et longuement plusieurs galeres et autres vaisseaux malgré Marseille, comme nous avons veu de celles du grand-duc, non-seulement à nostre dommage et plus grand danger, mais aussi à trop grande honte et vergogne de la premiere couronne de la chrestienté : laquelle, commandant à un si grand royaume,

[1] D'Ossat, *Lettres*, p. 202 et 203.

Digitized by Google

flanqué des deux mers les plus grandes, n'a point eu provision de vaisseaux de guerre, ny moyen de se deffendre de quatre meschantes galères d'un duc de Florence, ny d'empescher qu'elles n'ayent mis la France la chaisne au col et les fers aux pieds [1]. »

S'adressant encore à Villeroy, en 1600, il lui disait :

« Il faudroit entr'autres choses soliciter et diligenter la construction des galères dont on a parlé et escrire tant de fois, lesquelles ne seront iamais si tost faites comme la seureté, comodité, authorité et réputation de la France le requierent, à faute desquelles vous voyez comme aujourd'huy en ceste occasion du passage de la Royne, il vous en faut mendier d'unes et d'autres. Et encore avec tout cela êtes-vous en danger de recevoir quelque grand affront en ce voyage; de quoy Dieu nous garde. Cependant ie ne seray à mon aise que ie n'entende que la Royne soit arrivée à Marseille [2]. »

Enfin d'Ossat, en 1601, insistait de nouveau sur l'urgente nécessité de créer une marine à la France :

« Ie desirerois, écrivait-il à Villeroy, que le Roy, si nous avons la paix, employast à la confection d'un bon nombre de galères à Marseille et à Tolon la somme qu'il auroit dependu en un, deux ou trois mois de guerre, qui seroit une chose de grande seureté, commodité, ornement et réputation à la couronne de France, et mettroit fin à la honte que c'est un si grand royaume flanqué de deux mers de n'avoir de quoy se deffendre par mer contre les pirates et corsaires, tant s'en faut que contre les princes [3]. »

[1] D'Ossat, *Lettres*, p. 344.
[2] *Ibid.* p. 560.
[3] *Ibid.* p. 617.

Digitized by Google

Un fait souvent rapporté, mais très-inexactement, vint à l'appui des sages conseils de l'un des grands génies politiques de la France.

Sully, chargé par le roi d'aller congratuler Jacques d'Écosse sur son avénement à la couronne d'Angleterre, commit, par courtoisie, la faute de passer le détroit à bord du vice-amiral de S. M. Britannique envoyé à sa rencontre.

Après avoir accompagné l'ambassadeur jusqu'à Douvres, de Vic, vice-amiral de France, fit hisser le pavillon et le salua d'un coup de canon.

« Le capitaine anglois, dit un chroniqueur contemporain, qui estoit dans le roberge, voyant le pavillon de France levé, commanda aux siens de tirer sur le vice-amiral de France, jurant Dieu en anglois qu'il ne souffriroit autre pavillon en la mer Océane que celuy d'Angleterre [1]. »

Le vice-amiral anglais excusa son capitaine de très-bonne grâce près du vice-amiral français. Mais la prétention qui venait de s'élever fit enfin comprendre en France la nécessité de reconstituer la marine. Richelieu se chargera de cette grande tâche.

[1] Collection de Buchon, Palma Cayet, *Chronologie septénaire*, liv. VI, p. 446 et 447. — Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 451.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

RÈGNE DE LOUIS XIII.

(1610 — 1643.)

Henri IV, tombé sous un fer assassin, a laissé le royaume exposé aux orages d'une régence (1610-1620).

Pendant la minorité, et même jusqu'à la dernière année du long règne de Louis XIII, la couronne devra lutter contre l'esprit de faction, exalté par le fanatisme religieux et devenu l'odieux auxiliaire de l'étranger.

Mais Richelieu, déjà une première fois secrétaire d'État de la guerre et des affaires étrangères, s'est élevé au cardinalat : il rentre avec ascendant au conseil (1616-1624). Sa courte disgrâce, passée dans la retraite, lui a servi à mûrir les plus grands desseins. Il étouffera la rébellion; puis, l'ordre intérieur rétabli, il rendra à la

Digitized by Google

« Les Rochelois se retirant, ils les suivirent; en cette poursuite, ils perdirent *la Vierge,* qui étoit le plus beau vaisseau de M. de Nevers, qu'ils avoient pris l'année précédente sur le Roi.

« Quelques-uns de leurs vaisseaux s'étant retirés en l'île de Loye, on les y poursuivit encore; mais ils mandèrent à M. de Guise qu'ils avoient nouvelles de la paix que le Roi leur avoit donnée, laquelle ils recevoient, et supplioient ledit duc de Guise de les en faire jouir[1]. »

La flotte des Rochelais ainsi battue par celle du roi, et l'édit de Nantes confirmé, la ville se soumit, le blocus fut levé (1622).

Mais la guerre religieuse ne tarda pas à se rallumer. La Rochelle en redevint le centre. Sa flotte battue par celle du roi, commandée par le duc de Montmorency, les ducs de Rohan et de Soubise, chefs du parti huguenot, réclamèrent l'appui de l'Angleterre, qui promit d'effectuer simultanément des descentes dans l'île de Ré, en Guyenne et en Normandie. Une flotte anglaise considérable prit la mer; la tempête la repoussa des côtes de France (1625-1626).

Dès l'année 1624, qui vit rentrer Richelieu au ministère, l'un des secrétaires d'État avait été chargé de porter au conseil les affaires de la marine, après les avoir élaborées au sein d'un comité.

Pour triompher du conflit des amirautés et donner de l'unité aux opérations de la marine, Richelieu obtint

[1] Collection Petitot, *Mémoires du cardinal de Richelieu*, t. II, p. 227 à 229.

Digitized by Google

la suppression de la charge d'amiral; puis il se fit nommer grand maître chef et surintendant général de la navigation et du commerce (1626). Investi des pouvoirs nécessaires pour réaliser ses vues sur la marine, il se rend aussitôt avec le roi sous les murs de la Rochelle, résolu de réduire la cité rebelle, devenue l'alliée de l'étranger (1627).

Le roi tombe malade. Richelieu prend la direction suprême de la défense de tout le littoral de la France, menacé par les armements de l'Angleterre. Tandis qu'il pourvoit à cette défense par les mesures les plus promptes et les mieux combinées, il pousse avec autant de vigueur que d'habileté le siége et le blocus de la Rochelle.

Une flotte de plus de cent voiles, commandée par le duc de Buckingham, et qui sera encore renforcée par des convois successifs, débarque un corps d'armée d'environ dix mille hommes à l'île de Ré. Deux fois repoussés dans leurs attaques contre la citadelle, les Anglais se retirent après avoir perdu plus de deux mille hommes, l'élite de leur armée, et quarante-quatre drapeaux (1627).

De nouveaux secours sont promis par l'Angleterre aux Rochelais. Richelieu le sait : des batteries formidables, une digue de deux cents toises, une double ligne d'estacades et des machines nommées *chandeliers*, se dressent presque aussitôt pour arrêter ou crever tous les bâtiments ennemis. En outre, une flotte improvisée achève de compléter ce vaste système de défense.

Digitized by Google

« On divisa, dit Richelieu, la flotte du Roi, composée de vingt-huit grands vaisseaux et de dix hirondelles, en quatre escadres principales.

« La première, commandée particulièrement par le chevalier de Valençay, étoit composée de douze grands vaisseaux, qui étoient divisés en deux corps, qui mouilloient tous deux séparément à l'entrée de la pointe de Chef-de-Bois, au-dessous des batteries. Et d'autant qu'il faut toujours couvrir le pavillon du Roi autant qu'il se peut, six vaisseaux de ladite escadre, commandés par le sieur de Miraumont, mouilloient entre les ennemis et le sieur de Valençay.

« La deuxième, commandée par le sieur de Poincy, étoit composée de sept dragons de la Manche, et mouilloit au-dessus de la pointe de Coreille, au S. O. de l'escadre du sieur commandeur de Valençay.

« La troisième, commandée par le sieur de Mailly, étoit composée encore de dix vaisseaux, et mouilloit justement à l'ouvert des deux pointes, vis-à-vis de celle de Coreille.

« La quatrième étoit composée de dix hirondelles, commandées par le sieur de Cahusac, et mouilloit entre l'escadre de Valençay et les terres de Chef-de-Bois.

« Chacune de ces escadres savoit si bien ce qu'elle devoit faire, au cas que les ennemis donnassent dans le canal, que la fumée ou aucun autre accident ne les eût pu troubler en leur ordre.

« Incontinent qu'on eut vu appareiller les ennemis, l'escadre du sieur de Poincy se devoit tenir en état, non de combattre les premiers vaisseaux qui viendroient, mais de mettre à la voile pour soutenir le second choc.

« Cette escadre devoit laisser passer les sept ou huit premiers vaisseaux des ennemis qui seroient à la tête.

« Ces sept ou huit premiers vaisseaux des ennemis qui auroient passé devoient être attaqués, vaisseau pour vaisseau,

Digitized by Google

par l'escadre du sieur de Mailly, qui, pour prendre mieux son avantage, se devoit mettre à la voile dans le milieu du canal, aussitôt qu'elle verroit les ennemis s'approcher d'elle; et, afin de les embarquer plus avant dans le canal, pour laisser place à ceux qui devoient combattre après lui, et les tirer en lieu où ils pussent échouer plus aisément, il devoit descendre devant les ennemis jusques vers le port neuf, devant que de commencer son combat, et se tenir toujours entre la demi-lune flottante et les ennemis, afin de la garantir de leur effort. Les capitaines de ladite escadre ne devoient avoir autre but que d'accrocher chacun un vaisseau des ennemis et le faire échouer.

« Les huit premiers vaisseaux des ennemis étant passés, l'escadre du sieur de Poincy devoit attaquer ceux qui suivroient, les attirant dans le canal, et, autant qu'ils pourroient, dans les terres vers la digue du côté de Coreille, où ils échoueroient plus aisément étant accrochés; ce que chaque vaisseau devoit tâcher de faire vers celui qu'il entreprendroit.

« Cela fait, ce devoit être à l'escadre du commandeur de Valençay de soutenir le choc des ennemis qui se présenteroient, au cas qu'il jugeât qu'il fallût plus grande force pour résister à l'attaque du premier jour.

« Cependant, d'autant qu'il étoit à craindre que les ennemis prétendissent, par un premier combat fait avec partie de leur flotte, mettre celle du Roi en état de ne pouvoir soutenir un second choc qu'ils feroient à une seconde marée avec le reste de leurs forces, il fut estimé être du tout important de ne faire combattre, s'il le pouvoit, le premier jour, que la moitié des forces du Roi, l'autre se réservant fraîche pour le lendemain.

« C'est pourquoi le sieur de Valençay eut charge d'éviter, autant qu'il pourroit, de venir aux mains le premier jour; ce qu'il pourroit faire en relâchant dans le canal vers la digue, au cas qu'il fût pressé des ennemis, là où ils ne pourroient l'attaquer qu'avec péril d'échouer promptement, si leurs vaisseaux étoient

Digitized by Google

tant soit peu grands, et en essuyant le feu des dix-huit canons de Chef-de-Bois, ce qui leur eût été un grand désavantage;

« Que non-seulement il faudroit user cette ruse pour la première fois, mais à toutes s'il se pouvoit, le dessein du Roi n'étant autre que d'empêcher ses ennemis d'entrer dans la Rochelle; ce qui ne se pouvoit faire mieux qu'en leur faisant perdre inutilement des marées auxquelles ils le voudroient tenter.

« Si on étoit en pleine mer, le plus grand nombre de vaisseaux emporteroit le moindre par raison; mais, dans le canal, quinze vaisseaux pouvoient soutenir l'effort de trente, et encore avec avantage, vu qu'il n'y avoit pas tant d'endroits où l'on pût tenter le passage, et que, si les ennemis entroient en grand nombre dans le canal, ils ne sauroient s'aider de leurs canons, qu'ils ne se tuassent les uns les autres; et, s'ils s'embarrassoient tant soit peu, n'ayant que trois heures de marée, ils n'auroient pas le temps de s'en retourner, et demeureroient échoués, et par conséquent perdus.

« Cahusac, avec ses hirondelles, eut ordre de demeurer d'abord en son poste, et n'en partir point qu'en deux cas : le premier, si le combat s'attachoit aux dix vaisseaux du commandeur de Valençay par feu ou autrement, auquel cas lesdites hirondelles entreprendroient de secourir chacune un des vaisseaux attaqués;

« Le second, si les ennemis passoient jusqu'à l'estacade, auquel cas il devoit, avec toute son escadre, se mettre au milieu du canal pour s'opposer à leur retour, et particulièrement aborder les galiotes et vaisseaux à rames des ennemis; les deux brigantins et la caravelle devoient faire de même.

« Lesdites hirondelles et brigantins devoient relâcher dans le canal, s'ils voyoient que le sieur de Valençay fît le semblable.

« A la tête du sieur de Cahusac, au-devant de ses hirondelles et de l'escadre du sieur de Valençay, devoient mouiller deux escadres de chaloupes, commandées par les sieurs de l'Isle et de

Digitized by Google

Sainte-Maure, pour accrocher les brûlots, les détourner, couper leurs chaloupes, et généralement faire tout ce qui seroit nécessaire pour empêcher leur effet.

« Il fut très-particulièrement recommandé de garder l'ordre ci-dessus, qui consistoit principalement à faire combattre les vaisseaux les plus proches de la digue les premiers, tant pour ce que, si les plus avancés combattoient les premiers dès l'entrée de la pointe, la fumée ôteroit le jugement de ceux qui seroient au-dessous, tirant vers la digue, que pour ce qu'en accrochant les ennemis comme il falloit faire, ils viendroient tomber et échouer sur ceux qui n'auroient point encore combattu : ce qui les mettroit en désordre, et en puissance de faire leur devoir.

« Le sieur commandeur de Valençay fut aussi averti d'avoir pour but principal d'empêcher, avec les vaisseaux qu'il commandoit, les vaisseaux ennemis de quatre-vingts, cent, cent cinquante, deux cents et trois cents tonneaux, de passer jusqu'à la digue, et de faire de même, s'il pouvoit, des moindres, s'il ne s'en présentoit que de petits pour entrer dans le canal; mais quand ils passeroient, c'étoit aux barques, traversiers et autres vaisseaux armés dans la demi-lune à les combattre : ce qu'ils pouvoient faire facilement, car, outre les vingt-neuf grands vaisseaux, les hirondelles et les trois brigantins, et seize chaloupes mentionnées ci-dessus, il y avoit quarante-deux barques et traversiers armés dans le canal, et quatre pinasses désignées pour la garde des estacades, du côté de la mer, commandées par le sieur Desgoutes.

« Ces quarante-deux barques et traversiers se devoient diviser en cinq corps : deux chacun de sept les plus légers traversiers, et deux pinasses en outre à leur tête; deux autres encore de sept traversiers chacun, et le cinquième de quatorze les plus grandes barques.

« Celui qui seroit composé des quatorze les plus grandes

Digitized by Google

barques, commandé par le sieur de Chairault, devoit mouiller dans la demi-lune flottante, en sorte que chaque intervalle des vaisseaux flottants par où les ennemis pouvoient passer fût garni d'une barque armée, demeurer à l'ancre, et ne bouger de son poste pour accrocher et combattre tous les vaisseaux qui se présenteroient : ce qu'ils pourroient faire d'autant plus aisément, que d'abordée les vaisseaux qui voudroient entrer rencontreroient les câbles de l'estacade flottante, qui les arrêteroient, et que lesdits ennemis recevroient au même temps toute la décharge de la mousqueterie des vaisseaux flottants entre lesquels ils passeroient, et leurs feux d'artifices; que ceux encore qui seroient sur lesdits vaisseaux flottants jetteroient leurs grappins pour les empêcher de passer, et auroient des mousquetaires particulièrement affectés pour tirer à ceux qui tâcheroient de couper les câbles de l'estacade : ce qui ne pouvoit une fois être fait à une barque, que le passage ne fût toujours bouché par cet endroit pour toute autre qui se présenteroit; de façon que le même ordre étant gardé en tous les intervalles par où les ennemis pouvoient tenter le passage, il étoit impossible qu'ils vinssent à bout de leur dessein, et qu'ils perçassent seulement cette première estacade.

« Deux autres escadres de phelins, commandées par les sieurs Desgoutes et de la Richardière, devoient mouiller vis-à-vis du premier vaisseau de la pointe de la demi-lune flottante, l'un du côté du port neuf, et l'autre de Coreille, et si proche des terres, que les grands vaisseaux des ennemis ne les pussent aborder, ni troubler le combat du sieur de Mailly, qui se feroit au milieu d'eux.

« Lesdites escadres de phelins avoient pour but de s'opposer aux vaisseaux à feu; ce qu'ils devoient faire leur jetant des grappins, et les nageant par après vers les terres, d'un côté ou d'autre, ou mouillant une ancre pour les arrêter, et les faire brûler loin de l'estacade, et devoient aussi, si les brûlots ne les occupoient

Digitized by Google

pas, aborder dans l'estacade les vaisseaux des ennemis qui seroient de leur portée.

« Deux autres escadres de phelins, commandées par les sieurs de Charnassé et des Francs, devoient mouiller plus haut, tirant à la mer, aux deux côtés de la tête du sieur de Mailly, le plus proche des terres qu'ils pourroient, pour les raisons ci-dessus.

« Ils avoient aussi pour but de s'opposer aux vaisseaux à feu par les voies déduites, mais ils ne devoient point combattre ledit jour, s'ils n'en avoient commandement exprès, si ce n'étoit pour s'opposer aux vaisseaux ennemis de leur portée qui voudroient se retirer du canal après avoir tenté inutilement un effort.

« Et d'autant qu'il pouvoit arriver qu'il échouât de grands vaisseaux des ennemis qui seroient difficiles à pétarder et brûler en basse mer, on devoit tenir six brûlots entre Chef-de-Bois et le port neuf, derrière le sieur de Valençay, pour s'en servir à brûler lesdits vaisseaux échoués, avant qu'ils pussent revenir à flot; ce qui se pouvoit faire aisément, lesdits brûlots étant faits expressément de quarante tonneaux, pour flotter lorsqu'un vaisseau de cent, cent cinquante et deux cents tonneaux seroit encore échoué.

« Cet ordre étoit donné sur la présupposition que le vent seroit nord-ouest lorsque les ennemis entreprendroient leur attaque, parce qu'il est d'ordinaire en cette saison-là; mais, s'il eût été est, sud ou de ses collatéraux, l'armée avoit ordre de ranger, avec le même ordre ci-dessus, plus devers Coreille que devers Chef-de-Bois, pour prendre l'avantage du vent.

« Pour défendre l'estacade du côté de la Rochelle, il y avoit vingt-six vaisseaux à rames, galiotes, brigantins et chaloupes, divisés en six escadres, auxquels, en cas d'alarme ou de combat, il fut ordonné quels postes ils devoient prendre, avec ordre d'attaquer seulement tous vaisseaux qui viendroient, soit de la Rochelle, soit du côté de la mer, s'ils n'étoient point agrafés par

Digitized by Google

les vaisseaux d'entre deux les estacades, lorsqu'ils passeroient à leurs postes, ou en l'espace qui seroit entre icelui ou celui de l'estacade prochaine, de ne s'avancer point au-devant des vaisseaux de la Rochelle, du côté de la ville, passé l'alignement marqué par un poteau du côté de Coreille; et, de plus, qu'aucune escadre ne partît pour attaquer aucuns vaisseaux, s'ils ne passoient ès lieux spécifiés ci-dessus, ou qu'ils n'en eussent commandement des sieurs Desgoutes ou de Ternes, et qu'elles auroient un grand soin, si elles voyoient venir des brûlots de la Rochelle, de les agrafer et détourner de l'estacade flottante.

« La flotte angloise étoit composée de soixante vaisseaux, huit roberges, vingt vaisseaux de guerre, et le reste de brûlots et de barques chargées de vivres [1]. »

Grâce à ces mesures, combinées avec une si admirable prévoyance et dont les détails sont d'un si haut intérêt historique pour la marine du temps, la flotte anglaise, réduite à l'impuissance, prit le parti de se retirer par le pertuis d'Antioche. Une troisième expédition, non moins considérable et commandée par le comte de Lindsey, tenta tout aussi vainement de secourir la Rochelle. Décimée par les horreurs d'une famine prolongée, cette coupable mais malheureuse cité se rendit enfin à l'autorité royale, et la paix fut bientôt après signée entre la France et l'Angleterre (1628) [2].

[1] Collection de Petitot, *Mémoires du cardinal de Richelieu*, t. IV, p. 112 à 120.

[2] Fournier, *Hydrographie*, p. 338 à 350. — Collection de Petitot, *Mémoires du cardinal de Richelieu*, t. III, p. 314 à 473 et *passim*; t. IV, p. 44 à 170. — *Ibid. Mémoires de Rohan*, p. 302 à 337, 363 à 366,

Digitized by Google

En partant pour le littoral, menacé par les Anglais. Louis XIII avait soumis à la vérification du parlement le code dit Michaud, préparé par Marillac, garde des sceaux (1627)[1]. Ce recueil, composé de quatre cent soixante et un articles, dont cent trente-deux relatifs à l'armée de terre et trente et un à la marine, fut promulgué sous forme d'édit au retour du roi à Paris, après la reddition de la Rochelle (1628). Mais, s'il faut en croire le président Hénault, l'édit serait resté sans application[2].

Richelieu ne s'en était pas tenu à cette première tentative pour systématiser l'établissement maritime de la France. Éclairé par Le Roux d'Infreville et Séguiran, qu'il avait chargés d'inspecter le littoral de l'Océan et de la Méditerranée, il pourvut à la défense et à l'amélioration des anciens ports, en créa de nouveaux, favorisa l'essor de la navigation, et jeta les bases d'un établissement maritime permanent pour la France (1629-1633)[3].

Ses sujets soumis et les Anglais repoussés, Louis XIII se porte aussitôt au secours de son allié le duc de

374, 375 et 388 à 395. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. II, p. 427 à 452 et 458 à 460.

[1] Collection de Petitot, *Mémoires de Bassompierre*, IIIe part. p. 86.

[2] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 413.

[3] *Documents inédits sur l'histoire de France, Correspondance de Sourdis*, annotée et publiée par M. Eugène Sue, t. I, p. xxx de l'introduction; t. II, p. 444 à 484; t. III, p. 170 à 356.

Digitized by Google

Mantoue. Il le rétablit dans ses possessions, aidé des seuls Vénitiens, après avoir triomphé des armées combinées de l'Empire, de l'Espagne et de la Savoie. De ses rapides conquêtes, le roi ne garde que Pignerol pour prix des sacrifices de la France (1629). Par cet éclatant exemple de fidélité aux alliances, le roi a inspiré aux puissances le respect et la confiance; il s'est ménagé d'utiles auxiliaires. La Suède, la branche catholique de Bavière et la Hollande s'allient successivement à la France. La maison de Lorraine et celle d'Autriche, qui règne sur l'Allemagne et l'Espagne, vaincues, une partie de la Lorraine et de l'Alsace est réunie à la couronne de France (1631—1634).

Ses dissensions apaisées, ses frontières agrandies et fortifiées, ses alliances établies, la France commence une nouvelle lutte qui durera treize ans contre l'Empire et vingt-cinq contre l'Espagne; lutte mémorable dont le résultat sera d'abaisser la maison d'Autriche, et de faire reconnaître le principe de l'équilibre des puissances en Europe, consacré par la paix de Westphalie, ainsi que les traités de la Haye et des Pyrénées (1635-1659-1660).

Un grand homme de mer manquait à la France. Richelieu a su le discerner dans Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui l'avait accompagné au siége et au blocus de la Rochelle.

De Sourdis fut chargé de parcourir tout le littoral de l'Océan pour le mettre en plein état de défense et

Digitized by Google

pour armer une flotte. Cet armement terminé, le commandement de la flotte fut donné au comte d'Harcourt, ayant sous ses ordres le marquis du Pont de Courlay, neveu de Richelieu, et récemment nommé général des galères, dont saint Vincent de Paul, depuis 1619, était l'aumônier général [1].

De Sourdis, avec le titre de *chef des conseils en l'armée navale*, devait diriger les opérations, dont il avait d'ailleurs tracé le plan et d'avance assuré le succès par tous les moyens.

La flotte se composait de trente-neuf vaisseaux de mille à quatre-vingts tonneaux, de six brûlots de deux cents tonneaux et de douze flûtes de trois à deux cents tonneaux, portant environ huit cent quatre-vingts bouches à feu et cinq mille neuf cent quarante hommes.

Réunie à l'île de Ré, cette flotte met sous voiles, franchit le détroit, opère sa jonction avec celle de la Méditerranée, ravage les côtes de Sardaigne, remporte un avantage sur trente-deux galères réunies d'Espagne et de Sardaigne en vue des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, qui, deux fois attaquées, sont enfin reprises aux Espagnols (1636-1637). Une partie de la flotte d'Espagne, au nombre de vingt galères, est repoussée de Saint-Tropez et de Fréjus (1637).

Réunissant un corps d'armée considérable, les Espagnols assiégent Leucate, point militaire très-important

[1] *Biographie universelle*, notice sur saint Vincent de Paul, t. XLIX, p. 130 à 132.

Digitized by Google

situé entre le Roussillon et le Languedoc. Le concours de la flotte est reconnu impossible. De Sourdis se fait débarquer, et, payant vaillamment de sa personne, contribue à la défaite de l'ennemi (1637)[1].

Le littoral de la Méditerranée purgé de la présence des Espagnols et des déprédations des Barbaresques, une partie de la flotte, au nombre de dix-huit vaisseaux, trois brûlots et cinq flûtes, rentra dans l'Océan (1638).

Le roi résolut d'attaquer l'Espagne simultanément dans le Roussillon et en Flandre. L'archevêque de Bordeaux fut nommé lieutenant-général de l'armée navale, qui devait se composer de cinquante-deux vaisseaux.

Muni des pouvoirs les plus étendus, de Sourdis part de l'île de Ré avec vingt-six voiles pour seconder les opérations de l'armée d'invasion du Roussillon. Avec dix-huit vaisseaux, huit brûlots et deux patasches, il attaque à Gattari (Guétaria), dans le golfe de Gascogne, une flotte espagnole composée de quatorze galions, deux vaisseaux et trois frégates, et la réduit en cendres (août 1638).

« Il est à remarquer, dit l'archevêque de Bordeaux dans son rapport, que, comme cette escadre était la plus avancée, elle avait aussi été composée des meilleurs vaisseaux de l'Espagne,

[1] *Documents inédits sur l'histoire de France, Correspondance de Sourdis*, tome I, pages 61, 425, 426, 510 à 512 et 517. — Collection de Petitot, *Mémoires du cardinal de Richelieu*, tome X, pages 161 à 164.

Digitized by Google

où ils ne se sont pas seulement contentés d'y mettre les plus excellents hommes qu'ils eussent, mais aussi ont ajouté à l'amiral et vice-amiral de Galice un personnage dont la réputation était si grande en Espagne, que, pour assurer le secours infaillible de Fontarabie, ils disaient que don Lopez était embarqué; mais on ne croit pas qu'ils en puissent dire après des nouvelles, car le feu ayant pris des vaisseaux où était l'amiral, on n'estime pas qu'il ait été assez bon nageur pour se sauver à terre.

« Ce vaisseau amiral était de huit cents à mille tonneaux, le vice-amiral de même, et tous les autres galions de six à sept cents tonneaux.

« La perte des Espagnols fut évaluée de six à huit mille hommes, tués, brûlés ou noyés [1]. »

Une flotte de quinze galères, de dix-huit vaisseaux ronds et de trois brûlots fut armée dans la Méditerranée sous le commandement du comte d'Harcourt, pour la défense du littoral et pour empêcher les communications de l'Espagne avec l'Italie. A cette occasion fut rendu un règlement qui détermina les attributions respectives de l'amiral et du général des galères (février 1638).

Le marquis du Pont de Courlay, parti de Saint-Tropez avec quinze galères, attaque, en vue de Gênes, un nombre égal de galères d'Espagne et de Sicile. Bien que les équipages de l'ennemi soient plus nombreux, notre victoire est complète (septembre 1638).

[1] *Docum. inéd. sur l'hist. de France*, Eug. Sue, *Corresp. de Sourdis*, t. II, p. 2, 4, 23, 26 et 40 à 46. — Collection de Petitot, *Mém. du cardinal de Richelieu*, t. X, p. 236, 268, 275, 279 et 280.

Digitized by Google

« Ce combat étoit si acharné, dit le cardinal de Richelieu, et par la honte qu'avoient les Espagnols d'être vaincus, nous surmontant en nombre comme ils faisoient, et par le courage des nôtres, qui vouloient vaincre ou mourir, que plusieurs fois ils s'abordèrent, s'investirent, se retirèrent et retournèrent toujours aux prises avec la même ardeur, n'ayant point horreur de la mer qu'ils voyoient toute teinte de leur sang, ni de leurs galères qui n'étoient plus que des troncs, ayant la plupart les antennes rompues, les timons coupés et les poupes brisées et emportées dans la mer, ni de voir la plupart d'entre eux étendus morts dans leurs galères, et les autres blessés et hors de combat : l'animosité et l'ardeur de combattre passant jusques aux forçats, un des nôtres, ayant demandé un mousquet, abattit plusieurs ennemis, et un autre, ayant été déchaîné, sauta, le coutelas à la main, dans une galère ennemie, et en tua plus de vingt [1]. »

L'armée navale du Levant, toujours aux ordres du comte d'Harcourt et du marquis du Pont de Courlay, continua de tenir en respect les armements de l'Espagne, de l'Italie et des Barbaresques dans la Méditerranée (1639).

Dans l'Océan, de Sourdis a réuni quarante vaisseaux de guerre, vingt et un brûlots et douze flûtes chargées de matières incendiaires et d'infanterie pour effectuer des descentes.

La flotte espagnole, forte de soixante bâtiments de guerre, se retire, au nombre de trente-cinq, dans la baie de la Corogne, et de vingt-cinq dans celle de Ca-

[1] *Mémoires du cardinal de Richelieu*, t. X, p. 305 et 306.

Digitized by Google

dix. Elle refuse le combat, et de Sourdis, après avoir prolongé le défi tout le long de la côte d'Espagne, rentre triomphant à Belle-Ile (juin 1639).

Ses avaries réparées, de Sourdis se porte de nouveau sur la côte d'Espagne. Il attaque la ville de Laredo et le bourg de Saint-Oigne, dans le golfe de Biscaye, en démolit les fortifications, enlève cent cinquante pièces de canon avec quatre drapeaux, et entraîne deux galions, dont l'un, de plus de mille tonneaux, est *l'Amiral de Galice* (août 1639).

Les affaires s'étant compliquées avec les États d'Italie, de Sourdis passa au commandement de l'armée navale de la Méditerranée. Par ses démonstrations, ses négociations et des traités habilement stipulés, il affermit la prépondérance maritime de la France dans cette mer (1640).

Le marquis de Brézé, investi du commandement de la flotte de l'Océan, réduite à vingt et un bâtiments de guerre et neuf brûlots, attaque celle d'Espagne, composée de trente-six gros galions, remporte sur elle une victoire décisive et la poursuit jusqu'à l'entrée de Cadix (1640)[1].

Les Catalans, jaloux de leurs antiques priviléges et

[1] *Documents inédits sur l'histoire de France*, Eugène Sue, *Correspondance de Sourdis*, t. II, p. 115 et 116, 118 à 132, 135 à 445 et *passim*. — Collection de Petitot, *Mémoires du cardinal de Richelieu*, t. X, p. 297 à 299 et 303 à 307. — Fournier, *Hydrographie*, p. 377 et 378.

Digitized by Google

révoltés par le despotisme d'Olivarez, se donnent à la France (1640—1641).

Le prince de Condé est nommé généralissime des armées du Languedoc, du Roussillon et de la Catalogne.

L'archevêque de Bordeaux est chargé de coopérer, avec sa flotte, aux opérations des armées de terre. Il enlève cinq vaisseaux, deux galions et une polacre dans la rade de Roses; d'autres bâtiments sont successivement poursuivis et enlevés : la flotte d'Espagne n'ose se montrer (mars 1641).

De Sourdis reçoit l'ordre réitéré de bloquer Tarragone, assiégée par l'un des corps d'armée du prince de Condé. Il n'a que quinze vaisseaux, quatre pataches et onze galères ; cependant le blocus doit s'étendre jusqu'aux ports secondaires d'où Tarragone peut être secourue. Tous les bâtiments qui s'approchent, même anglais, sont capturés; divers points, notamment les Alfaques, îles voisines de l'entrée de l'Ebre, sont enlevés. Mais vingt et une galères d'Espagne, profitant de l'attaque des Alfaques, parviennent à ravitailler Tarragone par Collioure (mars—mai 1641).

Une flotte espagnole de vingt et une galères et neuf brigantins se présente devant Tarragone : de Sourdis la repousse ; mais dix-huit vaisseaux, quatre polacres et vingt galères de Naples sont arrivés à Carthagène, où ils attendent quatorze galions de Cadix. De Sourdis propose donc de lever le blocus pour aller au-devant

Digitized by Google

de l'ennemi et prévenir sa jonction, ou de masser toute l'armée pour enlever Tarragone avant cette jonction. Ni l'un ni l'autre avis n'est écouté.

L'ennemi, supérieur en nombre, se porte devant Tarragone : de Sourdis le repousse avec des pertes sensibles (juillet 1641).

L'ennemi se présente une troisième fois avec trente-cinq vaisseaux, vingt-neuf galères et trente à quarante brigantins. De Sourdis lui livre bataille pendant quatre heures. Mais, tandis qu'il est aux prises avec les soixante-quatre bâtiments de guerre, les brigantins ont gagné l'entrée de Tarragone avec les secours attendus par les assiégés.

Dans sa relation du combat, de Sourdis dit :

« Que la perte de l'ennemi doit être infailliblement grande, attendu la quantité de coups de canon et de mousquet que nous leur avons tirés presque à bout et du grand nombre d'infanterie qu'ils avaient sur leurs vaisseaux. Les nôtres ont été aussi fort fracassés, *y ayant tel vaisseau qui a reçu jusqu'à cent coups de canon*, comme aussi il n'y a point de galère qui n'en ait reçu, et qui n'ait fait perte et de soldats et de chiourmes. »

Il eût pu ajouter, ce que sa modestie taisait, mais ce qu'un historien contemporain nous apprend : le vaisseau qui avait *reçu cent coups de canon*, c'était le sien !

« Ce fut, dit le père Fournier, le 20 d'aoust, à dix heures du matin, que Tarragone fut secourue, et le 5 septembre que monsieur de Bordeaux arriva à Toulon, sans laisser aucune dépouille à son ennemy. Le vaisseau amiral, duquel il deuala,

Digitized by Google

auoit tous ses masts et verges coupés, et le corps endommagé de plus de cent coups de canon, et tous les autres presque en mesme estat : j'en sçais un dans le bord duquel il se trouve cent six coups de canon de compte faict. Jamais possible il n'y eut combat si opiniastré et si inégal, duquel le général aye ramené tous ses vaisseaux et ses galères, sans qu'il en soit demeuré vaisseau ou galère en proye de l'ennemi, du feu ou de la mer. »

Le lendemain, un nouveau renfort a porté les forces de l'ennemi à quarante gros vaisseaux et trente-cinq galères. Contrarié par les vents, privé d'eau et dénué de munitions, de Sourdis se décide, de l'avis unanime et signé d'un conseil composé de tous ses vaillants capitaines, à se retirer enfin devant des forces doubles des siennes (20—21 août 1641)[1].

Tombé dans une disgrâce imméritée, le saint et valeureux amiral se vit remplacé par le marquis de Brézé, qui passa du commandement de la flotte de l'Océan à celui de la Méditerranée.

De Brézé rallie la flotte à Barcelone, et se met aussitôt à la poursuite de l'ennemi, sans parvenir à l'atteindre. Tandis que, rentré à Barcelone, il s'occupe de renouveler son eau et d'espalmer ses galères, l'ennemi lui est signalé au nombre de quarante-huit vaisseaux, dont deux de soixante-six, un de soixante-quatre, et les

[1] Fournier, *Hydrographie*, p. 384. — *Documents inédits sur l'histoire de France*, Eugène Sue, *Correspondance de Sourdis*, t. II, p. 485 à 502, 532, 547, 557 à 592, 594 à 598, 600 à 618, 639, 658, 675 à 680; t. III, p. 4 à 26, 42 à 57, 64 et 65.

Digitized by Google

autres de quarante à trente-six canons. Malgré un vent défavorable, la flotte française se porte au-devant de l'ennemi, lui livre deux combats à outrance, le met en fuite, et le poursuit jusqu'à la hauteur des îles Baléares (30 juin—1er juillet 1642). Après avoir, à plusieurs reprises, provoqué l'ennemi à renouveler la lutte, de Brézé arrive à Toulon avec soixante-trois vaisseaux et vingt-deux galères (septembre 1642).

Les avantages remportés par la flotte française contre celle d'Espagne furent suivis de la prise de Perpignan et de la réunion définitive du Roussillon à la France (1642)[1].

Richelieu meurt, et Louis XIII le suit bientôt dans la tombe (4 décembre 1642—14 mai 1643). En fermant les yeux, le roi et son éminent ministre ont pu contempler le littoral de la France agrandi et garni de ports ouverts aux flottes de l'État et du commerce ; de vastes arsenaux abondamment pourvus ; les divers éléments de la force navale soumis à de sages règlements ; des compagnies instituées pour trafiquer avec toutes les régions du globe ; la colonisation s'étendant des Antilles aux Florides, au Canada et jusqu'à Madagascar ; enfin ils ont pu saluer le pavillon de la France respecté sur toutes les mers.

[1] Fournier, *Hydrographie*, p. 386 à 389.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

RÈGNE DE LOUIS XIV.

(1643 — 1715.)

Louis XIV fait du grand siècle qui garde son nom une ère de l'esprit humain. La France domine le monde par le double ascendant de l'intelligence et des armes : les lettres, les sciences, les arts, fleurissent, et les chefs-d'œuvre du génie et du goût se mêlent aux trophées.

Né entre deux victoires navales, celles de Guétaria et de Gênes (1638), Louis semblait prédestiné à la prépondérance maritime à laquelle il aspire. Sous ce glorieux règne, qui dure soixante-douze ans, la marine atteint son apogée et présente trois phases distinctes.

La première s'étend de la minorité du roi à son alliance avec l'Espagne vaincue, et comprend tout le mi-

Digitized by Google

nistère de Mazarin (1643-1661); la seconde embrasse l'immense développement donné à la marine sous l'administration, pour ainsi dire héréditaire, des deux Colbert, et se termine par la victoire de Beveziers, remportée par Tourville sur les flottes réunies d'Angleterre et de Hollande (1661-1690); enfin, la troisième et dernière phase s'ouvre par le désastre de la Hougue et finit avec la guerre de la Succession, qui décide l'intime et politique alliance de la France avec l'Espagne (1692-1713).

PREMIÈRE PÉRIODE.

Pendant les premières années de la régence d'Anne d'Autriche, la guerre continentale et maritime léguée par le règne précédent se continue avec succès (1643-1648).

Condé, vainqueur à Rocroy, achève de repousser l'invasion espagnole. De Brézé, avec vingt vaisseaux, deux frégates et deux brûlots, bat la flotte d'Espagne devant Barcelone et lui enlève cinq bâtiments sur vingt-cinq dont elle se compose (août 1643)[1]. Il remporte une victoire encore plus décisive en vue de Carthagène : la flotte espagnole, plus nombreuse que la sienne, est mise en fuite après avoir perdu plusieurs bâtiments et plus de quinze cents hommes (septembre 1643). Tromp bloque Gravelines et contribue à la reddition de cette

[1] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 407.

Digitized by Google

place, assiégée par l'armée française (1644)[1]. De Brézé bloque Tarragone (1645). Avec trente-cinq vaisseaux, soixante-dix tartanes et dix galères, il se porte sur les côtes d'Italie, s'empare de plusieurs points importants et va bloquer Orbitello, déjà assiégé par terre. La flotte d'Espagne, commandée par le marquis de Pimentel, arrive au nombre de vingt-cinq gros galions, trente et une galères et quelques brûlots pour secourir la place. Après un combat de trois heures, la victoire reste à Brézé, qui est emporté par un boulet (juin 1646).

Les *heus* de Normandie, réunis à cinq vaisseaux fournis par la Hollande, bloquent Mardick, qui se rend aux Français (août 1646)[2]. Furnes et Dunkerque tombent aux mains de Condé (septembre-octobre 1646). Il ambitionne de succéder à Brézé comme surintendant des mers. Inquiète de ce vœu, la reine s'attribue la charge avec le même titre[3].

Le maréchal de la Meilleraye, avec trente-six vaisseaux, dont vingt-neuf français et sept portugais, s'empare de Piombino et de Porto-Longone (septembre-octobre 1647).

Naples se soulève contre la domination espagnole et se donne au duc de Guise, qui, se jetant dans une em-

[1] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 408.

[2] *Ibid.* p. 408, 409, 412 et 413.

[3] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 456 et 458.

Digitized by Google

barcation, traverse la flotte ennemie et va recueillir la couronne [1]. Le duc de Richelieu, nommé au commandement de la flotte, se présente pour appuyer l'audacieuse tentative de Guise. En vue de Castel-à-Mare, il livre un combat de six heures à la flotte d'Espagne, sans obtenir un résultat décisif (décembre 1647)[2].

La Hollande se retire de la lutte et fait la paix avec l'Espagne (1647-1648).

Par le traité de Westphalie, bientôt signé, le roi stipule l'agrandissement de la Suède, la reconnaissance par l'Espagne de l'indépendance des États-généraux de Hollande, et la réunion de l'Alsace à la France (1648).

La marine française, quoique réduite depuis la mort de Richelieu, a puissamment concouru aux grands résultats consacrés par le traité de Westphalie. Mais, si les flottes sont moins considérables, le commerce, la navigation et la colonisation ont déjà produit d'heureux effets et préparé les véritables éléments d'un grand établissement maritime.

Le revenu public, qui n'était que de 45 millions environ sous Louis XIII, s'est élevé à 75 millions de livres pendant les premières années de la régence [3].

[1] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, tome II, pages 413 et 414.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 247. — Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 416 à 419.

[3] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 232 et 249.

Digitized by Google

Les troubles de la Fronde éclatent et réagissent sur la force navale abandonnée (1648-1654).

« La France, dit Voltaire, n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; sa marine s'anéantissait de jour en jour [1]. »

L'Espagne profite de cet anéantissement de la marine française pour reprendre Barcelone, puis Dunkerque (1651-1652). Cependant César de Vendôme parvient à réunir huit grands navires, huit frégates, trois galères et quelques bâtiments légers. Avec ce faible armement, Vendôme repousse la flotte espagnole qui menace Bordeaux, pendant la guerre de Guyenne que dirige Condé, d'accord avec la cour de Madrid (1652) [2].

Enfin le calme succède à l'orage. Mazarin, cause ou prétexte du mécontentement général, rentre à Paris et ressaisit les rênes de l'État, qu'il n'abandonnera qu'à son dernier soupir (1653).

Une expédition de quarante vaisseaux, commandée par Vendôme, se présente à Castel-à-Mare pour appuyer les prétentions du duc de Guise sur le royaume de Naples : elle échoue (1653) [3].

Vendôme rencontre et défait près de Barcelone l'armée navale d'Espagne, supérieure en nombre. Dans cette bataille, le commandeur Paul, qui déjà s'était fait

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. II, p. 286 et 290.
[2] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 421.
[3] *Ibid.* p. 422 et 423.

Digitized by Google

un noble renom de valeur et de loyauté par ses exploits depuis le règne de Louis XIII, achève de se couvrir de gloire (1654 ou 1655)[1].

Inopinément attaqué par une division anglaise, le chevalier de Valbelle, bien qu'il n'ait qu'un vaisseau à opposer aux quatre de l'ennemi, défend héroïquement l'honneur du pavillon (1654)[2].

Malgré ce sanglant incident, la rupture est évitée; une ligue ne tardera même pas à se former entre la France et l'Angleterre.

Bloquée par les Anglais et assiégée par Turenne, la ville de Dunkerque se rend au roi; mais, aux termes du traité d'alliance, elle est remise à l'Angleterre (1658)[3].

Le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, stipulé par le traité des Pyrénées, cimente l'heureuse alliance de la France avec l'Espagne (1659).

Candie, attaquée par les Turcs, est secourue par la France (1660).

Mazarin meurt (1661).

Génie politique étendu, souple et fécond, il a su atteindre le haut but que s'était audacieusement proposé Richelieu : la France, calme et puissante, a repris son légitime ascendant sur la scène du monde.

[1] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 422. — Abbé Arnauld, *Mémoires*, p. 224.

[2] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 423.

[3] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. II, p. 295.

Digitized by Google

DEUXIEME PÉRIODE.

Louis XIV n'a pas vingt ans. Mais, déjà initié au maniement des affaires, il prend la résolution de gouverner par lui-même (1661)[1].

La première victoire navale remportée sous son règne (1643) avait été célébrée par une médaille portant : OMEN IMPERII MARITIMI (Présage de l'empire des mers). Cette légende devient le but de la politique de Louis.

Mazarin mourant avait légué au roi Colbert, dont il avait pu apprécier la fidélité, la fermeté, l'incomparable puissance de travail et les hautes lumières. Le legs est accepté, et Mazarin ne s'est pas trompé lorsqu'il a cru s'être acquitté de tous les bienfaits du roi en lui donnant un ministre tel que Colbert[2].

Nommé contrôleur général, Colbert s'applique à réformer le système financier de la France d'après des plans depuis longtemps médités et même formulés (1659-1661)[3]. Sa première pensée est de rendre Dunkerque à la France, et déjà, par la sévère économie de son administration, il a réuni les moyens de réaliser cette pensée nationale. Moyennant 5 millions de livres,

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 314.

[2] D'Audiffret, *Système financier de la France*, t. II, p. 417. — De Serviez, *Histoire de Colbert*, p. 104.

[3] Gourville, *Mémoires*, p. 323. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. II, p. 320.

Digitized by Google

Dunkerque est racheté, ainsi que les autres points occupés par les Anglais sur les côtes de Flandre, par suite de leur alliance avec la France contre l'Espagne (1662).

Pendant la campagne dite des *brouettes*, selon l'expression railleuse des courtisans, le roi préside lui-même à la réédification de la place de Dunkerque. Le port, agrandi et fortifié, pourra recevoir jusqu'à trente bâtiments de haut bord (1663) [1].

Tandis que le roi profite du calme intérieur et de la paix générale pour fortifier et embellir le royaume, des différends continus avec les puissances barbaresques donnent de fréquentes occasions d'exercer la marine. Déjà les chevaliers d'Hocquincourt, de Cruvillier, de Tourville et d'Artigny, ont armé des bâtiments à leurs frais et se sont distingués par de brillants exploits contre les Algériens et les Tunisiens (1660-1662) [2]. Le commandeur Paul, avec six vaisseaux, incendie plusieurs bâtiments sous le feu des batteries de Tunis; puis il rentre à Toulon après avoir capturé un grand nombre de corsaires et répandu la terreur sur le littoral des Régences (1661-1663) [3]. Le duc de Beaufort, avec deux vaisseaux, six galères, un brigantin, une barque longue et un brûlot, bat et détruit les corsaires algériens réunis en flotte (1663) [4]. De Beaufort reprend la

[1] Gourville, *Mém.* p. 437.—Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t II, p. 320.
[2] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 426 à 441
[3] *Ibid.* p. 441 à 447.
[4] *Ibid.* p. 447 et 448.

Digitized by Google

mer avec seize vaisseaux, plus quelques bâtiments maltais et hollandais, portant un corps d'armée de six mille hommes, et s'empare de Gigelly, près d'Alger. Mais la troupe, saisie d'une soudaine panique, abandonne la place et regagne la flotte (octobre 1664)[1]. Ayant sous ses ordres le capitaine Paul, de Beaufort détruit successivement deux flottes barbaresques près de Tunis et d'Alger (1665)[2].

Ces diverses expéditions ont réduit les Barbaresques à une inaction momentanée. Ils reprennent bientôt la mer; mais ils sont combattus à outrance par d'Hocquincourt et Tourville, qui se couvrent de gloire (1665)[3].

Les marines d'Angleterre et de Hollande sont parvenues à un tel développement, qu'un choc devient imminent. La guerre éclate entre ces deux marines, qui l'une et l'autre aspirent à la domination et au monopole des mers (1665).

Le roi a tout fait pour prévenir cette rupture. Malgré l'infériorité numérique de sa marine, il se voit obligé de soutenir la Hollande, aux termes de la ligue offensive et défensive signée avec cette république en 1662.

La marine marchande, élément de la marine royale, ne compte encore que deux mille trois cent soixante-huit

[1] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, tome II, pages 449 à 451.

[2] *Ibid.* p. 451 et 452.

[3] *Ibid.* p. 450 à 460.

Digitized by Google

bâtiments, dont seulement trois cent vingt-neuf jaugent de cent à quatre cents tonneaux.[1]

Une flotte de trente-quatre bâtiments, armée de onze cent cinquante-huit bouches à feu et montée par dix mille cinq cent cinquante-six hommes d'équipage, doit se réunir à Belle-Ile, sous le commandement du duc de Beaufort, pour de là se rendre dans la Manche, où la flotte hollandaise se portera à sa rencontre. Le pavillon de France sera le premier salué, et le commandement suprême des armées combinées appartiendra au duc de Beaufort. Mais la bataille se livre avant que la jonction ait pu s'opérer (1666). Une partie de la flotte française a dû se rendre à Lisbonne pour y être ralliée par celle venant de la Méditerranée, afin de ne se présenter dans la Manche qu'en force pour résister à une attaque probable des Anglais (1666).

La lutte se prolonge avec acharnement entre la Hollande et l'Angleterre.

La flotte française arrive enfin dans la Manche; mais, n'y trouvant plus celle de Hollande, elle est forcée de gagner Brest, non sans s'être exposée aux dangers d'une lutte inégale[2].

Dès la rupture avec l'Angleterre, les effets s'en sont

[1] Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, manuscrit de Colbert, t. I, p. 344.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 323 et 324. — Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 460 à 472. — Eugène Sue, *Histoire de la marine, etc.* pièces justificatives, t. I, p. 366 à 379.

Digitized by Google

fait sentir jusque dans les mers d'Amérique. Les Anglais, chassés de Saint-Christophe par les Français, s'emparent de l'Acadie (1666).

Pendant la campagne dite de *Lille*, cette place importante et presque toute la Flandre espagnole sont conquises par le roi (1668).

La paix de Bréda est conclue entre la France et l'Angleterre, l'Angleterre et la Hollande, enfin entre l'Angleterre et le Danemark (1668).

Colbert, déjà nommé contrôleur général des finances (1661), est parvenu à réaliser de notables améliorations; elles n'ont pas peu contribué aux rapides et importants succès de la dernière guerre. Il a rétabli l'ordre dans les finances, dilapidées par Fouquet, et les compagnies des deux Indes ont été constituées (1664-1666). Mais là ne se bornent pas ses vues; elles s'étendent à tout le système économique du royaume.

Une commission, composée des hommes les plus spéciaux et les plus éclairés, est chargée d'élaborer des projets de réforme pour toutes les branches du service.

Ces hommes, dont les noms doivent être rappelés à la gratitude publique, sont :

Le chancelier Séguier; le maréchal de Villeroy; Colbert; d'Aligre; de Lereau; de Machault; De Sève; Ménardeau; de Morangis; Poncet; Boucherat; de la Marguerie; Pussort; Voisin; Hotman; Marin; de Lamoignon; Talon; Bignon.

La législation et l'administration réformées, les fi-

Digitized by Google

nances, l'agriculture, le commerce, les lettres, les sciences et les beaux-arts, enfin toutes les facultés morales et productrices de la France, prennent un merveilleux développement.

Le commerce et la marine surtout, trop négligés par Mazarin, n'ont pas cessé d'être l'objet de l'active et prévoyante sollicitude de Colbert. Ces deux branches importantes du service, jusqu'alors rattachées au département des affaires étrangères, sont officiellement attribuées à Colbert (1669)[1].

Deux expéditions, l'une de vingt vaisseaux, portant neuf cent quatorze bouches à feu et quatre mille huit cent quarante-quatre hommes d'équipage, commandée par le duc de Beaufort; l'autre, de treize galères et trois galiotes montées par quatorze cent soixante-sept soldats et quatre mille huit cent vingt-deux forçats, embarquent sept mille cinq cents hommes de troupes à Toulon pour aller secourir Candie. La France perd de Beaufort, et Candie, après une résistance de vingt-quatre ans, tombe au pouvoir des infidèles (1668—1669)[2].

Les expéditions de 1663, 1664 et 1665, n'ayant pas complétement réduit les Barbaresques, le marquis de Martel, avec six vaisseaux, une flûte, un brûlot et une

[1] *Mémoires de Gourville*, p. 405. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, pièces justificatives, t. I, p. 281 à 286. — Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 486 à 493.

[2] Eug. Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. II, p. 80 à 83.

Digitized by Google

tartane, donne chasse aux pirates, impose un traité au bey de Tunis, et rentre à Toulon avec trois cent cinquante chrétiens délivrés de la captivité (1670)[1].

La marine hollandaise, à elle seule, est aussi forte que toutes les marines réunies de l'Europe; la France et l'Angleterre s'allient pour la réduire (1670 — 1672). Le roi franchit le Rhin et envahit la Hollande à la tête d'une armée de cent douze mille hommes.

La flotte française, aux ordres du vice-amiral d'Estrées, est de trente vaisseaux, cinq frégates et quelques brûlots. Les vaisseaux portent seize cent soixante-quatre bouches à feu et dix mille trois cent soixante-dix hommes d'équipage; on n'a pu retrouver l'indication précise des forces représentées par les autres bâtiments.

D'Estrées rallie à Portsmouth la flotte anglaise, qui compte plus de cent bâtiments, la plupart vaisseaux de ligne. Les deux flottes, réunies sous le commandement suprême du duc d'York, se portent sur les côtes de Hollande.

Ruyter commande la flotte hollandaise, forte de soixante-douze ou quatre-vingt-six vaisseaux, de trente brûlots et d'un grand nombre de barques. Après avoir habilement évité les flottes combinées, Ruyter les surprend à l'ancre à Solsbay et leur livre bataille. La valeur est égale des deux côtés et les pertes immenses (7 juin 1672). Les versions ne s'accordent ni sur le

[1] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 493 et 494.

Digitized by Google

nombre des bâtiments, ni sur les circonstances et le résultat de la journée; mais, en prévenant le débarquement de l'ennemi, Ruyter a sauvé sa patrie[1].

La lutte recommence l'année suivante avec un nouvel acharnement.

Les flottes combinées de France et d'Angleterre présentent cent cinquante voiles, sous le commandement suprême du prince Robert ou Rupert, dont quatre-vingt-un vaisseaux de ligne, parmi lesquels vingt-sept aux ordres du comte d'Estrées. La flotte hollandaise, commandée par Ruyter, Tromp et Banker, est de cent voiles, mais elle ne compte que cinquante-quatre vaisseaux de ligne.

Trois batailles consécutives sont livrées pendant cette campagne, dite de la Manche (7 et 14 juin — 21 ou 22 août 1673). Les versions sont tout aussi incertaines sur cette campagne que sur la précédente[2].

L'Angleterre se détache de la France. La France lutte donc seule et à la fois contre la Hollande, l'Espagne et

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 363 et 364. — Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 488 et 489. — Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 504 à 509. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, pièces justificatives, t. II, p. 283 à 463. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. II, p. 640 à 646.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 369 et 370. — Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 489. — Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 510. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, pièces justificatives, t. III, p. 10 à 65. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. II, p. 647 à 656.

Digitized by Google

l'Empire; elle leur imposera le mémorable traité de Nimègue (1673—1678).

La flotte hollandaise, forte de soixante-six vaisseaux, vingt-quatre flûtes, dix-huit brûlots, seize avisos, onze galiotes et cinq yachts, se montre dans la Manche; là, elle se sépare en deux escadres : l'une, aux ordres de Ruyter, tentera vainement de surprendre les possessions françaises des Indes occidentales; l'autre, montée par Tromp, longe le littoral de la France, mais, malgré l'appui qu'elle espère trouver dans les factions, elle se borne à une tentative sur Belle-Ile, d'où elle est repoussée (1674)[1].

La lutte s'étend à la Méditerranée. Les chevaliers de Valbelle et de Malavoir, avec de faibles divisions, portent trois fois secours à Messine, bloquée par une flotte espagnole. Le duc de Vivonne et d'Almeiras, lieutenant-général des armées navales, se présentent avec huit vaisseaux, une frégate, trois brûlots et un convoi, pour ravitailler la place. Cette escadre est attaquée par une flotte de vingt vaisseaux et seize galères d'Espagne. Sortie au bruit du canon, la division du chevalier de Valbelle décide la victoire malgré les forces très-supérieures de l'ennemi, et Messine se donne à la France (1674—1675).

De Vivonne, nommé maréchal de France et vice-roi de Sicile, entreprend une expédition contre Agosta,

[1] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 523 à 528.

Digitized by Google

point très-important qui pouvait servir de base aux opérations de Ruyter. Du Quesne décide du succès de cette expédition (août 1675)[1].

Avec vingt vaisseaux et six brûlots, Du Quesne bat, en vue de Messine, la flotte hollandaise, toujours commandée par Ruyter. Au rapport du chevalier de Valbelle, qui a pris une part brillante à cette victoire, la flotte hollandaise se composait de trente vaisseaux, savoir : douze grands, douze médiocres, quatre brûlots, deux flûtes et neuf galères (8 janvier 1676).

Du Quesne, qui a rallié la division d'Almeiras, remporte avec vingt-huit vaisseaux et huit brûlots, près d'Agosta, une nouvelle victoire contre Ruyter, qui, de son côté, s'était renforcé de l'escadre espagnole (22 avril 1676). Cette escadre, selon le rapport de Du Quesne, se composait de trente-neuf ou quarante voiles et neuf galères. D'Almeiras a été emporté par un boulet ; Ruyter a reçu une blessure qui sera mortelle.

A la suite de cette bataille, Du Quesne se présente devant Syracuse, où les flottes combinées de Hollande et d'Espagne s'étaient retirées.

« Nous eûmes, dit-il, le loisir de voir leur armée réduite à rester dans ce port dans le temps que nous tenions la mer, et pa-

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 393 et 394. — Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 528 à 539. — Eugène Sue, *Histoire de la marine, etc.* t. III, p. 129 à 136, 153 à 270 et *passim*.

Digitized by Google

raissions à leurs peuples, pendant qu'on les voulait persuader que nous étions défaits[1]. »

Le maréchal de Vivonne, avec vingt-huit vaisseaux, vingt-cinq galères et neuf brûlots, achève de détruire l'armée combinée d'Espagne et de Hollande, composée de vingt-sept vaisseaux, dix-neuf galères et quatre brûlots, rangés sous la protection des batteries de Palerme. Du Quesne et Gabaret commandent des divisions de la flotte de Vivonne dans cette glorieuse journée (2 juin 1676)[2].

D'Estrées reprend l'île de Cayenne, qui venait d'être surprise par les Hollandais (1676). Il se porte de la Guyane dans la mer des Antilles, et détruit l'escadre hollandaise à Tabago (1676). Dans une seconde expédition, il s'empare de Gorée, puis, renouvelant l'attaque contre Tabago, il reste maître de cette île (1677).

D'Estrées, sur le point de prendre possession de Curaçao, a la douleur de voir la plupart de ses bâtiments se perdre sur les atterrages de cette île (1678)[3].

Le comte de Châteaurenault, avec cinq vaisseaux et un brûlot, bat, sur les côtes d'Espagne, le vice-amiral

[1] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 539 à 548. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. III, p. 270 à 372.

[2] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, tome II, pages 548 à 553.

[3] Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. III, p. 381 à 406 et *passim*.

Digitized by Google

hollandais Evertzen, dont l'escadre, deux fois plus forte, compte douze vaisseaux et six brûlots (1678)[1].

Après de longs préliminaires, la glorieuse paix de Nimègue est signée entre la France et la Hollande; l'Espagne, l'Empire et la Suède y accèdent successivement (février 1678 — mars 1679)[2].

Vainqueur, arbitre et pacificateur de l'Europe, Louis XIV a vu, par le double ascendant de ses armes et de sa politique, le royaume s'accroître de la Franche-Comté, de Dunkerque et de la moitié de la Flandre[3]. L'hôtel de ville de Paris lui défère le surnom de Louis *le Grand*[4].

La France venait de triompher simultanément de la Hollande et de l'Espagne, deux puissances maritimes du premier ordre. Mais, depuis l'acte de navigation conçu par Cromwell, et rendu par le gouvernement royal restauré, la marine anglaise avait pris un rapide essor (1660 — 1678).

Toujours admirablement secondé par Colbert, le roi profite de la paix européenne pour achever de consolider son établissement maritime et pour réduire les États barbaresques, dont les armements troublent le commerce.

[1] Boismélé, *Histoire générale, etc.* t. II, p. 353 à 561 et 568. — Eugène Sue, *Histoire de la marine, etc.* t. III, p. 411 à 461.

[2] Boismélé, *Histoire générale, etc.* t. II, p. 568 à 570.

[3] Collection de Petitot, *Mémoires du chevalier Temple*, p. 308 à 317.

[4] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 400.

Digitized by Google

Du Quesne poursuit les pirates de Tripoli jusque sous les batteries de Scio, puis il dirige deux expéditions contre Alger : le dey est réduit à implorer la paix par un ambassadeur envoyé au roi à Versailles (1681—1683). Le succès de ces expéditions est dû en partie aux galiotes à bombes, récemment imaginées par Renau d'Eliçagaray, dont le nom, comme homme de mer et comme ingénieur, reste associé aux grands noms de Du Quesne et de Vauban [1].

Colbert a rétabli l'ordre dans toutes les branches de l'administration financière, et fécondé tous les germes de la production. Par des primes habilement combinées, il a encouragé et développé la marine marchande; de puissantes compagnies commerciales et coloniales ont été instituées ou réorganisées; le canal du Languedoc a mis en communication l'Océan et la Méditerranée; le régime régulier des classes s'est substitué aux violences de la presse, par laquelle la flotte se recrutait; la caisse secourable des invalides a été fondée en faveur des gens de mer; des écoles d'hydrographie et d'artillerie ont été créées; de grands arsenaux s'achèvent à Rochefort, Brest et Toulon; les ports du Havre et de Dunkerque sont fortifiés; soixante mille marins valides sont disponibles; le maréchalat est attribué à la

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 405 et 406. — Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 577 à 604. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 126 à 166. — *Biographie universelle*, notice sur Renau d'Eliçagaray, t. XXXVII, p. 325 à 327.

Digitized by Google

marine; le nombre des bâtiments de la flotte se trouve porté de trente à deux cent soixante-seize, tant à la mer qu'en construction; d'immenses approvisionnements et sept mille six cent vingt-trois bouches à feu sont répartis dans les ports militaires; enfin, des établissements coloniaux s'échelonnent systématiquement jusqu'à la presqu'île de l'Inde, et le pavillon français sillonne toutes les mers fier et respecté.

Sa tâche accomplie, Colbert meurt à soixante-quatre ans, épuisé par ses immenses travaux, mais léguant à l'avenir les mémorables ordonnances qui perpétuent la gloire de son intègre et puissante administration (6 septembre 1683)[1].

Le marquis de Seignelay succède à Colbert, son père, au département de la marine, du commerce et des colonies (septembre 1683). Mais déjà, depuis 1669, Seignelay, assuré d'obtenir le portefeuille en survivance, s'était laborieusement appliqué à l'étude des affaires, et Colbert avait trouvé le plus actif de ses collaborateurs dans ce fils, dont il appréciait la rare capacité. Jeune et ardent, Seignelay imprime une vigoureuse impulsion à son département.

De la Salle part de la Rochelle pour aller reconnaître l'embouchure du Mississipi (1684)[2].

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 411 et 412. — Arnauld, *Système maritime et politique des Européens*, p. 256 à 258. — D'Audiffret, *Système financier de la France*, t. II, p. 434 à 437.

[2] Arcère, *Histoire de la Rochelle*, t. II, p. 357.

Digitized by Google

La guerre recommence avec l'Espagne, qui s'est ménagé le concours de Gênes. Du Quesne, avec quatorze vaisseaux, dix galiotes à bombes, vingt-six tartanes, deux brûlots et huit flûtes, bombarde Gênes et opère une descente. Seignelay, qui s'est embarqué sur la galère *la Réale*, a pris part aux opérations.

La paix est signée, et le doge en personne porte la soumission de la république au roi, entouré de sa cour, à Versailles (1684—1685)[1].

D'Estrées, le premier vice-amiral promu au maréchalat, bombarde Tripoli et Tunis (1685)[2].

Se méprenant sur la véritable grandeur et sur les principes de la politique maritime de la France, Louis XIV, dès l'année 1680, avait donné l'ordre à ses amiraux d'exiger, en toute rencontre, que le pavillon espagnol s'abaissât devant celui de France.

C'était, par une regrettable contradiction, imiter les prétentions de l'Angleterre à une prétendue souveraineté des mers inconciliable avec la dignité des nations, et toujours noblement repoussée par la France elle-même. Quoi qu'il en soit, Tourville obéit en héros à un ordre injuste autant qu'impolitique. Bien que très-inférieur en forces, il attaque en vue d'Alicante le vice-

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 411 et 412. — Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 613 à 626. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 188 à 211.

[2] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 627 à 632. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 230 à 268.

Digitized by Google

amiral Papachin, et l'oblige de rendre un hommage d'abord refusé au pavillon de France (1685)[1].

Le prince d'Orange, après avoir excité toutes les défiances de l'Europe, forme la ligue d'Augsbourg contre la France, et s'empare de la couronne d'Angleterre (1687-1688).

Seignelay avait proposé d'armer quarante vaisseaux pour empêcher ce prince de passer de Hollande en Angleterre; mais cet avis fut rejeté au conseil par l'influence de Louvois, toujours plus préoccupé de la guerre continentale que des opérations maritimes[2].

La France, aux prises avec l'Europe, le Danemark excepté, soutient glorieusement cette lutte inégale et prolongée (1688-1697).

Le comte de Châteaurenault, après avoir débarqué dans la baie de Bantry des secours destinés aux Irlandais, restés fidèles à Jacques II, est attaqué par le vice-amiral Herbert. L'escadre française est de vingt-quatre vaisseaux et quatre brûlots ; celle des Anglais, de vingt-deux vaisseaux et six yachts :

« Avec cette différence, dit Châteaurenault, que les vaisseaux anglais étaient beaucoup plus gros, qu'ils avaient cinq vaisseaux de soixante-dix à quatre-vingts canons, et que leurs plus petits étaient plus gros que nos moindres. »

Le résultat de ce combat, bien qu'à l'avantage de la

[1] Boismélé, *Histoire générale, etc.* t. II, p. 632 et 633. — Eugène Sue, *Histoire de la marine, etc.* t. IV, p. 621 et 622.

[2] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 531.

Digitized by Google

flotte française, ne fut cependant pas tellement décisif que l'ennemi ne pût le contester (1689)[1].

Du Quesne-Mosnier, de la famille du grand Du Quesne, et le chevalier d'Amblimont, commandant des divisions légères, détruisent deux divisions ennemies, l'une anglaise, l'autre hollandaise, dans la mer du Nord (1689)[2].

Les armements en course, encouragés par le roi, troublent partout le commerce ennemi. Jean Bart, de Forbin, Du Casse et Duguay-Trouin, se signalent par les plus hardis, les plus glorieux exploits sur toutes les mers (1689)[3].

Malgré la vigilance des flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, qui s'élèvent à soixante-dix vaisseaux, Tourville arrive de Toulon avec seulement vingt vaisseaux et opère sa jonction avec l'escadre de Brest, commandée par Châteaurenault (août 1689). Plus ancien que Châteaurenault, Tourville prend le commandement en chef de la flotte, ayant à son bord le marquis de Seignelay, qui veut toujours, dans les grandes occasions, surveiller lui-même l'exécution de ses ordres et prendre sa part de dangers.

[1] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 641 à 646. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 317 à 325. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. III, p. 4 à 9.

[2] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 650 et 651. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 325 à 328.

[3] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 651 à 655.

Digitized by Google

Le chevalier du Méné, commandant le vaisseau *le Marquis*, de cinquante-huit canons, reçoit l'ordre d'aller reconnaître l'ennemi. Il rencontre un vaisseau d'égale force et chargé d'une mission analogue à l'égard de la flotte française. Après un brillant combat, *le Marquis* réduit son antagoniste et le traîne en triomphe à Brest (1689).

La campagne s'arrête à ce glorieux début et les flottes belligérantes désarment[1].

Louis XIV, plus résolu que jamais à rétablir la dynastie des Stuarts sur le trône d'Angleterre, continue de faire de grands sacrifices dans cette vue plus généreuse que politique. Une nouvelle expédition, commandée par le marquis d'Amfreville et composée de trente-six bâtiments, opère un débarquement en Irlande sans rencontrer aucun obstacle (mars 1690)[2].

L'armée navale réunie dans la Manche, sous le commandement de Tourville, compte soixante-dix-huit vaisseaux et présente quatre mille sept cent deux bouches à feu. En outre, vingt brûlots et quinze galères, venues de la Méditerranée, portent à cent treize bâtiments cette flotte immense. Mais elle est réduite à soixante-dix vaisseaux lorsque, divisée en trois escadres,

[1] Hoste, *l'Art des armées navales*, p. 101 à 102. — Margon, *Mémoires du maréchal de Tourville*, t. III, p. 101 à 109. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 345 à 348.

[2] Boismélé, *Histoire générale de la marine*, t. II, p. 655 et 656. — Eugène Sue, *Hist. de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 329 à 338.

Digitized by Google

elle bat, sous le cap Beveziers, et met en fuite les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, commandées par l'amiral comte Torrington, au nombre de soixante vaisseaux (10 juillet 1690).

Les versions ne s'accordent même pas sur la date de cette grande bataille. Plutôt que de chercher à apprécier par nous-même les principales circonstances et le résultat de la journée, nous croyons préférable de reproduire le rapport de Tourville, et nous continuerons de suivre cette méthode autant que l'espace pourra le permettre [1].

« A six lieues du cap Beveziers, le 11 juillet 1690.

« Monseigneur,

« Je n'ai pas le temps de vous faire le détail du combat que nous venons de rendre contre la flotte ennemie; il est impossible que j'en puisse savoir les particularités. Les ennemis avaient le vent sur nous; j'ai formé notre ligne; les Hollandais se sont trouvés à l'avant-garde, Herbert faisait le corps de bataille et le pavillon bleu anglais l'arrière-garde; M. de Châteaurenault se trouva à l'avant-garde par la disposition de notre armée, et M. le comte d'Estrées [2] à l'arrière-garde. Les Hollandais vinrent avec toute la vigueur possible sur notre avant-garde; Herbert ne voulut pas me combattre, et même ne combattit avec aucun de nos pavillons. Je combattis avec son vice-amiral et deux seconds aussi gros que lui; M. le comte

[1] Hoste, *l'Art des armées navales*, p. 281 et 282. — Margon, *Mémoires du maréchal de Tourville*, t. III, p. 115 à 164. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 354 à 369.

[2] Le comte d'Estrées, fils du maréchal.

Digitized by Google

d'Estrées combattit avec le pavillon bleu. Nous tînmes le vent si heureusement, que les Hollandais, s'étant un peu trop abandonnés, ne purent se rallier au vent avec facilité, ce qui fut cause qu'ils furent entièrement désemparés; il y eut, comptant les Anglais, douze de leurs navires rasés sans aucuns mâts. Je ne crois pas que, pour un combat donné sous le vent, on ait eu un pareil avantage. Le calme vint, ce qui fut cause qu'il n'y eut qu'un de leurs vaisseaux qui tomba entre nos mains, et qui était un hollandais de soixante-huit pièces de canon. Il est sûr que, si nous avions eu nos galères, nous prenions tous ces navires démâtés, qui mouillèrent au jusant. Le soir, le vent tourna de notre côté environ une demi-heure; s'il eût continué, il y avait dix vaisseaux hollandais de coupés. Lorsque l'armée ennemie eut mouillé, pour ne pas tomber sur nous et se conserver la marée, je m'aperçus de leurs manœuvres, quoiqu'ils eussent toutes leurs voiles, et je mouillai, avec quelques vaisseaux de mon escadre, à la portée du canon de sept ou huit vaisseaux hollandais qui étaient près de moi. Après la marée finie, ils levèrent l'ancre et se firent remorquer avec leurs chaloupes; ce sont des bâtiments plats, qui tirent peu d'eau, et par conséquent plus aisés à remorquer que les nôtres. Ils s'éloignèrent un peu de nous; nous sommes toujours en présence; le vent est toujours de leur côté. L'avant-garde, commandée par M. de Châteaurenault, soutint parfaitement bien les vaisseaux ennemis; M. le comte d'Estrées, qui était de l'arrière-garde, soutint de son côté parfaitement l'escadre bleue qui le vint attaquer; il y eut deux vaisseaux anglais de l'arrière-garde qui furent démâtés; le reste des vaisseaux fut démâté par l'avant-garde et notre corps de bataille. Vous ne doutez pas qu'après un combat de huit heures nous ne soyions fort désemparés; la plupart de nos vaisseaux n'ont plus de munitions; nous suivons cependant l'armée ennemie. Je saurai plus de particularités, dans la suite, que je vous manderai. On ne peut être plus satisfait que je ne suis de tous les capitaines : M. de Villette,

Digitized by Google

qui était le troisième ou le quatrième vaisseau de l'avant-garde, commandée par M. de Châteaurenault, a fort bien soutenu. Je suis fort content de mes deux matelots, qui étaient le marquis de Laporte et Coëtlogon; le premier a été entièrement désemparé. Il y a eu trois à quatre vaisseaux de l'arrière-garde, commandée par M. le comte d'Estrées, qui ont été fort désemparés, particulièrement Pannetié. Il y a beaucoup de nos vaisseaux qui n'ont plus de poudre. Le vaisseau ennemi se rendit à M. de Nesmond. Je trouve que les ennemis se sont parfaitement bien battus; il n'y a eu qu'Herbert et ses seconds qui n'ont pas tiré de près, et qui n'avaient choisi que des vaisseaux particuliers de l'escadre du marquis d'Amfreville. Si nous avions eu le vent, l'affaire aurait été plus complète; mais vous pouvez assurer le Roi qu'elle ne le peut avoir été davantage, les ennemis ayant le vent sur nous. Je suis fort content des chevaliers de Bouillon, d'Armagnac et de Luyne; Pimon a parfaitement bien fait son devoir et ne m'a pas été inutile. Je puis aussi rendre témoignage que j'ai été fort secouru de M. de Vauvré, par sa présence et par ses conseils. Le major-général m'a fort bien secondé en tout. Le petit Renau a eu la basque de son justaucorps emportée d'un coup de canon qui lui a passé outre les jambes en ce temps qu'il dressait un plan; il a de l'esprit, de la capacité et beaucoup de valeur, et est d'un bon conseil.

« Je suis obligé de vous dire que le sieur Truillet a fait des merveilles; il commandait les batteries : c'est le meilleur officier de France; il y aurait de la justice que vous lui envoyiez une commission de capitaine : dans une occasion comme celle-ci, cela donnerait de l'émulation aux autres officiers.

« M. de Colombe s'est parfaitement acquitté de son devoir avec les gardes qu'il commandait.

« Je suis avec beaucoup de respect, etc. [1] »

Eug. Sue, *Hist. de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 360 et 361.

Digitized by Google

Par la lettre suivante, datée du 18 juillet 1690, Tourville rendit compte au ministre des suites de la journée de Beveziers.

« Depuis notre combat, nous n'avons pas perdu les ennemis de vue, en appareillant toutes les marées. Les calmes sont cause que nous n'avons pas eu douze à quatorze vaisseaux hollandais. Comme la plupart étaient sans mâts, ils se sont tirés avec plus de facilité avec leurs chaloupes. Cependant, la nuit du 10 et du 11, ils ont été obligés de mettre le feu à deux de leurs vaisseaux, dont un est un vice-amiral de Hollande, de quatre-vingts pièces de canon, et un autre de soixante-dix. J'ai détaché des vaisseaux pour suivre un gros vaisseau hollandais à trois ponts qui, n'ayant que son mât d'avant, faisait vent arrière le long de la côte. J'en ai encore détaché d'autres pour tâcher de joindre six vaisseaux qui sont demeurés sous le vent de l'armée ennemie. Je continue à la poursuivre plus que les forces de l'équipage et les mâtures des vaisseaux ne me peuvent permettre. Ils se servent, comme nous, des marées et du vent, qui leur a toujours été favorable, pour se retirer du côté des dunes.

« Je suis persuadé que si, après ce combat, j'avais eu le vent sur eux, ç'aurait été une décision entière. Il est constant que, dans les combats qu'ils ont donnés, les Hollandais ne se sont jamais si fort engagés, ni avec tant de vigueur. Les Anglais en ont fait de même, à l'exception d'Herbert et de ses deux seconds, qui n'ont pas approché de si près que les autres. La plupart de tous les navires anglais étaient les plus forts qu'ils eussent : il m'a paru douze navires du premier rang, et les moindres de soixante pièces. Les Hollandais avaient la plupart des navires à trois ponts; je n'en ai vu que deux qui n'eussent que cinquante canons. Les uns et les autres nous ont paru parfaitement bien armés, par le grand feu qu'ils ont fait; heureusement leurs bombes et leurs boulets artificiels n'ont pas eu tout l'effet qu'ils en espéraient;

Digitized by Google

cependant il y a eu une bombe qui a emporté la poupe du *Terrible*, commandé par le sieur Pannetié, qui a été obligé de sortir de la ligne pour se raccommoder, et qui a tué beaucoup de monde. *L'Arrogant* a eu un boulet d'artifice qui avait mis le feu dans sa poupe. Un autre boulet mit encore le feu, pendant plus d'une demi-heure, au *Tonnant*, qui ne sortit pas de sa ligne et ne cessa point de combattre. Je lui envoyai une chaloupe, dans la pensée que j'avais qu'il n'y prenait pas garde.

« Le travail que nos équipages ont eu depuis qu'ils sont entrés dans la Manche ne se peut imaginer. Si les galères étaient avec moi, je pourrais tenter quelque descente : ce qui ferait un très-bon effet dans cette conjoncture, et ferait mieux connaître au peuple la défaite de leurs armées, qu'ils tâcheront de leur cacher. Vous devez être persuadé que je tirerai tout l'avantage qui se pourra de l'état où sont nos deux flottes. La passion que j'ai pour votre satisfaction me fera toujours entreprendre plus que je ne devrais, dans l'état où est l'armée, vous suppliant d'avoir plus de confiance en moi que vous ne m'en avez témoigné depuis le commencement de cette campagne, etc.[1] »

A la suite de cette victoire, remportée à la hauteur du cap Beveziers, près de Dieppe, Tourville brûle sept vaisseaux ennemis et en fait échouer quatre autres. Il se porte ensuite sur la rade de Torbay, d'où ses galères vont incendier Teignmouth ainsi que les bâtiments qui sont à l'ancre dans ce port. Enfin, il brûle encore cinq vaisseaux et rentre à Brest avec sa flotte, qui désarme (août 1690)[2].

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 394 à 397.

[2] Margon, *Mémoires du maréchal de Tourville*, t. III, p. 164 à 185.

Digitized by Google

Seignelay, épuisé par les travaux du cabinet, les fatigues de la guerre, et peut-être aussi par son ardente inimitié contre Louvois, meurt à l'âge de trente-neuf ans (3 novembre 1690). Mais, avant d'expirer, le jeune ministre a reçu la plus digne récompense qu'il pût se promettre de ses longs efforts et de ceux de son illustre père : la France a triomphé, à elle seule, de la ligue des deux grandes puissances maritimes qui prétendaient lui imposer leur domination sur les mers.

TROISIÈME PÉRIODE.

Phélipeaux, comte de Pontchartrain, a succédé au marquis de Seignelay (6 novembre 1690).

L'armée navale de l'Océan reste aux ordres de Tourville. Elle doit se composer de soixante-dix ou soixante-quinze vaisseaux et vingt et un brûlots, portant cinq mille cent trente-cinq bouches à feu et trente-deux mille huit cent quatorze hommes d'équipage. Elle a pour mission : 1° de préserver le littoral, menacé par l'ennemi; 2° d'enlever le convoi de Smyrne, estimé à plus de 30 millions; 3° de protéger le passage des secours destinés au roi Jacques.

Avec soixante à soixante-sept vaisseaux, Tourville tient la mer en présence des flottes combinées d'An-

— Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. IV, p. 369 à 379. — Stanislas de Girardin, *Notice historique sur les descentes faites aux îles Britanniques*, p. 38 et 39.

Digitized by Google

gleterre et de Hollande, qui comptent vingt à vingt-cinq vaisseaux de plus que lui; il s'empare du convoi de la Jamaïque et de quelques bâtiments de guerre; enfin il couvre le passage des troupes françaises revenant d'Irlande et rentre à Brest après une croisière de cinquante jours dans la Manche (juin — octobre 1691)[1].

Dans la Méditerranée, le vice-amiral comte d'Estrées a bombarbé successivement Oneille, Barcelone et Alicante (mars-juillet 1691)[2].

La campagne de 1691 terminée, d'immenses préparatifs sont faits pour celle qui, l'année suivante, devra décider de la prépondérance maritime de la France ou des pavillons rivaux.

La marine française possède cent dix vaisseaux de ligne et six cent quatre-vingt-dix autres bâtiments, portant quatorze mille six cent soixante-dix bouches à feu. Le personnel de la flotte est de deux mille cinq cents officiers et quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents hommes d'équipage (1692)[3].

Tandis que les armements se poursuivent avec la plus grande activité dans les ports de l'Océan et de la Méditerranée, une armée considérable se réunit sous

[1] Hoste, *l'Art des armées navales*, p. 358 et 359. — Margon, *Mémoires du maréchal de Tourville*, t. III, p. 189 à 205. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. V, p. 17 à 48.

[2] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 537. — Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, t. V, p. 48 à 59.

[3] Arnould, *Système maritime et politique des Européens*, etc. p. 258.

Digitized by Google

le commandement du maréchal de Bellefond pour envahir l'Angleterre et rétablir le roi Jacques sur le trône de ses pères[1].

La flotte de Toulon, aux ordres du comte d'Estrées, part pour rallier celle de Tourville à Brest et commencer les opérations.

Dans la prévision d'une jonction très-prochaine des deux flottes et l'espoir d'une défection de la flotte anglaise en faveur du prétendant, Louis XIV donne l'ordre à Tourville de sortir et de combattre. Tourville obéit. Il se trouve dans les eaux de l'ennemi avant d'avoir pu rallier d'Estrées. Il ne compte que quarante-quatre vaisseaux, portant trois mille cent quatorze canons et dix-neuf mille huit cent soixante hommes d'équipage.

Les flottes réunies d'Angleterre et de Hollande s'élèvent à quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux, portant six mille neuf cent quatre-vingt-quatorze bouches à feu et quarante mille six cent soixante-quinze hommes d'équipage, plus trente-sept frégates ou brûlots.

Fidèle à ses instructions, ou plutôt à l'ordre impératif du roi, Tourville, après avoir réuni un conseil, se décide à livrer la bataille. Pendant douze heures consécutives, il combat avec autant d'habileté que d'intrépidité, n'ayant que ses quarante-quatre vaisseaux contre quatre-vingt-huit des vaisseaux ennemis. Après une

[1] Collection de Petitot, *Mém. du maréchal de Berwick*, t. I, p. 371.

Digitized by Google

lutte si héroïquement inégale, Tourville se retire sans avoir perdu un seul vaisseau. Mais des accidents de mer dispersent sa flotte pendant cette glorieuse retraite. Quatorze vaisseaux, au nombre desquels se trouve *le Soleil royal,* monté par Tourville, se réfugient à la Hougue et à Cherbourg, dont la rade est ouverte. Après avoir opposé la résistance la plus opiniâtre à l'ennemi, qui les attaque avec le fer et la flamme, ces vaisseaux sont incendiés sous les yeux de la population du littoral, impuissante à les défendre (29 mai-juin 1692)[1].

Tourville, dans la dépêche suivante, du 3 juin 1692, fait le récit de ce désastre.

« L'occupation, dit Tourville, dans laquelle j'ai été depuis le jour du combat m'a empêché de vous rendre compte de ce qui s'est passé jusqu'à présent. Après avoir été assez heureux, dans la nécessité où je me suis trouvé de combattre les ennemis, avec des forces aussi inégales, qui avaient quatre-vingt-huit vaisseaux, et moi n'en ayant que quarante-quatre, de n'en perdre aucun, après un combat opiniâtre de douze heures, je fus assez malheureux, le lendemain, qu'ayant pris le parti de passer par le raz Blanchart, qui était le seul qu'il y eût à prendre pour m'éloigner des ennemis, et qui avait réussi à la plus grande partie des vaisseaux qui étaient avec moi, pour que le jusant me manquât,

[1] Hoste, *l'Art des armées navales*, p. 381 et 382. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 432 et 433. — Margon, *Mémoires du maréchal de Tourville*, t. III, p. 208 à 262. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 38 à 63 et 405 à 416. — — Collect. de Petitot, *Mém. du maréchal de Berwick*, t. I, p. 370 à 374.

Digitized by Google

ce qui m'ayant obligé de mouiller au commencement du flot, je me trouvai dans un fond qui fit chasser les ancres des vaisseaux qui étaient avec moi, et la rapidité du courant me rejeta sous le vent des ennemis. Me trouvant ainsi séparé, sans aucun espoir de pouvoir reprendre la route de Brest, ni de me tirer d'affaire en passant vers le nord, à cause du mauvais état où étaient les vaisseaux, ce qui m'aurait fait tomber indubitablement parmi les ennemis, qui n'étaient qu'à une demi-lieue de nous, et qui arrivèrent en même temps à la Hogue, je pris le parti d'y mouiller, afin d'éviter que les vaisseaux du Roi ne tombassent entre leurs mains, et d'en conserver les canons et les équipages, comme nous avons fait. J'avais devant moi l'exemple du *Soleil royal*, de l'*Admirable* et du *Triomphant*, qui avaient été obligés d'échouer à Cherbourg. N'ayant plus que ce moyen d'éviter d'être pris, je vins mouiller à la Maison-d'eau pour pouvoir échouer, et j'aurais même échoué en arrivant au coup de pleine mer, si, par les avis du roi d'Angleterre et de M. le maréchal de Bellefond, on n'eût suspendu cet échouage jusqu'au lendemain. J'ai reconnu depuis que mon premier avis était le meilleur.

« Quant à ce qui est arrivé du brûlement du corps des vaisseaux, c'était une chose inévitable, dès que nous n'avions pas de forces suffisantes pour nous défendre contre un si grand nombre d'ennemis, la flotte entière des Hollandais et des Anglais s'étant trouvée rejointe ici.

« Je n'ai manqué en cela que par une trop grande ponctualité des ordres contenus dans mon instruction et par le malheur des vents, qui, m'ayant retardé de mon côté, ont facilité en même temps la jonction des ennemis [1]. »

La journée de la Hougue avait coûté quinze vais-

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 414 à 416.

Digitized by Google

seaux à la France, perte plus que compensée par l'honneur d'une telle défaite.

Dès l'année suivante, les flottes de l'Océan et de la Méditerranée comptent quatre-vingt-quinze vaisseaux (1693).

D'Estrées contribue par mer à la reddition de Roses sur les côtes d'Espagne (9 juin).

Tourville, enfin promu à la dignité de maréchal de France, sort de Brest avec soixante et onze vaisseaux et vingt-neuf brûlots. Après avoir croisé dans les eaux de Brest, il se porte à l'entrée du détroit de Gibraltar pour intercepter un convoi de quatre cents bâtiments anglais et hollandais qui devait se rendre dans le Levant sous l'escorte du vice-amiral Rook. Il attaque cette flotte entre Lagos et Cadix, brûle quatre vaisseaux de guerre, détruit quatre-vingts bâtiments du convoi et fait éprouver à l'ennemi une perte de vingt millions (26—29 juin 1693)[1].

Dans son rapport au ministre, daté du 6 juillet 1693, Tourville rend compte du combat de Lagos en ces termes :

« Étant mouillé à Lagos, le 26 du mois passé, je fus averti par des coups de canon qui se tiraient de temps en temps du cap Saint-Vincent, que c'était une flotte ennemie; et, quelques moments après, je vis arriver une petite corvette avec un pavillon

[1] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 540. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 66 à 70 et 416 à 423. — Lédiard, *Hist. navale d'Angleterre*, t. III, p. 123 à 130.

Digitized by Google

anglais, qui passa au travers de notre armée, pour me faire connaître que c'en était une effectivement. Le sieur Desaugers vint deux heures après pour me le confirmer; mais il ne l'avait pas assez bien reconnue pour me pouvoir assurer si c'était la flotte de guerre ou la marchande. Le sieur de Mons vint, immédiatement après lui, me rapporter qu'il avait été chassé par trois de leurs vaisseaux, et qu'il y en avait eu un qui l'avait canonné; qu'il avait compté cent cinquante voiles qui formaient trois colonnes, et qu'il ne pouvait rien dire de précis sur cette flotte, sinon qu'il croyait avoir vu deux pavillons.

« A cette nouvelle, je fis tirer le coup de canon, à six heures, pour appareiller, et, après avoir levé l'ancre, je mis en panne jusqu'à onze heures; j'allumai mes fanaux et fis les signaux de la cape avec le grand hunier, et ensuite je fis servir mes voiles pour m'ôter de la rade où j'étais. Je fis encore courir du côté de l'est-sud-est pour me mettre en parage, de manière à pouvoir éviter la flotte ennemie, en cas que ce fût celle de guerre, et aussi pour me mettre sur le passage de la flotte marchande, si elle faisait route pour Cadix. Le lendemain, au petit point du jour, je tirai un coup de canon pour appeler les généraux au conseil et mis le côté en travers, ce qui fut fait dans l'instant. Il fut résolu qu'au cas que les vaisseaux de garde me fissent les signaux que ce fût l'armée ennemie, on prendrait la route du côté du détroit pour aller joindre M. le comte d'Estrées. Les généraux s'en retournèrent, et je demeurai en panne jusque sur les onze heures. Pendant tout ce temps-là, j'entendois toujours tirer des coups de canon, tant le jour que la nuit, pour m'avertir que la flotte ennemie venait. Étant occupé à observer les signaux que les vaisseaux pouvaient faire, j'en aperçus un de l'avant-garde, avec un pavillon rouge au grand mât, qui était le signal de la flotte marchande, ce qui m'obligea en même temps de forcer de voiles et de mettre le pavillon blanc au mât de misaine, et l'enseigne rouge à poupe, qui était le signal de M. Gabaret, pour chasser,

Digitized by Google

avec les vingt-deux meilleurs voiliers, pour joindre la flotte marchande. Un quart d'heure après, je fis ôter le pavillon blanc du mât de misaine, et laissai l'enseigne rouge à poupe, qui était le signal pour faire chasser toute l'armée; et une demi-heure après je fis remettre le pavillon blanc au mât d'avant, qui était le signal de M. de Gabaret, qui ne laissait pas toujours de chasser, quoique j'eusse ôté son signal, parce que j'avais laissé l'enseigne rouge à poupe pour faire chasser toute l'armée.

« La plupart de nos navires bons voiliers ne furent pas longtemps sans joindre les vaisseaux ennemis, qui venaient toujours vent arrière. Chaque capitaine ne songeait qu'à faire toute la force de voile qu'il pouvait pour joindre cette flotte. M. de Gabaret, de son côté, fit autant de voile qu'il put; mais, comme il fut proche des vaisseaux ennemis, il mit son pavillon d'ordre de bataille, pour rallier tous les vaisseaux qui chassaient devant lui. Le contretemps de ce signal empêcha que la plupart de nos navires ne fissent la même force pour joindre la tête de l'avant-garde des ennemis, qui se rallièrent à lui pour obéir à son signal. M. d'Enry fut le premier qui attaqua un vaisseau hollandais; M. Pannetié, le second qui attaqua ce même vaisseau. Après l'avoir désemparé, il alla canonner un autre vaisseau hollandais et le mit en désordre. Ces deux vaisseaux hollandais revirant de bord, M. Pannetié revira aussi : M. de Gabaret, au lieu de poursuivre les Anglais pour donner le mouvement à tous nos vaisseaux qui s'étaient ralliés à lui et à les suivre, il revira aussi avec M. Pannetié; et, comme il fut proche d'un des vaisseaux de guerre hollandais, il y en eut un qui se rendit à lui, où il envoya son fils, et donna ordre à M. Pannetié, par le sieur Rocard, d'amariner ce vaisseau, aussi bien que l'autre, qui se rendit au sieur Pannetié, qui fut surpris de ce qu'il n'ordonnait point à quelque vaisseau particulier de les amariner, pour laisser la liberté à son vaisseau, qui est de cent pièces de canon et marche parfaitement bien, de poursuivre les Anglais. Il crut que M. de Gabaret voulait

Digitized by Google

le faire; mais lui et tous les capitaines furent fort étonnés de voir qu'au lieu de les poursuivre, il mit en panne et y demeura presque toute la nuit en faisant des signaux, comme s'il avait été incommodé, et qui cependant ne signifiaient autre chose que pour rappeler sa chaloupe, qu'il avait envoyée aux vaisseaux hollandais. Cette manœuvre donna occasion aux vaisseaux hollandais de forcer de voiles et de se retirer. Il y eut deux de nos vaisseaux qui ne s'arrêtèrent point au pavillon d'ordre de bataille de M. de Gabaret; ils eurent raison, et tinrent toujours les ennemis pendant la nuit à une portée de canon. *Le Saint-Esprit* en était un, commandé par M. de Belle-Ile; et l'autre, *le Conquérant*, commandé par M. Duchalart, qui tiraient des coups de canon de temps en temps pour avertir qu'ils voyaient les ennemis; et, le lendemain, ils se tinrent encore avec eux jusqu'à neuf heures du matin et essuyèrent quelques bordées de leurs vaisseaux de guerre. Ils firent trois prises à leur vue, qui étaient un peu sous le vent à eux, sans que les ennemis se missent en état de les défendre. Voilà au juste comme la manœuvre s'est passée, qui est un contre-temps des plus fâcheux qui ait pu nous arriver, parce que, de la manière que les choses étaient disposées, il ne devait échapper aucun bâtiment ennemi. M. de Vauvré vous fera savoir leur perte, qui consiste en plus de quarante vaisseaux, qu'on a été obligé de brûler, s'étant la plupart échoués à la côte. Il vous envoie la liste de ceux qui ont été pris; je crois bien que leur perte va à vingt millions pour le moins. J'avais oublié à vous dire que le lendemain je vis M. de Gabaret sous le vent de moi; et comme je n'aperçus plus aucun des vaisseaux des ennemis, je mis le pavillon de ralliement et m'en allai à toutes voiles devant Cadix, pour tâcher de couper de leurs vaisseaux qui auraient pu se sauver pendant la nuit. A la pointe du jour du 29, j'entendis tirer des coups de canon du côté de Cadix: c'étaient deux de nos vaisseaux qui en poursuivaient deux autres des ennemis, et qui les firent échouer sous la forteresse de Saint-Sébastien.

Digitized by Google

Comme je fus arrivé à la rade, je détachai trois vaisseaux, commandés par M. Clanié, pour les faire brûler; ce qu'ils firent. Ces deux vaisseaux valaient plus de 3 millions. Cela a été confirmé par trois personnes différentes qui sont venues de Cadix les unes après les autres. M. le chevalier de Blénac brûla le second, qui était plus du côté de la tour de Saint-Pierre. Le 30, je détachai M. de Châteaurenault avec son escadre pour aller du côté du cap Spartel, pour voir si les vaisseaux de guerre n'auraient pas été de ce côté-là pour entrer dans la Méditerranée, etc.[1] »

Après le combat de Lagos, Tourville entra dans Toulon pour renouveler les approvisionnements de sa flotte.

« Il y resta, dit l'auteur de ses *Mémoires*, quelque temps avec une cour des plus brillantes, étant composée de trois à quatre mille (chiffre évidemment exagéré) officiers de marine, tous magnifiques. On peut juger par là quelle agréable confusion il y avait de soldats et de matelots : ils étaient au nombre de soixante-dix mille répandus dans la ville et aux environs[2]. »

Le capitaine Benbow avec une division navale et une machine infernale, tente vainement de détruire la ville de Saint-Malo (29 novembre 1693).

Pendant la grande lutte engagée dans les mers d'Europe depuis deux ans, les effets de la guerre s'étaient fait sentir du centre jusqu'aux extrémités de la domination des puissances belligérantes. Les Anglais, repoussés de Québec, avaient repris Saint-Christophe

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 416 à 422.

[2] Margon, *Mémoires du maréchal de Tourville*, t. III, p. 274 à 308.

Digitized by Google

(octobre — décembre 1693)[1]. Débarqués à la Martinique, les Anglais ont été repoussés avec des pertes sensibles (5 avril 1693)[2]. Les Hollandais ont pris Pondichéry (5 octobre 1693)[3].

Les armements, comparativement réduits, semblent n'avoir d'autre objet que de troubler le commerce ennemi pendant la nouvelle année qui s'ouvre (1694).

Cependant Tourville bombarde le château de Palamos en Catalogne, tandis que le maréchal de Noailles emporte la place d'assaut (7-10 juin 1694)[4].

Les flottes d'Angleterre et de Hollande prennent l'offensive sur nos côtes. Les Anglais bombardent successivement, et sans succès, Brest, Dieppe, le Havre, Dunkerque et Calais (juin — septembre 1694)[5].

Jean Bart, avec six frégates, attaque près du Texel huit vaisseaux hollandais; il en prend trois, disperse les cinq autres, et leur enlève un grand convoi de blés dont il assure l'entrée dans nos ports (19 juin 1694)[6].

[1] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 541. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 60 à 64. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. III, p. 136 à 137.

[2] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 540.

[3] *Ibid.* p. 540.

[4] *Ibid.* p. 541. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 70.

[5] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 541. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 69 à 72.— Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. III, p. 147 à 162.

[6] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique*, Ire part. p. 541.

Digitized by Google

Les établissements du Sénégal, Gorée et le fort Bourbon dans la baie de Hudson sont repris à l'Angleterre; la Jamaïque est ravagée par Du Casse (1694)[1].

Saint-Malo, Dunkerque et Calais sont de nouveau bombardés; mais le mal que les flottes alliées causent aux villes du littoral est compensé par celui que leur font éprouver sur toutes les mers nos bâtiments isolés ou réunis en légères divisions, commandées par les Nesmond, les Jean Bart, les Duguay-Trouin, les Cassard, etc. (1695)[2].

Fatiguées d'une lutte qui s'aggrave en se prolongeant, la France et l'Angleterre vont redoubler d'efforts pour se porter le dernier coup. De grands armements sont ordonnés (1695).

Pour mieux tromper la vigilance des flottes ennemies, c'est à Toulon que se prépare une formidable expédition pour renouveler une tentative en faveur du roi Jacques.

Une flotte de cinquante vaisseaux s'arme à Toulon sous le commandement du comte de Châteaurenault. De plus, quatre cents bâtiments chargés de troupes sont rassemblés dans les divers ports de l'Océan pour opérer, sous l'escorte de Nesmond et de Jean Bart, une descente à Douvres. Mais, informé du véritable but du grand armement de Toulon, Guillaume a le temps de

[1] Poncet de la Grave, *Précis histor. etc.* IIe part. p. 72 à 75. — Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*, t. I, p. 702.

[2] Poncet de la Grave, *Précis historique, etc.* IIe part. p. 75 à 79.

Digitized by Google

faire venir des secours de Hollande. Il sévit avec la dernière rigueur contre les partisans de la maison de Stuart.

La flotte de Toulon entre dans Brest, mais elle y désarme, Guillaume ayant pris des mesures qui ne laissent aucune chance au parti jacobite.

Profitant de ce désarmement, les flottes réunies d'Angleterre et de Hollande, qui s'élèvent à quatre-vingt-dix vaisseaux, cinq frégates et dix-sept brûlots, reprennent l'offensive. Elles menacent tout le littoral, depuis Brest jusqu'à l'île de Ré, sans pourtant oser faire aucune tentative sérieuse. Partout le ban et l'arrière-ban ont été levés; partout l'ennemi a dû reculer devant un système de défense combiné et dirigé par Tourville (1696) [1].

Le cours de l'année suivante est marqué par des expéditions audacieusement et habilement conduites (1697).

De Pointis, avec vingt-neuf bâtiments et six mille cinq cents hommes de débarquement, s'empare de Carthagène, malgré les formidables batteries qui font de cette place l'une des plus fortes des Indes Occidentales, et malgré la résistance prolongée de la garnison (14 avril — 2 mai 1697) [2]. D'Iberville dévaste les éta-

[1] Arcère, *Histoire de la Rochelle*, t. II, p. 358. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 79 à 84. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 78 à 82.

[2] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angle-*

Digitized by Google

blissements anglais de Terre-Neuve et s'empare de ceux de la baie d'Hudson (1697)[1]. Le comte d'Estrées, avec une escadre de neuf vaisseaux et trente galères, contribue à la reddition de Barcelonne (1697)[2]. Duguay-Trouin, après un glorieux et sanglant combat, s'empare d'une division hollandaise commandée par le vice-amiral Wassenaër, ainsi que d'une partie du convoi de Bilbao, placé sous l'escorte de cet officier général (1697)[3].

Pendant cette guerre, quatre mille deux cents bâtiments marchands anglais, dont la valeur s'élève à sept cent cinquante millions de francs, ont été pris ou détruits. L'Angleterre a vu s'élever les assurances à la prime de 90 pour 100, et son crédit ruiné[4]. La Hollande, plusieurs fois envahie par nos armées victorieuses, a plus souffert encore que l'Angleterre. Enfin la France, engagée dans cette lutte prolongée contre les grandes puissances de l'Europe, se trouvait réduite à un affreux épuisement, dont Vauban retracera le tableau dans un ouvrage qui peut être considéré comme l'inventaire du royaume à cette époque (1697)[5].

La paix est enfin signée à Ryswyk entre la France,

terre, t. II, p. 82 et 83. — Margon, *Mémoires du maréchal de Tourville*, t. III, p. 332 à 338.

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 83.

[2] Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 96.

[3] Collection de Petitot, *Mémoires de Duguay-Trouin*, p. 321 à 328.

[4] Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 85 et 86.

[5] Vauban, *Projet de dîme royale.*

Digitized by Google

l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, par la médiation de la Suède (1697).

Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, est proclamé roi à Madrid et part de Marseille pour aller recevoir la couronne des Espagnes (24 novembre — 4 décembre 1700).

Les puissances reconnaissent d'abord l'avénement du petit-fils de Louis XIV, mais seulement pour prendre le temps de se préparer à la guerre. Elles se liguent contre la France, qui, de son côté, forme une alliance offensive et défensive avec l'Espagne et le Portugal (1701). Déjà la guerre a éclaté en Italie, lorsqu'elle est déclarée à la France par la Hollande, l'Angleterre et l'empereur (1702).

Le comte de Forbin, avec une division légère, domine dans l'Adriatique. Il détruit un grand nombre de bâtiments chargés d'approvisionner l'armée impériale, bombarde Trieste et incendie le bourg de Laurano (1701 — 1702)[1].

Les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, au nombre de cinquante vaisseaux de ligne, embarquent un corps d'armée de treize mille cinq cent quatre-vingt-sept hommes, et dirigent une attaque contre Cadix, sous le commandement du vice-amiral Rook. Des galères françaises concourent efficacement à la défense de Cadix, et l'expédition se retire avec une perte d'environ deux mille hommes (1702).

[1] Collection de Petitot, *Mémoires du comte de Forbin*, t. II, p. 86 à 158.

Digitized by Google

Le comte de Châteaurenault, devenu capitaine général des armées navales de S. M. Catholique, est parvenu, avec seulement quinze vaisseaux, à faire entrer dans la rade de Vigo le riche convoi des galions du Mexique. Mais, mal protégé par les batteries de terre, et ne pouvant se défendre contre les forces trop supérieures de Rook, Châteaurenault met le feu à son vaisseau et donne l'ordre d'imiter cet exemple. Cependant plusieurs vaisseaux de son escadre tombent au pouvoir de l'ennemi (1702)[1].

Les Anglais soumettent la partie française de Saint-Christophe (1702).

La Savoie, puis le Portugal, se tournent contre la France (1703).

Avec le seul appui de l'Espagne, la France continue de lutter contre presque toute l'Europe. De Coëtlogon attaque près de Lisbonne un convoi de cent voiles escorté par cinq vaisseaux hollandais. Il capture quatre de ces vaisseaux; le cinquième est coulé (22 mai 1703). L'amiral Rook tente sans succès une descente à Belle-Ile (6 juin 1703). Le chevalier de Saint-Pol disperse et détruit en partie, au nord de l'Écosse, un convoi de deux cents voiles et capture trois des vaisseaux d'escorte (10 août 1703). Du Quesne-Mosnier incendie la ville d'Aquilée, dans le golfe Adriatique (1703). Du Casse,

[1] Eugène Sue, *Histoire de la marine au XVIIe siècle*, tome V, pages 264 à 269. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, tome III, pages 288 à 314.

Digitized by Google

après une série d'exploits dans les mers d'Amérique, revient à Saint-Domingue chargé de dépouilles (juillet 1703)[1]. Le fort de Gambie, les îles de la Providence et de Sequatey, sont enlevés aux Anglais (1703).

L'amiral Rook, après avoir débarqué à Lisbonne l'archiduc Charles, compétiteur de Philippe V à la couronne des Espagnes, opère sur les côtes du Portugal et dans la Méditerranée, puis il surprend Gibraltar (4 août 1704). D'après les diverses versions, la garnison de cette place, pourtant si importante, ne s'élevait qu'à soixante ou cent cinquante hommes au plus[2].

Après de funestes retards, le comte de Toulouse est enfin parvenu à réunir sa flotte, destinée à protéger le littoral de la France et de l'Espagne, menacé dans la Méditerranée. Il part de Toulon avec quarante-neuf vaisseaux et vingt-quatre galères, dont cinq espagnoles, pour enlever Gibraltar aux Anglais. En vue de Malaga, il livre bataille aux flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, fortes de cinquante-trois à soixante ou même soixante-cinq vaisseaux, six frégates, plusieurs galiotes à bombes et autres bâtiments (24 août 1704). L'honneur de la journée reste à la flotte française, mal-

[1] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 559. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 98 à 103. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 113 à 121. — Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*, t. II, p. 124 à 126.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. II, p. 1 et 2. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 104 et 105. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. III, p. 365 à 391.

Digitized by Google

gré la diversité des versions sur le nombre exact des forces belligérantes[1].

M. de Pointis, après plusieurs attaques tentées contre Gibraltar, en même temps assiégé par le maréchal de Tessé, se fait jour, avec cinq vaisseaux qui lui restent, à travers une flotte ennemie de vingt-trois vaisseaux, qu'il combat valeureusement (avril 1705)[2].

Le chevalier de Saint-Pol est tué en continuant ses exploits dans les mers du Nord; le comte de Forbin dans les mêmes mers, et Des Augiers, dans celles d'Afrique, livrent de beaux combats et font de riches prises avec des forces inférieures; de Chavagnac et d'Iberville opèrent des descentes à Saint-Christophe et à Névis aux Antilles (1706—1707)[3]; enfin le comte de Villars, chef d'escadre, avec trois vaisseaux, reprend Minorque par un hardi coup de main (1707)[4].

Une expédition, commandée par de Forbin, tente

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. II, p. 2. — Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 560. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 106 à 111 et 426 à 437. — Eugène Sue, *Histoire de la marine, etc.* t. V, p. 273 à 281. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. III, p. 392 à 403.

[2] Hénault, *Nouvel abrégé chronolog. etc.* p. 562. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 112 à 115. — Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. III, p. 407 à 411.

[3] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 117 à 119. — Forbin, *Mémoires*, t. II, p. 200 et 205 à 224. — Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*, t. II, p. 135 à 144.

[4] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 566.

Digitized by Google

de débarquer Jacques III en Écosse; elle rentre à Dunkerque sans avoir effectué la descente (1708)[1].

Le chevalier Parent réduit le fort de Gambie, et s'empare de l'île Saint-Thomé (1709)[2].

Une flotte anglaise de vingt-quatre vaisseaux, commandée par le chevalier John Norris, opère à Cette un débarquement, pour soutenir la révolte des protestants dans le Vivarais et les Cévennes. Le maréchal de Noailles, accouru du Roussillon, taille en pièces l'ennemi et le force à battre en retraite (juillet 1710)[3].

Du Clerc, parti de Rochefort avec cinq vaisseaux et environ mille hommes de troupes, cause beaucoup de dommages aux ennemis dans les parages du Brésil; puis il effectue une descente à Rio-Janeiro; lui et les siens sont assassinés, au mépris d'une capitulation (1710)[4].

Digne émule de Jean Bart, Duguay-Trouin s'est déjà signalé par les plus audacieux exploits, lorsqu'il forme le projet de venger Du Clerc, et de s'emparer de la capitale du vaste empire du Brésil. Pour réaliser cette généreuse et grande entreprise, Duguay-Trouin réunit, avec l'autorisation du roi, une escadre de neuf vais-

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. II, p. 24 à 26.

[2] Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*, t. II, p. 145 à 152.

[3] Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 132. — Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 575.

[4] La Landelle, *Histoire de Duguay-Trouin*, p. 291 à 294.

Digitized by Google

seaux de soixante-quatorze à quarante canons, deux frégates de trente-six, deux bâtiments de vingt-deux à vingt, et deux corsaires. Il embarque sur cette escadre quatre-vingt-dix gardes de la marine et deux mille trois cents hommes de débarquement.

Depuis la récente tentative de Du Clerc, Rio-Janeiro s'était entouré de nouvelles fortifications. En outre, la rade se trouvait défendue par une division de quatre vaisseaux et trois frégates, envoyée par le roi de Portugal.

Admirablement secondé par ses capitaines et leurs équipages, Duguay-Trouin force l'entrée du port, s'empare de l'île des Chèvres, détruit ou force l'ennemi à détruire les bâtiments de guerre qui s'étaient échoués sous les batteries; puis, avec environ trois mille trois cents hommes, marins ou soldats, il s'empare de Rio-Janeiro, qui se rachète moyennant six cent dix mille cruzades destinées à payer les frais de l'expédition (11 septembre — 4 novembre 1711). Le dommage éprouvé par les Portugais fut évalué à plus de vingt-cinq millions de livres[1].

Les Anglais sont repoussés de Québec, et le Canada est conservé à la France (septembre 1711)[2].

[1] Collection de Petitot, *Mémoires de Duguay-Trouin*, p. 402 à 432. Arcère, *Histoire de la Rochelle*, t. II, p. 360. — La Landelle, *Histoire de Duguay-Trouin*, p. 294 à 353. — Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 577 à 578.

[2] Hénault, *Nouvel abrégé chronologique, etc.* p. 577.

Digitized by Google

Cassard, déjà célèbre par de hardies attaques contre les convois et leurs escortes, part de Toulon avec une division de trois vaisseaux, trois frégates et deux petits bâtiments. Il prend possession de San-Iago, capitale des îles du Cap-Vert, rançonne Antigue et Montserrat aux Antilles, s'empare de Surinam, de Berbice et d'Essequebo dans la Guyane; et, rentré dans le golfe du Mexique, il frappe de contribution les îles de Saint-Eustache et de Curaçao (1712—1713). Cette fructueuse campagne de Cassard coûte neuf millions aux Anglais, aux Hollandais et aux Portugais[1].

Déjà, depuis quelques années, l'État est réduit aux expédients pour continuer la guerre. La cour et les grands, donnant l'exemple des sacrifices, ont envoyé leur vaisselle d'or et d'argent à l'hôtel de la Monnaie; la population vit de pain bis et d'avoine (1709). Le Gouvernement ne peut subvenir aux frais des grands armements, et favorise les expéditions isolées en cédant les bâtiments de la marine royale moyennant la remise d'un cinquième sur les prises et profits. Le seul port de Dunkerque a, pendant la guerre, armé sept cent quatre-vingt-douze bâtiments, qui ont fait un mal incalculable à l'ennemi[2].

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 135 et 136.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. II, p. 33. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 135 à 136. — Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*, p. 15 à 166, *passim*.

Digitized by Google

La paix est enfin signée à Utrecht entre la France, l'Angleterre, le Portugal, la Savoie, la Hollande et la Prusse (1713). L'empereur et les autres princes d'Allemagne accèdent à cette paix à Bade (1714).

« La paix d'Utrecht, dit de Torcy, rendit au Roi Lille et ses dépendances, Aire, Béthune et Saint-Venant. Il serait à souhaiter qu'elle n'eût pas coûté la démolition des fortifications de Dunkerque; sans cette triste condition, il était impossible de détacher l'Angleterre de ses alliés, et la paix ne se pouvait faire, si le Roi ne trouvait le moyen de rompre les liaisons de cette couronne avec autant d'ennemis de la France[1]. »

Résumons les trois grandes périodes du règne presque séculaire de Louis XIV.

La marine est presque nulle depuis les troubles de la Fronde jusqu'à la mort de Mazarin (1648—1661). Onze années se sont à peine écoulées, et la France possède une flotte de soixante vaisseaux de ligne, plus quarante frégates (1672). Neuf ans plus tard, la flotte est de cent quatre-vingt-dix-huit bâtiments de guerre à voiles, plus trente galères (1681). Avant le désastre de la Hougue, la marine royale compte cent dix vaisseaux de ligne et six cent quatre-vingt-dix autres bâtiments de tous rangs (1692). Enfin Louis le Grand, en mourant, laisse à la France quatre-vingts vaisseaux, dont, il est vrai, la moitié seulement est en état de prendre la mer sans réparation (1715).

[1] Collection de Petitot, *Mémoires de Torcy*, t. II, p. 226.

Digitized by Google

Par ces grands armements, la France a pu soutenir avec avantage la lutte contre les forces réunies des premières puissances maritimes de l'Europe. Mais les habiles ministres créateurs de cette marine formidable, Colbert et Seignelay, n'étaient plus lorsqu'il fut possible de s'en servir pour décider de la prépondérance navale de la France. Les opérations manquèrent tout à la fois d'ensemble et de suite, de prudence et de décision. Plus d'une fois il fut possible d'écraser l'ennemi ; on se borna à le forcer à la fuite. L'ennemi finit par prendre une revanche qu'il fallait prévoir.

En marine, plus encore que dans la guerre sur terre, il faut, quand on a réuni les moyens, arriver résolument au but. Les armements maritimes dont on ne tire pas parti sont une ruine pour le présent comme pour l'avenir, qu'ils épuisent : c'est la guerre sans la victoire.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

RÈGNE DE LOUIS XV.

(1715 — 1774.)

Après un règne de conquêtes et de prodiges, Louis XIV avait laissé la France épuisée, mais encore redoutée et toujours admirée. Une telle situation commandait au nouveau règne une politique à la fois pacifique, vigilante, inébranlable dans sa modération même. Il fallait laisser à la France le temps de recouvrer ses forces, mais en inspirant aux puissances la confiance par la dignité, non par la condescendance.

L'indissoluble alliance que Louis XIV se flattait d'avoir cimentée entre la France et l'Espagne fut compromise par la prétention malheureuse de Philippe V à la ré-

Digitized by Google

gence, dont le duc d'Orléans fut investi par le vœu de la nation, alors représentée par le parlement[1].

Dubois, négociateur officieux de la triple alliance formée entre la France, l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne, stipula, par l'article 4 du traité, la destruction de tous les travaux qui, à Dunkerque et à Mardick, pouvaient encore porter ombrage à l'Angleterre (1717)[2]. Surmontant les répugnances du Régent pour sa personne et sa politique, Dubois obtint, à la suite de cette négociation, le portefeuille des affaires étrangères qui ne put assouvir son ambition.

La même année vit descendre dans la tombe le cardinal, qui venait de s'élever au poste de premier ministre, et le Régent, dont le plus grand tort fut de se laisser dominer par l'astucieuse ambition de cet indigne prélat (1723)[3].

L'extrême centralisation des pouvoirs sous Louis XIV et le génie impérieux de Louvois avaient mis en crédit le système des *conseils*. Ce système, qui entrait dans les vues gouvernementales du duc de Bourgogne, fut adopté par le Régent[4].

[1] Collection de Petitot, *Mémoires secrets de Duclos*, t I, p.204 à 205. — Massillon, *Mémoires de la minorité de Louis XV*, p. 112 à 115.

[2] Faulconnier, *Descript. histor. de Dunkerque*, t. II, p. 199 à 208.

[3] Collection de Petitot, *Mémoires secrets de Duclos*, t. II, p. 12. — Massillon, *Mémoires de la minorité de Louis XV*, p. 140 à 143 et 204 à 209. — Salé, *Mémoires de Maurepas*, t. I, p. 184.

[4] Duclos, *Mémoires secrets*, t. I, p. 171. — Massillon, *Mémoires de la minorité de Louis XV*, p. 79 et 116 à 119.

Digitized by Google

Pendant les premières années de la régence, la marine, comme les autres départements ministériels, fut donc dirigée par un conseil (1715-1723). Ce conseil, présidé par le maréchal d'Estrées, se composait de trois officiers généraux de la marine et de trois intendants. Le comte de Toulouse, grand amiral, pouvait assister, à sa volonté, aux séances du conseil[1].

Pendant le long et pacifique ministère du cardinal de Fleury, l'établissement maritime fondé par Richelieu et les deux Colbert, au prix de tant d'efforts et de sacrifices, fut imprudemment sacrifié à un système d'économie aussi exagéré dans son principe que funeste par ses résultats (1724-1743)[2].

A Fleuriau, comte de Morville, qui eut un instant le portefeuille de la marine et des colonies après la suppression des conseils, succéda l'administration de Phélipeaux, comte de Maurepas, administration qui, pour le malheur de la France, dura jusqu'à la fin de la guerre de la succession autrichienne (1723-1749)[3].

Un rapport adressé au roi par le comte de Maurepas, le 3 octobre 1730, présente le tableau officiel du commerce, des colonies et de la marine à cette date. De ce document, d'un si curieux intérêt, il résulte :

[1] Massillon, *ibid.* p. 119 à 122. — Salé, *Mémoires de Maurepas.*

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 35 et 71. — Salé, *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 63. — Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 83 et 84. — *Biographie universelle*, notice sur Fleury, t. XV, p. 69.

[3] Salé, *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 213 à 221.

Digitized by Google

Qu'en 1728 le budget ordinaire de la marine avait été réduit à 9 millions et le nombre des bâtiments de la flotte fixé à cinquante-quatre, du premier au sixième rang, sans comprendre les flûtes, barques et galiotes à bombes; qu'en 1730 la flotte se composait de cinquante et un bâtiments, plus quinze flûtes, barques et galiotes à bombes; que la construction des bâtiments coûtait, selon leur rang de 100,000 à 300,000 livres, et l'entretien de chacun, de 6,000 à 14,500 livres par an; enfin, que la durée d'un vaisseau bien entretenu était alors de vingt ans au plus.

Après avoir proposé l'armement de deux frégates pour les îles du Vent, six vaisseaux pour la Méditerranée, deux vaisseaux pour Terre-Neuve et le Canada, et deux vaisseaux pour les côtes occidentales d'Afrique, le ministre ajoutait :

« Il n'est pas possible qu'avec les 9 millions que Votre Majesté veut bien donner à la marine tous les ans, elle puisse faire ces différents armements; ils suffisent seulement pour les dépenses ordinaires et indispensables; et ils sont employés,

SAVOIR :

« Pour les galères..... 1,600,000 liv.

« Pour les dépenses à faire dans les colonies, consistant aux appointements des officiers-majors et des troupes, solde du soldat et vivres pour leur subsistance et habillements, fortifications et autres dépenses qui y sont nécessaires, y com-

A REPORTER..... 1,600,000

Digitized by Google

REPORT.....	1,600,000 liv.
pris l'armement des vaisseaux qui y sont destinés tous les ans.	1,700,000
« Pour l'ordre de Saint-Louis.....	100,000
« Pour les dépenses secrètes.....	100,000
« Pour les appointements et pensions des officiers généraux et autres de la marine, et officiers de plume [1] entretenus ou réformés, et solde des troupes de la marine, y compris les gardes de la marine et du pavillon.....	2,157,157
« Pour les appointements des officiers entretenus pour le service des classes.....	91,251
« Pour les appointements des officiers mariniers, maîtres d'ouvrages et officiers de la prévôté et des hôpitaux.....	290,534
« Pour les dépenses des hôpitaux en rations, médicaments et ustensiles.....	130,000
« Et pour les loyers des magasins, bureaux, entretien de différents fanaux, entretien de jeunes Orientaux et du séminaire de Toulon.....	105,480
TOTAL...	6,596,421

« Les 2,403,579 liv. qui restent sont, pour la plus grande partie, employés à la construction, entretien et radoub des vaisseaux : et ceux que Votre Majesté a dans ses ports sont en bon état [2]. »

Tandis que l'établissement maritime de la France se

[1] Les appointements des officiers de plume ne montent qu'à 315,880 livres.

[2] Salé, *Mémoires de Maurepas*, t. III, p. 18 à 123.

Digitized by Google

trouvait ainsi réduit à cinquante-quatre bâtiments de guerre, du premier au sixième rang, l'Angleterre possédait deux cent trente-huit bâtiments, portant dix mille quatre-vingt-neuf bouches à feu et soixante-quatre mille quatorze hommes d'équipage. Parmi ces deux cent trente-huit bâtiments, on en comptait cent soixante-dix-huit du premier au sixième rang[1].

Le croirait-on? Malgré cette immense supériorité, l'Angleterre suivait encore d'un œil jaloux les armements de la France.

Fleury, trop soucieux de cette ombrageuse défiance, qui pouvait cependant le ramener au sentiment de ce qu'est toujours un pays tel que la France, continua de laisser dépérir la marine. Il crut avoir assez fait pour l'honneur de la couronne et pour le bon droit en envoyant une division navale, avec quinze cents hommes de troupes, pour soutenir à Dantzick Stanislas, dont l'élection au trône de Pologne était attaquée par la Russie et l'Empire. Le comte de La Motte, commandant de cette petite division, trouve Dantzick assiégé par trente à quarante mille Russes, et se retire à Copenhague.

Le jeune comte de Plélo, ambassadeur du roi à la cour de Danemark, s'indigne d'une prudence qui fait manquer à l'engagement, pris au nom de la France, de soutenir un prince malheureux. Plélo se met à la tête de l'expédition; il se jette avec la plus héroïque intré-

[1] Lédiard, *Histoire navale d'Angleterre*, t. III, p. 686.

Digitized by Google

pidité sur l'armée russe, et peut-être allait-il délivrer Dantzick, lorsqu'il tombe criblé de balles (1734)[1].

La mort de l'empereur Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche, ouvrit la succession à l'Empire (1740). Malgré la résistance du cardinal de Fleury, la France se voit engagée dans la guerre générale qui éclate à l'occasion de cette succession. Il meurt, laissant les forces de terre et de mer désorganisées, et la France, fidèle à l'Espagne, en lutte contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie (1743)[2].

La marine française, suppléant au nombre par le dévouement et la valeur, soutiendra héroïquement une lutte trop inégale, depuis les premières hostilités jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle (1740-1748).

Les escadres et divisions anglaises couvrent les mers, préludant à la guerre par l'insulte et la violence. D'Épinay et ses dignes lieutenants, de Pardaillan et du Tillet, dans la mer des Antilles; de Caylus, dans les eaux de Gibraltar, répondent à l'outrage par le canon (1741)[3]. Partout l'honneur du pavillon reste intact, même dans la détresse, même dans la défaite. Le vice-amiral d'Antin, avec vingt-deux vaisseaux, n'a pu pré-

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 44 à 46. — *Biographie universelle*, notice sur Plélo, t. XXXV, p. 61 et 62.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 53, 60 à 62, 64, 71 et 72.

[3] Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 206 et 207. — Léon Guérin, *Histoire maritime de France*, t. II, p. 225 à 228.

Digitized by Google

server Puerto-Belo, point important de l'isthme de Panama; mais sa présence dans ces parages arrête du moins les opérations du vice-amiral Vernon, qui juge prudent de rester sur la défensive en attendant des renforts d'Angleterre (1741)[1].

L'escadre espagnole, commandée par don José de Navarra, au nombre de seize vaisseaux, est bloquée à Toulon par les Anglais. De Court, vice-amiral, presque nonagénaire, sort avec elle n'ayant sous ses ordres que quatorze vaisseaux, quatre frégates et trois brûlots. La flotte combinée est attaquée par celle aux ordres de l'amiral Mathews, forte de quarante-cinq vaisseaux, cinq frégates et quatre brûlots. Bien qu'inférieure en nombre, bien qu'elle ait à lutter contre le vent, la flotte de France et d'Espagne force celle d'Angleterre à se retirer à Mahon, et rétablit les communications entre la Provence et le corps d'armée de don Philippe, alors maître de la Savoie (22 février 1744)[2].

De Macnémara et de Conflans, quoique inférieurs en nombre, se font abandonner par l'ennemi et sauvent les convois placés sous leur escorte (décembre 1745 — août 1746)[3].

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 190. — Salé, *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 152 à 216.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 80 à 82. — De Lage, *Campagne navale de 1744*, citée par Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 34, 35, 39, 114, 127 et 128.

[3] Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 211 et 212.

Digitized by Google

Les habitants de Boston s'emparent de Louisbourg, et l'Angleterre conçoit le projet d'enlever tout le Canada à la France (1746). Le duc d'Anville part de Brest avec une escadre de dix vaisseaux de ligne, cinq frégates et quelques bâtiments chargés de troupes pour aller secourir le Canada. Après avoir éprouvé de longs retards pendant sa traversée, il meurt de désespoir en voyant le but de l'expédition manqué (1746)[1]. De la Jonquière, chef d'escadre, est chargé de ramener en France les débris de l'expédition et le convoi du Canada. Avec deux vaisseaux de cinquante canons et deux frégates, il combat sous, le cap Finistère, les escadres réunies des amiraux Anson et Waren, fortes de quatorze vaisseaux de ligne, une frégate, un brûlot et une corvette. Après une lutte de quatre heures, la division française succombe, mais la plus grande partie du convoi échappe à l'ennemi (1747)[2].

De l'Étenduère appareille de l'île d'Aix avec huit vaisseaux et un convoi de deux cent cinquante voiles. Joint, près du cap Finistère, par vingt-trois vaisseaux anglais aux ordres de l'amiral Hawke, il soutient le combat avec intrépidité, cause de grandes pertes à l'ennemi

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 212 à 214. — Salé, *Mémoires de Maurepas*, t. I, p. 109; t. IV, p. 152, 153 et 270.

[2] Salé, *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 270 et 271. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 214 à 216.

Digitized by Google

et sauve le convoi (octobre 1747)[1]. Dubois de la Motte, après avoir livré trois combats, sauve avec le même dévoûment les convois de Saint-Domingue placés sous son escorte (1746—1747)[2].

Gènes se délivre du joug de l'Autriche; les galères de Toulon et de Marseille y jettent quatre mille cinq cents hommes. Le duc de Boufflers, traversant la flotte anglaise sur une barque, prend le commandement de la ville et force les Autrichiens à lever le siége (juin 1747)[3].

De la Bourdonnais, gouverneur des îles Bourbon et de France, arme une division de neuf bâtiments, bat celle des Anglais, puis il assiége et réduit Madras (7 juillet—21 septembre 1746)[4]. Dupleix sauve Pondichéry attaqué par une expédition considérable dirigée par l'amiral Boscawen (6 octobre 1747)[5].

Les Anglais détruisent la ville de Saint-Louis à Saint-Domingue (11 juin 1748)[6].

La France, souvent victorieuse par ses armées de

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 218 à 222.

[2] *Ibid.* t. II, p. 222 à 224.

[3] Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 213 et 214.

[4] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 257 à 258. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 226 à 230.

[5] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 260. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 231 et 232.

[6] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 233.

Digitized by Google

terre, avait toujours vainement offert la paix. La prise de Berg-op-Zoom lui livre la Hollande. Aussitôt les puissances alarmées proposent de mettre fin à la guerre. Plus généreuse qu'elles ne l'ont été à son égard, la France accède à cette demande et la paix d'Aix-la-Chapelle est signée (1748)[1].

Pendant cette guerre, dite de la succession autrichienne, malgré la funeste infériorité à laquelle la marine française avait été systématiquement réduite, l'honneur du pavillon fut vaillamment défendu sur toutes les mers, et les conquêtes coloniales de la France furent plus importantes que celles de l'Angleterre.

Quoique les maux de la guerre eussent été excessifs, la paix ne fut pas de longue durée. Les hostilités, déjà commencées au Canada, s'étendirent bientôt jusqu'aux Indes occidentales et orientales entre les Français et les Anglais, jaloux de leur domination coloniale (1748 — 1755). Ces différends s'aggravèrent par la capture de plus de trois cents bâtiments marchands, avec huit, dix ou même quinze mille matelots, d'après les diverses versions.

Après avoir en vain demandé une juste réparation d'une telle violation du droit des gens, la France se décide enfin à l'obtenir par les armes, et la guerre est déclarée à l'Angleterre (1756)[2]. L'Angleterre s'allie à

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 261 et 262.

[2] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 266 et 267. — Sainte-Croix, *His-*

Digitized by Google

la Prusse, et la France à l'Autriche; la Suède se prononce contre la Prusse (1756—1757).

A la fin de la dernière guerre il ne restait à la France, d'après Voltaire, qu'un seul vaisseau de ligne (1748)[1].

Rouillé, comte de Jouy, en succédant à Maurepas, s'était appliqué avec zèle et lumière à réédifier l'établissement maritime de la France. *L'académie de marine*, fondée à Brest, lui avait dû son institution régulière; il continua de favoriser les progrès des sciences et des arts nautiques; il rétablit l'ordre dans les diverses branches du service, et arrêta les bases de la marine que réclamait l'état militaire, politique et commercial de la France. D'après le plan de Rouillé, la France devait se créer, dans l'espace de dix ans, une flotte composée de cent onze vaisseaux de ligne, cinquante-quatre frégates, avec un nombre proportionné de petits bâtiments (1749 — 1754)[2].

Machault, digne successeur de Rouillé, parut adopter ses vues. Il demanda pour la marine soixante millions de livres de dépense annuelle; le conseil les lui

toire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre, t. II, p. 237 à 248. — Arnould, *Système maritime et politique des Européens*, p. 269. — Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 187.

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 249.

[2] *Mémoires de l'Académie des sciences*, Éloge de Rouillé, année 1761, p. 182 à 188.

— *Mémoires de l'Académie de marine*, t. I, p. ij à vj. — *Biographie universelle*, notice sur Rouillé, t. XXXIX, p. 106 et 107.

Digitized by Google

refusa. Il fit de son mieux avec les trop faibles moyens attribués à son département, et ce fut grâce à sa prévoyance que la marine ne fut pas tout à fait au dépourvu pour répondre par d'énergiques représailles aux attaques de l'Angleterre. Sur soixante-trois vaisseaux que possédait la France, quarante-cinq se trouvèrent en état de prendre la mer dès le début de la guerre (1756)[1].

Ce début fut des plus glorieux.

Le marquis de la Galissonnière, avec douze vaisseaux et cinq frégates, débarque à Minorque le maréchal de Richelieu à la tête de vingt bataillons. La citadelle du Port-Mahon, rendue pour ainsi dire imprenable par de nouvelles fortifications, est cependant emportée d'assaut, et toute l'île tombe au pouvoir de la France.

Le vice-amiral Byng, accouru trop tard au secours de Minorque, compte dix-huit bâtiments, dont treize vaisseaux en ligne. La ligne française n'est que de douze vaisseaux. Bien qu'il ait pour lui le double avantage du nombre et du vent, Byng, après une lutte de trois heures, s'éloigne laissant la victoire à la Galissonnière (20 mai 1756).

Nous reproduisons le rapport de la Galissonnière, daté du 22 mai 1756.

« Le 18 et jour suivant, dit le marquis de la Galissonnière, je me suis principalement occupé des moyens d'avoir le vent sur

[1] Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 127 et 184. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 325 à 327. — *Biographie universelle*, notice sur Machault, t. XXVI, p. 48.

Digitized by Google

les ennemis à leur arrivée ici. Mes soins, et les divers mouvements que j'ai faits à chaque changement de vent, ont été inutiles; et hier, dans le moment même que j'allais les attaquer avec cet avantage, le vent changea, et ils l'eurent sur nous. Ils en ont profité pour nous attaquer sans s'engager, et l'escadre du Roi les a reçus de façon à leur faire craindre de trop s'exposer en l'approchant davantage.

« Le combat commença par notre avant-garde, qui tira la première sur l'arrière-garde des ennemis, qui était devenue avant-garde par un mouvement qu'ils avaient fait. Notre avant-garde a été assez maltraitée; cependant les ennemis ont bientôt cessé de la combattre, parce que, suivant que nous pouvons juger de leur manœuvre, ils avaient dessein de faire leurs plus grands efforts sur notre arrière-garde; mais ils la trouvèrent si serrée, et en essuyèrent un si grand feu, qu'ils s'en éloignèrent assez promptement.

« En général, il n'y a eu aucun de leurs vaisseaux qui ait soutenu longtemps le feu des nôtres, ce qui fait espérer qu'il y en aura eu de fort incommodés; mais nous n'avons rien vu qui ne se puisse réparer. Un a perdu son petit mât de hune, et plusieurs ont paru avoir leurs voiles et leurs manœuvres en fort mauvais état.

« Le combat commença à deux heures et demie et finit à cinq heures et demie. Quand les ennemis se virent hors de la portée du canon, ils virèrent de bord. Je fis signal à l'avant-garde, qui depuis longtemps n'avait plus de vaisseaux par son travers, de virer par la contre-marche pour poursuivre les ennemis; mais ces quatre vaisseaux, entre autres *le Redoutable*, étaient hors d'état de le faire, suivant ce qu'ils m'ont fait savoir depuis. Plusieurs même, qui avaient été obligés d'arriver peu après le commencement du combat, étaient si fort sous le vent, qu'ils ne pouvaient plus exécuter mon signal d'une façon utile : ainsi les ennemis continuèrent leur bordée, qui les portait au large, et

Digitized by Google

nous la nôtre, qui nous a menés ce matin à la vue et fort proche de l'entrée de Mahon, qui est l'objet dont je dois m'occuper.

« Les ennemis étaient en tout dix-huit voiles, et nous seize; ils avaient treize vaisseaux en ligne, dont un à trois ponts, et nous douze vaisseaux. La disposition de leur escadre était singulière; le vaisseau à trois ponts était le commandant, et nous croyons que c'est M. Byng. Il faisait, dans l'ordre naturel, le troisième vaisseau de l'avant-garde; mais, dans l'ordre sous lequel ils nous ont attaqués, il était le troisième vaisseau de l'arrière-garde. L'autre pavillon, que nous estimons être M. West, était, de la même façon, le quatrième vaisseau de l'avant-garde en ordre renversé : en sorte qu'il n'y avait point de pavillon au corps de bataille, qui, pendant quelques moments, s'est trouvé vide. L'avantage du vent a permis aux Anglais de commettre ces irrégularités sans risque, et notre position demandait que nous fussions serrés comme nous l'avons été : c'est cette contenance du corps de bataille et de l'arrière-garde qui a empêché les ennemis de s'apercevoir du mauvais état de notre avant-garde, ou du moins qui les a empêchés d'en profiter, etc. »

Byng, malgré la généreuse intervention du duc de Richelieu, fut fusillé à son retour en Angleterre. Le sang du malheureux amiral couvrit la défaite que ne pouvait s'avouer l'orgueil national [1].

Dès l'année suivante, vingt vaisseaux étaient armés à Toulon et quarante dans l'Océan (1757) [2].

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XV*, p. 269 à 271. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 257 et 444 à 447. — Lumina, *Histoire de la guerre contre les Anglais*, t. I, p. 38 à 46.

[2] Lumina, *Histoire de la guerre, etc.* t. I, p. 51.

Digitized by Google

Inquiète de cet armement, l'Angleterre prend l'offensive sur les côtes de France pour détourner le coup redoutable dont elle se croit menacée chez elle. Une flotte de dix-sept vaisseaux de ligne, neuf frégates, deux galiotes à bombes et plus de cent bâtiments de transport, portant onze mille hommes de troupes, part sous le commandement de l'amiral Hawke. Cette flotte longe le littoral de la Normandie et de la Bretagne sans tenter aucun débarquement. Intimidée par la bonne contenance des troupes et des habitants, elle se borne à bombarder l'île d'Aix, bien qu'elle fût destinée à détruire les magasins de Rochefort, à ravager le pays environnant et à s'emparer de la Rochelle (1757)[1].

L'année suivante, l'amiral Hawke se présenta avec une nouvelle flotte, mais sans obtenir plus de succès (1758)[2].

Une division française, commandée par La Clue, est bloquée par une escadre anglaise dans le port de Carthagène d'Espagne. Le marquis Du Quesne, avec trois vaisseaux et deux frégates, se présente à l'entrée du port pour rallier La Clue. Enveloppé par quinze vaisseaux et deux frégates, Du Quesne est pris avec un autre

[1] Lumina, *Histoire de la guerre contre les Anglais*, t. I, p. 192 à 205. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 270 à 276. — Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 143 à 144.

[2] Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 276. — Lumina, *Histoire de la guerre contre les Anglais*, t. I, p. 205 et 206.

Digitized by Google

de ses vaisseaux, non sans avoir opposé une vive résistance aux forces si supérieures de l'ennemi (février 1758)[1].

Un troisième armement, encore plus considérable que les précédents, fut dirigé de Portsmouth contre la France. Cette flotte, commandée par l'amiral Anson, célèbre depuis son voyage autour du monde, se composait de vingt-huit vaisseaux de ligne de cent à soixante canons, quatre galiotes à bombes et cent vingt bâtiments de transport, avec un corps d'armée de vingt mille hommes. Un débarquement se fit dans la baie de Cancale, d'où les Anglais se portèrent sur Saint-Servan; mais ils furent repoussés par le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne (juin 1758)[2].

Howe, qui a remplacé Anson dans le commandement de la flotte, se porte devant Granville et le Havre sans rien entreprendre. Après être allés se renforcer dans leurs ports, les Anglais s'emparent de Cherbourg. A l'approche du maréchal de Luxembourg, ils se retirent en incendiant la ville (août 1758). Ils osent faire une nouvelle tentative sur la Bretagne. Débarqués à Saint-Brieuc, ils se portent contre Saint-Malo, qui les re-

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 263 et 264, 449 à 453.

[2] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 267 et 268. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 278 à 280. — Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 160 et 161.

Digitized by Google

pousse; et, coupés par le duc d'Aiguillon dans leur retraite, ils sont taillés en pièces à Saint-Cast (septembre 1758)[1].

Après avoir été une première fois repoussés du Canada par de Montcalm, ils finissent par rester maîtres de cette vaste contrée (1758—1759)[2]. Chassés de la Martinique, ils s'emparent de la Guadeloupe (1759)[3].

La France a vu ses escadres ou divisions et ses colonies succomber dans une lutte où la puissance et l'audace de l'ennemi s'accroissaient sans cesse par les fruits et l'ivresse de la victoire. Loin cependant de s'avouer vaincue, la France, réunissant ses forces des extrémités au centre de l'empire, tente de porter un coup au cœur même de sa puissante rivale. Les armements ont été poussés avec une extrême activité. Bientôt deux escadres sont prêtes à prendre la mer : l'une à Toulon, l'autre à Brest. De plus, trois cents bateaux plats ont été construits au Havre sur les plans de l'ingénieur Groignard.

Mais l'escadre de la Méditerranée, composée de

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 268 à 270. — Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, p. 281 à 286. — Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 161 à 163 et 188.

[2] Lumina, *Histoire de la guerre contre les Anglais*, t. I, p. 222 à 244.

[3] Poncet de la Grave, *Précis historique de la marine royale*, IIe part. p. 291 à 293.

Digitized by Google

douze vaisseaux et de trois frégates, est dispersée par une tempête en sortant du détroit de Gibraltar. La Clue, qui la commande, n'a que sept vaisseaux, lorsqu'il est enveloppé à la hauteur de Cadix par l'escadre de Boscawen, forte de quatorze vaisseaux. Le combat se prolonge pendant deux jours avec le plus grand acharnement. La Clue, ainsi que ses capitaines, notamment de Sabran, de Carné et de Rochemaure, se couvrent de gloire. Enfin la valeur cède au nombre, et, à la suite de ce combat, quatre vaisseaux réfugiés à la côte de Lagos sont brûlés par l'ennemi, malgré la neutralité du Portugal (août 1759)[1].

La flotte de l'Océan, aux ordres du maréchal de Conflans, sort de Brest pour aller dégager, sur la côte du Morbihan, les bâtiments destinés à embarquer le corps d'armée d'invasion commandé par le duc d'Aiguillon. Cette flotte se compose de vingt et un vaisseaux, quatre frégates et deux corvettes. Elle est attaquée et dispersée, au milieu d'une effroyable tempête, par trente-sept vaisseaux commandés par l'amiral Hawke. Le chef d'escadre Saint-André du Verger, tous les capitaines, notamment de Bauffremont, de Kersaint, de Sansay et de Saint-Allouarn, font des prodiges de valeur. Un seul vaisseau tombe au pouvoir de l'ennemi;

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 277 à 280, 464 à 469. — Léon Guérin, *Histoire maritime de France*, t. II, p. 317 à 321. — Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 159 et 160.

Digitized by Google

deux, dont les sabords avaient été oubliés ouverts, coulent en virant de bord ; *le Soleil-Royal*, portant le pavillon amiral, et un autre vaisseau, s'incendient ; le reste s'échoue à l'embouchure de la Vilaine ou va se réfugier à Rochefort (novembre 1759)[1].

Rodney bombarde le Havre et achève de détruire la flottille préparée dans tous les ports de l'Océan pour opérer le projet de descente en Angleterre (1759)[2].

Thurot, qui s'était déjà fait connaître par nombre d'exploits en course, avait été choisi pour concourir à ce projet de descente. Parti de Dunkerque avec cinq corsaires, il débarque en Irlande, s'empare de vive force de la ville de Carrick-Fergus, et perd la vie dans un glorieux combat livré à des forces supérieures en opérant son retour en France (1760)[3].

Après un blocus et un siége prolongés, Belle-Ile tombe au pouvoir des Anglais (avril—juin 1761)[4].

[1] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 283 à 290, 469 à 482. — Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 187. — Léon Guérin, *Histoire maritime de France*, t. II, p. 321 à 324. — *Biographie universelle*, notice sur Hawke, t. LXVI, p. 571 et 572.

[2] Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 290.

[3] Tassin, *Journal historique de la campagne du capitaine Thurot*, p. 81 à 87. — Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* t. II, p. 291 et 292. — Léon Guérin, *Histoire maritime de France*, t. II, p. 324 et 325.

[4] Sainte-Croix, *Histoire des progrès, etc.* p. 317 à 319. — Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 187 et 188.

Digitized by Google

Choiseul, parvenu au ministère, change le système d'alliances du royaume en formant le pacte de famille entre les branches de la maison de Bourbon qui règnent sur la France, l'Autriche et l'Espagne (août 1761). Par suite de ce pacte, l'Angleterre déclare la guerre à l'Espagne, dont le concours tardif n'est d'aucune utilité à la France (janvier 1762)[1].

Pendant la guerre dite *coloniale*, la France s'est vu enlever successivement Chandernagor (1757), Louisbourg (1758), Québec (1759), Pondichéry (1761) et la Martinique (1762).

Outre ces importantes colonies et les divers établissements qui s'y rattachent, la France avait à regretter un sang valeureusement versé pour sauver du moins l'honneur du pavillon, un grand nombre de prisonniers, trente-sept vaisseaux de ligne et cinquante-six frégates; enfin, ses finances s'étaient grevées de la somme énorme de 1,350,000,000 livres.

Réduite à une telle extrémité, la France subit le traité de paix de Paris (1763). Par ce traité, la France perdit tout le Canada (art. IV), la plus grande partie de la Louisiane (art. VII); la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago, aux Antilles (art. IX); tous ses établissements du Sénégal (art. X); ses plus belles possessions des Indes orientales (art. XI); Minorque fut échangée contre Belle-Ile (art. XII); enfin, la destruction

[1] Duclos, *Mémoires secrets*, t. II, p. 191.

Digitized by Google

des fortifications de Dunkerque fut stipulée (art. XIII) : stipulation rendue encore plus offensante pour l'honneur national par une convention particulière qui imposait à la France la présence d'un commissaire anglais à Dunkerque.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

RÈGNE DE LOUIS XVI.

(1774 — 1793.)

Louis XVI atteignait sa vingtième année lorsqu'il parvint au trône, et la France dut se féliciter d'avoir échappé aux orages d'une nouvelle régence (août 1754 — mai 1774). Quoique longtemps tenu à l'écart, le dauphin avait pu voir se ternir l'éclat du diadême sur le front cependant par lui toujours vénéré de son aïeul.

Doué d'une belle âme et d'un sens droit, le jeune roi s'imposa tout d'abord un double devoir. Il voulut par son exemple réformer l'esprit encore plus frivole que licencieux de la cour, et, par le choix de ses conseillers, réprimer les graves abus dont déjà se plaignait la nation.

Digitized by Google

Turgot fut son premier ministre de la marine et des colonies (juillet 1774). Mais, bientôt appelé, comme contrôleur général, à la direction des finances obérées de l'État, Turgot fut remplacé par de Sartines, qui s'était fait un renom d'habileté dans l'exercice de la difficile charge de lieutenant général de police (août 1774). Peu initié aux intérêts spéciaux et si complexes de la marine et des colonies, de Sartines s'entoura des lumières d'un conseil, composé des hommes les plus expérimentés dans chaque branche de ce service. Il s'adjoignit aussi, comme directeur général des ports et arsenaux, le chevalier de Fleurieu, officier distingué de la marine (1776).

Par le traité de 1763, l'Angleterre avait trop abusé de la victoire pour que la France n'aspirât pas à se relever à ses propres yeux et dans l'estime des nations. Une occasion solennelle s'en présenta. L'Angleterre avait entrepris la dernière guerre pour ajouter le Canada à ses immenses possessions de l'Amérique septentrionale[1]. Il se trouvait que ces mêmes possessions, lassées de sa domination, venaient de pousser un cri d'indépendance en tendant les bras vers la France.

Dans la lutte de la métropole contre ses colonies insurgées, le commerce, le littoral et le pavillon de la France avaient éprouvé plus d'une avanie restée sans réparation[2].

[1] Lumina, *Histoire de la guerre contre les Anglais*, t. I, p. 5 à 28.
[2] De Longchamps, *Histoire impartiale, etc.* t. I, p. 252 à 255.

Digitized by Google

Informé qu'un projet d'accommodement se négociait entre l'Angleterre et l'Amérique contre la maison de Bourbon, le cabinet de Versailles crut devoir enfin céder au vœu de l'opinion publique : un traité de commerce fut signé entre la France et les nouveaux États récemment constitués de l'union américaine (février 1778)[1]. C'était reconnaître l'indépendance de l'Amérique.

Un traité d'alliance fut donc en même temps signé. Mais, secrète et simplement défensive, cette alliance ne devait recevoir son effet que dans le cas d'une rupture de l'Angleterre avec la France[2]. Le rappel immédiat de l'ambassadeur d'Angleterre fut le signal de cette rupture, bientôt suivie d'un embargo prononcé par les deux gouvernements, au grand préjudice de l'une et l'autre nation (mars 1778)[3].

Depuis la dernière guerre, qui avait été si favorable à l'agrandissement colonial de l'Angleterre, le commerce et la marine de cette puissance avaient pris un immense développement. De son côté, la marine française s'était peu à peu relevée d'une funeste décadence ; mais seule elle allait de nouveau s'attaquer à l'impérieuse domination de son ancienne et puissante rivale.

[1] De Longchamps, *Histoire impartiale des événements de la dernière guerre*, p. 255, 256 et 259 à 268.

[2] *Ibid.* t. I, p. 257 et 258.—Droz, *Règne de Louis XVI*, t. I, p. 263.

[3] De Longchamps, *Histoire impartiale des événements de la dernière guerre*, t. I, p. 286.

Digitized by Google

L'Angleterre mit sur pied ses milices, s'entoura du rempart mobile de cinquante vaisseaux sous voiles, et se tint sur la défensive. La France, au contraire, prit tout d'abord une attitude offensive. Le maréchal de Broglie, investi du commandement du littoral de l'Océan, réunit sous ses ordres soixante bataillons et quarante escadrons, prêts à effectuer une descente.

Une déclaration du roi, bientôt suivie d'une ordonnance royale, avait amélioré le sort des gens de mer et complété les mesures précédemment prises pour favoriser la course (21—28 mars 1778)[1].

1778.

Le combat de *la Belle-Poule,* commandée par M. de la Clocheterie, fut le digne prélude de la guerre politique et savante qui allait se poursuivre. Sommée par *l'Aréthusa* de ranger à poupe l'amiral Keppel, *la Belle-Poule* s'y refuse et reçoit la bordée de cette frégate de force supérieure. Un combat acharné s'engage et dure cinq heures. La frégate française se fait enfin abandonner de son antagoniste et reste maîtresse du champ de bataille (17 juin 1778)[2].

Le lougre *le Coureur,* les frégates *la Licorne* et *la Pallas,* capitaines de Rosily, de Ransanne et de Gou-

[1] De Longchamps, *Histoire impartiale, etc.* t. I, p. 293.

[2] Kerguelen, *Relation des combats et des événements de la guerre maritime de 1778,* p. 27 à 29.

Digitized by Google

zillon-Bélizal, sur le même refus de rendre hommage au pavillon de l'amiral anglais, sont successivement capturés par l'escadre ennemie (juin 1778)[1].

La première, l'Angleterre a donc commencé les hostilités, et le noble cœur de Louis XVI s'en sentit soulagé[2].

Mais déjà une escadre de douze vaisseaux et quatre frégates était partie de Toulon sous les ordres du comte d'Estaing pour les mers d'Amérique (13 avril 1778)[3].

L'armée navale de l'Océan, aux ordres du comte d'Orvilliers, sort de Brest au nombre de trente-deux vaisseaux de ligne, divisés en trois escadres. Dès le lendemain, elle se trouve en vue de l'armée navale anglaise, composée de trente et un vaisseaux de ligne, six frégates, un sloop et deux brûlots. Après s'être observées pendant quatre jours, les deux armées engagent le feu en vue d'Ouessant. Cet engagement se prolonge pendant trois heures à l'avantage de l'armée navale française, qui poursuit l'ennemi sans pouvoir lui faire accepter une lutte plus décisive (27 juillet 1778)[4].

[1] Kerguelen, *Relation des combats et des événements de la guerre, etc.* p. 30 et 31.

[2] Droz, *Règne de Louis XVI*, p. 311.

[3] Le Boucher, *Histoire de la dernière guerre*, p. 61.

[4] Kerguelen, *Relation des combats et des événements de la guerre, etc.* p. 32 à 34. — De Laserre, *Essais historiques et critiques sur la marine de France*, p. 212 à 214. — De Longchamps, *Histoire impartiale des événements de la dernière guerre*, t. I, p. 363 à 382. — Leboucher, *Histoire de la dernière guerre*, p. 65 à 70.

Digitized by Google

Le rapport officiel et l'extrait suivants du journal du comte d'Orvilliers présentent l'ensemble des opérations pendant la rencontre des deux flottes.

« Brest, 29 juillet 1778.

« Monseigneur,

« Je ne puis mieux vous rendre compte des manœuvres par lesquelles j'ai tâché de remplir votre intention, en profitant de la contrariété des temps pour éloigner de la Manche l'armée de l'amiral Keppel, jusqu'au moment qu'elle a combattu contre celle du Roi que vous m'avez confiée, qu'en mettant sous vos yeux l'extrait de mon journal que je joins ici. J'ai certainement fait de mon mieux, et je désire que ce mieux ait le suffrage de Sa Majesté et le vôtre : je me flatte même qu'il aurait eu un succès bien glorieux au pavillon français, si les ennemis avaient accepté le second combat que je leur ai offert depuis deux heures après midi jusqu'à la nuit; il y a toute apparence que l'armée anglaise était bien battue, malgré le nombre supérieur de ses canons, et cela est d'autant plus probable, qu'indépendamment de ce qu'elle a refusé le combat que je lui ai offert, et après l'avoir prise au vent, elle a attendu la nuit pour se séparer de l'armée du Roi, dont les feux lui montraient la position. Mais l'amiral Keppel n'a pas voulu faire une nouvelle épreuve de notre courage. J'ignore le monde qu'il peut avoir perdu dans le combat. Je croyais même ses vaisseaux moins désemparés que les nôtres; mais, le soir, nous l'avons jugé occupé à en couvrir environ quatorze qui travaillaient à se réparer.

« Je ne connais point encore, Monseigneur, ce qu'ont perdu ou souffert les autres vaisseaux de l'armée du Roi; le temps n'a pas permis la communication. *La Bretagne,* quoiqu'elle ait essuyé le feu consécutif de vingt-trois vaisseaux, en a été quitte pour la

Digitized by Google

perte de dix hommes tués et vingt et un blessés, dans le nombre desquels est M. du Boisgueneux, garde de la marine, qui l'est grièvement, qui a eu le courage de descendre se faire panser et qui voulait remonter sur le pont. En général, je ne puis que vous faire l'éloge de la valeur et du sang-froid de tous les officiers et gardes de la marine, et vous n'avez rien à désirer du côté de la valeur et du zèle. L'équipage, en général, s'est bien conduit; nos soldats de marine, qui tous ont été mis aux canons, y ont fait des merveilles. Le détachement de Normandie a témoigné la plus grande fermeté. J'aurai l'honneur de vous envoyer, Monseigneur, la liste des morts et des blessés du vaisseau *la Bretagne*, avec celle des autres vaisseaux de l'armée; M. de Sillans y sera compris pour une contusion assez considérable au visage par l'effet d'un éclat qui l'a renversé, ainsi que M. le chevalier de Fautras, sur le gaillard de devant, mais dont l'étourdissement n'a duré qu'un instant.

« Le vaisseau a souffert dans ses voiles et ses agrès; M. du Plessis a fait changer une partie des premières et remédier aux autres. Nous connaissons quelques coups de canon dans les mâts et vergues, mais qui ne sont point inquiétants. Ce bâtiment a craché ses étoupes et un peu souffert par les hauts, mais il n'est guère possible qu'une machine de bois qui tire plus de quatorze cents coups de gros canon ne soit pas ébranlée.

« Je comptais, Monseigneur, finir le temps de ma croisière en m'entretenant dans la latitude d'Ouessant; mais, hier au soir, nous avons été dans le plus grand étonnement d'apercevoir la terre et de reconnaître l'île d'Ouessant. Cette erreur de vingt-cinq lieues en long n'est cependant pas surprenante dans une armée dont les mouvements continuels mettent un grand obstacle à la justesse de l'estime. La vue de la terre, à cinq heures du soir, m'a fait faire tenir le vent à l'armée, et c'est, sans doute, dans ce mouvement que *le Sphinx* a démâté de son mât de misaine et de son beaupré. Cet accident, la demande qu'un vaisseau, que je

Digitized by Google

crois *le Réfléchi*, a faite de relâcher, ce que j'ai appris par une corvette de la blessure de M. le comte du Chaffault, et du besoin qu'il a d'être mis à terre, la diminution de trois vaisseaux de l'armée, *l'Amphion* étant arrivé après le combat, toutes ces raisons me font prendre le parti de rentrer à Brest, d'où j'expédierai un courrier pour vous porter cette lettre, que j'ai l'honneur de vous écrire sous voiles.

« Je dois, Monseigneur, par justice et pour vous tranquilliser sur les expéditions à venir, vous rendre compte que j'ai été bien plus content de l'attention de nos capitaines, et de la précision de leurs manœuvres dans la journée du combat, que dans les autres qui l'ont précédée.

« Je suis, etc. »

« Lundi 27.

RELATION DU COMBAT.

« A quatre heures du matin, le vent à ouest, avec apparence de temps favorable, les ennemis étant à est-nord-est quart-est environ deux lieues et demie de distance, j'ai fait faire le signal à l'armée du Roi de se rallier dans l'ordre de bataille naturel. L'armée anglaise tenant toujours les amures à basbord, mais observant qu'elle élevait son arrière-garde au vent, et voulant m'assurer de son intention, en même temps m'approcher plus près d'elle, à neuf heures j'ai fait revirer l'armée lof pour lof par la contre-marche. Ce mouvement a été très-long et m'a fait perdre au vent un peu plus que je ne l'avais pensé. A peine l'armée a-t-elle été formée dans l'ordre de bataille, que j'ai été confirmé et ai vu clairement que le dessein de l'amiral Keppel était de frapper sur mon arrière-garde et de prolonger ma ligne au même bord. Alors j'ai fait virer toute l'armée ensemble, avec ordre de se former dans l'ordre de bataille renversé. Par là je me suis mis à même de rompre son dessein, de porter du secours à monseigneur le duc de Chartres, et de prendre sur l'amiral Kep-

Digitized by Google

pel la position qu'il voulait prendre sur moi. L'armée du Roi s'est mise en bon ordre sur cette ligne à dix quarts largue, et, lorsque la tête des ennemis s'est présentée pour combattre par derrière l'escadre bleue, elle l'a trouvée à l'autre bord en bataille comme en réserve pour le moment, et les escadres blanche et blanche et bleue courant à dix quarts largue et trop serrés au bord opposé pour pouvoir entreprendre de les traverser. L'amiral Keppel a donc pris alors le parti de forcer et de prolonger l'armée française, et de combattre à bord opposé. Conséquemment le feu a commencé à l'escadre bleue, qui faisait notre avant-garde, et a successivement continué dans toute la ligne, de sorte que chaque vaisseau français a donné sa bordée et a reçu celle de chaque vaisseau ennemi. Le feu a été vif de part et d'autre; celui de l'armée du Roi m'a paru néanmoins mieux servi que celui de l'armée anglaise, mais la position de cette dernière sous le vent était plus avantageuse pour pointer les canons et servir la première batterie. Voulant toujours la priver de cet avantage, j'ai fait signal à l'escadre bleue d'arriver par un mouvement successif, et ensuite à toute l'armée de se ranger à l'ordre de bataille, l'amure à stribord. Ce mouvement, qui, dans la suite, a été très-bien exécuté, a cependant été trop retardé pour pouvoir suivre le serre-file et prolonger sous le vent, de queue à tête, l'armée anglaise, comme je me l'étais proposé. Il n'est pas extraordinaire que ce mouvement, qui était du moment et que l'occasion a fait naître, n'ait pas été parfaitement saisi dans le premier moment. Mais monseigneur le duc de Chartres ayant pris la tête de la ligne, ce prince admirable est venu me passer à poupe pour me demander mon intention. Je lui ai répondu qu'elle était de continuer l'ordre de bataille renversé, en passant sous le vent de l'ennemi pour lui ôter l'avantage de sa position, ce qui a été promptement exécuté. Cette évolution a arrêté l'amiral Keppel, dont l'armée avait déjà reviré vent devant par la contre-marche et se portait sur la queue de notre armée en courant en ligne à

Digitized by Google

dix quarts largue. Cet amiral, ayant rencontré notre armée en bataille et opposée à sa route, a été forcé à un mouvement rétrograde. Il a profité de sa position au vent de l'armée du Roi pour rallier la sienne à l'ordre de bataille stribord, qu'il est parvenu à former avec le temps. L'armée du Roi lui a toujours présenté le combat dans le meilleur ordre, sous le vent, depuis deux heures après midi jusqu'au lendemain; mais cet amiral n'a pas jugé à propos de l'accepter, et il a profité de l'obscurité de la nuit pour faire sa retraite, en cachant ses feux, quoique l'armée du Roi ait conservé les siens pour lui marquer sa position. »

Arrivé sur les côtes d'Amérique, d'Estaing, de concert avec le général Sullivan, dirige une attaque contre les Anglais à Rhode-Island. Déjà il a forcé le passage de New-Port et canonné cette place, lorsque l'escadre de lord Howe se présente pour la secourir. D'Estaing se porte à la rencontre de l'amiral anglais; mais une tempête sépare les deux escadres (août 1778)[1]. Après avoir réparé à Boston ses avaries, d'Estaing se rend dans l'archipel des Antilles.

Le capitaine de vaisseau Tronjoly, avec une division de dix vaisseaux, deux frégates et deux bâtiments marchands armés en guerre, combat l'escadre du commodore Vernon dans les mers de l'Inde (10 août 1778). *La Sartines,* l'une de ces frégates, commandée par le lieutenant de vaisseau du Chayla, est prise par l'ennemi à la suite de ce combat.

Le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique,

[1] De Longchamps, *Histoire impartiale des événements de la dernière guerre*, t. I, p. 421 à 424.

Digitized by Google

de Kersaint, Kéroullas de Cahors, d'Amblimont et de avec trois frégates, deux corvettes et dix-huit cents hommes de troupes, s'empare de la Dominique (7 septembre 1778)[1]. Les îles Saint-Pierre et Miquelon sont prises par les Anglais (14 septembre 1778).

Après une résistance prolongée, M. de Bellecombe, gouverneur de Pondichéry, se rend au commodore Vernon (18 octobre 1778)[2].

Le comte de Ligonidès, commandant le vaisseau *le Triton*, soutient, près du cap Finistère, un combat acharné contre un vaisseau et une frégate, qu'il met en fuite (20 octobre 1778).

L'île Sainte-Lucie est prise par le major général Grant, à la tête de dix régiments, soutenus par le feu d'une escadre de sept vaisseaux (17 novembre 1778). Parti de la Martinique avec dix-neuf vaisseaux, cinq frégates et quatre corvettes, portant quatre mille cinq cents hommes de troupes et mille volontaires, le comte d'Estaing tente sans succès de reprendre Sainte-Lucie (18 décembre 1778)[3].

Pendant cette première année de la guerre, MM. de la Poype-Vertrieux, de Boves, Nielly, Le Gardeur de Tilly, de Beaumont, de la Jaille, Trogoff de Kerlessy,

[1] De Longchamps, *Histoire impartiale des événements de la dernière guerre*, t. I, p. 448 à 453.

[2] *Ibid.* t. II, p. 46 à 57.

[3] *Ibid.* t. II, p. 6 à 11. — *Extrait du journal d'un officier de l'escadre de M. le comte d'Estaing*, p. 60 à 84.

Digitized by Google

la Touche-Tréville soutiennent l'honneur du pavillon en des rencontres particulières (août — décembre 1778)[1].

1779.

Le chevalier de Kergariou, commandant *la Diane*, après avoir combattu une division anglaise d'un vaisseau et trois frégates, abandonne son bâtiment, avec les malades et les blessés, et se sauve avec le reste de son équipage à Cancale (13 mai 1779).

M. de la Galissonnière, commandant la frégate *la Blanche*, de cinquante canons, combat le vaisseau *le Japiter*, aussi de cinquante, le force à la retraite, et lui reprend un bâtiment qu'il venait d'amariner (21 mai 1779).

Le chevalier de Pontevez, commandant la frégate *la Résolae*, s'empare du fort de Succondée, sur la côte occidentale d'Afrique (24 mai 1779).

Le comte d'Estaing charge le chevalier Trolong du Rumain de diriger une expédition contre Saint-Vincent. Cette expédition se compose d'une frégate, deux corvettes, un brick et une goëlette, de quelques troupes et d'un corps de volontaires créoles commandé par M. de Canonge. L'île est enlevée, ainsi que deux bâtiments ennemis (16 juin 1779)[2].

[1] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 28 à 54.

[2] *Extrait du journal d'un officier de l'escadre de M. le comte d'Estaing*,

Digitized by Google

L'Espagne se prononce enfin, mais trop tardivement dans son propre intérêt, contre l'Angleterre, qui persiste à refuser toute satisfaction à ses justes griefs (16 juin 1779)[1].

Les armées navales de France et d'Espagne ont opéré leur jonction sous les ordres du comte d'Orvilliers (25 juin 1779). Les deux armées présentent en ligne soixante-six vaisseaux; elles chassent l'armée anglaise, commandée par l'amiral Hardy et composée de trente-sept vaisseaux, puis elles menacent les côtes d'Angleterre, d'où elles ne se retirent que contraintes par la tempête, la disette et une épidémie (10 septembre 1779)[2].

Le comte d'Estaing se présente avec vingt-quatre vaisseaux devant la Grenade. Un débarquement s'opère. D'Estaing marche en tête des troupes commandées par le vicomte de Noailles, les comtes Édouard et Arthur de Dillon et le comte de Pont-de-Vaux. L'île se rend; la garnison est prisonnière; cent deux pièces de canon et seize mortiers tombent au pouvoir des vainqueurs (4 juillet 1779)[3]. Le lendemain, l'amiral Byron se présente en vue de l'île avec dix-neuf vaisseaux. D'Estaing

p. 91 à 96. — Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 55 à 78.

[1] De Longchamps, *Histoire impartiale de la dernière guerre*, t. II, p. 171 à 174.

[2] *Ibid.* p. 62, 178 à 184, 197 à 206 et 223 à 230. — De Laserre, *Essais historiques et critiques sur la marine de France*, p. 215 à 217.

[3] De Longchamps, *Histoire impartiale de la dernière guerre*, t. II, p. 96 à 103.

Digitized by Google

l'attaque, le force à s'éloigner et reste maître de Saint-Vincent (5 juillet 1779)[1].

Le chevalier de Marigny, commandant la frégate *la Junon*, engage un combat avec le vaisseau anglais *l'Ardent*. Secondée par la frégate *la Gentille*, capitaine de Mengaud de la Haye, *la Junon* amarine le vaisseau ennemi (17 août 1779).

Le célèbre capitaine américain Paul Jones, commandant la frégate *le Bonhomme-Richard*, enlève à l'abordage *le Sérapis*, vaisseau anglais de quarante-quatre canons (24 septembre 1779).

La Surveillante, dont le nom allait être glorieusement identifié avec celui de du Couëdic, son capitaine, croisait à la hauteur d'Ouessant avec le cutter *l'Expédition*. La frégate anglaise *Québec*, capitaine Farmer, et le cutter *Rambler* engagent le combat. Bien que de force inférieure, *la Surveillante* est sur le point de réduire son antagoniste, lorsque celle-ci prend feu et saute. Les débris de l'équipage de la frégate anglaise sont accueillis sur *la Surveillante* et conduits à Brest avec tous les honneurs dus au courage malheureux (7 octobre 1779)[2].

Le comte d'Estaing attaque avec valeur, mais sans succès, Savannah, dont les Anglais avaient fait le centre de leurs opérations dans la Géorgie et dans les deux

[1] *Extrait du journal d'un officier de l'escadre, etc.* p. 105 à 117. — Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 82 à 91.

[2] De Lostanges, *Relation du combat de* la Surveillante. — Kerguelen, *Relation des combats et des événements*, p. 78 à 105.

Digitized by Google

Carolines (9 octobre 1779)[1]. Omao, ville espagnole située dans la baie de Honduras, tombe au pouvoir des Anglais (1779).

Le capitaine de vaisseau Leroi de la Grange, commandant *le Héros*, tente vainement de reprendre aux Anglais l'île de Gorée (15 novembre 1779).

Le comte de la Motte-Picquet, à l'ancre dans la rade du Fort-Royal, aperçoit une frégate près d'être capturée avec le convoi qu'elle escorte. Cette frégate est *l'Aurore*, capitaine de Flotte; elle se multiplie pour préserver les bâtiments placés sous son pavillon, et combat un vaisseau. Avec seulement trois vaisseaux, de la Motte-Picquet se jette au milieu de l'escadre ennemie, forte de douze ou quatorze vaisseaux, dégage ainsi *l'Aurore* et le convoi menacés, puis il rentre dans la rade du Fort-Royal aux acclamations de la foule (18 décembre 1779)[2].

Outre les diverses opérations dont nous avons tâché de résumer l'ensemble, un grand nombre de combats particuliers furent livrés avec honneur pour le pavillon pendant cette seconde année de la guerre. L'espace ne nous permettant pas de donner même la simple énumération de tous ces combats, nous nous faisons du moins un devoir de rappeler les noms des valeureux officiers dont un jour, nous l'espérons, nous pourrons

[1] *Extrait du journal d'un officier de l'escadre, etc.* p. 127 à 150.

[2] Kerguelen, *Relation des combats et des événements de la guerre, etc.* p. 110 à 112.

Digitized by Google

exposer tous les titres à la gratitude nationale. Nous faisons suivre ces noms de l'indication de la page de l'ouvrage souvent cité de Kerguelen où il en est question.

De Grenier (56), de Kergariou (57), de Tavade (59), Le Gardeur de Tilly (64), Fabre (65), de la Rigaudière (66), de Kerguelen (66), de Montecler (68), du Couëdic (68), de la Bretonnière (68), de la Mugny-Tromelin (69), Blanchard (69), de Marin (69), d'Albert Saint-Hippolyte (70), de la Hage (70), de Villages (70), de la Touche (73), de Capellis (75), Condé (78), Varage (79), de Monguyot (79), de la Roque-Dourdan (80), de Cardaillac (92), Amé de la Laune (93), de la Bourdonnaye (93), de Flotte (93), de Durfort (94), de Roquefeuille (97), de Bonneval (98), Dubois (98), Lanzan (99), Cottineau de Kerloguen (104), d'Albert de Rioms (101), de Closnard (102), de la Pérouse (105), Mallevaut (110).

1780.

L'Angleterre, inquiète des résultats d'une lutte si contestée, a fait les plus grands efforts pour accroître sa flotte, qui compte, au commencement de cette année, trois cent quatre bâtiments, dont quatre-vingt-neuf vaisseaux de ligne, treize de cinquante canons, et quatre-vingt-dix-neuf frégates. Malgré ces efforts, les chances continuent d'être balancées entre les deux pavillons. Il est vrai que les forces navales de l'Espagne

Digitized by Google

opèrent de concert avec celles de France, soit pour paralyser, soit pour combattre l'ennemi.

Don Juan de Langara, dont l'escadre est réduite à seulement huit vaisseaux, combat glorieusement, sous le cap Sainte-Marie, celle d'Angleterre, aux ordres de l'amiral Rodney (18 janvier)[1].

Le vaisseau *le Protée,* commandé par le capitaine de vaisseau Duchilleau de la Roche, est pris par l'escadre de l'amiral Digby, composée de cinq vaisseaux (23 février).

Après avoir soutenu avec quatre vaisseaux un combat prolongé contre l'escadre de l'amiral Piter-Parker, de la Motte-Picquet parvient à faire entrer un convoi considérable au Cap-Français (17 avril)[2].

Le comte de Guichen, avec vingt-deux vaisseaux, attaque près de la Dominique l'amiral Rodney, lui fait beaucoup de mal et le force à prendre chasse, bien qu'il ait vingt vaisseaux à lui opposer (17 avril). Par ce combat, un immense convoi parti du Fort-Royal a pu éviter l'ennemi et gagner Saint-Domingue, sa destination[3]. Renforcé d'une division de cinq frégates, de Guichen rejoint l'amiral Rodney devant Sainte-Lucie, et lui livre deux nouveaux combats en conservant toujours l'avantage (15, 19 et 20 mai)[4].

[1] De Longchamps, *Histoire impartiale, etc.* t. II, p. 336 à 339.
[2] Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 116 à 118.
[3] *Ibid.* p. 118 à 125.
[4] *Ibid.* p. 126 à 134.

Digitized by Google

Le capitaine Royer, commandant *le Rohan-Soubise*, *le Robecq* et *le Calonne*, frégates de vingt-huit canons armées en course, avait attaqué, sous le cap Flamborough, un convoi anglais. Quatre frégates, chacune de trente à trente-six canons, laissent aussitôt arriver sur ces trois corsaires. Royer, avec sa seule frégate, soutient le premier choc; puis, secondé par ses conserves, il force l'ennemi à l'abandonner (30 avril)[1].

La frégate *la Capricieuse*, commandée par le lieutenant de vaisseau Le Breton de Ranzanne, puis par le lieutenant de frégate de Cherval, soutient un combat acharné de quatre heures contre *la Prudente* et *la Licorne*, frégates anglaises de vingt-huit et de vingt-six canons (5 juillet)[2].

La Belle-Poule, de vingt-six canons, commandée par le chevalier de Kergariou, digne successeur de La Clocheterie, combat glorieusement *le Nonsuch*, vaisseau de soixante-quatre canons. Tué, ainsi que la plupart de ses officiers, après avoir multiplié les preuves de la plus calme valeur, de Kergariou est remplacé par de la Motte-Tabourel, officier auxiliaire. Coulant bas d'eau et jonchée de morts ou de mourants, la frégate se rend enfin à son formidable antagoniste (16 juillet)[3].

Le chevalier du Rumain, resté simple lieutenant de

[1] Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 125 et 126.

[2] *Ibid.* p. 141 à 143.

[3] *Ibid.* p. 144 à 148.

Digitized by Google

vaisseau malgré ses précédents exploits, combat sur la frégate *la Nymphe*, de vingt-six canons, le vaisseau *le Bienfaisant*, de soixante-quatre, et s'en fait abandonner (19 juillet)[1].

Le capitaine de vaisseau de Vialis de Fontbelle, commandant la frégate *la Montréale*, de vingt-six canons, est tué en combattant héroïquement une division anglaise de deux frégates et deux corsaires, près du cap Caxine. Il est remplacé par le lieutenant de vaisseau de la Porte-Yssertieux. *La Montréale* force enfin l'ennemi à la retraite, et sauve le convoi placé sous son escorte (30 juillet)[2].

L'armée combinée de France et d'Espagne, commandée par don Louis de Cordova, s'empare, à la hauteur du cap Saint-Vincent, d'un convoi de cinquante-cinq voiles, portant trois mille cent quarante-quatre matelots anglais (9 août)[3].

Le chevalier du Rumain, enfin promu au grade de capitaine de vaisseau, attaque avec sa frégate *la Nymphe*, de vingt-six canons, la frégate anglaise *la Flore*, de quarante-quatre. Du Rumain est tué dès le commencement du combat. Tous les officiers sont morts ou blessés, et *la Nymphe* est hors d'état de prolonger la défense, lorsqu'elle se laisse enfin amariner par l'ennemi (10 août)[4].

[1] Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 148 à 150.
[2] *Ibid.* p. 150 à 153.
[3] *Ibid.* p. 153 et 154.
[4] *Ibid.* p. 154 à 156.

Digitized by Google

Le Comte d'Artois, vaisseau de soixante-quatre canons, armé en course, et commandé par le chevalier de Closnard, est pris après avoir combattu plus de deux heures deux vaisseaux de ligne anglais (13 août)[1].

Le baron de Clugny, lieutenant de vaisseau, commandant la frégate *la Cybèle,* de vingt-six canons, repousse l'attaque de sept corsaires anglais et sauve tout un convoi de dix-huit voiles placé sous son escorte (20 septembre)[2].

L'amiral Rodney se porte, avec une escadre de dix vaisseaux et quelques frégates, contre Saint-Vincent, où il débarque quatre mille hommes. Le lieutenant-colonel de Blanchelande, gouverneur de l'île, réunit la garnison et repousse l'ennemi (17 décembre)[3].

Les officiers dont les noms suivent dans l'ordre de la relation de Kerguelen se sont distingués en des rencontres isolées pendant l'année 1780 :

Cottin (113), de Clavel (113), Varage (115), d'Entrecasteaux (125), comte de la Touche (135), chevalier de la Bretonnière (138), de Gouzillon de Bélizal (140), Motard (140), de Sercey (140), chevalier de Suzannet (141 et 161), chevalier de Langle (143), chevalier de Breignou (144), Amé de la Laune (158), Hoquart de Saint-Michel (158), chevalier de Monteil (159), de

[1] Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 156 à 158.

[2] *Ibid.* p. 159.

[3] *Ibid.* p. 162 et 163.

Digitized by Google

Kersaint (160), Mauric (161), Martin (161), vicomte de Mortemart (161), du Fretay (162).

1781.

Alarmée de voir se prolonger une lutte de plus en plus ruineuse et incertaine, l'Angleterre n'avait reculé devant aucun moyen d'en hâter le terme. Subordonnant le droit des gens aux intérêts de sa politique dominatrice, l'Angleterre prétendait visiter même les bâtiments escortés, et déclarait contrebande de guerre non plus les armes et munitions, conformément au droit maritime, mais tout ce qui pouvait indirectement alimenter la guerre. C'était, d'une part, s'arroger une sorte de souveraineté, ou, du moins, de police sur les autres pavillons; d'autre part, c'était se réserver le soin arbitraire et jaloux de régler le commerce des neutres selon ses vues ou à son profit.

La Russie, le Danemark et la Suède, la France et l'Espagne, en opposition à ces prétentions de l'Anglegleterre, voulaient : 1° que les pavillons neutres pussent naviguer librement d'un port à un autre sur les côtes des puissances belligérantes ; 2° que les effets embarqués sur les bâtiments neutres fussent respectés, même lorsqu'ils appartiendraient aux puissances ennemies ; 3° exceptant toutefois les munitions de guerre définies aux termes des traités conclus en 1670 avec l'Angleterre et en 1649 avec la France ; 4° que le blocus

Digitized by Google

fût non fictif, mais réel, pour être reconnu par les neutres.

Pour faire prévaloir ces principes, qui intéressaient grandement leur commerce, la Russie, le Danemark et la Suède avaient eu recours à la neutralité armée (9 juillet — 1er août 1780). A peine la Hollande eut-elle accédé à cette ligue toute défensive, que l'Angleterre lui déclara la guerre, en alléguant, il est vrai, un prétexte en apparence étranger à ce véritable motif (20 novembre — 20 décembre 1780). Déjà même, s'il fallait en croire un soupçon très-accrédité et recueilli par l'histoire, sur le refus persistant des États généraux de se prononcer contre la France, l'Angleterre avait donné l'ordre à ses amiraux et gouverneurs d'attaquer à l'improviste les bâtiments et les établissements hollandais[1].

La France, forte de l'adhésion des autres puissances maritimes et du concours de l'Espagne, avait continué ses armements, dans l'espoir de faire enfin triompher le grand principe de la liberté des mers, dont son pavillon redevenait, pour ainsi dire, l'emblème tutélaire. Enfin le maréchal de Castries, esprit judicieux autant qu'appliqué, avait remplacé de Sartines et su donner une vigoureuse impulsion au département de la marine et des colonies (14 octobre 1780).

L'année 1781 s'ouvrit donc sous les plus favorables

[1] Leboucher, *Histoire de la dernière guerre*, p. 140 à 163.

Digitized by Google

auspices, bientôt confirmés par des succès et des revers également glorieux.

Le chevalier de Grimouard, commandant la frégate *la Minerve,* de trente-deux canons, combat les vaisseaux anglais *le Courageux* et *le Vaillant,* l'un et l'autre de soixante et quatorze. De Grimouard et quatre-vingt-un des siens sont blessés, quatorze autres ont perdu la vie, lorsque la frégate, coulant bas, succombe dans cette lutte héroïquement inégale (4 janvier)[1].

A la tête de cinq cents hommes, le baron de Rullecourt est sur le point d'enlever l'île de Jersey. Revenus de leur panique, les Anglais lui enjoignent de se retirer : il s'y refuse et meurt les armes à la main (5 janvier)[2].

L'amiral Rodney s'empare des îles Saint-Eustache, de Saint-Martin et de Saba, possédées par la Hollande (3 février).

Le vaisseau anglais *le Romulus,* sans avoir opposé aucune résistance, se rend à une division d'un vaisseau et deux frégates commandée par le capitaine de vaisseau Le Gardeur de Tilly (19 février)[3].

Demerary, Essequebo et Berbice, établissements hol-

[1] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements, etc.* p. 164 et 165.

[2] *Ibid.* p. 165 et 166. — De Longchamps, *Histoire impartiale de la dernière guerre,* t. III, p. 33 à 38.

[3] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements, etc.* p. 168 et 169.

Digitized by Google

landais de la Guyane, se rendent successivement à deux frégates anglaises (2 mars).

Le capitaine de vaisseau Des Touches, avec sept vaisseaux et deux frégates, rencontre, à l'entrée de la Chesapeake, l'escadre de l'amiral Aburthnot, de huit vaisseaux et trois frégates. Un combat animé s'engage sans résultat décisif; mais l'ennemi s'éloigne et la lutte ne peut être recommencée (16 mars)[1].

L'île de Saint-Barthélemy tombe au pouvoir des Anglais, commandés par l'amiral Rodney et le général Vangham (16 mars).

Engagée à l'occasion de l'Amérique, la guerre maritime s'était jusqu'alors concentrée dans l'Océan. La prise de Pondichéry, dès le début de cette guerre (8 octobre 1778), avait d'ailleurs entraîné la perte de toutes les possessions françaises dans l'Inde. Mais les établissements de la Hollande dans ces mers se trouvaient de plus en plus menacés dès avant la rupture de l'Angleterre avec cette puissance.

Le Gouvernement français comprit enfin qu'il était plus que temps de porter secours à ces riches possessions, convoitées par l'ennemi.

Le commandeur, depuis bailly de Suffren, fut nommé chef d'escadre et au commandement des forces navales destinées à cette lointaine et importante mission. Parti de Brest avec l'escadre et le convoi aux ordres du comte

[1] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements, etc.* p. 170 à 176.

Digitized by Google

de Grasse, qui se rendent dans les mers d'Amérique, le bailli de Suffren s'en sépare à la hauteur des îles Açores. Avec cinq vaisseaux et une frégate, il donne dans la baie de la Praya, îles du Cap-Vert, attaque aussitôt l'escadre de l'amiral Johnston, composée de cinq vaisseaux et de trois frégates; puis, lui ayant causé de graves avaries, il la devance dans les mers de l'Inde, après avoir secouru la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance (22 mars—16 avril 1781)[1].

L'armée navale du comte de Grasse arrive en vue de la Martinique, au nombre de vingt vaisseaux; elle force le blocus du Fort-Royal, établi par l'amiral Hood avec dix-sept vaisseaux et une frégate. Rallié, pendant le combat, par quatre vaisseaux mouillés sur cette rade, de Grasse se borne, malgré ses forces supérieures, à assurer l'entrée de l'immense convoi placé sous son pavillon (19 avril)[2].

De La Motte-Picquet, commandant une escadre de six vaisseaux, deux frégates, un cutter et un lougre, met en fuite une division anglaise de deux vaisseaux et deux frégates; puis il s'empare de tout le convoi de

[1] Trublet, *Histoire de la campagne du bailli de Suffren dans l'Inde*, p. 14 à 27. — Kerguelen, *Relation des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, pages 176 à 181. — De Laserre, *Essais historiques et critiques sur la marine de France*, pages 189 à 191, et 219.

[2] Kerguelen, *Relation des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 181 à 185. — De Laserre, *Essais historiques et critiques de la marine de France*, p. 157, 158 et 219.

Digitized by Google

Saint-Eustache, placé sous l'escorte de cette division (2 mai)[1].

Don Solano et le chevalier de Beausset, avec les forces combinées d'Espagne et de France, reprennent aux Anglais Pensacole dans la Floride (8 mai).

Le capitaine de vaisseau Macnémara, commandant la frégate *la Friponne*, capture quatre corsaires et la frégate *le Crescent*, de vingt-huit canons, en vue d'une autre frégate anglaise, *la Flora*, de quarante-quatre canons (mai 1781)[2].

La frégate *la Fée*, de vingt-six canons, commandée par le lieutenant de vaisseau de Boubée, combat *l'Ulysse*, de quarante-quatre canons, et le force à se retirer (2 juin)[3].

Le comte de Grasse, en tenant éloignées les forces navales de l'ennemi, décide la prise de Tabago par le marquis de Bouillé (2 juin)[4].

La frégate *la Sémillante*, de trente-deux canons, commandée par le chevalier de Villeneuve-Ciclart, combat *l'Ulysse*, de quarante-quatre, et fait taire son feu (5 juin)[5].

Le baron d'Angely débarque à Long-Island avec

[1] Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 185 et 186.

[2] *Ibid.* p. 188.

[3] *Ibid.* p. 188.

[4] *Ibid.* p. 189 à 192.

[5] *Ibid.* p. 192 et 193.

Digitized by Google

trois cents hommes et attaque, mais sans succès, le fort Franklin (12 juillet)[1].

Les frégates *l'Astrée* et *l'Hermione*, de vingt-six canons, commandées par le capitaine de vaisseau de la Pérouse et le lieutenant de vaisseau de la Touche, combattent, près du cap Nord, une escadrille de six bâtiments, dont un de vingt-huit, deux de vingt-quatre, un de vingt, un de dix-huit et un de quatorze canons. Plusieurs de ces bâtiments amènent leur pavillon, mais, un seul excepté, ils parviennent à se dérober à la faveur de la nuit (21 juillet)[2].

La Lively, frégate de vingt-deux canons, commandée par le chevalier de Breignou, tombe au milieu de l'escadre de l'amiral Darby qui croise dans la Manche. Elle se rend, après une vive résistance, à la frégate *la Persévérance*, de trente-six canons (27 juillet)[3].

L'escadre hollandaise, aux ordres du contre-amiral Zoutmann, combat avec acharnement et avantage celle du vice-amiral Peter Parker sur le Dogger's-bank (5 août)[4].

Le duc de Crillon, avec huit mille hommes, s'empare de la ville de Mahon et de l'île de Minorque, moins le fort Saint-Philippe, qui ne se rendra que l'année suivante (19 août 1781 — 4 février 1782)[5].

[1] Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 195.
[2] *Ibid.* p. 197 à 200.
[3] *Ibid.* p. 201 et 202.
[4] *Ibid.* p. 202.
[5] *Ibid.* p. 202 à 203. — De Longchamps, *Histoire impartiale des*

Digitized by Google

La frégate *la Magicienne*, de trente-deux canons, commandée par le chevalier de la Bouchetierre, soutient, près du cap Sainte-Anne, un combat de trois heures contre le vaisseau *le Chatham*, de cinquante canons, et ne se rend qu'après avoir eu soixante-dix-huit hommes mis hors de combat, dont vingt-quatre tués (1er septembre)[1].

Le comte de Grasse, après avoir conduit un convoi de deux cents voiles des îles sous le Vent à Saint-Domingue, arrive dans la Chesapeak, où il opère de concert avec les généraux de Lafayette, de Rochambeau et Washington. L'armée navale, au nombre de vingt-quatre vaisseaux de ligne et cinq frégates, quitte le mouillage de Linheaven et combat celle de l'amiral Graves (5 septembre)[2]. Le résultat de ce combat n'est pas décisif en lui-même, mais le but que se proposait l'amiral français est atteint : il a facilité les mouvements et les opérations des armées américaines. Bien que plus ancien de grade, le lieutenant-général de Barras, par une noble abnégation, se range avec son escadre sous les ordres du comte de Grasse (10 septembre)[3].

Les frégates anglaises *l'Iris* et *le Richmond* se ren-

événements de la dernière guerre, t. III, p. 38 à 45, et 266 à 275. — Leboucher, *Histoire de la dernière guerre*, p. 270 à 274.

[1] Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 203 à 205.

[2] *Ibid.* p. 206 à 214.

[3] *Ibid.* p. 207 et 214.

Digitized by Google

dent à la frégate *la Diligente*, commandée par le vicomte de Mortemart et faisant partie de l'armée navale française qui est en vue (11 septembre)[1].

La Prusse et l'empereur d'Allemagne accèdent successivement à la neutralité armée stipulée entre la Russie, le Danemark, la Suède et la Hollande (8 mai — 9 octobre 1781).

Sir Edward Hughes s'empare du comptoir hollandais de Négapatnam, situé à la pointe de la côte de Coromandel (12 novembre).

Le marquis de Bouillé, soutenu par une division de trois frégates, une corvette et quarante bateaux armés, commandée par le capitaine de vaisseau de Girardin, débarque à Saint-Eustache à la tête de douze cents hommes et reprend cette île enlevée aux Hollandais par les Anglais (26 novembre 1781)[2].

L'amiral Kempenfelt s'empare, près d'Ouessant, d'une partie du convoi placé sous l'escorte du comte de Guichen, malgré la résistance de *l'Actif*, commandé par le capitaine de vaisseau de Maccarty-Macteigne, seul placé à portée de l'ennemi (12 décembre)[3].

D'après la relation de Kerguelen, dont nous indiquons la pagination, les officiers suivants se sont distingués en diverses occasions :

Vanstabel (169), de Boades (187), de Macnémara

[1] Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 214.
[2] *Ibid.* p. 220 à 224.
[3] *Ibid.* p. 225 et 226.

Digitized by Google

(194), de Boubée (200), Eyriez, Varage, chevalier de Liniers, Taverne, Simandes, Duhautmontel (203) et Galien de Chabons (224).

1782.

Aussitôt après le combat de la Praya (16 avril 1781), le bailly de Suffren s'était empressé de faire voile pour le cap de Bonne-Espérance.

Après avoir mis cette importante colonie en état de défense, il s'était rendu à l'île de France, avait réparé ses avaries, et s'était rangé sous le pavillon de chef d'escadre Dorves, qui prit la mer avec onze vaisseaux de soixante-quatorze à soixante canons, trois frégates, trois corvettes et huit vaisseaux de transport portant un corps d'armée commandé par le colonel Duchemin (7 décembre 1781)[1]. L'escadre fit route pour l'Inde, où sir Edward Hughes venait de s'emparer de Trinquemalé, établissement hollandais situé à la pointe de l'île Ceylan (11 janvier).

Le Héros, de soixante-quatorze, monté par le bailli de Suffren, prit le vaisseau anglais *l'Annibal*, de cinquante, qui fut ajouté à l'escadre (22 janvier)[2]. Cette capture, diminuant les forces de l'ennemi pour accroître les nôtres, fut d'un heureux présage pour la campagne de l'Inde, dont nous reprendrons plus loin le cours.

[1] Trublet, *Histoire de la campagne du Bailli de Suffren dans l'Inde.*
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

Dans les mers d'Amérique, le comte de Grasse, contrarié par les mauvais temps, avait dû renoncer à ses projets contre la Barbade, et il était rentré au Fort-Royal (3 janvier). Là, de concert avec le marquis de Bouillé, une expédition contre Saint-Christophe fut résolue. L'armée navale, forte de vingt-deux vaisseaux, se présente devant cette île et y opère un débarquement.

Profitant du vent, l'amiral Hood évite le combat et va jeter l'ancre au mouillage de la Basse-Terre, après avoir essuyé le feu de l'avant-garde française. Ses vaisseaux, embossés au nombre de vingt-deux, résistent à quatre attaques, dont deux livrées à vingt-quatre heures d'intervalle (25 — 26 janvier) [1].

Le comte de Kersaint, avec une division de deux frégates de trente-deux, quatre bâtiments de vingt-quatre à vingt canons et deux chattes, reprend Essequebo, Demerary et Berbice, établissements enlevés par les Anglais dans la Guyanne hollandaise (30 janvier — 1er février) [2].

La garnison anglaise de Minorque, qui s'était retirée, à la prise de Mahon, dans le fort Saint-Philippe (août 1781), se livre au duc de Crillon, et toute l'île est rendue à l'Espagne (4 février).

Les îles Saint-Christophe et Nevis sont prises par le marquis de Bouillé (13 février) [3]. Presque dans le même

[1] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements, etc.* p. 227 à 234.
[2] *Ibid.* p. 234 à 236.
[3] *Ibid.* p. 236 à 241.

Digitized by Google

temps le comte de Barras, commandant une division de l'armée navale des Antilles, s'empare de l'île de Montserrat (22 février)[1].

M. Dorves décédé, le bailli de Suffren l'avait remplacé dans le commandement des forces navales réunies dans les mers de l'Inde (9 février). Après avoir jeté un pied d'ancre au nord de Madras, il met sous voiles et va opérer un débarquement à Pondichéry. Poursuivi par l'escadre anglaise, il lui livre bataille, par le travers de Sadras, avec douze vaisseaux contre onze. Quoique très-mal secondé par ses capitaines, comme à la Praya, il force l'ennemi désemparé à fuir en désordre du champ de bataille (17 février)[2].

Une grande et funeste journée se préparait dans la mer des Antilles. L'armée navale aux ordres du comte de Grasse, successivement renforcée, s'élevait à trente-quatre vaisseaux. Trois de ces vaisseaux étaient restés à la Guadeloupe et à la Martinique. Ainsi réduite à trente et un vaisseaux, l'armée navale, partie le 8 avril de la Martinique, rencontre près des Saintes celle d'Angleterre, qui, par la jonction des amiraux Rodney et Hood, compte trente-sept vaisseaux et nombre de frégates et autres bâtiments. L'avant-garde française,

[1] Kerguelen, *Relation des combats et des événements, etc.* p. 247.

[2] Trublet, *Histoire de la campagne du bailli de Suffren dans l'Inde*, p. 33 à 48. — Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 241 à 248. — De Laserre, *Essais historiques et critiques sur la marine de France*, p. 192, 193, 219 et 220.

Digitized by Google

quoique inférieure en nombre à celle de l'ennemi, car trois vaisseaux restent loin du champ de bataille, la fait plier (9 avril). Le combat s'engage de nouveau avec une supériorité de sept vaisseaux et de plus de quatre cents canons en faveur des Anglais. La lutte se prolonge avec acharnement. Cinq vaisseaux restent au pouvoir de l'ennemi (12 avril). Nous avons la douleur d'ajouter que *la Ville de Paris*, vaisseau amiral, est du nombre. Mais, avant d'amener, *la Ville de Paris* a combattu jusqu'à dix vaisseaux pendant onze heures et demie consécutives, ainsi que l'atteste le rapport suivant, adressé par le comte de Grasse au maréchal de Castries[1].

« A bord du *Formidable*, le 13 avril 1782.

« Monsieur le marquis,

« C'est du bord du *Formidable*, commandé par l'amiral Rodney, que j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'abandonné de presque toute mon armée, qui n'a jamais voulu exécuter les signaux que j'ai faits de se reformer en bataille après un premier combat, le vendredi 12 avril, où j'avais été dégréé de toutes voiles et de tous cordages, mes mâts ne tenant presque plus, j'ai été entouré par huit à dix vaisseaux anglais qui, me canonnant de l'arrière et

[1] Comte de Grasse, *Mémoire sur le combat naval du 12 avril 1782*, p. 1, et 4 à 21. — Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 249 à 263. — De Laserre, *Essais historiques et critiques sur la marine de France*, p. 162 à 166, 211 et 212. — De Longchamps, *Histoire impartiale des événements de la dernière guerre*, t. III, p. 233 à 248. — Leboucher, *Histoire de la dernière guerre*, p. 253 à 263. — *Archives de la marine*.

Digitized by Google

des deux bords, m'ont forcé de me rendre, à sept heures du soir. Il n'y a eu que M. de Vaudreuil l'aîné qui m'a secouru autant qu'il a pu, et qui, pendant que j'étais dégréé, a fait tous les signaux que j'aurais faits moi-même si je l'avais pu, auxquels on n'a pas mis plus d'obéissance qu'à ceux que j'ai faits moi-même, lorsque j'ai eu passé quelques drisses. *Le Glorieux* ayant abordé un vaisseau anglais qui, ayant voulu couper la ligne, a rompu son beaupré et toute sa mâture, est venu à bas. On dit ce brave capitaine tué, ainsi que son second et son premier lieutenant. Il est bon de tenir cet événement secret, à cause de la famille.

« *L'Ardent* a été aussi pris sans presque combattre. Si le capitaine n'est pas mort, il mérite punition. Il y en a d'autres, à ce que l'on m'a dit, mais je ne l'affirme pas. Cette défaite à force presque égale, puisque les ennemis ne sont que trente-six, à ce qu'ils disent, contre trente et un, n'est venue que par le peu d'ensemble dans les manœuvres et l'inexécution des ordres donnés. Je me suis sacrifié et ai tenu autant qu'il m'a été possible; mais combattre depuis sept heures du matin, c'est-à-dire sept heures et demie du matin, jusqu'à sept heures du soir sans discontinuer, et étant abandonné de mon armée, qui faisait vent arrière avec des bonnettes lorsque je faisais signal d'ordre de bataille, les amures à stribord, et environné de huit à dix vaisseaux ennemis qui me pressaient de bâbord, de stribord et de l'arrière, et même quelques-uns faisaient manœuvre pour me couper du dernier vaisseau le plus de l'arrière (qui était le marquis de Vaudreuil), je me suis vu forcé de me rendre pour sauver encore quelques braves gens qui me restaient. Comme on m'a fait passer sur *le Formidable*, je ne puis pas bien savoir la perte de *la Ville de Paris*, mais le nombre des morts et des blessés est considérable; et la défense de ce vaisseau, que je dois à tous les officiers et équipages, fait plus d'honneur à la France et à la marine que la fuite honteuse d'une grande partie de l'armée. Sans des ordon-

Digitized by Google

nances nouvelles et une rigidité étonnante, on peut renoncer en France à une marine. Je vous instruirai mieux, monsieur le marquis, lorsque j'aurai le plaisir de vous embrasser. Je dis vous embrasser, parce que, plus je suis malheureux et plus j'ai des droits à vos bontés et à celles de Sa Majesté. Que peut faire un vaisseau sans voiles, sans cordages et pour ainsi dire sans mâts, tout seul et entouré de huit à dix vaisseaux? Aussi, n'ayant rien à me reprocher, je ne puis que vous faire connaître le mal, pour le réparer à l'avenir, s'il est possible.

« J'ai perdu dans ce combat M. de Villeneuve-Flajose et MM. de Beaucours et de Lezerec de blessés, le premier mutilé par la jambe gauche (je doute qu'il en échappe), le second plus légèrement. MM. de Cibon et de la Villéon ont été légèrement blessés; et, au moment que je me suis rendu, il n'y avait plus personne sur les gaillards que les officiers, ni à la troisième batterie, pour que la première et la seconde fussent mieux servies. Voilà, monsieur le marquis, une mauvaise nouvelle à vous apprendre, et dont les suites doivent être funestes à bien du monde. Si vous voulez faire renaître cette attache que nous avions anciennement pour nos chefs et nos commandants, rappelez-vous ce que firent les capitaines qui servaient sous M. de l'Estenduère, lorsqu'il commandait *le Tonnant*. On vint l'enlever de dessous le feu de l'ennemi, et, le remorquant, on sauva le chef et son vaisseau. Je suis l'exemple du contraire, et j'ai été abandonné par mes deux matelots, etc., etc., etc.

« J'ai été assez heureux pour n'avoir pas été blessé dans cette longue affaire, et, si j'avais quelque reproche à me faire, je dirais à laquelle je ne devrais pas survivre. Mais bien souvent on acquiert plus de gloire en succombant qu'en sauvant de frêles machines sujettes à la pourriture après peu d'années d'usage. Je crois être dans ce cas, et avoir acquis l'estime de mes ennemis. Heureux si, bien instruit de toutes les circonstances qui m'ont fait tomber prisonnier, vous me conservez votre amitié et votre estime! Je puis

Digitized by Google

dire que je la mérite et que je suis plus à plaindre que malheureux. »

Le bailli de Suffren, après avoir montré son pavillon à Pondichéry évacué par les Anglais, se met en communication avec Hyder-Ali, chef des Mahrattes; puis il débarque le petit corps d'armée chargé de soutenir ce prince, surnommé le *Frédéric* de l'Inde, dans sa lutte contre la domination anglaise. Le plan des opérations concerté et arrêté avec le nabab, le bailli de Suffren met sous voiles, atteint l'escadre anglaise près de Provedien et lui livre, avec des forces égales, un combat aussi prolongé qu'acharné, dont le résultat est de réduire l'ennemi à l'inaction (12 avril)[1].

A la suite du combat de la Dominique, l'amiral Rodney, avec une escadre de dix vaisseaux, s'empare des vaisseaux *le Caton* et *le Jason*, ainsi que de la frégate *l'Aimable* et de la corvette *la Cérès*, se rendant de la Guadeloupe à la Dominique (19 avril)[2].

Don Manuel de Cagigal, gouverneur de la Havane, reprend aux Anglais les îles de la Providence (8 mai).

Le bailli de Suffren rejoint l'escadre de sir Edward Hughes devant Négapatnam, lui livre, au nombre égal

[1] Trublet, *Histoire de la campagne du bailli de Suffren dans l'Inde*, p. 57 à 76. — Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 263 à 268. — De Laserre, *Essais historiques et critiques sur la marine de France*, p. 194 et 195, 220 et 221.

[2] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 269.

Digitized by Google

de onze vaisseaux, un combat acharné de six heures, la met hors d'état de tenir la mer, et la force à regagner son mouillage (6 juillet)[1].

L'Amazone, commandée par le vicomte de Montguyot, soutient un combat de deux heures avant d'être capturée par *la Margarita*, frégate de quarante-quatre. *L'Amazone* est reprise le lendemain par l'escadre du marquis de Vaudreuil (28 et 29 juillet)[2].

Après avoir soutenu un combat prolongé contre *le London* et *le Torbay*, de quatre-vingt-dix-huit et de soixante-quatorze canons, le vaisseau *le Scipion*, de soixante-quatorze, commandé par le chevalier de Grimouard, gagne la baie de Samana, où il se perd sur une roche inconnue (17 octobre)[3].

Poursuivant le siége de Gibraltar depuis leur rupture avec l'Angleterre, les Espagnols y avaient concentré des forces dont le concours, dans la lutte maritime, eût mieux servi l'intérêt dominant des deux nations. Le duc de Crillon, vainqueur de Mahon, avait été investi du commandement de l'armée de siége; douze mille hommes et deux princes du sang, le comte d'Artois et le duc de Bourbon, représentaient la France au

[1] Trublet, *Histoire de la campagne du bailli de Suffren dans l'Inde.* — Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 273 à 280. — De Laserre, *Essais historiques et critiques sur la marine de France*, p. 200 à 202.

[2] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements, etc.* p. 280 à 281.

[3] *Ibid.* p. 315 à 318.

Digitized by Google

camp de Saint-Roch; enfin, outre douze cents bouches à feu, soutenues par cinquante vaisseaux de ligne, les assiégeants disposaient des batteries flottantes, récemment imaginées par d'Arçon. L'attaque générale, hâtée par la nouvelle de la prochaine arrivée d'une flotte anglaise, fut conduite avec malheureusement trop peu d'ensemble; cependant déjà une brèche s'ouvrait dans le vieux môle, lorsque les boulets rouges de l'ennemi mirent en feu les batteries flottantes, et le général Elliot eut la gloire de sauver l'importante place confiée à sa garde (13 septembre)[1].

L'armée combinée de France et d'Espagne, commandée par don Louis de Cordova et le lieutenant général de la Motte-Picquet, n'avait pu, malgré leur extrême vigilance, prévenir le ravitaillement de Gibraltar par l'amiral Howe; ils résolurent, du moins, de l'attaquer à sa sortie. Les deux armées se trouvent bientôt en présence près du détroit. Celle de France et d'Espagne, bien que de quarante-quatre vaisseaux, n'en compte que trente-deux en ligne; les douze autres restent à l'écart. Celle d'Angleterre est de trente-quatre vaisseaux. Cependant elle plie devant l'armée combinée et se retire (20 octobre)[2].

[1] De Longchamps, *Histoire impartiale des événements de la dernière guerre*, t. III, p. 275 à 276, 363 à 405. — Droz, *Règne de Louis XVI*, t. I, p. 364 à 365.

[2] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 319 à 325.

Digitized by Google

Le chevalier de Borda, croisant devant la Barbade avec les vaisseaux *le Solitaire* et *le Triton*, les frégates *la Résolue* et *la Nymphe*, ainsi que la corvette *le Speedy*, tombe au milieu d'une escadre anglaise de huit vaisseaux. Il prend chasse; mais, atteint par l'ennemi, il ne se rend qu'après avoir sauvé toute sa division, *le Speedy* excepté, et s'être vu hors d'état de prolonger cette belle résistance (6 décembre)[1].

D'après Kerguelen, les officiers dont les noms suivent se sont signalés en des rencontres particulières pendant l'année 1782 et les premiers mois de celle qui va s'ouvrir.

De la Bourdonnaye (227), de la Beaume-Pluvinel (270), de Salvert (273), de Boubée (273), de Pierrevert (281), le Moyne de Preneuf (283), chevalier de la Tullaye (293), chevalier d'Arnaud (314), Lunel du Miny (315), chevalier de Saint-Pern (325), de Ribiers (328), de Folligné (329), vicomte de Mortemart (329), chevalier du Clesmeur (329), Le Camus (332), d'Albert de Rioms (337).

1783.

Le but politique que la France s'était posé dans la guerre, qui se prolongeait encore, avait été cependant atteint. L'Angleterre avait reconnu l'indépendance des

[1] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 325 à 329.

Digitized by Google

États-Unis par les préliminaires d'un traité signé à Paris (30 novembre 1782). Ce grand acte accompli, la guerre devenait sans objet. Aussi les puissances belligérantes ne tardèrent-elles pas à signer à Versailles les articles préliminaires de la paix (30 janvier).

Mais, avant que cette heureuse nouvelle eût pu se répandre, la lutte s'était continuée sur les mers lointaines.

Le chevalier de Kergariou-Loëmaria, commandant la frégate *la Sibylle*, de trente-deux canons, ainsi que la corvette *le Railleur*, escortait un convoi se rendant de Saint-Domingue dans l'Amérique du Nord. Rencontrée par le vaisseau *l'Endymion*, de cinquante, et la frégate *la Magicienne*, de trente-deux canons, la frégate française dégage sa conserve et son convoi. Après un combat des plus animés, *la Sibylle* va réduire *la Magicienne*, lorsque l'approche du vaisseau la force de s'éloigner (2 janvier). Rencontrée par *le Centurion*, de cinquante, et *le Hussard*, de vingt-deux canons, *la Sibylle*, encore délabrée par suite de son admirable combat, se rend à ces forces trop supérieures pour lui permettre d'engager une nouvelle lutte (22 janvier)[1].

La corvette *le Chasseur*, de dix-huit canons, commandée par l'enseigne de vaisseau de Boisgelin, a soutenu un combat de deux heures, sur la côte de Coromandel, avant de se rendre à la frégate anglaise *la Médée*, de

[1] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements*, etc. p. 330 à 332, 334 et 335.

Digitized by Google

trente-six canons (15 janvier)[1]. Les frégates *la Nymphe* et *l'Amphitrite*, commandées par le vicomte de Mortemart et le lieutenant de vaisseau de Saint-Ours, s'emparent, près de l'île Tortole, du vaisseau anglais *l'Argo*, de cinquante-deux canons; mais *l'Argo* est repris le même jour par deux vaisseaux de soixante-quatorze (11 février)[2].

Le chevalier de Grasse-Briançon, lieutenant de vaisseau, commandant la corvette *la Coquette*, le brick *le Cornwallis*, de dix-huit et seize canons, et un bateau, s'empare, avec un détachement de quatre cents hommes, commandé par l'ingénieur colonial de Coujolles, des îles Turques, aux Antilles (12 janvier)[3].

Après une belle résistance, la frégate *la Concorde*, commandée par le chevalier du Clesmeur, est prise par le vaisseau *le Magnifique*, de soixante-quatorze canons, et la chaloupe de guerre *la Barbade*, à la hauteur de Sandy-point (février)[4].

Les Anglais sont repoussés dans une tentative pour reprendre les îles Turques, très-importantes comme point de relâche (4 mars); ils reprennent aux Espagnols l'île de la Nouvelle-Providence (18 avril).

Dans les mers de l'Inde, le bailli de Suffren a continué avec succès le cours de ses opérations : il s'est

[1] Kerguelen, *Histoires des combats et des événements, etc.* p. 333.
[2] *Ibid.* p. 336 et 337.
[3] *Ibid.* p. 337.
[4] *Ibid.* p. 338.

Digitized by Google

emparé de Trinquemalé et de Gondelour; il a protégé toutes les possessions hollandaises et a fait un mal considérable au commerce ennemi. Enfin, bien qu'inférieur en nombre à l'escadre anglaise, qui, par des renforts successifs, s'élève à dix-huit vaisseaux, il lui livre un dernier et glorieux combat en vue de Gondelour (20 juin)[1].

La paix est définitivement signée à Paris entre la France, l'Espagne et l'Angleterre (3 septembre); elle sera plus tard signée, aussi à Paris et sous la médiation de la France, entre la Hollande et l'Angleterre (20 juin 1784).

Pendant la guerre d'Amérique, le pavillon français, se déroulant avec éclat sur toutes les mers, a repris son rang dans l'estime des nations.

Cette guerre a pour importants résultats : de délivrer la France de la présence d'un commissaire anglais à Dunkerque, subie depuis 1763; de diminuer la domination coloniale de l'Angleterre en assurant l'indépendance des États-Unis d'Amérique; enfin, d'ouvrir de nouveaux marchés à la production et au commerce français.

La France a supporté les plus grands sacrifices de cette lutte formidable. Satisfaite d'avoir fait triompher ses vues et les véritables principes du droit maritime,

[1] Kerguelen, *Histoire des combats et des événements de la guerre maritime de 1778*, p. 339. — De Laserre, *Essais historiques et critiques sur la marine de France*, p. 202 à 204, et 222.

Digitized by Google

la France s'est montrée humaine pendant la guerre, modérée dans la négociation de la paix. De plus, par une abnégation rare entre les nations, sans rien prétendre pour elle-même, la France a stipulé des avantages réels pour l'Espagne et la Hollande, ses fidèles alliées.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

LA RÉPUBLIQUE[1].

(1792 — 1804.)

Toujours porté à favoriser une sage réforme, Louis XVI avait réuni l'Assemblée des notables, puis convoqué les États généraux, pour donner satisfaction aux vœux légitimes de la nation (22 février 1787—8 août 1788).

[1] Dans ce chapitre et celui qui suivra, nous tâcherons de résumer toutes les batailles navales, tous les combats en escadres, en divisions et même entre bâtiments isolés, qui ont été livrés pendant la République et l'Empire. En France, jusqu'ici, aucun ouvrage spécial n'a encore été complètement consacré à cette grande lutte maritime.

Malgré nos soins assidus, nous n'avons pu réunir tous les documents ni compléter et éclaircir tous les faits qui se rattachent à ces périodes, pour ainsi dire inédites de notre histoire navale. Ainsi d'im-

Digitized by Google

A peine réunis, les États généraux s'étaient constitués en Assemblée nationale (5 mai — 17 juin 1789). Son mandat constituant accompli, l'Assemblée nationale avait été remplacée par l'Assemblée législative (30 septembre — 1er octobre 1791).

Enfin, attaquée par le peuple en armes, la royauté avait été suspendue par l'Assemblée législative, qui, dans la même séance, avait convoqué une Convention pour statuer sur le sort du roi et sur la forme de gouvernement qui devait régir la France (10 août 1792).

Dès le lendemain de sa réunion, la Convention proclame la République (22 septembre 1792).

Gaspard Monge, savant illustre, est ministre de la

portants rapports nous manquent, d'autres ne mentionnent que les bâtiments, sans désigner les capitaines. Les registres-matricules n'ayant été établis au ministère de la marine qu'en 1800, nous n'avons pu toujours parvenir à restituer les noms des capitaines pour les années antérieures; plus heureux pour les années qui ont suivi, outre ces matricules, nous avons trouvé un précieux contrôle dans le grand travail publié par M. le baron de Lagatinerie intitulé : *Répertoire alphabétique des bâtiments de tout rang, armés par l'État de 1800 à 1828* (Paris, Imprimerie royale, 1830).

Des omissions, des inexactitudes ont pu nous échapper dans ce premier essai : nul n'en éprouvera un plus vif regret que nous. Qu'il nous soit donc permis de renouveler ici l'appel déjà fait à l'attention, à l'indulgence et au concours des lecteurs. Les observations, les communications qu'ils voudront bien nous faire, seront mises à profit dans l'Histoire de la marine sous la République, l'Empire, la Restauration et depuis l'avénement de Sa Majesté régnante, histoire développée que nous nous proposons d'écrire aussitôt après la publication de cet ouvrage d'ensemble, nécessairement très-sommaire.

Digitized by Google

marine et des colonies (10 août 1792); il s'applique avec dévouement et lumières à réorganiser ce département.

Le comité exécutif provisoire a décidé qu'une escadre de quinze vaisseaux devait être armée dans les cinq ports et se réunir à Toulon, sous les ordres du contre-amiral Truguet, pour opérer dans la Méditerranée. Il était urgent de contenir les États d'Italie et de prévenir les tentatives dont une flotte russe menaçait la Corse et le midi de la France.

Tandis que le canon de Valmy refoule la première coalition, qui déjà s'était avancée jusqu'à Verdun, le général de Montesquiou envahit la Savoie et le général Anselme le comté de Nice (20—29 septembre). Anselme franchit le Var. Truguet, avec cinq vaisseaux, deux frégates et trois corvettes, l'a devancé devant Nice, dont il serre le blocus. Menacée d'être foudroyée par les forces combinées de terre et de mer, cette place se rend, ainsi que les forteresses de Montalban et de Villefranche (29 septembre).

Oneille, sur la côte de Gênes, avait armé un essaim de corsaires dont les déprédations troublaient le commerce français. Truguet se présente avec son escadre; son canot parlementaire est accueilli à coups de fusil: plusieurs officiers et marins, notamment Blanquet du Chayla, capitaine de pavillon de l'amiral, tombent tués ou blessés sous une grêle de balles. La ville est aussitôt bombardée, puis enlevée (novembre). La suite des

Digitized by Google

opérations est remise jusqu'à la jonction des divisions attendues des ports de l'Océan.

Monge, secondé par des collaborateurs dévoués, au nombre desquels se distingue Taillevis, chef du bureau des ports et arsenaux, a fait de grands efforts pour faire face aux éventualités d'une guerre maritime devenue imminente. L'administration est reconstituée; tous les vaisseaux et frégates sont mis en commission; les bois des émigrés sont affectés au service de la flotte; nombre de corvettes et de chaloupes canonnières sont mises en construction dans les ports secondaires; les vieilles matières sont livrées aux fonderies pour être transformées en canons; des achats d'armes et de munitions navales sont ordonnés; la culture du chanvre est encouragée; la régie des vivres est supprimée; les travaux de Cherbourg sont poussés avec ardeur; le service des convois par terre et par mer est assuré; les côtes sont mises en état de défense; enfin, le cadre des officiers de vaisseau, où l'émigration a laissé de regrettables lacunes, est reformé sous l'influence passionnée des sociétés populaires (août — décembre 1792). Par suite de cette dernière mesure, des officiers subalternes se trouvent promus aux grades de capitaine de frégate et de vaisseau. Ces officiers supérieurs, à peine improvisés, seront élevés au rang d'officiers généraux, au grand préjudice des premières opérations navales de la République[1].

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine. — Victoires et Conquêtes*, t. I, p. 30 à 44.

Digitized by Google

1793.

Une expédition contre la Sardaigne avait été résolue. Parti de Toulon, le contre-amiral Truguet s'empare des îles Saint-Pierre et Saint-Antioche, puis il se porte devant Cagliari, qu'il bombarde. Successivement rallié par la division de la Touche-Tréville, promu au grade de contre-amiral, et par le convoi portant un un corps de volontaires, commandé par le général Casabianca, Truguet opère le débarquement.

Tandis que la troupe marche contre la ville, l'escadre ouvre de nouveau son feu sur les divers points fortifiés qui la défendent. Mais une panique s'empare des volontaires; ils se rembarquent en désordre; l'expédition est manquée et l'escadre, battue par une violente tempête, rentre à Toulon avec des avaries majeures (janvier — février).

La République possède, dans les ports ou en chantier, soixante vaisseaux et soixante-dix-sept frégates. La flotte armée se compose de vingt-deux vaisseaux, trente-deux frégates, dix-huit corvettes, vingt-quatre avisos, deux chaloupes canonnières, dix flûtes ou gabares.

Un décret de la Convention nationale ordonne l'armement de trente vaisseaux et vingt frégates, afin de porter l'armée navale à cinquante-deux vaisseaux de ligne et cinquante-deux frégates. Ce même décret prescrit la mise en construction de vingt-cinq vaisseaux,

Digitized by Google

vingt frégates, vingt corvettes ou avisos, et six galiotes à bombes. Une somme de trente millions est votée par la Convention pour assurer l'exécution de ce décret (13 janvier).

Le tableau des armements extraordinaires, ordonnés d'après le décret du 13 janvier, comprenait trois cent quarante-six bâtiments, savoir : cinquante-sept vaisseaux, quatre-vingts frégates, quarante-deux corvertes, soixante-sept bricks, cutters ou avisos, trente-six chaloupes canonnières, quarante-six flûtes et gabares, dix-huit corvettes canonnières. La dépense d'armement de ces trois cent quarante-six bâtiments était évaluée 15,797,367 francs pour un mois, et à 94,784,202 francs pour six mois.

Un nouveau décret de la Convention autorisa les armements en course, mais en limitant à un sixième du chiffre des marins valides ceux qui pourraient être autorisés à servir sur les corsaires (31 janvier).

Déjà une collision a eu lieu dans les mers de l'Inde entre les pavillons de France et d'Angleterre. La frégate *la Résolue*, capitaine de Callamand, a combattu les frégates *Phœnix* et *Persévérance* pour les empêcher de visiter un convoi placé sous sa protection. Cette flagrante hostilité pesait sur la responsabilité des seuls agresseurs (19 novembre 1791).

La République déclare simultanément la guerre à l'Angleterre, qui dispose de cent cinquante-trois vaisseaux, et à la Hollande qui en a quarante-neuf

Digitized by Google

(1er février). Bientôt l'Autriche, la Prusse, l'Empire germanique, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles et l'État ecclésiastique, se coalisent contre la République (7 mars).

Pour faire face à l'Europe conjurée, la République ordonne la levée en masse de la nation : aussitôt tous les hommes, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, volent aux frontières menacées (16—23 août).

Un danger non moins grave menace à l'intérieur la France. Les provinces de l'ouest et du midi se sont soulevées et ont pris les armes pour la cause royale. Déjà Toulon, malgré la résistance d'une partie de l'escadre commandée par le contre-amiral Saint-Julien, est livré aux flottes réunies d'Angleterre, d'Espagne et de Naples (mars—28 août) [1]. Cet officier général est parvenu à s'échapper de la rade avec six ou sept vaisseaux, qu'il conduit dans les ports de l'Océan.

L'armée républicaine, commandée par le général Dugommier, assiége et reprend Toulon (19 décembre) [2]. En se retirant, les Anglais incendient l'arsenal et les vaisseaux qu'ils ne peuvent emmener. Mais une partie des magasins et vingt et un bâtiments de la flotte échappent aux flammes.

L'armée navale de l'Océan, aux ordres du vice-ami-

[1] *Victoires et Conquêtes*, t. I, p. 129 à 212, 225 à 233, 240 et 241, 235 à 249. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXIX, p. 61 à 82.

[2] *Victoires et Conquêtes*, t. II, p. 157 à 166.

Digitized by Google

ral Morard de Galles, comptera jusqu'à vingt et un vaisseaux et quelques frégates. Sortie de Brest, elle croise entre Groix et Belle-Ile pour empêcher l'armée navale anglaise, commandée par lord Howe, de porter secours à la cause royale dans le Morbihan. Les rigueurs de la saison et l'esprit d'indiscipline des équipages décident Morard de Galles à rentrer à Brest (juin — novembre).

La Convention nationale, sur le rapport de Barrère, décrète un acte de navigation destiné à favoriser le développement de la marine française (21 septembre).

Le corsaire de vingt-six canons, *la Citoyenne française*, capitaine Dubedat, soutient un vigoureux combat contre la frégate anglaise *Iris* (13 mai). *La Sémillante*, capitaine Gaillard, combat bord à bord la frégate anglaise *Vénus*, qui prend la fuite (27 mai). *La Concorde*, de quarante canons, capitaine Vandangen, capture *la Hyaena*, de vingt-quatre canons (27 mai). *La Cléopâtre*, capitaine Mullon, succombe dans un combat opiniâtre livré à la frégate *Nymphe*, capitaine Pellew, de force supérieure (18 juin). Le capitaine Bompard, commandant *l'Embuscade*, reçoit à New-York un défi du capitaine Courtenay, commandant la frégate anglaise d'égale force *Boston*. Après une lutte acharnée, la victoire reste à *l'Embuscade* (30 juillet). *La Réunion*, capitaine Denian, est prise par la frégate anglaise *Crescent*, après un combat de plus de deux heures (20 octobre). Une division, composée de quatre fré-

Digitized by Google

gates et un brick, commandée par le capitaine de vaisseau Perrée, combat et poursuit le vaisseau *Agamemnon*, capitaine Nelson (23 octobre). La frégate *Thames*, de trente-deux canons, après un premier combat soutenu contre *l'Uranie*, capitaine Tartu, est capturée par *la Carmagnole*, capitaine Allemand (24 octobre). La frégate *l'Inconstante* a mis en feu *la Pénélope;* mais, attaquée par une seconde frégate anglaise, *l'Iphigenia*, elle se voit obligée d'amener ses couleurs (25 novembre).

Dès le début de la guerre, des expéditions ont été dirigées contre toutes les possessions coloniales de la France. Les Anglais ont pris Tabago (15 avril); ils ont été repoussés de la Martinique (14—21 avril); ils se sont emparés des îles de Saint-Pierre et Miquelon (14 mai); ils ont envahi les établissements français aux Indes orientales, depuis Chandernagor jusqu'à Pondichéry (juin—août); enfin, débarqués à Gérémie et au môle Saint-Nicolas, ils ont profité de la division des partis pour s'étendre à Saint-Domingue (19—21 septembre — décembre)[1].

1794.

La Convention remplace le pavillon au coin trico-

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. I, p. 45 à 120. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XXXII, p. 461 à 482.

Digitized by Google

lore, adopté par l'Assemblée nationale (21 octobre 1790), par le drapeau aux couleurs nationales, disposées en trois bandes égales et verticales : le bleu attaché à la gaule du pavillon, le blanc au milieu et la rouge flottant dans les airs (15 février)[1].

L'armée navale de l'Océan, aux ordres du vice-amiral Villaret-Joyeuse, sort de Brest au nombre de vingt-six vaisseaux pour aller au-devant d'un convoi attendu des États-Unis d'Amérique. Elle rencontre la flotte anglaise, forte de trente vaisseaux et commandée par l'amiral Howe (28 mai). Le lendemain, après avoir lutté pendant neuf heures consécutives contre les forces supérieures de l'ennemi, Villaret reste maître du champ de bataille (29 mai). Bientôt les deux armées se rejoignent (1er juin). La ligne française est coupée et le vaisseau amiral se voit enveloppé par six vaisseaux ennemis dont il se fait abandonner. Avec huit vaiseaux qu'il a pu rallier, Villaret parvient à dégager une partie de son arrière-garde. Il veut continuer la bataille, mais, subissant le pouvoir omnipotent du conventionnel Jean-Bon Saint-André, il donne l'ordre de la retraite.

Dans cette sanglante journée, la République perd six vaisseaux (1er juin). L'un de ces vaisseaux *le Vengeur*, capitaine Renaudin, a coulé bas après une glo-

[1] *Moniteur du 22 octobre 1790*, p. 1222 à 1224. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. VII, p. 422. — *Recueil des lois de la marine*, t. IV, p. 358.

Digitized by Google

rieuse défense; les cinq autres, complétement démâtés, sont tombés au pouvoir de l'ennemi. Mais le convoi, dont l'armée navale devait protéger l'entrée, est parvenu à gagner les ports pendant que la flotte ennemie était aux prises avec elle, et la France est sauvée d'une affreuse famine.

« RAPPORT DU CONTRE-AMIRAL VILLARET-JOYEUSE A LA COMMISSION DE MARINE SUR LE COMBAT DU 9 PRAIRIAL AN II (28 MAI 1794).

« Citoyens,

« Le temps ni les circonstances ne me permettent pas de vous faire l'historique de ma conduite, depuis le 9 de ce mois, que l'armée de la République courant au N. N. O. avec des vents S. O. eut connaissance, vers les huit heures du matin, de l'armée anglaise dans l'O. N. O. faisant route au N. O. Mon premier soin, après avoir reconnu sa force, consistant en trente vaisseaux de ligne, parmi lesquels on en distinguait quatre à trois ponts, fut de former l'ordre de bataille sur la ligne du plus près du vent bâbord amures. L'ennemi en fit autant, et la supériorité du nombre le mettant à même de former une escadre légère de cinq vaisseaux, ces chasseurs, laissant leur corps d'armée à trois lieues sous le vent, vinrent tirailler la nuit sur notre arrière-garde. J'étais bien éloigné de croire que cette escarmouche eût produit le plus léger événement. Cependant, à mon grand étonnement, je comptai, hier au point du jour, un vaisseau de moins dans ma ligne.

« La position du vent, que je voulais conserver, m'ayant déterminé à virer de bord par la contre-marche, je vis avec la plus grande douleur que *le Révolutionnaire* m'avait abandonné. Après m'être bien assuré qu'il n'était point dans l'armée ennemie, qui

Digitized by Google

était à deux lieues sous le vent à moi, j'imputai cette défection à quelques avaries majeures, et les rapports de la division Nielly, qui vient de me rallier, justifient cette opinion.

« L'amiral Howe, comptant, sans doute, sur la supériorité que semblaient lui promettre cinq vaisseaux de plus, manœuvra d'après ma nouvelle disposition. Je ne balançai pas, dès ce moment, à faire le signal à mon avant-garde de serrer l'ennemi au feu et de commencer le combat. *Le Montagnard*, vaisseau de tête, envoya sa première volée à dix heures du matin. L'engagement devint alors si vif entre les deux avant-gardes, que l'ennemi plia et laissa arriver. L'amiral anglais, s'apercevant que son avant-garde était maltraitée, et qu'un de mes trois-ponts qui était d'arrière-garde venait de démâter de son petit mât de hune dans un tangage, fit virer par la contre-marche pour reprendre sa revanche sur mon arrière-garde qu'il croyait affaiblie par le fâcheux accident du *Terrible*. Ce mouvement de l'ennemi me fit arriver sur ces vaisseaux virés. *La Montagne* soutint son nom, et jamais volcan ne vomit un torrent de feu comme ce vaisseau. Le centre et l'arrière-garde combattirent avec la même valeur que les vaisseaux de tête. *L'Indomptable* et *le Tyrannicide* furent désemparés. L'avant-garde, à qui depuis plus d'une heure je faisais le signal de virer de bord, n'obéissant point à cet ordre et cette inexécution m'engageant fort loin, l'ennemi crut que je lui abandonnais ces deux vaisseaux et n'observa plus d'ordre. Toute cette armée entoura mes deux malheureux bâtiments, qui faisaient un feu des deux bords qui doit immortaliser Dordelin et la Mesle. N'attribuant l'inexécution de l'ordre que je donnais à l'avant-garde d'arriver lof pour lof qu'à l'inaperçu des pavillons, je virai moi-même en ordonnant la ligne de vitesse, sans observer de rang. C'est avec le plus grand plaisir que je rends justice à tous les capitaines de l'armée. La célérité et la précision avec lesquelles cet ordre fut exécuté, me font oublier les fautes qu'ont faites quelques-uns d'entre eux. Ce mouvement inattendu fut décisif

Digitized by Google

pour cette journée. Les armes de la République triomphèrent sur mer et sur terre. Je dégageai mes vaisseaux. L'ennemi en désordre fut écrasé et obligé de tenir les vents que j'avais perdus pour aller couvrir *l'Indomptable* et *le Tyrannicide*. Ce combat, commencé à dix heures du matin, finit à sept heures du soir. Ma conduite a mérité les éloges les plus flatteurs de Jean-Bon Saint-André. Le suffrage de ce représentant a d'autant plus de prix à mes yeux, qu'il a de grandes connaissances de ce métier, et que son aperçu en marine est aussi juste que celui qu'il a constamment déployé dans toutes les affaires qu'il a traitées.

« VILLARET-JOYEUSE.

« *P.-S.* Le général Nielly, qui m'a rallié ce matin avec sa division, m'a dit avoir détaché *l'Audacieux* avec deux frégates pour chasser un gros vaisseau désemparé dont il avait eu connaissance ; je ne doute pas que ce ne soit *le Révolutionnaire*. »

« RAPPORT DU CONTRE-AMIRAL VILLARET-JOYEUSE A LA COMMISSION DE MARINE SUR LES JOURNÉES DES 10, 11, 12 ET 13 PRAIRIAL AN II (29, 30, 31 MAI ET 1er JUIN 1794).

« Citoyens,

« La fortune de l'armée navale française a bien changé depuis ma lettre du 11. L'ennemi, à qui j'avais été obligé de céder le vent dans la journée du 10, pour dégager *l'Indomptable* et *le Tyrannicide*, m'a constamment observé jusqu'à la fatale journée d'hier. Je ne doutai pas, d'après les dispositions qu'il avait faites la veille, d'être attaqué dans la matinée; et je formai en conséquence l'ordre de bataille, bâbord amures, les vents au sud. Jamais ligne ne fut mieux formée que celle de la République, et jamais je n'eus plus d'espoir, d'après l'ardeur des équipages, de triompher de la tyrannie coalisée. Le combat commença à

Digitized by Google

neuf heures du matin jusqu'à trois. *Le Jacobin*, qui était mon matelot de l'arrière, perdit son poste. Le vaisseau-amiral, qui me combattait, profita de cette faute. Il coupa la ligne, quoiqu'il ne fût pas suivi; et, si le matelot d'arrière du *Jacobin* avait fait voile, Howe ne s'en serait jamais tiré. Cet amiral, malgré la position avantageuse qu'il avait prise, me battant sous la hanche au vent, ne put résister au feu de *la Montagne*. Je l'obligeai, par quelques volées, à rallier le vent, et j'eus la consolation, enfin, de voir tomber son mât de misaine. Cet événement m'attira sur le corps six vaisseaux que je combattis seul pendant une heure. Ces bâtiments m'ayant enfin abandonné, j'eus la douleur, quand le tourbillon de fumée fut dissipé, de ne voir aucun vaisseau français devant moi. Toute l'avant-garde avait plié. *Le Terrible* seul avait gardé son poste jusqu'au moment où son grand mât et son mât d'artimon tombèrent. Forcé de laisser arriver pour rallier mon avant-garde qui était à près de deux lieues sous le vent, je fis virer sept à huit vaisseaux qui étaient devant moi, pour revenir à la charge et rejoindre l'arrière-garde, dont je n'avais nulle connaissance. Le mouvement fut exécuté. Mais quelle fut ma surprise, de voir tous les bâtiments qui formaient cette partie de l'armée démâtés, pêle-mêle avec les Anglais. Ne pouvant pas assez gagner le vent pour les couvrir, je mis en panne par leur travers, pour donner la facilité à ceux qui avaient déjà regréé quelques gaules, d'arriver sur moi. J'eus le bonheur d'en sauver cinq, parmi lesquels est *le Républicain*, où, par ordre du représentant, Nielly avait arboré le pavillon le jour de son arrivée. Les frégates et corvettes, à qui j'avais donné l'ordre de louvoyer, afin de s'élever jusqu'à ceux qui étaient le plus au vent, pour leur donner des remorques, m'assurèrent que tous ceux que je voyais démâtés étaient ennemis. Je ne me dissimule cependant pas qu'il est resté, dans cette malheureuse affaire, quelques-uns des bâtiments français, parce que j'en avais remarqué un totalement démâté par le travers d'un anglais dans le

Digitized by Google

même état et coulant bas; car sa première batterie était déjà noyée, et le capitaine de *la Proserpine* m'a assuré l'avoir vu disparaître avec son pavillon Saint-Georges. Si l'avant-garde n'avait pas plié, et que je n'eusse pas été obligé d'arriver plus d'une lieue pour la rallier, je me serais trouvé dans mon virement de bord au vent de l'arrière-garde; et non-seulement je n'aurais pas perdu de vaisseaux, mais j'eusse eu, au contraire, les honneurs de la journée. Ne pouvant louvoyer jusqu'aux vaisseaux désemparés, et pas un des bâtiments qui me suivaient ne pouvant exécuter l'ordre que je donnais d'aller jeter les remorques, je restai deux heures en panne sous le vent de l'ennemi, pendant lequel temps mes frégates et corvettes cherchaient des Français parmi les dix-sept vaisseaux rasés comme des pontons. Mais cinq seulement, comme je vous l'ai fait observer, se déchargèrent avec leur civadière, sans aucun obstacle. Pas un Anglais ne laissa arriver d'une encablure. Je fis servir enfin, à huit heures du soir, avec dix-neuf vaisseaux des vingt-six que j'avais au commencement du combat. Les capitaines des frégates m'assurèrent en avoir vu trois de l'avant-garde, démâtés d'un ou deux de leurs mâts majeurs, laisser arriver vent-arrière et s'éloigner beaucoup pendant l'action. Ainsi je ne connais pas au vrai ma perte. J'en traîne cinq totalement démâtés, et j'en ai laissé douze à treize dans le même état sur le champ de bataille. L'ennemi n'a certainement pas, dans ce moment-ci, six vaisseaux en état de combattre. Le vent seul lui a donné l'avantage.

« Voilà, Citoyens, le récit le plus vrai de cette malheureuse journée.

« Je crois avoir fait mon devoir comme général et comme soldat. Je ne me reproche pas la plus légère faute. Le feu de *la Montagne* et le nombre de morts et de blessés, parmi lesquels je déplore la perte de mon capitaine de pavillon, de l'agent comptable maritime et de la moitié de mes officiers, et trois cents hommes enfin de mon équipage, tant tués que blessés, prou-

Digitized by Google

veront à la République entière que les événements seuls ont causé le résultat malheureux de cette journée.

« Si quelque chose pouvait me consoler de ce désastre, c'est que, dans un combat aussi sanglant et tel que l'histoire de la marine n'offre nul exemple, le représentant Jean-Bon, tantôt à mes côtés, tantôt dans les batteries, encourageant et excitant l'ardeur des canonniers et des équipages, et voyant tomber à ses pieds nombre de ces malheureux, en ait été quitte pour une légère égratignure à la main droite.

« J'ai donné ordre ce matin à *la Précieuse* d'aller encore croiser pendant huit jours dans les parages où j'attendais Vanstabel.

« VILLARET-JOYEUSE. »

Une division, composée des frégates *l'Engageante, la Pomone, la Résolue,* et de la corvette *la Babet,* capitaines Desgarceaux, Pévrieux, Montalan et Belhomme, est capturée, après avoir soutenu un combat acharné contre une division anglaise de cinq frégates, commandée par le commodore Warren (23 avril). L'honneur de ce combat revient surtout au brave Pévrieux.

La frégate *l'Atalante,* commandée par le lieutenant de vaisseau Linois, soutient un brillant combat contre le vaisseau anglais *Swiftsure*, de soixante-quatre canons (5 mai). *Le Duguay-Trouin,* ancien vaisseau de compagnie, portant trente-deux pièces de canon, est attaqué par le vaisseau *Centurion*, de cinquante. Il n'amène ses couleurs qu'après avoir fait une belle résistance et à l'approche de plusieurs autres bâtiments ennemis (5 mai). *Le Castor,* capitaine Lhuillier, se rend à la frégate anglaise *Carysfort,* après un combat de plus d'une

Digitized by Google

heure (29 mai). La frégate *la Sibylle*, de quarante canons, capitaine Rondeau, combat le vaisseau *Romney*, de cinquante, et ne se rend qu'après avoir été mise hors de combat (29 mai). La frégate *la Révolutionnaire*, capitaine Thévenard, est prise par une division anglaise, après une vive résistance (21 octobre).

L'Ile-de-France est bloquée par les vaisseaux anglais *Centurion* et *Diomède*. Les frégates *la Prudente* et *la Cybèle*, capitaines Renaud et Tréhouart, ainsi que la corvette *le Coureur*, attaquent ces deux vaisseaux, les forcent à lever la croisière, et rentrent aux acclamations de la colonie (22 octobre).

Les Anglais ont pris la Martinique (16—22 mars), Sainte-Lucie (1—4 avril), et le Port-au-Prince, capitale de l'île de Saint-Domingue (4 juin). La Guadeloupe, envahie par les Anglais, a été reprise et défendue par une petite expédition commandée par le capitaine de vaisseau Leissègues et par Victor Hugues, commissaire délégué de la Convention nationale (3 juin—10 décembre).

Sierra-Leone et les établissements anglais de la côte occidentale d'Afrique ont été détruits par une division de frégates et de corvettes, commandée par le capitaine de vaisseau Allemand (septembre—novembre)[1].

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. I, p. 173 à 328. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXIII, p. 311 à 319.

Digitized by Google

1795.

La Hollande a été envahie malgré la rigueur de l'hiver, et la flotte hollandaise, entourée par les glaces, est prise par des escadrons de hussards (20 janvier).

La Convention réunira au territoire de la République tous les pays conquis en deçà du Rhin, ainsi que la Belgique, l'État de Liége et le Luxembourg (décret du 1er octobre).

L'armée navale de l'Océan, commandée par le vice-amiral Villaret-Joyeuse, reçoit l'ordre impératif de prendre la mer. Battue par la tempête, elle rentre successivement et presque totalement désemparée ; trois vaisseaux ont sombré; plusieurs autres se sont perdus sur les roches ou sur la côte pendant cette funeste croisière, dite du *grand hiver* (décembre—février).

L'Angleterre et la Russie forment une alliance défensive (18 février).

L'armée navale de la Méditerranée, aux ordres du contre-amiral Martin, se compose de quinze vaisseaux, six frégates et plusieurs corvettes. Elle sort de Toulon pour opérer un débarquement en Corse. Elle s'empare du vaisseau anglais *Berwick*. Mais elle se trouve réduite à treize vaisseaux lorqu'elle est attaquée par l'armée navale anglaise, forte de quinze vaisseaux, et commandée par l'amiral Hotham. Un calme plat empêche le combat de devenir général. Les vaisseaux *le*

Digitized by Google

Ça-Ira et *le Censeur*, capitaines Coudé et Benoît, séparés du reste de l'armée, soutiennent seuls un combat glorieusement acharné contre l'avant-garde ennemie. *Le Ça-Ira* coule bas, *le Censeur* tombe au pouvoir de l'ennemi (13—14 mars).

Le récit circonstancié de cette journée se trouve dans le rapport suivant du représentant du peuple Le Tourneur (de la Manche).

« Travers du golfe Juan, à bord de *la Minerve*,
le 26 ventôse, an III (16 mars 1795).

« LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE LE TOURNEUR (DE LA MANCHE), EN MISSION PRÈS L'ARMÉE NAVALE DE LA MÉDITERRANÉE ET L'ARMÉE D'ITALIE,

« AUX REPRÉSENTANTS DU PEUPLE COMPOSANT LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

« Citoyens collègues,

« Autant j'ai eu de plaisir à vous annoncer un premier succès par ma dernière dépêche qui vous sera remise avec celle-ci, autant j'ai le cœur navré en vous faisant part de l'échec qu'a éprouvé l'armée navale de la République dans le combat du 24 ventôse, où, par une suite d'événements les plus fâcheux et une fatalité sans exemple, nous avons été obligés, après un combat de sept heures, d'abandonner à l'ennemi les vaisseaux *le Ça-Ira* et *le Censeur*. Le premier, qui a constamment compromis l'armée par de fausses manœuvres, après un abordage dans lequel il a perdu ses deux mâts de hune, s'est trouvé engagé le 23, et l'ordre fut donné à *la Vestale* de lui donner la remorque pour le tirer de dessous le feu de l'ennemi. Cette frégate, par une manœuvre aussi courageuse qu'habile, parvint à le dégager après deux heures de combat, au moyen du mouvement que fit l'armée navale pour

Digitized by Google

faire lâcher prise à l'ennemi. Le vaisseau *le Censeur*, qui se trouvait en avant de notre ligne, reçut l'ordre de se porter en avant pour donner un prompt secours au *Ça-Ira*. Il n'en tint aucun compte. Nous passâmes à sa poupe pour le lui intimer de nouveau, et, par un malentendu difficile à concevoir, il crut entendre qu'il s'agissait d'aller donner alors la remorque au *Ça-Ira* qui était déjà dégagé. Inutilement on lui fit dire, par la frégate *l'Artémise*, de reprendre son poste et de laisser la remorque à *la Vestale*. A la pointe du jour, nous aperçûmes ces deux vaisseaux très-près de l'avant-garde ennemie qui avait une légère brise de terre, lorsque l'armée navale de la République se trouvait dans un calme désespérant, vu l'impossibilité d'aller à leur secours. Nos deux vaisseaux étaient vivement canonnés par trois vaisseaux de l'avant-garde ennemie, et ripostaient par le feu le mieux soutenu. Cependant nos vaisseaux de tête commençaient à recevoir un peu de vent. Le général, voulant profiter de ce souffle que nous semblions recevoir, signala à l'armée de se former en bataille sur *le Du Quesne*, pour dégager les deux vaisseaux assaillis. Mais *le Du Quesne*, qui était chef de file, loin d'exécuter l'ordre, a tenu le vent et a passé au vent de l'escadre anglaise, au lieu d'arriver entre nos deux vaisseaux et l'armée ennemie, ce qui les aurait probablement sauvés; tandis que trois vaisseaux de notre avant-garde avaient assez de vent pour manœuvrer. Le reste s'est trouvé dans le calme et n'a pu donner, de manière que *le Censeur* et *le Ça-Ira* ont soutenu avec un courage sans exemple le feu de trois vaisseaux ennemis. Ils en ont démâté deux de leur grand mât et de leur mât d'artimon en même temps. Le troisième vaisseau ennemi, qui était à trois ponts, a rasé le *Ça-Ira* déjà désemparé et tellement dégréé *le Censeur*, que nous avons eu la douleur de le voir amené au moment où il perdait son grand mât. *Le Du Quesne*, en continuant son faux mouvement suivi par *le Tonnant* et *la Victoire*, a essuyé avec eux une partie du feu de la ligne ennemie, auquel ils ont vigoureusement ré-

Digitized by Google

pondu jusqu'à l'instant où elle a été dépassée. Il nous a paru qu'ils avaient causé d'assez grands dommages à l'ennemi. *Le Timoléon* et *la Victoire* ont éprouvé des avaries, ainsi qu'il est constaté par les déclarations qui ont été faites au général. Leur perte en morts et en blessés n'est pas bien considérable. Vous voyez, par cette relation, citoyens collègues, que cet échec tient à un concours d'événements fâcheux. Les fausses manœuvres constamment faites, depuis la sortie du port la Montagne, par le vaisseau le *Ça-Ira*, sans cesse signalé, mais en vain, pour se tenir à son poste; son abordage avec *la Victoire*, qui l'a fait démâter de ses mâts de hune; le malentendu de la remorque du *Censeur;* la faute du vaisseau *le Du Quesne*, qui tenait la tête de l'avant-garde et qui aurait pu dégager les vaisseaux; et, plus encore, la fatalité du calme qui empêchait les autres vaisseaux d'agir, telles sont les causes du désastre que j'ai bien du regret à vous annoncer. Après sept heures de combat, notre position se trouvait si critique, qu'il a fallu beaucoup de temps pour rallier les vaisseaux qui avaient donné. *Le Mercure* et *le Sans-Culotte* s'étaient séparés de l'armée; le premier, le 23, étant démâté de son grand mât de hune par une suite du coup de vent que nous avions éprouvé; l'autre, le 24, peu de temps avant le combat qui a commencé à six heures trente minutes du matin et n'a fini qu'à deux heures après midi. Il y a apparence que les ennemis s'étaient renforcés de deux vaisseaux napolitains depuis leur sortie de Livourne, de manière qu'ils se trouvaient au nombre de seize vaisseaux que nous avons distinctement comptés. Deux de leurs vaisseaux se trouvaient, à la vérité, entièrement désemparés, ce qui les réduisait à quatorze, et l'armée de la République, par l'absence du *Mercure* et du *Sans-Culotte*, la perte du *Censeur* et du *Ça-Ira*, n'était plus composée que de onze vaisseaux. J'ai dû prendre en considération cette grande différence de force, d'autant mieux que *la Victoire* et *le Timoléon* avaient des avaries qui les mettaient hors d'état d'engager un second combat. En

Digitized by Google

conséquence j'ai pris le parti de faire un mouvement rétrograde pour assurer la rentrée de ceux de nos vaisseaux qui ont souffert, ainsi que de la prise anglaise que nous avons trouvée mouillée au golfe Juan avec *le Mercure* qui s'y est fort heureusement trouvé, conformément à ses instructions. Maintenant que j'ai acquis la certitude que ces vaisseaux se trouvent hors de danger, je prends le parti, après avoir consulté le général Martin, de renvoyer au port la Montagne, *la Victoire, le Timoléon,* la prise anglaise et la frégate *l'Alceste,* qui a besoin de quelques réparations, ainsi que *la Minerve,* qui a un grand nombre de malades. Je réunis *le Mercure,* à l'armée et j'établis provisoirement une croisière avec dix vaisseaux en bon état, pour assurer d'une part la rentrée du vaisseau *le Sans-Culotte* qui, comme vous l'avez vu, se trouvait séparé de l'armée par un calme extrêmement fâcheux. S'il a eu connaissance du combat, ce dont je ne fais nul doute, qu'il ait suivi ses instructions en calculant sa marche d'après les événements, j'ai lieu d'espérer qu'il nous ralliera bientôt; s'il en était autrement, ce serait un grand malheur qui, comme vous le voyez, tient à la fatalité des circonstances. Cette croisière nous mettra d'ailleurs à portée d'attendre des ordres ultérieurs.

« Une connaissance plus exacte de tous les dangers de la navigation dans cette saison, et l'impossibilité d'effectuer raisonnablement un débarquement à l'île de Corse, au risque de nous faire enlever le convoi par des forces supérieures, en supposant même qu'il puisse s'effectuer; être forcé d'abandonner des troupes à elles-mêmes sans assurer leurs subsistances, sont autant de considérations qui vous feront penser, sans doute, qu'il est indispensable d'abandonner ce projet qui prive l'armée d'Italie de l'élite de ses défenseurs. La sagesse oblige de faire le sacrifice des dépenses qu'il a occasionnées, plutôt que de s'exposer à échouer par une obstination mal entendue. Il y a deux mois que l'expédition sur Livourne pouvait se faire avec un grand succès; ce

Digitized by Google

qui reste à faire ne vaut plus la peine de se compromettre. Au surplus, mon collègue Ritter, déjà instruit des faits, prendra les déterminations que sa sagesse lui dictera d'après mes observations.

« Les équipages se sont conduits avec une intrépidité peu commune, et je suis convaincu que ce revers, dont ils ont été eux-mêmes à portée d'apprécier les causes, ne fera qu'ajouter à leur énergie. Il y a beaucoup de bonne volonté parmi les officiers, mais je ne puis vous dissimuler qu'elle n'est soutenue ni par l'expérience, ni par une capacité suffisante, au moins pour la plupart. Cette campagne pourrait les former, et c'est un des grands avantages qu'on en doit espérer.

« Le général Martin se conduit avec une intelligence vraiment digne d'éloges. La loi lui ordonnait de passer sur une frégate au moment du combat; j'ai dû l'y suivre. Le désir de pouvoir par lui-même donner des ordres plus précis, nous a souvent mis à portée du canon de l'ennemi. Mais les circonstances l'exigeaient, et j'aurais été le premier à l'engager à mettre de côté toute considération particulière.

« J'espère, citoyens collègues, que vous ne trouverez rien dans la conduite que j'ai tenue qui puisse m'attirer le plus léger reproche. Je cherche à seconder les événements de tout mon pouvoir; mais malheureusement je n'ai pas celui de les maîtriser.

« Salut et fraternité,

« Le Tourneur (de la Manche). »

Lord Bridport continue sa croisière sur les côtes du Morbihan, tandis que sir John Warren, avec trois vaisseaux, six frégates et cinquante transports, débarque à Quiberon un corps formé de français émigrés. Après avoir obtenu quelques succès, ce corps est foudroyé par le feu des républicains, sans être secouru par la

Digitized by Google

division anglaise, retenue au large par le mauvais temps. Elle recueille enfin les débris de l'expédition qu'elle débarque près de Lorient.

Repoussée de Belle-Ile et de Noirmoutier, cette division s'empare de l'île Dieu, où elle est ralliée par un convoi transportant quatre mille hommes de troupes anglaises. Le comte d'Artois et le duc de Bourbon font partie de cette nouvelle expédition. L'île est évacuée, et les troupes expéditionnaires retournent en Angleterre sans avoir rien osé entreprendre contre la France (27 juin—novembre.)

L'escadre de la Méditerranée, toujours commandée par le contre-amiral Martin, a été renforcée par la division Renaudin, arrivée de Brest. Cette escadre est de dix-sept vaisseaux et six frégates. Sortie de Toulon, elle se trouve bientôt près du golfe de Fréjus, en vue de l'armée navale aux ordres de l'amial Hotham, forte de trente voiles, dont vingt-trois vaisseaux. A la suite d'un engagement, vigoureusement soutenu entre l'arrière-garde française et l'avant-garde ennemie, le feu se déclare à bord du vaisseau français *l'Alcide*, qui saute (13 juillet).

Avant cet événement, la frégate *l'Alceste*, capitaine Hubert, s'est valeureusement portée au secours de *l'Alcide*, en bravant le feu de cinq vaisseaux ennemis, dont deux à trois ponts.

La relation suivante, écrite par le contre-amiral Martin lui-même, sera lue avec un vif intérêt.

Digitized by Google

« DÉTAILS SUR L'ENGAGEMENT DU 25 MESSIDOR (13 JUILLET) ENTRE L'ESCADRE ANGLAISE, COMPOSÉE DE VINGT-TROIS VAISSEAUX DONT CINQ À TROIS PONTS, ET CELLE FRANÇAISE COMPOSÉE DE DIX-SEPT VAISSEAUX DONT UN À TROIS PONTS, À TROIS OU QUATRE LIEUES DANS LE SUD DU CAP ROUX.

« A trois heures du matin, *le Jupiter* passa à poupe et rendit compte que l'armée ennemie était au vent à nous et à une petite distance. On fit aussitôt le signal de ralliement et de suite celui de faire servir. L'armée était encore à la cape, la pointe de l'est de l'île du levant, l'une des îles d'Hyères, restant au nord environ trois lieues de distance.

« A trois heures et demie on eut connaissance de l'escadre anglaise à deux lieues au vent à nous dans le N. N. O. courant à bord opposé, cherchant aussi à se rallier. Je fis signal aussitôt de former la ligne de bataille par rang de vitesse, sans avoir égard aux postes, et de forcer de voiles. Je fis aussi signal de faire rougir les boulets. La ligne de bataille fut formée aussi promptement que les circonstances purent le permettre.

« A cinq heures dix, je donnai ordre à *la Junon* de parcourir la ligne, pour la faire serrer et faire rectifier l'ordre.

« A cinq heures quatorze, *la Badine* vint rendre compte qu'elle s'était trouvée au milieu de l'escadre ennemie et qu'elle avait compté vingt-deux vaisseaux. Je donnai ordre à *l'Artémise* d'aller reconnaître l'ennemi et de m'en signaler le nombre et la force; mais, étant persuadé de sa supériorité, j'avais fait conserver la bordée de terre pour m'assurer une retraite, dès que j'en aurais la certitude. En conséquence, à cinq heures vingt, je fis signal à l'armée de préparer une grosse ancre, et répétant souvent à l'armée de forcer de voiles. Le signal de larguer les ris et celui d'envoyer en haut les vergues de perroquet avait déjà été fait, lorsque, à cinq heures quarante, *l'Artémise* nous signala une escadre de trente voiles, et ensuite vingt et un vaisseaux de ligne,

Digitized by Google

Ce nouveau rapport nous décida à faire retraite. En conséquence, je fis signal au vaisseau de tête de gouverner au N. N. E. et aux autres vaisseaux de le suivre par un mouvement successif, répétant encore à l'armée l'ordre de forcer de voiles. La route du N. N. E. était indiquée par l'officier pratique, notre intention étant d'aller au golfe Juan. J'en prévins aussi l'armée par signal, en ordonnant de suivre les mouvements de *la Sérieuse* à qui je donnai ordre de prendre la tête de la ligne pour la conduire au mouillage du golfe Juan.

« A huit heures dix, plusieurs vaisseaux de l'arrière-garde n'ayant pas encore toute la voile possible, je répétai de nouveau le signal à l'armée de forcer de voiles, et je le fis appuyer d'un coup de canon. Depuis six heures du matin, l'ennemi avait pris les mêmes amures que nous, et le vent mollissant à mesure que nous étions plus près de terre, l'avant-garde ennemie semblait nous approcher beaucoup, profitant de la continuité de la brise.

« A neuf heures et demie, je fis signal de faire branle-bas et de se préparer au combat; la ligne se conservait assez bien, mais le vent diminuait toujours.

« A dix heures et demie, l'armée était en calme presque plat, surtout l'arrière-garde. L'ennemi avait encore un peu de frais. On releva la tête de la ligne au S. O. 5° O. le centre au S. O. 5° S. et la queue de la ligne au S. O. 1/4 S. 5° S.

« A onze heures, l'avant-garde ennemie se trouvait aussi presque en calme; mais, étant au vent, elle gouvernait vent-arrière sur notre arrière-garde qui ne pouvait faire aucun mouvement. Le vent paraissait vouloir passer au S. O. On signala aussitôt de prendre les amures à bâbord; mais ce n'était qu'une variété de vent. Le calme continua; les deux armées l'éprouvèrent; l'armée ennemie avait cependant encore un peu de frais.

« A onze heures trois quarts, il s'éleva une petite fraîcheur du S. E. Je fis aussitôt signal de prendre les amures à tribord. Notre arrière-garde était alors à portée de canon de l'avant-garde

Digitized by Google

ennemie et je ne voyais pas pourquoi l'ennemi n'avait pas encore commencé à faire feu; mais, ayant aperçu le vaisseau de tête de la ligne anglaise masqué, je fis signal à l'arrière-garde et particulièrement à *l'Alcide* de commencer le combat. Je voulais d'ailleurs empêcher le mouvement de quelques vaisseaux ennemis qui paraissaient vouloir doubler la queue de notre ligne pour la mettre entre deux feux. J'appuyai ce signal d'un coup de canon à boulet et j'arborai le pavillon national de poupe, le pavillon de commandement et celui de la Convention nationale. Si les vaisseaux de l'arrière-garde eussent commencé le feu aussitôt le signal, ils auraient pu faire beaucoup de mal au vaisseau anglais qui se trouvait masqué. Ce ne fut qu'à midi un quart que le combat commença entre plusieurs vaisseaux de notre arrière-garde et ceux de l'avant-garde ennemie. Nous faisions toujours route pour le mouillage, non pas du golfe Juan, que nous ne pouvions plus gagner avec des vents de la partie de l'est, mais bien celui du golfe de Fréjus. A midi et demi, je fis le signal d'ordre de bataille tribord amures sans observer d'ordre; le vent avait fraîchi de l'est. On fit en même temps signal à l'armée de tenir le vent. L'arrière-garde combattait toujours en faisant route. Plusieurs vaisseaux ne combattaient qu'avec leurs canons de retraite. Le feu n'était pas très-soutenu ni de part ni d'autre.

« A midi cinquante, *l'Alcide* m'ayant paru dégréé, je fis signal à l'arrière-garde de lui porter secours. Je répétai même ce signal plusieurs fois. J'ordonnai aux frégates *la Justice* et *l'Alceste* d'aller donner des secours à *l'Alcide* et la remorquer même si elle l'exigeait. Ces deux frégates exécutèrent sur-le-champ. *L'Alceste* réussit à donner la remorque à ce vaisseau au milieu du feu de l'ennemi qu'elle combattit elle-même avec beaucoup de courage. *La Justice* soutint également le feu des vaisseaux ennemis et les combattit avec autant de dévouement.

« La frégate *la Sérieuse* envoya un canot armé à bord de *l'Alcide*. Pendant ce temps-là *l'Aquilon* démâta un vaisseau anglais

Digitized by Google

de son grand mât de hune. Cet événement fut très-heureux, car il retarda la marche de ce vaisseau qui faisait route pour doubler *l'Alcide* qui commençait à nous donner beaucoup d'inquiétude. Je me trouvais dans une position assez avantageuse pour couper quelques vaisseaux de l'avant-garde ennemie, s'ils s'obstinaient à combattre notre vaisseau, et par ce moyen les mettre sous le vent à nous ainsi que *l'Alcide*. Mais je ne dissimulais pas non plus que l'affaire pouvait devenir générale, et qu'étant aussi inférieurs en force à l'ennemi, la chance n'était pas à notre avantage. Je ne pouvais pas non plus résister au désir de sauver *l'Alcide* qui nécessairement allait tomber en leur pouvoir, tandis que nous avions les moyens de le sauver. J'étais dans cette incertitude et presque décidé à faire virer l'armée vent arrière par la contre-marche, quand on aperçut, à une heure trois quarts, que *l'Alcide* était en feu dans sa partie de l'avant. La frégate *l'Alceste* l'avait quitté. L'ennemi même semblait s'en éloigner. Dès lors je perdis l'espoir de le secourir et ne songeai plus qu'à gagner le mouillage de Fréjus avec l'armée, qui ne paraissait pas avoir beaucoup souffert. Quelques vaisseaux de l'arrière-garde soutenaient le feu de l'avant-garde ennemie.

« A deux heures et demie, nous n'avions plus que *le Berwick* et *le Généreux* qui combattissent toujours en forçant de voiles.

« A trois heures et demie, *l'Alcide* ayant son pavillon et sa flamme a fait explosion et a disparu. Peu de temps après, l'ennemi vira de bord et nous abandonna, quoique nous fussions encore à quatre lieues du mouillage. Une partie de son avant-garde paraissait fort maltraitée, et c'est, sans doute, cette raison qui les a fait replier sur son corps de bataille. Le vent était variable de la partie de l'est. Nous gouvernions au N. 1/4 N. O. pour gagner le mouillage. Je prévins l'armée qu'elle allait mouiller et que je permettais l'entrée aux vaisseaux les plus à portée. L'ordre avait déjà été donné de préparer une grosse ancre et de frapper un croupia pour présenter bâbord à l'ennemi.

Digitized by Google

« A six heures, l'armée mouilla en rade de Fréjus. On fit éteindre les fourneaux et rétablir les branles.

« L'escadre ennemie s'éloigna et mit en panne. On la vit s'occuper à réparer ses avaries. On reconnut parfaitement sa force. Elle était composée de vingt-trois vaisseaux dont cinq à trois ponts, huit frégates et corvettes. Plusieurs de ses vaisseaux furent dégréés, entre autres un vaisseau à trois ponts et un autre de soixante-quatorze démâté de son gouvernail.

« Au golfe de Fréjus, ce 26 messidor, troisième année républicaine.

« *Le contre-amiral,*

« MARTIN. »

Dans une nouvelle sortie, le vice-amiral Villaret, parvenu en vue de l'île de Groix avec douze vaisseaux et quelques frégates, donne chasse à l'escadre du vice-amiral Cornwalis. La frégate *la Virginie,* capitaine Jacques Bergeret, laisse arriver sur le vaisseau *le Mars,* et le canonne avec la plus audacieuse intrépidité. Malheureusement, ainsi qu'on le verra par le rapport de Villaret, cet exemple n'est pas suivi par tous les capitaines, et lord Cornwalis parvient à s'échapper (16 juin).

Le mauvais temps n'a pas permis à l'escadre de rentrer à Brest. Bientôt elle se trouve aux prises avec la flotte de la Manche, aux ordres de l'amiral Bridport, composée de dix-sept vaisseaux, dont huit à trois-ponts, cinq frégates et plusieurs autres bâtiments. Le combat s'engage sous Groix. Malgré tous les efforts de Villaret pour résister à des forces si supérieures, trois vaisseaux, *l'Alexandre, le Tigre* et *le Formidable,* restent au pouvoir de l'ennemi. (23 juin.)

Digitized by Google

« A bord du vaisseau amiral *le Peuple*, à Port-Liberté, le 7 messidor, l'an III de la République une et indivisible.

« LE VICE-AMIRAL VILLARET-JOYEUSE, COMMANDANT LES FORCES NAVALES DE LA RÉPUBLIQUE,

« AU CITOYEN DALBARADE, COMMISSAIRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

« Citoyen commissaire,

« Par ma dernière dépêche en date du 1er de ce mois, je t'annonçais que la division à mes ordres avait doublé les Penmarcks et que j'espérais être le lendemain dans l'Iroise, malgré toutes les forces anglaises qui couvraient nos côtes. Je passai effectivement quelques heures de cette journée en calme à l'ouvert de la baie d'Audierne, à deux lieues des Penmarks, et j'attendais le retour du vent pour continuer ma route, lorsqu'il s'éleva une bourrasque du nord non moins étonnante par sa violence que par sa durée dans la plus belle saison de l'année. Cette affreuse tempête nous jeta près de vingt lieues au large dans les vingt-quatre heures de sa durée, et le calme le plus profond lui succéda jusque dans la nuit du 3 messidor. Le 4, vers les quatre heures du matin, l'armée naviguant sans ordre afin de mettre à profit une faible brise de la partie de l'est pour regagner la terre, nos chasseurs signalèrent une flotte au N. O. 1/4 O. Nous ne tardâmes pas à avoir la certitude que c'était l'armée anglaise qu'on découvrait, et *la Virginie* eut ordre d'aller la reconnaître pour signaler sa force et ses mouvements. Je fis sur-le-champ le signal au *Redoutable*, qui était sous le vent, de serrer *le Peuple* et de tenir en conséquence le plus près. Je diminuai de voiles pour faciliter le ralliement de ce vaisseau. *L'Alexander*, très-mauvais voilier, était en avant, et, comme je prévoyais que l'infériorité de sa marche pourrait compromettre la division, je lui

Digitized by Google

fis le signal de serrer le vent et de forcer de voiles. Les autres vaisseaux reçurent en même temps l'ordre de se rapprocher de moi. Très-peu de capitaines s'y conformèrent, et *l'Alexander* lui-même, qui devait tout craindre de ses mauvaises qualités, me mit dans la nécessité de lui faire une seconde fois les mêmes signaux.

« Cependant deux frégates ennemies s'étaient élevées et observaient nos mouvements. Une d'elles nous fit nos propres signaux de reconnaissance auxquels nous ne répondîmes pas.

« A sept heures, nous vîmes parfaitement l'ennemi au nombre de vingt-six voiles, parmi lesquelles je jugeai qu'il y avait au moins dix-sept vaisseaux de ligne. Je relevai le plus à gauche à O. N. O. et celui de la droite à N. 1/4 N. O. à la distance de quatre lieues et demie. Ils se formèrent en bataille tribord et leurs vaisseaux sous le vent prirent les amures à bâbord pour se former dans les eaux des vaisseaux les plus au vent.

« Pendant que nos vaisseaux sous le vent opéraient leur ralliement et que *l'Alexander* gagnait de l'avant, je fis le signal de se préparer au combat. J'appelai auprès de moi plusieurs frégates auxquelles j'ordonnai de jeter du monde à bord des vaisseaux de la division de Vence dont les équipages se trouvaient affaiblis. A dix heures et demie, je prévins l'armée que j'allais passer sur une frégate et j'en donnai l'ordre aux autres généraux. *La Proserpine* se trouvant à portée du *Peuple*, je m'y transportai avec le représentant Topsent, le chef civil de l'armée et le major; les contre-amiraux Kerguelen et Vence passèrent, le premier sur *la Dryade*, et le second sur *la Fraternité*.

« A onze heures, je profitai du peu de brise qui régnait encore pour former la ligne de bataille. Mais, ne voulant pas que ce mouvement retardât l'armée dans sa marche, je fis le signal de se former sur *l'Alexander* qui reçut en même temps l'ordre de forcer de voiles et de serrer le vent.

« Ce vaisseau, par une fatalité inconcevable, ou plutôt par

Digitized by Google

l'ignorance la plus funeste, bien loin de sentir les motifs de cet ordre, ne conçut pas même le signal, car il arriva pour se former sur les vaisseaux sous le vent, et cette manœuvre me força de répéter mon signal en l'appuyant d'un coup de canon.

« A midi, les vents étaient pour ainsi dire au *Conseil*, et les apparences nous annonçaient que la brise, s'élevant bientôt de la partie de l'O. mettrait nos ennemis au vent à nous. Leur vaisseau de tête nous restait alors à O. N. O. et celui de queue à O. 3° N. à quatre lieues de distance.

« Avant deux heures, la brise se fit sentir du S. S. O. et nous vîmes avec douleur que l'ennemi la recevait avant nous et qu'elle était moins faible pour eux, car ils se rapprochèrent de nous. *La Régénérée* reçut ordre de donner une remorque à *l'Alexander*. La route fut signalée à l'E. N. E. Les mauvais marcheurs eurent l'ordre de forcer de voiles et le signal fut fait à la division de se ranger à l'ordre de marche sur la ligne du plus près tribord. Les signaux de rectifier l'ordre et de serrer sur le centre furent hissés peu de temps après.

« A cinq heures, les vents favorisant encore plus l'ennemi et se rangeant de la partie de l'O. je fis passer la division de l'ordre de marche sur la ligne du plus près tribord à l'ordre de front sur la perpendiculaire du vent, les vaisseaux gouvernant au rhumb de vent signalé. Ce mouvement très-simple, comme tu peux en juger, avait l'avantage, sans retarder notre marche, de nous mettre dans une position qui nous permettait de présenter tous à la fois le travers à l'ennemi d'un bord ou de l'autre; mais cet ordre ne fut jamais formé, malgré les signaux particuliers que je fis, malgré même les ordres verbaux qui prescrivirent à chaque vaisseau ce qu'il avait à faire. Le vaisseau *le Redoutable* se trouvant encore de l'arrière, *la Virginie* eut ordre d'aller lui donner la remorque pour ne pas nous retarder dans notre marche, car les ennemis approchaient à vue d'œil, et je relevai déjà, à huit heures du soir, leur vaisseau de tête à

Digitized by Google

O. N. O. 2° O. et celui de queue à O. 5° S. à près de trois lieues de distance. Leurs chasseurs étaient à deux portées de canon sur l'arrière de nos ailes et paraissaient, par leur petite voilure, avoir une grande supériorité de marche sur nos meilleures frégates. Tu vois, citoyen commissaire, que, par un dernier relèvement, la route la plus directe pour nous éloigner de l'ennemi était à l'E. 1/4 S. E. Mais il était urgent de rallier la terre le plus promptement possible, et elle nous avait été signalée le soir à l'E. du compas.

« Dans la nuit, je chargeai la frégate *la Concorde* d'aller porter l'ordre au *Mutius* et au *Jean Bart*, qui étaient de l'avant, de diminuer de voiles pour se former sur les vaisseaux arriérés, et cette frégate ayant rempli cette mission, reçut encore l'ordre de s'adjoindre une autre frégate pour prescrire à tous les vaisseaux avancés de se laisser culer et de se rallier à l'ordre signalé le soir, en se formant sur *le Redoutable* qui se trouvait en arrière de tous. Je donnai le même ordre aux vaisseaux qui se trouvèrent à portée, et, malgré ces précautions, et malgré mon extrême sollicitude et celle du représentant, qui comme moi passa la nuit sur pied, nous n'eûmes jamais la satisfaction de voir la formation d'un ordre aussi facile dans son exécution que celui qui avait été prescrit, et qui seul eût pu rendre inutiles les entreprises de l'escadre légère ennemie, si son projet eût été d'attaquer la nuit.

« Les vents, après quelques heures de calme, s'élevèrent de la partie du sud vers une heure du matin, et nous pouvions espérer que nous avions reçu cette brise avant les Anglais, comme ils avaient joui de celle du 6 avant nous; mais, au jour, nous vîmes que les éléments n'avaient pas cessé de conspirer contre nous; car les ennemis n'étaient pas à une lieue dans nos eaux, et nous reconnûmes avec le plus grand étonnement que leurs vaisseaux les plus avancés étaient des trois ponts. Nous découvrîmes aussi la terre à l'E. N. E. Nous la reconnûmes pour

Digitized by Google

l'île de Groix que nous jugeâmes être distante de quatre à cinq lieues. Je pensai que cette circonstance améliorerait notre position, et que le bon ordre et la bonne contenance de notre part nous éviteraient un engagement sérieux, et qu'enfin nous pourrions attraper le coureaux de Groix avant que le combât eût été assez sérieux et assez inégal pour désemparer nos vaisseaux et les arrêter dans leur retraite.

« Je me portai en conséquence en arrière de la ligne où je fis le signal de former l'ordre de marche sur la ligne du plus près tribord. J'ordonnai à la division de prendre chasse à l'E. N. E., et j'enjoignis en même temps aux meilleurs marcheurs de régler leur vitesse sur les plus mauvais voiliers. Si cet ordre, qui n'exigeait d'autres talents des capitaines que la connaissance de la boussole, et d'autre manœuvre pour quelques-uns que de diminuer de voiles et pour d'autres d'en augmenter, eût été exécuté, l'avant-garde ennemie n'eût jamais pu ni même osé nous attaquer, car, dès qu'ils eussent été à portée en venant tous ensemble sur tribord, nous leur présentions une ligne de bataille imposante de douze vaisseaux et deux rasés que j'avais fait mettre en ligne; et certes une volée d'une pareille ligne était suffisante pour arrêter les chasseurs ennemis, les faire replier sur leur corps d'armée et nous rendre la liberté de continuer notre route; mais non, il faut que je le dise, l'intérêt de ma patrie m'en fait un devoir impérieux : l'insubordination de plusieurs capitaines et l'ignorance extrême de quelques autres rendirent nulles toutes nos mesures; les signaux, les ordres au porte-voix, tout fut inutile; le cœur du représentant Topsent et le mien furent navrés des malheurs que nous présageâmes dès ce moment.

« Les frégates et corvettes, qui avaient reçu dès hier l'ordre de se préparer à donner des remorques, reçurent ce matin celui de mettre leurs canots à la mer. *La Régénérée* avait largué la remorque qu'elle donnait à *l'Alexander*, et, comme ce vaisseau

Digitized by Google

s'arriérait, je fis le signal à *la Régénérée* de la lui redonner. Je prévins en même temps la division que j'allais chercher le mouillage de Groix où je laisserais tomber une grosse ancre avec une embossure, pour présenter tribord à l'ennemi.

« A cinq heures, douze vaisseaux, dont cinq à trois ponts, étaient presque à la portée du canon. Nous étions moins mal formés dans ce moment; mais le centre s'engorgeait, et *l'Alexander,* qui se trouvait le dernier vaisseau de la gauche, était trop éloigné. Il y avait d'autant plus à craindre qu'il ne fût coupé, que les Anglais, dans cette vue, marchaient par pelotons, et que trois de leurs trois-ponts se portaient, avec une vitesse que je n'ai encore vue à aucun vaisseau, sur notre escadre de gauche.

« J'avais chargé *la Cocarde* de transmettre l'ordre de tirer en retraite aussitôt que les ennemis seraient à portée. Je prévins le corps de bataille de son engorgement, mais les vaisseaux qui le composaient, au lieu de s'étendre sur la gauche, ce qui eût serré tous les vaisseaux de cette partie sur *l'Alexander,* s'étendirent vers la droite qui n'était que trop serrée, et augmentèrent par ce mouvement le vide qui se trouvait entre *l'Alexander.* Je fis alors le signal à celui-ci particulièrement et à la division en général de serrer la ligne; ce signal restant sans exécution et la position de *l'Alexander* devenant plus critique, les vaisseaux du centre et ceux du vent reçurent successivement l'ordre d'arriver de deux quarts. Ce mouvement devait, en moins de cinq minutes, opérer le ralliement au vaisseau le plus affalé, et serrer les distances. Mais il n'y eut que *le Peuple, le Tigre* et *le Redoutable* qui arrivèrent, et encore furent-ils obligés de tenir le vent, parce que des vaisseaux qui se tenaient sous le vent à eux ne voulaient point arriver. J'ajouterai même que plusieurs se portèrent, dans ce dernier moment, avec une très-grande vitesse, vers la droite, qui n'était pas menacée.

« *Le Mutius,* qui était le vaisseau le plus près de *l'Alexander,* commença le feu en tirant en retraite. Il était alors six heures

Digitized by Google

moins un quart. Il fut suivi par *l'Alexander*, et, à peine avaient-ils tiré six ou sept coups de canon chacun, qu'un des vaisseaux à trois ponts ennemis vint en travers et les canonna de la manière la plus vive. D'autres ne tardèrent pas à se joindre à celui-ci, et la position de *l'Alexander* devenant d'autant plus critique que *le Mutius*, au lieu de le renforcer, augmentait de voiles et formait ainsi une lacune dans cette partie, je fis le signal de former sur ce vaisseau une ligne de bataille de vitesse sans avoir égard aux postes. Ce mouvement, qui devait être aussi prompt que facile, puisque tous les vaisseaux ne pouvaient l'exécuter qu'en arrivant, eût infailliblement été funeste aux ennemis en même temps qu'il eût dégagé *l'Alexander*. Mais, à l'exception des vaisseaux *le Tigre* et *le Formidable*, personne ne put l'exécuter, attendu l'opiniâtreté du *Wattigny*, du *Fougueux* et du *Zélé* à tenir le vent. Les deux qui se mirent en mouvement ne purent, dans la position où ils étaient, arriver à temps; ils engagèrent le combat avec des vaisseaux ennemis qui venaient de joindre. *L'Alexander*, coupé et entièrement désemparé par le feu de trois vaisseaux dont deux à trois ponts, fut entraîné sous le vent. Sa perte était inévitable si l'on n'allait promptement à son secours, et je n'hésitai pas, malgré l'approche du gros des ennemis, à ordonner la manœuvre qui pouvait sauver ce malheureux vaisseau. Je fis en conséquence le signal de former la ligne de bataille très-serrée pour aller dégager le vaisseau entouré. Vaine mesure! Les vaisseaux se contentèrent de répéter ces signaux et n'en exécutèrent aucun. Que l'on juge de mon désespoir et de celui du représentant. Était-ce bien des Français qui commandaient quelques-uns de ces vaisseaux? On avait de la peine à se le persuader. Tandis que *l'Alexander* ainsi engagé supportait le feu de trois vaisseaux, un événement affreux acheva de mettre le désordre dans notre escadre et prépara les désastres de cette journée fatale. Le vaisseau *le Formidable*, qui combattait vaillamment à côté du *Tigre* et du *Re-*

Digitized by Google

doutable, prit feu dans sa partie de l'arrière, sans doute par l'explosion de quelques boîtes à cartouches; sa dunette sauta, et nous vîmes la flamme s'élever jusque dans sa hune d'artimon. Dans cet état déplorable, les Anglais, qui n'avaient plus à redouter ses coups, continuèrent à le canonner. Ce vaisseau, ne pouvant arrêter cet incendie, qui ne devait pas tarder à l'embraser entièrement, amena son pavillon. Au même instant *l'Alexander* avait succombé et était tombé au pouvoir des ennemis, après avoir courageusement résisté et combattu de tous ses moyens les trois vaisseaux qui l'avaient entouré.

« *Le Jean Bart,* qui, dans le commencement de l'action, était en arrière dans la partie du centre, et par conséquent à portée de combattre, avait augmenté de voiles et se trouvait au milieu des fuyards. Je ne doutai pas que le capitaine le Gouardun n'eût été tué ou blessé, et mes conjectures ne furent que trop vraies : une blessure l'avait forcé de quitter son poste. *Le Mutius*, d'abord le plus près de *l'Alexander,* avait, comme je l'ai déjà dit, forcé de voiles et s'était porté en avant même de notre frégate. Les signaux, appuyés de coups de canon, ne purent le remettre au feu.

« Les Anglais, forts de leur supériorité et enhardis encore par la terreur que décelaient nos fuyards, qui ne leur ripostaient plus, se formèrent en trois divisions : l'une au vent, l'autre en arrière, et la troisième sous le vent. J'ai eu la douleur de voir un seul vaisseau anglais au vent en canonner cinq des nôtres, et pas un n'a mis en travers pour lui envoyer sa bordée, quoiqu'il n'y eût pas le plus petit risque à courir, puisque nous n'étions pas à une demi-lieue de terre. Le brave Bedout, commandant *le Tigre,* qui seul avait secouru *l'Alexander* et soutenu, avec *le Peuple, le Redoutable* et *les Droits de l'Homme,* le feu de dix à douze vaisseaux, dont huit à trois ponts, se traînait péniblement avec ses voiles criblées et ses vergues en pantenne. Il touchait déjà pour ainsi dire au port, lorsque je m'aperçus que

Digitized by Google

l'amiral anglais cherchait à le couper. J'excuse volontiers toutes les fautes commises jusqu'à ce moment, j'excuse la peur, j'excuse l'ignorance; mais, à trois encablures de terre, sept vaisseaux qui n'avaient pas reçu un coup de canon ne pas oser obéir au signal que je leur faisais de secourir le malheureux *Tigre* que je voyais prêt à succomber, ne pas lui donner la remorque comme je le prescrivais au *Zélé*, et forcer de voiles au lieu de mettre en panne comme je l'ordonnais! non, cette lâcheté ne sortira jamais de ma mémoire. Désolé et furieux, je me précipite avec ma frégate au-devant des lâches; je mets en panne, dans l'espoir qu'ils ne me passeront pas sur le corps et qu'ils imiteront ma manœuvre. Mais, aveuglés par la peur, ils ne voyaient point et m'auraient passé sur le corps, si le représentant Topsent ne se fût occupé de la manœuvre et n'eût évité un abordage qui nous eût certainement coulés : tous nous dépassèrent, malgré les huées de notre équipage et les dures vérités du capitaine Daugier. Ma frégate enfin se trouvant, au gré de mes désirs, le bâtiment le plus près de l'amiral, j'attendais avec plaisir un boulet pour ne pas survivre à cette affreuse journée. Mais l'Anglais, acharné après sa proie, ne me tira que quelques coups mal ajustés et démonta enfin, à trois cents toises tout au plus de Groix, le gouvernail du *Tigre*, qui tomba sous le vent et rendit l'intrépide Bedout victime de sa valeur. *Le Redoutable*, qui précédait *le Tigre*, étant entré à neuf heures dans le Coureaux, les ennemis levèrent la chasse et mirent en panne à l'ouvert du canal. C'est alors que nous distinguâmes parfaitement neuf vaisseaux à trois ponts et onze de quatre-vingts ou soixante-quatorze. Je fis signal à l'escadre de rester sous voiles et j'appelai en même temps les officiers généraux à mon bord pour leur communiquer mes intentions et m'environner de leurs lumières.

« Les vents passèrent à l'O. S. O. à midi. Il était très-probable que les ennemis allaient manœuvrer pour nous atteindre; mais

Digitized by Google

ils parurent se borner à rester à l'entrée du canal pour nous observer. Ils détachèrent seulement une forte division pour doubler Groix par le sud et nous couper le chemin de Belle-Ile. Ils espéraient, sans doute, que nous allions nous embosser sous Groix, et, dans cette supposition, ils devaient regarder notre défaite comme certaine et absolue, car les pêcheurs de cette île, qui s'étaient portés avec empressement à leurs bords, ont dû les instruire que l'île était sans défense, et que, d'ailleurs, il nous était impossible de nous y embosser de manière à empêcher l'ennemi de passer entre la terre et nous. Je me portai au mouillage pour m'assurer par moi-même de la position, et je restai bien convaincu que les ennemis, en passant sur deux lignes, pouvaient nous mettre entre deux feux, doubler chacun de nos vaisseaux par un trois-ponts, et anéantir en un mot nos neuf bâtiments, sans qu'un seul pût espérer d'en sortir. Chaque minute empira notre situation, et de nouveaux rapports de nos chasse-marée côtiers m'apprirent que l'ennemi allait être renforcé d'une division de six vaisseaux et de l'escorte d'un convoi de soixante-quatorze voiles qui paraissait dans le S. O. de Groix. Nous ne pouvions plus douter que ce ne fût l'armée anglaise qui était sur nos côtes, que tous les passages nous étaient fermés et que demain la République n'aurait plus d'armée navale, si nous ne pouvions réussir à la mettre dans un port à l'abri de toute insulte.

« Lorient était le seul port qu'il nous fût permis d'atteindre, et, malgré tous les inconvénients de ce port, malgré mon extrême répugnance et celle du représentant du peuple à prendre ce parti, l'intérêt de la chose publique et l'impérieuse nécessité nous en firent un devoir. Les officiers de port furent appelés; les pilotes furent distribués sur les vaisseaux; toutes les précautions que dicta la prudence dans une circonstance aussi critique furent prises, les vaisseaux entrèrent successivement et sans accident dans le meilleur ordre.

Digitized by Google

« Je ne pouvais assez louer la bravoure et la subordination de nos équipages; mais malheureusement nous avons peu de matelots et presque point de canonniers. L'ennemi ne m'a pas paru avoir souffert. Je présume cependant que tous les vaisseaux ont fait usage des obus, boulets artificiels et boulets rouges; j'en avais non-seulement fait le signal, mais même envoyé l'ordre verbal par nos frégates. Tous nos coups portaient à l'eau; pas un mât de hune n'a été abattu. Il est vrai que les Anglais n'ont heureusement pas été plus adroits. *Le Nestor, le Redoutable* et *le Peuple* ont reçu quelques boulets dans leur mâture; mais ils peuvent cependant se dispenser de la changer et se rendre à Brest, si les circonstances deviennent plus favorables.

« Le vent de S. O. et l'épaisseur de la brume ont sauvé ce matin un convoi de trente-deux voiles chargé de vin et autres objets venant de l'île d'Aix sous l'escorte des corvettes *le Maire Guiton* et *la Montagne*. *Le Maire Guiton* a vu, ce matin, dans un petit éclairci, une trentaine de gros bâtiments mouillés en dedans des Cardinaux. Nous allons prendre des mesures pour connaître leurs opérations par quelque bateau de pêche, s'il est encore possible de trouver des républicains parmi ces malheureux pêcheurs que j'ai eu la douleur, dix minutes après le combat, de voir accoster les vaisseaux anglais et éviter les nôtres.

« Si quelque chose pouvait adoucir mes chagrins, ce serait, sans doute, la réunion des suffrages des officiers généraux et des capitaines sur les manœuvres que j'ai faites dans ma retraite. Tous donnent les plus grands éloges aux différents ordres sur lesquels je les ai fait passer, et tous conviennent que sans l'accident du *Formidable*, qui se battait en héros, nous n'aurions tout au plus, malgré l'inexécution des signaux ou pour mieux dire la lâcheté de quelques capitaines, que *l'Alexander* à regretter : jamais flûte ne marcha plus mal que ce vaisseau, et, malgré notre désastre, je m'estime encore très-heureux de n'avoir pas vu anéantir toute cette malheureuse escadre, car la force

Digitized by Google

matérielle de l'ennemi était au moins triple et le moral sans objet de comparaison.

« Il n'entre pas, sans doute, citoyen commissaire, dans les projets du comité de salut public de laisser plus longtemps le commandement des forces navales entre les mains d'un homme dont toutes les sorties ont été marquées au coin des malheurs. La politique me semble nécessiter un nouveau chef, et le salut de la marine, plus impérieux que la politique, réclame un général plus instruit pour la faire prospérer. Tu sais que je n'ai jamais tenu d'autre langage, et que toujours j'ai eu la bonne foi de convenir que cette besogne était au-dessus de mes forces. Je servirai avec plaisir en sous-ordre, si la République a besoin de mes services, et je te donne bien ma parole d'honneur de prêcher par l'exemple la soumission la plus passive.

« Salut et fraternité.

« VILLARET.

« Je joins ici l'état des hommes tués ou blessés sur les différents vaisseaux de la division : il te sera aisé de voir, par cette note, la conduite des capitaines. »

La frégate *l'Iphigénie* a été prise par une division de l'escadre espagnole de l'amiral Gravina, après la plus vigoureuse résistance (janvier).

La Pique, capitaine Conseil, a combattu, dans les eaux de la Guadeloupe, la frégate *Blanche*, d'égale force, et ne s'est rendue qu'après avoir perdu sa mâture et presque tout son équipage (4 janvier). La corvette *la Tourterelle*, capitaine Montalan, a été capturée par la frégate *Lively*, après une belle résistance (13 mars). La frégate *la Gloire*, les corvettes *la Gentille* et *la Fra-*

Digitized by Google

ternité, ont combattu une division anglaise de cinq vaisseaux et trois frégates; *la Fraternité* seule est parvenue à s'échapper (10 avril).

Les frégates *la Courageuse* et *la Boudeuse* ont repoussé, dans la baie de Roses, l'attaque d'une division espagnole (27 mai). *La Minerve,* capitaine Perrée, et sa conserve, *l'Artémise,* ont combattu les frégates anglaises *Dido* et *Lowestoffe;* restée seule pour soutenir la lutte, *la Minerve* a succombé après avoir opposé la résistance la plus honorable à ses deux antagonistes (9 juillet).

La République a signé la paix avec la Prusse et l'Espagne (5 avril — 22 juillet); elle s'est alliée à la Hollande contre l'Angleterre (16 mai).

Les Anglais ont été chassés de Sainte-Lucie (19 juin); ils ont pris aux Hollandais le Cap de Bonne-Espérance et la plupart de leurs possessions des Indes orientales (août — octobre) [1].

1796.

Déjà depuis deux mois le Directoire avait été investi du pouvoir exécutif (1er novembre 1795).

Les premiers débuts du nouveau gouvernement sont favorables. Le comté de Nice, le territoire de Tende et Beuil sont cédés par la Sardaigne à la République (15 mai); la République traite avec la Prusse et stipule

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. I, p. 329 à 434.

Digitized by Google

la neutralité de l'Allemagne (5 août); la Vendée est pacifiée (15 août); enfin la France et l'Espagne, sacrifiant les dissidences politiques au sentiment de leurs véritables intérêts, forment une alliance offensive et défensive (19 août).

Par suite de cette alliance, une flotte espagnole, aux ordres de l'amiral Langara, entre dans Toulon (octobre); cette flotte est de vingt-six vaisseaux et quatorze frégates.

Le contre-amiral Richery, parti de Toulon avec une escadre de six vaisseaux et trois frégates, a repris aux Anglais *le Censeur,* tombé en leur pouvoir au combat de Fréjus; il a capturé ou brûlé, sous le cap Saint-Vincent, un convoi de soixante voiles, placé sous l'escorte de ce vaisseau et de deux autres qui sont parvenus à s'échapper (septembre 1795). Après s'être ravitaillé à Cadix, il se porte sur Terre-Neuve, dont il détruit les pêcheries ainsi que plus de cent bâtiments marchands anglais (octobre 1796).

La paix est signée entre la République et le royaume des Deux-Siciles (10 octobre).

La Corse est reprise, ou plutôt elle se livre à la République, dont les armées triomphantes dominent l'Italie (octobre). Après avoir opéré l'évacuation complète de l'île, les flottes anglaises se retirent de la Méditerranée, où les pavillons unis de France et d'Espagne règnent sans partage (novembre—décembre).

Le projet d'une descente dans les îles Britanniques, formé dès le commencement de la guerre (1793), avait

Digitized by Google

été repris par le Directoire comme le seul moyen d'imposer la paix à l'Angleterre. L'armée navale de l'Océan, dont le commandement avait été retiré à Villaret pour être rendu à Morard de Galles, appareille de Brest pour opérer cette descente en Irlande (15 décembre); elle se compose de quarante-trois bâtiments, savoir : dix-sept vaisseaux, treize frégates, cinq bâtiments légers et huit flûtes. L'armée expéditionnaire, commandée par le général Hoche, est de dix-huit à vingt mille hommes.

Une seule division, celle du contre-amiral Bouvet, atteint la côte d'Irlande et va jeter l'ancre dans la baie de Bantry (24 décembre). Bientôt une tempête oblige cette division à reprendre le large (27 décembre). L'un des vaisseaux, *les Droits de l'Homme,* capitaine Lacrosse, combattra pendant treize heures le vaisseau rasé *Indefatigable* et la frégate *Amazone;* après avoir repoussé ses deux adversaires, il se perdra dans la Manche au milieu d'une affreuse tourmente (13 — 17 janvier 1797). Les divisions de l'armée navale rentreront successivement à Brest, Lorient et Rochefort : trois vaisseaux auront péri; une frégate, deux corvettes et quatre flûtes seront tombées au pouvoir de l'ennemi (janvier 1797).

Le capitaine de vaisseau Daugier, commandant les frégates *la Proserpine, l'Unité, la Coquille* et *la Tamise,* ainsi que la corvette *la Cigogne,* la flûte *l'Étoile* et le brick-canonnière *la Mouche,* soutient un engagement contre une division anglaise de forces supérieures, com-

Digitized by Google

mandée par sir John Warren ; *l'Étoile* reste au pouvoir de l'ennemi (20 mars). Les frégates *la Gentille, la Variante* et *l'Unité,* capitaines Canon, Durand et Linois, sont successivement capturées par des divisions ennemies (11—13 avril).

La Virginie, de quarante canons, capitaine Jacques Bergeret, combat bord à bord, pendant une heure et demie, le vaisseau rasé *Indefatigable,* de quarante-six bouches à feu, commandé par sir Edward Pellew, depuis créé lord Exmouth. *La Virginie* se voyant entourée de plusieurs frégates, conserves de son formidable antagoniste, amène ses couleurs pour ne pas prolonger, sans aucune chance de succès, une lutte déjà cruellement meurtrière (20 avril).

Le lougre *l'Écureuil,* capitaine Rousseau (27 avril), la corvette *la Bonne Citoyenne* (7 mars), le brick-canonnière *le Volcan* (4 mai), la corvette-brick *la Revanche,* capitaine Draveman (27 mai), les frégates *la Tamise,* capitaine Fradin (8 juin), *la Tribune,* capitaine Moultson (8 juin), et *la Proserpine,* capitaine Pévrieux (13 juin), la corvette *la Légère,* capitaine Véga (22 juin), les frégates *la Thétis* (7 juillet), *la Pensée* (22 juillet), *la Vengeance* (8 août), *l'Andromaque* (22 août) et *l'Élisabeth* (28 août) soutiennent successivement des combats toujours honorables pour le pavillon.

Le contre-amiral de Sercey, parti de Rochefort en mars pour l'Inde, avec une division de frégates, cause de grands dommages aux possessions et au commerce

Digitized by Google

anglais dans ces mers, et met hors de combat deux vaisseaux de ligne ennemis dans le détroit de Malacca (septembre).

La corvette *l'Etna*, capitaine Coudre de la Coudrais, combat la frégate *Melampus* près de Barfleur et ne se rend qu'à la dernière extrémité (14 novembre).

La corvette *le Décius*, capitaine Senez, s'empare de l'île de l'Aiguille et soutient un brillant combat contre la frégate anglaise *Lapwing* (26 novembre).

La frégate *la Vestale*, de vingt-six canons, capitaine Foucaud, soutient, près de la Guadeloupe, un combat acharné contre *la Lapwing*, de quarante-six canons (12—13 décembre). *La Vestale* s'est rendue, mais l'équipage français, laissé prisonnier à bord, enlève le bâtiment aux capteurs.

Les Anglais ont repris Sainte-Lucie (mai), Saint-Vincent et la Grenade (juin); ils détruisent l'établissement de Foul-Pointe à Madagascar (15 décembre). Le contre-amiral Richery a ruiné tous leurs établissements à Terre-Neuve, aux îles Saint-Pierre et Miquelon et à la côte du Labrador (28 août—octobre)[1].

1797.

La République, triomphante en Italie, oblige l'Autriche à signer à Léoben les préliminaires du traité de

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. I, p. 305 à 374.

Digitized by Google

Campo-Formio, par lequel la France obtiendra la cession des Pays-Bas et des îles Ioniennes (19 février—17 octobre). La République cisalpine est formée et proclamée par la République française (9 juillet).

L'Angleterre, alarmée de tant de glorieux succès et de l'esprit de sédition qui gagne toutes ses flottes, fait passer en France lord Malmesbury, chargé d'offrir la paix au Directoire aux conditions suivantes : l'Angleterre est disposée à rendre à la France toutes les possessions coloniales qu'elle lui a enlevées; la France, au contraire, gardera toutes ses conquêtes. Mais, quant à l'Espagne et à la Hollande, alliées de la France, l'Angleterre n'entend traiter avec elles qu'à la condition de garder l'île de la Trinité, le Cap de Bonne-Espérance et la forteresse de Trinquemalé, dans l'île de Ceylan.

Fidèle à ses alliés, la République exige que l'Angleterre restitue toutes ses conquêtes sur l'Espagne et la Hollande, comme celles faites sur la France. La négociation est rompue sur le refus du Directoire d'accéder à ces conditions, et le plénipotentiaire britannique reçoit aussitôt ses passe-ports (juin — septembre).

La flotte d'Espagne, aux ordres de l'amiral don José de Cordova, et celle de Hollande, commandée par l'amiral de Winter, sont successivement défaites par les amiraux Jervis et Ducan sous le cap Saint-Vincent et dans le Texel (14—15 janvier—11 octobre). La frégate *la Résistance* et la corvette *la Constance*, capitaines

Digitized by Google

Montagniès-Laroque et Desauney, sont attaquées et prises l'une après l'autre par les frégates *San-Fiorenzo* et *Nymphe* (9 mars). La corvette *l'Hermione*, après s'être défendue contre deux vaisseaux anglais de soixante-quatorze, s'échoue sur la côte de Saint-Domingue plutôt que de se rendre (15—16 avril). La frégate *la Calliope*, capitaine Deshayes, poursuivie par une division anglaise, s'échoue dans la baie d'Audierne, où elle se perd après avoir essuyé le feu prolongé de l'ennemi (16—17 juillet). La corvette de vingt canons *la Gaieté*, capitaine Guignier, combat la frégate *Arethusa*, de quarante-quatre, et ne se rend qu'à la dernière extrémité (10 août). *La Néréide*, capitaine Canon, est capturée à la suite d'un combat honorablement soutenu contre *la Phœbé*, de force supérieure (20 décembre). La corvette *la Daphné*, capitaine Latreyte, est prise par la frégate *Anson*, de quarante-quatre canons, après avoir défendu l'honneur du pavillon autant que le permettaient les forces supérieures de l'ennemi (29 décembre)[1].

1798.

Avant d'aspirer au rôle de César, Bonaparte veut se

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. II, p. 1 à 104. — *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. IV, p. 439 à 344, 537 et 538.

Digitized by Google

grandir sur les pas d'Alexandre. La conquête de l'Égypte est résolue et préparée dans le plus profond secret.

Une flotte de treize vaisseaux, huit frégates, deux bricks et cent vingt bâtiments de transport, met sous voiles de Toulon aux ordres du vice-amiral Brueys (19 mai). La destination de cette flotte est restée enveloppée d'un profond mystère, même pour la plupart des chefs de l'expédition, même pour le préfet maritime de Toulon. En vue de Malte, la flotte, qui a successivement rallié des divisions parties de Civita-Vecchia, de Gênes et de Bastia, s'élève à près de quatre cents bâtiments, dont soixante-douze armés en guerre. L'armée expéditionnaire est de trente-six mille hommes, presque tous jeunes par les années, mais déjà glorieusement éprouvés sur les bords du Rhin et dans les champs de l'Italie.

Malte se rend; le général Vaubois en prend possession avec quatre mille hommes (10—19 juin).

La flotte fait route pour l'Égypte. Le premier débarquement s'opère de nuit, dans l'eau, et à la pointe du Marabout. Alexandrie est aussitôt enlevée d'assaut et occupée (1er juillet). Le convoi et plusieurs bâtiments de guerre entrent dans le port vieux d'Alexandrie. L'escadre reste dans la rade ouverte d'Aboukir au nombre de treize vaisseaux et quatre frégates. Une partie des équipages est occupée à faire de l'eau au *Bogaz*, embouchure du Nil, lorsque l'ennemi est signalé.

Digitized by Google

L'avant-garde, commandée par le contre-amiral Blanquet du Chayla, se compose des vaisseaux *le Guerrier, le Conquérant, le Spartiate, le Peuple souverain, l'Aquilon* et *le Franklin*, capitaines Trulet aîné, Dalbarade, Émériau, Raccord, Thévenard et Gilet. Le corps de bataille, sous les ordres du vice-amiral Brueys, ne compte que quatre vaisseaux, *l'Orient, le Tonnant, l'Heureux* et *le Mercure*, capitaines Dupetit-Thouars, Étienne et Cambon. L'arrière-garde, commandée par le contre-amiral Villeneuve, est de trois vaisseaux, *le Guillaume Tell, le Généreux* et *le Timoléon*, capitaines Saulnier, Le Joaille et Trulet jeune. Les frégates *la Diane, la Justice, l'Artémise* et *la Sérieuse*, capitaines Solen, Villeneuve, Standelet et Martin, forment l'escadre légère, placée sous le pavillon du contre-amiral Decrès.

Nelson arrive avec quatorze vaisseaux et une frégate; il force la passe, coupe la ligne d'embossage, et, enveloppant successivement chaque vaisseau de l'avant-garde et du centre par des pelotons de ses vaisseaux, il triomphe de l'héroïque résistance de ces deux corps de l'escadre française. L'arrière-garde est réduite à l'inaction au moment décisif de la bataille, qui, commencée à cinq heures et demie du soir, se prolonge jusqu'au lendemain à trois heures du matin (1er—2 août).

L'Orient, vaisseau amiral, a sauté; neuf autres vaisseaux ont été pris; une frégate a été coulée bas, enfin,

Digitized by Google

deux vaisseaux et deux frégates de l'arrière-garde ont seuls échappé à ce désastre. L'escadre anglaise a beaucoup souffert : six de ses vaisseaux ont été mis hors d'état de jamais servir.

N'ayant pu retrouver le rapport du brave et digne contre-amiral Blanquet du Chayla, nous nous bornons à reproduire ceux des contre-amiraux Villeneuve et Ganteaume, major général de l'escadre.

« Malte, à bord du *Guillaume Tell*, le 11 fructidor, an VI de la République française une et indivisible (28 août 1798).

« LE CONTRE-AMIRAL VILLENEUVE AU MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

« Citoyen ministre,

« Ma malheureuse destinée veut que ce soit moi qui doive vous rendre compte du désastre affreux de l'escadre de la République dans la Méditerranée, et cette tâche n'est pas la moins cruelle de celles que m'a imposées le malheur des événements depuis un mois.

« L'entrée du port d'Alexandrie ne s'étant pas trouvée assez profonde pour y recevoir la totalité de l'escadre, l'amiral Brueys, après avoir effectué le débarquement de l'armée et de la plus grande partie de ses effets, appareilla de devant Alexandrie, le 19 messidor, pour aller prendre une position dans la rade des Bequiers (Aboukir), près de Rosette. L'état de vétusté de trois de ses vaisseaux [1], la faiblesse des équipages, qui ne lui permettait pas de manœuvrer et de combattre à la fois, enfin

[1] *Le Conquérant*, port de 18 et du 12, *le Guerrier* et *le Peuple souverain*. (*Note du rapport.*)

Digitized by Google

la supériorité des forces ennemies qui avaient paru sur ces parages, toutes ces considérations avaient fait penser à l'amiral qu'il lui était préférable d'attendre les ennemis à l'ancre plutôt que de hasarder un combat à la voile.

« La pénurie de tous ses vaisseaux en eau et en vivres et ses rapports avec les opérations de l'armée de terre lui faisaient aussi une loi de ne point s'écarter de la côte, ce dont il n'eût pas été le maître par les événements d'un combat sous voiles. En conséquence, l'escadre eut ordre de mouiller dans l'ordre représenté dans le plan que je joins ici. Les vaisseaux affourchés N. O. et S. E. avec une petite ancre devaient être, au moment du combat, liés l'un à l'autre par un grelin, ce qui fut exécuté. Un second grelin servait de croupia et un troisième était frappé sur le câble à quinze pieds sous l'eau, pour suppléer à la coupure du câble. Les vents constants au N. O. et N. N. O. Une batterie de deux mortiers était placée sur l'écueil sur lequel était appuyée la tête de notre ligne, mais dont malheureusement elle était encore éloignée d'un tiers de lieue, n'y ayant que cinq brasses d'eau au point où était mouillé le vaisseau *le Guerrier,* vaisseau de tête.

« C'est dans cette position que nous avons découvert l'ennemi, le 14 thermidor, à deux heures et demie après midi, faisant route sur nous toutes voiles dehors; ils étaient au nombre de quinze vaisseaux et un brick. Aussitôt le signal fut fait de branle-bas et de se préparer au combat. A cinq heures il n'y eut plus de doute que leur projet fût de nous attaquer ce soir même, et l'amiral fit signal qu'il était dans l'intention de combattre à l'ancre, conformément à un supplément de signaux qu'il avait fait distribuer, et qui prescrivaient des mesures à prendre dans la circonstance où se trouvait l'escadre.

« A six heures et demie, le vaisseau de tête de l'ennemi doublait la tête de notre ligne, et le combat commença dans toute l'avant-garde. Les premiers vaisseaux ennemis mouillèrent en

Digitized by Google

dedans de notre ligne et bord à bord des nôtres; d'autres vinrent mouiller en dehors, laissant tomber une ancre de l'arrière, et demeuraient ainsi la poupe au vent. Par ce moyen, ils mirent une partie de notre avant-garde, mais particulièrement le centre et le vaisseau amiral, entre deux feux. Ils s'étendirent ainsi successivement le long de notre ligne, et la nuit était déjà avancée quand *le Mercure*, mon matelot d'avant, a eu un vaisseau ennemi mouillé sur son bossoir de bâbord.

« L'obscurité et la fumée m'empêchaient de voir le résultat du combat. Je fis entraverser *le Guillaume Tell* sur le vaisseau ennemi qui combattait *le Mercure*, et nous tirions sur lui nos canons de l'avant qui étaient les seuls qui pussent le découvrir.

« A neuf heures, je me suis aperçu qu'un vaisseau avait le feu à bord, mais je ne pouvais distinguer s'il était français ou ennemi; ceux-ci étaient mouillés si près des nôtres, qu'ils étaient confondus dans notre ligne.

« A neuf heures un quart, un vaisseau ennemi en partie démâté prolongea notre ligne sur tribord. J'ai fait aussitôt filer de l'embossure pour lui présenter le travers, et nous lui avons envoyé deux bordées auxquelles il n'a pas riposté. Nous avons achevé de le démâter, et il a été en dérivant sur la côte de Rosette, où il a mouillé après avoir essuyé le feu du *Généreux*, mon matelot d'arrière.

« Cependant l'incendie faisait des progrès si violents, qu'il me parut impossible qu'il fût arrêté. A dix heures, le vaisseau incendié a fait explosion, et au même instant le feu a cessé dans la ligne. J'appris par le vaisseau *l'Heureux* que le vaisseau incendié était *l'Orient*.

« Les vaisseaux qui étaient entre moi et *l'Orient* avaient coupé leurs câbles pour s'éloigner de l'incendie, qui avait gagné dans les voiles d'un vaisseau ennemi et sur le beaupré du *Tonnant* (je crois). Ces vaisseaux sont tombés sur moi en peloton. J'ai fait filer du câble pour les éviter; mais enfin j'ai été obligé de

Digitized by Google

couper aussi pour ne pas nous aborder. *Le Généreux* en a fait autant, et aussitôt que nous avons été dégagés, j'ai fait remouiller une grosse ancre sur laquelle était frappé un croupia. *Le Tonnant, l'Heureux* et *le Neptune* ont passé de l'avant du *Timoléon*. J'étais mouillé par la hanche de tribord de ce dernier, et *le Généreux* en dedans de nous.

« Nous avons combattu dans cette position trois vaisseaux ennemis, qui s'étaient laissé dériver ainsi que nous, depuis dix heures jusqu'à trois heures du matin. Le feu avait entièrement cessé à la tête de la ligne, et ce point était le seul où le combat eût encore lieu. J'ai peu souffert de cette canonnade, qui fut très-vive. Le feu de l'ennemi, par leur position, était dirigé plus particulièrement sur *le Timoléon* et sur les autres vaisseaux qui avaient passé de l'avant à lui, entre autres *le Tonnant*, qui dans ce moment fut entièrement démâté.

« Les ennemis n'en étaient pas moins incommodés; un d'eux fut démâté de son mât de misaine. *Le Généreux* tirait aussi par intervalle, mais je fus obligé de lui hêler plusieurs fois de cesser son feu; ses boulets traversaient nos mâts, nous dégréaient et ne pouvaient arriver que difficilement à l'ennemi.

« A trois heures, *le Timoléon*, ayant eu son câble coupé, a été obligé de rentrer en dedans du *Généreux*. Quelques minutes après, le croupia du *Guillaume Tell* a été également coupé, et il a évité le bout au vent.

« J'ai voulu faire mouiller l'ancre de tribord après y avoir frappé un nouveau croupia. Cette ancre s'est trouvée cassée par un boulet et hors de service; il ne me restait plus qu'à étalinguer un câble sur la quatrième ancre, mais cette manœuvre longue et difficile, avec un équipage faible et fatigué, ne pouvait se faire sous le feu de trois vaisseaux dont nous étions fort près, auxquels nous ne pouvions riposter. Il a fallu encore abandonner cette ancre et mouiller avec une ancre à jet en attendant que celle de tribord fût étalinguée. Nous avons chassé à une en-

Digitized by Google

câblure de l'arrière du *Généreux* jusqu'au moment où la grosse ancre a été étalinguée et mouillée. Cependant le jour a paru et nous avons eu le spectacle horrible des pertes de la nuit. Nous avons acquis la malheureuse certitude que le vaisseau incendié était *l'Orient*. Tous les vaisseaux de l'avant à lui étaient démâtés de tous mâts et au pouvoir de l'ennemi. Deux coulés bas paraissaient entre deux eaux (*le Guerrier* et *le Peuple souverain*). *Le Tonnant*, démâté de tout mât et coulant bas d'eau, était au milieu de nous. *L'Heureux* et *le Mercure* étaient échoués dans le N. O., ainsi que la frégate *l'Artémise; la Sérieuse* coulée bas. J'ai envoyé un canot à bord du *Tonnant* pour connaître plus particulièrement son état; il m'a ramené le citoyen Briard, lieutenant de vaisseau commandant par la mort de Dupetit-Thouars, chef de division tué, qui m'a rendu compte qu'il avait trois cents hommes hors de combat, et qu'il était hors d'état de rien entreprendre. *Le Timoléon* m'a dit au porte-voix et ensuite fait rendre compte par un officier qu'il n'avait plus d'ancre; que son gréement et sa mâture étaient hachés et qu'il ne lui restait pas d'autres ressources que de s'échouer en travers pour faire encore la plus longue résistance possible et abandonner son vaisseau après l'avoir mis hors d'état de tomber au pouvoir de l'ennemi. Ne pouvant remédier à l'état de ces vaisseaux, j'ai laissé à ces capitaines le choix des moyens d'empêcher leurs vaisseaux de tomber entre les mains de l'ennemi en sauvant leurs équipages, et j'en ai fait le signal, pour que chaque vaisseau, dans cette circonstance critique, manœuvrât suivant sa position particulière et les moyens qui lui restaient et que je ne pouvais connaître.

« Nous étions à la portée du canon de trois vaisseaux ennemis. *Le Généreux*, qui en était le plus incommodé, a coupé son câble et est venu mouiller en dedans de moi. Les ennemis ont ensuite dirigé tout leur feu sur *le Mercure* et *l'Heureux* échoués, et ces vaisseaux n'ont pas riposté. Nous avons eu la douleur de

Digitized by Google

leur voir amener leur pavillon. A neuf heures, *l'Artémise*[1], qui était échouée dans le nord de ces vaisseaux et qui avait le feu à bord, a fait explosion. J'imagine qu'elle était abandonnée par ce qui restait d'équipage, qui y ont mis le feu pour qu'elle ne tombât pas au pouvoir de l'ennemi.

« Il m'est arrivé plusieurs djermes chargées de matelots provenant des bâtiments de guerre et du convoi d'Alexandrie. J'ai pris à bord environ cent cinquante hommes, et j'ai envoyé les autres à bord du *Généreux*. Celles qui n'ont pu atteindre ce vaisseau ont été à bord du *Timoléon*.

« J'avais hésité longtemps pour mettre à la voile : il m'en coûtait d'abandonner *le Timoléon*, *le Tonnant*, ainsi que *le Mercure* et *l'Heureux*. Il était probable que les ennemis me couperaient la sortie de la baie avec cinq ou six vaisseaux que je voyais encore entièrement gréés, et que je serais obligé de succomber et de faire côte sur une plage où il me serait difficile de sauver mes équipages. La frégate *la Justice*, qui avait mis à la voile, avait été obligée de remouiller par un vaisseau ennemi qui lui coupait sa route. Néanmoins, comme c'était le seul moyen qui offrait un espoir de sauver les débris de l'escadre, voyant *le Mercure* et *l'Heureux* rendus et amarinés, et que les ennemis dirigeaient leurs feux sur moi, me dégréaient, craignant d'être bientôt dans l'impossibilité de rien entreprendre, à onze heures cinquante minutes j'ai fait signal d'appareiller en coupant les câbles et d'abattre sur tribord.

« Le contre-amiral Decrès, seul officier général qui restât dans l'escadre, que j'avais appelé à bord pour concerter avec lui sur le parti à prendre dans la circonstance, m'avait paru pencher pour cette détermination.

[1] Cette frégate avait reçu l'ordre, lors de l'apparition de l'ennemi, d'envoyer la majeure partie de son équipage à bord de différents vaisseaux pour renforcer les leurs. (*Note du rapport.*)

Digitized by Google

J'ai été suivi par *le Généreux, la Diane* et *la Justice*. Nous avons exécuté cette manœuvre sous le feu de trois vaisseaux ennemis auxquels nous avons riposté en abattant. Au même moment, *le Timoléon* a coupé son câble et a été s'échouer; son mât de misaine est tombé. En même temps les ennemis avaient un vaisseau sous voiles; nous avons passé à portée de fusil de lui et à bord à contre. Il nous a envoyé et a reçu notre bordée. Deux autres vaisseaux ont en même temps mis sous voiles, dirigeant leur route sur nous; mais, au bout de demi-heure, ils ont reviré sur leur escadre, et, lorsque je les ai perdus de vue, ils n'avaient plus qu'un vaisseau à la voile.

« J'ai été obligé de courir une bordée de trois quarts d'heure pour doubler la pointe de Rosette. A six heures et demie, l'ayant relevée au sud, j'ai couru toute la nuit les amures à bâbord, le vent au N. N. O. frais, la mer clapoteuse.

« Je ne puis rendre compte de l'état des pertes en hommes dans cette affaire désastreuse; elle doit avoir été très-considérable. Il a fallu une réunion de feux étonnante pour démâter ainsi des vaisseaux mouillés et sans voiles.

« Les vaisseaux *le Guerrier* et *le Peuple souverain* ont éprouvé le sort que leur état de vétusté faisait craindre, et je suis persuadé qu'il ne leur a pas fallu une longue résistance pour y être réduits. *Le Conquérant*, n'ayant qu'une très-faible artillerie, n'a pas coulé; il était démâté de tout mât, ainsi que les autres, et il n'a pu être un grand obstacle aux projets de l'ennemi.

« La force de l'escadre, si elle eût été complète en équipages, aurait donc pu être évaluée de dix vaisseaux; les ennemis en avaient quinze. Une partie de l'arrière-garde n'a pu prendre pendant longtemps que peu de part à l'action; et le malheur de cette position était vivement senti par les capitaines, les officiers et tous ceux qui tiennent à l'honneur de leur pavillon.

Digitized by Google

« Les ennemis ont acheté cher leur victoire. Vous en jugerez par l'état de situation ci-joint de la rade des Bequiers, telle qu'elle était encore le 16 au soir, quand le brick de la République *le Salamine* en est parti.

« Il est probable que, sans l'incendie du vaisseau amiral *l'Orient*, la destruction totale des deux escadres eût été le résultat de cette affaire.

« Le 20 thermidor, j'ai été rallié par le brick de la République *le Salamine*, parti de la rade des Bequiers le 16 au soir. J'ai appris par lui qu'une vingtaine de petits bâtiments qui étaient mouillés sous le fort d'Aboukir, chargés de divers effets pour Rosette, avaient gagné le port d'Alexandrie en sortant par la petite passe, ainsi que trois bricks de la République. J'ai trouvé à bord de ce brick deux officiers de l'état-major général de l'escadre, le citoyen Dornal de Guy, lieutenant de vaisseau, et Serval, enseigne, qui se sont sauvés de l'incendie de *l'Orient*. J'ai appris par eux que l'amiral Brueys avait été tué dès le commencement du combat, et que le contre-amiral Ganteaume, chef de l'état-major général, s'était échappé au travers des flammes et devait s'être rendu à Alexandrie. J'ai expédié aussitôt ce brick pour Alexandrie et j'ai rendu compte au général en chef Bonaparte de ma position, ainsi que de mon projet de me rendre à Malte, où je l'invitais à me faire passer ses ordres.

« Dans la nuit du 30 thermidor au 1er fructidor (17-18 août), le vaisseau *le Généreux* s'est séparé de moi. Je ferai de cette séparation l'objet d'une lettre particulière.

« Je suis arrivé à Malte le 11 fructidor (28 août), après une navigation extrêmement pénible par toutes les contrariétés de la saison, les calmes et les brises forcées de vent contraire, les équipages nourris avec du riz et six onces de pain depuis plus d'un mois, l'eau réduite au strict nécessaire.

« Je vous écrirai particulièrement sur nos besoins urgents en câbles, ancres, voiles, agrès et vivres.

Digitized by Google

« Voilà assez de détails affligeants, sans encore en accumuler le nombre.

« Salut et respect.

« VILLENEUVE.

« *P. S.* — J'étais à bord de l'amiral une heure avant le commencement du combat. Il n'avait pas reçu depuis quelque temps des nouvelles du général en chef, mais il savait avec certitude qu'il était entré au Grand-Caire le 4 ou le 5 thermidor, et cette conquête importante flattait de l'espoir que l'Égypte entière serait bientôt soumise aux armes de la République.

« Je joins ici la proclamation de l'amiral à cette occasion. L'escadre, par sa position et la nature des lieux, avait très-peu de communication avec l'armée de terre.

« Les généraux Kléber et Menou, parfaitement rétablis de leurs blessures, commandaient l'un à Alexandrie et l'autre à Rosette; l'armée en masse était au Caire.

« Il n'y avait aucun symptôme de contagion ni même de maladie dans le pays. Les communications par terre étaient extrêmement difficiles par les excursions des Arabes vagabonds; mais on se flattait que la prise du Caire et la dispersion des beys pourraient apporter du changement à cet état de choses.

« Le port vieux d'Alexandrie renfermait tout le convoi avec les bâtiments de guerre ci-joints :

La Junon, frégate de dix-huit, armée en guerre;
L'Alceste, frégate de douze;
Le Causse, *Le Dubois*, } vaisseaux ci-devant vénitiens, armés en flûtes;
La Carrere, *La Montenotte*, *Le Léoben*, *Le Muiron*, *La Mantoue*, } frégates vénitiennes armées en flûtes;

Digitized by Google

La Courageuse, armée en flûte;

Quatre bricks armés en guerre.

« Toutes les chaloupes canonnières, quelques avisos et une demi-galère avaient remonté le Nil.

« VILLENEUVE. »

« LE CONTRE-AMIRAL GANTEAUME AU GÉNÉRAL BRUIX, MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

« Alexandrie, 5 fructidor.

« Citoyen ministre,

« Obligé de vous rendre compte du plus sinistre des événements, c'est avec une douleur amère que je m'acquitte de ce triste devoir.

« Onze vaisseaux pris, brûlés et perdus pour la France, nos bons officiers tués ou blessés, les côtes de notre nouvelle colonie exposées à l'invasion de l'ennemi, tels sont les affreux résultats d'un combat naval qui a eu lieu dans la nuit du 14 du mois dernier entre l'armée française et celle britannique aux ordres du contre-amiral Nelson.

« Par l'habitude que vous avez eue, citoyen ministre, dans nos ports durant le cours de cette guerre, il vous sera sans doute facile de juger si, dans une escadre armée aussi à la hâte que la nôtre, nous pouvions espérer une bonne composition d'équipage, et trouver dans des hommes rassemblés au hasard, presque au moment du départ, des matelots et canonniers habiles et expérimentés. La belle saison, cependant, l'attention et les soins des chefs, quelques hasards peut-être, avaient tellement secondé cette escadre, qu'elle était parvenue avec son convoi sans perte ni accident sur les côtes d'Égypte.

« L'amiral vous aura sans doute déjà rendu compte qu'à notre arrivée à Alexandrie nous avions appris qu'une escadre anglaise de quatorze vaisseaux y avait paru trois jours avant nous. Peut-être

Digitized by Google

était-il convenable de quitter une telle côte aussitôt que la descente avait eu lieu; mais, attendant les ordres du général en chef, la présence de notre escadre devant donner une force d'opinions incalculable à l'armée de terre, l'amiral crut devoir ne pas abandonner ces lieux et prendre, au contraire, une position stable au mouillage des Bequiers.

« Cette rade, par sa proximité avec Rosette, lui offrait les moyens de recevoir les approvisionnements dont l'escadre avait besoin, et de renouveler, quoiqu'avec des peines et risques infinis, une partie de l'eau que l'escadre consommait journalièrement. Une ligne d'embossage fut donc malheureusement déterminée dans un lieu ouvert et que la terre ne pouvait protéger.

« De funestes avis reçus par des neutres annonçaient le retour de l'escadre ennemie : elle a été vue sur l'île de Candie faisant route dans l'ouest. La manœuvre de cette escadre, qui, supérieure à la nôtre, ne nous avait point attendus devant Alexandrie, qui retournait dans l'ouest quand nous exécutions nos opérations de descente, qu'elle aurait pu facilement contrarier, établit malheureusement l'idée qu'elle n'avait pas l'ordre de nous attaquer et une trop grande et funeste sécurité.

« Le 2 thermidor, cependant, deux frégates ennemies étaient venues nous observer, et, le 14, à deux heures du soir, l'escadre ennemie fut à la vue de la nôtre : quatorze vaisseaux et deux bricks la composaient. Le vent était au nord, joli frais. Elle s'avance sous toutes ses voiles vers le mouillage de l'armée, et annonce le dessein de nous attaquer.

« Les mesures que prit l'amiral en cette occasion, la résolution de combattre à l'ancre, et enfin les résultats de cette horrible affaire, sont détaillés dans un précis des faits que je vous adresse ci-joint, et je les ai tracés tels que je les ai vus dans cette cruelle et trop horrible nuit.

« *L'Orient* incendié, ce fut par un hasard que je n'ose comprendre que je m'échappai au milieu des flammes et que je

Digitized by Google

fus reçu dans un canot qui se trouvait engagé sous la voûte du vaisseau, et, n'ayant pu parvenir à bord du vaisseau du général Villeneuve, je me rendis, après son départ, en ce lieu, d'où j'ai la douleur de vous transmettre d'aussi tristes détails.

« *Le Franklin, le Spartiate, le Tonnant, le Peuple souverain* et *le Conquérant* ont été pris, amarinés, mâtés avec des mâts de hune, et ont fait route avec l'escadre ennemie, qui, depuis le 30, a quitté cette côte en laissant une division de quatre vaisseaux et deux frégates.

« *Le Mercure, l'Heureux* et *le Guerrier,* ont été incendiés par l'ennemi : les deux premiers avaient échoué pendant le combat et étaient crevés quand l'ennemi les a amarinés.

« *Le Timoléon,* hors d'état de mettre à la voile, a été volontairement jeté à la côte par le capitaine Trulet et incendié, après avoir sauvé, dans ses bateaux et ceux qui lui ont été envoyés, tout son équipage.

« Les deux frégates *l'Artémise* et *la Sérieuse* ont été perdues, sans que l'ennemi en pût profiter : la première a été brûlée, l'autre coulée.

« Les seuls restes de cette déplorable armée se réduisent donc à la division de frégates, corvettes et flûtes, qui était mouillée à Alexandrie, et à celle du général Villeneuve, qui, par une manœuvre hardie, est échappée à l'ennemi. Vous verrez, par mon précis, que cette division est composée de deux vaisseaux et de deux frégates : *le Guillaume, le Généreux, la Diane* et *la Justice.*

« Placé par mon grade à la tête de notre malheureuse armée qui reste en lieu, l'amiral Nelson m'a proposé la remise des blessés et autres prisonniers. De concert avec le général Kléber, commandant de la place, j'ai acquiescé à cette proposition, et trois mille cent prisonniers, dont huit cents blessés, nous sont parvenus depuis le 17 thermidor.

« Par le moyen de cette communication, nous avons eu quelques aperçus sur toutes nos pertes personnelles : ma plume s'arrête

Digitized by Google

en étant obligée à vous tracer ces malheurs. L'amiral, les chefs de division Casabianca, Thevenard, Dupetit-Thouars, ont péri; six autres officiers commandants, dont les noms sont ci-joints, ont été dangereusement blessés. Je n'ai pu, jusqu'à ce jour, me procurer un état exact des hommes morts et blessés, par le refus que m'a fait l'amiral anglais d'envoyer à terre les commissaires des vaisseaux pris avec leurs rôles, ainsi que vous le verrez par la copie du cartel arrêté dans la rade des Bequiers, pour la remise des prisonniers, que je joins à cette lettre.

« Depuis notre affaire, les croiseurs ennemis sont maîtres de toute la côte, et ils interceptent toutes nos communications; les jours derniers, ils ont arrêté le chebec *la Fortune*, que l'amiral avait envoyé croiser sur Damiette. L'escadre anglaise, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous dire, est partie, à ce qu'on dit, pour la Sicile le 30 du mois dernier, et la division qu'elle a laissée en station sur les côtes est composée de quatre vaisseaux de soixante-quatorze et deux frégates.

« Par le soin qu'ont toujours les Anglais de cacher leurs pertes intérieures, nous n'avons eu aucune donnée certaine sur celles qu'ils ont éprouvées. On nous assure cependant que l'amiral Nelson a été blessé dangereusement à la tête; que deux capitaines ont été tués; et on cite enfin deux vaisseaux, *le Majestic* et *le Bellérophon*, comme ayant eu trois cents hommes hors de combat.

« Dans la disposition où nous sommes, bloqués par des forces ennemies trop supérieures, j'ignore encore, citoyen ministre, quel sera le parti que nous pourrons tirer des faibles moyens maritimes qui restent en ce port; mais, si je dois vous dire la vérité telle que je la sens, c'est qu'après un aussi grand désastre je pense qu'il n'y a plus que la paix qui puisse consolider l'établissement de notre nouvelle colonie. Puissent nos gouvernants nous la procurer solide et honorable!

« Je suis avec respect,

« GANTEAUME. »

Digitized by Google

A la suite de la funeste journée d'Aboukir, le vaisseau *Leander,* porteur des dépêches de Nelson, est attaqué et capturé, après quatre heures de combat, par *le Généreux,* capitaine Le Joaille (18 août).

Pour contre-balancer la possession de Malte par la France, l'Angleterre dirige une expédition contre l'île de Minorque, qui se rend sans opposer la moindre résistance (7—15 novembre).

La République, irritée du secours que Nelson a trouvé à Naples, déclarera la guerre à cette cour, de plus en plus dominée par l'influence anglaise (5 décembre).

Deux divisions destinées à opérer sur les côtes d'Irlande ont été armées : l'une à Rochefort, l'autre à Brest. La division de Rochefort, commandée par le capitaine de vaisseau Savary, se compose de trois frégates et une corvette; elle débarque le général Humbert avec un corps d'environ douze cents hommes. Le chef de division Bompart, sorti de Brest avec un vaisseau et huit frégates, est rencontré par des forces ennemies supérieures avant d'avoir pu atterrer en Irlande. Le vaisseau et trois frégates sont pris; trois autres frégates sont successivement capturées. L'une de ces dernières frégates, *la Loire,* capitaine Segond, a soutenu cinq combats glorieusement acharnés avant de se décider à amener ses couleurs (16 septembre—23 octobre).

L'Angleterre est parvenue à susciter à la France

Digitized by Google

des ennemis redoutables. La Porte Ottomane (12 septembre), les royaumes de Naples et de Sardaigne (30 ctobre), la Russie et les États-Unis d'Amérique (décembre), ont déclaré la guerre à la République.

La Charente, capitaine Bruilhac, après avoir résisté au feu d'une division anglaise, est parvenue à se réfugier dans la rivière de Bordeaux (22—23 mars). *L'Hercule*, de soixante-quatorze canons, capitaine l'Héritier, poursuivi et attaqué par deux vaisseaux anglais, se rend à l'un d'eux, après une vive résistance qui lui a coûté quatre cents hommes mis hors de combat (20 avril). La canonnière *l'Arrogante*, capitaine Lambour, est capturée par deux frégates anglaises (23 avril). Le lieutenant de vaisseau Muskein, chargé d'organiser une flottille, dirige deux attaques consécutives contre les îles Saint-Marcouf sans parvenir à s'en emparer (avril—mai).

Une expédition anglaise, commandée par le capitaine Popham, est repoussée d'Ostende, et les Anglais débarqués sont faits prisonniers (19 mai). La frégate *la Confiante*, capitaine Pévrieux, s'échoue pour échapper à une division ennemie qui parvient à l'incendier (30—31 mai). *La Sensible*, capitaine Bourdé, soutient un beau combat contre la frégate *Seahorse*, de force supérieure, qui finit par la réduire (27 juin). La frégate *la Seine*, capitaine Bigot, combat les frégates *Jason* et *Pique* avec la plus grande vigueur, et ne se rend qu'à l'approche d'une troisième frégate ennemie,

Digitized by Google

la Mairmaid (29 juin). *La Décade*, capitaine Villeneuve, se rend après une heure de combat contre deux frégates anglaises, chacune de force supérieure (22 août). La corvette *la Bayonnaise*, capitaine Richer, s'attaque à la frégate anglaise *Embuscade*, et s'en empare après un brillant combat (14 décembre).

Les Anglais ont évacué les divers points qu'ils occupaient dans l'île Saint-Domingue (9 mai)[1].

1799.

La mémorable expédition d'Égypte eût suffi pour rendre historique l'administration du vice-amiral Bruix, ministre de la marine et des colonies (27 avril 1798—28 juin 1799); mais il ne lui suffit pas d'ordonner: il veut, à l'exemple de Seignelay, diriger en personne les nouvelles et vastes opérations qu'il a combinées. Ces combinaisons n'échoueront que par l'effet d'une coalition entre l'Angleterre, les empereurs d'Allemagne et de Russie, quelques princes allemands, les rois de Naples et de Portugal, la Turquie et les États barbaresques (22 juin).

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine. — Correspondance interceptée de l'armée française en Égypte*, p. 33, 52 à 60, 219 à 229 et 231 à 254. — Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, t. I, p. 85 à 94. — Stanislas de Girardin, *Notice historique des descentes faites aux îles Britanniques*, p. 42 et 43. — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. II, p. 105 à 251.

Digitized by Google

Parti de Brest avec l'armée navale la mieux organisée qu'ait eue la République (25 avril), Bruix se présente devant Cadix pour rallier celle d'Espagne aux ordres de l'amiral Mazarredo et opérer de concert dans la Méditerranée. Une tempête oblige Bruix à donner dans le détroit avant la sortie des Espagnols de Cadix. Il entre dans Toulon avec vingt-quatre vaisseaux, sept frégates et cinq corvettes (13 mai). Après y avoir renouvelé ses vivres et son eau, il se porte au secours de l'armée d'Italie, réduite à la défensive par les armées autrichienne et russe : Gênes et Savone sont ravitaillées.

Cet important service rendu, Bruix se présente avec vingt-deux vaisseaux devant Carthagène, où dix-huit vaisseaux espagnols se rallient à son pavillon (23 juin) : les armées navales de France et d'Espagne s'élèvent donc à quarante vaisseaux. Mais déjà les Anglais ont réuni dans la Méditerranée soixante vaisseaux; de plus, une flotte russo-turque est prête à se joindre aux forces déjà si supérieures de l'Angleterre.

Pour prévenir une lutte désormais infailliblement désastreuse, Bruix et Mazarredo se décident à donner dans la baie de Cadix (19 juillet). Enfin les armées navales combinées de France et d'Espagne, sorties de Cadix, entrent dans Brest au nombre de quarante vaisseaux, dix frégates et onze corvettes (9 août).

Les frégates *la Junon*, *l'Alceste* et *la Courageuse*, ainsi que les bricks *la Salamine* et *l'Alerte*, réunis sous le commandement du contre-amiral Perrée, ont été pris

Digitized by Google

aux atterrages de Toulon par une division anglaise de trois vaisseaux et deux frégates (18 juin). Plus heureuses, les frégates *le Muiron* et *la Carrère,* parties d'Alexandrie avec le général en chef Bonaparte, sous le commandant du contre-amiral Ganteaume, parviendront à gagner le petit port de Fréjus, malgré les flottes ennemies qui sillonnent toute la Méditerranée (9 octobre). *La Prudente*, capitaine Le Jollif, l'une des frégates de la division du contre-amiral de Sercey, avait été prise par *la Dædalus* dans les mers de l'Inde (9 février).

La nouvelle de la rupture avec les États-Unis d'Amérique n'était pas encore parvenue à *l'Insurgente,* capitaine Barraut. Se trouvant avec des avaries majeures près de l'île Nevis, cette frégate avait été attaquée et prise par la frégate américaine *Constellation*, de force très-supérieure (9 février).

La frégate *la Forte*, capitaine Beaulieu-le-Long, est prise, après un sanglant combat, par la frégate anglaise *Sibylle* (1er mars). *La Vestale*, capitaine Gaspard, succombe aussi dans une lutte contre la frégate anglaise *Clyde,* qui l'attaque à l'embouchure de la Gironde (20 août). La corvette *la Républicaine*, capitaine Lebosec, se rend à la frégate *Tamar,* après une très-vive résistance (26 août).

Un combat est livré près du cap de Bonne-Espérance à la frégate *Camel,* armée en flûte, et au sloop *Rattlesnake,* par *la Preneuse*, capitaine Lhermite (20 septembre). A la suite de ce combat, *la Preneuse,*

Digitized by Google

poursuivie par le vaisseau anglais *Jupiter*, de cinquante canons, le met hors de combat et continue sa route (9 octobre). Bientôt chassée par deux autres vaisseaux, *la Preneuse* les combat, et parvient à s'échouer près du Port-Louis, île de France, où elle est incendiée par leurs embarcations (11 octobre).

Favorisée par le vent, la frégate anglaise *Solsbay*, de trente-deux canons, s'empare successivement, près de Saint-Domingue, de la gabare *l'Égyptien*, de la corvette *l'Éole*, du brick *le Lévrier* et de la goëlette *le Vengeur* (24 novembre)[1].

1800.

A peine de retour à Paris, le général Bonaparte a saisi les rênes flottantes de l'État. La constitution de l'an VIII a été proclamée, et Napoléon Bonaparte nommé premier consul (24 décembre 1799). Le gouvernement et l'administration sont par lui réorganisés.

Deux puissantes armées sont formées : l'une, commandée par Moreau, passe le Rhin; l'autre, dirigée par le premier consul, franchit les Alpes et remporte la mémorable victoire de Marengo, qui livre pour la seconde fois l'Italie aux armes de la République (25 avril —14 juin).

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.*— Mathieu Dumas, *Précis des événements militaires*, t. I, p. 94 à 101, 241 à 290 et 401 à 410. — James, *Histoire navale*, *etc.* t. II, p. 252 à 374.

Digitized by Google

L'Angleterre, ne pouvant arrêter le cours des triomphes de la France, tente de rallumer dans son sein le feu de la guerre civile. Une escadre de sept vaisseaux, cinq frégates et cinq transports, portant cinq mille hommes de troupes, opère un débarquement dans la baie de Quiberon. La Vendée reste paisible, et les Anglais, désespérant de la soulever, se hâtent de reprendre la mer (juin).

Une division, composée du vaisseau *le Généreux*, des corvettes *la Badine, la Fauvette, la Sans-Pareille*, et de la flûte *la Ville de Marseille*, part de Toulon, sous le commandement du contre-amiral Perrée, pour aller ravitailler Malte, bloquée par une escadre anglaise. La flûte est amarinée; *le Généreux*, poursuivi par trois vaisseaux et une frégate, se rend après une belle résistance; les corvettes parviennent à s'échapper (18 février). *Le Guillaume Tell*, capitaine Saulnier, vaisseau de quatre-vingts canons, portant le pavillon du contre-amiral Decrès, combat, à sa sortie de Malte, une frégate de trente-six et deux vaisseaux anglais, l'un de quatre-vingts, l'autre de soixante-quatre. L'action se prolonge pendant plus de huit heures, et *le Guillaume Tell* n'amène qu'à la dernière extrémité (30 mars—1er avril). Les frégates *la Diane* et *la Justice*, capitaines Solen et Villeneuve, sont poursuivies par l'escadre anglaise en s'échappant de Malte : la première est capturée, l'autre parvient à gagner Toulon (24 août).

L'île de Malte, après avoir vu s'épuiser ses dernières

Digitized by Google

ressources, se rend aux Anglais, qui, depuis deux ans, la tiennent étroitement bloquée (5 septembre).

La Vengeance, capitaine Pichot, a soutenu, dans les circonstances les plus défavorables, un vif combat contre la frégate américaine *Constellation*, de force supérieure (1er février). Après s'être longuement défendue contre une division anglaise composée de la frégate *Loire* et de quatre autres bâtiments, chacun de seize à vingt canons, la frégate *la Pallas*, capitaine Épron, est prise près de Saint-Malo (5 février). La corvette *la Ligurienne*, capitaine Pelabond, ainsi que les chebecs *le Cerf* et *le Le Joaille*, combattent deux frégates anglaises. La corvette est prise; *le Cerf*, percé de boulets, se jette à la côte; l'autre chebec est parvenu à entrer dans le port de Marseille, et le convoi placé sous leur escorte est sauvé (21 mars).

Une division anglaise tente de surprendre les frégates *la Poursuivante*, *la Carmagnole*, *la Désirée* et *l'Incorruptible*, dans le port de Dunkerque. *La Désirée*, dont une partie de l'équipage est à terre, est enlevée par l'ennemi (7 juillet).

Les frégates *la Concorde*, *la Médée* et *la Franchise*, capitaines Landolphe, Coudin et Jurien, sont rencontrées sur les côtes du Brésil par le vaisseau de ligne anglais *Belliqueux*, escortant le convoi de l'Inde. *La Concorde* se rend au *Belliqueux*, *la Médée* à deux des vaisseaux de compagnie qui se sont attachés à sa poursuite; *la Franchise*, plus heureuse, parvient à s'échapper (4 août).

Digitized by Google

La frégate *la Vengeance*, capitaine Pichot, est prise, près de Saint-Domingue, par la frégate anglaise *Seine*, après un combat meurtrier (20—21 août). La corvette *le Berceau*, de vingt-deux canons, capitaine Senez, combat pendant deux heures la frégate américaine *Boston*, de trente-deux canons, et ne se rend qu'à la dernière extrémité (12 octobre).

Avant ce brillant combat, le différend de la République avec les États-Unis d'Amérique s'était terminé par un traité d'amitié et de commerce (30 septembre). Dans ce traité, la France avait stipulé les droits des neutres, droits qu'elle n'a cessé de proclamer depuis les conférences d'Utrecht, c'est-à-dire près d'un siècle (1713—1800).

La corvette *la Réolaise*, capitaine Duclos, après avoir échappé à une division anglaise, est attaquée et détruite (17 novembre).

En se prolongeant, la guerre maritime entre la France et l'Angleterre devient de plus en plus désastreuse, même pour les puissances neutres. La Russie, le Danemark et la Suède se réunissent donc pour maintenir, en faveur de leurs pavillons respectifs, le principe de la neutralité armée (16 décembre)[1].

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. III, p. 1 à 61. — *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. VII, p. 444 à 452.

Digitized by Google

1801.

L'Angleterre, en représailles du traité signé le 16 décembre 1800 pour maintenir la neutralité armée, met un embargo sur les bâtiments russes, suédois et danois qui se trouvent dans ses ports (14 janvier). De plus, une flotte anglaise se porte aussitôt dans la Baltique, détruit la flotte danoise sous Copenhague, et force le Danemark à renoncer au traité signé pour la légitime protection de son pavillon (2—9 avril.) Le meurtre de Paul Ier, empereur de Russie, achève de détruire la coalition des puissances du Nord, formée contre l'omnipotence maritime que s'arroge l'Angleterre (23—24 mars).

Le traité de Lunéville, signé entre la République et l'empereur d'Allemagne, vient de terminer glorieusement la lutte continentale pour la France, dont les limites territoriales s'étendent jusqu'au Rhin (9 février).

Une escadre de sept vaisseaux et trois frégates, commandée par le contre-amiral Ganteaume, a mis sous voiles de Brest avec la destination simulée de Saint-Domingue (23 janvier); mais elle a donné dans le détroit de Gibraltar et gagné Toulon, d'où elle fait route pour l'Égypte. Elle rentre à Toulon sans avoir pu atteindre sa véritable destination (22 juillet).

Pendant sa route, l'escadre a poursuivi la frégate anglaise *Concorde*, qui a été combattue par *la Bravoure*,

Digitized by Google

capitaine Dordelin (27—28 janvier); brûlé le sloop *Incendiary* (29 janvier), capturé la frégate *Success* (13 février), ainsi que le vaisseau *Swiftsure* (24 juin).

L'armée d'Orient, après avoir fait des prodiges de valeur, n'étant pas secourue, s'est vue obligée d'évacuer le Caire, puis Alexandrie, et l'Égypte entière échappe à la France (27 juin—30 août).

Le contre-amiral Linois s'est retiré, avec trois vaisseaux et une frégate, dans la baie d'Algésiras, où, attaqué par l'escadre de l'amiral Saumarez, il lui livre l'un des plus glorieux combats de cette première période de la guerre. Appuyée par les batteries de terre et sept chaloupes canonnières espagnoles, la division française repousse l'escadre ennemie, forte de six vaisseaux, une frégate et un lougre, et s'empare de l'un des vaisseaux, *l'Annibal* (6 juillet).

« RAPPORT FAIT AU MINISTRE DE LA MARINE PAR LE CONTRE-AMIRAL LINOIS, SUR LE COMBAT QUI A EU LIEU, LE 17 MESSIDOR AN IX (6 JUILLET 1801), DEVANT ALGÉSIRAS, ENTRE LA DIVISION QU'IL COMMANDE, COMPOSÉE DE TROIS VAISSEAUX ET UNE FRÉGATE, ET UNE DIVISION ANGLAISE, COMPOSÉE DE SIX VAISSEAUX, UNE FRÉGATE ET UN LOUGRE, SOUS LES ORDRES DU CONTRE-AMIRAL SAUMAREZ, BARONNET.

« Le 17, au point du jour, chaque vaisseau de la division française, mouillée devant Algésiras par les dix et douze brasses, était en mouvement pour prendre définitivement le poste qui lui était assigné dans la ligne d'embossage projetée, laquelle devait être soutenue, à chacune de ses extrémités, par de faibles

Digitized by Google

batteries, établies dans le sud, sur l'île Verte, et au nord, sur la côte.

« A sept heures et demie, il me parvint de terre l'avis que l'ennemi passait le détroit; immédiatement je l'aperçus doublant le cap Carnero et tenant le vent qui soufflait de l'O. au N. O. Je ne doutai pas qu'il n'eût le projet de nous combattre. J'ordonnai les dispositions pour le recevoir, regrettant de n'avoir pas eu le temps de prendre la position la plus avantageuse. Nous comptâmes six vaisseaux ennemis, une frégate et un lougre. Ils étaient en ligne, suivant les eaux du chef de file, qui se dirigeait sur *le Formidable*, vaisseau le plus au nord, ayant dans le sud *le Desaix*, *l'Indomptable* et la frégate *la Muiron*.

« A huit heures un quart, la batterie de l'île Verte tira sur l'ennemi; j'avais fait signal de commencer le feu quand on serait à portée.

« A huit heures et demie, *l'Indomptable* commença le combat, qui devint bientôt général. La manœuvre du chef de file ennemi m'annonçait l'intention de me doubler; il était suivi de près par deux vaisseaux qui dirigeaient souvent leurs coups sur le mien.

« La brise ayant molli et varié au N. E. et E. N. E., je fis, à neuf heures et demie, le signal de couper les câbles et je me servis de focs et voiles d'étai pour m'échouer. Il calmait toujours; mes manœuvres étaient déjà bien endommagées, de sorte que le mouvement d'abattée fut extrêmement long. Je fus exposé à recevoir des bordées par la hanche.

« *Le Desaix*, qui exécutait la même manœuvre, eut également à souffrir des enfilades des vaisseaux qui le canonnaient.

« Le vaisseau *l'Indomptable* toucha et ne put présenter de suite le travers à l'ennemi. La position devint critique, mais son feu des deux bords n'en fut point ralenti.

« Sur les onze heures, *le Formidable* toucha le fond, en présentant le travers à peu près au large. Le chef de file de la ligne

Digitized by Google

ennemie toucha aussi en avant de lui; mais ces deux vaisseaux, se présentant l'avant, ne purent se tirer que quelques pièces de chasse.

« Deux vaisseaux anglais mouillèrent et s'embossèrent à petite distance des bâtiments de la République. La frégate *la Muiron*, à terre de *l'Indomptable*, était exposée au feu de l'ennemi, auquel elle répondait avec vivacité. Son capitaine s'aperçut, à neuf heures, que la batterie de l'île Verte cessait son feu et que des embarcations anglaises menaçaient de s'en emparer; il détacha cent trente militaires passagers, sous le commandement d'un capitaine d'infanterie, qui arriva à temps pour empêcher l'ennemi d'aborder. Un de leurs canots fut coulé, et l'autre pris. Le commandant du *Desaix* y avait aussi envoyé du monde, et cette batterie, renforcée par les Français, fut servie avec activité. Un vaisseau ennemi toucha sur les basses vis-à-vis la batterie dont il essuyait le feu, ainsi que celui du vaisseau *l'Indomptable;* son pavillon fut amené, mais des chaloupes le remoquèrent au large.

« La batterie de Saint-Jacques, située au nord de la ligne, avait ralenti son feu; le général de brigade Devaux s'y précipita avec des troupes qu'il fit demander au *Desaix :* alors il porta à l'ennemi les coups les mieux dirigés. Sept chaloupes canonnières espagnoles prirent une part si active à l'action, que cinq d'entre elles furent coulées ou mises hors de combat.

« Les vaisseaux ennemis ne purent résister à notre feu. Ceux qui étaient mouillés coupèrent leurs câbles, et le vaisseau échoué près du *Formidable*, essuyant le feu de la batterie de Saint-Jacques, et surtout celui du vaisseau *le Desaix*, qui, pendant toute l'action, s'était fait remarquer par son extrême vivacité, amena son pavillon à deux heures.

« A deux heures et demie, le combat cessa, les ennemis ayant arrivé sur Gibraltar, en nous abandonnant *l'Annibal*, de soixante-quatorze canons. Ils eurent trois vaisseaux démâtés d'un ou deux

Digitized by Google

mâts de hune, et ils furent tous très-avariés dans leur voilure et leur mâture.

« Chacun a fait honorablement son devoir : officiers passagers, soldats, marins, ont montré de la bravoure et la plus exacte subordination. Les armes de terre et de mer réunies dans cette action ont rivalisé de courage et d'enthousiasme pour me seconder.

« Le vaisseau *l'Annibal* portait le second général de la division ennemie. Aussitôt qu'il eut amené son pavillon, il s'embarqua dans une petite yole sur laquelle je fis tirer ; mais on ne put atteindre un aussi petit objet, fuyant très-vivement vers Gibraltar.

« Dans la soirée, plusieurs canots de la division ennemie vinrent à bord de *l'Annibal* pour y prendre les blessés ; comme ils n'avaient point de pavillon parlementaire et qu'ils étaient armés, je les fis arrêter et fis les équipages prisonniers.

« Mon premier soin fut de faire mettre tous nos vaisseaux à flot, ainsi que le vaisseau pris, et de leur faire prendre de suite des positions plus avantageuses, pour rendre plus redoutable notre feu, réuni à celui des batteries, dont s'occupait le général Devaux, afin de protéger efficacement la division.

« Nous aperçûmes, le 18, à Gibraltar, deux vaisseaux qui avaient été obligés de rentrer dans le port ; les trois autres étaient sur rade, mais un seul paraissait en état de prendre la mer.

« Il m'est bien agréable, citoyen ministre, d'avoir à vous rendre compte de quelques succès remportés sur un ennemi dont la supériorité, en raison du nombre, paraissait aussi décidée. Six grandes heures d'un engagement opiniâtre n'ont servi qu'à animer les braves qui se sont distingués dans cette journée.

« Je vous demande, citoyen ministre, avec instance, d'accorder des secours aux familles de ceux qui ont perdu la vie dans cette action, ainsi qu'aux blessés grièvement, qui ne pourront plus désormais pourvoir à leur subsistance ; j'aurai l'honneur de vous en adresser l'état au premier jour.

Digitized by Google

« Des trois commandants des vaisseaux, deux sont morts glorieusement sur leur gaillard. Je ne m'en suis pas aperçu par la manière dont se sont comportés leurs successeurs dans le combat. Il ne nous a été conservé que le commandant Christy-Pallière, qui a montré, dans le courant de la campagne, autant de zèle et de talent dans la conduite de son vaisseau que de courage pour le défendre.

« Le 20, une division espagnole, aux ordres de Son Excellence monsieur le lieutenant général Moreno, est arrivée de Cadix, ce qui nous donne l'espoir que, protégés par nos braves et fidèles alliés, nous irons dans un port où nous trouverons les moyens de nous réparer et de donner au Gouvernement de nouvelles preuves de notre dévouement.

« Immédiatement après l'affaire, présumant être attaqué de nouveau, l'on fut forcé de jeter à l'eau les tués et d'envoyer à terre les blessés. Il en résulte, depuis cette époque, que, n'ayant pas eu un moment pour faire réunir tout le monde à bord et y faire un appel, ce ne peut être que par approximation que j'évalue dans la division le nombre de tués à cent quatre-vingt-treize et à environ trois cents blessés, dont treize sont sans espérance de les sauver et quarante très-grièvement.

ÉTAT DES FORCES.

DIVISION FRANÇAISE.

Le Formidable.....	80	canons, capitaine	Lalonde, tué.
L'Indomptable.....	80	———	Moncousu, tué.
Le Desaix.....	74	———	Pallière.
La Mairon.....	40	———	Martinencq.

DIVISION ENNEMIE.

Le César.....	84	canons.
Le Pompée.....	84	
Le Spencer.....	84	
L'Audacieux.....	74	

Digitized by Google

Le Vénérable..... 74 canons.
L'Annibal..... 74..... pris.
Une frégate..... 40
Un lougre..... 16

« En rade d'Algésiras, le 22 messidor an IX de la République (11 juillet 1801).

« *Le contre-amiral*,

« LINOIS. »

Le Formidable, de quatre-vingts canons, capitaine Troude, est rencontré en vue de Cadix par l'amiral Saumarez. Quoique déjà fort maltraité dans le récent combat d'Algésiras, *le Formidable* se fait abandonner de trois vaisseaux et d'une frégate, qu'il a valeureusement combattus (13 juillet).

La frégate *la Carrère*, capitaine Morel-Beaulieu, est prise par une division anglaise près de l'île d'Elbe (3 août). Les frégates *le Succès* et *la Bravoure*, capitaines Bretel et Dordelin, s'échouent : la première est prise par la frégate anglaise *Minerve;* l'autre se perd totalement près de Livourne (2 septembre).

Le brick *le Sénégal*, capitaine Renou (3 janvier), la corvette *la Sans-Pareille*, capitaine Renaud (20 janvier), la goëlette *l'Éclair*, capitaine Fougé (17 janvier), la frégate *la Dédaigneuse*, capitaine Prévost-Lacroix (26 janvier), le brick *le Curieux*, capitaine Radelet (29 janvier), la frégate *l'Africaine*, capitaine Saulnier (19 février), la frégate *la Chiffonne*, capitaine Guieysse (19 avril), la corvette *la Chevrette*, capitaine Eschassériaux (20—

Digitized by Google

22 juillet), et la corvette *la Flèche*, capitaine Bonnavie (2—6 septembre), ont été pris ou détruits après avoir fait la résistance la plus honorable.

En faisant l'expédition d'Égypte, la République a voulu atteindre l'empire britannique jusqu'à ses extrémités les plus éloignées. L'Égypte évacuée et l'Inde anglaise sauvée, la République revient au projet d'effectuer une descente en Angleterre même. Dans cette vue, d'immenses travaux sont entrepris à Boulogne, où une flottille commence à se réunir sous le commandement du contre-amiral Latouche-Tréville (26 juin).

L'amiral Nelson, nommé commandant en chef des forces navales anglaises dans les mers du Nord, tente vainement, et à plusieurs reprises, de détruire cette flottille d'invasion (14, 15 et 16 août).

Les armements s'étendent depuis la mer du Nord jusqu'à la Méditerranée, et, grâce, sans doute, à leur aspect formidable, les préliminaires de la paix sont signés entre la France et l'Angleterre (1er octobre)[1].

1802.

Le vice-amiral Decrès a pris le portefeuille de la marine et des colonies, qu'il gardera pendant près de

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — Bertrand, *Précis de l'histoire de Boulogne*, t. I, p. 292 à 310. — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. III, p. 62 à 162.

Digitized by Google

quatorze ans (3 octobre 1801 — 29 mars 1814, et 20 mars — 8 juillet 1815).

La funeste expédition de Saint-Domingue avait été décidée par le premier consul. Une flotte considérable, commandée par le vice-amiral Villaret-Joyeuse, était partie de Brest portant une armée de vingt-deux mille hommes, commandée par le général Leclerc, beau-frère du premier consul. Cette armée, composée de l'élite des légions françaises, était destinée à rétablir la domination française sur cette île, où le génie politique et militaire de Toussaint-Louverture était parvenu à faire renaître l'ordre, la sécurité et la prospérité (14 décembre 1801).

Après une longue traversée, la flotte arrive enfin en vue de Saint-Domingue. Le débarquement s'opère sur plusieurs points à la fois. Les noirs, en se retirant, livrent aux flammes la ville et la riche plaine du Cap (4 février).

Une seconde expédition est dirigée de Brest sur la Guadeloupe, où règne encore l'esprit de révolte (7 mai). Le contre-amiral de Leissègues, parti de Toulon avec une division navale, se porte devant Alger et Tunis, qui s'engagent à vivre en bonne intelligence avec la République (29 juillet — 26 septembre).

La paix a été enfin signée à Amiens par la France, l'Espagne et la Hollande, avec l'Angleterre (25 mars). Par ce traité, l'Angleterre s'engage à restituer à la France et aux puissances alliées de la France toutes

Digitized by Google

les colonies dont elle s'est emparée pendant la dernière guerre, moins les îles de la Trinité et de Ceylan, dont l'Espagne et la Hollande restent privées (art. 3, 4 et 5). De plus, l'Angleterre s'oblige à évacuer l'île de Malte, qui devra être rendue à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (art. 10).

S'il faut en croire l'historien James, déjà souvent cité, de 1793 à 1801, la marine anglaise se serait accrue de cinquante vaisseaux de ligne et de quatre-vingt-quatorze frégates, pris à la France, à la Hollande et au Danemark[1].

1803.

Malgré le texte formel du traité d'Amiens, l'Angleterre se refuse à évacuer l'île de Malte.

L'ambassadeur britannique quitte Paris. A peine est-il débarqué en Angleterre, que la guerre est déclarée à la France et un embargo mis sur tous les bâtiments français qui se trouvent dans les ports d'Angleterre (16—17 mai). En représailles, une armée française marche aussitôt contre le Hanovre, qui est occupé.

De grands armements se font des deux côtés du détroit. Divers engagements ont lieu entre les escadres anglaises et des divisions de la flottille d'invasion (juin —octobre).

La frégate *l'Embuscade*, capitaine Fradin, a été

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. III, p. 163 à 213.

Digitized by Google

prise par le vaisseau *Victory* (18 mai). Le lougre *l'Affronteur*, de quatorze canons, ne se rend à la frégate *Doris*, de trente-six canons, qu'après l'avoir vivement combattue (18 mai). La frégate *la Franchise*, capitaine Jurien, entourée par trois vaisseaux ennemis, est forcée d'amener ses couleurs (28 mai). La corvette *la Bacchante*, de dix-huit canons, capitaine Kerimel, est prise par la frégate *Endymion*, de quarante canons (25 juin). Le brick *le Vertueux*, capitaine Montfort, est enlevé par les embarcations de la frégate anglaise *Loire* (27 juin). La corvette *la Mignonne*, capitaine Bargeau, se rend au vaisseau *Goliath*, après avoir vainement tenté de résister à un ennemi de force si disproportionnée (28 juin). La frégate *la Poursuivante*, capitaine Willaumez, combat le vaisseau *Hercule*, de soixante-quatorze canons, s'en fait abandonner, et parvient à gagner le Môle-Saint-Nicolas, île de Saint-Domingue (28 juin). La frégate *la Créole*, capitaine Massard, de quarante canons, attaquée par deux vaisseaux de soixante-quatorze canons, est réduite à amener ses couleurs (30 juin).

Des chaloupes canonnières enlèvent la frégate anglaise *Minerve*, échouée dans la rade de Cherbourg (2—3 juillet). Les vaisseaux *le Duquesne* et *le Duguay-Trouin*, de soixante-quatorze canons, capitaines Querangal et Touffet, ainsi que leur conserve *la Guerrière*, de quarante canons, capitaine Beaudoin, combattent une division de quatre vaisseaux de soixante-quatorze

Digitized by Google

près du Cap-Français, île de Saint-Domingue. *Le Duquesne* est pris; les deux autres bâtiments s'échappent (24 juillet). Parvenus dans les mers d'Europe, ils soutiennent un nouveau combat contre des forces encore supérieures (2 septembre).

Les bricks *le Lodi,* de dix canons, capitaine Taupier, *la Mutine,* de dix-huit, capitaine Lambert, la canonnière *la Petite-Fille,* le cutter *l'Amélie* et la goëlette *la Jeune-Adèle,* sont successivement capturés par le sloop *Racoon,* de dix-huit bouches à feu (11—17 juillet—13 octobre).

Les îles de Sainte-Lucie et de Tabago ont été reprises par les Anglais (juin 1803). Les Français, décimés par la fièvre jaune, évacuent le Cap et le Môle-Saint-Nicolas : les noirs restent ainsi maîtres de la partie ouest de Saint-Domingue (novembre—décembre).

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne,* t. III, p. 174 à 213.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

L'EMPIRE.

(1804 — 1814 — 1815.)

1804.

Le premier consul est proclamé, par le sénat, empereur des Français, sous le nom de Napoléon Ier (18 mai). La dignité de maréchal de France est rétablie, et l'ordre de la Légion d'honneur, institué depuis le 19 mai 1802, est solennellement inauguré (19 mai —4 juillet).

Aussitôt après la rupture de la paix d'Amiens, d'immenses préparatifs ont été faits, d'Anvers jusqu'à Bayonne, et même sur les rives des fleuves ou rivières, pour effectuer enfin le projet d'invasion contre l'Angleterre. Toutes les villes et les moindres communes

Digitized by Google

ont offert des bâtiments de haut bord ou de flottille pour concourir à ce grand dessein. La construction de ces bâtiments est poussée avec une activité inouïe.

L'amiral Bruix est investi du commandement général de la flottille, dont les divisions, armées dans les divers ports, se réunissent successivement sous le feu de l'ennemi, à Étaples, Boulogne, Vimereux et Ambleteuse. Les capitaines de vaisseau Saint-Haouen, Pévrieux, Le Ray et Hamelin, les contre-amiraux Magon et Ver-Huell, les capitaines de frégate Billard et Vattier, ont déployé la plus brillante valeur en diverses rencontres des divisions de la flottille avec l'ennemi, toujours victorieusement repoussé (1803—1804).

Les forts et batteries de la côte et la ligne d'embossage présentent au large plus de deux cents bouches à feu de gros calibre. L'ennemi, tenu à distance, est réduit à l'inaction (janvier—avril).

Le contre-amiral Lacrosse, chargé de seconder l'amiral Bruix, malade, arrive à Boulogne : il imprime une nouvelle activité à toutes les opérations (6 février).

Avec une flotte de cinquante-deux bâtiments, dont six vaisseaux de ligne et six frégates, lord Keith tente d'incendier la flottille en dirigeant sur elle des brûlots nommés *catamarans*. La ligne d'embossage, commandée par le contre-amiral Lacrosse, s'ouvre pour laisser passer ces brûlots, qui vont éclater sur la plage; puis, se reformant aussitôt, elle repousse l'ennemi jusqu'au large (2 octobre).

Digitized by Google

Le maréchal Soult, commandant en chef l'armée d'invasion, dépose la première pierre de la colonne décernée, par cette armée et les marins de la flottille, à l'empereur (9 novembre).

Le Havre a été bombardé, à deux reprises, par une division anglaise (23 juillet—1er août).

Le brick *le Curieux*, de seize canons, capitaine Cordier, a été enlevé, dans la rade du Fort-Royal, par les embarcations du vaisseau anglais *Censeur*, après une belle résistance (3 février).

La division du contre-amiral Linois, composée du *Marengo*, de soixante-quatorze canons, capitaine Vrignaud, des frégates *la Belle-Poule*, de quarante, capitaine Bruilhac, *la Sémillante*, de trente-six, capitaine Motard, de la corvette *le Berceau*, de vingt-deux canons, capitaine Halgan, et du brick hollandais *l'Aventurier*, soutient avec honneur un combat contre une flotte de vingt-six bâtiments, dont seize vaisseaux de la compagnie des Indes, armés en guerre et formant le convoi de Chine (15 février). Avant de participer à ce combat, *le Berceau*, qui a porté dans les mers de l'Inde le premier avis de la rupture de la paix, s'est emparé du vaisseau de compagnie *Comtess de Sutherland*, et a détruit les établissements anglais à Bencoul, sur la côte de Sumatra.

La Psyché, frégate armée en course et commandée par le capitaine Trogoff, attaque, dans les mers de l'Inde, la frégate anglaise *Wilhelmina*, conserve d'un

Digitized by Google

vaisseau de compagnie, et lui livre un combat meurtrier (9 avril).

Le vaisseau *le Marengo,* portant le pavillon du contre-amiral Linois, les frégates *l'Atalante* et *la Sémillante,* capitaine Gaudin-Beauchêne et Motard, combattent le vaisseau de ligne anglais *Centurion* et un vaisseau de compagnie sous les batteries du fort de Vizigapatam; ce dernier vaisseau est capturé (15 septembre).

Sur le simple avis d'un armement qui s'effectue au Ferrol, une division anglaise se présente avec l'ordre d'intercepter quatre frégates espagnoles attendues de Montevideo à Cadix; elles refusent de suivre la division; un combat s'engage: l'une de ces frégates saute; les trois autres se rendent après avoir valeureusement résisté à une telle violation du droit des gens (5 octobre). L'Espagne indignée autorise des représailles, puis elle déclare la guerre à l'Angleterre (27 novembre — 12 décembre).

Les Anglais ont été repoussés de l'île hollandaise de Curaçao par une faible garnison composée de Hollandais et de Français (25 février). Ils se sont emparés de Surinam dans la Guyane hollandaise (5 mai). L'île de Gorée, prise par le lieutenant de vaisseau Mahé, a été reprise par eux (18 janvier — 8 mars)[1].

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. III, p. 1 à 89. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, t. XXXIX, p. 48 à 50.

Digitized by Google

1805.

L'empereur Napoléon, tandis qu'il poursuit son projet d'invasion de l'Angleterre, est couronné roi d'Italie (26 mai). Ce projet reste sa pensée dominante.

La grande armée, réunie sur la partie du littoral qui fait face à l'Angleterre, s'élève à cent soixante mille hommes d'élite; elle se divise en quatre corps, commandés par les maréchaux Lannes, Soult, Ney et Davoust. La cavalerie compte neuf mille six cent soixante-treize chevaux; l'artillerie est formidable, et d'immenses approvisionnements ont été réunis pour l'entrée en campagne.

La flottille, dont le contre-amiral Lacrosse exerce le commandement général depuis la maladie et le décès de l'amiral Bruix, se compose de deux mille trois cent quarante-trois bâtiments, savoir : douze cent quatre-vingt-dix-sept de guerre et mille quarante-six transports. Ces bâtiments, systématiquement entremêlés afin de se mouvoir sous une direction unique, sont répartis en escadrilles, chacune commandée par un capitaine de vaisseau. Chaque escadrille se compose de deux divisions de chaloupes canonnières, de deux divisions de bateaux canonniers, de deux divisions de péniches et d'un certain nombre de transports. Chaque division est de dix-huit bâtiments, et se partage elle-même en deux sections et six escouades.

Digitized by Google

La première et la deuxième escadrille forment la gauche de la flottille à Étaples; la troisième et la quatrième escadrille forment le centre à Boulogne. La cinquième et la sixième escadrille forment la droite à Vimereux, Ambleteuse et Calais; enfin la septième et la huitième escadrille forment la réserve à Boulogne.

Des bâtiments de diverses espèces, qui n'ont pu s'encadrer dans l'ordre général de la flottille, sont réunis en divisions isolées.

Cette immense flottille, armée de onze cent cinquante bouches à feu, porte quinze mille deux cent cinquante et un hommes d'équipage exercés. En outre, des escadres sont prêtes à prendre la mer dans les principaux ports de Hollande, de France et d'Espagne.

L'escadre de Rochefort, les armées navales combinées de Toulon et d'Espagne, après avoir attiré l'ennemi aux Indes occidentales, devront se reporter tout à coup dans les mers d'Europe pour rallier l'armée navale de Brest. Toutes ces forces réunies présenteront cinquante ou soixante vaisseaux en ligne, dont les formidables batteries protégeront la flottille, lorsque, s'étendant pour ainsi dire comme un pont sur le détroit, elle jettera la grande armée sur le sol de l'Angleterre.

Telles ont été les hautes combinaisons, les puissants efforts et les espérances de Napoléon. Mais les chances de la mer et de la guerre, peut-être aussi les fautes inévitables dans les vastes entreprises, viendront traverser les conceptions et les prévisions du génie.

Digitized by Google

« Ces grandes flottes, dit Montesquieu, non plus que les grandes armées de terre, n'ont guère jamais réussi. Comme elles épuisent un État, si l'expédition est longue, ou que quelque malheur leur arrive, elles ne peuvent être secourues ni réparées : si une partie se perd, ce qui reste n'est rien, parce que les vaisseaux de guerre, ceux de transport, la cavalerie, l'infanterie, les munitions, enfin les diverses parties, dépendent du tout ensemble. La lenteur de l'entreprise fait qu'on trouve toujours des ennemis préparés ; outre qu'il est rare que l'expédition se fasse jamais dans une saison commode, on tombe dans le temps des orages ; tant de choses n'étant presque jamais prêtes que quelques mois plus tard qu'on se l'était promis[1]. »

L'escadre de Rochefort, aux ordres du contre-amiral de Missiessy, se compose de cinq vaisseaux, trois frégates et deux corvettes.

Partie avec trois mille cinq cents hommes de troupes de débarquement, commandés par le général Lagrange, cette escadre débarque des armes et des munitions à la Martinique ; ruine les îles de la Dominique, Saint-Christophe, Monserrat et Nevice ; délivre la ville de Santo-Domingo assiégée par les noirs ; fait un mal considérable au commerce ennemi, et rentre intacte dans la Charente (11 janvier — 20 mai 1805).

L'armée navale de Toulon, aux ordres du vice-amiral Villeneuve, part aussi avec un corps de troupes de débarquement, commandé par les généraux de Lauriston et Reille ; opère sa jonction à Cadix avec celle

[1] Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. xx.

Digitized by Google

d'Espagne, commandée par l'amiral Gravina ; se montre aux Antilles pour y attirer les escadres ennemies; contribue à la reprise du rocher le Diamant, dans la baie du Fort-Royal, île de la Martinique; puis elle regagne les mers d'Europe.

Parvenue à la hauteur du cap Finistère, l'armée combinée, alors forte de vingt vaisseaux, dont six espagnols, huit frégates et trois bricks, combat une armée anglaise de quinze vaisseaux, deux frégates et deux lougres, commandée par l'amiral Calder. Deux vaisseaux espagnols, séparés du corps de bataille, tombent au pouvoir de l'ennemi, qui s'éloigne avec cette proie et refuse de recommencer la lutte (23 mars — 22 juillet).

« A bord du vaisseau de S. M. I. *le Bucentaure*, en rade de Vigo, le 9 thermidor an XIII (28 juillet 1805).

« Monseigneur,

« Une nécessité impérieuse, irrésistible, m'a forcé d'entrer à Vigo; les malheurs se sont accumulés sur cette escadre dans une progression toujours croissante, depuis vingt jours que je lutte contre les vents constants de N. E. et d'E. N. E., à soixante lieues du cap Finistère, sans pouvoir le doubler.

« Nous avions obtenu enfin un vent favorable, lorsque, le 3 thermidor, nous avons eu connaissance de vingt et une voiles ennemies; j'ai aussitôt formé l'escadre sur la ligne de bataille bâbord amures; l'amiral Gravina a fait à l'escadre espagnole le signal de prendre la tête de la ligne, et lui-même s'est mis à la tête de l'escadre combinée. Le temps était très-brumeux; nous gouvernions sur l'ennemi, qui lui-même gouvernait sur nous sur

Digitized by Google

une ligne largue, avec l'intention apparente de serrer le vent sur notre arrière-garde, et, par une contre-marche vent devant, la mettre entre deux feux. Dès que nous l'avons eue par notre travers sous le vent, j'ai fait signal de virer lof pour lof par la contre-marche; la brume commençait à regagner. Dès que mon signal est parvenu à l'amiral Gravina, il s'est empressé de l'exécuter avec beaucoup de résolution, et il a été suivi successivement par tous les vaisseaux de l'escadre; et, dès qu'il est parvenu à la hauteur du serre-file de l'escadre, il a engagé le combat avec des vaisseaux ennemis qui avaient déjà commencé leur mouvement vent devant; mais, la brume étant devenue très-épaisse, il m'a été impossible de plus rien apercevoir, et chaque vaisseau ne voyait à peine que son matelot d'avant. La canonnade s'est engagée successivement sur presque toute la longueur de la ligne; nous tirions à la lueur du feu de l'ennemi, presque toujours sans l'apercevoir. Ce n'a été qu'à la fin du combat, que, dans un petit moment d'éclaircì, j'ai pu apercevoir, sous le vent de notre ligne, un vaisseau portant pavillon espagnol, et près de lui un autre vaisseau démâté de tous ses mâts, et un vaisseau à trois ponts démâté de son petit mât de hune et fort dégréé, que nous avons reconnus pour ennemis, faisant l'un et l'autre vent arrière, tandis que le vaisseau espagnol serrait le vent sous ses basses voiles et ses huniers amenés; la brume couvrait encore toute l'avant-garde et toute l'arrière-garde de l'escadre, et m'ôtait la faculté de faire exécuter aucun mouvement.

« La nuit, les deux escadres ont resté en présence, faisant leurs signaux de conserve. L'ennemi cependant paraissait s'éloigner. Dès que le jour s'est fait, nous l'avons aperçu beaucoup sous le vent à nous, mais j'ai eu la douleur de voir qu'il manquait deux vaisseaux dans la ligne espagnole. J'ai ordonné en virant de bord tous à la fois le ralliement général; et, dès que quelques vaisseaux eurent réparé leurs avaries, j'ai signalé la ligne de bataille bâbord amures et fait porter sur l'ennemi; le

Digitized by Google

vent ayant molli, la mer étant grosse, la ligne ayant eu quelque peine à se former, nous ne pouvions être à portée d'engager le combat qu'à la nuit, ce qui m'a décidé à faire retenir le vent et renvoyer l'affaire au lendemain au jour. Dans la nuit, les vents ont varié au nord. Dès que le jour s'est fait, nous avons gouverné sur l'ennemi, qui nous restait à une grande distance; mais il ne s'est point prêté à un nouvel engagement, et il a forcé de voiles en tenant le vent. Comme je n'avais aucune espérance de le forcer au combat, ni de pouvoir le joindre; que je lui soupçonnais l'intention de vouloir nous occuper en attendant des renforts, et de me détourner de ma destination, où la situation de la plupart des vaisseaux me forçait de me rendre sans délai, je n'ai pas cru devoir m'obstiner à sa poursuite, et j'ai fait route; mais les vents ont tourné au N. E. et à l'E. N. E., et, le 7, ils ont soufflé avec tant de violence, que l'escadre a encore dérivé sous le vent du cap Finistère.

« J'ai appris depuis, par le capitaine Cosmao, commandant *le Pluton,* qui suivait immédiatement la ligne espagnole, que, dès le commencement du combat, le vaisseau espagnol *le Firme* avait été démâté de son grand mât et de son mât d'artimon, qu'il l'avait couvert en passant sous le vent à lui, mais qu'il l'avait ensuite perdu de vue dans la brume. Quant au second vaisseau qui nous manque, *le Saint-Raphaël,* il n'avait pas perdu de mât, mais ce vaisseau, mauvais voilier et dérivant beaucoup, ayant eu quelque avarie dans son gréement, a dû être entraîné sous le vent de la ligne et ensuite peut-être coupé par l'ennemi à la faveur de la brume.

« Je n'ai pas pu distinguer la force de l'escadre ennemie, mais, par le rapport de la frégate *la Didon,* qui a été le reconnaître, il paraît qu'elle n'était que de quatorze à quinze vaisseaux dont trois à trois ponts.

« Il est à présumer que, sans la circonstance d'une brume aussi épaisse et aussi continue, le combat, qui paraissait com-

Digitized by Google

mencer sous d'heureux auspices, aurait eu des suites bien différentes. J'ignore encore le nombre des tués et des blessés dans l'escadre. Nous avons perdu le capitaine Deperonne, commandant *l'Intrépide;* le capitaine Rolland, commandant *l'Atlas,* est blessé. Je vous rendrai à ce sujet des comptes plus détaillés, ainsi qu'un extrait de mon journal sur tous les signaux et toutes les manœuvres qui ont été faites.

« Je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de mon respect.

« *Signé :* VILLENEUVE. »

Après le combat du cap Finistère, l'armée combinée entre au Ferrol, où elle se renforce de quinze vaisseaux, dont cinq français (2 août). Du Ferrol elle se rend à Cadix (20 août). Enfin elle sort, au nombre de trente-trois vaisseaux, dix-huit français et quinze espagnols, pour aller rallier l'armée navale de Brest, commandée par le vice-amiral Ganteaume, et opérer dans la Manche (19 octobre).

A la hauteur du cap Trafalgar l'armée combinée rencontre les forces réunies des amiraux Nelson et Calder, s'élevant ensemble à vingt-sept vaisseaux, dont sept à trois ponts, plus quatre frégates et une goëlette. A la vue de l'ennemi l'armée navale se forme en ligne sur un espace de plus d'une lieue.

L'avant-garde, commandée par le vice-amiral Alava, se compose des vaisseaux *le Pluton, le Monarca, le Fougueux, le Santa-Anna, l'Indomptable, le San-Justo* et *l'Intrépide,* capitaines Cosmao, Argumosa, Baudoin, Hubert, Gaston et Infernet. Le corps de bataille, sous

Digitized by Google

les ordres de l'amiral en chef Villeneuve et du contre-amiral Escagno, se compose du *Redoutable*, du *San-Leandro*, du *Neptune*, du *Bucentaure*, du *Santissima-Trinidad*, du *Héros* et du *San-Augustino*, capitaines Lucas, Guesedo, Maistral, Magendie, Poulain et Gajigal. L'arrière-garde, commandée par le contre-amiral Dumanoir-Peley, se compose du *Mont-Blanc*, du *San-Francisco-Assiso*, du *Duguay-Trouin*, du *Formidable*, du *Rayo*, du *Scipion* et du *Neptuno*, capitaines Lavillegris, Flores, Touffet, Letellier, Macdonal, Berenger et Valdès.

L'escadre d'observation, placée sous le pavillon de l'amiral Gravina et du contre-amiral Magon, compte les vaisseaux *San-Juan-Nepomuceno*, *Berwick*, *Prince des Asturies*, *Achille*, *San-Ildefonse*, *Argonaute*, *Swiftsure*, *Argonauta*, *Algésiras*, *Montanes*, *Aigle* et *Bahama*, capitaines Charruca, Camas, Niewport, Alcedo, Épron, Villemandrin, Letourneur, Galeano, Courège et Galiano. En outre, les frégates *l'Hortense*, *la Cornélie*, *le Rhin*, *l'Hermione* et *la Thémis*, sont commandées par les capitaines de la Meillerie, de Martinenenq, Chesneau, Mahé et Jugan.

La bataille est livrée avec le plus grand acharnement; les pavillons de France et d'Espagne ont été héroïquement défendus. Le nombre des tués et blessés est considérable. La victoire des Anglais est complète; mais elle leur a coûté Nelson, atteint d'une balle partie du *Redoutable*, et un grand nombre de vaisseaux mis hors de combat (21 octobre).

Digitized by Google

L'amiral Gravina mourra des suites d'une blessure reçue dans la bataille; Villeneuve, inconsolable de sa défaite, se perçera le cœur à Rennes (22 avril 1806).

Le chef de division Cosmao-Kerjulien, commandant *le Platon*, qui a glorieusement combattu à Trafalgar, se présente le lendemain sur le champ de bataille où il reprend à l'ennemi plusieurs vaisseaux espagnols qu'il ramène à Cadix (22 octobre).

Échappé au désastre de Trafalgar avec quatre vaisseaux qui ont souffert dans la bataille, le contre-amiral Dumanoir se voit attaqué par une division anglaise de quatre vaisseaux et quatre frégates. Il se rend à ces forces supérieures après quelques heures d'un combat dont nous n'avons ici qu'à rappeler le trop funeste résultat (4 novembre).

Les rapports suivants présentent le récit authentique des journées du 21 octobre et du 4 novembre.

« Plymouth, le 25 brumaire an XIV (16 novembre 1805).

« Monseigneur,

« Après les deux désastreuses affaires auxquelles j'ai eu le malheur de survivre, il me reste un devoir aussi pénible que difficile à remplir, celui de vous en rendre compte. Le rapport de la bataille de Trafalgar était fait; mais, ayant reçu dans le combat du 13 brumaire, à des heures différentes, deux blessures, dont la dernière fut une balle dans la jambe gauche, reçue le 25, avant la fin de l'action, me retint au poste lorsque *le Formidable* fut amariné; tous mes journaux, rapports, correspondance et généralement tous mes papiers, furent jetés à la mer, et le

Digitized by Google

journal des signaux, que tenait à la main un chef de timonerie, a été haché par deux boulets qui ont emporté ledit chef, en ne laissant que le bas de son corps sur la dunette. Depuis cette dernière époque, l'état de mes blessures, et surtout l'état moral où m'avait réduit la suite de nos malheurs, m'ont empêché de recueillir mes idées; dans ce moment, la fièvre commençant à m'abandonner, je vais vous retracer tout ce qui s'est passé à ma connaissance et qui malheureusement ne s'effacera jamais de ma mémoire.

« Le 29 vendémiaire an XIV (21 octobre 1805), la terre à l'E. S. E. distant de six à huit lieues, le vent à l'O. presque calme, la mer houleuse, l'armée combinée française et espagnole dans un ordre de bataille mal formé, au point du jour on aperçut l'armée anglaise au vent à trois lieues et demie dans l'O. Elle fut signalée par les frégates au nombre de trente-deux voiles parmi lesquelles nous distinguâmes vingt-sept vaisseaux dont sept à trois ponts; elle était sans ordre, se prolongeant du nord au sud.

« A sept heures, l'amiral Villeneuve signala l'ordre de bataille naturel tribord amures; notre armée était à peu près sans ordre, mais dans un peloton assez ramassé et se prolongeant moins que l'escadre anglaise; le calme et la grosse houle ne permirent pas l'exécution de cet ordre.

« A huit heures un quart, l'armée ennemie se divisa en deux pelotons : celui du sud, au nombre de quinze vaisseaux, paraissait porter sur le centre de notre armée, et celui du nord, au nombre de douze vaisseaux, sur l'arrière-garde. Aussitôt l'amiral fit signal de virer lof pour lof tous à la fois; la très-faible brise rendit ce mouvement très-long; l'amiral signala l'ordre de bataille renversé bâbord amures; à ce nouveau bord, l'armée fut mal formée; cinq vaisseaux seulement de l'avant-garde purent être assez régulièrement en ligne.

« A neuf heures et demie, l'amiral a fait signal au vaisseau

Digitized by Google

de tête de serrer le vent, et a fait quelques signaux d'ordre à des vaisseaux particuliers; à onze heures et demie, l'amiral a fait signal à l'arrière-garde de serrer le vent tout à la fois; peu après ordre de commencer le combat dès que l'ennemi serait à portée.

« L'armée combinée, contrariée par la houle et une très-faible brise, se trouvait donc mal formée; quoique très-serrée, l'arrière-garde paraissait en peloton; le centre avait peu de vaisseaux dans les eaux les uns des autres, et l'avant-garde n'avait que les cinq vaisseaux de tête en ligne. L'armée ennemie, sur deux colonnes, portait sous toutes voiles bonnettes hautes et basses; la colonne du sud se dirigeait sur la tête de notre arrière-garde, et celle du nord, ayant à sa tête trois vaisseaux à trois ponts, se dirigeait sur le centre de notre avant-garde.

« A midi, le feu commença entre notre arrière-garde et la colonne du sud de l'ennemi, qui coupa notre ligne vers la queue de notre centre. La fumée m'empêcha de juger des mouvements ultérieurs; à midi un quart, la colonne ennemie du nord engagea avec notre avant-garde (que je commandais); une canonnade vive eut lieu pendant quarante minutes; mais l'ennemi, trouvant probablement notre avant-garde trop serrée, laissa venir sur tribord et fut couper notre ligne en arrière de notre amiral. L'avant-garde n'eut plus alors à combattre qu'un vaisseau ennemi qui, venant du nord, serrait le vent pour rallier son armée.

« Voyant le centre et l'arrière-garde de notre armée engagés, et l'avant-garde n'ayant plus d'ennemis à combattre, je fis signal (art. 5 des signaux à la voile par un seul pavillon) aux vaisseaux qui n'avaient pas d'ennemis par leur travers, de se porter promptement au feu, et je fis frapper en même temps le signal à l'avant-garde de virer de bord lof pour lof tout à la fois. Au même moment l'amiral hissa ce signal que je m'empressai de répéter, et je commençai moi-même le premier ce mouvement à l'aide d'un canot à la mer; nous étions alors à l'avant-garde

Digitized by Google

le Formidable, *le Duguay-Trouin*, *le Mont-Blanc*, *le Scipion*, *le Neptune*, *le Rayo*, *l'Intrépide*, *le Héros*, *le Saint-François-d'Assise* et *le Saint-Augustin*. L'amiral venait de perdre son grand mât, et la trop faible brise s'opposait à la célérité que je voulais mettre à me porter à son secours. Quoique j'eusse toujours à tête de mât le signal à l'avant-garde de virer de bord, je m'aperçus que je n'étais suivi que par trois vaisseaux; j'en fis le signal particulier à chaque vaisseau et continuai à forcer de voiles pour aller dégager l'amiral, et avec l'intention de couper deux vaisseaux de la colonne du nord de l'ennemi.

« Je ne tardai pas à ce nouveau bord d'engager avec la tête de la colonne ennemie qui avait coupé notre ligne au centre, et, ne voyant *le Formidable* suivi que par *le Duguay-Trouin*, *le Mont-Blanc* et *le Scipion*, je répétai le signal particulier à chaque vaisseau de l'avant-garde de virer de bord; *le Neptune* seul se rangea au vent, les autres laissèrent arriver. L'amiral fut alors démâté de tous mâts; il me restait l'espoir de le prendre à la remorque et d'essayer de le retirer du feu; j'eus alors à combattre de près tous les vaisseaux ennemis de la colonne qui avaient coupé notre centre, et les deux vaisseaux que j'avais l'intention de couper parvinrent à me passer de l'avant à portée de pistolet et m'endommagèrent cruellement; pour comble de malheur, je trouvai *le Bucentaure* amariné.

« Ceux des vaisseaux alliés qui étaient restés au centre, étaient rendus; les autres étaient, après avoir laissé porter, beaucoup sous le vent, ayant des ennemis à leur poursuite. L'arrière-garde, dont la fumée m'avait empêché de bien distinguer la position, était en partie rendue; mais quelques vaisseaux combattant encore, je portai dessus dans l'espoir de les dégager, en continuant à combattre les vaisseaux ennemis qui restaient sur le champ de bataille; et, à peine avais-je doublé le dernier vaisseau du centre (*la Santa-Anna*), que ceux de l'arrière-garde amenèrent; je n'en donnai pas moins l'ordre au capitaine *du Formidable* de

Digitized by Google

laisser arriver, mais il vint m'observer qu'absolument toutes ses manœuvres et la plupart de ses haubans étaient coupés, et qu'il ne pouvait changer d'amures sans la certitude de perdre sa mâture. Alors, plus que jamais, je sentis combien la non-exécution de l'ordre de virer de bord par les cinq vaisseaux de l'avant-garde qui avaient laissé arriver, serait fatale à nos armes. Si j'eusse eu avec moi dix vaisseaux, quelque désespérée que fût notre position, je pouvais me porter sur le champ de bataille, y combattre à outrance les ennemis, dont trois étaient démâtés, et il m'était peut-être réservé de rendre cette journée glorieuse pour l'armée combinée; mais, par la non-exécution des ordres signalés, je restais isolé avec quatre vaisseaux (*le Neptune* très-loin dans nos eaux par suite de l'indécision qu'il avait mise dans sa manœuvre), déjà très-endommagés, séparés du reste de notre armée par la masse des ennemis, dont onze m'empêchaient de rallier la partie de l'avant-garde qui portait grand largue, et six, non compris les trois démâtés en partie, qui m'attendaient à l'arrière-garde, et le restant intermédiaire entre moi et le corps de notre armée rallié à l'amiral Gravina, qui était dans ce moment à plus de deux lieues sous le vent portant sur Cadix. Treize vaisseaux étaient rendus et *l'Achille* était en feu.

« Arriver dans ce moment sur l'ennemi eût été un coup de désespoir qui n'eût abouti qu'à augmenter le nombre de nos pertes et ajouter à l'avantage de l'ennemi, auquel, par le délabrement de ma division, je n'aurais pu causer de grands dommages; il était donc de mon devoir, dans cette cruelle position, de chercher à réparer ma division dans l'espoir de chances plus favorables le lendemain. Je tins le vent sans forcer de voiles, afin d'attendre *le Neptune*, et continuai à combattre les vaisseaux ennemis de l'arrière-garde, dont un particulièrement (un trois ponts), abordé avec deux vaisseaux, acheva de nous endommager, principalement *le Formidable*. Pendant ce temps, les vaisseaux ennemis de l'arrière-garde serrèrent le vent pour s'élever

Digitized by Google

et me rapprocher; *le Neptune*, qui s'était laissé arriérer, combattait les vaisseaux que j'avais engagés; quatre ayant viré, il fut démâté et se rendit. Ces vaisseaux continuèrent à porter sur moi, tandis que ceux de l'arrière-garde forçaient de voiles en serrant le vent, ainsi que la division de l'armée ennemie qui avait poursuivi le restant de la nôtre, qui dans ce moment était à trois lieues sous le vent portant sur Cadix. *L'Achille* était en feu et avait auprès de lui deux petits bâtiments sauvant son équipage.

« Il ne me restait donc que le parti de tenir le vent avec *le Formidable*, *le Mont-Blanc*, *le Duguay-Trouin* et *le Scipion*, et de porter au sud, avec des vents d'O. et O. S. O., ce que je fis; il était alors cinq heures et demie, et, peu de temps après, *l'Achille* sauta en l'air. J'avais combattu de près sur ce bord avec ces quatre vaisseaux contre treize vaisseaux ennemis dont quatre à trois ponts. *Le Formidable* avait eu soixante-cinq hommes tués ou blessés, sa mâture extrêmement endommagée et n'en devant la conservation qu'à la belle mer, toutes ses manœuvres et la majeure partie de ses haubans coupés, ses voiles entièrement criblées; il faisait, en outre, quatre pieds d'eau par heure par des boulets reçus au-dessus de la flottaison : les autres vaisseaux étaient à peu près dans le même état. Toute la nuit fut occupée à réparer les avaries autant que possible, et je maintins la division au vent pour être prêt à recommencer le combat le lendemain, si les chances se trouvaient favorables; mais, au point du jour, n'apercevant que les ennemis sur le champ de bataille, et l'escadre alliée n'étant plus en vue, je pris la bordée de l'O., les vents du sud m'ayant empêché de donner dans le détroit, vers lequel, au crépuscule, on aperçut des voiles, et où je savais d'ailleurs que devait être une division de cinq vaisseaux dont deux à trois ponts sous les ordres d'un contre-amiral. C'est alors que je connus plus particulièrement l'état de ma division : les quatre vaisseaux furent obligés de changer mâts de hune, vergues,

Digitized by Google

voiles hautes et basses. *Le Duguay-Trouin* avait sa grande vergue cassée et manqua perdre son beaupré avarié par les boulets; il en fut de même du mât de misaine du *Formidable*, que l'on ne parvint à sauver qu'en courant vent arrière pendant une heure. Ce même vaisseau fit, dès ce jour, jusqu'à cinq et six pieds d'eau à l'heure, et le coup de vent se décidant, l'eau augmenta jusqu'à sept pieds; toutes les pompes étaient insuffisantes pour franchir. Je fus obligé, pour l'empêcher de couler, de jeter à la mer la batterie des gaillards et deux canons hors de service de vingt-quatre. Je me soutenais dans cette position cruelle par l'espoir de rencontrer l'escadre du contre-amiral Allemand, que je savais devoir être dans ces parages: réuni à lui, j'eusse eu les moyens d'intercepter les ennemis à leur retour en Angleterre, et les chances avantageuses qui se présentaient pouvaient nous venger amplement de la malheureuse journée du 29 vendémiaire; mais un tel bonheur ne m'était pas réservé. Le 7 brumaire, ayant doublé le cap Saint-Vincent, je poussai ma bordée aussi au large que le vent variable de S. O. au O. pouvait le permettre, ayant bien soin de visiter tous les bâtiments neutres que je rencontrais, mais aucun ne put me donner des nouvelles de l'escadre française.

« Le 11 brumaire, par la latitude de Finistère, les vents du N. O. variables au O. ayant été observés pendant toute la journée par deux frégates au vent qui ne répondirent pas à nos signaux, et ayant fait chasser inutilement une autre frégate qui forçait de voiles à la nuit dans l'E. S. O., j'eus lieu de soupçonner l'existence dans ces parages d'une escadre ennemie. Ma division était retardée dans sa marche par *le Scipion*, et plus particulièrement par *le Formidable*, dont la position critique ajoutait à sa mauvaise marche ordinaire. Je voulus par conséquent tâcher de tromper l'ennemi sur ma direction, et, ayant aperçu, le soir, le cap Villano à toute vue, et n'ayant eu connaissance d'aucun bâtiment sous le vent, je portai, dès que la nuit

Digitized by Google

fut faite, au S. E., dans l'intention d'être de bonne heure le matin sur le cap Ortegal, d'où, avec les vents de S. O. qui paraissaient vouloir prendre, je pourrais porter directement sur les Pertuis pour conduire ma division à l'île d'Aix, tandis que nécessairement les ennemis, qui, par leurs frégates, auraient été informés de mon apparition, m'auraient poursuivi sur Belle-Ile ou l'Ile-Dieu, atterrages ordinaires dans cette saison : j'avais, d'ailleurs, par cette manœuvre, les moyens, en dernière ressource, et en cas de changement de vent vers l'est, de pouvoir sauver *le Formidable* dont toutes les pompes n'étaient pas suffisantes pour le soutenir sur l'eau; mais il m'était réservé d'être abreuvé de toute espèce de malheurs dans cette campagne funeste. Le temps était couvert et l'horizon très-court; à neuf heures le ciel s'éclaircit, et j'aperçus une escadre ennemie dans le S. O. Je portai aussitôt au S. E. sous toutes voiles et je fus chassé par l'ennemi. Il n'eut aucun avantage pendant la nuit; mais il me conserva assez à vue pour m'empêcher de changer de direction. Le lendemain, un temps couvert et gros vent me cacha l'ennemi et me donna l'espoir de lui échapper, mais il s'éclaircit. D'arrière moi, sur les dix heures, je reconnus huit voiles dont quatre au moins me paraissaient vaisseaux. Petite brise toute la journée du 12, la nuit superbe et beau clair de lune, ne filant que deux, trois et quatre nœuds, je ne doutais pas que le lendemain je serais attaqué. En effet, au point du jour, l'ennemi était à trois portées de canon, me gagnant sensiblement, et, à huit heures, deux grosses frégates commencèrent à me canonner. J'avais déjà fait le signal de commencer le combat dès que l'ennemi serait à portée, et je venais de donner ordre à la division de former une ligne d'échiquier bâbord les amures à tribord; mon intention était de virer de bord, me trouvant un peu au vent de l'ennemi, afin d'être maître de diriger l'attaque; l'ordre en était déjà donné à la voix, et, au moment de l'exécution, les vents faibles à l'E. S. E. passèrent au

Digitized by Google

S. S. E., et je continuai de porter dans l'E. sous toutes voiles. Je recommandai en même temps au *Duguay-Trouin*, qui avait une marche supérieure, de se laisser culer pour lâcher quelques bordées aux deux frégates qui, avec la supériorité de marche, nous approchaient de près, venaient en travers, tiraient une et deux bordées sur la division, qui ripostait de ses canons de l'arrière. Les vents varièrent du S. S. O. petite brise. Les vaisseaux ennemis ne nous gagnaient pas sensiblement; l'horizon un peu chargé dans le S. O. me donnait l'espoir d'un changement de vent qui pourrait m'être favorable. Je continuai à forcer de voiles en ripostant aux frégates qui nous harcelaient par leurs fréquentes bordées; mais, le temps étant resté le même, les vents ayant faibli, les vaisseaux nous gagnèrent et étaient presque à portée de canon. Les frégates d'ailleurs, par leur feu continuel, commençaient à nous endommager. Ne voulant pas nous laisser dégréer en détail, et voyant l'impossibilité d'un engagement, je fis, à onze heures un quart, le signal de former une ligne de bataille tribord amures comme suit : *le Duguay-Trouin, le Formidable, le Mont-Blanc* et *le Scipion*. Nous étions alors par 46° de latitude et 8°,50 de longitude. Le mauvais état de la division et particulièrement du *Formidable*, qui n'avait plus que soixante canons, et dont une partie de l'équipage était employée aux pompes, m'avait fait essayer jusqu'à ce moment d'éviter un engagement avec la division ennemie composée de quatre vaisseaux dont deux de quatre-vingts et quatre frégates du premier rang.

« Les vaisseaux ennemis ne tardèrent pas à faire feu sur *le Scipion* et *le Mont-Blanc*, et successivement sur *le Formidable*, tandis que les frégates nous canonnaient de l'arrière. Le combat s'engagea chaudement; mais, voyant l'ennemi se diriger particulièrement sur les deux vaisseaux de l'arrière, je fis, à onze heures trois quarts, signal à la division de virer vent devant par la contre-marche. Ce mouvement s'exécuta parfaitement, quoi-

Digitized by Google

que sous le feu de l'ennemi, dont à contre-bord nous passâmes à demi-portée de fusil. Mon intention était de couper le quatrième vaisseau de l'ennemi, qui était arrière; mais *le Duguay-Trouin*, qui reçut des avaries, ne put tenir assez le vent, et il nous passa de l'avant. Nous nous trouvâmes sur ce bord entre les vaisseaux au vent et les frégates sous le vent à très-petite distance; dès que nous eûmes dépassé l'ennemi, je voulus revirer pour porter sur lui tandis qu'il virait lui-même, et tâcher d'empêcher la jonction du quatrième vaisseau. Le grand mât de hune du *Scipion*, qui était prêt à tomber, et le petit mât de hune du *Formidable*, qui avait reçu deux coups de boulets, contrarièrent ce projet, et je diminuai de voiles pour ne pas laisser arrière *le Scipion* et pour serrer la ligne; l'ennemi étant arrivé, porta sur nous; le combat se rengagea avec une nouvelle ardeur. J'ordonnai au *Duguay-Trouin*, qui se trouvait un peu au vent, de prendre poste à l'arrière du *Formidable*. Nous combattîmes pendant longtemps, ayant les vaisseaux ennemis d'un bord et les frégates de l'autre. Il était alors trois heures; *le Scipion* avait perdu son grand mât de hune, et, dans ce moment, je fus blessé fortement au côté par des éclats; *le Duguay-Trouin* tomba sous le vent. Le combat continua avec la même force jusqu'à trois heures et demie; mais nos vaisseaux étaient cruellement maltraités; leurs mâtures étaient très-avariées; les trois vaisseaux de l'arrière furent forcés de plier. C'est dans ce moment que je reçus une balle dans la jambe gauche et qu'on me porta au poste; presque la totalité des hommes des gaillards du *Formidable* était tuée ou blessée, les batteries à moitié désarmées, un demi-pied d'eau dans la batterie basse provenant des pompes à chapelets, et huit pieds d'eau dans la cale; la mâture n'était plus tenue par son gréement, et près de deux cents hommes étaient déjà hors de combat. La division continua de combattre; pendant que l'on me pansait, le sieur Cachard, aspirant, vint de la part du capitaine Letellier prendre mes ordres.

Digitized by Google

Je lui fis dire de continuer le combat à outrance, et que je m'en rapportais à lui pour l'honneur du pavillon. Quelque temps après, M. Silhouette, lieutenant, vint me dire, de la part du capitaine, que le vaisseau ne pouvait plus gouverner; que plusieurs boulets avaient frappé le gouvernail, et qu'un était placé entre lui et l'étambot, de manière que la barre ne pouvait plus le remuer; que nous étions d'ailleurs entourés de trois vaisseaux. Je lui dis que mon intention était de combattre tant que la mâture serait haute. Peu de temps après, on m'apprend que le pavillon est amené; je donne ordre à l'aspirant Cachard de dire au capitaine de le faire rehisser, et, sur la nouvelle que le capitaine est tué, je charge le lieutenant Johanem, sur sa responsabilité, de recommencer le feu, et je me fais habiller pour qu'on me porte sur le pont, lorsque le capitaine lui-même vint me rendre compte qu'il y avait plus de deux cents hommes tués ou blessés; que le vaisseau, ne gouvernant plus, recevait le feu de trois vaisseaux auxquels il ne pouvait riposter que quelques coups de canon; que d'ailleurs ses batteries étaient désertes; qu'il avait neuf pieds d'eau dans la cale; que sa mâture allait tomber et que toutes les vergues étaient coupées; que c'était par ces raisons et sur ce qu'on lui avait dit que je m'en rapportais à lui pour l'honneur du pavillon, qu'il s'était vu forcé d'amener pour ne pas laisser couler le vaisseau : presque au même instant le grand mât tomba (il était alors quatre heures), et peu de temps après le mât de perroquet de fougue et la vergue sèche. Un canot ennemi vint amariner le vaisseau, qui menaçait de couler et qui était dans le plus malheureux état. *Le Scipion* amena en même temps; il avait perdu son mât d'artimon et ses mâts de hune et avait neuf pieds d'eau dans la cale. *Le Mont-Blanc* et *le Duguay-Trouin* ont amené un quart d'heure après : le premier avait huit pieds d'eau dans la cale et était tout dégréé; le second avait perdu toute sa mâture; le restant des mâtures de tous les vaisseaux tomba dans la nuit. Deux vaisseaux

Digitized by Google

seulement conservèrent leur mât de misaine sans vergues, ainsi que leur mât d'artimon. Les trois vaisseaux *le Formidable, le Mont-Blanc* et *le Scipion* étaient menacés d'une perte certaine, et auraient infailliblement coulé, s'il avait fait le moindre mauvais temps; mais, depuis le jour du combat jusqu'à notre arrivée à Plymouth, il a constamment fait le plus beau temps possible.

« Après vous avoir retracé les malheureux résultats de cette journée, le devoir le plus cher qui me reste à remplir, Monseigneur, est de rendre compte à Votre Excellence que je n'ai que des éloges à donner à la conduite méritante de chaque capitaine, à la bravoure des états-majors et équipages; mais malheureusement je n'ai pas à me louer de l'adresse de nos canonniers; la maladie et les deux premiers combats nous avaient enlevé les meilleurs, et la maladresse de ceux qui nous restaient a été en grande partie cause de notre dernière infortune, quoique d'ailleurs la force de l'ennemi fût très-supérieure à celle de la division, dont les mâts étaient jumellés, par suite des premiers combats.

« La division française était composée du *Formidable*, soixante canons, *le Mont-Blanc, le Scipion* et *le Duguay-Trouin*, de soixante-quatorze; en tout deux cent quatre-vingts bouches à feu. La division anglaise était composée du *César*, quatre-vingts; *Namur*, quatre-vingts; *Héros*, soixante-quatorze; *Courageux*, soixante-quatorze; la frégate *la Révolutionnaire*, quarante-huit caronades de trente-deux; *la Sainte-Marguerite*, quarante-quatre caronades de dix-huit; *le Phénix*, quarante-quatre de dix-huit; *l'Æolas*, quarante de dix-huit; en tout quatre cent quatre-vingt-quatre bouches à feu.

« La marine a perdu, dans cette dernière affaire, un brave capitaine dans le commandant Touffet, du *Duguay-Trouin;* son second le capitaine de frégate Boimard l'a remplacé dignement, et a reçu une blessure grave par une balle dans le genou. Le capitaine Bérenger, du *Scipion*, a été blessé.

Digitized by Google

« La liste exacte des officiers tués et blessés ne m'est point encore parvenue.

« A bord du *Formidable*, le capitaine Donnadieu et une partie de l'état-major ont été blessés, ainsi que tous les officiers et aspirants attachés à ma majorité. L'aspirant Murat, l'un d'eux, a eu le bras emporté et est mort après l'opération.

« Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect.

« DUMANOIR LE PELLEY. »

« RAPPORT DE M. LUCAS, CAPITAINE DE VAISSEAU, COMMANDANT *LE REDOUTABLE* AU COMBAT DE TRAFALGAR, A MONSEIGNEUR LE MINISTRE.

« Monseigneur,

« Quoique la perte du vaisseau *le Redoutable* fasse partie de la défaite qu'a éprouvée l'armée combinée de France et d'Espagne à la sanglante affaire du cap Trafalgar, le combat particulier de ce vaisseau n'en mérite pas moins, je pense, une place distinguée dans les annales de la marine française. En conséquence, je dois à la mémoire des braves qui ont péri dans ce terrible combat ou qui ont été ensevelis sous les débris du *Redoutable*, lorsqu'il a coulé au fond; je dois à la gloire du petit nombre de ceux qui ont échappé à cet inexprimable carnage, de mettre sous les yeux de Votre Excellence le tableau de leurs exploits, les efforts de leur valeur, et surtout les expressions de leur amour et de leur attachement pour Sa Majesté I. et R., dont le nom, mille fois répété avec le plus grand enthousiasme, semblait les rendre invincibles. Rien ne peut égaler l'ardeur de ces héros, à l'instant où je leur annonçai que nous allions aborder l'amiral anglais, et jamais l'intrépide Nelson ne pouvait succomber en combattant des ennemis plus dignes de son courage et de sa grande réputation.

« Je n'entreprendrai point ici de démontrer les mouvements

Digitized by Google

des deux armées pendant toute l'action. Enveloppé moi-même dans le feu et la fumée, je ne distinguais qu'à peine et par intervalles les vaisseaux qui m'avoisinaient; je ne puis citer que les manœuvres qui ont précédé l'engagement et une partie de celles qui ont terminé cette malheureuse affaire. Mais j'entrerai dans tous les détails des circonstances qui ont eu lieu à bord du *Redoutable*, pendant le combat qu'il a soutenu au canon et à l'abordage contre les vaisseaux de cent-dix canons, *le Téméraire* de la même force, et un troisième vaisseau de deux batteries dont j'ignore le nom.

« Le 28 vendémiaire an XIV, au matin, l'armée combinée mit à la voile, de la baie de Cadix, avec un vent de S. d'abord faible, ensuite joli frais : elle était composée de trente-trois vaisseaux de guerre, dont dix-huit français et quinze espagnols, de cinq frégates et deux bricks français. A peine fut-elle dehors, que les vents passèrent au S. O. bon frais, par grains. L'amiral fit prendre des ris; plusieurs vaisseaux espagnols furent très-longs dans cette opération, ce qui les fit tomber beaucoup sous le vent. Lorsqu'on eut achevé, l'armée fit route sans ordre à l'O. N. O., les amures à bâbord. Le vaisseau *le Redoutable* était dans les eaux du *Bucentaure* à petite distance, lorsque, vers midi, ce vaisseau amiral signala un homme tombé à la mer; je mis sur-le-champ en panne et un canot à l'eau qui sauva l'homme qui y était tombé : j'en fis de suite le signal, et, peu de temps après, je repris mon poste.

« A une heure après midi, les vents ayant passé à l'O., l'amiral fit virer l'armée de bord tout à la fois; aussitôt l'évolution terminée, il signala l'ordre de marche sur trois colonnes, les amures à tribord, et prévint qu'il allait passer au centre de la sienne. D'après cet ordre, *le Redoutable*, comme chef de file de la première escadre, dut prendre la tête de la première colonne du centre, et je manœuvrai en conséquence pour m'y placer. Toute l'après-midi se passa sans qu'on pût parvenir à former

Digitized by Google

cet ordre, quoique l'amiral signalât à plusieurs vaisseaux de prendre leur poste.

« A sept heures du soir, le vent était moins fort, mais la mer était un peu houleuse de l'O. L'armée gouvernait au S. S. O. Je signalai à l'amiral que je découvrais, une escadre ou flotte ennemie au vent : elle ne me paraissait pas très-éloignée, les bâtiments de cette escadre faisant une grande quantité de signaux très-remarquables par la beauté et l'éclat des feux colorés qu'ils employaient à cet effet.

« Vers neuf heures du soir, l'amiral signala de former promptement l'ordre de bataille, sans égard aux postes. Pour exécuter ce mouvement, les vaisseaux le plus sous le vent devaient mettre un feu à chaque mât pour marquer leur position; j'ignore si cette précaution fut prise, mais il ne me fut pas possible de les apercevoir. L'armée était très-dispersée; les vaisseaux de la ligne de bataille et ceux de l'escadre d'observation se trouvaient confondus; tous les bâtiments ayant répété, par des feux, les signaux de l'amiral, il ne fut plus possible de reconnaître son vaisseau. Je suivis alors le mouvement de plusieurs autres qui arrivèrent pour rallier ceux qui étaient sous le vent.

« Vers les onze heures du soir, je me trouvai près de l'amiral Gravina, qui commençait, avec cinq à six vaisseaux, à former une ligne de bataille. Après avoir demandé le nom du *Redoutable*, il m'ordonna de prendre poste dans cette ligne; je le priai de m'en laisser prendre la tête; il me le permit et je m'y plaçai de suite : les vents étaient à peu près de la même partie, et nous avions toujours les amures à stribord.

« Tous les vaisseaux étaient en branle-bas de combat : l'amiral en avait donné l'ordre. Immédiatement après l'appareillage, tout était parfaitement disposé à bord du *Redoutable;* mais, comme j'avais la certitude d'un engagement inévitable pour le lendemain, je ne gardai sur le pont que le moins de monde possible, et j'envoyai coucher la plus grande partie des officiers

Digitized by Google

et de l'équipage, afin de les avoir plus dispos à combattre.

« Quelques jours avant notre départ de Cadix, chaque vaisseau reçut de l'amiral un ordre par écrit de se tenir prêt à mettre sous voile ; le même ordre rappelait aux capitaines une lettre circulaire qui leur avait été adressée par lui au départ de Toulon, et dans laquelle il faisait connaître ses intentions en cas de rencontre de l'ennemi, et la conduite que, dans ce cas, chaque vaisseau devait tenir. Il semblait que, dès lors, l'amiral eût prévu la manière dont nous avons été attaqués; et, si ses dispositions eussent été généralement suivies, vingt ou vingt-deux vaisseaux seulement de l'armée combinée n'eussent point eu à combattre toute l'armée anglaise, forte de vingt-sept vaisseaux dont sept à trois ponts, et une partie de ces premiers n'eût point succombé, malgré des prodiges de valeur et la résistance la plus opiniâtre.

« Le 29, au point du jour, l'ennemi fut aperçu au vent, c'est-à-dire l'O. S. O. au S. O.; il ventait peu et la mer était toujours houleuse; l'armée combinée était répandue S. E. et N. O.; les vaisseaux étaient très-dispersés et ne formaient aucune ligne apparente. L'ennemi était aussi sans ordre, mais manœuvrait pour se rallier; sa force fut alors bien reconnue, et on reconnut, comme je l'ai déjà dit, vingt-sept vaisseaux de guerre, dont sept à trois ponts, quatre frégates et une goëlette.

« Vers les sept heures du matin, l'amiral signala de former la ligne de bataille dans l'ordre naturel, les amures à stribord. J'abandonnai alors la position que j'avais occupée une partie de la nuit, et je virai de bord pour aller prendre celle qui m'était assignée dans la ligne de bataille; j'en étais fort éloigné; cependant, à huit heures et demie, j'étais parvenu à prendre mon poste.

« A neuf heures, l'ennemi se forma sur deux pelotons, se couvrit de voiles, même de bonnettes, et laissa arriver sur notre armée avec une petite brise d'O. S. O. L'amiral, jugeant alors qu'il

Digitized by Google

cherchait à porter ses efforts sur notre arrière-garde, fit virer l'armée de bord, lof pour lof, tout à la fois. Dans ce nouvel ordre, *le Redoutable* devait se trouver le troisième vaisseau dans les eaux de celui de l'amiral, *le Bucentaure*. Je m'empressai, en conséquence, de me placer derrière ce vaisseau, laissant entre lui et moi l'espace nécessaire pour les deux vaisseaux qui devaient me précéder. L'un n'était pas très-éloigné de son poste, mais l'autre ne manœuvrait point pour prendre le sien et se trouvait beaucoup sous le vent de la ligne qui commençait à se former en avant de l'amiral. Vers les onze heures du matin, les deux pelotons de l'armée ennemie approchaient de notre armée : l'un, précédé par le vaisseau à trois ponts *le Royal-Souverain*, se dirigeait sur notre nouvelle arrière-garde; et l'autre, précédé par les vaisseaux *le Victory* et *le Téméraire*, manœuvrait pour attaquer notre corps de bataille.

« A onze heures un quart, les vaisseaux de notre arrière-garde commencèrent à tirer sur le vaisseau anglais *le Royal-Souverain*. Ce vaisseau nous envoya de loin quelques coups de canon auxquels je ne voulus pas répondre. J'étais toujours dans l'eau de l'amiral français; mais il existait entre lui et moi une lacune qui ne se fermait point par les deux vaisseaux qui devaient me précéder : l'un était trop sous le vent pour pouvoir venir prendre son poste, et l'autre, que j'ai déjà dit n'en être pas très-éloigné, s'en écartait beaucoup en arrivant pour tirer sur *le Royal-Souverain*, qui était à plus de mi-portée. Le peloton conduit par l'amiral Nelson approchait de notre corps de bataille; les deux vaisseaux à trois ponts qui le précédaient manœuvraient ostensiblement pour envelopper le vaisseau amiral français : l'un d'eux cherchait à lui passer en poupe. Aussitôt que j'eus reconnu cette intention, certain d'ailleurs que mes deux matelots d'avant ne pouvaient plus venir prendre leur poste, je fis mettre le beaupré du *Redoutable* sur la poupe du *Bucentaure*. Bien décidé à sacrifier mon vaisseau pour la défense du pavillon amiral,

Digitized by Google

j'en fis part à mes officiers et à mon équipage, qui répondirent à mes intentions par des cris mille fois répétés de *vive l'Empereur! vive l'Amiral! vive le Commandant!* Précédé par les tambours et les fifres que j'avais à bord, je fus, à la tête de mon état-major, parcourir les batteries : partout je trouvai des braves brûlant d'impatience de commencer le combat; plusieurs me dirent : « Commandant, n'oubliez pas l'abordage [1]. »

« A onze heures, l'armée combinée arbora pavillon; celui du *Redoutable* le fut d'une manière imposante : les tambours bat-

[1] « Depuis que *le Redoutable* avait été armé, rien n'avait été négligé à bord pour instruire l'équipage à toute espèce d'exercice; mes idées s'étaient toujours tournées sur le combat à l'abordage : je comptais tellement sur son succès, que tout avait été mis en usage pour l'entreprendre avec avantage. J'avais fait faire, pour tous les chefs de pièces, des gibernes en toile pour contenir deux grenades; les baudriers de ces gibernes portaient un tube de fer-blanc contenant une petite mèche. Dans tous nos exercices, je faisais lancer une grande quantité de grenades de carton, et je menais souvent les grenadiers à terre pour faire éclater devant eux des grenades de fer. Ils avaient tellement acquis l'habitude de les jeter, que, le jour du combat, mes gabiers en lancèrent deux à la fois. J'avais à bord cent mousquets, tous portant une longue baïonnette; les hommes auxquels ces mousquets étaient destinés étaient si bien exercés à s'en servir, qu'ils montaient jusqu'au milieu des haubans pour faire le feu de mousqueterie. Tous les hommes portant des sabres apprenaient constamment à espadonner, et le pistolet leur était devenu une arme familière.

« Les grappins d'abordage se lançaient à bord avec une telle adresse, que nous étions parvenus à accrocher un vaisseau qui n'eût pas même été précisément à nous toucher. Dans le branle-bas de combat, chacun se rendait à son poste tout armé et les armes chargées; ils les plaçaient aux environs de la pièce, à des tresses clouées entre chaque barreau. Enfin l'équipage avait lui-même une telle confiance dans cette manière de combattre, qu'il m'engageait souvent à aborder le premier bâtiment auquel nous aurions affaire. »

Digitized by Google

taient aux drapeaux, les mousquetaires présentaient les armes; il fut salué, par l'état-major et l'équipage, par sept cris de *vive l'Empereur!*

« A onze heures et demie, le peloton ennemi qui se dirigeait sur notre corps de bataille se trouvant à portée, le vaisseau *le Bucentaure* et son matelot d'avant commencèrent à tirer sur le vaisseau *le Victory*. Je fis monter sur le gaillard une grande partie des chefs de pièces, pour leur faire remarquer combien nos vaisseaux tiraient mal : tous leurs coups portaient trop bas et tombaient dans l'eau; je les engageai à tirer à démâter et surtout à bien pointer. A onze heures trois quarts, *le Redoutable* commença le feu par un coup de canon de la première batterie, qui coupa la vergue du petit hunier du *Victory*, qui gouvernait toujours sur le mât de misaine du *Redoutable*. Alors des cris de joie retentirent dans toutes les batteries; notre feu fut bien nourri : en moins de dix minutes, ce vaisseau fut démâté de son mât d'artimon, de son petit mât de hune et de son grand mât de perroquet. Je serrais toujours de si près le vaisseau *le Bucentaure*, qu'on me hêla plusieurs fois de sa galerie que j'allais l'aborder : effectivement le beaupré du *Redoutable* toucha légèrement le couronnement de sa poupe; mais je l'assurai qu'il n'avait rien à craindre. Les avaries du *Victory* ne changèrent rien à l'audacieuse manœuvre de l'amiral Nelson. Il persistait toujours à vouloir couper la ligne en avant du *Redoutable*, et menaçait de nous aborder, si nous osions nous y opposer. La grande proximité de ce vaisseau à trois ponts, suivi de près par *le Téméraire*, loin d'intimider notre intrépide équipage, ne fit qu'accroître son courage; et, pour prouver à l'amiral anglais que nous ne redoutions pas son abordage, je fis hisser les grappins à toutes les vergues. Enfin, le vaisseau *le Victory*, n'ayant pu parvenir à passer en poupe de l'amiral français, nous aborda à bâbord de long en long, nous débordant de l'arrière de manière que notre dunette se trouvait par le travers et à la hau-

Digitized by Google

teur de son gaillard arrière. Dans cette position, les grappins furent lancés à son bord : ceux de derrière furent coupés, mais ceux de devant résistèrent. Nos bordées furent déchargées à bout touchant, et il en résulta un carnage horrible. Nous continuâmes à nous canonner pendant quelque temps; nous parvînmes, avec les écouvillons de corde, à charger quelques canons; plusieurs furent tirés à longueur de bragues, ne pouvant les palanquer aux sabords, qui se trouvaient masqués par les flancs du *Victory;* et, par le moyen de nos armes à feu dans nos batteries, nous empêchions tellement l'ennemi de charger les siens, qu'il avait cessé de tirer sur nous. Quel jour de gloire pour le vaisseau *le Redoutable,* s'il n'avait eu à combattre que le vaisseau *le Victory!* Enfin les batteries du *Victory* ne pouvaient plus nous riposter. Je m'aperçus que l'équipage de ce vaisseau se disposait à venir à l'abordage; il se portait en foule sur les gaillards. Je fis sonner la trompette, signal reconnu dans nos exercices pour appeler les divisions d'abordage : elles montèrent avec un tel ordre, les officiers et aspirants à la tête de leurs compagnies, qu'on eût dit que ce n'était qu'un simulacre. En moins d'une minute, nos gaillards furent couverts d'hommes armés qui se précipitaient sur la dunette, sur les bastingages et dans les haubans; il me fut impossible de remarquer les plus braves. Alors il s'engagea un vif combat de mousqueterie dans lequel l'amiral Nelson combattait à la tête de son équipage. Notre feu devint tellement supérieur à celui de l'ennemi, qu'en moins de quinze minutes nous fîmes taire celui du *Victory :* plus de deux cents grenades furent jetées à son bord avec le plus grand succès; ses gaillards furent jonchés de morts et de blessés. L'amiral Nelson fut tué par le feu de notre mousqueterie : presque aussitôt ses gaillards furent évacués et son vaisseau cessa absolument de nous combattre; mais il était difficile de passer à son bord à cause du mouvement des deux vaisseaux et de la supériorité d'élévation de sa troisième batterie. J'ordonnai de couper les suspentes de

Digitized by Google

la grande vergue et de l'amener pour nous servir de pont. L'aspirant Yon et quatre matelots, à l'aide de l'ancre du *Victory*, parvinrent à son bord et nous prévinrent qu'il n'y avait personne dans ses batteries; mais, à l'instant où nos braves allaient se précipiter pour les suivre, le vaisseau à trois ponts *le Téméraire*, qui, sans doute, s'était aperçu que *le Victory* ne combattait plus et allait infailliblement être pris, vint à toutes voiles nous aborder à stribord et nous cribler à bout touchant du feu de toute son artillerie. Il serait difficile de dépeindre le carnage que produisit la bordée de ce vaisseau : plus de deux cents de nos braves en furent tués ou blessés; je fus aussi blessé à ce même instant, mais pas assez grièvement pour me faire abandonner mon poste. Ne pouvant plus alors rien entreprendre contre *le Victory*, j'ordonnai au reste de l'équipage de se porter promptement dans les batteries et de décharger sur *le Téméraire* les canons de stribord qui n'avaient pas été démontés par l'abordage de ce vaisseau. Cet ordre fut exécuté; mais nous étions tellement affaiblis et il nous restait si peu de pièces en état de servir, que *le Téméraire* nous ripostait avec beaucoup d'avantage. Peu de temps après, un vaisseau à deux batteries, dont j'ignore précisément la force, vint se placer en poupe du *Redoutable* et nous canonner à portée de pistolet. En moins d'une demi-heure notre vaisseau fut tellement criblé, qu'il ne représentait plus qu'un monceau de débris : dans cet état, le vaisseau *le Téméraire* nous hèla de nous rendre et de ne pas prolonger une résistance inutile. J'ordonnai à quelques soldats qui étaient près de moi de répondre à cette sommation par des coups de fusil, ce qui fut exécuté avec le plus grand empressement. A peu près dans le même instant, notre grand mât tomba en travers sur le vaisseau anglais *le Téméraire :* les deux mâts de hune de ce vaisseau tombèrent à bord du *Redoutable;* toute la poupe fut défoncée; la mèche du gouvernail, la barre, les deux tamisailles, l'étambot, les barres d'arcasse et d'hourdi, les

Digitized by Google

jambettes de voûte, furent mis en lambeaux; les ponts étaient tout percés par les boulets du *Téméraire* et du *Victory;* toute l'artillerie fut brisée ou démontée par les boulets ou les abordages de ces deux vaisseaux. Un canon de dix-huit de la seconde batterie et une caronade de trente-six du gaillard d'avant ayant crevé nous tuèrent et blessèrent beaucoup de monde. Les deux côtes du vaisseau, tous les mantelets de sabords et les barrots étaient entièrement hachés, quatre de nos six pompes étaient brisées, ainsi que toutes nos échelles; en sorte que les communications entre les batteries et les gaillards étaient devenues extrêmement difficiles. Tous nos ponts étaient couverts de morts ensevelis sous les débris et les éclats des différentes parties du vaisseau. Une grande quantité de blessés furent tués dans le faux pont. Sur six cent quarante-cinq hommes d'équipage, nous en avions cinq cent vingt-deux hors de combat, dont trois cents de tués et deux cent vingt-deux blessés, parmi lesquels se trouvait la presque totalité de l'état-major. Sur les cent vingt et un qui restaient, une grande partie était employée au passage des poudres dans le faux pont et dans la cale à l'eau, de sorte que les gaillards et les batteries étaient absolument déserts, et que nous ne pouvions plus, par conséquent, apporter aucune résistance. Quiconque n'a pas vu dans cet état le vaisseau *le Redoutable* ne pourra jamais se former une idée de son désastre; je ne connais rien à bord qui n'ait été coupé par les boulets. Au milieu de cet horrible carnage, les braves qui n'avaient pas encore succombé et ceux blessés, dont le faux pont était encombré, s'écriaient encore : *Vive l'Empereur! nous ne sommes pas encore pris! le commandant existe-t-il encore?* Dans cet état, le feu prit à la braye de notre gouvernail, ce qui heureusement n'eut point de suite; on parvint à l'éteindre. Le vaisseau *le Victory* ne combattait point : il s'occupait seulement à se dégager du *Redoutable;* mais nous étions criblés par le feu du *Téméraire,* avec lequel nous étions toujours abordés, et par le feu du vaisseau

Digitized by Google

qui nous canonnait en poupe. Ne pouvant nullement riposter et ne voyant aucun de nos vaisseaux venir à notre secours (ils étaient tous très-éloignés sous le vent), je n'attendais plus pour me rendre que la certitude que les voies d'eau qu'avait le vaisseau fussent assez considérables pour qu'il ne tardât pas à couler au fond. A l'instant où l'on m'en donna l'assurance, j'ordonnai d'amener le pavillon; il vint bas lui-même par la chute du mât d'artimon. Nous fûmes alors abandonnés du vaisseau qui nous canonnait en poupe; mais *le Téméraire* continua encore à tirer sur nous pendant quelque temps, et il ne cessa qu'à cause de la nécessité où il se trouva d'éteindre le feu qui prit à son bord. Il était alors environ deux heures et demie de l'après-midi. Peu de temps après, les vaisseaux *le Victory, le Redoutable* et *le Mercure,* toujours fortement liés par les mâtures qui étaient tombées réciproquement d'un vaisseau sur l'autre, d'ailleurs tous trois privés de l'usage de leur gouvernail, formaient un groupe qui dérivait au gré du vent, et qui fut involontairement jeté sur le vaisseau *le Fougueux :* celui-ci, ayant combattu contre plusieurs vaisseaux ennemis qui l'avaient ensuite abandonné, n'avait point encore amené son pavillon. Ce vaisseau, entièrement dégréé, en partie démâté et ne gouvernant plus, s'aborda avec le vaisseau *le Téméraire. Le Fougueux* était hors d'état d'opposer une forte résistance; néanmoins le brave capitaine Baudouin voulut tenter de nouveaux efforts, mais, ayant été tué en cherchant encore à se défendre, et son second ayant été blessé presque au même instant, le vaisseau *le Téméraire* fit sauter à son bord quelques hommes de son équipage qui s'emparèrent de ce vaisseau.

« L'ennemi ne faisait aucun mouvement pour amariner *le Redoutable,* dont les voies d'eau étaient tellement considérables, que je craignais qu'il ne coulât avant qu'on eût pu en retirer les blessés. Je représentai cette situation au vaisseau *le Téméraire,* en lui faisant observer que, s'il tardait davantage à faire

Digitized by Google

passer des hommes de son équipage pour pomper et nous porter des secours urgents, il ne restait plus qu'à mettre le feu au *Redoutable*, dont l'incendie occasionnerait celui du *Téméraire* et du *Victory*. Sur-le-champ deux officiers, quelques soldats et matelots du *Téméraire*, vinrent à notre bord pour prendre possession du vaisseau; mais, à l'instant où l'un des marins anglais mettait le pied dans le sabord de la seconde batterie du *Redoutable*, un de nos matelots, qui était déjà blessé d'une balle à la cuisse, se saisit d'un mousqueton armé d'une baïonnette et fondit sur lui avec fureur, en disant : « Il faut encore que j'en « tue un; » il lui passa la baïonnette dans la hanche et le fit tomber entre les deux vaisseaux. Malgré cet événement, je parvins à retenir à bord les Anglais, qui voulaient repasser sur leur bord.

« Vers les trois heures, quelques vaisseaux de notre avant-garde, qui tenaient le vent stribord amures pour s'éloigner du champ de bataille, sans cependant paraître dégréés, tirèrent de fort loin sur notre groupe plusieurs coups de canon; quelques-uns de leurs boulets tombèrent à bord du *Redoutable*, et l'un des officiers anglais venus auprès de moi eut une cuisse emportée et ne tarda pas à mourir.

« Sur les trois heures et demie, *le Victory* se sépara du *Redoutable*, mais tellement délabré, qu'il était hors d'état de combattre; ce ne fut que vers les sept heures du soir que l'on parvint à séparer *le Redoutable* du *Téméraire*, qui resta encore abordé avec *le Fougueux*. Nous ne fûmes point amarinés; mais le vaisseau anglais *le Swiftsure* vint nous prendre à la remorque. On fit jouer la nuit les deux pompes qui restaient, sans pouvoir cependant entretenir l'eau, quoique la mer fût belle. Le petit nombre de Français en état d'agir se joignit aux Anglais pour pomper, aveugler quelques voies d'eau, placarder les sabords, époutiller la poupe du vaisseau qui était prête à s'écrouler; enfin nul ne fut plus ardent au travail. Au milieu de tous les travaux

Digitized by Google

et de l'horrible désordre du vaisseau *le Redoutable* qui flottait à peine, parmi les décombres et les morts dont les batteries étaient parsemées, je m'aperçus que quelques-uns de nos braves, particulièrement de nos jeunes aspirants, dont plusieurs étaient blessés, ramassaient des armes qu'ils cachaient dans le faux pont, dans l'intention, disaient-ils, d'enlever *le Redoutable*. Jamais autant de traits d'intrépidité, de valeur et d'audace, ne furent déployés à bord du même vaisseau, et jamais l'histoire de la marine n'offrit d'exemples semblables.

« Le lendemain matin, le capitaine du *Swiftsure* m'envoya prendre à bord par un canot, ainsi que le lieutenant de vaisseau Dupotet, mon second, et l'enseigne de vaisseau Ducrest; nous fûmes conduits à bord de ce vaisseau. A midi, *le Redoutable* démâta de son mât de misaine, le seul qui lui restait; à cinq heures du soir, l'eau continuant à gagner les pompes, le capitaine de prise demanda du secours, et toutes les embarcations du *Swiftsure* furent mises à l'eau pour sauver le monde. Il ventait bon frais et la mer était grosse, ce qui rendait très-difficile l'embarquement des blessés : ces malheureux, voyant que le vaisseau allait être englouti, s'étaient presque tous traînés sur le gaillard d'arrière; on parvint à en sauver quelques-uns. A sept heures du soir, la poupe s'étant entièrement écroulée, *le Redoutable* coula à fond avec la majeure partie de ces infortunés, que leur courage avait rendus dignes d'un meilleur sort. Le lendemain, au point du jour, le capitaine du *Swiftsure*, ayant aperçu de loin plusieurs hommes sur des drômes, les envoya chercher : ils étaient au nombre de cinquante, presque tous blessés.

« Cent soixante-neuf hommes, formant le reste du valeureux équipage du vaisseau *le Redoutable*, se trouvèrent alors réunis à bord du vaisseau anglais. Sur cette quantité, soixante-dix étaient grièvement blessés et soixante-quatre avaient de légères blessures. Tous ces blessés furent renvoyés à Cadix sur un parle-

Digitized by Google

mentaire, de manière que trente-cinq hommes seulement furent conduits en Angleterre comme prisonniers de guerre.

« Les résultats du combat du vaisseau *le Redoutable* sont : la perte de ce vaisseau et la destruction des trois quarts de son équipage; mais seul, pendant toute l'action, il a occupé les vaisseaux à trois ponts *le Victory* et *le Téméraire*, et a, de cette manière, attiré la surveillance, les combinaisons, les ordres d'agir suivant les circonstances, de l'amiral Nelson, qui, lui-même engagé dans ce combat particulier, ne put que se livrer à l'excès de son courage. L'Angleterre a perdu le héros de sa marine, qui est tombé sous les coups des braves du *Redoutable*. Plus de trois cents hommes, dont plusieurs officiers de marque, furent mis hors de combat à bord des vaisseaux ennemis. *Le Victory* a été démâté, dans l'action, de son mât d'artimon, de son mât de hune et de son grand mât de perroquet; en général, toutes ses vergues ont été brisées, ainsi que la barre de la roue du gouvernail. *Le Téméraire* a perdu ses deux mâts de hune, ses deux basses vergues; son gouvernail et son étambot ont été hachés par les canons de notre première batterie; enfin les deux vaisseaux ont été renvoyés en Angleterre pour y changer toute leur mâture et y recevoir de fortes réparations.

« Je joins à ce rapport un état de la situation de l'équipage du vaisseau *le Redoutable* avant et après le combat, état qui fera connaître la perte d'hommes dans chaque classe; j'y joins aussi une liste nominative des officiers qui composaient l'état-major et des aspirants de ce vaisseau. Les éloges que je dois à tous ces braves sont au-dessus de toute expression. Quiconque n'aura pas vu ces valeureux officiers et ces jeunes aspirants conduisant nos colonnes d'abordage à l'ennemi aura peine à se former une idée juste de leur bouillante ardeur et de leur intrépide audace; partout à la tête des braves de l'équipage que chacun commandait debout sur les bastingages, les uns armés de sabres et de pistolets, les autres de mousquetons, tous dirigeaient les feux

Digitized by Google

de mousqueterie et le jet des grenades. Dans cette circonstance, les officiers de terre et de mer, les matelots et les soldats semblaient faire assaut de courage, sans pouvoir se surpasser : aussi n'est-ce qu'en présentant la liste générale de ces guerriers que je puis désigner les plus méritants.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'être de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé LUCAS,

Capitaine commandant le vaisseau *le Redoutable*.

LISTE DES VAISSEAUX ET AUTRES BÂTIMENTS DE GUERRE DES DEUX ARMÉES, ANNEXÉE AU RAPPORT DU CAPITAINE LUCAS.

NOMS des BÂTIMENTS DE L'ARMÉE COMBINÉE.	FORCE des BÂTIMENTS	NOMS des CAPITAINES.
DEUXIÈME ESCADRE.		
Le Pluton, français	74	Cosmao.
Le Monarca, espagnol	74	Arquemosa.
Le Fougueux, français	74	Baudouin.
La Santa-Anna, espagnol	112	De Alava, vice-amiral. Garda, capitaine.
L'Indomptable, français	80	Hubert.
Le San-Justo, espagnol	74	Gaslon.
L'Intrépide, français	74	Infernet.
PREMIÈRE ESCADRE.		
Le Redoutable, français	74	Lucas.
Le San-Leandro, espagnol	64	Guevedo.
Le Neptune, français	84	Maistral.
Le Bucentaure, français	80	Villeneuve, amiral. Magindie, capitaine.
La Santa-Trinidad, espagnol	136	Cisneros, contre-amiral. Hercort, capitaine.

Digitized by Google

NOMS des BÂTIMENTS DE L'ARMÉE COMBINÉE.	FORCE des BÂTIMENTS	NOMS des CAPITAINES.
Le Héros, français	74	Poulain.
Le San-Augustino, espagnol	74	Cagigal.
TROISIÈME ESCADRE.		
Le Mont-Blanc, français	74	Villegris.
Le San-Francisco, espagnol	74	De Florès.
Le Duguay-Trouin, français	74	Touffet.
Le Formidable, français	80	Dumanoir, contre-amiral. Le Tellier, capitaine.
Le Rayo, espagnol	100	Macdonal.
Le Scipion, français	74	Béranger.
Le Neptunio, espagnol	80	Valdès.
ESCADRE D'OBSERVATION.		
Le San-Juan, espagnol	74	Charvuez.
Le Berwick, français	74	Camas.
Le Prince des Asturies, espagnol	112	Gravina, amiral. Labore, capitaine.
L'Achille, français	74	Nieuport.
Le San-Ildephonso, espagnol	74	Devergos.
L'Argonaute, français	74	Éprou.
Le Swiftsure, français	74	Villemandrin.
L'Argonota, espagnol	80	Paregea.
L'Algésiras, français	74	Magon, contre-amiral. Tourneur, capitaine.
Le Montanez, espagnol	74	Alcedos.
L'Aigle, français	74	Courrége.
Le Bahama, espagnol	74	Geleano.
FRÉGATES ET CORVETTES.		
Le Rhin, français	40	Chesneau.
L'Hortense	40	De Lameillerie.
La Cornélie	40	De Martinenq.
La Thémis	40	Jugan.
L'Hermione	40	Mahé.
Le Furet	18	Dumay.
L'Argus	16	Teillac.

Digitized by Google

NOMS des BÂTIMENTS ANGLAIS.	FORCE des BÂTIMENTS	NOMS des CAPITAINES.
Le Victory	120	Nelson, amiral. Hardy, capitaine.
Le Royal-Souverain	120	Collingwood, amiral. Rotheram, capitaine.
La Britannia	120	Northesk, amiral. Ruffau, capitaine.
Le Neptune	110	Fremantle.
Le Prince	110	Grindall.
Le Téméraire	110	Harvey.
Le Dreadnought	110	Robinson.
Le Tonnant	80	Tylor.
Le Colossus	74	Morris.
Le Bellérophon	74	Cook.
Le Mars	74	Duft.
La Belle-Isle	74	Argood.
Le Swiftsure	74	Rutherford.
L'Achille	80	King.
L'Orion	74	Codrington.
La Defence	74	Hope*.
Le Leviathan	74	Mag.....
Le Spartiate	80	Laforey.
Le Conqueror	74	Pellew.
Le Lewinge	74	Moorsom.
Le Minotaure	74	Mandsfild.
La Défiance	74	Durham.
L'Ajax	80	1er lieutenant.
Le Thunderer	74	1er lieutenant.
L'Agamemnon	64	Hervey.
L'Africa	64	Digby.
Le Polyphemus	64	Redmeill.
FRÉGATES.		
La Nayade	40	Dundas.
La Phœbé	40	Capel.
L'Euryalus	40	Blackwood.
Le Seryus	40	Prowse.

* Baynton, d'après l'historien James.

Digitized by Google

« RAPPORT DU COMBAT DE TRAFALGAR FAIT AU PRINCE DE LA PAIX PAR LE GÉNÉRAL ESCANO. (Extrait de la *Gazette de Madrid.*)

« L'état dans lequel se trouve le lieutenant général Gravina, par suite d'un coup de mitraille qu'il a reçu dans le bras gauche, ne lui permet pas de donner à Votre Excellence le détail de cette affaire sanglante qui a eu lieu hier. Quoique j'aie eu le bonheur de verser mon sang pour l'honneur des armes du Roi notre maître, ayant reçu aussi un coup de mitraille dans la jambe, cependant, étant moins dangereusement blessé que le très-brave et très-digne général en chef auquel Sa Majesté, avec une justice qu'il mérite si bien, avait confié le commandement de son armée, je me trouve dans la triste mais indispensable obligation de m'acquitter de ce devoir et de vous faire connaître que, malgré tous nos efforts, malgré le sacrifice héroïque que nous avions fait de notre propre vie, nous n'avons pu parvenir à éviter une perte qui serait extrêmement sensible, si nous n'étions pas aussi fermement convaincus qu'il ne nous est rien resté à faire, et que, par conséquent, l'honneur est sauf.

« Je sais que, par le dernier courrier, et en date du 18, le général Gravina avait rendu compte à Votre Excellence que, l'amiral Villeneuve l'ayant prévenu que son intention était de mettre sous voiles le lendemain, il désirait savoir si l'armée espagnole était en disposition de le faire. Votre Excellence n'ignore pas quelle fut la réponse du général Gravina : que l'escadre était prête à suivre les mouvements de l'escadre française, que tels étaient les ordres que Votre Excellence lui avait transmis. Avec cette réponse l'amiral français se retira à son bord, et fit sur-le-champ le signal de mettre les ancres à poste et d'embarquer les canots, signaux qui furent répétés à bord du vaisseau *le Prince des Asturies,* monté par le général Gravina, et qui furent suivis des plus pressantes dispositions pour rappeler à leurs bords

Digitized by Google

respectifs les gens qui étaient employés à divers services à terre.

« Le lendemain matin 19, quelques vaisseaux français et espagnols mirent sous voiles en conséquence des signaux du général français. Les vents, qui se halèrent au S. O., empêchèrent le reste de l'armée d'exécuter ces ordres; mais les vents étant revenus, le lendemain matin 20, à l'E. S. E., toute l'armée appareilla.

« L'armée combinée était à peine hors de la baie, que le vent se hala au S. S. O. si frais et avec une si mauvaise apparence, qu'un des premiers signaux qui furent faits à bord du *Bucentaure* fut de prendre deux ris aux huniers. Ce changement de vent dispersa nécessairement l'armée jusqu'à deux heures après midi qu'il se hala heureusement au S. O., l'horizon clair. Alors on fit signal de ralliement et de former cinq colonnes. Une frégate de l'avant signala dix-huit voiles ennemies en vue. En conséquence de cet avis, on fit le branle-bas de combat. A trois heures on vira lof pour lof, tous à la fois, et nous fîmes route pour le détroit, conservant le même ordre de cinq colonnes dans lequel nous étions avant ce mouvement. Après l'avoir exécuté, nous aperçûmes quatre frégates ennemies : nous les fîmes chasser par les nôtres et donnâmes ordre aux vaisseaux *l'Achille, l'Algésiras* et *le Saint-Jean,* comme faisant partie de l'escadre d'observation, de renforcer les chasseurs, avec ordre de rallier avant la nuit.

« A sept heures et demie du soir, un vaisseau français nous prévint que le vaisseau *l'Achille* avait reconnu dix-huit vaisseaux ennemis formés en ligne de bataille. Peu après nous aperçûmes des fusées qui ne pouvaient partir que des bâtiments ennemis qui se trouvaient entre les deux armées et qui n'étaient pas à grande distance. A neuf heures, l'escadre anglaise fut signalée à coups de canon, et, par l'intervalle que nous reconnûmes entre l'aperçu du feu du canon et le bruit du coup, qui fut de

Digitized by Google

huit secondes, ils étaient à deux milles. Nous fîmes signal, avec des feux, au général français de la nécessité de former la ligne de bataille en se formant sur les bâtiments les plus sous le vent. Ce général répéta ce signal à coups de canon. Nous étions sans ordre au point du jour, le 21, lorsque nous aperçûmes l'ennemi au vent à nous en ligne de bataille, sur le bord opposé, au nombre de vingt-huit vaisseaux, dont huit à trois ponts.

« A sept heures du matin, les ennemis laissèrent arriver, sur plusieurs colonnes, sur le centre et l'arrière-garde de notre armée, ce qui fit que le général Villeneuve fit le signal de virer lof pour lof tous à la fois. Par ce mouvement, l'escadre d'observation, sous les ordres du général Gravina, se trouva à l'arrière-garde. L'amiral français fit ensuite le signal au vaisseau de tête de tenir le vent et aux autres de le suivre par un mouvement successif, ce qui obligea l'armée de faire une arrivée pour rectifier l'ordre. Le général Gravina fit à son escadre les signaux convenables, suivant les circonstances, pour exécuter ce mouvement avec la plus grande célérité, et, à l'approche de l'ennemi, celui de serrer les distances et de rectifier l'ordre. A midi moins huit minutes, un vaisseau anglais à trois ponts, portant un pavillon de commandement au mât de misaine, coupa notre ligne au centre et fut soutenu par les vaisseaux qui le suivaient. Les autres chefs des colonnes ennemies firent la même manœuvre. Une d'elles doubla notre arrière-garde; une troisième coupa entre *l'Achille* et *le Saint-Ildephonse.* Dès ce moment, ce ne fut que combats particuliers et sanglants, la plupart à portée de pistolet, entre l'armée ennemie et la moitié de la nôtre : d'où il résulta plusieurs abordages. Je n'ai pas, dans ce moment, les renseignements suffisants pour vous donner le détail de ces combats partiels ; je ne puis non plus parler des mouvements de l'avant-garde, qui, m'a-t-on assuré, vira dès le commencement du combat pour venir soutenir les corps attaqués. Ce que je puis assurer à Votre Excellence, c'est que tous les vaisseaux,

Digitized by Google

tant français qu'espagnols, qui se sont battus à portée de moi, ont rempli parfaitement leur devoir, et que, dans ce vaisseau (*le Prince des Asturies*), après quatre heures d'un combat horrible contre trois ou quatre vaisseaux, ayant toutes les manœuvres et les étais coupés, hors d'état de porter de la voile, les mâts étant criblés de boulets et dans la plus triste situation, nous fûmes secourus très à propos par les vaisseaux *le San-Justo*, espagnol, et *le Neptune*, français, qui, en nous ralliant, forcèrent l'ennemi à s'éloigner et facilitèrent le ralliement des vaisseaux *le Rayo, le Montanez, l'Assiso* et *le San-Léandro*, qui étaient très-maltraités, ainsi que de plusieurs autres vaisseaux français qui n'étaient pas dans un meilleur état.

« Dès que ce vaisseau-ci fut débarrassé des ennemis, nous fîmes signal aux vaisseaux ralliés d'aller soutenir dans l'action ceux qui en avaient le plus besoin. A l'entrée de la nuit, le feu ayant cessé de toutes parts, nous demandâmes à la frégate *la Thémis* de nous remorquer jusque dans la baie de Cadix, où nous ne pûmes pas entrer dans cette soirée, le vent s'étant halé au S. S. O. grand frais et grosse pluie, ce qui nous obligea à mouiller devant Rota, à une heure et demie de la nuit, avec les vaisseaux précités. Le vent ayant augmenté, notre grand mât et notre mât d'artimon vinrent bas, malgré toutes les précautions marines qui furent prises pour les soutenir. *Le San-Léandro*, qui était mouillé près de nous, démâta aussi, etc. »

DEUXIÈME LETTRE DU GÉNÉRAL ESCANO AU PRINCE DE LA PAIX.

« J'adresse ci-joint à Votre Excellence l'état de situation de l'armée combinée aux ordres de l'amiral Villeneuve et du général Gravina, à la suite du dernier combat et du coup de vent qui l'a suivi. Il résulte de cet état que les ennemis n'ont en leur pouvoir que les vaisseaux de Sa Majesté *le Juan-Népomucéno* et *le San-Ildefonso*, qu'ils traînaient hier à la remorque dans le

Digitized by Google

plus mauvais état. Quant aux vaisseaux *la Santa-Trinidad, le Bahama, le San-Augustino* et *l'Argonota,* ils ont coulé bas après le combat.

« Je crois nécessaire de donner connaissance à Votre Excellence que j'ai su positivement, par ceux de nos officiers qui ont été prisonniers à bord du vaisseau anglais, que l'amiral Nelson, au moment d'attaquer, répéta trois fois le signal de se battre à toucher les vergues, dans l'espoir qu'un démâtement général et une extrême confusion décideraient la victoire en sa faveur. »

Avant le désastre de Trafalgar, l'Angleterre alarmée était parvenue à former une troisième coalition contre la France, d'abord seulement avec la Russie et l'Autriche, puis avec ces deux grandes puissances ainsi que la Suède et Naples (8 avril—8 septembre).

Voyant tous ses plans d'invasion de l'Angleterre compromis et la France de nouveau menacée, l'empereur tourne soudain ses vues sur l'Allemagne. Il lève inopinément le camp de Boulogne, et, à la tête de la grande armée, il franchit le Rhin, puis le Danube, et fond sur Vienne, dont il reste maître (13 novembre).

La mémorable victoire d'Austerlitz, remportée contre les armées confédérées d'Autriche et de Russie, vient couronner cette merveilleuse campagne : arbitre de l'Europe, l'empereur signe le traité de Presbourg, qui rend la paix au continent (22—26 décembre).

Malgré les grandes opérations qui ont concentré les forces navales en vue d'une descente en Angleterre, le pavillon s'est trouvé engagé sur toutes les mers.

Digitized by Google

Les frégates *l'Hortense* et *l'Incorruptible*, capitaines Lamarre-Lameillerie et Billiet, se sont emparées de la corvette *Arrow*, de vingt-huit canons, et de la bombarde *Acheron*, portant deux mortiers et huit caronades de vingt-quatre (4 février).

La frégate *la Psyché*, de trente-six canons, capitaine Jacques Bergeret, a combattu, pendant trois heures et demie, dans les mers de l'Inde, la frégate anglaise *San-Fiorenzo*, de quarante-deux canons. *La Psyché* compte cinquante-sept hommes tués, dont trois officiers, et soixante-dix blessés, quand, par un sentiment d'humanité, le capitaine Bergeret propose une capitulation pour sauver les débris de son brave équipage. Cette proposition, unique jusqu'alors dans les fastes de la marine, est honorablement acceptée par le capitaine Henry Lambert, commandant la frégate ennemie : *la Psyché* amène enfin ses couleurs, si glorieusement défendues (14 février).

Après un vif combat livré près de la Martinique, la frégate *la Ville-de-Milan*, de quarante canons, capitaine Reynaud, a capturé la frégate anglaise *Cleopatra*, de trente-deux canons (17 février); cette frégate, reprise par le vaisseau *Leander*, l'aide ensuite à s'emparer de *la Ville-de-Milan* (23 février).

Le capitaine de vaisseau François-André Baudin, commandant la frégate *la Topaze*, ainsi que les corvettes *le Département-des-Landes* et *la Torche* et le brick *le Faune*, capitaines Desmontils, Dehen et Brunet, pren-

Digitized by Google

nent, dans les eaux de la Barbade, la frégate anglaise *Blanche* (19 juillet). *Le Faune* et *la Torche* sont successivement capturés par le vaisseau *Goliath*, la frégate *Camille* et le vaisseau *Raisonnable*. *La Topaze*, après avoir combattu ce dernier vaisseau, parvient à gagner le Tage (août).

Le contre-amiral Allemand, parti de Rochefort avec cinq vaisseaux, trois frégates et deux corvettes, rentre dans ce port après une brillante et fructueuse croisière, pendant laquelle son escadre, dite *l'Invisible*, a détruit le sloop *le Ranger*, de dix-huit canons, ainsi qu'un grand nombre de bâtiments marchands, et capturé le vaisseau de ligne *Calcutta* (16 mai—23 décembre).

Le contre-amiral Linois, avec le vaisseau *le Marengo* et la frégate *la Belle-Poule*, s'est emparé du vaisseau de compagnie *Brunswick* (11 juillet). Malgré l'infériorité de ses forces, il a combattu deux vaisseaux de ligne anglais escortant dix vaisseaux de compagnie, dont plusieurs ont pris part à la lutte (6 août).

Appuyée d'une batterie dans la rade de Santa-Jacinta, aux Philippines, la frégate *la Sémillante*, capitaine Motard, s'est fait abandonner par la frégate de trente-huit *Phaéton* et le sloop *Harrier*, de dix-huit canons (2—3 août).

Après un combat acharné, qui dure quatre heures, la frégate *la Didon*, capitaine Milius, est prise par la frégate anglaise *Phœnix* (10).

Les corvettes *la Naïade* et *la Cyane*, capitaines

Digitized by Google

Hamond et de Meynard, combattent la frégate anglaise *Princess Charlotte*. Malgré la plus valeureuse résistance, *la Cyane* succombe et elle est capturée (3 octobre). *La Naïade*, qui a déjà beaucoup souffert dans le précédent combat, se rend à la frégate anglaise *Jason*, après une lutte d'une heure et demie (16 octobre).

Après une vive résistance, la frégate *la Libre*, de quarante canons, capitaine Descorches de Sainte-Croix, se rend aux frégates anglaises *Égyptienne* et *Loire* (24 décembre 1805)[1].

1806.

La Confédération du Rhin se forme sous le protectorat de l'Empire français (12 juillet).

Joseph et Louis Bonaparte, frères de l'empereur, sont couronnés rois des Deux-Siciles et de Hollande (30 mars—5 juin).

L'Angleterre, la Russie, la Prusse et la Saxe, forment une quatrième coalition contre la France (6 octobre).

Le projet d'invasion de l'Angleterre se trouvant encore ajourné, l'empereur substitue aux armées navales des escadres et des divisions légères, qui se dispersent

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — D'Argiot de la Ferrière, *Histoire des combats, etc.* p. 71 à 164. — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. III, p. 296 à 342; t. IV, p. 1 à 182. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXIX, p. 197 à 207.

Digitized by Google

sur toutes les mers pour faire le plus de mal possible à l'ennemi. En outre, par le décret de Berlin, il espère faire revivre le blocus continental, dont, depuis huit ans, l'Angleterre a été vainement menacée (4 janvier 1798 — 21 novembre 1806).

Déjà, dès le 13 décembre 1805, une partie de l'armée navale de Brest avait pris la mer et s'était divisée en deux escadres. La première, commandée par le contre-amiral de Leissègues, est composée de cinq vaisseaux, deux frégates et une corvette. Elle débarque mille hommes de troupes à Santo-Domingo.

Comme à la bataille d'Aboukir, une partie des équipages est à faire de l'eau lorsque l'escadre est attaquée et détruite par sept vaisseaux, deux frégates et deux bâtiments légers, aux ordres de sir John Duckworth (6 février).

L'autre escadre, commandée par le contre-amiral Willaumez, est de six vaisseaux et deux frégates. L'un de ces vaisseaux, *le Vétéran,* est commandé par le prince Jérôme Bonaparte, frère de l'empereur.

L'escadre se porte des parages du cap de Bonne-Espérance au Brésil, puis dans la mer des Antilles, où elle offre vainement le combat à une escadre anglaise de douze bâtiments, dont cinq vaisseaux (6 juillet). *Le Foudroyant,* qui porte le pavillon du contre-amiral Willaumez, se trouve séparé du reste de l'escadre et a perdu son gouvernail dans une violente tempête, lorsque, attaqué par la frégate anglaise *Anson,* de qua-

Digitized by Google

rante-quatre, il s'en fait abandonner (15 septembre).

Après s'être réparé à la Havane, le contre-amiral Willaumez opérera son retour à Brest. Pendant sa croisière, il aura fait éprouver à l'ennemi une perte évaluée à douze ou quinze millions (décembre 1805—février 1807).

En revenant d'une longue et fructueuse croisière dans les mers de l'Inde, avec le vaisseau *le Marengo*, de soixante-quatorze, et la frégate *la Belle-Poule*, de quarante canons, capitaines Vrignaud et Bruilhac, le contre-amiral Linois rencontre l'escadre de sir John Barlase Warren dans l'Océan. Le combat s'engage entre *le Marengo* et *la Belle-Poule* contre le vaisseau *London*, de quatre-vingt-dix-huit canons. La frégate *Amazone*, se porte contre *la Belle-Poule*. A l'approche du *Foudroyant*, autre vaisseau ennemi, les couleurs françaises sont amenées. *Le Marengo* a eu soixante-trois hommes tués et quatre-vingt-deux blessés; *la Belle-Poule*, six tués et trente blessés. Le capitaine Vrignaud ayant eu le bras emporté, le capitaine de frégate Chassériau l'avait remplacé dans le commandement du vaisseau (3 mars).

Après avoir combattu, près de l'île de Puerto-Rico, *le Reindeer*, de dix-huit canons, les bricks *le Phaéton* et *le Voltigeur*, capitaines de Freycinet-Saulce et Jacques de Saint-Cricq, chacun de seize canons, sont capturés, après une vive résistance, par la frégate anglaise *Pique*, de trente-six canons (24—26 mars).

Digitized by Google

La corvette *la Tapageuse*, de quatorze canons, capitaine Barrère, est enlevée dans la Gironde par les embarcations de la frégate de trente-deux, *Pallas* (6 avril). Cette même frégate poursuit et force à s'échouer les corvettes *la Garonne* et *la Gloire*, ainsi que le brick *la Malicieuse* (6 avril).

La frégate *la Minerve*, capitaine Collet, et trois bricks, sont détachés de l'escadre de l'île d'Aix; ils donnent chasse à une division anglaise composée de *la Pallas*, de *l'Indefatigable*, de quarante-quatre, et du sloop *Kingfisher*, de seize canons (12 mai). Le surlendemain un vif combat s'engage entre *la Minerve* et *la Pallas*, qui, à l'approche de deux autres frégates françaises, s'éloigne en se faisant remorquer (14 mai).

La corvette *la Bergère*, de dix-huit canons, capitaine Chaunay-Duclos, en dirigeant une flottille près de Civita-Vecchia, combat pendant deux heures, avant de se rendre, la frégate *Sirius*, de quarante-quatre canons (17 avril).

La frégate *la Canonnière*, de quarante canons, capitaine Bourayne, est rencontrée par une division anglaise. Attaquée par le vaisseau *Tremendous*, de soixante-quatorze, elle soutient avec vigueur cette lutte inégale et se fait glorieusement abandonner (21 avril).

Le brick *le Diligent*, de seize canons, capitaine Vincent Thévenard, est capturé par le sloop ou corvette *le Fox*, de dix-huit canons (28 mai).

Après un combat de quatre heures, la frégate *la*

Digitized by Google

Piémontaise, capitaine Épron, s'empare du vaisseau de compagnie *Warren-Hastings* (21 juin).

La frégate *la Bellone*, capitaine Perroud, armée en course, se rend au vaisseau *Powerful*, de soixante-quatorze, après un combat d'une heure et demie livré près de l'île de Ceylan (9 juillet).

Les bricks *le César* et *le Teazer*, capitaines Fourré et Maresquier, sont attaqués de nuit par douze embarcations d'une division anglaise. Malgré une héroïque défense, *le César* est enlevé; l'autre brick a pu se réfugier sous une batterie dont le feu éloigne l'ennemi (16 juillet).

Une division composée des trois frégates *la Revanche*, *la Guerrière*, *la Sirène* et du brick *le Néarque*, part de Lorient, sous le commandement du capitaine de vaisseau Armand Leduc, pour aller attaquer les pêcheries anglaises en Island. Le but de la mission est atteint; mais *le Néarque* et *la Guerrière* sont successivement capturés (28 mars—19 juillet).

Le Mars, de soixante-quatorze canons, chargé d'éclairer la marche d'une escadre de cinq vaisseaux commandée par le commodore Goodwin Keats, rencontre, près de l'île de Puerto-Rico, une division composée des frégates *l'Hortense*, *le Rhin*, *l'Hermione* et *la Thémis*, commandée par le capitaine de vaisseau Lamarre-Lameillerie. *Le Rhin*, capitaine Chesneau, combat seule le vaisseau, qui l'oblige à se rendre (28 juillet).

La flûte *la Salamandre*, de vingt-six canons, capitaine

Digitized by Google

Salomon, poursuivie une première fois par la frégate *Constance*, de vingt-deux, et deux bricks, soutient leur feu, s'échoue près de Saint-Malo et leur échappe. Atteinte dans la baie d'Erqui par la petite division anglaise, qui s'est renforcée d'un quatrième bâtiment, *la Salamandre* se rend après la plus intrépide défense; elle est brûlée par l'ennemi, qui perd *la Constance*, restée échouée après le combat (9 septembre—12-13 octobre).

Une division, composée de quatre frégates et deux bricks, sort de Rochefort sous le commandement du capitaine de vaisseau Soleil, et combat l'escadre du commodore sir Samuel Hood, de six vaisseaux et un brick. *La Gloire*, qui porte le guidon du capitaine Soleil, *l'Armide*, capitaine Langlois, et *la Minerve*, capitaine Collet, succombent après la plus glorieuse résistance; *la Thémis* et les deux bricks parviennent à s'échapper (25 septembre).

Le chef de division L'Hermite, avec le vaisseau *le Régulus*, de soixante-quatorze canons, les frégates *la Présidente* et *la Cybèle*, ainsi que le brick *le Surveillant*, après avoir fait éprouver de grandes pertes au commerce ennemi sur la côte occidentale d'Afrique, se porte dans les eaux du Brésil, puis dans la mer des Antilles. La division est dispersée par une tempête. *Le Président*, capitaine Gallier-Labrosse, après avoir combattu plusieurs bâtiments de l'escadre de sir Thomas Louis, cède au nombre et amène son pavillon (31 octobre 1805—6 janvier—28 septembre 1806).

Digitized by Google

La colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance s'est rendue à une expédition anglaise commandée par sir Howe Popham (12 janvier). Trompée par le pavillon hollandais, que les Anglais ont laissé flotter à dessein, la frégate *la Volontaire,* capitaine Brétel, est entrée à Table-Bay, où elle a été prise par l'escadre anglaise (4 mars)[1].

1807.

La sanglante bataille d'Eylau, la reddition de Dantzick, malgré le secours donné à cette importante place par une division navale anglaise, et la victoire de Friedland, ont livré encore une fois l'Allemagne à l'empereur et forcé la Russie à lui demander la paix (8 février — 21 juin). Cette paix est successivement signée à Tilsit avec la Russie et la Prusse (7 — 9 juillet).

L'Angleterre prétendait tenir indéfiniment bloqués tous les ports de France. En interdisant à son tour les ports du continent au pavillon anglais, l'empereur a usé de représaille. De plus, il espère ruiner par sa base, le commerce et la marine, cette puissance britannique qu'il n'a pu étreindre à travers les flots et les vents qui la protégent.

L'Angleterre ne se dissimule pas la gravité du coup qui lui a été porté; de plus elle est menacée d'une nouvelle confédération des marines du Nord : elle di-

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. IV, p. 183 à 277.

Digitized by Google

rige aussitôt une expédition contre le Danemark (26 juillet); Copenhague est bombardé. La flotte danoise, au nombre de vingt vaisseaux et seize frégates, chargés d'un immense matériel naval, est traînée en Angleterre (2 septembre — 21 octobre).

Le Danemark, justement indigné d'une attaque contraire à tous les principes du droit des gens et même du droit de la guerre, signe un traité d'alliance avec la France (31 octobre). La Russie déclare la guerre à l'Angleterre (1er novembre). La Hollande se lie par un traité à la France et lui cède Flessingue (10 novembre).

Après avoir adhéré au blocus continental, le prince régent de Portugal a ouvert ses ports au pavillon anglais. Aussitôt une armée française occupe le Portugal, et la famille de Bragance s'embarque pour le Brésil (octobre — novembre).

Napoléon rend le décret de Milan qui déclare le Royaume-Uni en état de blocus.

Au milieu de ces grands événements, la lutte des puissances belligérantes s'est ralentie sur les mers.

La corvette *le Lynx*, de vingt-quatre canons, capitaine Fargenel, a été enlevée par les embarcations de la frégate *Galatée* après une vive et meurtrière résistance (21 janvier).

La corvette *la Favorite*, capitaine Lemarant-Kerdaniel, s'est vue obligée d'amener ses couleurs à la suite d'un combat livré à la frégate *Jason* (27 janvier).

Les Anglais se sont emparés de l'île hollandaise de

Digitized by Google

Curaçao (1er janvier); ils ont été repoussés de Buénos-Ayres (5 juillet); ils prennent possession de l'île de Madère, en se fondant sur l'occupation du Portugal par une armée française (26 décembre)[1].

1808.

Les royaumes de Westphalie et d'Étrurie seront créés par l'empereur (8—10 décembre). Déjà, par anticipation, l'une des stipulations du traité de Tilsit portait la reconnaissance de Joseph, de Louis et de Jérôme Bonaparte, frères de l'empereur, comme rois de Naples, de Hollande et de Westphalie (art. XIV et XVIII).

Par le traité de Bayonne, Napoléon obtient l'abdication de Charles IV et le droit de disposer de la couronne d'Espagne (5 mai). Joseph est appelé à régner sur les Espagnes, et Murat, beau-frère de l'empereur, est proclamé roi des Deux-Siciles (20 juillet—1er août).

L'Espagne et le Portugal se sont, par un élan national, soulevés contre l'occupation française (6—16 juin). Bloquée à Cadix par les Anglais et attaquée par les Espagnols, l'escadre du vice-amiral de Rosily s'est rendue au feu des batteries de terre qui la dominent (14 juin). Cette escadre se composait de cinq

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. IV, p. 278 à 358.

Digitized by Google

vaisseaux et une frégate, dont les équipages s'élevaient à environ quatre mille hommes.

Dès le commencement de l'année, l'Angleterre était parvenue à détacher la Suède de la politique continentale (8 février). L'Espagne insurgée avait proclamé la paix avec l'Angleterre et la Suède, son alliée (25 juin). Enfin l'armée française du Portugal, dénuée de tout et attaquée par les forces réunies du pays et de l'Angleterre, s'était engagée, par la convention de Cintra, à se retirer avec les honneurs de la guerre (31 juillet — 30 août).

L'accession de l'Espagne, du Portugal et de la Suède à la cause de l'Angleterre ne laissait à la France aucune chance de renouveler la grande lutte maritime, suspendue depuis la funeste journée de Trafalgar (1805). Cependant le pavillon français, confié à des divisions légères ou à des bâtiments isolés, parcourait encore toutes les mers malgré les nombreuses croisières de l'ennemi.

La frégate *la Piémontaise,* capitaine Épron, est prise par *la San-Fiorenzo,* après une défense prolongée (4 — 8 mars).

Les frégates *l'Italienne* et *la Syrène,* capitaines Méquet et Duperré, sont poursuivies par une division anglaise près des Glénans. Profitant de sa marche supérieure, *l'Italienne* parvient à gagner le port de Lorient. Restée seule, *la Syrène* est atteinte par un vaisseau et une frégate. A l'ordre d'amener, le capitaine Duperré

Digitized by Google

répond par le feu de toutes ses batteries. Après une lutte de cinq quarts d'heure contre des forces si supérieures, *la Sirène* s'échoue sous l'île de Groix, et, mèche allumée, continue de présenter le travers à l'ennemi qui s'éloigne (22 mars).

Les bricks *le Palinure* et *le Pylade*, capitaines Jance et Cocherel, malgré la présence de plusieurs voiles ennemies, soutiennent, près de Marie-Galante, un combat animé contre les sloops *Gorée* et *Supérieure*, chacun de vingt canons (22 avril). *Le Palinure*, toujours dans la mer des Antilles et commandé par le capitaine Jance, s'empare du sloop *Carnation*, de dix-huit canons, après un combat meurtrier (3 octobre). *Le Pylade* est capturé par le vaisseau *Pompée*, de soixante-quatorze canons, dans les eaux de la Barbade (21 octobre). *Le Palinure* est aussi capturé par la frégate *Circé*, de trente-deux canons, après avoir bien défendu son pavillon (31 octobre).

Le brick *le Griffon*, de seize canons, capitaine Jacques Gauthier, s'est rendu au sloop *Bacchante*, de dix-huit bouches à feu d'un calibre très-supérieur au sien (11 mai).

La gabare *la Baleine*, de vingt-six canons, capitaine Gaudran, soutient un combat contre la frégate anglaise *Amphion*, et s'en fait abandonner (12 mai).

Après avoir fait un mal considérable au commerce ennemi dans les mers de l'Inde, la frégate *la Sémillante*, capitaine Motard, livre, près de l'île de France, un combat

Digitized by Google

prolongé à la frégate anglaise *Terpsichore* (15 mars).

La Canonnière, toujours commandée par le brave capitaine Bourayne, capture, près de l'île de France, *le Laurel*, portant trente bouches à feu (12 septembre).

La corvette *la Iéna*, capitaine Morice, est prise par la frégate *Modeste*, de trente-six canons (10 octobre).

Les bricks *le Sylphe* et *l'Espiègle*, capitaines Clément et Maujouan, sont successivement pris par le sloop *Comet* et la corvette *Sibylle* (11—16 août).

La frégate *la Thétis*, capitaine Pinsunt, est prise à sa sortie de Lorient, et après une très-vive résistance, par la frégate anglaise *Amethist* (11 novembre).

Le brick *le Cygne*, qui, d'abord commandé par le capitaine Denis de Trobriant, avait eu de glorieuses rencontres avec l'ennemi (1807), achève d'immortaliser son nom sous le commandement du lieutenant de vaisseau Menouvrier de Fresne. Attaqué, à deux reprises, près de la Martinique, par deux frégates, trois bricks et sept péniches, *le Cygne* tue deux cents hommes à cette division anglaise, et la force à se retirer (12—13 décembre 1808).

La felouque *la Julie*, capitaine Chassériau, est prise par une frégate anglaise après l'avoir combattue (30 octobre).

Les Anglais se sont emparés de Marie-Galante et de la Désirade (2—30 mars).

Ils ont été repoussés de Saint-Martin (4 juillet)[1].

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. V, p. 1 à 92.

Digitized by Google

1809.

L'Autriche est parvenue à former une cinquième coalition contre la France (9 avril) : six semaines ne se sont pas écoulées, et déjà Napoléon dicte la paix à l'Autriche dans Vienne (13 mai). Les États romains sont réunis à l'Empire français (17 mai).

Au milieu de cette grande lutte continentale, l'histoire doit recueillir un glorieux combat en division et un nouveau désastre pour la marine française.

Les frégates *l'Italienne*, *la Calypso* et *la Cybèle*, commandées par les capitaines de vaisseau Jurien, Jacob et Cocault, sont sorties de Lorient pour rallier l'escadre du contre-amiral Willaumez, qui se rend de Brest à Rochefort. Atteintes, dans la rade des Sables-d'Olonne, par l'escadre du contre-amiral Stopford, composée de trois vaisseaux, deux frégates et une corvette, les frégates françaises, après un combat de deux heures et demie, forcent l'ennemi à s'éloigner (24 février).

Une escadre de onze vaisseaux et quatre frégates est réunie à l'île d'Aix sous le commandement du vice-amiral Allemand; elle est bloquée par une flotte anglaise de onze vaisseaux, six frégates, onze corvettes et seize brûlots. L'escadre française, par une estacade et une flottille d'embarcations, cherche à se préserver des grands moyens réunis par l'ennemi pour l'incendier. Mais, profitant d'un vent très-violent du large

Digitized by Google

et du mouvement irrésistible de la marée, les Anglais se laissent dériver, brisent l'estacade, forcent l'entrée de la rade, et attaquent la ligne française avec le fer et la flamme.

L'escadre est réduite à sept vaisseaux et trois frégates (11 — 27 avril).

Nous reproduisons le premier rapport du vice-amiral Allemand sur ce désastre dont nous avons résumé les tristes résultats.

« A bord du vaisseau de S. M. *l'Océan*, en rade de l'île d'Aix, le 12 avril 1809.

« Monseigneur,

« Par ma dernière du 9, j'avais l'honneur de vous mander que les forces ennemies, mouillées dans la rade des Basques, étaient de douze vaisseaux de ligne, six frégates, onze corvettes et trente-deux bâtiments de transport.

« Le 10, il arriva encore seize bâtiments qui me parurent transports ou brûlots. Je fis dégréer les mâts de perroquet et caler ceux de hune. Le 11, les vents au N. O. gros frais, les frégates ennemies s'approchèrent de l'île en dérivant. L'armée de Sa Majesté était sur deux lignes de bataille endentées très-serrées, gisante au N. quart N. O. et S. quart S. E. du monde, afin de présenter moins de surface à l'envoi des brûlots. Elle était flanquée d'une estacade à quatre cents toises au large, qui avait huit cents toises de long. Le bout nord était à une encablure et demie des roches de l'île et était retenu par neuf ancres de deux mille chacune. Au coucher du soleil, il ventait encore très-gros frais. Je laissai chaque capitaine libre de sa manœuvre pour la sûreté de son vaisseau. Je signalai l'ordre, aux

Digitized by Google

quatrième et cinquième divisions de la flottille, d'aller bivourquer jusqu'à deux heures à l'estacade; mais le vent était si violent, que peu d'embarcations ont pu s'y rendre; la majeure partie a relâché. J'envoyai un officier prévenir le général Brouard, commandant à l'île d'Aix, que l'ennemi, par sa manœuvre, annonçait vouloir profiter du gros vent et de la marée pour entreprendre un coup de main. Il me fit répondre qu'il surveillerait. A huit heures et demie, quatre bâtiments anglais étaient mouillés dans le courant et le lit du vent de la tête de la ligne. *L'Océan* les relevait au N. O. Ils avaient des signaux et paraissaient devoir servir de jalons pour la direction de leurs brûlots. Il ventait tellement, qu'il était impossible de s'entraverser. Aussi je n'en donnai pas l'ordre. Vers les neuf heures, une forte explosion eut lieu à l'estacade; deux autres se succédèrent. Un brick enflammé s'arrêta sur une partie de l'estacade, et successivement il s'est présenté plusieurs bricks et trois mâts sous toutes voiles, ayant le feu dans le corps et le gréement. Ils furent arrêtés quelque temps là, franchirent enfin, et arrivèrent successivement sur mes lignes. Le premier rangea le vaisseau *le Régulus* et le coucha à stribord; en même temps un second, aussi enflammé, tomba sur *l'Océan*. J'avais donné l'ordre d'être prêt à filer les câbles et même à les couper au besoin, seul moyen d'éviter une destruction totale. Dès que ce brûlot fut presque en travers sur le beaupré, je fis filer du câble, et, comme il venait plus vîte que *l'Océan* ne culait (malgré que j'eusse fait mettre le perroquet de fougue sur le mât), je me décidai à faire couper celui du N. O. pour venir à l'appel du S. E.; ce moyen me réussit. Les brûlots, dirigés par des bateaux amarrés derrière eux, se succédèrent, venant à pleines voiles vent arrière dans l'armée, en gouvernant sur *l'Océan*, qui était au centre de la ligne. Un d'eux l'accrocha par la bouteille de stribord. Malgré tout ce que l'on put faire pour l'éviter, c'en était fait du vaisseau de Sa Majesté; les flammes sillonnaient à flocons le long de ses

Digitized by Google

batteries. Voulant empêcher l'explosion, je donnai l'ordre de noyer les poudres. Heureusement que ce brûlot avait beaucoup d'air; il para, mais ce fut pour crocher au bossoir des embarcations des grands porte-haubans. On parvint encore à le dégager; alors son beaupré prit dans le bossoir devant; il fallait couper; la chaleur était si forte, qu'on ne pouvait approcher. Des braves se dévouèrent, sautèrent sur la civadière et dans la poulaine, et sauvèrent le vaisseau; mais beaucoup d'entre eux y ont perdu la vie. J'arrêtai de suite le noyage des poudres; il y en a moins d'un tiers de perdues.

« A peine fûmes-nous dégagés d'un danger aussi imminent, trois fois réitéré, que d'autres bâtiments enflammés me tombèrent sur le corps. Il fallait les éviter à quelque prix que ce fût. Il ne restait qu'un moyen, celui de couper le câble du S. E., afin de gouverner sous le perroquet de fougue et la misaine, lançant tantôt sur bâbord, tantôt sur stribord. Cette manœuvre m'a réussi, mais avec beaucoup de difficultés. Nous étions à demi-flot lorsque le bâtiment s'arrêta sur la vase. Je fis mouiller, et il flotta aussitôt. Voulant, par cette manœuvre, me faire éviter debout à la lame, pour qu'il fatiguât moins pendant le jusant suivant, on passa des canons sur l'avant, pour les mettre en tonture.

« L'ennemi a dirigé sur l'armée vingt-huit brûlots, tant bricks que trois mâts, frégates, vaisseaux de la compagnie et deux de ligne. Tous ceux de Sa Majesté et les frégates ne se sont parés de cet incendie qu'en filant, coupant leurs câbles, et s'échouant, à l'exception du *Cassard* et du *Foudroyant*. Le premier a été cependant obligé de couper deux câbles et a eu dix-sept hommes blessés par l'effet d'un seul boulet.

« Je ne prendrai pas de repos, Monseigneur, que les bâtiments soient à flot, et j'espère n'en perdre aucun. Il est des capitaines qui, par leur position, se sont crus obligés de jeter des canons à la mer.

Digitized by Google

« Je ne vous dissimule pas, Monseigneur, que l'ennemi a encore plus de brûlots qu'il n'en a envoyé. Dans ce moment, il les élève au vent, et recommencera au premier instant favorable. Puisse cette seconde entreprise ne pas être plus malheureuse, puisque, dans cette circonstance-ci, Sa Majesté n'a perdu, jusqu'à présent, aucun bâtiment, et qu'avec des moyens aussi extraordinaires que ceux que l'ennemi a envoyés, il est étonnant que toute l'armée n'ait pas été incendiée.

« Le capitaine de frégate Lissilour, commandant le vaisseau *l'Océan* en l'absence du capitaine Rolland, et mes adjudants Perron et Gaspard, ont montré un sang-froid unique. Les officiers et aspirants se sont bien comportés. L'équipage même s'est maintenu en bon ordre. M. Dalmas, sous-commissaire d'armée, n'a pas quitté le pont. Il m'est agréable, Monseigneur, de pouvoir faire des éloges aussi bien mérités.

« Agréez le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« ALLEMAND.

« *P. S.* — Je suis si pressé, Monseigneur, que mon rapport s'en ressent par mes nombreuses répétitions. Votre Excellence m'excusera en raison de mes grandes occupations. »

Une expédition anglaise de quatre-vingt-dix-sept bâtiments, dont trente-six vaisseaux et dix-neuf frégates, portant quarante mille hommes de débarquement, réduit Flessingue après trente-six heures de bombardement (29—31 juillet). Elle menace aussi Anvers. Mais cette formidable expédition est repoussée par le vice-amiral de Missiessy, commandant les forces navales

Digitized by Google

dans l'Escaut, qui s'élèvent à dix vaisseaux, une frégate deux corvettes et deux cent quarante bâtiments de flottille (août). Après avoir complétement détruit l'arsenal maritime créé par Napoléon à Flessingue, les Anglais évacuent cette place (24 septembre).

Le contre-amiral Baudin, commandant une division composée des vaisseaux *le Robuste, le Borée* et *le Lion*, ainsi que des frégates *la Pauline* et *la Pomone*, met sous voiles avec un convoi pour se rendre de Toulon à Barcelone.

Poursuivie par l'escadre anglaise aux ordres du contre-amiral Martin, la division française serre la côte : *le Robuste* et *le Lion* s'échouent et s'incendient près de Frontignan plutôt que de se livrer à l'ennemi; *le Borée*, commandé par le brave capitaineSenez, et les deux frégates, parviennent, malgré le feu de l'ennemi, à donner dans le port de Cette, où ils prennent mouillage (25—26 octobre).

Une partie du convoi, dirigée par la gabare *la Lamproie*, capitaine Bertrand-Labrétèche, est enlevée dans le port de Roses par les embarcations de l'escadre anglaise, malgré la plus intrépide résistance (1er novembre).

La corvette *l'Iris*, capitaine Mecquet, a été prise près du Texel, après un vif combat, par la frégate *Aimable* (3 janvier).

La corvette *l'Hébé*, de vingt canons, capitaine Botherel de Labretonnière, combat valeureusement la

Digitized by Google

frégate anglaise *Loire*, de trente-huit, et ne se rend qu'à la dernière extrémité (5 février).

La frégate *la Topaze*, capitaine La Halle, amène ses couleurs après avoir combattu deux frégates et un sloop près de la Pointe-Noire, île de la Guadeloupe (22 janvier).

La Junon, de quarante canons, capitaine Rousseau, soutient un combat acharné contre les frégates *Latona* et *Horatio*, ainsi que les sloops *Asp* et *Supérieure*; cédant enfin au nombre, elle se rend à cette division anglaise (9—10 février).

La gabare *le Var*, capitaine Paulin, est capturée par la frégate anglaise *Belle-Poule* (15 février).

La Pénélope et *la Pomone*, frégates de quarante canons, commandées par les capitaines de vaisseau Dubourdieu et Montfort, capturent la frégate anglaise *Proserpine* près de Marseille (28 février).

La frégate *le Niémen*, capitaine Dupotet, a combattu avec avantage la frégate anglaise *Amethist* et va la réduire, lorsque celle-ci est secourue par *l'Arethusa*. *Le Niémen* se rend à ces deux bâtiments après avoir dignement défendu l'honneur du pavillon (5—6 avril).

Le chef de division Troude, ayant sous son commandement les vaisseaux *le Courageux*, *le Polonais* et *le d'Haupoult*, livre combat, près des Saintes, à l'escadre du contre-amiral Cochrane. Les deux premiers vaisseaux parviennent, en défendant avec honneur le pavillon, à s'éloigner d'un ennemi de force trop supérieure;

Digitized by Google

le d'Haupoult, après une glorieuse résistance, se voit obligé d'amener (15—17 avril).

Les frégates armées en flûtes *la Félicité* et *la Furieuse*, capitaines Manigon et Lemarant-Kerdaniel, sont successivement prises en se rendant de la Guadeloupe à Brest (18 juin—5 juillet).

La frégate napolitaine *la Cérès*, capitaine Ramatuel, repousse valeureusement les attaques de la frégate *Cyane* et de la corvette *Espoir* près de Naples (25—26 juin).

Le brick *le Basque*, capitaine Maillard de Liscourt, se rend à la frégate anglaise *Druide* après une belle résistance (11 novembre).

Le Nisus, *le Béarnais* et *le Papillon*, bricks de seize canons, capitaines Le Netrel, Bonnefoy de Montbazin et de la Genetière, tombent successivement au pouvoir de l'ennemi (12—14—18 décembre).

La Renommée et *la Clorinde*, capitaines Roquebert (François) et de Saint-Cricq, escortant les flûtes *la Loire* et *la Seine*, chargées de troupes, combattent, près de la Guadeloupe, la frégate *Junon* et le sloop *Observateur*.

L'honneur du combat reste à *la Renommée* qui s'empare de *la Junon* à l'abordage; l'autre bâtiment ennemi parvient à s'échapper (13 décembre).

Les deux flûtes, séparées de leur escorte, s'incendient sur la côte de la Guadeloupe plutôt que de se rendre à une division anglaise qui les attaque (16—18 décembre).

La frégate *la Caroline*, capitaine Férétrier, combat,

Digitized by Google

dans le golfe du Bengale, trois vaisseaux de compagnie; elle en capture deux (31 mai).

Une division anglaise, informée que *la Caroline* s'est retirée avec ses prises près de Saint-Paul-de-Bourbon, opère un débarquement, tourne les batteries contre la frégate mouillée sous leur protection, et s'empare d'elle.

Après avoir rançonné la ville, les Anglais reprennent la mer (20 — 23 septembre).

Le capitaine de vaisseau Hamelin, commandant les frégates *la Vénus, la Manche,* le brick *l'Entreprenant* et la goëlette *la Créole,* délivre Foulpointe, menacée par les naturels de Madagascar; détruit l'établissement anglais de Tapanouli à Sumatra; s'empare de trois vaisseaux de compagnie, et rentre à l'île de France après avoir fait un mal considérable au commerce ennemi pendant cette rapide croisière (20 mai — 30 décembre).

La frégate *la Bellone,* capitaine Duperré, combat et capture successivement, dans le golfe du Bengale, la corvette anglaise *Victor* et la frégate portugaise *Minerva,* de cinquante-deux canons (2 — 22 novembre).

La Guyane française a été envahie par les Espagnols et les Portugais d'Amérique (12 janvier).

Après une défense prolongée, la Martinique, gouvernée par l'amiral Villaret, s'est rendue aux Anglais (30 janvier — 24 février).

La ville de Santo-Domingo, capitale de la partie est de l'île de Saint-Domingue, s'est rendue aux Espa-

Digitized by Google

gnols, soutenus par les forces navales de l'Angleterre (7 juillet)[1].

1810.

Le maréchal de France Bernadotte est élu roi de Suède : bientôt ce royaume accède au blocus continental et s'interdit tout commerce avec l'Angleterre (avril).

Les États-Unis, sacrifiant à un intérêt mercantile du moment, les grands principes dont l'empereur poursuit le triomphe, ferment leurs ports aux pavillons belligérants de France et d'Angleterre (mai).

Tandis que, par ses armées victorieuses, l'empereur réunit la Hollande et le Valais à la France (9 juillet—13 décembre), il étend et resserre le blocus continental ; il reforme ses escadres de l'Escaut jusqu'à l'Adriatique ; enfin il mine le commerce ennemi par de légères divisions ou des bâtiments isolés.

Parti de Saint-Malo avec la seule frégate *la Bellone*, le capitaine de vaisseau Duperré, par la capture de la corvette *Victor* et de la frégate *Minerva*, est parvenu à se former une division avec laquelle il réduit, près de Mayotte, l'une des îles Comores, les trois vaisseaux de compagnie *Ceylon*, *Windham* et *Astell* (4 juillet). Après cette belle et fructueuse croisière, qui a jeté le trouble dans toutes les expéditions du commerce ennemi, le capitaine Duperré se présente à l'entrée du Grand-Port,

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. V, p. 93 à 213.

Digitized by Google

île de France ; à ce moment la division se compose de *la Bellone,* qui porte son guidon; de la frégate *la Minerva,* capitaine Bouvet; de la corvette *le Victor,* capitaine Morice, et du vaisseau de compagnie *le Ceylon,* capitaine Moulac.

Les Anglais occupent l'îlot de la passe ; mais, par stratagème, ils y ont laissé flotter le drapeau français. Malgré le feu des batteries et d'une frégate anglaise, mouillée sous le fort, la division française force l'entrée et va s'embosser dans la baie. Attaquée par quatre frégates ennemies, la division en détruit trois ; la quatrième frégate tente vainement de s'échapper : elle se rend, ainsi que le fort, à l'apparition de la division du capitaine de vaisseau Hamelin, accourue au bruit du canon (20 — 28 août).

Le rapport suivant présente le récit détaillé de cette série de brillants combats qui rappellent les anciens triomphes du pavillon français dans les mers de l'Inde, en l'éclairant d'un glorieux reflet au déclin de la grande lutte maritime de la Révolution et de l'Empire.

« RAPPORT DE M. LE CAPITAINE DE VAISSEAU DUPERRÉ, COMMANDANT UNE DIVISION DES FORCES NAVALES DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE À SON EXCELLENCE LE CAPITAINE GÉNÉRAL DECAEN.

« À bord de *la Bellone,* rade du port impérial,
le 10 septembre 1810.

« Général,

« Les événements qui viennent de se succéder avec tant de rapidité sous vos yeux ne m'ont pas laissé jusqu'ici un moment,

Digitized by Google

depuis mon arrivée, pour vous rendre compte des opérations de la division sous mon commandement, pendant la campagne que je viens de faire. Je vais m'acquitter de ce devoir.

« Partie le 14 mars dernier, la division se rendit vers le premier point de croisière établi par les instructions de Votre Excellence. Elle y arrêta et expédia deux bâtiments, l'un venant de Chine et l'autre du Bengale. Au 1er de juin, la saison n'offrant plus de chances, je levai la croisière et me dirigeai vers la baie de Saint-Augustin, pour y réparer des avaries et rafraîchir les équipages. J'y trouvai en relâche un navire anglais venant de la pêche de la baleine; il coulait bas d'eau et était hors d'état d'être expédié : je le brûlai. La division, après un court séjour, quitta sa relâche, bien radoubée et bien équipée. Elle remonta le canal, à la hauteur de Mozambique. Je voulus, suivant mes instructions, aller explorer la rade de cet établissement; je n'y trouvai point de bâtiments; rien à entreprendre; les grandes brises qui régnaient alors rendant le séjour de la division sur la rade dangereux, je me contentai de renvoyer à terre quelques prisonniers. J'invitai M. le Gouverneur à m'envoyer, dans les vingt-quatre heures, cinquante cafres, utiles pour renforcer mes équipages, et je partis.

« Peu de jours après, le 3 juillet, à la pointe du jour, et à la vue de l'île Mayotte, trois voiles furent aperçues et chassées aussitôt. Je les reconnus promptement pour trois vaisseaux de la compagnie; ils fuyaient aux amures opposées, à huit milles environ dans le vent. Un grand avantage de marche promettait à *la Bellone* les chances de les engager vers le milieu du jour; mais elle fut contrariée par la grande variété et l'inégalité des brises, qui toutes furent favorables à *la Minerve* et lui permirent de les joindre à portée de canon à trois heures. Aussitôt mon signal d'attaquer, cette frégate prolongea noblement leur ligne au vent, les combattit à portée de pistolet, en les doublant par la tête pour les faire plier, les replongea sous le vent, et vint couper le serre-

Digitized by Google

file et le combattre de nouveau. Cette manœuvre brillante allait être couronnée de succès, lorsque la frégate perdit à la fois et son grand mât de hune et son mât de perroquet de fougue.

« J'avais alors heureusement gagné les eaux de l'ennemi, et je portais dessus sous toutes voiles. Le succès inattendu qu'il venait d'obtenir parut l'encourager; il rétablit son ordre. Je fis le signal que j'allais engager une affaire décisive. A cinq heures et demie, je prolongeai sous le vent sa ligne serrée, beaupré sur poupe; je vins prendre poste par le travers du vaisseau du centre, portant la marque de commandant, en position de diriger pareillement mon feu sur tous trois, et, à six heures, j'engageai à petite portée de pistolet.

« Le feu de l'ennemi fut d'abord bien servi; sa mousqueterie était vive. A sept heures, le vaisseau de la tête se laissa culer pour prendre le travers de son serre-file et par conséquent son abri; celui-ci, exposé par cette manœuvre à presque tout mon feu, s'empressa de me hêler qu'il amenait. Je voulus de suite en prendre possession; je fis mettre un canot à la mer, mais il coula. Pendant ce mouvement, le vaisseau de tête laissait arriver pour me passer à poupe; je le suivis et le retrouvai sur l'autre bord, à portée de pistolet; je l'engageai sérieusement, et, à la deuxième volée, il amena et éteignit tous ses feux. Son mouvement d'arrivée l'avait entraîné sous le vent très-près de *la Minerve* et du *Victor;* je crus devoir le laisser à ces bâtiments et serrer le vent aussitôt pour aller amariner le premier amené et réduire le dernier. Je ne tardai pas à le rejoindre, et à la deuxième volée ses feux tombèrent. J'envoyai prendre possession de suite de ces deux bâtiments et me dirigeai vers *la Minerve.* Je la ralliai à dix heures; mais mon étonnement fut des plus grands de la trouver seule. Le capitaine me rendit compte que le bâtiment que j'avais abandonné, amené près d'elle, profitant de la grande obscurité de la nuit, et surtout de la sécurité que lui donnait son pavillon amené, avait, contre les lois de l'honneur et de la guerre, fui de dessous

Digitized by Google

sa volée. Il fallut s'occuper de l'amarinage des deux autres. Ces vaisseaux, nommés *le Ceylan* et *le Windam*, venaient du Cap et allaient à Madras; ils étaient armés de trente canons et avaient à bord chacun quatre cents hommes de troupes composant le 24e régiment d'infanterie; officier général, colonel, drapeaux, tout était à bord; ce qui explique leur vigoureuse résistance. L'indigne fuyard se nomme *l'Astell;* c'était le vaisseau le plus fort.

« La division ayant besoin de réparations, je fis route pour l'île d'Anjouan. Après une relâche de douze jours, j'en partis le 17 juillet avec l'intention de diriger mes prises sur l'île de France, sous mon escorte. Malgré la saison, je descendis le canal de Mozambique, cette route m'offrant de nouvelles chances de succès, qui ne se rencontrèrent pas.

« Le 20 août au matin, j'aperçus les montagnes du port impérial de l'île de France. A midi, le port était parfaitement reconnu; l'île de la Passe avait pavillon national et le signal : *l'ennemi croise au coin de Mire.* Un bâtiment à trois mâts avait mouillé sous le fort avec pavillon national. Je me décidai à y toucher, ou au moins à y prendre langue. La corvette prit la tête, puis *la Minerve; le Victor,* en doublant le fort, est accueilli par lui et le bâtiment, de coups de canon, et aussitôt l'un et l'autre arborent pavillon anglais. Ma première idée fut de croire que toute cette partie du vent était au pouvoir de l'ennemi; je fis le signal à ma division, qui était encore sous voiles, de ralliement général et de serrer le vent. Il était trop tard pour *la Minerve;* elle donnait déjà dans les passes avec *le Ceylan.* Un instant après, elle donna dedans, combattant le fort et la frégate ennemie. Je n'avais plus à balancer; il fallait forcer le passage, introduire ma division et opérer une diversion utile à la colonie : je fis route, faisant le signal d'imiter ma manœuvre. *Le Windham,* par trop d'indécision dans la sienne, ne put me suivre. Je donnai dans les passes, sous une voilure aisée, et sous le feu du fort et de la frégate; je répondis seulement de toute

Digitized by Google

ma volée, à bout portant, en passant à poupe de celle-ci. Une fois entré, je ne tardai pas à reconnaître le pavillon français flottant sur tous les points. L'île de la Passe seule me paraissait occupée par l'ennemi. Je rejoignis ma division et lui donnai l'ordre de prendre un mouillage plus avancé, ce qui fut de suite exécuté. Je fus instruit, par les communications avec la terre, de la position de l'île.

« Le lendemain, 21, je fis embosser ma division, acculée au récif qui borde la baie, et la tête appuyée à un pâté de corail.

« Le 22, la frégate anglaise *le Syrius* se joignit à la frégate *la Néréide*, mouillée sous l'île de la Passe; toutes deux firent un mouvement pour m'attaquer. Dans ce moment Votre Excellence, connaissant la position des équipages considérablement affaiblis par l'armement des prises et les engagements soutenus pendant la campagne, m'expédia un détachement de soixante marins de la frégate *la Manche* et de la corvette *l'Entreprenant*, sous le commandement de MM. Costé, lieutenant de vaisseau; Vieillard, Esnouf, Junot, enseignes; et Dubosq, Vergos, Fautrel, Arnauld et Descombes, aspirants, auquel j'assignai de suite un poste à bord des divers bâtiments. Le projet d'attaque fut contrarié par l'échouage du *Syrius*, qui passa toute la nuit sur les récifs du canal. Le 23, deux nouvelles frégate parurent; elles rallièrent à quatre heures les deux premières au mouillage. Leurs dispositions ne me laissèrent pas de doute sur une prochaine attaque. Je n'ai que le temps de me montrer à bord de chaque bâtiment de ma division, non pour rappeler aux braves qui les montent leur devoir envers leur pays, mais pour nous jurer tous, au milieu des cris de : *vive l'Empereur!* un dévouement mutuel et sans bornes.

« A cinq heures, les quatre frégates ennemies s'avancent; l'une se dirige sur *la Minerve*, une seconde sur *le Ceylan*, et les deux autres sur *la Bellone*, toutes annonçant l'intention de venir s'embosser pour nous combattre.

Digitized by Google

« A cinq heures et demie, le feu commence; les premières volées coupent les embossures de *la Minerve* et du *Ceylan;* ces deux bâtiments sont jetés en dérive et viennent s'échouer par mon travers, me prolongeant bord à bord et de long en long; ce qui fit que leurs feux se trouvèrent entièrement masqués. *La Bellone* seule prête le travers à l'ennemi. Cet événement inattendu lui promettait tous les avantages. Trois de ses frégates nous présentaient le travers; une seule avait touché par l'avant et ne pouvait jouer de toute sa batterie. Dans cette position, le combat s'échauffe avec une ardeur indicible; la supériorité de notre feu se fait promptement sentir, et, à huit heures, la frégate *la Néréide* est réduite au silence. Bientôt après, le feu des autres frégates se ralentit d'une manière sensible et annonce du désavantage : le nôtre n'en devient que plus vif; il est alimenté par des secours d'hommes, d'apprêté et de munitions, que le capitaine de *la Minerve* fait passer sans relâche à bord de *la Bellone.*

« A dix heures et demie, je suis frappé à la tête par une mitraille et renversé de dessus le pont dans la batterie, d'où je suis enlevé sans connaissance. Le capitaine Bouvet, de *la Minerve,* en est prévenu et passe aussitôt sur *la Bellone.* Je puis à peine lui faire connaître mes intentions; mais ce brave officier m'avait deviné. Jamais on ne montra volonté plus prononcée de vaincre; les officiers de la division la partageaient tous et la manifestèrent au même instant.

« A onze heures, l'ennemi cessa son feu; on le cessa aussi de notre côté pour prendre un peu de repos : on le rouvrit à onze heures et demie; l'ennemi n'y répondant pas, on le cessa de nouveau à une heure trois quarts.

« A deux heures, un aide de camp vint donner avis qu'un homme, échappé de la frégate *la Néréide,* avait annoncé qu'elle était amenée depuis le soir. On résolut d'attendre le jour pour continuer le combat.

« Au lever du soleil, un yacht anglais flottait encore sur *la Né-*

Digitized by Google

réide; la Magicienne présentait le travers; *le Syrius*, échoué, l'avant; et *l'Iphigénie*, par le travers de *la Néréide*, ne pouvait prendre qu'une très-légère part à l'action.

« Quelques pièces furent dirigées sur *la Néréide;* peu après, son pavillon tomba; il fallut attendre, pour en prendre possession, que *la Magicienne* fût réduite; les feux, se croisant, exposaient trop les embarcations.

« La canonnade dura jusqu'à deux heures, mais de notre côté seulement; *la Magicienne* tirait de temps à autre quelques coups de canon jetés au hasard, et qui paraissaient être les derniers efforts du désespoir. Ses embarcations communiquaient fréquemment avec les autres frégates, et, dès lors, plus de doute que l'ennemi ne voulût l'abandonner.

« M. le lieutenant de vaisseau Roussin fut envoyé amariner *la Néréide*. Il la trouva dans un état impossible à décrire : cent morts ou mourants étaient sur les ponts; son capitaine, M. Willoughby, était blessé.

« Sur le soir, le feu se manifesta à bord de *la Magicienne*. La nuit se passa à surveiller les mouvements de l'ennemi, à se tenir en garde contre l'incendie, à débarquer *la Néréide* et à faire inhumer ses morts.

« Le 25 au matin, le feu fut dirigé sur *le Syrius;* il riposta de ses canons de l'avant; mais sa position rendait la lutte trop inégale pour qu'elle fût longue. Bientôt l'évacuation commença, comme la veille, à bord de *la Magicienne*, et le feu se manifesta également sur divers points. Le capitaine Bouvet, désirant sauver la frégate, fit cesser le feu, dans l'espoir que l'ennemi tenterait d'éteindre l'incendie, mais cet espoir fut bientôt perdu; à onze heures, l'explosion des poudres dispersa ce qui restait encore du *Syrius*.

« La frégate *l'Iphigénie*, la seule qui restât des quatre qui nous avaient attaqués, se hâta de se réfugier vers l'île de la Passe : elle fut bientôt hors de portée de canon.

Digitized by Google

« Le 26, *l'Iphigénie*, continuant d'élonger des amares, se toua jusque sous l'île de la Passe. La division travaillait à se mettre à flot, à réparer en gros ses avaries, et *la Bellone* faisait ses dispositions pour se touer à la poursuite de *l'Iphigénie;* bloquée désormais par les vents et par nous, elle restait à notre merci.

« Dans la journée du 27, la division française, sortie du port Napoléon, parut.

« Le 28, à la pointe du jour, un officier se rendit à bord de *l'Iphigénie*, porteur d'une sommation de Votre Excellence pour la reddition de la frégate et du fort; dans le même moment, des communications avaient lieu entre le capitaine de cette frégate et le commandant de la division française.

« A onze heures du matin, le pavillon français fut arboré par le fort et la frégate. Le capitaine Bouvet envoya de suite prendre possession de cette dernière, et une garnison fut envoyée au fort. Tous les prisonniers furent dirigés sur le port impérial.

« Tels sont, mon général, les détails du triomphe complet obtenu sous vos yeux par la division que j'ai l'honneur de commander. Officiers, sous-officiers, soldats et matelots, soit de la division, soit du détachement envoyé pour renfort, tous y ont pris la part la plus active; les équipages, en un mot, se sont surpassés en valeur et dévouement; l'artillerie surtout a dû sa supériorité, bien soutenue pendant les divers combats, à l'exemple du courage et du sang-froid donné, soit à bord de *la Bellone*, soit à bord de *la Minerve*, par tous les canonniers chefs de pièce ou chargeurs. Je ne puis vous citer particulièrement les traits de bravoure : il faudrait nommer chaque individu; mais j'aurai l'honneur de présenter à Votre Excellence un rapport détaillé sur les services les plus méritants, et d'appeler vos grâces et celles du Gouvernement sur ceux qui s'en sont rendus dignes.

« Notre perte a été de trente-sept hommes tués et cent douze

Digitized by Google

blessés, dont peu de blessures graves : parmi les premiers sont MM. Montozon et Meunier, officiers de *la Bellone*, Lanchon, de la corvette *le Victor*, et Arnaud, aspirant. La marine perd des officiers distingués, et l'Empereur, des sujets dévoués. Les deux premiers servaient depuis longtemps sous mes ordres. Successivement appelés, comme officiers de manœuvre, à partager à mes côtés toutes mes chances de guerre, ils avaient acquis, dans ce poste, des droits à l'estime de leurs camarades et à mon amitié particulière; aussi personne n'a senti cette perte plus vivement que moi.

« La perte de l'ennemi a été immense et même incalculable : l'incendie des deux frégates et leur évacuation précipitée laissent des craintes trop fondées sur le sort des victimes du combat.

« Après plusieurs jours de travaux pour réparer les avaries de ma division, je n'attends plus que le moment favorable pour effectuer mon retour au port Napoléon.

« J'ai l'honneur d'être de Votre Excellence le très-humble et dévoué serviteur.

« G. V. Duperré. »

Le brick *l'Oreste*, capitaine Mousnier, est pris, dans les eaux de la Guadeloupe, et en vue d'une division ennemie, par le brick anglais *Scorpion*, de force supérieure (11—12 janvier).

La frégate *la Néréide*, de quarante canons, capitaine Lemaresquier, poursuivie par une division anglaise, se fait abandonner par la corvette *Rainbow* et le sloop *Avon*, de vingt-deux et dix-huit canons (14 février).

La gabare *la Nécessité*, capitaine Bonnie, est prise par la frégate *Horatio* (21 février).

Les frégates *l'Amazone* et *l'Élisa*, capitaines Rousseau

Digitized by Google

et de Freycinet-Saulce, se rendant du Havre à Cherbourg, repoussent diverses attaques d'une division anglaise composée d'un vaisseau et de plusieurs frégates.

L'Amazone parvient à regagner le port du Havre; *l'Élisa* s'échoue, puis se relève; échappée à l'ennemi qui tente de l'incendier, elle se perd (12—28 novembre).

Les frégates *l'Iphigénie* et *l'Astrée*, capitaines Bouvet et Lemarant, croisent devant l'île de France en vue d'une division anglaise composée de deux frégates, un sloop et un brick. Le combat s'engage entre les deux divisions : après 55 minutes d'une lutte pour ainsi dire corps à corps, *l'Africaine*, l'une des frégates ennemies, est enlevée par *l'Iphigénie*. Le capitaine Bouvet abandonne la coque criblée de *l'Africaine* avec les Anglais morts ou mourants, et rentre en triomphe dans le port aux acclamations de la foule (13 septembre).

La frégate *la Vénus*, capitaine Hamelin, s'empare de la frégate anglaise *Ceylon*, après un long et brillant combat (18 septembre).

La frégate *la Vénus* et la corvette *le Victor*, capitaines Hamelin et Morice, sont presque immédiatement rencontrés par la frégate *Boadicea*, un sloop et un brick. *La Vénus*, bien qu'elle eût beaucoup souffert dans sa lutte contre *le Ceylon*, fait signal à la corvette de s'éloigner, puis elle engage seule *la Boadicea*, et succombe glorieusement sous le feu réuni des trois bâtiments de la division anglaise (18 septembre).

Digitized by Google

La Guadeloupe a été prise par les Anglais (6 février). Cette île sera cédée par l'Angleterre à la Suède (3 mars 1813).

Les Anglais se sont emparés de Bourbon, alors nommée île Bonaparte (7 juillet).

Une expédition anglaise de soixante-dix voiles et de dix mille hommes de débarquement attaque l'île de France; le général Decaen, après une résistance aussi prolongée que le permettent l'état de la colonie et les forces considérables de l'ennemi, est réduit à capituler (29 novembre—3 décembre)[1].

1811.

L'escadre de Toulon, aux ordres du vice-amiral Émériau, soutient plusieurs engagements avec celle d'Angleterre qui surveille tous ses mouvements (1811).

La frégate *l'Amazone*, capitaine Drouault, en se rendant du Havre à Cherbourg, est poursuivie par une division anglaise et jette l'ancre dans une petite baie près de Barfleur, d'où elle repousse plusieurs attaques. Pressée par l'ennemi, *l'Amazone* s'incendie plutôt que de se rendre (24—25 mars).

Le brick de dix, *le Canonnier*, capitaine Schild, est pris par le sloop *Scylla*, de dix-huit, après une coura-

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, tome V, pages 215 à 326.

Digitized by Google

geuse résistance, qui a permis à son convoi d'échapper à l'ennemi (28 mai).

Le brick *l'Abeille,* provisoirement commandé par l'aspirant de première classe de Mackau, découvre une voile ennemie sous le cap Saint-André, île de Corse: c'était le brick anglais *Alacrity,* de force supérieure. Le pavillon de *l'Abeille* est arboré aux cris de : *Vive l'Empereur,* et assuré d'un coup de canon. Bientôt les deux bâtiments se trouvent aux prises. Suppléant à l'inégalité des forces par l'habileté de la manœuvre et la décision de son feu, *l'Abeille,* après une lutte sanglante, réduit son antagoniste et rentre avec lui à Bastia aux acclamations de la foule (26 juin).

Les bricks français *le Teaser* et *le Pluvier,* capitaines Papineau et Dubourg, sont surpris et enlevés dans la Gironde par les embarcations des frégates anglaises *Diana* et *Semiramis* (24—25 août).

Le contre-amiral Bast, commandant la flottille de Boulogne, dirige avec quelques prames une attaque contre une division anglaise. L'une de ces prames, *la Ville de Lyon,* capitaine Barbaud, est enlevée après avoir opposé la plus valeureuse résistance à la frégate *Naiad* (20—21 septembre).

Les frégates *la Renommée, la Clorinde* et *la Néréide,* capitaines Roquebert, de Saint-Cricq et Lemaresquier, attaquent, près de Foulpointe, île de Madagascar, une division anglaise composée des trois frégates *Astrea, Phœbe, Galatea,* de forces supérieures, et du brick *Sea-*

Digitized by Google

horse (20 mai). Après avoir combattu seule deux frégates et perdu son brave commandant, le capitaine de vaisseau Dominique Roquebert, *la Renommée* succombe enfin dans cette lutte héroïque (21 mai). *La Néréide* a aussi perdu son capitaine dans le combat; il est dignement remplacé par le lieutenant de vaisseau Ponée. Bloquée sous le fort de Tamatave, cette frégate capitule et ne se rend qu'avec tous les honneurs de la guerre (26 mai). *La Clorinde*, à la suite du premier combat, a fait route pour les Seychelles, puis pour France; elle entre à Brest après avoir essuyé, aux atterrages, le feu d'un vaisseau de quatre-vingts canons (25 septembre).

Le chef de division Dubourdieu, commandant les forces navales franco-italiennes dans l'Adriatique, se porte sur les îles de Lissa pour en prendre possession. En vue de ces îles, il engage avec quatre frégates, deux corvettes et trois petits bâtiments, un combat acharné contre une division anglaise composée de trois frégates et une corvette. Dès le commencement de l'action, le brave Dubourdieu est tué; sa mort jette le trouble dans la manœuvre de sa division. Profitant de ce trouble, qui s'accroît par la diversité des langues et du commandement, l'ennemi sépare et enveloppe successivement les bâtiments français et italiens. Deux frégates sont prises; une troisième s'échoue et s'incendie (13 octobre).

La flûte *le Corcyre*, capitaine Langlade, est prise

Digitized by Google

par le vaisseau *Eagle* dans l'Adriatique (27 novembre).

Les frégates *la Pauline* et *la Pomone*, ainsi que la gabare *la Persane*, capitaines Montfort, Ducamp de Rosamel et Satie, sont rencontrées par une division anglaise dans l'Adriatique. *La Pomone* seule engage et soutient la lutte contre des forces si supérieures; elle a bientôt mis hors de combat la frégate *Alceste*. Elle s'attaque à une autre frégate, *l'Active*, quand l'approche d'une troisième voile la décide enfin à prendre chasse; mais *l'Alceste*, qui a eu le temps de se réparer, survient et ouvre son feu sur *la Pomone*. Alors seulement le capitaine de Rosamel se décide à amener son pavillon glorieusement défendu (29 novembre).

La Persane, qui a manœuvré pour diviser l'ennemi, se rend à la frégate *Unité* après une habile et courageuse défense (29 novembre).

Le capitaine de vaisseau Jacob, commandant l'escadre de l'île d'Aix, fait enlever cinq péniches sous le feu d'une division de l'escadre anglaise mouillée dans la rade des Basques (27 décembre).

L'île de Java, avec ses dépendances, vient de se rendre à une expédition anglaise commandée par le contre-amiral Stopford, et composée de près de cent voiles (18 septembre)[1].

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. V, p. 327 à 380; t. VI, p. 1 à 39. — Bellaire, *Précis de l'invasion des États romains*, p. 152 à 167.

Digitized by Google

1812.

L'empereur s'est allié à la Prusse par un traité, et à l'Autriche par son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise (24 janvier—13 mars). Se croyant sûr de l'Allemagne, il déclare la guerre à la Russie. De son côté la Russie, qui s'est concilié la Suède en lui livrant la Norwége (24 mars), s'allie définitivement à cette puissance, ainsi qu'à la régence d'Espagne et à l'Angleterre (6—20 juillet—1er août).

L'empereur envahit aussitôt la Russie à la tête d'une armée de trois cent vingt-cinq mille hommes, traînant près de mille bouches à feu et d'innombrables convois. Les marins de la garde, commandés par le capitaine de vaisseau de Saizieu, font partie de cette armée.

Un retard, sans doute inévitable dans la combinaison et l'exécution d'une si gigantesque entreprise, l'oubli coupable et impolitique de la promesse faite à la Pologne de reconstituer sa nationalité, l'inclémence des éléments, et, il faut le reconnaître, la patriotique défense de l'ennemi, tout force la grande armée à battre en retraite et à repasser le Niémen (23 juin—16 décembre).

Après une belle défense, la flûte *le Mérinos*, capitaine Cordouan, a été prise, près de la Corse, par la frégate *Apollo*, de trente-huit canons (13 février).

Le Rivoli, de soixante-quatorze canons, capitaine Barré, les bricks *l'Iéna*, *le Mercure* et *le Mameluck*,

Digitized by Google

ont été attaqués en vue de Venise par le vaisseau *Victorious*, de soixante-quatorze, et le sloop *Weasel*, de dix-huit. *Le Mercure*, engagé avec le *Weasel*, de force supérieure, saute. Les autres petits bâtiments s'échappent. Après six heures de combat, *le Rivoli* succombe sous le feu réuni du *Victorious* et du *Weasel* (22 février).

En se rendant de Boulogne à Cherbourg, une division de la flottille, commandée par le capitaine de vaisseau de Saizieu, a soutenu un vif combat contre les sloops *Rosario* et *Griffon*, de dix-huit et vingt-quatre canons (27 mars).

Les frégates *l'Ariane* et *l'Andromaque*, ainsi que le brick *le Mameluck*, capitaines Férétrier, Morice et Galabert, ont été poursuivis par le vaisseau *Northumberland* et le brick *Growler*. Les deux frégates s'échouent sous l'île de Groix et sautent après avoir combattu l'ennemi avec vigueur (22—23 mai).

La gabare *la Dorade*, capitaine Pichez, a été enlevée dans la baie d'Arcachon par les embarcations de la frégate *Medusa*, auxquelles elle a opposé une vive résistance (5 juin).

Le brick *le Renard* et la goëlette *le Goëland*, capitaines Charles Baudin et Saint-Belin, naviguant de conserve, se trouvent en vue d'un vaisseau et d'une frégate ennemis devant Saint-Tropez. Cependant *le Renard* n'hésite pas à engager le combat avec le brick anglais *Swallo*. Ce brick a eu ses mâts rasés et ses pièces dé-

Digitized by Google

montées; il va être amariné par son vainqueur, lorsqu'il est pris à la remorque par la frégate anglaise. *Le Renard* parvient, après cet audacieux et brillant combat, qui lui a coûté quarante-deux hommes tués ou blessés, à gagner le port de Fréjus avec tout le convoi placé sous son escorte (17 juin)[1].

1813.

La sixième coalition se forme entre la Russie et la Prusse contre la France (1er mars); l'Angleterre, puis l'Autriche, y accéderont (14 juin—3 octobre). Seul dans le Nord, le Danemark restera fidèle à la France: un traité de garantie mutuelle lie ces deux puissances (10 juillet).

Pour soutenir la lutte continentale, l'empereur enlève à la flotte toutes ses troupes d'artillerie, et il décide que les équipages de haut bord doivent se composer de marins propres à tous les exercices (décret du 18 mars). Privées d'équipages exercés aux manœuvres de la haute mer, les escadres de l'Escaut, de l'Océan et de la Méditerranée sont réduites à la défensive en présence de celles de l'ennemi, toujours supérieures en nombre.

Cependant l'escadre de la Méditerranée, aux ordres du vice-amiral Émériau, continue de faire de fréquents appareillages. Dans une de ces sorties, le vaisseau *le*

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. VI, p. 40 à 140.

Digitized by Google

Wagram, portant le pavillon du contre-amiral Cosmao, *le Borée*, *l'Agamemnon*, *le Magnanime*, *l'Ulm*, ainsi que les frégates *la Melpomène* et *la Pénélope*, se trouvent engagés (5 novembre).

L'Aréthuse, capitaine Bouvet, atteint, près des îles de Los, la frégate *Amelia*, de force supérieure. Après une lutte des plus glorieusement acharnées, *l'Amelia*, hors de combat, s'éloigne du champ de bataille, dont *l'Aréthuse* reste maîtresse (7 février).

Le brick *l'Alacrity*, commandé par le lieutenant de vaisseau de Mackau, qui l'avait capturé en 1811, se trouve dans les eaux de l'île d'Elbe avec la spéronare *la Caroline*. Une frégate anglaise leur donne chasse : *la Caroline* est coulée, puis relevée, et *l'Alacrity* gagne à la rame Porto-Longone, sous le feu continu de l'ennemi (23 mars).

La frégate *la Gloire*, capitaine Roussin, combat une division composée d'une corvette de trente canons, trois bricks de quatorze et seize canons et un cutter (18 décembre). Continuant sa fructueuse croisière, *la Gloire* s'empare successivement des corvettes *Spy* et *Linnet*, et ne rentre qu'après avoir fait éprouver au commerce ennemi une perte de plus de quatre millions (20 décembre 1812 — 25 février 1813).

Le brick *le Flibustier*, capitaine Daniel, attaqué par une goëlette et plusieurs bricks, s'incendie près de Bayonne plutôt que de se rendre (13 octobre).

La frégate *le Weser*, capitaine Roelof-Cantz-Laar, de

Digitized by Google

la marine franco-batave, bien que désemparée dans une tempête, soutient un combat prolongé contre les sloops *Scylla* et *Royalist*, et ne se rend que sous le feu du vaisseau anglais *Rippon*, de soixante-quatorze canons (20-21 octobre).

La frégate *la Trave*, capitaine Van-Maren, qui déjà avait combattu le sloop *Achates*, de vingt-six canons, s'engage avec la frégate *Andromache;* mais l'approche d'une seconde frégate anglaise la force d'amener son pavillon (21-23 octobre).

La flotte anglaise, forte de vingt vaisseaux et de nombre d'autres bâtiments, a tenté des attaques successives sur divers points du littoral de la Méditerranée. Toujours repoussé avec des pertes sensibles, l'ennemi se borne désormais à enlever les bâtiments du commerce partout où il peut les atteindre (septembre—décembre).

Dans une de ces attaques, dirigée par le vaisseau *Berwick* sur Agay, l'aviso *l'Estafette*, capitaine Christy-Pallière, oppose la résistance la plus énergique à l'ennemi et parvient à lui échapper (10 décembre).

Les armées coalisées commencent à franchir le Rhin (21 décembre) [1].

1814.

La France, abandonnée par ses alliés, continue de lutter glorieusement contre la sixième coalition. Cette

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. VI, p. 141 à 253.

Digitized by Google

coalition s'est encore étendue par la récente accession du royaume des Deux-Siciles, depuis la défection de Joachim Murat (11 janvier). Dans la crise redoutable où se trouve la France, sa flotte est réduite à l'impuissance par l'incomplet des équipages. La seule escadre de Toulon éprouve un déficit de quatre mille cinq cents marins : des frégates, puis des vaisseaux, sont réduits à désarmer. Toujours commandée par le vice-amiral comte Émériau, cette escadre présente encore un aspect formidable.

Une division de deux vaisseaux et deux frégates appareille sous les ordres du contre-amiral Cosmao pour assurer l'entrée du vaisseau *le Scipion* attendu de Gênes. Chassée par l'armée navale anglaise, cette division opère une retraite honorable. *Le Romulus*, capitaine Rolland, l'un des deux vaisseaux, est atteint par l'ennemi; il combat jusqu'à trois vaisseaux et rentre glorieusement criblé dans la rade de Toulon (13 janvier).

L'escadre et la flottille de l'Escaut, privées d'une grande partie de leurs équipages, rentrent dans le bassin d'Anvers. Bientôt cette place est investie par le corps d'armée prussien et la division anglaise des généraux Bulow et Graham. Grâce aux habiles et vigoureuses dispositions prises par le vice-amiral de Missiessy, secondé par le capitaine de vaisseau Halgan, chargé de la défense du bassin, l'ennemi est repoussé et l'immense matériel naval réuni à Anvers est préservé de l'incendie (février).

Digitized by Google

Le vaisseau *le Régulus*, trois bricks et quelques autres bâtiments s'incendient dans la Gironde, où ils se voient menacés par les forces ennemies de terre et de mer (6 avril).

Les frégates *l'Iphigénie* et *l'Alcmène*, de quarante canons, capitaines Émeric et Ducrest de Villeneuve, rencontrent, à la hauteur des îles Canaries, une division anglaise composée du vaisseau *Vénérable*, de soixante-quatorze canons, de la corvette *Cyane*, de vingt-deux, et du brick *Jason*. *L'Alcmène*, par une audacieuse et habile manœuvre, tente d'enlever le vaisseau à l'abordage avant qu'il ait pu l'écraser par le feu de ses batteries; mais le vaisseau évite la frégate, qui succombe dans cette lutte glorieuse (16 janvier). *L'Iphigénie*, qui avait pris chasse, est atteinte et capturée par les trois bâtiments ennemis (20 janvier).

Les frégates *l'Étoile* et *la Sultane*, capitaines Philibert et Georges Dupetit-Thouars, combattent la frégate anglaise *Severn* (18 janvier); elles combattent aussi à outrance les frégates *Créole* et *Astrea* (24 janvier); enfin, après une héroïque résistance, elles sont prises par le vaisseau *Hannibal*, la frégate *Hebrus* et le sloop *Sparrow* (26-27 mars).

Les frégates *la Clorinde* et *la Cérès*, capitaines Denis-Lagarde et de Bougainville, sont chassées par une divison de neuf bâtiments. Séparée de sa conserve, *la Cérès* soutient un combat prolongé contre *le Tagus*. Le gréement, les basses manœuvres de *la Cérès* sont ha-

Digitized by Google

chés; cependant elle ne se rend que sous le canon de la seconde frégate ennemie, accourue pour prendre part au combat (5—6 janvier).

Après avoir fait éprouver au commerce ennemi une perte de 9 millions, *la Clorinde* met hors de combat la frégate anglaise *Eurotas*, de force supérieure; mais bientôt, coupée par une seconde frégate et un sloop ennemis, *la Clorinde* amène ses couleurs d'abord triomphantes (25—26 novembre).

Paris occupé par les armées des puissances coalisées, le sénat a institué un gouvernement provisoire (31 mars-1er avril). L'empereur abdique et se retire de Fontainebleau à l'ile d'Elbe (11-20 avril).

La convention signée entre Monsieur, comte d'Artois, et les puissances alliées, décide que la France doit rentrer dans ses limites, telles qu'elles étaient tracées au 1er janvier 1792.

Un traité de paix est signé à Paris entre le roi Louis XVIII et les monarques alliés (30 mai). Par ce traité, Malte reste à l'Angleterre. Les colonies, pêcheries, comptoirs et autres établissements que la France possédait au 1er janvier 1792, lui sont restitués, excepté Tabago, Sainte-Lucie, l'ile de France et ses dépendances, possessions qui sont cédées à l'Angleterre. La partie est de Saint-Domingue, acquise à la France par la paix de Bâle, est rétrocédée à l'Espagne. La Guadeloupe est restituée par la Suède à la France. La Guyane française, telle qu'elle existait au 1er janvier

Digitized by Google

1792, est restituée par le Portugal à la France. Tout le matériel naval des places maritimes rendues aux alliés par la France est partagé dans la proportion de deux tiers pour elle et d'un tiers pour les pays où ces places sont situées (traité du 30 mai 1814)[1].

1815.

L'empereur Napoléon, s'échappant de l'île d'Elbe, débarque dans le golfe Juan, près de Cannes, et arrive à Paris (1er-20 mars).

La frégate *la Melpomène*, capitaine Collet, fait route de Porto-Ferrajo à Naples pour recevoir Madame, mère de l'empereur, et la ramener en France. Arrivée près de l'île d'Ischia, cette frégate combat glorieusement le vaisseau anglais *le Rivoli*, de soixante-quatorze canons, qui finit par la réduire (30 avril).

Les huit puissances signataires du traité de Paris ont déclaré dans un manifeste Napoléon ennemi du repos du monde (13 mars). En présence de l'Europe conjurée et en armes, l'empereur prend hardiment l'offensive : la Belgique est envahie (15 juin).

Vaincue à Waterloo, la France épuisée subit une nouvelle invasion (18 juin). L'empereur abdique et quitte Paris, qu'il ne reverra plus (22-29 juin).

Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, la France

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. VI, p. 254 à 350.

Digitized by Google

possédait encore soixante et onze vaisseaux de ligne, dont un seul armé, cinquante-quatre désarmés et seize en chantier; plus quarante frégates, dont onze armées, vingt désarmées et neuf en construction (mars).

Réduite, depuis environ huit ans, à l'inaction, par l'effet de la grande lutte continentale dont nous avons tâché de suivre les phases si diverses, la flotte n'a pas cessé d'être représentée dans ces glorieuses armées qui, après avoir plusieurs fois triomphé de l'Europe, disputent pied à pied le sol de la France à l'invasion étrangère.

Le corps des marins de la garde a fait les campagnes de Boulogne, d'Autriche, de Prusse, de Pologne, de Poméranie, d'Espagne, d'Autriche, de Russie et de France. Ce corps, formé sous la dénomination de bataillon de la garde maritime des consuls (3 octobre 1803); puis de bataillon des matelots de la maison militaire (1804), sera licencié après douze années d'existence (4 septembre 1815).

La paix définitive est signée entre Louis XVIII et les puissances alliées, aux mêmes conditions que l'année précédente (30 mai 1814—20 novembre 1815).

Pendant une période de près d'un quart de siècle, la France n'a pas cessé de lutter pour la liberté des mers (1792-1815). Dans cette grande lutte, la France a trouvé, mais alternativement, des alliances puissantes dans l'Espagne, la Hollande, la Russie, la Suède et l'Union américaine ; le Danemark surtout s'est cons-

Digitized by Google

tamment montré l'allié fidèle et dévoué de la France.

De 1110 à 1815, période de sept siècles, l'histoire compte deux cent quarante-sept années de guerres entre la France et l'Angleterre, c'est-à-dire un jour sur trois!

En faisant ce douloureux relevé, dont nous renvoyons les détails aux *annexes*, qu'il nous soit permis de former le vœu, profondément senti, de voir deux grandes nations, si faites pour se comprendre et s'honorer, rester désormais unies et toujours également respectées [1].

[1] *Documents réunis à la section historique de la marine.* — James, *Histoire navale de la Grande-Bretagne*, t. VI, p. 351 à 395.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

LA RESTAURATION.

(1815—1830.)

Le roi Louis XVIII, rentré à Paris, remonte sur le trône (8 juillet).

Certain des dispositions pacifiques de l'Europe, le gouvernement royal réduit les armées de terre et de mer (1815—1817); il cicatrise, par l'économie, les plaies encore vives de l'invasion; le crédit public se fonde sur la confiance, et la France se libère envers l'étranger.

L'arriéré du gouvernement impérial, s'élevant à la somme énorme de 166 millions de dépenses annuelles, est reconnu, liquidé, soldé. Seulement le chiffre des pensions à la charge de l'État est de 62 millions.

Digitized by Google

L'industrie et le commerce multiplient la production et l'échange. Le mouvement commercial représente plus d'un milliard, dont environ les deux tiers (800 millions) alimentent la navigation.

Fidèle à ses belles traditions, la marine royale se montre partout et toujours jalouse de l'honneur du pavillon, attentive à protéger les intérêts politiques et commerciaux ou à étendre le domaine de la science. Cependant, d'après le compte de 1819, le chiffre du budget de la marine et des colonies n'est que de 49,500,000 francs.

Un ministre habile et éclairé, le baron Portal, obtient que ce chiffre, porté à 65 millions pour l'exercice 1822, soit mis en rapport avec l'état du revenu public et les nécessités réelles du service. D'après le budget de cet exercice, le nombre des bâtiments à flot devait être de deux cent quarante-six, dont quatre-vingts de haut bord, savoir : quarante-six vaisseaux et trente-quatre frégates. Sur ce nombre de deux cent quarante-six bâtiments, quatre-vingt-quatre devaient être armés, dont trois vaisseaux, et douze frégates.

Ces prévisions, à peine adoptées, furent dépassées par l'intervention armée de la France dans la révolution qui venait d'éclater en Espagne. Tandis qu'une armée d'observation se rassemblait au pied des Pyrénées, une escadre, commandée par le contre-amiral Hamelin, dut se tenir prête à seconder les opérations de la campagne qui ne tarda pas à s'ouvrir sous le commande-

Digitized by Google

ment suprême de S. A. R. M. le duc d'Angoulême.

Le contre-amiral Hamelin, tombé malade à la suite des fatigues d'un si prompt armement, fut remplacé par le contre-amiral Duperré, dont nous avons rappelé les brillants exploits dans le précédent chapitre. Arrivé devant Cadix, le contre-amiral Duperré resserre le blocus déjà établi et imprime une nouvelle impulsion à toutes les opérations (17 septembre 1823).

La flotte s'élève à soixante-sept bâtiments, dont trois vaisseaux et treize frégates. Nous en reproduisons l'état détaillé.

NOMS ET RANGS DES BÂTIMENTS.	NOMS ET GRADES DES CAPITAINES.	LIEUX DE STATION.
Le Centaure, vaisseau de 80, nommé depuis, par le Roi, *Santi-Petri*.....	Ponée, capitaine de vaisseau...	Barcelone, puis Cadix.
Le Colosse, vaisseau de 74.....	Pelleport, *idem*.....	Côtes de la Biscaye et Cadix.
Le Trident, *idem*.....	Collet, *idem*.....	Cadix.
La Guerrière, frégate portant du 36.....	Lemarant, *idem*.....	Algésiras et Cadix.
La Vénus, frégate portant du 24.	Menouvrier-Defrosne, *idem*....	Cadix.
La Marie-Thérèse, *idem*.....	Ducamp de Rosamel, *idem*....	Barcelone.
L'Hermione, frégate portant du 18.....	Georgette Dubuisson, *idem*....	Cadix.
La Néréide, *idem*.....	Duval-d'Ailly, capitaine de frégate.....	La Corogne, puis Cadix.
La Fleur-de-lis, *idem*.....	Bénard-Fleury, *idem*.....	Barcelone et Cadix.
L'Antigone, *idem*.....	Lecoupé, *idem*.....	Cadix.
La Thémis, *idem*.....	De Saint-Priest, *idem*.....	La Corogne, puis Cadix.
L'Eurydice, *idem*.....	Cuvillier, *idem*.....	Cadix.
La Galatée, *idem*.....	Drouault, *idem*.....	Algésiras et Cadix.
La Cybèle, *idem*.....	Botherel de la Bretonnière, capitaine de vaisseau.....	Cadix.
La Magicienne, *idem*.....	Le Blond-Plassan, *idem*.....	La Corogne, puis Cadix.
La Junon, *idem*.....	De Cheffontaine, *idem*.....	Barcelone.

Digitized by Google

NOMS ET RANGS DES BÂTIMENTS.	NOMS ET GRADES DES CAPITAINES.	LIEUX DE STATION.
L'Égérie, corvette de guerre....	Béhic, capitaine de frégate....	La Corogne, puis Cadix.
L'Isis, *idem*.....	Boniface, *idem*.....	Cadix.
L'Hébé, *idem*.....	La Treyte, capitaine de vaisseau.	Côtes de la Biscaye.
La Sylphide, *idem*.....	Lenormand de Kergrist, capitaine de frégate.....	La Corogne, puis Cadix.
La Bayadère, *idem*.....	Cornette de Venancourt, *idem*..	Cadix.
La Victorieuse, *idem*.....	Lemoine, *idem*.....	Barcelone.
La Moselle, corvette de charge..	Galabert, *idem*.....	Cadix.
L'Ariège, *idem*.....	Guérin des Essards, lieutenant de vaisseau.....	Barcelone.
Le Tarn, *idem*.....	Silhouette, capitaine de frégate.	La Corogne.
Le Curieux, brick.....	Rault de la Hurie, *idem*.....	*Idem*.
Le Rusé, *idem*.....	Luneau, lieutenant de vaisseau.	*Idem*.
L'Euryale, *idem*.....	Bazoche, capitaine de vaisseau..	Côtes de la Biscaye.
Le Cuirassier, *idem*.....	Leblanc, capitaine de frégate..	Barcelone.
Le Dragon, *idem*.....	De Mellient, *idem*.....	Barcelone, puis Cadix.
Le Zèbre, *idem*.....	De Gauville, *idem*.....	Cadix.
La Faune, *idem*.....	Parseval-Deschênes, lieutenant de vaisseau.....	Barcelone.
La Gazelle, goëlette-brick.....	Lalande, capitaine de frégate..	*Idem*.
L'Antilope, *idem*.....	Mauduit-Duplessix, lieutenant de vaisseau.....	Cadix.
La Torche, *idem*.....	Legnarant de Tromelin, *idem*..	Barcelone.
La Provençale, goëlette.....	Texier, *idem*.....	Côtes de la Biscaye.
Le Lynx, brick-aviso.....	Reval de Bretteville, *idem*.....	Cadix.
La Topaze, goëlette.....	Saffray, enseigne de vaisseau...	La Corogne.
L'Émeraude, *idem*.....	Collignon, *idem*.....	Côtes de la Biscaye.
L'Artésienne, *idem*.....	Lainé, lieutenant de vaisseau..	Côtes de la Biscaye, puis Cadix.
La Dauphinoise, *idem*.....	De Gourdon, enseigne de vaisseau.....	Cadix.
L'Astrolabe, *idem*.....	Tarjault, lieutenant de vaisseau.	Côtes de la Biscaye.
La Recherche, *idem*.....	Dufresnil, enseigne de vaisseau.	*Idem*.
Le Momus, *idem*.....	De Gantès, lieutenant de vaisseau.....	Barcelone.
L'Étoile, *idem*.....	Ollivier, enseigne de vaisseau..	*Idem*.
La Jacinthe, *idem*.....	Galopin, lieutenant de vaisseau.	*Idem*.
La Jonquille, *idem*.....	Bernard, enseigne de vaisseau..	*Idem*.
La Mésange, *idem*.....	Garibon, lieutenant de vaisseau.	*Idem*.
La Toulonnaise, *idem*.....	Joursin, *idem*.....	*Idem*.
L'Anémone, *idem*.....	Guillotin, *idem*.....	Côtes de la Biscaye.
La Rose, *idem*.....	Lévêque, enseigne de vaisseau..	*Idem*.
La Lévrier, *idem*.....	Bouisson, *idem*.....	Barcelone.

Digitized by Google

NOMS ET RANGS DES BÂTIMENTS.	NOMS ET GRADES DES CAPITAINES.	LIEUX DE STATION.
L'Alsacienne, canonnière-brick..	Costé, capitaine de frégate....	Côtes de la Biscaye.
La Bressane, *idem*.....	Lehuby, lieutenant de vaisseau.	*Idem.*
La Malouine, *idem*.....	Kergaradec, *idem*.....	*Idem.*
La Lilloise, *idem*.....	Lemarant-Kerdaniel, *idem*....	Cadix.
La Grenade, canonnière.....	Segrettier, enseigne de vaisseau.	Barcelone.
La Surveillante, *idem*.....	Scias, *idem*.....	*Idem.*
La Prudente, gabare.....	Le Saulnier de la Cour, lieutenant de vaisseau.....	Cadix.
La Zélée, *idem*.....	Penhoat, *idem*.....	*Idem.*
Le Chameau, *idem*.....	Lefrançois de Grainville, *idem*.	*Idem.*
La Bretonne, *idem*.....	Alix, enseigne de vaisseau.....	*Idem.*
Le Marsouin, *idem*.....	Danycan, lieutenant de vaisseau.....	La Corogne, puis Cadix.
La Panthère, *idem*.....	Mamyneau, *idem*.....	La Corogne.
L'Isère, *idem*.....	Armand, *idem*.....	Côtes de la Biscaye.
La Lamproie, *idem*.....	Ferrin, *idem*.....	Cadix.
Le Dromadaire, transport.....	Obriet, *idem*.....	Barcelone.

Les frégates *la Guerrière* et *la Galatée*, capitaines Lemarant et Drouault, avaient réduit, après un long bombardement, l'île Verte, qui domine la baie d'Algésiras (13 août).

Le contre-amiral des Rotours, avec les vaisseaux *le Centaure*, capitaine Ponée, qui porte son pavillon, et *le Trident*, capitaine Collet, ainsi que la frégate *la Guerrière*, toujours commandée par le capitaine de vaisseau Lemarant, la corvette *l'Isis* et la goëlette *Santo-Christo*, capitaines Bonfiace et Trotel, bombarde le fort de Santi-Petri. Ce fort se rend après une vive résistance (20 septembre).

Le contre-amiral Duperré, résolu de frapper le coup

Digitized by Google

décisif, ordonne à l'escadre et à la flottille d'ouvrir leur feu à huit cents toises des batteries de Cadix. Malgré le feu soutenu et vif de l'ennemi, un nouveau mouvement en avant rapproche encore la ligne française, et deux cents bombes ou obus tombent dans la ville (23 septembre). Le lendemain, malgré la continuation du gros temps, quatre mille cinq cent soixante-sept hommes de troupes sont embarqués sur l'escadre pour opérer une descente dans l'île de Léon, tandis qu'un pont jeté sur la rivière Santi-Petri permettra d'effectuer une autre attaque. Enfin la flottille et les bateaux de débarquement rallient l'escadre.

Le contre-amiral Duperré ayant ainsi favorisé les mouvements de l'armée de terre et réuni tous ses moyens d'action, va donner l'ordre de renouveler le bombardement, lorsque Cadix alarmé se décide à arborer le drapeau et à se rendre aux armes de la France (1er octobre 1823)[1].

Nous reproduisons les principaux rapports à l'appui de ce rapide résumé des opérations de l'escadre.

« LE CONTRE-AMIRAL BARON DUPERRÉ, COMMANDANT EN CHEF LES FORCES NAVALES DE S. M. DEVANT CADIX,

« À S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« 21 septembre 1823.

« Monseigneur,

« Le contre-amiral des Rotours a eu l'honneur d'informer Votre

[1] Bajot, *Annales maritimes*, année 1823, IIe part. p. 550 à 567. — D'Argiot de la Ferrière, *Histoire des combats, etc.* p. 314 à 325.

Digitized by Google

Altesse, par son adjudant, de la prise du fort de Santi-Petri; il m'adresse aujourd'hui son rapport, que j'ai l'honneur de vous transmettre. Cet heureux début dans le commandement des forces navales que S. M. m'a confiées est concluant pour le blocus de Cadix et pour toutes les opérations que Votre Altesse peut vouloir tenter contre l'île de Léon; il a fait la plus profonde impression sur l'ancien commandant du Trocadéro, qui est prisonnier à bord de *la Thémis;* sa première pensée s'est portée sur l'île de Léon, et il a demandé : « L'isla est-elle prise ? »

« Dans le rapport du contre-amiral des Rotours, Votre Altesse royale verra quelles difficultés, quels obstacles la division a eu à vaincre pour aborder le point d'attaque; quelle a été ensuite au feu la conduite des braves sous ses ordres. Il en cite plusieurs que Votre Altesse jugera peut-être dignes de récompense. C'est surtout sur MM. Trotel, lieutenant de vaisseau, et Ponée, capitaine de vaisseau, que je prendrai la liberté d'appeler les grâces de Votre Altesse; le succès est dû aux manœuvres exécutées par eux. J'oserai réclamer le grade de capitaine de frégate pour le premier et le grade d'officier de la Légion d'honneur pour le second. Je crois devoir, à titre de récompense et d'encouragement, réclamer de Votre Altesse la croix de la Légion d'honneur pour M. le capitaine de frégate Tétiot, commandant la batterie du vaisseau et le débarquement; pour M. Lemaître, lieutenant de vaisseau, officier de manœuvre; pour le sieur Simon, maître d'équipage, et les canonniers Anot, Perdrix et Messager, qui, quoique blessés, n'ont pas voulu quitter leur poste. Ces grâces auront les plus heureux effets pour le succès des opérations que nous avons à entreprendre.

« J'ai vu hier la flottille à San-Lucar avec le major général. Je compte être rallié aujourd'hui par quelques bombardes et canonnières. Si le temps se soutient beau, peut-être dans les vingt-quatre heures pourrai-je, suivant les intentions de Votre Altesse, faire jeter une centaine de bombes dans Cadix.

Digitized by Google

« *P. S.* Monseigneur, il me paraît de la plus haute importance de mettre de suite le fort de Santi-Petri à l'abri de toute attaque des forts de l'île de Léon, en le défendant à la gorge et de ce côté; il faut aussi le mettre à l'abri des tentatives des canonnières qui pourraient, en descendant la rivière, le canonner, vouloir l'escalader ou le surprendre. Il faut que l'artillerie soit bien servie; il faut donc des artilleurs. »

« RAPPORT FAIT À M. LE BARON DUPERRÉ, CONTRE-AMIRAL, COMMANDANT EN CHEF LES FORCES NAVALES DE S. M. DEVANT CADIX, PAR M. LE BARON DES ROTOURS, CONTRE-AMIRAL, COMMANDANT LA DIVISION DEVANT SANTI-PETRI.

« A bord du *Centaure*, devant Santi-Petri,
le 20 septembre 1823 (onze heures du soir).

« Ce matin, au point du jour, les vents étant à l'est, joli frais, belle mer, j'ai donné ordre aux vaisseaux *le Centaure* et *le Trident* et à la frégate *la Guerrière* d'appareiller, mon dessein étant d'attaquer le fort de Santi-Petri.

« A sept heures la division était sous voiles, courant bâbord amures, *le Centaure* en tête, suivi du *Trident*, *la Guerrière* en serre-file. A huit heures j'ai changé d'amures. Mon projet était de passer à terre du banc de rochers nommé le *Juan-Bella*.

« En conséquence, je donnai ordre à la corvette *l'Isis*, commandée par M. Boniface, capitaine de vaisseau, que vous m'aviez envoyée dans la nuit et que j'avais retenue, de prendre la tête de la ligne et de sonder devant elle, à distance de pouvoir me signaler le brassiage, et de virer toutes les fois qu'il serait au-dessous de dix brasses. Cet ordre fut très-bien exécuté, et la division s'approcha ainsi de la terre au nord de Santi-Petri en louvoyant sous les huniers.

« A midi je fus rallié par la goelette *le Santo-Christo*, com-

Digitized by Google

mandée par M. Trotel, lieutenant de vaisseau, à qui je donnai ordre d'aller sonder dans le vent aussi près que possible du récif qui borde la côte, et de me signaler le fond, afin que je portasse mes bords plus au nord, mon intention étant d'embosser la division, bâbord amures, à quatre cents toises du fort, si les vents, la nature du fond et les courants, dont la violence était un obstacle de plus, me le permettaient.

« A une heure un quart je fis hisser le signal dont j'étais convenu avec nos batteries pour qu'elles commençassent leur feu, ce qui fut fait avec une extrême vigueur. Parvenu à la distance à laquelle je voulais être, et relevant le fort de Santi-Petri dans le S. E. je donnai ordre à M. Ponée, commandant *le Centaure*, de prendre position à ce point et de s'embosser, ce qui fut exécuté avec habileté malgré la force du vent, qui fraîchissait en ce moment, et celle des courants, qui prenaient le vaisseau par la hanche de bâbord. Les voiles serrées avec autant d'ordre que de célérité, je fis signal de commencer le feu, auquel le fort répondit par le petit nombre de pièces qu'il avait dans cette partie. Pendant ce temps *le Trident* s'avançait : il devait mouiller à une demi-encablure derrière *le Centaure ;* mais le vent était variable de l'E. S. E. au S. E.; il ne put le faire qu'à une encablure, et commença le feu aussitôt qu'il fut embossé, recevant avec *le Centaure* celui d'une batterie de l'île de Léon et d'une batterie de Santi-Petri, qui tiraient également sur la goëlette *le Santo-Christo,* qui n'en était qu'à un quart de portée. *La Gaerrière*, en serre-file, allait s'embosser en arrière du *Trident,* mais je lui fis signal de prendre la tête de la ligne; et, soit que les vents lui aient manqué ou que les courants la maîtrisassent, elle ne put gagner son poste, et s'embossa à une encablure et demie sous le vent du *Centaure,* presque par son travers. Dans cette position elle commença son feu; mais, m'apercevant qu'il n'atteignait pas le fort, et que les boulets du *Trident* ne le dépassaient pas assez, j'envoyai un de mes adjudants, M. Thibault, lieutenant de vaisseau,

Digitized by Google

porter ordre à ces deux bâtiments d'appareiller pour reprendre poste, *le Trident* à poupe du *Centaure*, et *la Guerrière* devant lui.

« Il était trois heures; *le Centaure* combattait depuis une heure un quart; le fort de Santi-Petri ne ripostait plus qu'à de longs intervalles : je jugeai que le moment d'en tenter l'assaut était venu. Je fis signal à la division d'embarquer les troupes dans les chaloupes et de les diriger sur *le Centaure;* ce mouvement se fit avec toute la célérité que je pouvais désirer, et je n'attendais plus que le moment où *le Trident* et *la Guerrière* auraient pris leur poste et commencé leur feu pour ordonner le débarquement, quand, à trois heures et demie, le fort arbora un pavillon blanc, qui fut à l'instant salué de mille cris de *Vive le Roi!* Je fis pousser sur-le-champ les chaloupes au large, ayant à bord quatre cent vingt hommes des 12e et 24e de ligne et un détachement de grenadiers de l'artillerie de marine. Arrivés au pied du rocher sur lequel le fort est construit, M. Tétiot, capitaine de frégate, commandant le débarquement, m'expédia un parlementaire, officier espagnol, qui me proposa pour capitulation que la garnison du fort fût libre de se retirer dans l'île de Léon, sous ses drapeaux respectifs, pour continuer d'y servir contre l'armée française. Je ne voulus pas souscrire à cette condition, et je lui donnai pour *ultimatum* que la garnison prendrait l'engagement de ne pas servir contre la France pendant toute cette guerre. Ces conditions, consenties par le commandant du fort, allaient être remplies; mais la crainte que les Espagnols avaient de rentrer dans l'île de Léon les détermina ensuite à se constituer prisonniers, et nos troupes prirent à l'instant possession du fort sous le commandement de M. Louftaud, chef de bataillon dans le 12e. Les Espagnols y avaient vingt-sept pièces de canon de vingt-quatre en bronze, cent quatre-vingts hommes de garnison, des munitions nombreuses et deux mois de vivres; ils ont eu treize hommes tués ou blessés.

« Je connaissais trop l'importance de la position de Santi-Petri

Digitized by Google

pour ne pas profiter à l'heure même du succès que je venais d'obtenir. J'ai fait armer aussitôt un canot par bâtiment pour intercepter les bateaux qui, en entrant par la rivière de ce nom, ravitaillaient Cadix malgré la surveillance la plus active de nos croiseurs, et déjà j'entends le canon du fort tirer sur ces bateaux; son feu, joint à celui de la batterie que nous avons en face, ôte sans retour à Cadix ce moyen de ravitaillement à peu près unique.

« Je ne terminerai point ce rapport, général, sans payer à l'état-major, aux matelots, aux soldats du *Centaure*, le tribut d'éloges qu'ils ont si bien mérité; tous ont montré un enthousiasme que rien ne peut exprimer.

« Parmi les officiers qui se sont distingués, après avoir fait mention de M. Ponée, dont la brillante manœuvre a eu tant de part au succès, je citerai M. Lainé, capitaine de frégate; M. Lemaître, lieutenant de vaisseau, officier de manœuvre; M. Kerdrain, lieutenant de vaisseau, mon premier adjudant, et M. Thibault, le second.

« Les batteries étaient commandées, la première, par M. Tétiot, capitaine de frégate, Hervieux, lieutenant de vaisseau, et M. Thévenard, capitaine d'artillerie; la seconde, par M. Clément, lieutenant de vaisseau, Coulom, enseigne, et Fenoux, sous-lieutenant dans l'infanterie de marine.

« Dans l'équipage, je citerai le maître nommé Simon, celui de timonnerie, Beyot, et celui de la voilerie; le maître canonnier et les canonniers Anot et Perdrix, qui, quoique blessés, sont restés au feu, et Messager, qui, ayant perdu deux doigts, n'a pas voulu quitter sa pièce.

« *Le Centaure* n'a pas à regretter la perte d'un seul homme; les boulets de l'ennemi ont porté presque tous dans le gréement, et n'y ont fait que peu de mal.

« M. Boniface a très-bien manœuvré dans le poste que je lui avais assigné.

Digitized by Google

« J'ai déjà nommé M. Trotel, lieutenant de vaisseau, commandant *le Santo-Christo;* je lui ai fait le signal de satisfaction sous le feu que les batteries dirigeaient sur lui, sentant sans doute toute l'importance de ses manœuvres pour le succès de la division. J'ajouterai que, depuis trois mois, cet officier ne cesse de rendre au blocus les plus grands et les plus utiles services.

« M. Braud, lieutenant de vaisseau à bord de *la Cybèle,* qui avait été employé à la reconnaissance du fort de Santi-Petri, m'a été fort utile; c'est un officier d'un mérite distingué.

« Si la division a acquis quelque honneur dans ce combat, dont tous les marins sauront apprécier les difficultés, elle le partage avec les braves qui ont servi les batteries qui combattaient avec elle sur l'autre rive du rio Santi-Petri. Je me plais à rendre hommage à la vivacité et à la bonne direction de leur feu.

« Signé *le contre-amiral,*

« B^on^ DES ROTOURS.

Pour copie conforme :

« *Le contre-amiral commandant en chef les forces navales de S. M. devant Cadix,*

« DUPERRÉ. »

« LE CONTRE-AMIRAL BARON DUPERRÉ, COMMANDANT EN CHEF LES FORCES NAVALES DE S. M. DEVANT CADIX,

« À S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« 24 septembre 1823.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse royale que ce matin j'ai fait bombarder Cadix par la flottille de bombardement, composée de sept bombardes françaises, trois espagnoles et cinq obusières. Je l'ai fait établir en dedans de la portée du canon, huit cents toises environ de la place. La partie n'a été

Digitized by Google

abandonnée que lorsque les munitions épuisées, le vent qui fraîchissait du S. O. et la mer qui s'élevait, nous mettaient dans l'impossibilité de continuer. Je présume qu'environ deux cents bombes et quelques obus ont été lancés sur la place depuis huit heures jusqu'à dix heures et demie.

« L'attaque a été faite avec ardeur. Tous les forts et batteries de Cadix, appuyés d'une division de vingt grandes canonnières ennemies, y ont répondu. Les boulets, en grande partie, dépassaient de plus de cent toises notre ligne.

« Une bombarbe a été coulée par le feu de l'ennemi; pour ne pas lui laisser ce léger trophée en vue, je l'ai fait remorquer jusque sur la côte de la Catalina. Cette manœuvre a été habilement exécutée par M. le lieutenant de vaisseau Bretteville, commandant le brick *le Lynx*, assisté par M. de Bros, du *Colosse*, et de l'équipage de sa chaloupe.

« Un canot de ce vaisseau, commandé par M. l'enseigne de vaisseau Beauzée, a été percé par un boulet qui lui a tué deux hommes au moment où, après l'action, il remorquait, sous le feu de l'ennemi, une bombarde hors de la ligne.

« Votre Altesse royale jugera, dans le rapport succinct et modeste du capitaine de frégate Longueville, chargé en chef de l'opération, de sa conduite et de celle des officiers, marins et canonniers de l'escadre. La flottille a fait route de suite pour San-Lucar pour se ravitailler et se mettre à l'abri du vent de S. O. qui souffle assez frais. Je n'ai donc pu encore recueillir tous les traits de courage auxquels ce fait d'armes a donné lieu; j'aurai l'honneur de les signaler à Votre Altesse. J'oserai pour le moment appeler ses grâces sur MM. Longueville, capitaine de frégate, Beauzée, enseigne de vaisseau, Bellanger, lieutenant de vaisseau, le capitaine commandant la bombarde n° 7, coulée sous ses pieds, et le patron du canot du *Colosse*.

« Je la prie de me permettre de solliciter d'elle la croix d'officier de la Légion d'honneur pour M. le capitaine de frégate

Digitized by Google

Longueville, celle de chevalier pour M. Bellanger, lieutenant de vaisseau, et pour divers marins, et le grade de lieutenant de vaisseau pour l'enseigne Beauzée, jeune officier dont la réputation de mérite et de courage est déjà bien établie dans le corps.

« Soit dans les dispositions d'attaque, soit au feu, la division espagnole s'est bien montrée sous les ordres de M. le capitaine de vaisseau Michelana, sur lequel j'ose appeler un témoignage de satisfaction. »

LE CONTRE-AMIRAL BARON DUPERRÉ, COMMANDANT EN CHEF LES FORCES NAVALES DE S. M. DEVANT CADIX,

« À SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA MARINE.

« 27 septembre 1823.

« Monseigneur,

« J'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence mon rapport du bombardement de Cadix dans la journée du 23. Tous les rapports s'accordent à nous faire croire que cent cinquante bombes sont tombées dans la ville et y ont répandu la terreur. Les bombardes et les canonnières improvisées avaient leurs munitions à remplacer et de grandes avaries, et le temps devenait menaçant; elles ont filé de suite sur San-Lucar. Le lendemain 24, j'ai pris les ordres du prince, qui a arrêté une descente sur la plage de l'île de Léon, du côté du fort de Santi-Petri, tandis qu'un pont serait établi sur la rivière pour une autre attaque.

« Il a fallu prendre des mesures extraordinaires pour l'exécution des ordres de S. A. R. Dès le lendemain 25, malgré le vent frais, une mer grosse et des difficultés locales, quatre mille six cent cinquante-sept hommes de troupes ont été embarqués comme en pleine mer, sans le plus léger accident. Les canonnières et cinquante bateaux de débarquement ont rallié l'escadre. Jamais mouvement aussi précipité ne s'est exécuté avec un zèle plus

Digitized by Google

éclairé. Les capitaines ont tout fait; je n'avais pu entrer dans aucun détail. Hier 26, les généraux, accompagnés du prince de Carignan, du duc de Guiche, de l'aide de camp de l'empereur de Russie, se sont embarqués. Le temps est fort incertain; le vent est à l'O. S. O. mais très-faible; il est impossible de ne rien entreprendre; je ne laisserai pas échapper l'occasion, bien certain qu'elle ne se représenterait plus. Moyens d'attaque, moyens de débarquement, tout me paraît aussi bien combiné que nos faibles ressources et cette improvisation le permettent. Dans l'armée de terre comme de mer tout n'est qu'espoir bien assuré du succès, si nous mordons la terre.

« Je laisserai *le Centaure* et *le Trident* sous voiles devant Cadix, avec les ordres les plus sévères de blocus. »

« LE CONTRE-AMIRAL BARON DUPERRÉ, COMMANDANT EN CHEF LES FORCES NAVALES DE S. M. DEVANT CADIX,

« À SON EXCELLENCE M. LE MINISTRE DE LA MARINE.

« 3 octobre 1823.

« Monseigneur,

« Les événements heureux viennent de se succéder avec une telle rapidité, que je n'ai pu tenir Votre Excellence au courant. La prise du fort de Santi-Petri le 20 du mois dernier, le bombardement de Cadix le 23, l'embarquement des troupes le 25, la réunion de tous nos moyens d'attaque, les divers mouvements de l'escadre sous mes ordres pour opérer une descente dans l'île de Léon sur la plage près de Santi-Petri, ont amené la délivrance du roi Ferdinand et la reddition de Cadix. Depuis quarante-huit heures l'escadre avait quitté le mouillage avec les troupes à bord pour se soustraire aux malheurs auxquels l'exposait, sur rade, un fort coup de vent de N. O. que nous avons éprouvé sous voiles.

Digitized by Google

« Le temps devenu beau, je revenais aujourd'hui sur rade pour y réunir la flottille et tous nos moyens d'attaque, quand j'ai été informé de l'arrivée du roi et de la famille royale à Sainte-Marie avant-hier 1er et de la reddition de Cadix. D'après les ordres de S. A. R. le prince général en chef, l'escadre entrera demain matin dans la baie, sous la conduite de M. le contre-amiral des Rotours; je me rends en personne au quartier-général pour y prendre ses ordres. Les troupes seront débarquées; la garde royale le sera à Cadix même, pour y tenir garnison sous le commandement de M. le général d'Ambrugeac, nommé gouverneur de cette place. La marine a honorablement rempli sa tâche. Ce jour est le plus beau de ma vie.

« Vous avez contribué, Monseigneur, à le rendre tel par les preuves de confiance dont vous m'avez honoré et par la nouvelle particulière que vous avez daigné me transmettre avec tant de bonté et d'empressement.

« Agréez-en mes remercîments, et croyez à mon dévouement sans bornes. »

Le commerce français, avide de s'ouvrir de nouveaux marchés, pressait le gouvernement de traiter avec les républiques de l'Amérique du Sud.

Voulant décider l'Espagne à reconnaître l'indépendance de ses anciennes possessions de fait émancipées, la France lui donne l'exemple en affranchissant l'île de Saint-Domingue.

Le baron de Mackau, capitaine de vaisseau, commandant la frégate *la Circé*, est chargé de se rendre à Saint-Domingue pour ouvrir cette négociation à laquelle la république d'Haïti doit son existence comme État indépendant, et les anciens colons propriétaires dans l'île

Digitized by Google

la stipulation d'une indemnité de cent cinquante millions (17 avril 1825).

La Grèce chrétienne, résolue de s'affranchir du joug musulman, avait arboré déjà depuis plusieurs années l'étendard de la croix contre le croissant (1821—1826). Pendant cette lutte héroïque des Hellènes contre leurs oppresseurs, le pavillon français, dignement représenté par les contre-amiraux Halgan et de Rigny, offre un asile toujours inviolable aux victimes, sans exception de communion, de nation et de parti.

Après avoir dévasté le Péloponèse, l'armée et la flotte turco-égyptiennes, placées sous le commandement suprême d'Ibrahim-pacha, menacent d'exterminer la Grèce expirante. Les escadres réunies de France, d'Angleterre et de Russie, conformément à leurs instructions respectives, enjoignent à Ibrahim-pacha de cesser tant de massacres et d'évacuer la Grèce. Au lieu de se rendre à cette injonction faite au nom des puissances chrétiennes, la flotte musulmane s'embosse dans la rade de Navarin, au nombre de cinquante vaisseaux, frégates et corvettes. Les escadres combinées se présentent mèche allumée, sous le commandement en chef du vice-amiral sir Édouard Codrington ; elles sont accueillies par quelques coups de feu. Aussitôt la bataille s'engage pour ainsi dire à bout portant entre cent cinquante bâtiments de tous pavillons, resserrés dans l'étroit bassin de Navarin : trois heures après, la flotte turco-égyptienne est réduite en cendres et la Grèce

Digitized by Google

est délivrée (20 octobre 1827). L'escadre française a pris une part brillante à cette glorieuse journée[1].

Nous regrettons de n'avoir pu retrouver, pour le reproduire, le rapport du contre-amiral de Rigny. Le tableau suivant indique la force et les pertes de chaque bâtiment de l'escadre française :

NOMS DES BÂTIMENTS.		DES CAPITAINES.	CANONS.	HOMMES.	TUÉS.	BLESSÉS.
Frégate-amirale.	*La Sirène*.....	De Rigny.....	58	460	20	42
Vaisseaux.	*Le Scipion*.....	Milius.....	82	600	2	36
	Le Trident.....	Morice.....	82	600	»	7
	Le Breslaw.....	De La Bretonnière.....	84	600	1	14
Frégate.	*L'Armide*.....	Hugon.....	44	320	14	28
Brick-goélette.	*L'Alcyone*.....	Turpin	16	80	1	9
Goélette.	*La Daphné*.....	Fraisier.....	6	60	3	5
		TOTAUX	372	2,720	42	142

Un fait héroïque vint encore ajouter au lustre du pavillon français dans les mers du Levant. Le lieutenant de vaisseau Bisson, commandant le brick pirate *Panayoti*, récemment capturé, est attaqué près de l'île de Stampalie par deux misticks, chacun monté par soixante hommes. Plutôt que de se rendre à ces forbans, Bisson met lui-même le feu aux poudres et se fait sauter avec le bâtiment confié à son commandement (4 novembre 1827)[2].

[1] Bajot, *Annales maritimes et coloniales*, année 1827, t. II, p. 657 à 664 ; année 1828, t. I, p. 473 à 512. — D'Argiot de la Ferrière, *Histoire des combats, etc.* p. 326 à 352.

[2] Bajot, *Annales maritimes*, année 1828, t. I, p. 729.

Digitized by Google

Cependant, sa flotte détruite, Ibrahim-pacha, resté à la tête d'une armée de quinze à vingt mille hommes, refuse d'évacuer la Grèce. Agissant toujours de concert, les trois puissances alliées décident qu'Ibrahim sera contraint par la force, s'il persiste dans ce refus.

La France, pour éviter tout retard qui pourrait être funeste aux malheureux Hellènes, se charge à elle seule de l'expédition. Le commandement en chef en est confié au lieutenant général marquis Maison. Elle se compose d'un corps d'armée de douze mille cinq cents hommes des diverses armes, embarqué à Toulon sur deux divisions navales suivies d'un convoi et commandées par le capitaine de vaisseau Cuvillier (août 1828).

Ce corps d'armée prend terre devant Pétalidi, au fond du golfe de Coron (septembre). Les opérations de terre sont secondées avec élan par les forces navales. Serrée de près, l'armée turco-égyptienne s'embarque pour évacuer la Morée; les places fortes sont successivement investies et occupées.

Le château de Morée réduit après quatre heures de résistance, la Grèce entière est délivrée de la présence du drapeau ottoman (30 octobre 1828)[1]. Le vaisseau *le Conquérant*, ainsi que les frégates *la Duchesse de Berry*, *l'Armide* et *la Didon*, commandées par les capitaines de vaisseau Morice, Mauduit-Duplessis, Hugon et Villeneuve, ont contribué à cette reddition.

[1] *Moniteur universel*, 21, 23 et 27 octobre; 19 et 30 novembre 1828.

Digitized by Google

Le lieutenant de vaisseau Leferec, de *la Didon;* les enseignes de vaisseau Poudras, de *l'Armide,* Dubouctiez, de *la Duchesse de Berry,* et Jullou, du *Conquérant;* le lieutenant de vaisseau Bruat, les enseignes de vaisseau Trogoff et Quesnet, sur des embarcations; enfin le lieutenant de la marine danoise Wondokum, se sont particulièrement distingués dans l'attaque et la reddition du château de Morée.

La corvette *l'Écho,* capitaine de Châteauville, en accomplissant une mission d'humanité à l'égard des captifs grecs, s'est trouvée exposée au feu des forts qui se croisent à l'entrée du golfe de Lépante; sept hommes de son équipage ont été blessés (juillet) [1].

Le capitaine de vaisseau Gourbeyre, commandant une division composée de la frégate *la Terpsichore,* de la gabare *l'Infatigable* et du transport le *Madagascar,* part de Bourbon pour diriger une expédition sur l'île de Madagascar (15 juin 1829). Il rallie devant Sainte-Marie la corvette de charge *la Nièvre,* la gabare *la Chevrette* et l'aviso *le Colibri* (19 juin).

Un établissement est formé, puis fortifié, dans la baie de Tintingue (29 juillet — 25 août).

Les Hovas ayant commis des hostilités contre les Français, *la Terpsichore, la Nièvre* et *la Chevrette,* ouvrent leur feu contre le fort de Tamatave. La poudrière saute, un débarquement s'opère, l'ennemi est

[1] *Moniteur universel,* 14 septembre 1828.

Digitized by Google

dispersé, abandonnant vingt-trois canons et deux cents fusils (11 octobre).

Repoussés à Foulpointe, les Français prennent une éclatante revanche à la Pointe-à-Larrée, où les Hovas avaient établi un poste militaire menaçant Tintingue et Sainte-Marie (9 novembre). Aucune suite n'est donnée à cette expédition[1].

La France a été outragée, dans la personne de son consul, par le dey d'Alger. Le capitaine de vaisseau Collet est chargé de bloquer les ports de cette régence. Avec le vaisseau rasé *l'Amphitrite*, la frégate *la Galatée*, le brick *le Faune*, le brick-goëlette *la Cigogne*, et le brick-canonnière *la Champenoise*, capitaines Émeric, Fauré, de Lille et Vallin, le commandant Collet attaque une division algérienne de onze bâtiments, dont six frégates et corvettes, lui fait éprouver des pertes considérables et l'oblige à rentrer à Alger (4 octobre 1827).

Après avoir vainement épuisé tous les moyens pacifiques d'obtenir satisfaction, la France se décide enfin à imposer cette juste réparation par les armes. Une expédition est ordonnée. Les armements de terre et de mer sont poussés avec une activité qui honore l'administration de cette époque, et particulièrement M. le baron d'Haussez, ministre de la marine et des colonies.

Le lieutenant général comte de Bourmont, ministre

[1] Bajot, *Annales maritimes*, année 1830, t. I, p. 242 à 251 et 743 à 745. — De Froberville, *Notice sur Madagascar*, insérée au Voyage de M. Leguevel de Lacombe, t. I.

Digitized by Google

de la guerre, prend le commandement en chef de l'armée expéditionnaire. Le vice-amiral baron Duperré commande en chef la flotte réunie à Toulon. Cette flotte se compose de six cent soixante-quinze bâtiments, dont cent trois de guerre.

Le contre-amiral Mallet est major général, le contre-amiral Ducampe de Rosamel commande une division, et le capitaine de vaisseau baron Hugon dirige le convoi.

L'armée, forte de trente-sept mille hommes et de quatre mille huit chevaux, s'embarque avec un immense matériel de campagne (18 mai 1830).

Le vaisseau *la Provence*, sur lequel flotte le pavillon amiral, est monté par le général en chef, entouré de tout son état-major.

Les vents, d'abord contraires, se lèvent propices, et une nuit suffit à la flotte pour mettre sous voiles (27-28 mai); déjà les côtes d'Alger se dessinent à l'horizon, lorsqu'un vent violent d'est-sud-est force la flotte à reprendre le large et à se réfugier dans la baie de Palma, île Majorque. L'impatience de l'armée est au comble; mais la prudence de l'amiral retient la flotte au mouillage jusqu'à ce qu'il juge le temps assez fait pour reprendre la mer avec des chances favorables (1 — 10 juin).

Enfin la flotte, ralliée sur la côte d'Alger, défile majestueusement le long des batteries et va jeter l'ancre dans la baie de Torre-Chica ou de Sidi-Ferruch, dont le fort est aussitôt réduit au silence (12 — 13 juin).

Digitized by Google

Le débarquement s'opère avec ordre et rapidité sous la protection du feu des bâtiments. Un camp retranché, formé pour servir de base aux opérations de l'armée, reste confié à la garde des équipages de ligne sous le commandement du capitaine de frégate Deloffre (13 juin).

L'armée, conduite avec une prudente habileté, surmonte toutes les difficultés, renverse tous les obstacles et enlève d'assaut le fort de l'Empereur, qui domine la ville d'Alger (30 juin). Au moment où l'armée commence l'attaque, la flotte, qui se tenait sous voiles prête à la seconder, laisse arriver en ligne malgré la violence des courants et bombarde successivement toutes les batteries de la côte pendant près de trois heures consécutives (3 juillet).

La flotte, virant de bord, va recommencer le bombardement, lorsque le drapeau de la France, déjà arboré sur les batteries réduites par son feu, apparaît sur le palais du dey, aux acclamations des deux armées de terre et de mer (4 — 5 juillet).

Alger est aussitôt occupé; le dey est déposé, la garnison turque évacuée; enfin l'hôtel des Invalides s'ouvre aux drapeaux enlevés à l'ennemi, et le Trésor trouve, dans les immenses richesses recueillies à la Casauba, une ample compensation aux frais de l'expédition (juillet — août)[1].

[1] Bajot, *Annales maritimes et coloniales*, année 1830, IIe part. p. 813 à 895.

Digitized by Google

FORCES DE MER EMPLOYÉES A L'EXPÉDITION D'AFRIQUE.

COMPOSITION DE LA FLOTTE.

BÂTIMENTS DE GUERRE.

NOMS DES BÂTIMENTS.		NOMS DES CAPITAINES.
Vaisseaux de 74 armés en guerre.	*La Provence* (amiral), monté par M. le vice-amiral baron Duperré.	Villaret de Joyeuse, capitaine de vaisseau.
	Le Trident (second amiral), monté par M. le contre-amiral de Rosamel	Casy, capitaine de frégate.
	Le Breslaw	Maillard-Liscourt, capitaine de vaisseau.
Vaisseaux armés en flûte.	*Le Duquesne*	Bazoche, *idem.*
	L'Algésiras	Ponée, *idem.*
	La Ville de Marseille	Robert, *idem.*
	Le Scipion	Émerie, *idem.*
	Le Nestor	Latreyte, *idem.*
	Le Marengo	Duplessis-Parseau, *idem.*
	Le Superbe	Cuvillier, *idem.*
	La Couronne	De Rossy, *idem.*
Frégates de 1er rang (vaisseaux rasés) armées en guerre.	*La Guerrière*	Rahandy, *idem.*
	L'Amphitrite	Serec, *idem.*
	La Pallas	Fornous, *idem.*
Frégates de 1er rang armées en guerre.	*L'Iphigénie*	Christy-Pallière, *idem.*
	La Didon	Villeneuve-Bargemont, *idem.*
	La Surveillante	Trotel, *idem.*
	La Belle Gabrielle	Laurens de Choisy, *idem.*
	L'Hermione	Leblanc, *idem.*
Frégates de 2e rang armées en guerre.	*La Sirène*	Massieu de Clerval, *idem.*
	La Melpomène	Lamarche, *idem.*
	La Jeanne d'Arc	Lettré, *idem.*
	La Vénus	Russel, *idem.*
	La Marie-Thérèse	Billard, *idem.*
	L'Artémise	Cosmao-Dumanoir, *idem.*

Digitized by Google

NOMS DES BÂTIMENTS.		NOMS DES CAPITAINES.
Frégates de 3e rang armées en guerre.	*La Circé*	Rigodit, capitaine de vaisseau.
	La Duchesse de Berry	Kerdrain, *idem.*
	La Bellone	Gallois, *idem.*
Frégates armées en flûte.	*La Proserpine*	De Reverseaux, *idem.*
	La Cybèle	De Robillard, *idem.*
	La Thémis	Legoarant, *idem.*
	La Thétis	Lemoine, *idem.*
	La Médée	Duplantys, *idem.*
	L'Aréthuse	De Moges, *idem.*
	La Magicienne	Bégué, *idem.*
Corvettes de 20 canons.	*La Créole*, montée par M. le capitaine de vaisseau baron Hugon, commandant supérieur de la flottille	Deperronne, capitaine de frégate.
	L'Écho	Graëb, *idem.*
	La Bayonnaise	Ferrin, *idem.*
	L'Orithye	Luneau, *idem.*
	La Victorieuse	Guérin des Essards, *idem.*
	La Cornélie	Savy de Mondiol, *idem.*
	La Perle	Villeneau, capitaine de vaisseau.
Bricks de 20 canons.	*L'Actéon*	Hamelin, capitaine de frégate.
	L'Adonis	Hugnet, *idem.*
	Le Cuirassier	Larouvraye, *idem.*
	Le Voltigeur	Ropert, *idem.*
	Le Hussard	Thoulon, *idem.*
	Le Dragon	Leblanc, *idem.*
	L'Alerte	Nerciat, *idem.*
	Le d'Assas	Pujol, *idem.*
	Le Ducouédic	Gay de Taradel, *idem.*
	Le Cygne	Longer, *idem.*
	Le Griffon	Dupetit-Thouars, *idem.*
	L'Endymion	Nonay, lieutenant de vaisseau.
	L'Alacrity	Lainé, capitaine de frégate.
	L'Alcibiade	Garnier, *idem.*
Bricks de 16 canons et au-dessous.	*Le Zèbre*	Leferec, *idem.*
	Le Silène (Naufragés sur les côtes d'Afrique.)	Brunt, lieutenant de vaisseau.
	L'Aventure (Naufragés sur les côtes d'Afrique.)	D'Assigny, *idem.*
	Le Rusé	Jouglas, capitaine de frégate.

Digitized by Google

NOMS DES BÂTIMENTS.		NOMS DES CAPITAINES.
Bricks de 16 canons et au-dessous. (Suite.)	*La Comète*	Ricard, lieutenant de vaisseau.
	La Cigogne	Barbier, *idem*.
	La Badine	Guindet, *idem*.
	Le Lézard	Herpin de Frémont, *idem*.
	L'Euryale	Parseval, capitaine de frégate.
	Le Faune	Couhitte, *idem*.
	La Capricieuse	Brindejonc, lieutenant de vaisseau.
	Le Lynx	Armand, *idem*.
Canonnière-brick.	*L'Alsacienne*	Hanet-Cléry, *idem*.
Corvettes de charge.	*La Bonite*	Parnajon, capitaine de frégate.
	L'Adour	Lemaître, *idem*.
	Le Rhône	Février-Despointes, lieutenant de vaisseau.
	Le Tarn	Fleurine-Lagarde, capitaine de frégate.
	La Dordogne	Mathieu, *idem*.
	La Caravane	Denis, *idem*.
	Le Lybio	Costé, capitaine de frégate.
Gabares.	*La Vigogne*	De Sercey, lieutenant de vaisseau.
	Le Robuste	Delassaux, *idem*.
	Le Bayonnais	Lefebvre d'Abancourt, *idem*.
	Le Chameau	Goudein, *idem*.
	La Garonne	Aubry de Lanoë, *idem*.
	La Lamproie	Dusault, *idem*.
	La Truite	Miégeville, *idem*.
	Le Marsouin	De Forget, *idem*.
	L'Astrolabe	Verninac, *idem*.
Bombardes.	*Le Vésuve*	Mallet, *idem*.
	L'Hécla	Ollivier, *idem*.
	Le Volcan	Brait, *idem*.
	Le Cyclope	Texier, *idem*.
	Le Vulcain	Baudin, *idem*.
	L'Achéron	Lévêque, *idem*.
	Le Finistère	Rolland, *idem*.
	La Dore	Long, *idem*.
Bateaux à vapeur.	*Le Pélican*	Janvier, *idem*.
	Le Souffleur	Grandjean de Fouchy, *idem*.
	Le Nageur	Louvrier, *idem*.

Digitized by Google

NOMS DES BÂTIMENTS.		NOMS DES CAPITAINES.
Bateaux à vapeur. (Suite.)	*Le Sphinx*	Sarlat, lieutenant de vaisseau.
	Le Coureur	Lugeol, *idem.*
	Le Rapide	Gatier, *idem.*
	La Ville du Havre	Turiault, *idem.*
Goélettes.	*La Daphné*	Robert Dubreuil, *idem.*
	L'Iris	Guérin, *idem.*
Transport.	*La Désirée*	Daunac, chef de timonnerie.
Balancelle.	*L'Africaine*	Lautier, *idem.*

103 bâtiments du Roi.

BÂTIMENTS DE COMMERCE.

347 transports, non compris ceux affrétés par M. Sellières, munitionnaire général de l'expédition.

140 bateaux catalans, de l'Ile, bœufs et génois, composent la flottille destinée au débarquement des troupes.

55 chalands..... } pour le débarquement du matériel et des troupes.
30 bateaux plats ou radeaux.... }

« RAPPORT DU VICE-AMIRAL COMMANDANT EN CHEF À SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

« Vaisseau *la Provence*, baie de Sidi-Ferruh, le 23 juin 1830.

« Monseigneur,

« Dans mon premier rapport du 14 de ce mois, fait à la hâte, le jour même de mon débarquement, après mes premières opérations et celles de l'armée expéditionnaire, j'avais l'honneur

Digitized by Google

d'informer Votre Excellence que je lui transmettrais les détails des mouvements de la flotte confiée à mon commandement depuis son départ de la baie de Palma (Majorque), et que je lui ferais connaître ceux que les chances heureuses de la guerre ont mis en position de donner des preuves du dévouement dont chaque commandant, officier, sous-officier et marin sous mes ordres, était animé dans la belle cause qu'ils avaient à soutenir.

« Après être parvenu à rallier, dans la baie de Palma, les bâtiments de la réserve et des deux divisions du convoi, dont l'une avait été dispersée, le surlendemain de mon départ de Toulon, par un coup de vent de N. O.; après avoir réuni surtout la plus grande partie de la flottille, qui avait les dix premiers jours de vivres de l'armée, et qui était indispensable au débarquement, j'ai réorganisé la flotte, qui a rallié l'armée qui attendait sous voiles en dehors de la baie, et j'ai fait route, le 10 de ce mois, vers les côtes d'Alger. Le 11 au soir, le vent était frais de l'E. à l'E. S. E. La mer était assez belle. Je m'estimais à soixante-deux milles de terre. Je dirigeai et modérai la vitesse de la flotte, de manière qu'elle se trouvât le lendemain, au jour, à douze milles de la côte. Effectivement, le 12, à la pointe du jour, on en eut connaissance à cette distance. J'avais été, un instant auparavant, rallié par le commandant de la division du blocus, avec la frégate *la Sirène*. Le vent soufflait bon frais et la mer devenait houleuse; elle pouvait l'être moins sous la terre, et surtout dans la baie désignée pour le débarquement. Mais la force du vent ne permettait pas de conduire à un mouillage très-resserré et à peu près inconnu une flotte aussi nombreuse, et d'être maître de ses moyens d'attaque. Repoussé une seconde fois, je me trouvais encore en position, en reprenant le large, de conserver la flotte et la flottille ralliées (quoique cette dernière souffrît beaucoup) pour y revenir une troisième fois. Dans la soirée, la force du vent diminua, la mer s'embellit; la réserve, le convoi et la flottille s'étaient maintenus au vent. A neuf heures du soir, m'estimant à quarante

Digitized by Google

milles de terre, la flotte revira sur elle et manœuvra pour s'en trouver au jour à douze milles.

« Le 13, à la pointe du jour, j'étais en vue et au vent des montagnes d'Alger; je suis bientôt rallié par la division du blocus, à laquelle j'en avais fait le signal. Je conserve la frégate *la Syrène*, commandée par M. Massieu de Clerval, la frégate *la Bellone*, capitaine Gallois, et les bricks *l'Actéon* et *la Badine*, capitaines Hamelin et Guindet. Le vent était frais, mais la mer était assez belle. Le moment me paraît favorable : j'ordonne à l'armée la formation de la ligne de bataille, et je continue ma route sous petites voiles pour la faciliter. *La Syrène*, suivie de *la Bellone*, en prend la tête; la réserve, le convoi et la flottille se maintiennent au vent, conformément aux instructions que j'ai données, pour n'arriver qu'à la suite de l'armée. A dix heures, l'armée laisse arriver et défile en ligne en vue des forts et batteries. M. le contre-amiral de Rosamel, commandant en second, avait pris son poste avec *le Trident* dans la ligne, et avait laissé le commandement et la conduite de la deuxième escadre à M. le capitaine de vaisseau Cuvillier. Le vaisseau *le Breslaw*, capitaine Maillard de Liscourt, prend poste en avant de *la Provence*, vaisseau amiral. Je fais le signal à l'armée que je me dirige sur la baie de Sidi-Ferruch, dans l'O. de Torre-Chica, et que chaque capitaine doit, pour l'attaque et le débarquement, se conformer aux instructions et au plan n° 1, délivrés à chacun d'eux. Je charge le brick *l'Alerte*, capitaine Andrea de Nerciat, d'aller sonder la baie de l'E. et les bricks *le Dragon*, capitaine Leblanc, et *la Badine*, capitaine Guindet, d'aller sonder la baie de l'O. Ces trois officiers remplissent cette mission en hommes du métier, avec habileté et courage.

« L'armée passe à une encablure de la pointe du petit port et se dirige sur Torre-Chica. Arrivé par son travers, je suis fort étonné de n'y pas trouver les moyens de défense qui m'avaient été annoncés. J'ordonne à M. l'amiral de Rosamel, sur *le Trident*,

Digitized by Google

et à *la Guerrière*, capitaine de Rabaudy, que j'avais chargés de l'attaque extérieure, de suivre l'armée. Après avoir doublé les roches saillantes de la presqu'île, *la Sirène* et *la Bellone* entrent et défilent sous voiles dans la baie. A onze heures et demie, le vaisseau *le Breslaw* prend son poste avec habileté et exactitude rigoureuse; il s'embosse, par quatre brasses et demie, à demi-portée de canon d'un fort en pierre percé de dix embrasures. Le capitaine Villaret prend poste immédiatement derrière lui, avec le vaisseau *la Provence*, qui est suivi de *la Pallas*, capitaine Forsans. Les frégates *la Didon*, capitaine Villeneuve de Bargemont, et *l'Iphigénie*, capitaine Christy-Pallière, prennent poste, embossées parallèlement à la presqu'île. A notre grand étonnement, nous trouvons le fort désarmé et la presqu'île abandonnée sans moyens de défense; l'ennemi les avait portés sur les hauteurs voisines et commandant la plage, dans le double but de les défendre et de s'opposer au débarquement. Les dispositions d'attaque se trouvent alors sans effet; je me borne à faire occuper la baie par la flotte, qui, à cinq heures, y avait son mouillage.

« L'ennemi, de ses nouvelles batteries, a tiré quelques coups de canon et lancé quelques bombes sur les vaisseaux avancés. Sa position élevée et sa distance rendaient la riposte aux coups de canon sans effet; je préférai m'occuper des dispositions du débarquement. J'envoyai néanmoins les bateaux à vapeur *le Nageur*, capitaine Louvrier, et *le Sphinx*, capitaine Sarlat, pour approcher la plage d'aussi près que possible et inquiéter l'ennemi par leur feu. Ils réussirent, car la batterie la plus rapprochée, dans laquelle était un mortier, fut évacuée. Un matelot, le nommé Jacquin (Étienne), de la 24e compagnie permanente, deuxième division, a reçu d'un éclat de bombe une blessure grave à la jambe, qui le mettra dans l'impossibilité de continuer ses services.

« La soirée était trop avancée pour opérer le débarquement; mais (ainsi que j'ai eu l'honneur d'en rendre compte à Votre

Digitized by Google

Excellence dans mon premier rapport), à la pointe du jour, dix mille hommes, avec huit pièces d'artillerie montées et prêtes à être mises en batterie, ont été débarqués sous le feu de l'ennemi; peu de temps après ils ont été suivis de dix mille autres, et, dans la matinée, toute l'armée a été mise à terre. Le premier débarquement était commandé par M. le capitaine de frégate Salvy, du vaisseau amiral; il y a fait preuve de courage et de discernement. Toutes les embarcations qui ont suivi étaient montées par un officier ou un élève de l'armée; je ne saurais trop louer le zèle enthousiaste de chacun d'eux. Les bricks *l'Actéon*, capitaine Hamelin, et *la Badine*, capitaine Guindet, ainsi que la corvette *la Bayonnaise*, capitaine Ferrin, prirent position dans la baie et canonnèrent à revers avec avantage les batteries ennemies. Dans un des bateaux de *la Surveillante*, le nommé Guillevin (François-Marie), matelot de première classe, a eu la cuisse emportée par un boulet de canon qui atteignit également M. le lieutenant de vaisseau Dupont et le nommé Duguin (Alexis), matelot de deuxième classe, qui en furent quittes l'un et l'autre pour une forte contusion.

« En sautant à terre les premiers, deux marins, emportés par leur courage, s'élancent ensemble dans le fort et y arborent le pavillon du Roi : ce sont les nommés Siou, chef de la grande hune de la frégate *la Thétis*, et Brunon (François), matelot de première classe de *la Surveillante*.

« L'ennemi ne nous a pas mis dans le cas de multiplier ces actes de courage et de dévouement dont chacun était animé; mais je ne dois pas laisser ignorer à Votre Excellence tout ce que le Roi devait attendre des dispositions prises par tous les commandants de ses vaisseaux, et des officiers et marins sous leurs ordres.

« Je ne saurais trop me louer de la coopération franche et toute dévouée de M. le contre-amiral Rosamel, commandant en second l'armée; de M. le capitaine de vaisseau Cuvillier, com-

Digitized by Google

mandant la deuxième escadre; de M. le baron Hugon, qui s'est distingué d'une manière toute particulière par l'ordre admirable établi dans l'organisation d'un immense convoi, qu'il a ensuite conduit avec toute l'habileté d'un officier de mer consommé; enfin, du capitaine de vaisseau Lemoine, chargé du commandement et de la conduite de la réserve, et de tous les capitaines de l'armée.

« Je saisirai avec empressement cette occasion, dans laquelle M. le capitaine de vaisseau Massieu a déployé le zèle éclairé et le dévouement absolu qui le distinguent, pour rappeler ses honorables services et ses titres acquis aux bontés du Roi.

« J'ai pu davantage apprécier, dans toutes les circonstances d'organisation, d'armement et de navigation, les services importants et plus rapprochés rendus par tous les officiers qui étaient près de moi; je ne puis donc m'empêcher de citer honorablement ceux de M. le contre-amiral Mallet, major général; de M. de Villaret, mon capitaine de pavillon; de M. Remquet, major de l'armée, et de MM. Roy et Fonbonne, sous-aides-majors.

« M. Lemarié, lieutenant de vaisseau, premier adjudant du commandant Massieu, qui avait fait tout récemment un travail d'exploration et de sondes des deux baies à l'E. et à l'O. de Torre-Chica, se trouve détaché près de moi. Les renseignements qu'il m'a fournis n'ont pas peu contribué à l'heureux résultat que nous avons obtenu.

« J'ai retrouvé dans M. Remquet, major de l'escadre, ce zèle éclairé et ce dévouement absolu dont depuis vingt-trois ans, et dans tous les commandements que j'ai exercés, soit dans les mers d'Europe, soit dans les mers de l'Inde et d'Amérique, il n'a cessé, près de moi, de donner des preuves. Il dirigeait le bombardement de Cadix en 1823; il devait commander la flottille de débarquement dans le plan d'attaque arrêté, et que les dispositions de l'ennemi et les localités ont rendu inutile.

« Les deux sous-aides-majors de l'armée, MM. Roy et Fon-

Digitized by Google

bonne, lieutenants de vaisseau, servent également depuis nombre d'années auprès de moi; leur zèle, leur activité, leur dévouement, ne se sont jamais ralentis. Le poste qu'ils occupent leur fournit journellement et à chaque instant l'occasion d'en donner de nouvelles preuves.

« Je n'ai pas eu moins à me louer, dans les détails nombreux et le service actif de la majorité générale, de MM. de Villeblanche, Henry, Penaud, lieutenants de vaisseau, et de Sercey, enseigne de vaisseau.

« Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, Monseigneur, dans mon rapport, chacun a fait son devoir, et il m'est impossible de relater ici tous les titres acquis à la bienveillance de S. M.

« Agréez, etc.

« *Le vice-amiral commandant en chef l'armée navale,*

« Signé DUPERRÉ. »

« RAPPORT AU MINISTRE DE LA MARINE PAR L'AMIRAL BARON DUPERRÉ, COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE NAVALE, — DÉBARQUEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE SUR LA CÔTE D'AFRIQUE À QUELQUES LIEUES D'ALGER.

« Monseigneur,

« La Providence a favorisé d'un succès complet les premières opérations de l'entreprise glorieuse ordonnée par S. M. Le pavillon du Roi flotte sur le fort de Sidi-Ferruch et la tour de Torre-Chica.

« Parti de la baie de Palma le 10 de ce mois, avec la flotte sous mon commandement, dont j'étais parvenu à rallier les éléments séparés par les mauvais temps qui l'avaient assaillie en vue de la côte d'Afrique, pour la première fois, le 31 du mois dernier, je l'ai abordée de nouveau le 12 au matin. De forts vents

Digitized by Google

d'E. N. E. et une grosse mer m'ont forcé une seconde fois à prendre le large, en conservant la flotte ralliée. Hier matin, 13, le vent était encore frais de la partie de l'E., mais la mer était peu houleuse et le temps était beau. Ce premier moment de répondre à la confiance de S. M. m'a paru propice; je l'ai saisi. La flotte s'est présentée à huit heures du matin devant la ville d'Alger, a défilé le long des forts et batteries, le commandant de la station[1], accompagné de *la Bellone*, conduisant l'armée navale en tête, suivie de la réserve et du convoi, et, à sept heures du soir, elle occupait la baie de Torre-Chica. L'ennemi avait évacué la batterie de la pointe et le fort de la baie, mais il avait couronné les hauteurs voisines des pièces d'artillerie et des mortiers qui en composaient l'armement. Quelques coups de canon ont été tirés et quelques bombes ont été lancées sur la première ligne des vaisseaux. Un matelot a été blessé par un éclat à bord du vaisseau *le Breslaw*. J'ai fait accoster la plage par le capitaine Louvrier, montant le bateau à vapeur *le Nageur*, qui est parvenu à faire évacuer une batterie en premier plan d'un mortier et d'un canon.

« La journée était trop avancée pour le débarquement; les dispositions ont été prises pour l'opérer à la pointe du jour. La corvette *la Bayonnaise*, capitaine Ferrin, le brick *l'Actéon*, capitaine Hamelin, et le brick *la Badine*, capitaine Guindet, qui n'avaient point de troupes à débarquer, sont allés prendre poste dans la baie située à l'E. de Torre-Chica, pour prendre en flanc les batteries de l'ennemi et les battre par-dessus la presqu'île. Les bateaux à vapeur *le Nageur* et *le Sphinx*, capitaine Sarlat, ont reçu l'ordre de couvrir de leur feu le débarquement dans l'O.

« Ce matin, à quatre heures et demie, la première division de l'armée a été mise à terre avec huit pièces d'artillerie de campagne, sous le feu des batteries de l'ennemi, qui ont eu peu

[1] M. Massieu de Clerval, capitaine de vaisseau.

Digitized by Google

d'effet. Un marin de *la Surveillante* a eu la cuisse emportée; M. Dupont, lieutenant de vaisseau, a reçu une forte contusion par un boulet mort: il ne m'est parvenu encore aucun autre rapport. L'artillerie des corvettes placées dans l'E. de Torre-Chica a été bien servie et d'un bon effet sur les batteries ennemies. Deux matelots, en sautant à terre, ont arboré le pavillon du Roi sur le fort et la tour.

« A six heures la deuxième division et toute l'artillerie de campagne étaient à terre; à six heures et demie le général en chef a débarqué. A la tête de ses troupes il a exécuté tout de suite un mouvement pour tourner les batteries de l'ennemi, qui ont été enlevées après diverses attaques contre des masses de cavalerie. L'armée était entièrement débarquée vers midi; elle occupe les hauteurs qui sont en avant de la presqu'île, et le quartier général est établi à Torre-Chica. Munitions, vivres, approvisionnements, etc., ont été débarqués, et l'opération va se continuer avec toute l'activité possible.

« La baie de Torre-Chica, ou Sidi-Ferruch, offre à la flotte eaucoup plus d'abri que je n'osais l'espérer; bien qu'elle soit ouverte aux vents de l'E. à l'O. par le N., la tenue doit y être bonne, et les bâtiments doivent y tenir sur leurs chaînes.

« Pressé d'adresser à Votre Excellence ces premières nouvelles, je ne puis entrer dans de plus grands détails, surtout sur les opérations de l'armée de terre, qui ne sont pas de mon ressort. Je recueillerai, dans les divers rapports qui me seront adressés, les titres qui auront pu être acquis aux grâces de S. M. et j'aurai l'honneur de les soumettre à Votre Excellence. En masse, chacun a fait son devoir et s'estime trop heureux si le Roi trouve que la marine a répondu à sa confiance.

« Agréez, etc.

« *Le vice-amiral commandant en chef l'armée navale,*

« DUPERRÉ. »

Digitized by Google

« RAPPORT DE L'AMIRAL DUPERRÉ AU MINISTRE DE LA MARINE.

« Vaisseau *la Provence*, devant Alger,
le 3 juillet 1830.

« Monseigneur,

« J'expédie *la Cornélie* à Toulon pour porter les dépêches du général en chef. L'armée, depuis l'affaire du 29, a pris position pour former l'investissement et l'attaque du fort l'Empereur. Je ne puis plus être tenu bien au courant de ses mouvements et opérations. Je sais que la construction des batteries d'attaque touche à sa fin. Elles devaient ouvrir leur feu aujourd'hui : ce sera sans doute pour demain. (Il est six heures du matin, j'entends leurs premiers coups.)

« Dès le 29, pour seconder les opérations de l'armée de siége, j'avais ordonné une fausse attaque sur les batteries de mer de l'ennemi, afin d'attirer son attention sur plusieurs points à la fois, et de l'engager à rappeler les canonniers aux batteries, et même une partie de la garnison. Un calme profond s'est opposé, dans toute la journée du 30, à l'exécution de l'ordre. Le 1er juillet une brise maniable de l'O. a permis le mouvement; l'amiral Rosamel, avec sa division, a défilé sous les batteries depuis la pointe Pescade jusqu'au Môle, à grande portée de canon, en ripostant de ses batteries au feu de l'ennemi. En défilant devant les forts on a reconnu qu'ils étaient dénunis de leurs canonniers, car le feu n'a commencé que sur les vaisseaux du centre. Après l'arrivée des canonniers, qui auront été rappelés d'autres points, leur feu est alors devenu continuel sur chacun de nos bâtiments, sans les atteindre, quoique plusieurs les dépassassent. Entre une assez grande quantité de bombes lancées, et dont une majeure partie a éclaté en l'air, une est tombée au large du vaisseau du contre-amiral de Rosamel, à petite distance de lui et du brick *le Dragon*. La division, parvenue à la portée des formi-

Digitized by Google

dables remparts du Môle, a échangé ses boulets avec ceux de l'ennemi, et a continué sa route pour la baie, où elle a trouvé un calme profond qui l'a entraînée sous Matifou, où elle a été retenue hier toute la journée, ce qui l'a empêchée de renouveler le même mouvement, et où je l'ai ralliée dans la soirée.

« J'étais parti hier de la baie de Sidi-Ferruch avec le calme, mais remorqué par un bateau à vapeur. J'ai en même temps fait appareiller sept des vaisseaux armés en flûte, dont j'ai formé une division sous le commandement de M. le capitaine de vaisseau Ponée. Elle croisera à l'ouvert de la baie, en communication avec elle et la partie de l'armée réunie devant Alger sous mon pavillon. Cette disposition était urgente pour la conservation et la sûreté de l'armée; trois fois, dans trois coups de vent, du 13 au 26, elle a été compromise. L'opération du déchargement de toute la flotte touchait à sa fin; j'ai pris des dispositions pour le terminer dans trois jours, et pour assurer celui des divers navires (subsistances et approvisionnements) qui arriveront successivement et isolément. Mais ceux-ci sont au compte du fournisseur général, et ne font pas partie du grand convoi, dont j'espère que le déchargement et la réexpédition partielle seront entièrement terminés vers le 6. J'en ai laissé le soin à M. le capitaine de vaisseau Cuvillier, qui a pris provisoirement le commandement et la direction de tous les mouvements de la baie, car je compte retirer aussi le vaisseau *le Superbe*. Je lui ai laissé quatre frégates de vingt-quatre armées en flûte, une de dix-huit, et des flûtes avec un secours d'embarcations et de corvées d'hommes montant à quatorze cents hommes. Les trois équipages temporaires fournis pour renforcer la garnison du camp retranché, et mis à la disposition du colonel nommé par le général en chef pour y commander, forment un effectif d'environ deux mille cent hommes. Ainsi donc la marine n'a pu faire cet énorme sacrifice qu'aux dépens de l'armement des vaisseaux,

Digitized by Google

mais elle fera tout pour contribuer aux succès des armes de S. M.

« Le général en chef m'a informé qu'il faisait la demande en France d'une brigade de la réserve. Le port de Toulon aura, en bâtiments de guerre appartenant à l'armée, les moyens de pourvoir à leur passage; la plus grande partie des transports est d'ailleurs retournée à sa disposition. L'embarras que nous sommes sur le point d'éprouver est celui de l'eau, et, pour quelques bâtiments, celui de l'eau et des vivres; j'en ai demandé à Toulon. J'enverrai partiellement faire de l'eau à Mahon; mais le moment ne me paraît pas encore venu d'isoler une partie des bâtiments de l'armée.

« Le 3 juillet, à cinq heures du soir.

« J'avais suspendu la remise des dépêches à *la Cornélie*, parce que l'armée manœuvrait pour défiler sur les batteries, et effectuer, par une attaque sérieuse, une diversion utile aux opérations de l'armée. Les derniers coups de canon viennent d'être tirés, et je n'ai le temps que de vous en rendre un compte fort succinct.

« Toute la matinée, l'armée, à laquelle le calme n'avait pu permettre de se rallier à aucun ordre, cherchait, d'après le signal que j'en avais fait, à se ranger à l'ordre de bataille. A deux heures, dix vaisseaux et frégates, soit de l'escadre de bataille, soit de l'escadre de débarquement, y étaient parvenus en se formant sur le vaisseau amiral, qui avait la tête; les autres cherchaient à prendre leur poste. A deux heures quinze minutes, l'armée a laissé arriver en ligne, pour défiler sur toutes les batteries de mer, en commençant par les trois de la pointe de Pescade. Un peu avant d'arriver par leur travers, j'ai reconnu qu'elles étaient évacuées par l'ennemi, et en même temps j'ai aperçu un détachement de nos troupes qui descendait d'un camp voisin et qui en ont pris possession et y ont fait flotter un mouchoir blanc, qui a bientôt été remplacé par un pavillon envoyé dans un canot

Digitized by Google

de *la Bellone*, qui, par sa position, se trouvait en avant de l'armée. Ce mouvement d'évacuation avait, sans doute, été provoque par l'attaque faite, le 1er, par M. le contre-amiral de Rosamel, et la reconnaissance que j'avais faite hier en ralliant l'armée. Ces batteries sont au nombre de trois : une, de cinq canons, était désarmée, la deuxième, armée de dix-huit canons, et la troisième, de dix canons, avaient conservé leurs pièces et leur armement. Une batterie rasante, voisine de celles-ci, était également évacuée. L'ennemi, dans ce mouvement, avait eu, sans doute, l'intention de réunir tous ses canonniers sur les forts et batteries plus rapprochés de la ville, sur celles de la place et sur celles de la marine.

« A deux heures quarante minutes, le capitaine de vaisseau Gallois, commandant *la Bellone*, en avant de l'armée, a ouvert, sur le fort des Anglais, à petite portée de ses canons de dix-huit, un feu vif et bien soutenu; l'ennemi y a riposté aussitôt. A deux heures cinquante minutes, le vaisseau amiral, à demi-portée de canon, a commencé le feu, et successivement tous les bâtiments de l'armée, je dirai même jusqu'aux bricks, ont défilé à demi-portée de canon, sous le feu tonnant de toutes les batteries, depuis celle des Anglais jusqu'à celles du Môle inclusivement. Les bombardes ont riposté sous voiles aux bombes nombreuses lancées par l'ennemi. Le feu vient de cesser à cinq heures avec le dernier bâtiment de l'armée. Aucun n'a d'avarie apparente et ne doit avoir fait de perte notable par suite du feu de l'ennemi, si j'en juge par le vaisseau amiral. Mais, par une fatalité inouïe, le funeste événement arrivé, il y a près de deux ans, à bord du vaisseau s'est renouvelé : une pièce de trente-six a crevé dans la batterie; dix hommes ont été tués et quatorze ont été blessés. Au nombre de ces derniers est M. Bérard, lieutenant de vaisseau, brave et digne officier; jusqu'ici on ne croit pas ses blessures graves.

« Quand j'aurai reçu les rapports particuliers des comman-

Digitized by Google

dants des vaisseaux, je pourrai citer à Votre Excellence les traits de courage qui ont pu plus particulièrement fixer leur attention; la mienne n'a pu s'arrêter plus sur un bâtiment que sur un autre; j'étais cependant à même de suivre tous les mouvements et de juger du feu de chacun, pendant deux heures qu'a duré la canonnade à demi-portée, sous un front de peut-être trois cents pièces d'artillerie. Je dois également des éloges à tous les commandants, officiers et marins de l'armée.

« Tel est, Monseigneur, après le premier mouvement effectué avant-hier par la division de l'amiral Rosamel, celui opéré aujourd'hui par l'armée navale; il a dû être une diversion puissante et produire un grand effet sur le moral de l'ennemi.

« Votre Excellence m'excusera de ne pas entrer dans de plus grands détails, mais je ne puis retarder le départ de la corvette que j'expédie.

« Agréez, etc.

« *Signé* DUPERRÉ. »

« RAPPORT DE L'AMIRAL DUPERRÉ AU MINISTRE DE LA MARINE.

« Vaisseau *la Provence*, baie d'Alger,
le 6 juillet 1830.

« Monseigneur,

« Le 4 de ce mois, le lendemain de l'attaque faite par l'armée navale sous mon commandement sur les forts et batteries d'Alger, dont le principal objet était de rappeler en ville les canonniers et les troupes de l'ennemi, que j'avais vus se porter en grand nombre au château de l'Empereur, les batteries de siége ont ouvert leur feu sur le fort à trois heures du matin; à dix heures, après une explosion terrible, qui a été entendue à soixante mille au large, nous avons reconnu le fort en partie détruit, et nos troupes en ont pris possession. Une demi-heure après, je préparais un mouvement pour renouveler une attaque sur les batteries

Digitized by Google

de mer, quand, retardé par des vents peu favorables, je me suis vu d'ailleurs forcé de suspendre l'exécution de mon projet par l'arrivée d'un canot parlementaire qui avait à son bord l'amiral de la flotte algérienne, pour me supplier, au nom du dey, de cesser les hostilités et réclamer la paix. On apercevait dans le même moment un autre parlementaire se dirigeant vers le château de l'Empereur. Nos batteries et celles de l'ennemi avaient suspendu leur feu. J'ai chargé l'envoyé de dire à son maître que les dispositions de l'armée sous mes ordres seraient subordonnées à celles de l'armée de terre, dont il devait d'abord s'assurer auprès du général en chef. La soirée et la nuit se sont passées sans hostilités. Hier matin, à cinq heures, l'envoyé est revenu renouveler ses sollicitations; j'y ai répondu par la note ci-jointe, que je l'ai chargé de remettre au dey, tout en lui en remettant une copie pour le général en chef de l'armée de terre. Dès midi, le pavillon algérien ne flottait plus sur la Casauba et quelques forts voisins; nous apercevions nos troupes en mouvement sur la ville. A deux heures quarante minutes, le pavillon du Roi flottait sur le palais du dey, et a été successivement arboré sur tous les forts et batteries. L'armée navale l'a aussitôt salué de vingt et un coups de canon, au milieu des cris répétés de *Vive le Roi.*

« Aujourd'hui, je viens de faire mouiller le vaisseau *la Provence* sous les murs d'Alger. Les autres bâtiments de l'armée, partagés en deux divisions, sous le commandement du contre-amiral de Rosamel et du capitaine de vaisseau Ponée, croisent à l'ouvert des baies d'Alger et de Sidi-Ferruch.

« J'expédie en toute hâte le bateau à vapeur *le Sphinx*, porteur des dépêches de M. le comte de Bourmont et des miennes.

« Mon premier soin a été de réclamer nos malheureux prisonniers du *Silène* et de *l'Aventure;* ils viennent de m'être rendus, et je les expédie pour France. Ils ont bien souffert depuis l'époque de notre débarquement, mais bien plus de l'exaspération de la population que de celle du dey. Néanmoins aucun de ceux

Digitized by Google

échappés au massacre des Arabes, et dont la liste vous a été adressée, n'a succombé à ses souffrances.

« Je prie Votre Excellence d'agréer, etc.

« *Signé* DUPERRÉ. »

Alger soumis, le contre-amiral Ducampe de Rosamel a reçu du vice-amiral, commandant en chef, l'ordre de s'emparer de Bône, de gré ou de force, puis d'aller exiger du bey du Tripoli pleine satisfaction des griefs de la France. Cette double mission est remplie avec un plein succès. Le bey d'Oran fait aussi sa soumission, et la domination française s'étend sur le vaste territoire dont se composait la régence d'Alger (août 1830).

Outre son honneur vengé, la France obtient, par la conquête d'Alger, trois résultats dignes d'elle : L'Europe chrétienne est affranchie du honteux tribut que, depuis des siècles, elle consentait à payer à cette régence; la Méditerranée, désormais purgée des forbans barbaresques, s'ouvre avec une égale sécurité à tous les pavillons; et la civilisation moderne, dont la France avait déjà glorieusement déposé le germe en Égypte, fait rayonner sa vivifiante lumière sur tout le nord de l'Afrique, resté trop longtemps stationnaire.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

RÈGNE DE S. M. LOUIS-PHILIPPE Ier.

(1830 — 1844.)

Proclamé lieutenant général du royaume, Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans a pris les rênes du gouvernement dans les conjonctures les plus critiques. Il sauve la France de l'anarchie. Appelé au trône, déclaré vacant, il l'affermit en jurant fidélité à la Charte nouvelle (31 juillet—7-9 août 1830).

La révolution qui vient d'éclater en France ébranle la plupart des États de l'Europe et retentit dans le monde entier. La Belgique se soulève (26 août 1830); l'Allemagne se partage et s'agite entre les espérances démocratiques et l'appréhension de la guerre (septembre 1830); la Pologne en armes revendique son

Digitized by Google

antique nationalité (novembre 1830); l'Italie tente une insurrection, presque aussitôt étouffée (4 février—29 mars 1831); l'Angleterre n'échappe à une révolution sociale qu'en adoptant la réforme parlementaire (12 décembre 1831); enfin le Portugal et l'Espagne vont devenir le théâtre d'une lutte sanglante et prolongée (1832 — 1834). Mais la France, satisfaite du triomphe des principes constitutionnels, les défend contre toutes les tentatives qui les menacent, à l'intérieur ou à l'extérieur, en alliant constamment la modération et la clémence à la plus inébranlable fermeté.

D'après les prévisions du budget de 1830, la flotte devait se composer de deux cent quatre-vingt-deux bâtiments, savoir :

Vaisseaux	32
Frégates	41
Bâtiments de guerre de moindre force	143
Bâtiments de charge	55
Bâtiments à vapeur	9
Yachts	2
TOTAL	282

Sur ces deux cent quatre-vingt-deux bâtiments, par suite de la récente expédition d'Alger, cent quatre-vingt-treize sont armés, savoir :

Vaisseaux	12
Frégates	25
Corvettes de charge	8
A REPORTER	45

Digitized by Google

Report	45
Corvettes-avisos	8
Bricks	40
Bombardes	8
Canonnières-bricks	6
Bâtiments de flottille	28
Bâtiments à vapeur	10
Corvettes de charge	15
Gabares	21
Transports	2
Total	193

Le baron Tupinier, directeur des ports et arsenaux, avait été provisoirement chargé, en qualité de commissaire, du portefeuille de la marine et des colonies (2 — 10 août 1830). A l'avénement du Roi, le lieutenant général comte Horace Sébastiani est nommé par Sa Majesté ministre secrétaire d'État de ce département (11 août 1830). Sur sa proposition, le Roi rend une ordonnance portant création de trois places d'amiraux, assimilés aux maréchaux de France (13 août 1830).

Faisant application de cette ordonnance, le jour même de sa promulgation, Sa Majesté élève à la dignité d'amiral le vice-amiral baron Duperré, en récompense de sa glorieuse participation à la conquête d'Alger (13 août 1830).

Le comte d'Argout, ministre de la marine et des colonies, passe de ce département à celui des finances (17 novembre 1830 — 11 mars 1831). Il est remplacé par le vice-amiral comte de Rigny, qui déjà deux fois avait refusé le portefeuille (12 mars 1831).

Digitized by Google

Don Miguel, qui règne sur le Portugal, annonce les dispositions les plus hostiles au nouveau gouvernement de France. Le contre-amiral baron Roussin est nommé au commandement d'une escadre destinée à opérer dans le Tage.

Cette escadre, armée avec une extrême rapidité, se compose des quatorze bâtiments suivants :

NOMS DES BÂTIMENTS.		NOMBRE de CANONS.	NOMS ET GRADES DES OFFICIERS COMMANDANT.
Vaisseaux	*Le Saffren*	90	Contre-amiral baron Roussin. Trotel, capitaine de vaisseau.
	L'Algésiras	86	Moulac, *idem*.
	Le Trident	82	Contre-amiral baron Hugon. Casy, capitaine de vaisseau.
	L'Alger	82	Leblanc.
	La Ville de Marseille	82	Baron de La Susse, *idem*.
	Le Marengo	82	Maillard-Liscourt, *idem*.
Frégates	*La Pallas*	60	Forsans, *idem*.
	La Didon	60	De Châteauville, *idem*.
	La Melpomène	60	De Rabaudy, *idem*.
	La Sirène	52	Charmasson, capitaine de frégate.
Corvettes-avisos.	*L'Égle*	16	Raffy, *idem*.
	La Perle	16	Jouglas, *idem*.
	La Diligente	16	Garibou, *idem*.
Bricks	*Le Hussard*	20	Thoulon, *idem*.
	Le Dragon	18	Deloffre, *idem*.
	L'Endymion	18	Nonay, lieutenant de vaisseau.
	Le Lynx	12	Henry, *idem*.

Parti de Brest avec cette escadre, le contre-amiral Roussin force l'entrée du Tage, malgré les formidables batteries qui se croisent à fleur d'eau. Bravant

Digitized by Google

successivement le feu de tous les forts et des bâtiments qui défendent les approches de Lisbonne, l'escadre, mèche allumée, va hardiment s'embosser devant le palais de don Miguel, d'où elle menace de bombarder la ville, si pleine satisfaction n'est sur-le-champ donnée à la France. Par cette vigoureuse attitude, le contre-amiral Roussin impose la réparation, jusqu'alors refusée, aux griefs de la France (11—14 juillet 1831).

L'ensemble des opérations de l'escadre est remarquablement exposé dans les deux rapports que nous nous faisons un devoir de reproduire.

« PREMIER RAPPORT ADRESSÉ À M. LE VICE-AMIRAL DE RIGNY, MINISTRE DE LA MARINE, PAR M. LE CONTRE-AMIRAL BARON ROUSSIN, COMMANDANT UNE ESCADRE FRANÇAISE DANS LE TAGE.

« Devant Lisbonne, à bord du *Saffren*,
le 11 juillet 1831.

« J'ai l'honneur de vous informer qu'en exécution des instructions que vous m'aviez adressées, l'escadre sous mon commandement a forcé l'entrée du Tage aujourd'hui, et qu'elle est actuellement embossée sous les quais de Lisbonne, en face du palais.

« L'action a commencé à une heure après midi; trois heures et demie après, toutes les batteries du goulet étaient dépassées aux cris de *Vive le Roi!* et nous faisions amener le pavillon de tous les bâtiments de guerre portugais formant une dernière ligne d'embossage en travers du fleuve.

[1] Amiral Roussin, *Note sur l'entrée de vive force d'une escadre française dans le Tage*, Paris, 1844. — Bajot, *Annales maritimes et coloniales*, année 1831, IIe part. t. II, p. 147 à 174.

Digitized by Google

« Ces bâtiments sont au nombre de huit, dont un vaisseau, *le Don Juan VI*, de soixante-quatorze, trois frégates de quarante-huit, deux corvettes et deux bricks.

« Sur la sommation que je lui en ai faite aussitôt, le gouvernement portugais a consenti à donner à la France les satisfactions que j'étais chargé d'exiger de lui : je vous envoie sa réponse.

« Je vais m'occuper d'assurer la teneur et l'exécution de ce traité, et j'aurai très-incessamment l'honneur de vous adresser un rapport détaillé sur l'accomplissement de la mission que vous m'avez confiée.

« Je me bornerai aujourd'hui, mon général, à vous assurer que tout le monde a fait dignement son devoir.

« Conformément à vos ordres et à notre caractère national, j'ai attendu, pour commencer le feu, qu'on eût tiré sur nous. Les forteresses de Saint-Julien et de Bugio, qui défendent l'entrée, ont pu prendre l'initiative de l'attaque dix minutes avant moi.

« Enfin j'ajouterai, mon général, que, par le plus inconcevable bonheur, l'escadre, qui, pendant trois heures et demie, a prolongé de quatre à cinq cents toises de distance un si grand nombre de batteries très-considérables et regardées jusqu'ici comme inexpugnables dans ce pays, n'a éprouvé qu'une perte très-légère.

« Agréez, je vous prie, mon général, l'hommage de mon profond respect.

« *Le contre-amiral commandant en chef une escadre française dans le Tage,*

« Bon Roussin. »

Digitized by Google

« SECOND RAPPORT ADRESSÉ À M. LE VICE-AMIRAL COMTE DE RIGNY, MINISTRE DE LA MARINE, PAR M. LE BARON ROUSSIN.

« *Le Suffren*, devant Lisbonne, le 15 juillet 1831.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai eu l'honneur de vous informer, par le brick *le Dragon*, que, le 11 de ce mois, j'avais forcé l'entrée du Tage avec l'escadre sous mon commandement; je mettrai aujourd'hui sous vos yeux les détails de cette action.

« Les ordres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à Brest le 7 juin m'étant parvenus le 9 au soir, je me mis aussitôt en mesure de partir sur le vaisseau *le Suffren*, qui arrivait de Cherbourg, et à bord duquel j'avais arboré mon pavillon; mais les vents d'O. s'y opposèrent, et je ne pus mettre sous voiles que le 16; encore fallut-il lutter contre des vents absolument contraires.

« J'arrivai le 25 à vue du cap la Roque, et le lendemain je communiquai avec M. le capitaine de vaisseau de Rabaudy, commandant la frégate *la Melpomène* et une division de cinq bâtiments chargée de croiser devant le Tage et d'arrêter les navires portant pavillon portugais.

« Ma mission avait pour objet d'exiger du gouvernement portugais des réparations pour les dommages qu'il avait causés et les vexations qu'il avait exercées envers plusieurs Français domiciliés à Lisbonne, et à la suite desquels le consul de France s'était retiré.

« Le refus de ces réparations avait décidé le gouvernement français à les appuyer par une escadre, et Votre Excellence, en m'en confiant le commandement, s'est exprimée ainsi :

« Rassemblez votre escadre devant le Tage, et saisissez la pre-
« mière brise favorable pour en forcer l'entrée, si elle vous était
« disputée. »

Digitized by Google

« M. de Rabaudy me rendit compte qu'il venait d'expédier pour Brest sa seizième prise portugaise; qu'il avait appris par des avis anonymes de Lisbonne qu'on y armait à la hâte un vaisseau de soixante-quatorze, trois grandes frégates, trois corvettes et deux bricks; que cette nouvelle l'avait fait renoncer à renvoyer ses prisonniers de guerre à Lisbonne; qu'il en était surchargé, et qu'enfin sa seconde frégate, *la Sirène*, n'avait de vivres et d'eau que pour douze jours.

« Ces rapports me décidèrent à substituer *la Sirène* à l'aviso par lequel vous m'aviez recommandé de vous informer de mon arrivée dans le Tage, et à en envoyer un second à la rencontre de l'escadre que je savais être partie de Toulon le jour même de mon départ de Brest pour venir me rejoindre au cap Sainte-Marie, sous le commandement de M. le contre-amiral Hugon.

« Le 27, j'expédiai *la Sirène* pour Brest, avec trois cents prisonniers, le brick *l'Endymion* pour le cap Sainte-Marie, et je restai devant le Tage avec *le Suffren*, *la Melpomène*, *l'Églé* et *le Hussard*, tant pour étudier les localités sur lesquelles je devais agir et que je ne connaissais pas, que pour maintenir la marine du gouvernement portugais dans la circonspection, ou l'en faire repentir si elle en manquait.

« Je pus bientôt me convaincre des contrariétés dont la saison menaçait nos projets. Des vents très-violents du N. E. au N. N. O. soufflaient sans cesse, en même temps qu'une brume épaisse couvrait toujours l'horizon. Ces circonstances, que les pratiques du pays annonçaient comme devant durer tout le mois de juin et ceux de juillet et d'août, étaient de nature à me faire craindre de longs retards dans une entreprise contre le Tage, et rendaient même fort pénible la croisière sur ce point.

« Je la continuai cependant, en confirmant les dispositions prises par M. de Rabaudy, et que le succès avait justifiées. J'ordonnai de ne s'emparer que des bâtiments portugais d'une certaine valeur, afin de ne pas faire tomber le poids des hostilités

Digitized by Google

sur les caboteurs, de ne pas toucher aux pêcheurs, qui continuèrent d'exercer leur industrie près de nous; je prescrivis les plus grands égards envers les neutres que nous aurions occasion de visiter.

« Après un grand nombre de rencontres sans intérêt, nous eûmes connaissance, le 1er juillet, d'un bâtiment de commerce portugais sous le cap la Roque; *le Hussard* le chassa sans pouvoir l'arrêter, malgré plusieurs coups de canon qu'il lui tira, et le bâtiment atteignit la baie de Cascaes, où il mouilla sous la citadelle, qui tira sur *le Hussard*.

« Arrivé sur ce point avec *le Suffren* et *la Melpomène*, j'eus à décider si j'abandonnerais ce navire, ou si, en l'enlevant, je trancherais définitivement la question de paix ou de guerre existant entre la France et le Portugal. Mais ce fort avait pris l'initiative, et il me parut que, si je m'abstenais de le combattre, je pourrais jeter du doute sur la vigueur que je voulais mettre dans mes opérations futures : je l'attaquai donc; *la Melpomène*, placée dans mes eaux, lui envoya également plusieurs volées, auxquelles il répondit maladroitement, et le navire ayant amené son pavillon, les lieutenants de frégate de Serigny et Cournet, du *Suffren*, en prirent possession et l'amenèrent au large.

« Je l'expédiai pour Brest. De ce jour, les doutes qui pouvaient rester sur la nature de nos rapports avec le Portugal étaient entièrement dissipés, et nous étions en guerre avec le gouvernement de ce pays.

« Dans la nuit, la violence du vent nous enleva le grand mât de hune.

« Le 6, j'eus connaissance de l'escadre, composée des vaisseaux *le Marengo, l'Algésiras, le Trident, la Ville-de-Marseille* et *l'Alger;* des frégates *la Pallas, la Didon*, et des corvettes-avisos *la Perle* et *le Dragon;* elle était sous le pavillon de M. le contre-amiral baron Hugon, ayant sous ses ordres MM. les capitaines de vaisseau Maillard-Liscourt, Forsans, Moulac, de la Susse, Le

Digitized by Google

blanc, de Châteauville et Casy, et les capitaines de frégate Jouglas et Deloffre.

« Je la ralliai à midi avec le vaisseau *le Suffren* et la frégate *la Melpomène*, commandés par MM. les capitaines de vaisseau Trotel et de Rabaudy, et les avisos *l'Égle*, *le Hussard* et *l'Endymion*, commandés par les capitaines de frégate Raffy et Thoulon et le lieutenant de vaisseau Nonay.

« Jamais plus belle escadre ne réjouit les regards d'un ami de son pays, et je fus fier en voyant cette preuve de la puissance du mien.

« J'allai mouiller sous la pointe de Cascaes avec *le Suffren*, *le Trident* et *la Melpomène*, en chargeant le capitaine Maillard-Liscourt de faire croiser les autres bâtiments sous le cap la Roque, et de venir reconnaître mes signaux le lendemain au point du jour. Mon dessein, en prenant ce mouillage, était de conférer avec le contre-amiral Hugon sur nos opérations prochaines, et de lui communiquer les instructions que j'avais préparées à cet effet.

« Outre les bons avis que je dus à son expérience déjà si souvent et si noblement éprouvée, il reconnut avec moi que le succès d'une attaque par mer sur Lisbonne était presque entièrement subordonné aux circonstances du temps et du vent; car, si les obstacles militaires multipliés à l'entrée du Tage pouvaient être surmontés, il n'en était pas ainsi de ceux que la direction, le peu de largeur des passes et la rapidité des courants offriraient, si l'on n'était pas secondé par des vents favorables, c'est-à-dire par des vents de l'arrière ou largues, et malheureusement la saison semblait exclure ceux de cette espèce.

« Le lendemain, 7 juillet, j'appelai l'escadre au mouillage, et je fis lire aux équipages l'ordre du jour ci-joint (n° 1), sur l'objet de l'expédition.

« J'entretins les capitaines des détails de l'exécution. Je leur remis le tableau des ordres de marche et de bataille de l'es-

Digitized by Google

cadre, les notes de Franzini sur l'entrée du Tage, mes instructions sur l'attaque à ses diverses périodes (nº 2) et sur le rôle destiné à chacun d'eux; je trouvai dans ces messieurs les dispositions que j'en attendais, d'après la brillante réputation dont ils jouissent, et je m'applaudis d'avoir de tels coopérateurs.

« J'arrêtai le projet de l'opération sur deux hypothèses : la première admettait que les vaisseaux éprouveraient assez d'avaries, en franchissant les forts Saint-Julien et Bugio, pour ne pas pouvoir continuer immédiatement leur route jusque devant Lisbonne; dans ce cas, l'escadre devait mouiller par le travers du *Paço d'Arcos,* où les forts sont moins rapprochés, et s'y rétablir pour achever ensuite, si l'ennemi, encore trop peu frappé du succès obtenu, n'offrait pas de se soumettre.

« La seconde supposait de faibles avaries. Alors l'escadre devait parcourir sans s'arrêter toute la longueur du goulet, et aller s'embosser devant l'escadre portugaise et les quais de Lisbonne. Ces deux suppositions furent traitées avec détail dans mes instructions, et j'indiquai un signal pour faire connaître laquelle des deux serait adoptée dans le cours de l'action.

« Je gardai l'escadre au mouillage pendant quarante-huit heures, afin de la faire bien juger à Lisbonne, que nous relevions à trois lieues dans l'E. N. E. Pendant ce temps, je délibérai si j'enverrais une sommation par parlementaire.

« Cette démarche pouvait avoir un caractère de transaction susceptible d'affaiblir notre attitude aux yeux de l'ennemi; elle pouvait aussi avoir, en ne réussissant pas, l'inconvénient de le fixer sur l'état de paix ou de guerre existant entre lui et nous, et le mettre à même de faire des préparatifs de défense que, dans le doute, il pouvait avoir ajournés.

« Mais, d'un autre côté, je considérai que, si, comme la saison me le faisait craindre, les vents favorables à l'attaque tardaient beaucoup, j'aurais le désavantage d'être resté dans une complète inaction. Je réfléchis que l'envoi d'une sommation, ne réussît-il

Digitized by Google

pas, aurait cependant l'importante utilité de me procurer sur l'intérieur du Tage des renseignements que je ne possédais pas. Je pensai encore que cet avertissement, donné à un ennemi contre lequel la guerre que nous faisions, toute légale qu'elle fût, n'avait pourtant pas été déclarée par un manifeste dans les formes usitées, je pensai, dis-je, que cet avertissement serait une démarche loyale, digne de notre nation, et qui ne pouvait rien compromettre de la teneur de vos ordres, car je me proposais d'en reproduire textuellement les dispositions dans ma lettre, en les présentant comme la base invariable du traité. Enfin, avant de me porter à détruire peut-être une ville de deux cent quatre-vingt mille âmes, je sentis le désir de commencer par la menacer, et je voulus remplir un devoir qui me parut sacré, celui de prévenir les consuls étrangers, pour qu'ils pourvussent à la sûreté de leurs compatriotes.

« Le 8, j'écrivis à M. le vicomte de Santarem, ministre des affaires étrangères à Lisbonne, la lettre ci-jointe (n° 3), et aux consuls la lettre (n° 4).

« Je chargeai M. le capitaine de frégate Deloffre, commandant le brick *le Dragon*, et le lieutenant de vaisseau de Cayeux, mon second adjudant, de les porter, et en même temps de se mettre en état de répondre à une série de questions que je leur posai sur les localités du Tage, les vents, les courants, la position, le nombre, la force et le relief des forts et batteries intérieures, l'esprit de la population, etc., etc. Ils remplirent cette mission avec autant d'activité que de talent.

« *Le Dragon* me rejoignit dans le délai de vingt-quatre heures que je lui avais assigné. Le gouvernement portugais rejetait définitivement les demandes de la France; l'heure était venue de le punir.

« Décidé à ne pas différer d'un seul jour, si je le pouvais, l'exécution de cette menace, je résolus de profiter des premiers vents favorables, ne fussent-ils que N. N. O. Les pêcheurs, que

Digitized by Google

moitié par force, moitié par intérêt, nous avions engagés à nous suivre, les trouvaient trop courts : j'espérai qu'avec de bons bâtiments ils suffiraient.

« Ils se levèrent à huit heures; à dix heures nous appareillâmes, et, portant sur l'escadre qui s'approchait, je signalai l'ordre de bataille tribord amures, pour avoir le temps de terminer nos dernières dispositions.

« Rien ne saurait peindre l'ardeur qui se manifesta dans l'escadre à la vue de ce signal. On put en juger par la promptitude avec laquelle l'ordre fut formé, malgré une forte brise, une brume très-épaisse et la dureté de la mer. Cette précision ardente, indispensable dans les opérations navales, se fit remarquer au plus haut degré dans la manœuvre de tous les vaisseaux et frégates de la ligne de bataille, et les avisos ne mirent pas moins d'activité à transmettre mes derniers ordres sur toute la ligne.

« Tout étant prêt à midi et demi, je signalai de virer lof pour lof par la contre-marche; ce mouvement opéra le rapprochement que je désirais dans les distances, et, à une heure et demie, laissant arriver sur la passe du Sud, l'escadre donnait à pleines voiles dans le Tage, en gouvernant entre les forts Saint-Julien et Bugio.

« Elle était rangée, d'après l'ancienneté des capitaines et la force des vaisseaux, dans l'ordre suivant :

« *Le Marengo, l'Algésiras, le Suffren, la Ville-de-Marseille, le Trident, l'Alger, la Pallas, la Melpomène* et *la Didon.*

« Afin d'éviter de souffrir de nos propres feux, j'avais placé les corvettes à la droite de la tête de la ligne, avec ordre aux vaisseaux qui les avaient par leur travers, de ne pas tirer de ce côté. Par cet arrangement, la tour de Bugio devait être combattue exclusivement par les frégates et corvettes, tandis que les vaisseaux porteraient tous leurs efforts sur Saint-Julien.

« Au moment d'entrer, je parcourus les batteries, où je trou-

Digitized by Google

vai un ordre et un enthousiasme admirables; je ne doutai pas que la marine ne touchât à une glorieuse journée.

« A peine étais-je remonté, que les deux premiers forts de l'entrée ouvrirent leur feu; nous étions à trop grande portée; la direction de la route nous empêchait de les découvrir en belle; nous continuâmes encore dix minutes sans riposter.

« Enfin *le Marengo*, et successivement *l'Algésiras*, *le Suffren* et toute la ligne tirèrent, et, dans un moment, le fort Saint-Julien fut couvert d'une masse de fer, dont un nuage de pierres et de sable attesta les effets.

« Néanmoins, notre distance de ce fort ne fut pas moindre de cinq cents toises; elle resta à peu près la même de la tour de Bugio, que les frégates et corvettes combattaient. Mais la bonne direction et la vivacité de nos coups, suppléant à la proximité, ces deux forts furent bientôt dans le plus misérable état; et Bugio, serré de plus près par les frégates et les corvettes, fut presque entièrement éteint par ces bâtiments.

« L'histoire de ces deux forts principaux serait celle de tous les autres, que nous prolongeâmes successivement à des distances de cinq cents à cinquante toises, en avançant dans le Tage; je ne la répéterai donc pas. A mesure que nous passions devant eux, ils commençaient un feu assez vif; mais aucun n'a pu le continuer après cinq ou six volées de l'escadre, ils ne tiraient plus ensuite que quelques coups aussi rares que mal dirigés, et les acclamations des équipages seuls se faisaient entendre.

« Jamais donc réputation plus formidable ne fut si peu méritée que celle des forts du Tage, et jamais on ne tira plus mauvais parti d'une artillerie nombreuse et de positions naturelles favorables à la défensive.

« L'escadre parvint, sans altérer un seul instant son ordre, par le travers du *Paço d'Arcos*. L'absence d'avaries m'avait décidé, aussitôt après avoir passé le fort Saint-Julien, à pousser

Digitized by Google

jusque devant Lisbonne. Mais, soit que le signal de continuer ne fût pas hissé assez tôt, soit qu'il n'ait pas été vu des vaisseaux de tête, *le Marengo* et *l'Algésiras* mouillèrent au poste qui leur était assigné dans la première partie du plan.

« Ce fut la seule contrariété que nous éprouvâmes dans un trajet de quatre lieues, et encore celle-ci fournit-elle aux capitaines qui avaient mouillé l'occasion de donner une nouvelle preuve de leur habile fermeté. A peine aperçurent-ils que le reste de l'escadre poursuivait sa route, que *l'Algésiras* et *le Marengo* mouillés remirent sous voiles et reprirent poste dans la ligne.

« Cette brillante manœuvre excita les applaudissements de l'escadre et d'innombrables cris de *Vive le Roi!*

« A quatre heures, *le Suffren*, devenu chef de file, suivi de *la Ville-de-Marseille*, du *Trident*, de *l'Alger*, des frégates *la Pallas*, *la Melpomène* et *la Didon*, rangea le fort de Bélem à soixante toises et le canonna vivement; puis, étant parvenu par le travers du nouveau palais et d'un grand édifice public qui me parut être une corderie appartenant à l'État, je fis mouiller. Depuis le fort de Bélem, ne prolongeant plus que des habitations particulières, j'avais ordonné de suspendre le feu, afin de ne combattre que ce qui pouvait encore se défendre; j'en ai usé ainsi dans tout le trajet de l'escadre.

« *Le Trident*, *l'Alger* et *l'Algésiras*, encore sous voiles, ainsi que les frégates et corvettes, se portèrent sur l'escadre portugaise embossée entre la ville et la pointe du Pontal. Ils reçurent ordre de la combattre et de l'amariner, et, primant de vitesse la plupart de ces bâtiments, *la Pallas* tira les premières volées, qui furent aussi les dernières, et suffirent pour faire disparaître le pavillon portugais.

« A cinq heures toute mon escadre était mouillée à trois cents toises des quais de la ville, où règna bientôt le plus profond silence.

Digitized by Google

« J'envoyai sur-le-champ M. le capitaine de corvette Ollivier, mon chef d'état-major, porter au gouvernement portugais la lettre ci-jointe (n° 5).

« Dictée dans le sentiment de notre puissance, elle ne différa point des bases posées avant la victoire.

« Doublement vaincu, le gouvernement portugais céda à la force et à la générosité, et, à dix heures, je reçus son adhésion formelle à toutes les demandes de la France.

« Telle a été, Monsieur le ministre, l'exécution de vos ordres.

« En voyant, après un succès si complet, combien il nous a peu coûté, je ne craindrai pas de voir affaiblir son prix : c'est au vaincu seulement à regretter de n'avoir pas su honorer suffisamment sa défaite. Celle-ci consiste dans la destruction du prestige qui faisait la force d'un gouvernement orgueilleux, et qu'adoptait l'Europe entière, l'inexpugnabilité du Tage du côté de la mer.

« Il sera tenu compte à la marine française d'y avoir substitué une glorieuse et incontestable réalité.

« Vous avez vu, par ce rapport, à quel point l'escadre que j'ai l'honneur de commander méritait de réussir. L'hommage que je viens de rendre à ses officiers est également dû aux équipages; jamais plus d'ardeur, de subordination et de patriotisme ne se sont trouvés réunis, et je ne saurais en faire un éloge trop étendu.

« J'accomplis aujourd'hui le plus doux de mes devoirs, en mettant sous vos yeux la liste des principaux titres que j'ai vu acquérir, et en vous suppliant de les soumettre au Roi rémunérateur des services rendus à la patrie.

« Mais je consacrerai d'avance ici mes obligations envers M. le contre-amiral Hugon, pour le dévouement avec lequel il m'a secondé, soit en m'amenant de Toulon une escadre parfaitement exercée par ses soins et animée du meilleur esprit, soit par l'utilité de ses conseils et de son exemple; il a justifié de nouveau l'at-

Digitized by Google

tente de la marine, et tout ce qui peut lui assurer mon attachement et ma reconnaissance.

« J'ai l'honneur d'être etc.

« *Le Contre-Amiral commandant en chef l'escadre française du Tage,*

« Bon Roussin. »

« *P. S.* Vous avez pu remarquer que j'ai averti les consuls étrangers de mon projet sur Lisbonne, afin qu'ils en prévinssent leurs nationaux. Je ne leur en ai pas moins écrit, le lendemain de l'événement, pour leur offrir mes services, dans le cas où les bâtiments sous leurs pavillons auraient reçu des dommages. Trois Hanovriens, qui avaient négligé de se retirer, ayant souffert, je les ai fait réparer. J'ai reçu de tous les consuls des lettres pleines de remercîments. »

L'invasion des États romains, par les armées autrichiennes, soulève l'opinion publique en France. Fidèle au principe de la non-intervention qu'il a proclamé, le Gouvernement décide l'envoi d'une division navale d'observation dans l'Adriatique. Cette division, commandée par le capitaine de vaisseau Gallois, embarque à Toulon le soixante-sixième régiment de ligne, colonel Combes, et se réunit successivement devant Ancône. Elle se compose du vaisseau *le Suffren,* des trois frégates *l'Artémise, la Victoire* et *l'Éclipse,* ainsi que des corvettes de charge *la Caravane* et *le Rhône,* capitaines Kerdrain, Gallois, Leferec, Delassaux, Dumas et Ransonnet.

Informé de l'approche des Autrichiens, qui ne sont plus qu'à quinze lieues d'Ancône, le commandant Gal-

Digitized by Google

lois se décide, de concert avec le colonel Combes et de l'avis unanime des capitaines de la division, à s'emparer aussitôt de la ville. Surprise, afin d'éviter l'effusion du sang, Ancône est escaladée, envahie et occupée au nom de la France. Une colonne s'avance immédiatement contre la citadelle qui domine la ville. Accompagné de deux officiers de la marine, le lieutenant de vaisseau Édouard Pénaud, qui porte le pavillon parlementaire, et le lieutenant de frégate Rigault de Genouilly, le colonel Combes somme la garnison; elle se rend à discrétion (23 février 1832).

Presque dans le même temps, le lieutenant de vaisseau Fréart, commandant la goëlette *la Béarnaise*, s'emparait, par un valeureux coup de main, de la Casauba de Bône et conservait à la France cette place importante, menacée par des nuées de Kabyles (27 mars 1832). Le commandant de *la Béarnaise* fut dignement secondé dans cet exploit par les capitaines d'Armandy et Youssouf, ainsi que par le lieutenant de frégate Ducouëdic et l'élève de première classe Cornulier. Le duc de Rovigo, gouverneur général de l'Algérie, témoigna toute sa satisfaction de ce signalé service, par l'ordre du jour suivant :

« Lorque *la Béarnaise* rentrera dans la rade d'Alger, elle sera saluée par les batteries du port de quinze coups de canon. Une députation de l'armée ira à bord de *la Béarnaise* pour féliciter le commandant, l'état-major et l'équipage. »

L'invasion de la Belgique par les Hollandais décide

Digitized by Google

la France à faire marcher une armée au secours de cette puissance alliée, et à réunir une division navale sur les côtes de Hollande. Destinée à opérer de concert avec l'escadre anglaise, commandée par sir Pulteney Malcom, cette division part de Spithead, sous le commandement du contre-amiral Ducrest de Villeneuve (4 novembre 1832). Elle se compose de onze bâtiments, dont un vaisseau et cinq frégates.

Le contre-amiral baron de Mackau, qui succède au contre-amiral Ducrest de Villeneuve, continue la croisière et le blocus, malgré la rigueur de la saison, pendant le siége de la citadelle d'Anvers (30 novembre—23 décembre 1832). Cette citadelle enlevée d'assaut et la lutte de la Belgique avec la Hollande terminée, la division transporte de Dunkerque à Flessingue les quatre mille Hollandais faits prisonniers (juin 1833).

Une expédition préparée à Toulon est dirigée contre Bougie. Elle se compose d'environ deux mille hommes de troupes commandés par le maréchal de camp Trézel, d'une division navale et d'un convoi de transports, réunis à Toulon.

La frégate *la Victoire*, les corvettes *la Circé* et *l'Ariane*, les corvettes de charge *la Caravane* et *l'Oise*, ainsi que la gabarre *la Durance*, qui forment cette division, sont commandées par MM. Parseval-Deschênes, Ferrin, Le Ray, capitaines de frégate; Gout, Vienne, lieutenants de vaisseau, et Miégeville, capitaine de corvette.

Digitized by Google

La frégate *la Victoire*, qui porte le guidon de commandement du capitaine de frégate Parseval-Deschêne, s'embosse la première et ouvre son feu contre les batteries de Bougie. Les autres bâtiments prennent les divers postes qui leur ont été assignés, et le débarquement s'opère sous le feu continu de toute la division. La place est enlevée par les troupes de terre et les détachements de marins formés des équipages (29 septembre 1833).

Les Kabyles, réunis en grand nombre, menacent de reprendre la place. Une vigoureuse sortie de la garnison est valeureusement secondée par des détachements de la division : les nuées de barbares sont taillées en pièces et refoulées (12 octobre 1833).

Pendant cette expédition, qui dure quatorze jours, la marine n'a pas cessé de seconder avec élan et concert toutes les opérations. Les capitaines commandant les bâtiments de la division, les lieutenants de vaisseau Laguerre, Ziffermann, Wailly et Martin; les lieutenants de frégate De Voulx et Jance, ainsi que l'élève de première classe Quoniam, se sont particulièrement distingués.

Le consul de France à Carthagène avait éprouvé une grave avanie, dont le gouvernement de la Nouvelle-Grenade refusait de donner satisfaction. Le contre-amiral baron de Mackau, qui, de retour à Cherbourg de sa croisière dans la mer du Nord, avait été nommé au commandement de la station des Antilles et du

Digitized by Google

golfe de Mexique, fut chargé d'exiger cette satisfaction trop longtemps différée. Arrivé avec une division de cinq bâtiments (deux frégates, deux corvettes et un brick), le contre-amiral baron de Mackau donne dans la passe étroite de *Boca-Chica*, et va prendre position pour opérer efficacement contre les formidables batteries qui défendent la rade et la ville. Les autorités alarmées entrent en négociation. Bientôt, sur leurs vives instances, le gouvernement central de Bogota accepte les conditions signifiées par l'amiral, et la France obtient une éclatante et juste réparation (21 octobre 1834).

Le vice-amiral comte Jacob, qui avait administré avec une remarquable distinction la colonie de la Guadeloupe, puis la préfecture maritime de Toulon, est nommé ministre de la marine et des colonies (19 mai 1834).

Le ministère s'étant retiré, le comte Jacob est remplacé par le baron Charles Dupin; mais le nouveau cabinet ne parvient pas à se constituer (10 — 17 novembre 1834).

Sur les instances du Roi, l'amiral baron Duperré accepte le portefeuille de la marine et des colonies, qui deux fois encore lui sera confié par Sa Majesté (22 novembre 1834).

Le contre-amiral Leblanc, commandant les forces navales à la station du Brésil et de la Plata, n'ayant pu obtenir le redressement de nombreux griefs contre la République Argentine dirigée par le président Rosas,

Digitized by Google

se décide à déclarer Buenos-Ayres en état de blocus. Afin de mieux assurer l'efficacité de ce blocus, rendu très-difficile par la nature des parages, il donne l'ordre au capitaine de corvette Daguenet de s'emparer de l'île de Martin-Garcia qui commande l'embouchure de l'Uruguay dans le Rio-de-la-Plata. Un détachement de deux cent cinquante hommes est formé des équipages de la petite division de blocus. Soutenu par le feu de la gabare *l'Expédition*, du brick *la Bordelaise*, de la gabare *l'Indienne* et de la goëlette *la Vigilante*, bâtiments dont se compose cette division, le capitaine de corvette Daguenet attaque résolument l'île, bien défendue, et s'en rend maître malgré une très-vive résistance (11 octobre 1838). Le lieutenant de vaisseau Bosse a le premier pénétré dans la place et arboré le pavillon français. Le capitaine de corvette Cayeu, les lieutenants de vaisseau Halley et Lalande de Calan, ainsi que les enseignes de vaisseau de La Grandière et Dieul, ont courageusement concouru à la prise de l'île[1].

Le vice-amiral Ducampe de Rosamel est ministre de la marine et des colonies déjà depuis plus de deux ans (7 septembre 1836). Sur sa proposition, le contre-amiral Charles Baudin est nommé au commandement en chef des forces navales destinées à opérer contre le Mexique. Ces forces se composent des vingt et un bâtiments suivants :

[1] Bajot et Poirré, *Annales maritimes*, année 1839, t. I, p. 97 à 101.

Digitized by Google

NOMS DES BÂTIMENTS.	ESPÈCES DES BÂTIMENTS.	NOMBRE de CANONS.	NOMS ET GRADES DES OFFICIERS COMMANDANT.
La Néréide	Frégate	52	Contre-amiral Baudin, Turpin, capitaine de vaisseau.
L'Iphigénie	*Idem*	60	Parseval-Deschêne, *idem*.
La Gloire	*Idem*	52	Lainé, *idem*.
La Médée	*Idem*	46	Le Ray, *idem*.
La Créole	Corvette	24	S. A. R. le prince de Joinville, capitaine de corvette.
L'Alcibiade	Brick	20	Laguerre, *idem*.
Le La Pérouse	*Idem*	20	Fournier, *idem*.
Le Voltigeur	*Idem*	20	Bérard, *idem*.
Le Cuirassier	*Idem*	18	Comte de Gourdon, *idem*.
L'Éclipse	Brick-aviso	10	Jame, lieutenant de vaisseau.
Le Laurier	*Idem*	10	Du Quesne, *idem*.
Le Dunois	*Idem*	10	De Gueydon, *idem*.
Le Dupetit-Thouars	*Idem*	10	Clavaud, *idem*.
Le Cyclope	Bombarde	»	Ollivier, capitaine de vaisseau.
Le Vulcain	*Idem*	»	Lefrotter, capit. de corvette.
Le Volcan	*Idem*	»	Chaudière, *idem*.
L'Éclair	*Idem*	»	Billohenst de Saint-Georges, *idem*.
Le Météore	Bâtiment à vapeur de 60 chevaux	»	Barbotin, *idem*.
Le Phaëton	*Idem*	»	Goubin, lieuten^t de vaisseau.
La Fortune	Corvette de charge de 800 tonneaux	»	Launay-Oufray, capit. de frég.
La Caravane	*Idem*	»	Lartigue, *idem*.

Malgré la plus humaine insistance, toutes les propositions de l'amiral pour éviter l'effusion du sang sont repoussées par le gouvernement mexicain dont la jactance égale la malveillance. Les dispositions d'attaque les mieux combinées sont arrêtées par l'amiral contre l'antique et formidable forteresse d'Uloa qui domine et défend la ville de la Vera-Cruz. Ces dispositions de l'amiral sont exécutées avec autant de précision que

Digitized by Google

d'ensemble par les capitaines commandant les bâtiments.

Au premier signal de la frégate *la Néréide,* sur laquelle flotte le pavillon de l'amiral, la division ouvre son feu, qui se prolonge avec une indicible ardeur pendant six heures consécutives. Plus de huit mille bombes, obus ou boulets ont été lancés. Une partie de la forteresse s'abîme sous cette masse de projectiles. Sur onze cents hommes dont se compose la garnison, environ cinq cents sont ensevelis morts ou mourants sous les décombres fumants et sanglants. La forteresse, enfin réduite, arbore le drapeau français; elle est occupée au nom de la France. La ville de la Vera-Cruz a été comprise dans la capitulation accordée par l'amiral (26—27 novembre 1838).

Le gouvernement mexicain, par un nouveau manque de foi, refuse de ratifier la capitulation de la ville. Le général Santa-Anna arrive avec des troupes et la déclaration de guerre, qu'il garde d'abord secrète; il tente, par une odieuse trahison, de s'emparer de la personne de S. A. R. le prince de Joinville, débarqué à la Vera-Cruz, et annonce les dispositions les plus hostiles contre les Français. Un débarquement est aussitôt ordonné par l'amiral, qui le dirige en personne. Environ douze cents hommes, marins, artilleurs de la marine ou mineurs du génie militaire, ont pris terre; ils se forment aussitôt en trois colonnes : celle de droite est commandée par les capitaines de vaisseau Laîné et

Digitized by Google

Le Ray; celle de gauche par les capitaines Parseval-Deschêne et Turpin; celle du centre par S. A. R. le prince de Joinville et le chef de bataillon d'artillerie de marine Collombel. Les trois colonnes s'élancent en avant avec une irrésistible ardeur. La ville, quoique prise d'assaut, est religieusement respectée. Après une lutte corps à corps et très-sanglante avec la garnison, qui se réfugie et se retranche dans une caserne, la ville est désarmée. Plus de quatre-vingts bouches à feu sont enclouées et précipitées du haut des forts ou des remparts dans les fossés ou la mer. La ville, ainsi mise hors d'état de nuire à la division, qui resserre de plus en plus le blocus, le contre-amiral commandant en chef ordonne la retraite, et, le dernier, il s'embarque. A peine a-t-il mis pied dans son embarcation, qu'elle est criblée de balles par des détachements ennemis accourus sur le môle (5 décembre 1838)[1].

Les rapports suivants compléteront notre rapide exposé de la brillante expédition du Mexique.

« Frégate de S. M. *la Néréide*, devant Vera-Cruz, le 3 décembre 1838.

« Monsieur le ministre,

« Par ma dépêche du 25 novembre, j'ai eu l'honneur de vous faire part de mon retour de Xalapa, et de la situation dans la-

[1] Bajot et Poirré, *Annales maritimes*, année 1839, t. I, p. 65 à 93. — Hello, *Relation de l'expédition de la corvette* la Créole *au Mexique*.

Digitized by Google

quelle j'avais retrouvé ici ma division, à peu près complétée par les derniers arrivages.

« C'était le 27, à midi, qu'expirait le dernier délai que j'avais accordé au gouvernement mexicain; j'avais signifié à son plénipotentiaire que, si ce jour-là je n'avais pas une réponse satisfaisante aux demandes de la France, je commencerais immédiatement les hostilités.

« Le 26, j'ordonnai les dispositions de combat à bord des trois frégates *la Néréide*, *la Gloire* et *l'Iphigénie*, et des deux bombardes *le Cyclope* et *le Vulcain*. Leurs mâts et vergues de hune de rechange furent mis à terre sur l'île Verte, et leur gréement fut dégagé de tout ce qui aurait été sans utilité exposé au feu de l'ennemi.

« Le 27 au matin, le temps était calme; je donnai ordre aux deux navires à vapeur *le Météore* et *le Phaéton* de prendre chacun une des deux bombardes à la remorque, et de les conduire au poste d'embossage que je leur avais assigné dans l'E. de la petite coupure qui sépare en deux le grand récif de la Gallega.

« La corvette *la Naïade* et la gabare *la Sarcelle* allèrent se placer hors de portée de canon dans le N. O. de la forteresse de Saint-Jean d'Uloa, en position d'observer la direction et la portée de mon artillerie et de m'en signaler les effets.

« La corvette *la Créole* reçut ordre de se tenir aussi en observation dans le N. O. d'Uloa, mais sans se compromettre avec la forteresse plus que ne le permettait la portée des deux seuls obusiers longs dont elle pouvait disposer de chaque côté.

« Le brick *le Voltigeur* prit une position intermédiaire entre le récif de la Gallega et celui de l'île Verte, pour transmettre mes signaux aux navires laissés à ce dernier mouillage et à celui de Pajaros.

« A dix heures trois quarts, *la Néréide*, portant mon pavillon, reçut la remorque du navire à vapeur *le Météore;* et, à midi dix minutes, je la mouillai à portée de pistolet de l'accore orien-

Digitized by Google

tale du récif de la Gallega, où elle fut immédiatement embossée.

« Les frégates *la Gloire* et *l'Iphigénie* vinrent prendre, avec une parfaite précision, les postes que je leur avais assignés, la première sur l'avant, la seconde sur l'arrière de *la Néréide*.

« Les trois frégates, ainsi embossées beaupré sur poupe, formaient une ligne serrée parallèle au récif. Du milieu de cette ligne, la tour des signaux élevée sur le cavalier du bastion de Saint-Crispin restait au S. O. 1/2 O. C'était une position avantageuse, en ce qu'elle nous permettait de battre diagonalement la plus grande partie des ouvrages de la forteresse, en évitant le feu de ses fronts principaux.

« Après avoir remorqué les frégates, les navires à vapeur allèrent mouiller hors de portée de canon de la forteresse, mais en position de donner leur assistance, si elle devenait nécessaire.

« Les chaloupes des frégates armées par les équipages des bricks laissés à l'ancre, et munies chacune d'une ancre à jet et de deux grelins, furent placées à l'abri des frégates du côté opposé au récif.

« Quelques minutes avant midi, au moment où j'allais placer *la Néréide* près du récif de la Gallega, un canot mexicain vint à bord en parlementaire : il portait deux officiers chargés par le lieutenant général Manuel Rincon, commandant le département de Vera-Cruz, de me remettre la réponse définitive du gouvernement mexicain aux demandes de la France. Cette réponse ne me laissait aucun espoir d'obtenir par des voies pacifiques l'honorable accommodement que j'avais été chargé de proposer au cabinet mexicain. Depuis un mois j'avais épuisé tous les moyens de conciliation. Il fallait recourir à la force.

« Un peu avant deux heures et demie, je renvoyai le parlementaire mexicain ; et, dès qu'il fut à bonne distance, hors de la direction de nos canons, je fis le signal de commencer le feu sur a forteresse.

Digitized by Google

« Jamais feu ne fut plus vif et mieux dirigé, et je n'eus dès lors d'autre soin que d'en modérer l'ardeur.

« De temps à autre je faisais le signal de cesser le feu, pour laisser dissiper le nuage d'épaisse fumée qui nous dérobait la vue de la forteresse. On rectifiait alors le pointage, et le feu recommençait avec une vivacité nouvelle.

« Vers trois heures et demie, la corvette *la Créole* parut à la voile, contournant le récif de la Gallega vers le N.; elle demandait, par signal, la permission de rallier les frégates d'attaque et de prendre part au combat.

« J'accordai cette permission : Mgr le prince de Joinville vint alors passer entre la frégate *la Gloire* et le récif de la Lavandera, et se maintint dans cette position jusqu'au coucher du soleil, combinant habilement ses bordées, de manière à canonner le bastion de Saint-Crispin et la batterie rasante de l'E.

« A quatre heures vingt minutes, la tour des signaux, élevée sur le cavalier du bastion de Saint-Crispin, sauta en l'air en couvrant de ses débris le cavalier et les ouvrages environnants. Déjà deux autres explosions de magasins à poudre avaient eu lieu, l'une dans le fossé de la demi-lune, l'autre dans la batterie rasante de l'E., dont elle avait fait disparaître le corps-de-garde.

« Une quatrième explosion eut lieu vers cinq heures, et dès lors le feu des Mexicains se ralentit considérablement. Au coucher du soleil, plusieurs de leurs batteries paraissaient abandonnées, et la forteresse ne tirait plus que d'un petit nombre de ses pièces. Je donnai alors ordre à *la Créole* d'aller reprendre le mouillage de l'île Verte, et je fis remorquer *la Gloire* au large par *le Météore*.

« Il importait de désencombrer notre position : les frégates étaient mouillées sur un fond de roches aiguës, et elles se trouvaient serrées contre l'accore d'un récif dont elles ne pouvaient s'éloigner que l'une après l'autre, en sorte que le moindre vent

Digitized by Google

du large qui se serait élevé pendant la nuit aurait rendu leur situation fort dangereuse.

« J'ordonnai donc de cesser le feu à bord de *la Néréide* et de *l'Iphigénie*, et de faire les dispositions pour recevoir les remorques des navires à vapeur. La forteresse avait complétement cessé son feu; les bombardes seules continuaient de tirer sur elle. A huit heures, ne voulant pas qu'elles dépensassent inutilement leurs munitions dans l'obscurité, je leur fis aussi le signal de cesser le feu.

« Vers huit heures et demie, un canot parlementaire se dirigea de la forteresse vers *la Néréide*, portant deux officiers mexicains. L'un d'eux, le colonel Manuel Rodriguez de Cela, me dit qu'il était envoyé par le maréchal de camp don Antonio Gaona, commandant la forteresse, pour me demander une suspension d'armes, afin de retirer de dessous les décombres un grand nombre de blessés qui s'y trouvaient ensevelis encore vivants.

« Je répondis que la suspension d'armes avait lieu de fait, puisque je venais de faire cesser le feu, mais qu'elle ne pouvait durer que quelques heures, et que j'exigeais une capitulation, dont je dictai immédiatement les termes. Le colonel n'était point autorisé à traiter d'une capitulation; le général même commandant la forteresse ne pouvait, disait-il, capituler qu'avec l'autorisation du lieutenant général Rincon, dont il était obligé de prendre les ordres; il demandait le temps nécessaire pour le consulter.

« J'accordai jusqu'à deux heures du matin, et je fis accompagner les officiers mexicains jusqu'à la forteresse par MM. Mengin, chef de bataillon du génie, et Page, lieutenant de vaisseau attaché à mon état-major. Ces messieurs furent reçus à la barrière par le général Gaona, qui s'excusa de ne pouvoir les admettre, à une telle heure de la nuit, dans l'intérieur de la place; et la conférence s'ouvrit sur la banquette qui borde le fossé.

« A peine avait-elle commencé qu'arriva de Vera-Cruz l'ancien

Digitized by Google

président, le général Santa-Anna, accompagné de plusieurs officiers supérieurs ; il venait s'informer de la situation de la forteresse. Sa présence interrompit l'entretien du général Gaona avec mes officiers, qui revinrent à bord, à onze heures du soir, sans avoir rien conclu.

« Je pris alors le parti d'écrire au général Rincon pour lui faire comprendre l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de défendre la ville de Vera-Cruz du côté de la mer, après que la forteresse serait réduite, et je lui offris une capitulation honorable. A deux heures du matin, le colonel mexicain de Cela se présenta de nouveau à bord de *la Néréide ;* il m'apportait un message verbal du général Gaona, qui reconnaissait la nécessité d'une capitulation pour la forteresse, mais qui se défendait de traiter sans l'autorisation du général Rincon.

« A trois heures, j'expédiai à Vera-Cruz mon chef d'état-major, M. Doret, et le lieutenant de vaisseau Page, avec ordre de presser le général Rincon et de lui faire signer une capitulation. Au point du jour, *la Gloire* vint reprendre le poste d'embossage qu'elle avait occupé la veille sur l'avant de *la Néréide.* J'avais aussi appelé *la Médée* et *la Créole,* pour le cas où les Mexicains tenteraient de renouveler le combat : ces deux navires vinrent s'embosser par le travers de la batterie rasante de l'E.

« A huit heures, les officiers que j'avais envoyés à Vera-Cruz pour traiter avec le général Rincon n'étaient pas encore de retour ; j'écrivis à M. Doret de signifier au général Rincon que, si la capitulation n'était pas signée dans une demi-heure, j'ouvrirais mon feu sur la ville. Quelques instants après, M. Doret arriva ; il n'avait pas reçu ma lettre, et ne m'apportait de capitulation signée que pour la forteresse d'Uloa seulement : le général Rincon avait refusé de s'engager pour la ville ; mais l'officier porteur de ma lettre, n'ayant plus trouvé M. Doret chez le général Rincon, avait fait connaître verbalement la substance de mon message au général, qui m'envoya aussitôt deux officiers chargés

Digitized by Google

de traiter avec moi. La convention relative à la ville fut donc conclue, à quelques légères modifications près, dans les termes que j'avais moi-même offerts.

« C'était à midi que la forteresse devait nous être remise; mais elle n'a qu'une seule porte, à laquelle on arrive par un quai fort étroit, dont l'accès se trouvait obstrué par les chaloupes canonnières mexicaines coulées bas dans le combat de la veille. D'ailleurs, l'encombrement des blessés mexicains était tel, que, malgré les efforts des officiers qui commandaient les embarcations de l'escadre, l'évacuation ne put être terminée qu'à deux heures après midi.

« Je fis alors occuper la forteresse par les trois compagnies d'artillerie de la marine et l'escouade des mineurs embarqués sur les frégates. Lorsque le pavillon de France fut hissé, tous les navires de l'escadre le saluèrent de vingt-un coups de canon, et les équipages sur les vergues, de trois cris *Vive le Roi!*

« Aussitôt que la prise de possession de la forteresse fut terminée, je me hâtai de tirer les frégates et les bombardes de la position dangereuse qu'elles occupaient à l'accore du récif de la Gallega. Il était temps, car le vent fraîchissait, la mer devenait houleuse, et les ancres se brisaient comme du verre sur le fond de roches aiguës où nous nous trouvions mouillés. Enfin, à sept heures du soir, toute la division d'attaque se trouvait ralliée à l'île Verte, à l'exception du *Cyclope*, qui ne put rejoindre que le lendemain.

« La garnison de la forteresse d'Uloa se composait de onze cents artilleurs ou soldats. D'après le rapport du général Santa-Anna, ses pertes en tués et blessés l'avaient réduite à environ moitié de ce nombre lors de la capitulation.

« Le matériel d'armement se compose de cent quatre-vingt-six bouches à feu montées, plus sept mortiers de neuf pouces non montés au moment de l'attaque : total, cent quatre-vingt-treize bouches à feu, dont cent dix en bronze et quatre-vingt-

Digitized by Google

trois en fer, conformément à l'état détaillé que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence.

« A moins que de les avoir vus, il est impossible de se faire une idée des ravages que notre feu a causés dans la forteresse pendant le court espace de temps qu'a duré l'attaque. En peu d'instants, toutes les défenses de l'ennemi ont été criblées. Ce succès est dû surtout à la supériorité de notre artillerie. Votre Excellence pourra apprécier la bonne organisation de ce service à bord des navires dont se composait ma division d'attaque, lorsqu'elle saura que trois cent deux bombes, cent soixante-dix-sept obus et sept mille sept cent soixante et onze boulets ont été lancés contre la forteresse sans donner lieu au plus léger accident.

« Des deux mortiers que portait chaque bombarde, l'un était servi par des artilleurs bombardiers, l'autre par des marins. Le sentiment de noble émulation qui est résulté de cette mesure a eu de part et d'autre les plus heureux effets.

« J'ai donné le commandement de la forteresse d'Uloa à M. Collombel, chef de bataillon d'artillerie de la marine; M. le chef de bataillon Mengin y commandera le génie : il a sous ses ordres le capitaine Chauchard, de la même arme, et le lieutenant Tholer, avec le détachement de vingt-cinq mineurs qui avait été embarqué sur *la Néréide*. J'ai donné ordre de rétablir la forteresse dans le meilleur état possible.

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence un état détaillé des navires de la marine mexicaine trouvés dans le port. La goëlette *le Bravo* est coulée, la corvette *l'Aquila* est aussi en grand danger de couler. J'espère cependant qu'elle pourra être sauvée, grâce aux bonnes dispositions et à l'activité du capitaine de Gourdon, commandant le brick *le Cuirassier*, que j'ai stationné dans le port de la Vera-Cruz, et que j'ai chargé de prendre possession des prises mexicaines et d'en avoir soin. Il est parfaitement secondé dans cette tâche par S. A. R. monseigneur le prince de

Digitized by Google

Joinville, commandant la corvette *la Créole*, et par le lieutenant de vaisseau Jame, commandant le brick *l'Éclipse*, tous deux stationnés dans le port de la Vera-Cruz.

« Votre Excellence verra avec satisfaction combien peu notre perte a été considérable. L'état nominatif des tués et blessés que j'ai eu l'honneur de lui adresser se résume comme suit : *Néréide*, un tué, quatorze blessés; *Gloire*, un tué, quatre blessés; *Iphigénie*, deux tués, onze blessés; *Cyclope*, néant; *Vulcain*, néant; *Créole*, néant. — Total, quatre tués, vingt-neuf blessés.

« C'est un bonheur extraordinaire que d'avoir pu réduire une forteresse telle que celle d'Uloa avec une si faible perte. Cet avantage est dû à plusieurs causes : 1° à ce que j'avais pu placer ma division dans une excellente position pour battre la forteresse en évitant le feu de ses principaux fronts; 2° à la précaution que j'avais prise de faire mettre à l'abri tous les hommes qui n'étaient pas employés au service des canons; 3° à l'excellente direction et à la vivacité de notre feu, qui a déconcerté tout d'abord les défenseurs de la place.

« Un devoir me reste à accomplir, c'est de dire à Votre Excellence combien j'ai eu à me louer de l'active coopération et du dévouement cordial de tous les capitaines et officiers placés sous mes ordres. Je dois surtout des remercîments aux capitaines Lainé, de *la Gloire;* Parseval, de *l'Iphigénie*, et Turpin, de *la Néréide*, qui m'ont si puissamment secondé par leurs habiles dispositions et par l'excellent esprit qu'ils ont inspiré à leurs équipages.

« Les capitaines Ollivier et Lefrotter, des bombardes *le Cyclope* et *le Vulcain*, ont beaucoup contribué au succès par la précision avec laquelle ils se sont placés au poste qui leur était assigné, et par la régularité et la bonne direction de leur feu.

« S. A. R. le prince de Joinville a pris à l'action une part plus considérable qu'on ne pouvait l'attendre d'un aussi faible navire que *la Créole*. Il a montré beaucoup d'audace et d'habileté dans

Digitized by Google

la manière dont il a attaqué sous voiles la batterie rasante de l'E. et le cavalier du bastion de Saint-Crispin.

« J'ai éprouvé un véritable regret de ne pouvoir utiliser dans l'action les services du vaillant équipage de *la Médée* et de son digne commandant le capitaine Le Ray. La faiblesse du calibre et de l'échantillon de cette frégate ne me permettaient pas de lui faire prêter le côté à la forteresse. D'ailleurs la nature de l'attaque, et l'espace fort resserré dans lequel nous pouvions combattre avec avantage, m'interdisaient d'employer un seul navire de plus.

« J'adresse à Votre Excellence l'état des récompenses que me paraissent avoir méritées les officiers et les marins qui ont pris part à l'attaque. Je crois devoir recommander à son attention particulière ceux dont voici les noms :

« Sur *la Néréide :* MM. Doret, mon chef d'état-major; de Solminihac, premier lieutenant; Mallet, enseigne (blessé); Rose, enseigne de *la Médée,* et Henri, enseigne du *La Pérouse,* détachés tous deux à mon bord comme commandant les chaloupes de secours. Le dernier a eu la cuisse fracassée à bord de *la Néréide.*

« Sur *la Gloire :* MM. Lugeol, second de la frégate; Badeigts-Laborde, premier lieutenant.

« Sur *l'Iphigénie :* MM. Du Quesne, commandant du brick *le Laurier,* qu'il a volontairement quitté en réparation à la Havane pour servir comme premier lieutenant sur *l'Iphigénie;* Mazères et Lecoat, ensignes du *Laurier,* qui ont suivi leur capitaine sur cette frégate, et Sauvant et Lauriston, enseignes.

« Sur *le Cyclope :* MM. Manceron, capitaine d'artillerie de la marine, et de Charitte, enseigne, qui ont l'un et l'autre dirigé les mortiers.

« Sur *le Vulcain :* MM. Devoulx, enseigne, et Olivier, lieutenant d'artillerie.

« Sur *la Créole :* M. Penaud, premier lieutenant.

« J'ai eu beaucoup à me louer du zèle et des talents de M. le

Digitized by Google

commandant Mengin, du génie, et du capitaine Chauchard, même arme. Ces deux officiers, anciens aides de camp de feu le général Haxo, m'ont été fort utiles dans les reconnaissances que nous avons faites de la forteresse d'Uloa et des fortifications de Vera-Cruz.

« Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de mon respect le plus dévoué.

« *Le Contre-Amiral, commandant les forces navales de France dans le golfe du Mexique,*

« CHARLES BAUDIN. »

« Frégate de S. M. *la Néréide*, au mouillage d'Anton-Lizardo, 9 décembre 1838.

« Monsieur le Ministre,

« Ma précédente dépêche, en date du 3 de ce mois, vous portait le rapport de l'attaque de la forteresse de Saint-Jean d'Uloa par les forces navales sous mon commandement.

« Votre Excellence a vu qu'après avoir fait capituler la forteresse j'avais conclu avec le général Rincon, commandant général du département de Vera-Cruz, une convention qui rendait en quelque sorte la ville neutre, en limitant le nombre de la garnison et assurant paix et protection à nos compatriotes.

« Le 4, j'étais avec la plus grande partie de l'escadre aux mouillages de l'île Verte et de Pajaros, lorsque, dans l'après-midi, le capitaine comte de Gourdon, du brick *le Cuirassier*, stationné dans le port de Vera-Cruz, me donna avis que de nouvelles troupes mexicaines entraient dans la ville et que beaucoup de nos compatriotes, craignant de mauvais traitements par suite de cette violation de la capitulation, demandaient à se réfugier dans la forteresse.

« Je partis sur-le-champ dans mon canot pour Vera-Cruz, en

Digitized by Google

faisant signal au brick *l'Alcibiade* d'appareiller de l'île Verte et d'aller mouiller devant la ville, afin d'y renforcer la station, qui déjà se composait du *Cuirassier*, de *la Créole* et de *l'Éclipse*.

« A quatre heures après midi, au moment où j'entrais dans le port, je reçus une lettre de l'ancien président de la république, le général Santa-Anna; il m'annonçait sa nomination au commandement général du département de Vera-Cruz, en remplacement du général Rincon, et le refus du gouvernement mexicain de donner son approbation à la convention relative à la ville de Vera-Cruz. La lettre du général Santa-Anna contenait un exemplaire imprimé du décret du 30 novembre, par lequel le président Bustamente déclarait la guerre à la France.

« Je répondis au général Santa-Anna que la convention relative à Vera-Cruz, se trouvant violée par son fait, cessait d'être obligatoire pour moi; je l'avertis, d'ailleurs, qu'il eût à s'abstenir de toute vexation ou de tout abus de pouvoir envers les Français établis dans toute l'étendue de son commandement.

« J'allai à la forteresse; un grand nombre de nos nationaux s'y étaient réfugiés avec leurs familles.

« Pendant quelques heures, le général Santa-Anna avait paru vouloir leur interdire la sortie de la ville : leur empressement à la quitter n'en avait été que plus grand. Ils avaient d'ailleurs appris que des forces mexicaines considérables devaient l'occuper, et déjà une partie de ces forces était entrée : la terreur était dans la population mexicaine et étrangère de Vera-Cruz, qui s'attendait à voir la ville devenir le théâtre d'un combat.

« En traitant huit jours avant avec le général Rincon, j'avais bien pu ménager l'orgueil mexicain et m'abstenir d'exiger le désarmement de Vera-Cruz. Le caractère honorable du général Rincon était une garantie; d'ailleurs, je ne voulais pas humilier trop profondément le Mexique au moment où je lui offrais la paix.

« Mais le caractère de haine et de fureur que le gouvernement mexicain s'efforçait d'imprimer à la guerre ne me permettait

Digitized by Google

plus de laisser entre les mains de la garnison de Vera-Cruz des armes dont elle aurait pu être tentée de faire un usage imprudent. Il me répugnait de tirer sur la ville et de la détruire : le seul moyen de la sauver était de la désarmer; j'en formai la résolution.

« A neuf heures du soir j'expédiai à tous les navires de la division mouillée entre les récifs de l'île Verte et de Pajaros l'ordre de se préparer à effectuer une descente le lendemain à quatre heures du matin. Chacun des commandants reçut une copie du dispositif d'attaque.

« Le 5, à l'heure indiquée, les chaloupes et grands canots portant les compagnies de débarquement, formées des équipages de la division, se trouvaient réunis dans le plus grand silence aux postes que je leur avais assignés, le long du bord de nos navires mouillés dans le port de Vera-Cruz. Malheureusement une brume très-épaisse avait empêché quelques embarcations de rallier : de ce nombre étaient celles de *la Néréide*, qui portaient une partie des échelles d'escalade, les pétards pour enfoncer les portes, et d'autres objets nécessaires à l'attaque.

« J'attendis inutilement jusqu'à cinq heures et demie; enfin, le jour étant sur le point de paraître, je donnai l'ordre de départ. A six heures moins un quart, les embarcations, formées sur trois colonnes, avaient pris terre sur la plage de Vera-Cruz, à la faveur de la brume, sans être aperçues. Le débarquement s'effectua dans un ordre parfait, chacun des commandants marchant à la tête du détachement de son équipage.

« La colonne de droite, commandée par le capitaine Lainé, de *la Gloire*, suivi du capitaine Le Ray, de *la Médée*, escalada le fort de la Conception, armé de treize canons de vingt-quatre et de deux mortiers, s'en empara, et, poursuivant sa route le long des remparts, délogea successivement l'ennemi des premier, deuxième et troisième bastions du côté de la porte de Mexico. Une partie de la garnison s'enfuit précipitamment par cette porte.

Digitized by Google

Les canons furent encloués, jetés par-dessus les remparts, et les affûts détruits à coups de hache.

« La colonne de gauche, commandée par le capitaine Parseval, de *l'Iphigénie*, ayant sous ses ordres le capitaine Turpin, de *la Néréide*, se partagea en deux sections : l'une, dirigée par les capitaines Olivier, du *Cyclope*, et Saint-Georges, du *Volcan*, pénétra dans la ville en enfonçant la poterne du Rastrillo; l'autre, ayant le capitaine Parseval à sa tête, appliqua les échelles au mur, et enleva à l'escalade, sans beaucoup de résistance, le fort de Saint-Iago, armé de vingt-huit canons du calibre de vingt-quatre pour la plupart et de deux mortiers.

« Le capitaine Parseval s'empara ensuite du premier bastion à gauche vers la porte de la Merced, armé de huit bouches à feu; puis, laissant une partie de son monde dans ce bastion et dans le fort de Saint-Iago, pour en détruire l'artillerie, il s'avança le long des remparts pour en faire le tour et opérer sa jonction avec la colonne de droite, conformément à mes instructions.

« Pendant que le débarquement s'effectuait sous le fort, à droite et à gauche de la ville, la colonne du centre débarquait au môle. Cette colonne se composait de deux compagnies et demie d'artilleurs de la marine, sous les ordres du chef de bataillon Collombel, que j'avais nommé commandant de la forteresse d'Uloa; de deux compagnies de marins, et d'une escouade de vingt mineurs commandés par le lieutenant Tholer; son avant-garde était formée par quatre-vingt-dix marins de *la Créole*, ayant à leur tête S. A. R. le prince de Joinville.

« La porte du môle fut enfoncée au moyen de sacs à poudre, et le prince s'élança le premier dans la ville. Des deux compagnies de marins, l'une prit sur la droite, en longeant intérieurement la muraille, pour attaquer le fort de la Conception; l'autre, marchant sur la gauche, se dirigea vers le fort de Saint-Iago, ayant pour guide le commandant du génie Mengin.

Digitized by Google

« Pendant ce temps, Son Altesse Royale, suivie des officiers de *la Créole*, de son détachement de marins et d'une partie des artilleurs, se dirigeait au pas de course vers la maison habitée par les généraux Santa-Anna et Arista. La garde placée au dehors fit feu et se jeta dans la maison. Bientôt un combat s'engagea sous les portiques de la cour, sur l'escalier et jusque dans les chambres, qu'il fallut forcer l'une après l'autre, en tuant les Mexicains qui les défendaient. De notre côté, nous eûmes plusieurs blessés, entre autres le capitaine du génie Chauchard, le lieutenant de vaisseau Goubin, du navire à vapeur *le Phaéton*, et l'enseigne Morel, du même navire.

« Enfin on pénétra dans l'appartement du général Arista : un second maître de *la Créole* se jeta sur lui et le saisit au corps ; le prince arriva au même instant et reçut l'épée du général. Sa maison fut fouillée; mais on ne put trouver le général Santa-Anna : la résistance de sa garde lui avait donné le temps de se sauver par les toits, dont la construction en terrasse favorisa sa fuite. Je fis conduire à bord du *Cuirassier* le général Arista et les officiers mexicains prisonniers; ils y furent traités avec tous les égards dus à leur position.

« Cependant la colonne de gauche, continuant sa route le long des remparts, était parvenue devant une grande caserne située près de la porte de la Merced : des coups de canon à mitraille et une vive fusillade partie des fenêtres l'avaient arrêtée au passage. Son Altesse Royale, avertie de cette résistance, se porta de suite devant la caserne, avec ses marins de *la Créole*, et fit pointer son petit obusier de montagne sur la porte. Aussitôt que le coup fut parti, le prince s'élança au milieu de la fumée vers la porte, croyant l'avoir enfoncée. Le boulet n'avait fait que son trou.

« La fusillade redoubla alors par les fenêtres; plusieurs hommes furent tués, parmi lesquels M. Olivier, lieutenant d'artillerie. MM. Mengin, chef de bataillon du génie; Maréchal,

Digitized by Google

lieutenant d'artillerie; de Miniac, enseigne de *la Néréide;* Magnier et Gervais, élèves de *la Créole;* Jauge, de *la Gloire,* et bon nombre de marins et d'artilleurs furent blessés : il fallut se retirer dans les rues adjacentes, et le capitaine Lainé, commandant la colonne de droite, étant alors arrivé, S. A. R. se rangea sous ses ordres.

« Le capitaine Lainé m'envoya un officier pour me rendre compte de ce qui se passait, et employa tout de suite les mineurs à préparer les matériaux d'une barricade qu'il se proposait d'élever devant la porte de la caserne.

« Je fis alors descendre de l'un des bastions une pièce de six mexicaine, la seule que nous n'eussions pas encore mise hors de service, je la fis conduire dans la rue des Dames, dont l'axe est perpendiculaire au mur de la caserne, et je fis tirer trois coups sur la porte sans parvenir à l'enfoncer. Je jugeai qu'elle devait être murée en dedans avec des sacs à terre, dont les Mexicains avaient une immense quantité sur tous leurs ouvrages et jusque dans les maisons.

« La position de la caserne était forte ; il fallait lui faire subir un véritable siége, sans autre résultat utile que de nous mettre en possession de murailles que je ne voulais pas occuper et de prisonniers que je ne voulais pas garder ne pouvant pas les nourrir. L'unique but de mon expédition avait été le désarmement de la ville : ce but se trouvait complétement atteint; dès lors il convenait d'autant plus de se retirer immédiatement, que l'état de l'atmosphère annonçait un prochain coup de vent de nord, qui aurait rendu impossible le retour des commandants et des équipages à bord de leurs navires, mouillés pour la plupart à grande distance et sans aucun abri.

« J'ordonnai donc le rembarquement : il s'effectua dans le plus grand ordre, chaque colonne emportant ses blessés et même ses morts, sans en laisser un seul, et allant trouver ses chaloupes au point même où le débarquement avait eu lieu.

« Toutefois, l'acharnement avec lequel les Mexicains avaient

Digitized by Google

défendu leur caserne m'avait fait prévoir qu'ils ne nous laisseraient pas partir sans chercher à nous inquiéter. J'ordonnai que les cinq chaloupes de la colonne du centre, qui portaient des caronades à l'avant, demeurassent le bout à la plage jusqu'après le départ des autres embarcations, et je fis placer sur l'extrémité du môle une pièce de six mexicaine, chargée à mitraille et pointée sur la porte de la ville.

« Ces dispositions achevées, je fis rembarquer le peloton de marins qui était resté pour garder la porte, et j'étais sur le point de me rembarquer moi-même le dernier, lorsqu'une colonne mexicaine, conduite par le général Santa-Anna en personne, déboucha au pas de course par cette porte. Je commandai de mettre le feu à la pièce mexicaine chargée à mitraille, et j'entrai dans mon canot.

« Cette décharge porta le ravage dans la colonne mexicaine; une partie des hommes qui la composaient se jeta sur la plage à la droite du môle et borda le pied du rempart, dont toutes les meurtrières se garnirent à l'instant de tirailleurs. Le reste de la colonne s'avança avec audace sur le môle, et commença un feu de mousqueterie très-vif, principalement dirigé sur mon canot, qui fut en un moment criblé de balles. Mon patron tomba percé de six blessures; l'élève de service, M. Halna du Frétay, en reçut deux; et un autre élève, M. Chaptal, jeune homme d'une grande espérance, fut tué. J'ordonnai alors aux cinq chaloupes de faire feu de leurs caronades; elles balayèrent de leur mitraille le môle et la plage, et firent un grand carnage de Mexicains. Une brume très-épaisse survint tout à coup et couvrit la retraite de l'ennemi, qui évacua la ville et alla camper sur la rive gauche de la rivière de Vergara. Le général Ramon-Hernandez a pris le commandement à la place du général Santa-Anna, qui a eu son cheval tué sous lui dans l'attaque du môle et a reçu trois blessures graves : on lui a coupé une cuisse; il est question de lui couper un bras; on désespère de ses jours.

Digitized by Google

« Notre perte a été peu considérable; la liste nominative des tués et blessés, que j'adresse à Votre Excellence, se résume comme suit :

« Officiers et élèves, deux tués, neuf blessés; marins, quatre tués, trente-sept blessés; artilleurs, deux tués, dix blessés. Totaux : huit tués, cinquante-six blessés.

« Le résultat principal de cette journée a été le désarmement presque complet de la ville et la mise hors de service de quatre-vingt-deux bouches à feu, savoir : fort Saint-Iago, trente; fort de la Conception, quinze; premier bastion de gauche vers la porte de la Merced, huit; batterie de la porte de la Merced, six; premier bastion de droite vers la porte de Mexico, huit; deuxième bastion, huit; troisième bastion, sept. Total : quatre-vingt-deux.

« Ce résultat a été obtenu sans causer aucun dommage à la ville, que j'avais recommandé d'épargner. Les églises ont été respectées, même celles sur lesquelles les Mexicains avaient placé des canons. J'ai mieux aimé laisser subsister ces canons, d'ailleurs en très-petit nombre et demeurés inoffensifs, que de courir le risque que quelque profanation fût commise.

« C'est un honneur pour tous ceux qui ont participé à l'expédition, que de pouvoir dire que, pendant quatre heures qu'ils ont occupé la ville, pas une porte n'a été enfoncée, pas une vitre n'a été cassée, pas le plus léger désordre n'a été commis.

« Le mauvais temps, qui a commencé dans la soirée du 5, et qui m'a forcé de quitter les récifs de l'île Verte et de Pajaros, pour venir chercher un abri ici, a rendu les communications trop difficiles pour que j'aie pu encore recevoir les rapports de tous les commandants. Aussitôt qu'ils me seront parvenus, je m'empresserai de faire connaître à Votre Excellence les noms des officiers, marins et artilleurs, qui se sont plus particulièrement distingués. Je me bornerai aujourd'hui à lui dire que chacun a fait son devoir, et que tous ont rivalisé d'ardeur et de courage, non moins que d'ordre et de bonne conduite.

Digitized by Google

« Je présente à Votre Excellence l'assurance de mon respectueux dévouement.

« CHARLES BAUDIN. »

Le contre-amiral Dupotet a remplacé le contre-amiral Leblanc dans le commandement des forces navales au Brésil et dans la Plata. Les opérations se poursuivent avec une vigilante activité contre Buenos-Ayres. Le capitaine de corvette Charles Pénaud commande une division chargée de maintenir le blocus et de favoriser les mouvements de l'armée montévidéenne aux ordres du général Lavalle. Cette division se compose de la gabare *l'Expéditive*, des canonnières *la Vigie*, *l'Églantine*, *la Tactique*, et du brick-aviso *le Sylphe*, capitaines Halley, Sochet, Blaizot, Pouget et du Couëdic, plus quelques bâtiments nolisés et armés. Tous ces officiers, ainsi que leurs subordonnés, notamment le lieutenant de vaisseau Simon, les enseignes de vaisseau Roy, Maillard et Sinety, ainsi que l'élève de la marine Hercouët, rivalisent de zèle, d'intelligence et de courage, au milieu des privations et des dangers.

Au double passage du Rosario, la flottille, dirigée avec une prudente et audacieuse habileté par le capitaine de corvette Charles Pénaud, essuie le feu de l'ennemi et riposte avec vigueur (22 — 31 juillet 1839). L'enseigne de vaisseau Favre, du *Sylphe*, ayant eu le côté droit atteint et un bras emporté par un boulet, meurt en s'écriant : Vive la France (31 juillet 1839).

Malgré le blocus qui se prolonge depuis 1838,

Digitized by Google

malgré les dispositions conciliantes du contre-amiral commandant en chef les forces navales françaises, la république Argentine persiste à refuser toute satisfaction à la France. Une expédition considérable est préparée pour avoir raison de ce refus opiniâtre. Le vice-amiral baron de Mackau est nommé au commandement en chef de cette expédition. Elle se compose des quarante-deux bâtiments dont voici le tableau :

NOMS DES BÂTIMENTS.	ESPÈCES DES BÂTIMENTS.	NOMBRE de CANONS.	NOMS ET GRADES DES OFFICIERS COMMANDANT.
La Gloire	Frégate	50	Vice-amiral de Mackau. Fauré, capitaine de vaisseau.
L'Atalante	*Idem*	52	Lemarié, *idem*.
L'Alcmène	Corvette	30	Guindet, capitaine de corvette.
La Boussole	*Idem*	30	Tavenet.
La Triomphante	*Idem*	28	Pénaud (Ch.), *idem*.
La Bergère	*Idem*	20	Blanc, *idem*.
La Camille	*Idem*	20	Coudé, *idem*.
La Perle	Corvette-aviso	16	Segretier, *idem*.
L'Alerte	Brick	20	Ollivier, *idem*.
Le Cassard	*Idem*	20	Jourdan, capitaine de frégate.
Le Cygne	*Idem*	20	Odet-Pellion, capit. de corv.
Le d'Assas	*Idem*	20	Deschamps, *idem*.
L'Oreste	*Idem*	20	Doret, *idem*.
Le Cuirassier	*Idem*	18	Chiron-Dubrossay, *idem*.
La Zèbre	*Idem*	16	De Cambray, *idem*.
L'Alcyone	*Idem*	10	Baudais, *idem*.
Le Cerf	*Idem*	10	Warnier de Wailly, lieutenant de vaisseau.
Le Lutin	*Idem*	10	Du Conédic de Kergoualer, *idem*.
L'Alouette	Canonnière-brick	4	Collet, *idem*.
La Bordelaise	*Idem*	4	De Lalande de Calan, *idem*.
La Boulonnaise	*Idem*	4	Rolland de Chabert.
L'Églantine	*Idem*	4	Blaizot, lieutenant de vaisseau.
La Tactique	*Idem*	4	Comte Fouget, *idem*.
La Vedette	*Idem*	4	Maussion de Condé, *idem*.

Digitized by Google

NOMS DES BÂTIMENTS.	ESPÈCES DES BÂTIMENTS.	NOMBRE de CANONS.	NOMS ET GRADES DES OFFICIERS COMMANDANT.
La Vigie	Canonnière-brick	4	Sochet, lieutenant de vaisseau.
Le Styx	Bâtiment à vapeur de 160 chevaux	»	Champeaux La Boulaye, *idem*.
Le Tonnerre	*Idem*	»	Médoni, *idem*.
L'Actif	Cutter	»	
L'Anna	Goëlette	»	
L'Éclair	*Idem*	»	
La Firmesa	*Idem*	»	
La Forte	*Idem*	»	
Le Martin-Garcia	*Idem*	»	
Le San-Martin	*Idem*	»	
La Vigilante	*Idem*	»	
L'Adour	Corvette de charge	»	Tonboulic, capit. de corvette.
La Bonite	*Idem*	»	De Forget, *idem*.
La Fortune	*Idem*	»	Leconte, *idem*.
Le Tarn	*Idem*	»	Rang, *idem*.
L'Expéditive	Gabare	»	Halley, lieutenant de vaisseau.
La Licorne	*Idem*	»	Jean-Bart, *idem*.
Le Bucéphale	*Idem*	»	Julien-Lafertière, *idem*.

Parti au milieu des appréhensions d'une rupture européenne, l'amiral doit souhaiter de hâter une conclusion qui rende à la France la libre disposition des forces navales dont le commandement lui est confié. Arrivé dans la Plata, il se dispose à frapper un coup décisif, lorsque le président Rosas, alarmé par la réunion de ces forces considérables, demande à entrer en négociation. Fidèle à ses instructions, comme aussi à la politique généreuse et modérée de la France, l'amiral accède à ce vœu. Un traité, signé entre le vice-amiral commandant en chef plénipotentiaire du Roi et le

Digitized by Google

président Rosas, met fin au long différend de la France avec la république Argentine (29 octobre 1840)[1].

L'orage soulevé par le traité du 15 juillet 1840 étant conjuré, l'amiral baron Duperré, désigné pour prendre le commandement en chef d'une armée navale dans la Méditerranée, est appelé par la haute confiance du Roi à diriger pour la troisième fois le département de la marine et des colonies (29 octobre 1840).

S. A. R. le prince de Joinville, capitaine de vaisseau commandant la frégate *la Belle-Poule* et la corvette *la Favorite*, capitaine Guyet, avait été chargé par le Roi d'aller pieusement recueillir les cendres de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène. De retour à Cherbourg de cette mémorable expédition, le prince accompagne les restes mortels de l'Empereur jusqu'à Paris. A la cérémonie funèbre de l'hôtel royal des Invalides, Son Altesse Royale remet ces cendres glorieuses au Roi, qui les rend à la France (7 juillet—15 décembre 1840)[2].

[1] Bajot et Poirré, *Annales maritimes*, année 1841, t. I, p. 419 à 474. — Page, *Revue des Deux-Mondes*, année 1841, t. XXV, p. 301 à 370.

[2] Bajot et Poirré, *Annales maritimes*, année 1840, IIe part. p. 972 à 1030.

Digitized by Google

« RAPPORT ADRESSÉ AU MINISTRE DE LA MARINE PAR S. A. R. LE PRINCE DE JOINVILLE, CHARGÉ PAR LE ROI DE RAPPORTER EN FRANCE LES CENDRES DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

« En rade de Cherbourg, 30 novembre 1840.

« Monsieur le ministre,

« Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer, je suis parti, le 14 septembre, de la baie de Tous-les-Saints. J'ai prolongé la côte du Brésil avec des vents d'E. qui, ayant halé le N. E. et le N., m'ont permis d'atteindre promptement le méridien de Sainte-Hélène, sans que j'aie eu à dépasser le parallèle de 28° S. Arrivé sur ce méridien, des calmes et des folles brises m'ont causé quelque retard. Le 8 octobre, je mouillais sur la rade de James-Town.

« Le brick *l'Oreste*, détaché par M. le vice-amiral de Mackau pour remettre à *la Belle-Poule* un pilote de la Manche, était arrivé la veille. Ce bâtiment ne m'apportant aucune instruction nouvelle, je me suis occupé immédiatement des ordres que j'avais précédemment reçus.

« Mon premier soin a été de mettre M. de Chabot, commissaire du Roi, en rapport avec M. le général Middlemore, gouverneur de l'île. Ces messieurs avaient à régler, selon leurs instructions respectives, la manière dont il devait être procédé à l'exhumation des restes de l'Empereur et à leur translation à bord de *la Belle-Poule;* l'exécution des projets arrêtés fut fixée au 15 octobre.

« Le gouverneur voulut se charger de l'exhumation et de tout ce qui devait avoir lieu sur le territoire anglais : pour moi, je réglai, par l'ordre en date du 13 octobre, dont je vous envoie ci-joint copie, les honneurs à rendre, dans les journées du 15 et du 16, par la division placée sous mes ordres. Les navires du

Digitized by Google

commerce français *la Bonne-Aimée*, capitaine Gallet, et *l'Indien*, capitaine Truquetil, s'associèrent à nous avec empressement.

« Le 15, à minuit, l'opération a été commencée en présence des commissaires français et anglais, M. de Chabot et le capitaine Alexander R. E. Ce dernier dirigeait les travaux. M. de Chabot rendant au Gouvernement un compte circonstancié des opérations dont il a été le témoin, je crois pouvoir me dispenser d'entrer dans les mêmes détails; je me bornerai à vous dire qu'à dix heures du matin le cercueil était à découvert dans la fosse. Après l'en avoir retiré intact, on procéda à son ouverture, et le corps fut trouvé dans un état de conservation inespéré. En ce moment solennel, à la vue des restes si reconnaissables de celui qui fit tant pour les gloires de la France, l'émotion fut profonde et unanime.

« A trois heures et demie, le canon des forts annonçait à la rade que le cortége funèbre se mettait en marche vers la ville de James-Town. Les troupes de la milice et de la garnison précédaient le char recouvert du drap mortuaire, dont les coins étaient tenus par les généraux Bertrand et Gourgaud et par MM. de Las-Cases et Marchand; les autorités et les habitants suivaient en foule. Sur rade, le canon de la frégate avait répondu à celui des forts, et tirait de minute en minute; depuis le matin les vergues étaient en pantenne, les pavillons à mi-mâts, et tous les navires français et étrangers s'étaient associés à ces signes de deuil. Quand le cortége a paru sur le quai, les troupes anglaises ont formé la haie et le char s'est avancé lentement vers la plage.

« Au bord de la mer, là où s'arrêtaient les lignes anglaises, j'avais réuni autour de moi les officiers de la division française. Tous, en grand deuil et la tête découverte, nous attendions l'approche du cercueil; à vingt pas de nous il s'est arrêté, et le général gouverneur, s'avançant vers moi, m'a remis, au nom de son gouvernement, les restes de l'empereur Napoléon.

« Aussitôt le cercueil a été descendu dans la chaloupe de la

Digitized by Google

frégate, disposée pour le recevoir, et là encore l'émotion a été grave et profonde : le vœu de l'Empereur mourant commençait à s'accomplir; ses cendres reposaient sous le pavillon national. Tout signe de deuil a été dès lors abandonné; les mêmes honneurs que l'Empereur aurait reçus de son vivant ont été rendus à sa dépouille mortelle, et c'est au milieu des salves des navires pavoisés, avec leurs équipages rangés sur les vergues, que la chaloupe, escortée par les canots de tous les navires, a pris lentement le chemin de la frégate.

« Arrivé à bord, le cercueil a été reçu entre deux rangs d'officiers sous les armes, et porté sur le gaillard d'arrière, disposé en chapelle ardente. Ainsi que vous me l'aviez prescrit, une garde de soixante hommes, commandée par le plus ancien lieutenant de la frégate, rendait les honneurs. Quoiqu'il fût déjà tard, l'absoute fut dite, et le corps resta ainsi exposé toute la nuit; M. l'aumônier et un officier ont veillé près de lui.

« Le 16, à dix heures du matin, les officiers et équipages des navires de guerre et de commerce français étant réunis à bord de la frégate, un service funèbre solennel fut célébré; on descendit ensuite le corps dans l'entre-pont, où une chapelle ardente avait été préparée pour le recevoir.

« A midi tout était terminé et la frégate en appareillage ; mais la rédaction des procès-verbaux a demandé deux jours, et ce n'est que le 18 au matin que *la Belle-Poule* et *la Favorite* ont pu mettre sous voiles. *L'Oreste*, parti en même temps, a fait route pour sa destination.

« Après une traversée heureuse et facile, je viens de mouiller sur rade de Cherbourg à cinq heures du matin.

« Veuillez, amiral, recevoir l'assurance de mon respect.

« *Le capitaine de* la Belle-Poule.

« F. D'ORLÉANS. »

Digitized by Google

L'escadre de la Méditerranée, dont le contre-amiral Lalande a quitté le commandement pour venir siéger à la Chambre élective, s'élève jusqu'à vingt vaisseaux. Cette escadre, aux ordres du vice-amiral baron Hugon, reste en observation à Toulon ou s'exerce aux évolutions dans la Méditerranée (1840—1842).

Rentrée dans le concert européen, un instant troublé par sa non-participation au traité du 15 juillet 1840 sur les affaires d'Orient, la France diminue successivement ses armements (1842).

D'après les instructions de l'amiral baron Duperré, le contre-amiral Dupetit-Thouars, commandant les forces navales dans l'océan Pacifique, prend possession, au nom du Roi, de l'archipel des Marquises (1er mai 1842). Le capitaine de corvette Halley, commandant l'établissement formé à l'île Christine, l'une des Marquises, est tué en s'élançant valeureusement contre une réunion de naturels en armes. Le lieutenant de vaisseau Lafond de Ladébat est aussi tué, et l'élève de la marine Gérin-Rose gravement blessé dans cette même attaque (18 septembre 1842).

La reine Pomaré met Taïti et les autres îles de l'archipel de la Société sous le protectorat de la France. Accepté par le contre-amiral Dupetit-Thouars, ce protectorat est ratifié par le gouvernement du Roi (9 septembre 1842—avril 1843).

Toujours attentif à développer le système colonial de la France, l'amiral Duperré charge le capitaine de

Digitized by Google

corvette Édouard Bouet, nommé gouverneur provisoire du Sénégal, d'établir un système de comptoirs destinés à protéger le commerce français sur la côte occidentale d'Afrique; ces établissements ont aussi pour objet d'assurer l'extinction de la traite des noirs. Deux comptoirs sont fondés : l'un sur la presqu'île d'Assinie, l'autre à Grand-Bassan, situé dans le voisinage de cette presqu'île. Un troisième comptoir s'élève au Gabon, dans le golfe de Guinée (juin—septembre 1843).

Pour la seconde fois, l'amiral baron Roussin est ministre de la marine et des colonies (7 février—23 juillet 1843). D'après ses instructions, les contre-amiraux de Hell et Bazoche, gouverneurs de Bourbon, ont été successivement chargés de faire prendre possession des îles de Nossi-Bé et de Mayotte, situées, la première sur la côte nord-ouest de Madagascar, et la seconde dans l'archipel des Comores (1840—1843)[1].

Le vice-amiral baron de Mackau succède à l'amiral baron Roussin au département de la marine et des colonies (24 juillet 1843).

A la suite d'un différend survenu entre le contre-amiral Dupetit-Thouars et la reine Pomaré, cet officier général prend possession, au nom du Roi et de la France, de l'île de Taïti (1er novembre 1843). Le gouvernement du Roi, s'en tenant à l'exécution du traité du 9 septembre 1843, ordonne le rétablissement

[1] Bajot et Poirré, *Annales maritimes*, année 1844, IIe part. Revue coloniale du mois d'août, p. 126 et 128.

Digitized by Google

du protectorat de la France sur Taïti et ses dépendances (26 février 1844).

Un nombre considérable de naturels de Taïti se réunissent en armes et se retranchent à Mahahéna. Après avoir épuisé tous les moyens pacifiques, le capitaine de vaisseau Bruat, gouverneur des possessions françaises de l'Océanie, se décide à disperser par la force cette réunion dangereuse. Les frégates *la Charte* et *l'Uranie*, la corvette *l'Embuscade*, la gabare *la Meurthe*, le bâtiment à vapeur *le Phaéton* et la goëlette *la Clémentine*, capitaines Charles Pénaud, Bonnard, Mallet, Guillevin, Maissin et Boyer, reçoivent l'ordre de former des détachements de débarquement ou de prendre position, soit pour soutenir de leur feu l'attaque qui se prépare, soit pour contenir la population sur d'autres points menacés.

Quarante-cinq hommes d'artillerie de marine, deux cent quarante-huit marins de la division, cent quarante-huit hommes d'infanterie de marine, total quatre cent quarante et un hommes, sont formés en plusieurs colonnes ou sections.

A la tête de ce petit corps, le capitaine de vaisseau Bruat enlève successivement les redoutes défendues avec acharnement, disperse l'ennemi et s'empare de tout le matériel de guerre (17 avril 1844). Dans cette sanglante attaque, conduite avec autant de sang-froid que de valeur par le capitaine de vaisseau Bruat et le chef de bataillon d'infanterie de marine de Bréa, la France perd seize hommes tués et compte cinquante-

Digitized by Google

deux blessés. L'enseigne de vaisseau de Nansouty et le sous-lieutenant d'artillerie de marine Seignette sont au nombre des tués. Les élèves de la marine Couloudre et Debry sont blessés.

Une colonne, composée de quatre cent cinq hommes d'artillerie de marine et de marins de la frégate *l'Uranie*, est commandée par le capitaine de vaisseau Bruat et le chef de bataillon de Bréa. Appuyée par le feu du bâtiment à vapeur *le Phaéton*, capitaine Maissin, cette colonne bat et disperse à Hapapé et à Papenou un rassemblement considérable de naturels munis d'armes à feu. La perte de l'ennemi est grande; celle de la colonne expéditionnaire s'élève à trois tués et dix-sept blessés (29—30 juillet).

Un autre rassemblement est complétement dispersé près de Faaa, avec beaucoup de pertes pour les naturels, par cent cinquante hommes de l'équipage de *l'Uranie*, commandés par le capitaine de corvette Bonnard. Nous avons à regretter cinq tués, au nombre desquels se trouve le volontaire de la marine Poret, et neuf blessés, parmi lesquels figure M. Bonnard (29—30 juillet).

A la suite de ces deux affaires, l'ordre est rétabli à Taïti.

Une contestation de limites, l'asile, les secours de tous genres accordés à l'émir Abd-el-Kader, enfin la réunion d'une armée nombreuse sur les frontières de l'Algérie, décident la France à mettre un terme à sa patiente longanimité à l'égard de l'empire de Maroc.

Digitized by Google

Le maréchal Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie, a réuni un corps d'armée pour faire respecter la frontière française de plus en plus menacée. S. A. R. le contre-amiral prince de Joinville est nommé au commandement en chef d'une escadre destinée à opérer sur le littoral du Maroc, de concert avec l'armée de terre aux ordres du maréchal. Partie successivement de Toulon, cette escadre se compose des dix bâtiments à voiles et onze à vapeur suivants :

ESPÈCES DES BÂTIMENTS.	NOMS DES BÂTIMENTS.	FORCE DES BÂTIMENTS.	NOMS ET GRADES DES OFFICIERS COMMANDANT.
Vaisseaux.	*Le Suffren*	92 canons.	Le contre-amiral prince de Joinville.
			La Pierre, capit. de vaisseau.
	Le Jemmapes	103 canons.	Montagniès-Laroque, *idem*.
	Le Triton	88 canons.	Bellanger, *idem*.
Frégate.	*La Belle-Poule*	64 canons.	Hernoux, *idem*.
Brick.	*Le Cassard*	21 canons.	Roquemaurel, capit. de corv.
Bricks-avisos.	*L'Argus*	12 canons.	Jeangérard, lieut. de vaisseau.
	Le Pandour	11 canons.	Du Parcq, *idem*.
Canonnières-bricks.	*La Tactique*	4 canons.	De la Hardroyère, *idem*.
	L'Alouette	4 canons.	De Kérallet, *idem*.
	La Vigie	4 canons.	Fournier, *idem*.
Bâtiments à vapeur.	*L'Asmodée*	450 chevaux.— 20 canons.	Dufresnil, capit. de corvette.
	Le Groënland	450 chevaux.	Besson, lieut. de vaisseau.
	Le Cuvier	320 chevaux.	Dutertre, capit. de corvette.
	Le Pluton	220 chevaux. — 6 canons.	Bouet (Adolphe), *idem*.
	Le Gassendi	*Idem*.	Maissin (Nic. Aug.), *idem*.
	Le Véloce	200 chevaux. — 6 canons.	Duparc, *idem*.
	Le Lavoisier	220 chevaux. — 6 canons.	Médoni, *idem*.
	Le Phare	160 chevaux. — 2 canons.	Brouzet, lieut. de vaisseau.
	Le Grégeois	160 chevaux. — 2 canons.	Fortin, *idem*.
	Le Rubis	70 chevaux.	Baral de Séduiges, *idem*.
	Le Var	50 chevaux.	Lacroix, *idem*.

Digitized by Google

Le pavillon du contre-amiral prince de Joinville flotte sur le vaisseau *le Suffren*. Les troupes embarquées sur l'escadre se composent, y compris les officiers, de onze cent cinquante-deux hommes, savoir : infanterie de marine, huit cent cinq hommes commandés par le chef de bataillon Poujol; artillerie de marine, deux cent vingt-neuf hommes commandés par le capitaine Dupuis; sapeurs du génie militaire, cent dix-sept hommes commandés par le lieutenant-colonel Chauchard.

Obéissant aux instructions du gouvernement du Roi, comme à ses sentiments personnels, le prince ne néglige aucun moyen pour obtenir sans effusion de sang la juste réparation due par le Maroc à la France offensée. Les représentants des puissances européennes à Tanger secondent avec un noble et courageux dévouement ces pacifiques dispositions de la France. Mais, dominé par un aveugle fanatisme, car le Maroc est resté le plus ardent foyer de l'islamisme, l'empereur Abderrahman élève de nouvelles et insultantes prétentions. Aussitôt le contre-amiral commandant en chef fait ses dispositions d'attaque contre Tanger.

L'escadre, embossée aussi près que possible, ouvre un feu terrible sous lequel tous les forts ou batteries s'écroulent ou sont réduits au silence de la mort (6 août 1844). D'après l'ordre de Son Altesse Royale la ville a été épargnée par le feu de l'escadre, dirigé avec autant d'habileté que de vigueur. Dans cette première journée, la France a à regretter treize tués ou

Digitized by Google

blessés. L'ennemi en accuse quatre cent cinquante.

De Tanger, l'escadre se porte rapidement sur Mogador, où, malgré l'extrême violence des vents et de la mer, les bâtiments tiennent mouillage pendant quatre jours sur un fond de roches (10—14 août 1844). Enfin le temps permet à l'escadre de reprendre le cours de ses opérations. La modération dont le prince a usé à l'égard de Tanger semble avoir enhardi l'ennemi, qui concentre de grands moyens de défense dans Mogador. Une leçon plus sévère est devenue nécessaire. A peine donné, l'ordre d'attaque est exécuté avec autant d'élan que de précision. Les vaisseaux d'abord, puis les autres bâtiments à voiles, suivis des bâtiments à vapeur, ouvrent leur feu contre toutes les batteries ennemies, qui ripostent avec vigueur. La ville de Mogador, l'une des plus florissantes du Maroc, est foudroyée; bientôt elle n'offre plus qu'un vaste amas de décombres fumants.

L'île de Mogador, située en face de la ville qu'elle domine, est encore défendue par des fortifications qu'il importe de réduire. Une flottille d'embarcations, protégée par le feu des bricks et des bâtiments à vapeur, endentés les uns entre les autres dans le port, débarque cinq cents hommes, conduits par le capitaine de corvette Du Quesne et le lieutenant-colonel du génie Chauchard. Malgré la plus désespérée résistance, l'île est occupée d'assaut par la colonne d'attaque à la tête de laquelle le contre-amiral commandant en chef est

Digitized by Google

venu se placer au plus fort du danger (15 août 1844).

Dans cette seconde journée, la France a encore à regretter le sang de quatre-vingt-trois de ses enfants tués ou blessés. Le lieutenant d'artillerie de marine Pottier, en s'élançant au milieu des retranchements de l'ennemi, est tombé mortellement frappé d'une balle à la tête. L'élève de la marine Noël, embarqué sur le Jemmapes, survivra à une blessure d'abord jugée mortelle. Parmi les blessés se trouvent le capitaine de vaisseau Bellanger, le capitaine de corvette Du Quesne, le lieutenant de vaisseau Coupvent-Desbois, l'enseigne de vaisseau Blaize, et le lieutenant d'infanterie de la marine Martin des Pallières.

Le lendemain de la destruction de Mogador et de la reddition de l'île, les bâtiments à vapeur l'*Asmodée*, le *Pluton* et le *Gassendi*, ainsi que les bricks le *Cassard* et le *Pandour*, protégent le débarquement d'une colonne de six cents hommes. Le capitaine de vaisseau Hernoux et le capitaine de corvette Édouard Bouet, qui commandent cette colonne, s'emparent, sans trouver de résistance, des batteries dites *de la marine*, et les détruisent (16 août 1844.)

Le prince rend à la liberté les prisonniers, débris mutilés de la garnison de l'île.

Un boulet ayant été lancé de l'une des tours de la ville donnant sur la campagne, le lieutenant de vaisseau Touchard, chef d'état-major du contre-amiral commandant en chef de l'escadre, et qui a pris une

Digitized by Google

part active aux précédentes opérations, escalade, à la tête de cent soixante hommes, cette tour; elle a été évacuée à son approche et il encloue toutes les pièces. (23 août 1844.)

La frégate à vapeur le *Groënland*, capitaine Besson, trompée par une brume épaisse, s'échoue près de Larache; un homme de l'équipage est tué et treize autres sont blessés par les balles des Arabes accourus sur le rivage. Prévenu du naufrage, le contre-amiral arrive sur le *Groënland;* désespérant de le sauver, Son Altesse Royale ordonne de continuer l'évacuation des hommes, de mettre le feu au bâtiment plutôt que de l'abandonner aux Arabes, et ne le quitte qu'après l'avoir vu livré aux flammes (26 août).

Le bombardement de Tanger, la destruction de Mogador, l'occupation de l'île qui domine le port, et la brillante victoire d'Isly, remportée par le corps d'armée commandé par le maréchal Bugeaud sur l'armée marocaine, décident enfin l'empereur Abderrahman à demander la paix.

Cette demande est portée au contre-amiral commandant en chef, à son bord, par le gouverneur de Tanger. Elle est agréée. La paix est signée aux conditions imposées par les plénipotentiaires de la France (10 septembre 1844).

Le consul général de France est aussitôt rétabli à Tanger, et son pavillon salué par la place.

Le contre-amiral commandant en chef donne l'ordre

Digitized by Google

de cesser toute hostilité et d'évacuer l'île de Mogador (10 septembre)[1].

Nous reproduirons, à la suite des rapports du prince adressés à M. le ministre de la marine, la lettre par laquelle le Roi, interprète de la gratitude nationale, félicite l'escadre de ses brillants succès pendant l'expédition, et en exprime toute sa satisfaction à S. A. R.

« Bateau à vapeur *le Pluton*, le 10 août 1844.

« Monsieur le ministre,

« N'ayant pas eu le temps, par le dernier courrier, de vous rendre un compte détaillé de l'état de nos affaires, ainsi que de nos opérations devant Tanger, je profite d'un premier moment de loisir pour m'acquitter de ce devoir.

« Je vous ai informé que, le 2 août, jour fixé pour la réponse à l'ultimatum de notre consul général, rien ne nous était parvenu.

« J'attendais alors, pour commencer les actes hostiles, des nouvelles de M. Hay.

« Le 4, une lettre de Sidi-Bousselam, pacha de Larache, nous fut envoyée, plus mesurée, plus conciliante que les précédentes; elle renouvelait cependant l'insolente demande de la punition du maréchal. La lettre de Sidi-Bousselam ne disait pas un mot de la dislocation du corps de troupes réuni auprès d'Ouchda. Quant à Abd-el-Kader, Sidi-Bousselam assurait qu'il n'était plus sur le territoire marocain, et que les ordres étaient donnés pour l'empêcher d'y entrer.

[1] Bajot et Poirré, *Annales maritimes*, année 1844, IIe part. numéros de septembre et d'octobre, p. 445 à 461, 556 et 734 à 736. — *Moniteur universel*, numéros du 30 août, du 10 et du 16 septembre 1844.

Digitized by Google

« Pourtant, à la même époque, on disait au maréchal qu'Abd-el-Kader avait été interné, et qu'il se trouvait à deux journées en arrière du camp marocain. Ces correspondances n'avaient donc qu'un but, celui de nous amuser.

« Inquiet et gêné de ne rien savoir de M. Hay, j'avais envoyé à Rabat un bateau à vapeur (*le Véloce*), avec mission de s'enquérir de lui et de rapporter de ses nouvelles. *Le Véloce* revint le 5 à Tanger, m'apportant la nouvelle que M. Hay était en sûreté à Mogador.

« Enfin, le 5 au soir, *l'Etna*, venant d'Oran, m'a apporté votre dépêche du 27 juillet, m'ordonnant de commencer les hostilités, si la réponse à l'ultimatum n'était pas satisfaisante. Il nous a apporté aussi des nouvelles du maréchal, prouvant la fausseté des assertions marocaines au sujet d'Abd-el-Kader.

« Il n'y avait plus d'hésitations possibles ; on nous abusait avec des notes trompeuses, pendant qu'on préparait activement la guerre ; nous n'avions plus qu'à recourir à la voie des armes.

« Le 6 au matin, j'ai attaqué les batteries de Tanger.

« Mes instructions me prescrivaient de détruire les fortifications extérieures, mais de respecter la ville.

« En faisant un débarquement, j'aurais pu facilement atteindre ce but; mais j'ai préféré agir avec le canon et mettre les batteries hors de service, en respectant le quartier des consuls où à peine cinq à six boulets sont allés s'égarer. Ce résultat, nous l'avons atteint avec une perte de trois morts et seize blessés ; les navires ont reçu quelques avaries légères.

« L'ennemi accuse une perte de cent cinquante hommes et quatre cents blessés ; mais on ne peut savoir au juste le chiffre des morts, puisque, le 8, on était encore occupé à retirer des cadavres de dessous les décombres.

« Pendant l'affaire, M. Hay est arrivé de Rabat, où il s'était arrêté pour voir l'empereur. Je l'ai reçu le lendemain.

« Il m'a dit qu'il avait trouvé l'empereur très-abattu ; la nou-

Digitized by Google

velle du retrait des consuls lui était parvenue. M. Hay m'a remercié de la sollicitude que nous avions montrée à son égard.

« Maintenant, je vais à Mogador, à l'autre bout de l'empire. Mogador est la fortune particulière de l'empereur; outre les revenus publics, la ville est sa propriété; il en loue les maisons, les terrains.

« C'est, en un mot, une des sources les plus claires de son revenu. Toucher à cette ville, la ruiner, en occuper l'île qui ferme le port, jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction, c'est faire à Muley Abderrahman et à tout le sud de son empire un mal sensible.

« Je me bornerai pour le moment à ces deux opérations; à savoir : prouver à l'empereur qu'il est délaissé par tout le monde dans sa cause (l'affaire de Tanger l'a prouvé); et que nous avons les moyens de lui faire du mal matériel (c'est ce que nous allons chercher à prouver à Mogador).

« En outre, notre apparition sur les côtes ramènera beaucoup de monde de la frontière à la défense de leurs foyers, et dégagera d'autant le maréchal.

« Nous pourrons alors avertir l'empereur que, malgré ce qui s'est passé, nous voulons encore la paix; que ce que nous avons fait à Tanger et à Mogador lui prouve qu'il ne faut pas jouer avec nous.

« S'il veut la paix, qu'il se hâte de nous accorder ce que nous demandons, et que les actes suivent les paroles. Sinon, s'il n'est pas content, si l'on continue, sur la frontière, à accueillir et à encourager nos ennemis, alors il faut qu'il s'attende à tout de notre part. »

« Bateau à vapeur *le Pluton*, Mogador, 17 août.

« Je suis arrivé devant Mogador le 11. Le temps était très-mauvais, et, pendant plusieurs jours, nous sommes restés mouillés devant la ville sans pouvoir même communiquer entre nous.

Digitized by Google

Malgré des touées de deux cents brasses de chaîne, nos ancres cassaient comme du verre.

« Enfin, le 15, le temps s'étant embelli, j'en ai profité pour attaquer la ville.

« Les vaisseaux *le Jemmapes* et *le Triton* sont allés s'embosser devant les batteries de l'O., avec ordre de les battre et de prendre à revers les batteries de la marine. *Le Suffren* et *la Belle-Poule* sont venus prendre poste dans la passe du N. Il était une heure de l'après-midi lorsque notre mouvement a commencé.

« Aussitôt que les Arabes ont vu les vaisseaux se diriger vers la ville, ils ont commencé le feu de toutes les batteries. Nous avons attendu, pour répondre, que chacun eût pris son poste. A quatre heures et demie, le feu a commencé à se ralentir; les bricks *le Cassard, le Volage* et *l'Argus* sont alors entrés dans le port et se sont embossés près des batteries de l'île, avec lesquelles ils ont engagé une lutte assez animée.

« Enfin, à cinq heures et demie, les bateaux à vapeur, portant cinq cents hommes de débarquement, ont donné dans la passe, sont venus prendre poste dans les créneaux de la ligne des bricks, et le débarquement sur l'île s'est immédiatement effectué.

« L'île a été défendue avec le courage du désespoir par trois cent vingt hommes maures et kabyles qui en faisaient la garnison. Un grand nombre a été tué; cent quarante d'entre eux, renfermés dans une mosquée, ont fini par se rendre.

« Nos pertes dans cette journée s'élèvent à quatorze tués et soixante-quatre blessés.

« Officier tué :

« M. Pottier, lieutenant d'artillerie.

« Officiers blessés :

« MM. Bellanger, capitaine de vaisseau (légèrement).
Du Quesne, capitaine de corvette (légèrement).
Coupvent-Desbois, lieutenant de vaisseau (gravement).
Blaize, enseigne de vaisseau (légèrement).

Digitized by Google

« MM. Martin des Pallières sous-lieutenant d'infanterie (gravement).

Noël, élève de deuxième classe (très-gravement).

« L'île prise, il ne nous restait plus qu'à détruire les batteries de la ville qui regardent la rade. Notre canon les avait déjà bien endommagées; il fallait les mettre complétement hors de service.

« Hier donc, sous les feux croisés de trois bateaux à vapeur et de deux bricks, cinq cents hommes ont débarqué; ils n'ont point rencontré de résistance. Nous avons encloué et jeté à la mer les canons; nous en avons emporté quelques-uns; les magasins à poudre ont été noyés; enfin, nous avons emmené ou défoncé toutes les barques qui se trouvaient dans le port.

« Je crois que nous aurions pu, à ce moment, pénétrer sans danger dans l'intérieur de la ville, mais ce n'aurait été qu'une promenade sans but et sans autre résultat qu'un inutile pillage. Je m'en suis donc abstenu et j'ai ramené les troupes sur l'île et les équipages à bord de leurs navires.

« Je m'occupe d'installer sur l'île une garnison de cinq cents hommes.

« L'occupation de l'île sans le blocus du port serait une mesure incomplète.

« Je me conforme donc à vos ordres en fermant le port de Mogador.

« La ville est, au moment où je vous écris, en feu, pillée et dévastée par les Kabyles de l'intérieur, qui, après avoir chassé la garnison impériale, en ont pris possession.

« Nous venons de recueillir le consul anglais, sa famille et quelques Européens.

« Je ne veux pas terminer sans vous dire combien j'ai à me louer de tous ceux que j'ai eus sous mes ordres dans la campagne que nous venons de faire.

« Tout le monde a servi avec un zèle qui ne se puise que dans

Digitized by Google

l'amour ardent du pays, de son honneur et de ses intérêts, et dans un dévouement absolu au service du Roi.

« Recevez, monsieur le ministre, l'assurance de mon respect.

« FR. D'ORLÉANS.

« *P. S.* Au milieu d'occupations qui m'accablent, le temps me manque pour vous envoyer un rapport détaillé. Le capitaine Bouet, qui vous remettra cette lettre, vous donnera tous les renseignements désirables.

« Je l'ai chargé de rapporter les étendards qui flottaient sur la ville et sur les batteries de l'île.

« FR. D'ORLÉANS. »

« Bateau à vapeur *le Pluton*, Mogador, 21 août 1844.

« Monsieur le Ministre,

« Je viens vous rendre compte de la partie purement militaire des opérations dirigées contre les côtes du Maroc, dans le courant du mois d'août, par l'escadre placée sous mon commandement.

« Le 5 août au soir, la résolution ayant été formée d'attaquer Tanger, toutes les dispositions furent prises.

« Le 6, à la pointe du jour, les bateaux à vapeur *le Véloce, le Pluton, le Gassendi, le Phare, le Rubis* et *le Var*, vinrent s'amarrer le long du bord du *Jemmapes*, du *Suffren*, du *Triton*, de *la Belle-Poule* et des bricks *le Cassard* et *l'Argus*, afin de les conduire au poste d'embossage qui leur avait été désigné. Le calme qui règne généralement le matin dans la baie de Tanger nécessitait cette disposition.

« Vers huit heures du matin l'escadre se mit en mouvement.

« J'avais prescrit de venir prendre poste en courant E. et O. et mouillant deux ancres, dont l'une avec une grande touée dans l'E., eu égard à la mauvaise qualité du fond et à la violence des

Digitized by Google

vents d'E. qui depuis quelque temps régnaient pendant la journée. *Le Jemmapes* arriva le premier sur la ligne; mais, après sa première ancre mouillée, son remorqueur fut impuissant à lui faire élonger complétement sa chaîne. *Le Jemmapes* réussit cependant à s'embosser à quatre encablures de la place. *Le Suffren*, parfaitement conduit par les capitaines Lapierre, du *Suffren*, et Bouet, du *Pluton*, vint prendre une très-bonne position.

« *L'Argus* vint chercher une compensation à sa longue et pénible station d'hiver à Tanger, en s'embossant juste par son tirant d'eau dans une position où il y avait beaucoup à donner et à recevoir. Je ne puis trop faire l'éloge du capitaine, le lieutenant de vaisseau Jean Gérard, des officiers et de tout l'équipage de ce petit navire; leur zèle et leur dévouement ont excité l'admiration de tous.

« *Le Cassard* se plaça de manière à battre d'écharpe une batterie marquée L sur le plan que je vous envoie, et dont les coups prenaient d'enfilade la ligne d'embossage. Quelques coups à mitraille bien dirigés la firent évacuer dès le commencement du combat. Le défaut de puissance des remorqueurs, joint à l'action des courants, empêchèrent *le Triton* et *la Belle-Poule* de prendre immédiatement leur poste. *Le Triton* vint à la voile, et *la Belle-Poule*, habilement retirée d'une position critique par le capitaine Maissin, du *Gassendi*, arriva en ligne vers dix heures; mais le feu de la ville était en ce moment presque éteint; la présence de ces navires devenait inutile; je les envoyai canonner les forts d'Abdul-Selim et d'El-Arbi-el-Saïdi, qui nous envoyaient quelques boulets à toute volée.

« Tous nos mouvements s'étaient effectués sans que l'ennemi y mît aucune opposition. A huit heures et demie nous avons commencé le feu; il y a été répondu avec vivacité. Pourtant, au bout d'un quart d'heure, les canonniers arabes avaient déserté leurs batteries, dont les parapets étaient renversés par un tir

Digitized by Google

remarquable de justesse. Deux batteries seulement prolongèrent la défense de la place, une casematée, située à la partie supérieure du fort de la Marine, et celle de la Casbah.

« Le feu du *Suffren*, dirigé tout entier sur la batterie casematée, finit par la mettre hors de service, tandis que *le Jemmapes* faisait évacuer la Casbah.

« A dix heures du matin tout était fini.

« Je suis resté avec *le Suffren* devant la ville jusqu'à cinq heures du soir, afin de bien constater qu'on ne songeait plus à se défendre, puis je me suis retiré. Vous savez dans quel but j'ai attaqué Tanger. D'après vos ordres, je ne devais pas l'occuper; mon but était atteint du moment que, par le silence de ses batteries, cette ville se reconnaissait vaincue.

« Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, le quartier où se trouvent les maisons des Européens a été scrupuleusement respecté.

« Le feu a été mis dans plusieurs endroits par les fusées de guerre lancées par le vapeur *le Rubis*.

« Pendant toute cette journée, chacun a rivalisé de zèle et de sang-froid; je n'ai que des éloges à donner à tous.

« Dès la pointe du jour, les postes des navires avaient été marqués par des bouées; M. le capitaine de corvette Du Quesne s'est acquitté de cette mission, qui pouvait être chanceuse, avec son intelligence et son courage ordinaires.

« Nous avons eu trois morts et dix-sept blessés. Les navires ont eu quelques avaries peu graves. *Le Suffren*, le plus maltraité, n'a guère reçu que cinquante boulets.

« On porte à cent cinquante tués et trois cents blessés les pertes de l'ennemi.

« L'affaire finie, les bateaux à vapeur sont venus prendre les navires à voiles et les ont remorqués à leur mouillage.

« La journée du 7 s'est passée à mettre les navires en état de prendre la mer.

Digitized by Google

« Le 8, j'ai été rejoint par le bateau à vapeur *le Groënland,* dont j'ai requis les services pour aller chercher à Cadix des approvisionnements en eau, vivres et charbon pour l'escadre.

« Le 11, l'escadre était réunie devant Mogador.

« Ici nous attendaient des difficultés de plus d'une nature. Pendant quatre jours, la violence des vents et la grosseur de la mer nous ont empêchés de communiquer entre nous. Mouillées sur des fonds de roches, nos ancres et nos chaînes se brisaient, et leur perte nous enlevait des ressources indispensables pour atteindre notre but. Tel navire n'avait plus qu'une chaîne et une ancre, encore celle-ci privée d'une de ses pattes.

« Nous ne pouvions, d'ailleurs, songer à nous maintenir devant Mogador à la voile. La violence des courants et de la brise nous eût entraînés sous le vent, et nous aurions probablement perdu l'occasion d'agir. De plus, en faisant appareiller les vapeurs avec nous ils auraient épuisé leur combustible; en les laissant seuls, ils étaient exposés à manquer de vivres et d'eau. Il fallait donc rester au mouillage.

« Enfin, le 15, le vent s'apaisa; il ne resta plus de la tourmente des jours précédents qu'une grosse houle de N. N. O.

« Sachant combien les beaux jours sont rares dans cette saison et dans ces parages, je pris immédiatement toutes mes dispositions. Mais un nouvel accident vint encore entraver nos projets, le vent tomba complétement; nos navires tourmentés par la houle, étaient ingouvernables, et je ne pouvais songer à employer les vapeurs pour conduire les vaisseaux à leur poste.

« Les préparatifs hostiles qui se faisaient à terre prouvaient qu'on ne nous laisserait pas approcher aussi facilement qu'à Tanger.

« Un seul boulet pouvait déranger les machines d'un bateau à vapeur, le forcer à s'arrêter dans une position critique, d'où nous n'aurions pu le retirer, et où il n'aurait pu se défendre. Les bateaux à vapeur étaient d'ailleurs une ressource à ménager

Digitized by Google

précieusement pour retirer les vaisseaux d'un embossage sur des fonds de roche avec la houle et les courants portant en côte, et la certitude que, dès que le vent commencerait à s'élever il soufflerait du large.

« Enfin, dans l'après-midi du 15, une faible brise du N. N. O. s'étant faite, nous en avons profité; l'escadre a mis à la voile.

« J'avais communiqué à tous les capitaines un plan d'attaque, et assigné à chacun son poste; une fois le signal d'exécution fait, je ne suis plus qu'un témoin oculaire qui tâche de se faire historien fidèle, et de raconter avec une vive admiration et une profonde reconnaissance avec quel zèle, quel dévouement, quelle intelligence de la part de tous, les ordres donnés ont été exécutés.

« Les sondes de la ligne d'embossage avaient été exécutées en plein jour par le capitaine Maissin, du *Gassendi*, et le lieutenant de vaisseau Touchard, mon chef d'état-major.

« Les trois vaisseaux sont venus d'abord au mouillage. *Le Triton*, capitaine Bellanger, en tête, conduisant l'escadre et s'avançant sous le feu de toutes les batteries ennemies, laissait tomber son ancre à sept cents mètres de la place sans riposter à ses coups. Venaient ensuite *le Suffren* et *le Jemmapes*.

« *Le Jemmapes* et *le Triton* se sont placés en face des batteries de l'O. de la ville, ce dernier prenant à revers les batteries de la marine. *Le Suffren* est venu prendre poste dans la passe du N., battant d'écharpe les deux batteries de la marine et de front le fort rond situé sur un îlot, à l'entrée de la passe, tandis qu'avec ses pièces de retraite il répondait à une batterie de l'île, dont le feu d'enfilade l'incommodait.

« Cet embossage délicat, sous le feu de l'ennemi, sans que personne de nous ait daigné y répondre, fait honneur aux capitaines qui l'ont exécuté.

« Une fois placés, nous avons ouvert notre feu. Les batteries de la marine ont été vite abandonnées; mais celle de l'O., présen-

Digitized by Google

tant une quarantaine de pièces bien abritées derrière des épaulements en pierres molles de plus de deux mètres d'épaisseur, a tenu fort longtemps. Le vaisseau *le Jemmapes*, capitaine Montagniès, qui était le point de mire de tous ses coups, a fini par en avoir raison, non sans une perte sérieuse causée par des obus bien dirigés. Vingt hommes tués ou blessés à bord de ce vaisseau, parmi lesquels un jeune élève de grande espérance, M. Noël, mortellement atteint d'un éclat d'obus; des avaries graves dans la mâture, de nombreux boulets dans la coque, attestent la résistance énergique des canonniers ennemis.

« Une fois le feu des vaisseaux bien ouvert, ordre a été donné à la frégate *la Belle-Poule* et aux bricks *le Cassard*, *le Volage* et *l'Argus*, d'entrer dans le port.

« La frégate devait combattre les batteries de la marine et les bricks celles de l'île.

« *La Belle-Poule* et les bricks sont venus passer à poupe du *Suffren*. Le commandant Hernoux a conduit sa frégate au fond d'un cul-de-sac, où elle avait à peine son évitage, tirant d'un bord sur les batteries de la ville, et de l'autre sur celle de l'île. De grosses carabines placées dans les hunes, fusillaient à six cents mètres les canonniers de l'île.

« L'effet de cette manœuvre hardie a été tel, que les batteries de la marine ont été immédiatement désertées.

« Les bricks sont allés se mouiller en ligne devant les trois batteries qui protégent le débarcadère de l'île, et ont aussitôt engagé avec elles une lutte animée.

« Enfin, voyant le feu se ralentir, j'ai fait entrer dans le port trois bateaux à vapeur : *le Gassendi*, *le Pluton* et *le Phare*. Ils portaient cinq cents hommes de débarquement, conduits par le capitaine de corvette Du Quesne et le lieutenant-colonel Chauchard.

« Ces bateaux à vapeur ont pris poste dans les créneaux de la ligne des bricks, joignant leur feu à celui de ces navires, pen-

Digitized by Google

dant que la flottille de débarquement se formait. A cinq heures et demie, cette flottille s'est avancée sous une vive fusillade. On a sauté à terre avec enthousiasme, les hommes blessés dans les canots s'élançant des premiers, et, gravissant à la course un talus assez roide, on a enlevé la première batterie. C'est là qu'on s'est rallié. Le second maître, Toche, du *Phare*, y est entré le premier et a arboré le pavillon français.

« De cette batterie, deux détachements conduits, l'un par le lieutenant-colonel Chauchard, l'autre par le capitaine du génie Coffinières, sont partis pour faire le tour de l'île et débusquer trois à quatre cents Marocains des postes qu'ils occupaient dans les maisons et les batteries.

« On les a poussés ainsi jusqu'à une mosquée où un grand nombre d'entre eux s'étaient réfugiés. La porte enfoncée à coups de canon, on s'est précipité en avant. La résistance a été vive ; un officier d'artillerie, M. Pottier, jeune homme plein de mérite, a été tué ; plusieurs officiers ont été blessés : le capitaine de corvette Du Quesne, le lieutenant de vaisseau Coupvent-Desbois, le sous-lieutenant des Pallières.

« On était engagé sous des voûtes obscures, au milieu d'une fumée épaisse qui empêchait de rien voir. Cependant les hommes de *l'Argus* et du *Pluton* persistaient à vouloir y pénétrer. Je jugeai que nous perdrions là beaucoup de monde inutilement; je les fis retirer. On cerna la mosquée, et, la nuit étant survenue, on fit bivaquer les troupes.

« Le lendemain au jour, cent quarante hommes se rendirent. Nous avons ramassé sur l'île près de deux cents cadavres.

« L'île prise, et le feu de la ville complétement éteint, je donnai l'ordre à *l'Asmodée* de venir retirer les vaisseaux de la côte, ce qui se fit pendant la nuit.

« Le temps était beau ; je gardai *la Belle-Poule* dans la passe. Elle continua, pendant toute la nuit, à tirer du canon sur les batteries de la marine, pour les empêcher d'être réoccupées.

Digitized by Google

« Le 16, les bateaux à vapeur *l'Asmodée*, *le Pluton*, *le Gassendi*, et les bricks *le Cassard* et *le Pandour*, vinrent s'embosser de chaque côté de la langue de sable sur laquelle s'élèvent les forts de la marine, dont je voulais me rendre maître; leur feu croisé coupait les communications de la ville avec ses forts.

« Sous cette protection, le commandant Hernoux et le capitaine Ed. Bouet conduisirent une colonne de six cents hommes de débarquement. Mais tout avait été déserté à notre approche, et la descente s'opéra sans résistance. Il ne restait plus qu'à achever l'œuvre de destruction que le canon avait commencée la veille.

« Toutes les pièces enclouées, jetées à bas des remparts, les embrasures démolies, les magasins à poudre noyés, enfin trois drapeaux et neuf à dix canons de bronze enlevés comme trophées, tel a été le résultat de la journée.

« J'ai laissé intacts les vastes magasins de la douane pleins de marchandises de toutes espèces; il aurait fallu les brûler, et je craignais que le feu ne gagnât trop vite d'immenses approvisionnements de poudre et de bombes répartis dans les casemates des forts.

« Après cette opération, j'ai renvoyé les troupes et les équipages. Nous étions maîtres de l'île, du port; les batteries de la ville n'étaient plus à craindre; j'ai considéré notre opération comme terminée.

« Après notre départ, la ville, restée sans défense, a été prise par les Kabyles de l'intérieur, qui y ont mis le feu. Depuis quatre jours le sac de cette malheureuse ville est complet; les habitants ont fui dans toutes les directions.

« Dans quelques jours, il ne restera plus de la belle Souerah, que Muley Abderrahman appelait sa ville chérie, que des murailles criblées de boulets et noircies par le feu.

« La leçon est dure.

« Je ne vous citerai personne, monsieur le ministre; pour

Digitized by Google

vous indiquer ceux qui ont fait leur devoir avec courage, intelligence et dévouement, il me faudrait nommer tout le monde. J'appellerai seulement votre attention sur les familles des hommes qui sont morts, sur le sort futur des blessés, et aussi sur le bien-être à donner à tous ceux qui, au seul nom de la France, ont accepté avec abnégation le rude devoir de faire garnison sur l'îlot de Mogador.

« Recevez, Monsieur le ministre, l'assurance de mon respect.

« FR. D'ORLÉANS.

« *P. S.* Le 23 août notre établissement sur l'île était terminé; j'ai renvoyé à Cadix une partie de l'escadre.

« Dans la journée, un coup de canon fut tiré d'une des tours de la ville donnant sur la campagne, et le boulet étant venu tomber au milieu de nous dans le port, nous avons fouillé avec des obus les maisons qui avoisinent cette tour; puis j'ai envoyé M. le lieutenant de vaisseau Touchard, mon chef d'état-major, avec cent soixante hommes, planter des échelles au pied de la tour.

« On y est monté sans aucune opposition, et on a enclou é les derniers canons qui pouvaient battre sur nous. Du haut de la tour on plongeait dans la ville qui semblait déserte et horriblement dévastée.

« Cette opération, qui n'était pas d'une absolue nécessité, a eu l'avantage de montrer à la garnison de l'île, qu'avec ses seules forces et les ressources de la station locale, on tient la ville complétement à merci.

« ORDRE DU JOUR PUBLIÉ À BORD DES BÂTIMENTS DE L'ESCADRE AUX ORDRES DE S. A. R. LE PRINCE DE JOINVILLE.

« 11 septembre 1844.

« Le Roi, en apprenant les succès obtenus sous les murs de

Digitized by Google

Tanger et de Mogador, a bien voulu charger le contre-amiral commandant de transmettre à l'escadre le témoignage de sa satisfaction.

« Le contre-amiral est heureux d'avoir à remplir ce devoir, et il s'empresse de mettre à l'ordre du jour de l'escadre la lettre suivante, écrite par Sa Majesté. »

« LE ROI AU PRINCE DE JOINVILLE.

« Neuilly, le jeudi 29 août 1844.

« Mon cher et bien-aimé fils,

« Je rends grâce à Dieu de t'avoir conservé au milieu des dan-
« gers que tu as si noblement affrontés, et d'avoir permis que ce
« soit par ton organe que j'adresse à l'escadre que tu commandes
« mes félicitations personnelles et l'expression de la reconnais-
« sance nationale pour les nouveaux lauriers qu'elle vient d'atta-
« cher à notre pavillon.

« En félicitant nos braves marins d'avoir déployé cette valeur
« française, qui ne manque jamais de répondre à l'appel de la
« patrie, je m'applaudis que tu aies retenu leur ardeur jusqu'au
« moment où la justice de notre cause nous imposait le devoir de
« recourir aux armes.

« J'ai vu avec bonheur les efforts simultanés de notre marine
« et de notre armée couronnés par d'aussi brillants succès, et il
« m'est bien doux que ce soit mon fils qui ait conduit nos marins
« à la victoire.

« Je t'embrasse, mon cher fils, dans toute l'effusion de mon
« cœur.

« LOUIS-PHILIPPE. »

« *Le contre-amiral commandant,*

« FR. D'ORLÉANS. »

Digitized by Google

« Le présent sera affiché, pendant trois jours, à bord des bâtiments de la division. Il en sera donné lecture par MM. les capitaines aux équipages. »

M. Beautemps-Beaupré, ingénieur hydrographe en chef, directeur adjoint et conservateur du dépôt général des cartes et plans de la marine et des colonies, présente au Roi et à l'Institut le sixième et dernier Atlas du Pilote des côtes occidentales et septentrionales de France (octobre 1844).

Ce monument, élevé sous les ordres et la savante direction de M. Beautemps-Beaupré, par le corps des ingénieurs hydrographes, de 1816 à 1843, se compose de six cent neuf cartes, plans, vues ou tableaux des hautes et basses mers.

Une division navale, commandée par le vice-amiral baron de la Susse, est disposée à Cherbourg et se réunit au Tréport, pour recevoir et escorter le Roi dans la visite que Sa Majesté doit rendre à S. M. la reine d'Angleterre. Cette division se compose des bâtiments suivants :

Le Gomer, de quatre cent cinquante chevaux, portant le pavillon de M. le vice-amiral baron de la Susse, et commandé par M. Goubin, capitaine de corvette.

Le Pluton, de deux cent vingt chevaux, M. Bouet (Adolphe), capitaine de corvette.

L'Élan, de deux cent vingt chevaux, M. Boumisier de Valmont, lieutenant de vaisseau.

Digitized by Google

Le Caïman, de deux cent vingt chevaux, M. Dieudonné, lieutenant de vaisseau.

La Reine-Amélie, brick-aviso, M. le comte d'Harcourt, lieutenant de vaisseau.

Le Favori, cutter de quatre canons, M. Destremont de Maucroix, lieutenant de vaisseau.

En outre, le vaisseau *l'Inflexible* et la frégate *la Belle-Poule*, commandés par MM. les capitaines de vaisseau Graëb et Hernoux, rallieront l'escadrille royale.

Le Gomer a été installé avec magnificence pour recevoir le Roi. Au moment où, à la nuit tombante, le Roi et S. A. R. Mgr le duc de Montpensier arrivent sur le pont du *Gomer*, des fusées éclatantes annoncent à la Reine et à la famille royale, restées sur le rivage, la présence de Sa Majesté, et soudain tous les bâtiments de la division s'illuminent.

LL. EE. MM. Guizot et le Bon de Mackau, ministres des affaires étrangères et de la marine, accompagnent le Roi sur le *Gomer*.

La division fait route pour Portsmouth (7 octobre 1844, à sept heures du soir). Un temps magnifique favorise la traversée. Le lendemain, à huit heures et demie du matin, l'escadrille royale apparaît sur la vaste rade de Portsmouth. Le pavillon royal flotte au grand mât, et le pavillon anglais au mât de misaine du *Gomer* qui entre majestueusement dans le port, au milieu des salves d'artillerie et de toutes les démonstrations d'une courtoise réception.

Digitized by Google

Le Roi ne veut ni différer son départ malgré une tempête qui vient d'éclater, ni exposer les bâtiments qui lui font escorte en opérant son retour par Portsmouth et le Tréport. Sa Majesté se décide donc à passer le détroit, de Douvres à Calais, sur le paquebot malle à vapeur français *le Nord*. Le Roi débarque avec S. A. R. Mgr le duc de Montpensier et les personnes de la suite de Sa Majesté, après une absence de neuf jours du sol de la France (16 octobre 1844, à deux heures et demie de l'après-midi).

Sa Majesté est accueillie au milieu des acclamations, qui se prolongent de Calais jusqu'au château royal d'Eu[1].

[1] *Moniteur universel*, numéros du 10 au 18 octobre 1844. — Bajot et Poirré, *Annales maritimes*, année 1844, IIe part. numéro d'octobre, p. 675 à 715.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

ORGANISATION.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

ORGANISATION.

Après avoir déterminé, dans l'ordre géographique et économique, les divers éléments et les bases de notre établissement naval, nous en exposerons les conditions organiques, soit au personnel, soit au matériel et au point de vue financier.

Nous définirons la destination de chaque branche du service et de chaque corps de la marine; nous en résumerons les attributions; nous en donnerons le cadre réglementaire et l'effectif réel, avec indication de la solde afférente aux divers grades.

Enfin nous ferons le relevé des lois, ordonnances et règlements depuis une cinquantaine d'années, c'est-à-

Digitized by Google

dire l'époque où chaque branche du service et les divers corps de la marine ont été institués ou reconstitués, en distinguant, autant que possible, les parties abrogées et celles qui forment la législation en vigueur.

Digitized by Google

CHAPITRE I.

ÉLÉMENTS DE LA PUISSANCE NAVALE DE LA FRANCE.

Adossée à la double chaîne des Alpes et des Pyrénées, la France, d'ailleurs confiante dans son génie essentiellement militaire, semble devoir porter sa sollicitude sur la partie de sa frontière de terre ouverte du nord à l'est, et particulièrement sur le vaste développement de sa frontière de mer.

Le littoral de la France, sur l'Océan et la Méditerranée, est de deux mille sept cent cinquante-quatre kilomètres, ou six cent dix-neuf lieues communes de vingt-cinq au degré ; la frontière de terre est de deux mille cinq cent trente-cinq kilomètres, ou cinq cent soixante-cinq lieues communes de vingt-cinq au degré [1].

[1] Voir, aux *Annexes*, les limites respectives et détaillées des frontières de mer et de terre.

Digitized by Google

La superficie totale de la France est de cinq cent vingt-sept millions six cent quatre-vingt-six mille dix-neuf kilomètres carrés. Sa population, d'après le dernier recensement, qui remonte à l'année 1841, s'élevant à trente-quatre millions deux cent trente mille cent soixante-dix-huit âmes, on compte donc en France soixante-quatre à soixante-cinq habitants par kilomètre carré[1].

Nous regrettons de ne pouvoir évaluer avec quelque précision la population spécifique de la zone que l'on peut considérer comme dépendante du littoral de la France. A défaut de cette complète évaluation, disons qu'au 1er janvier 1845 le chiffre de l'inscription maritime s'élevait à cent douze mille deux cent soixante-douze hommes, novices et mousses (non compris les ouvriers des ports), exclusivement voués à la navigation.

Les rivières et les lacs présentent une surface que nous croyons pouvoir estimer à environ mille trente-cinq kilomètres carrés, ou deux cent cinquante-huit lieues carrées, sans toutefois garantir cette appréciation de l'étendue de la navigation intérieure de la France.

Ainsi que l'atteste le relevé suivant, le revenu de la

[1] Mathieu, *Annuaire du bureau des longitudes pour 1844*, p. 168. — Ordonnances royales des 25 octobre et 20 décembre 1842, et du 21 juin 1843.

Digitized by Google

France s'est élevé de près d'un tiers depuis ces quatorze dernières années [1].

Exercices.	Recettes.
1830	1,031,796,054f
1831	1,305,550,970
1832	1,063,100,209
1833	1,162,352,924
1834	1,038,718,532
1835	1,068,102,801
1836	1,072,181,737
1837	1,087,246,768
1838	1,111,655,890
1839	1,181,117,772
1840	1,225,706,573
1841	1,390,045,669
1842	1,331,997,812
1843	1,378,224,201
1844	1,403,707,194

Au projet de budget de 1846, le revenu public, pour le service ordinaire, est évalué à 1,306,027,832 francs [2].

Le mouvement général du commerce de la France, en 1843, dernière année dont les résultats soient publiquement constatés, a été de 2,179,000,000 francs, savoir :

Commerce maritime	1,568,000,000 ou 72 p. 0/0
——— par terre	611,000,000 ou 28 p. 0/0
ENSEMBLE	2,179,000,000

Dans ce mouvement du commerce maritime, la part

[1] *Compte général des finances*, pour l'année 1844, p. 371.

[2] *Budget de 1846*, p. 26.

Digitized by Google

du pavillon français est de 720,000,000 ou 46 p. o/o, celle des pavillons étrangers de 848,000,000 ou 54 p. o/o. Cette navigation a employé 27,996 navires (non compris ceux sur lest), jaugeant ensemble 3,247,000 tonneaux, savoir :

Navires français...	11,431 ou 41 p. 0/0	1,205,000 tonneaux ou 38 p. 0/0
—— étrangers..	16,655 ou 59 p. 0/0	2,042,000 —— ou 62 p. 0/0 [1]

Enfin, l'effectif de la marine marchande française, de 1842 à 1843, était de treize mille six cent cinquante-six navires et six mille deux cent dix-sept bateaux de pêche, jaugeant ensemble six cent trente-neuf mille cinq cent dix-sept tonneaux [2].

Le recrutement s'applique aux armées de terre et de mer. Indépendamment du contingent annuel qui se répartit entre les départements et les cantons, des engagements volontaires peuvent être contractés pour le service de la marine et des colonies.

Outre ses vastes possessions au nord de l'Afrique, la France possède encore, sur la côte occidentale de ce continent : le Sénégal et ses dépendances, parmi lesquelles figurent les comptoirs du Grand-Bassan, d'Assinie et du Gabon récemment établis; dans les mers de

[1] *Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères pendant l'année 1843,* publié par l'administration des douanes, Paris, Imprimerie royale, 1844, p. VII à XVI.

[2] *Tableau général du commerce de la France avec ses colonies, etc.,* p. 645.

Digitized by Google

l'Inde : Bourbon, ainsi que l'île de Mayotte dans l'archipel des Comores, Nossi-bé et Sainte-Marie sur la côte occidentale et orientale de Madagascar ; en Amérique : la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, la Guyane française ainsi que les îles de Saint-Pierre et Miquelon ; enfin, dans l'Océanie : l'archipel des Marquises, et Taïti, où la France exerce un simple protectorat[1].

Ainsi donc, par la nature de sa frontière continentale et l'étendue de son littoral de mer, la densité et la force d'expansion de sa population, l'état florissant de son industrie et de son commerce, le développement de sa navigation intérieure et extérieure, le chiffre élevé de son revenu public, les ressources qu'offre l'inscription ainsi que l'application du recrutement et des engagements volontaires à l'équipement de la flotte, le nombre et l'importance de ses établissements coloniaux, et les intérêts de sa politique, engagée sur tous les points du globe, la France doit être à la fois une puissance militaire et maritime du premier ordre.

Ajoutons, comme l'atteste le résumé historique qui forme la première partie de cet ouvrage, que la France a presque toujours glorieusement suffi à cette double nécessité qui lui est imposée par le sentiment de sa sécurité et de sa grandeur.

[1] On trouve, dans les Notices statistiques et le Bulletin colonial, publiés par le département de la marine et des colonies, de précieuses données sur les établissements ci-dessus énumérés.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

BASES ORGANIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT MARITIME DE LA FRANCE.

L'établissement maritime de la France, dans l'ordre matériel, repose sur une triple base : la circonscription du littoral, les ports et la flotte.

Nous tâcherons donc de donner, dans ce chapitre, une idée de l'ordre général du service sur le littoral, dans les ports et à bord des bâtiments de la marine royale.

I.

CIRCONSCRIPTION MARITIME.

Le littoral de la France se divise en cinq arrondissements maritimes : un sur la Manche, trois sur l'Océan et un sur la Méditerranée.

Digitized by Google

La circonscription du premier arrondissement s'étend depuis la frontière de Belgique jusqu'à Cherbourg, qui en est le chef-lieu ; le second arrondissement, dont Brest est le chef-lieu, comprend les côtes et les îles depuis Cherbourg jusqu'à Quimper inclusivement; le troisième arrondissement a Lorient pour chef-lieu, et ses limites embrassent les côtes et les îles depuis Quimper jusqu'à la rive gauche de la Loire ; le quatrième arrondissement, dont Rochefort est le chef-lieu, commence à la rive gauche de la Loire exclusivement, et s'arrête à l'embouchure de la Bidassoa, à la frontière d'Espagne ; enfin le cinquième arrondissement, qui a pour chef-lieu Toulon, se prolonge sur tout le littoral de la France dans la Méditerranée, y compris les petites îles adjacentes et la Corse.

Ces cinq arrondissements maritimes sont subdivisés en treize sous-arrondissements, cinquante-six quartiers et trois cent sept syndicats.

Le tableau suivant présente, dans leur ordre numérique et respectif, les arrondissements, sous-arrondissements et quartiers.

Il serait trop long, il est d'ailleurs sans utilité, d'énumérer et de désigner les syndicats, simples divisions des quartiers maritimes.

Digitized by Google

Tableau des circonscriptions maritimes.

ARRONDISSEMENTS.	SOUS-ARRONDISSEMENTS.	QUARTIERS.
1er. Cherbourg.	Dunkerque	Dunkerque.
		Calais.
		Boulogne.
		Saint-Valery-sur-Somme.
	Le Havre	Le Havre.
		Dieppe.
		Honfleur.
		Rouen.
		Fécamp.
	Cherbourg	Cherbourg.
		La Hougue.
		Caen.
2e. Brest.	Brest	Brest.
		Quimper.
		Saint-Brieux.
		Morlaix.
		Paimpol.
	Saint-Servan	Granville.
		Saint-Malo.
		Dinan.
3e. Lorient.	Lorient	Lorient.
		Vannes.
		Auray.
		Belle-Isle.
	Nantes	Le Croisic.
		Paimbœuf.
		Nantes.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENTS.	SOUS-ARRONDISSEMENTS.	QUARTIERS.
4e. Rochefort.	Rochefort.....	Marennes.
		Noirmoutiers.
		Les Sables.
		La Rochelle.
		Ile de Ré.
		Ile d'Oléron.
		Rochefort.
		Saintes.
		Royan.
	Bordeaux.....	Blaye.
		Pauillac.
		Libourne.
		Bordeaux.
		Langon.
		La Teste.
	Bayonne.....	Dax.
		Bayonne.
		Saint-Jean-de-Luz.
5e. Toulon.	Toulon.....	Narbonne.
		Agde.
		Cette.
		Arles.
		Martigues.
		La Seyne.
		Toulon.
		Saint-Tropez.
		La Ciotat.
		Antibes.
		Port-Vendres.
	Marseille.....	*Nota.* Ces deux sous-arrondissements ne sont pas subdivisés en quartiers.
	La Corse.....	

Digitized by Google

Les ordonnances du 29 novembre 1815, du 5 août 1826, du 17 décembre 1828, du 3 octobre 1831 et du 3 janvier 1835, en tout ou partie abrogées, contiennent des dispositions qui s'appliquent à la circonscription des arrondissements, sous-arrondissements et quartiers, ainsi qu'aux syndicats, simples fractionnements des quartiers maritimes.

Aujourd'hui la circonscription des arrondissements et sous-arrondissements maritimes est déterminée au titre Ier de l'ordonnance du 14 juin 1844 sur le service administratif de la marine.

II.

PORTS MILITAIRES ET PORTS SECONDAIRES.

Aujourd'hui les cinq ports militaires de la France, dans l'ordre des arrondissements dont ils sont les chefs-lieux, sont : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. L'importance relative de ces ports semble devoir être appréciée à un double point de vue : la défense du royaume et son action au dehors; la protection du commerce maritime.

Le littoral de la France sur l'Océan, la Manche et la mer du Nord, est de 2,075 kilomètres ou 466 lieues communes de 25 au degré. Ce littoral sur la Méditerranée n'est que de 678 kilomètres (152 lieues communes).

Si la Corse et le développement de plus de 200 lieues de côtes qu'offre l'Algérie peuvent, à certains

Digitized by Google

égards, compenser cette différence d'étendue du littoral sur les deux mers, il faut aussi reconnaître que les possessions coloniales de la France se rattachent plus directement aux ports de l'Océan.

L'effectif total de la marine marchande, au 31 décembre 1843, était de 13,656 navires jaugeant 599,707 tonneaux, savoir :

Ports de l'Océan.....	9,853 navires	468,141 tonneaux.
—— de la Méditerranée...	3,803	131,566
Totaux.....	13,656	599,707 [1]

Le mouvement du grand et du petit cabotage, de l'Océan à la Méditerranée, ou d'un port à un autre port de la même mer, représente 73,741 voyages ou 2,595,067 tonneaux, non compris les voyages sur lest, savoir [2] :

Océan.....	60,396 voyages	1,915,843 tonneaux	ou 74 p. 0/0
Méditerranée..	13,345	679,224 ———	ou 24 p. 0/0

PORTS MILITAIRES.

Quoi qu'il en soit du littoral et du mouvement commercial de l'Océan et de la Méditerrannée, tou-

[1] *Tableau général du commerce de la France pendant 1843,* publié par l'administration des douanes. 1 vol. in-fol., Imprimerie royale, p. 645.

[2] *Tableau général des mouvements du cabotage pendant l'année 1843.* Imprimerie royale, 1844, p. v.

Digitized by Google

jours est-il que Brest et Toulon sont les centres de l'établissement maritime de la France sur l'une et l'autre mer.

Envisagé d'après l'intérêt permanent et dominant de la défense du pays ou de son action au dehors, Brest conserverait sa prééminence. Brest est la sentinelle avancée de la France en présence de l'Angleterre, son ancienne rivale. De plus, Brest est le centre de la force navale qui doit rendre invulnérables tous les points du littoral, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque, et couvrir de son égide tout le mouvement maritime et commercial de la France dans l'Océan. Or, par l'étendue de sa magnifique rade qui peut contenir jusqu'à cinq cents vaisseaux de ligne, la sécurité de son port, le nombre et l'importance des établissements dont se compose son arsenal; enfin, par l'abondance de ses ressources pour les armements, Brest réunit toutes les conditions pour suffire à ce double rôle.

Toulon est le seul port militaire de la France dans la Méditerranée, destinée, si l'isthme de Suez s'ouvrait au commerce européen, à redevenir peut-être le centre de la civilisation du monde. Loin de diminuer, l'importance de Toulon, sous le double rapport de la stratégie navale et de la politique, ne peut manquer de s'accroître par l'achèvement du port d'Alger et le développement de la colonisation du vaste territoire sur lequel s'affermit la domination française dans le nord de l'Afrique.

Digitized by Google

Cherbourg n'occupe encore que le dernier rang parmi les ports militaires de la France. Mais les mêmes considérations qui décident de la prééminence de Brest, surtout sous le rapport stratégique, semblent devoir ajouter à l'importance de Cherbourg. Lorsque les grands travaux qui s'exécutent sur la digue et dans le port seront terminés, quarante bâtiments de haut bord à voiles ou à vapeur, pourront être concentrés à Cherbourg, prêts à couvrir, au besoin, de leurs flottantes batteries l'embouchure de la Seine, ou à se porter à l'entrée de la Tamise ou de l'Escaut.

Rochefort, situé au fond du golfe de Gascogne, peut étendre son action de l'embouchure de la Gironde au littoral atlantique de l'Espagne. Cette belle position géographique, l'arsenal fondé en 1664 sous l'intendance de Colbert du Terron, et la possibilité, désormais reconnue, de défendre la rade de l'île d'Aix, tout assure à Rochefort, pour le midi, une importance égale à celle de Cherbourg pour le nord de la France.

Par sa proximité de Brest et la nature de ses établissements, Lorient semble devoir être plus particulièrement considéré comme un port de construction en temps de paix et de refuge en temps de guerre.

Nous reproduisons, d'après les comptes des exercices 1841 et 1842, et dans l'ordre numérique des arrondissements maritimes, le montant des dépenses consommées, pendant chacune de ces années, dans les cinq ports militaires.

Digitized by Google

ARRONDISSEMENTS MARITIMES.	1841.	1842.
Cherbourg	6,359,818	6,258,722
Brest	23,411,799	16,680,065
Lorient	5,179,010	5,115,038
Rochefort	6,510,847	6,279,376
Toulon	25,076,512	22,054,153

On voit, par ces chiffres, avec quelle sollicitude la dépense est proportionnellement répartie dans le double intérêt du service et des localités.

PORTS SECONDAIRES.

Outre les cinq grands ports, la France possède six ports secondaires aujourd'hui complétement laissés au commerce. Ces ports sont : Dunkerque, le Havre, Saint-Servan, Nantes, Bordeaux et Bayonne.

Dunkerque et le Havre ont été les chefs-lieux de deux arrondissements maritimes avant la création de l'arrondissement de Cherbourg.

Tous ces ports secondaires pourraient, au besoin et comme pendant la dernière guerre, servir à construire de petites frégates, des corvettes, des bâtiments de flottille et des bâtiments à vapeur.

L'établissement d'Indret, situé dans la Loire, et aujourd'hui spécialement affecté à la confection des machines à vapeur, pourrait aussi être utilisé pour les constructions navales.

Digitized by Google

M. le baron Tupinier, à la suite d'une inspection faite en 1838, a dressé un précieux inventaire des établissements et des ressources que présentaient, à cette époque, les ports militaires et les ports secondaires [1].

III.

SERVICE DES PORTS.

Un même système d'organisation et d'administration s'étend à tout le littoral de la France. Le service général de la marine, dans chaque arrondissement, est dirigé par un préfet maritime chargé d'exécuter les ordres du ministre. Les agents immédiats du préfet maritime sont : le major général, le commissaire général, le directeur des constructions navales, le directeur des mouvements du port, le directeur de l'artillerie, le directeur des travaux hydrauliques et des bâtiments civils, le président du conseil de santé ; enfin, un contrôleur, agent direct du ministre dans chaque port, étend sa surveillance sur toutes les branches du service pour les maintenir dans la règle.

Ces divers chefs de service, le président du conseil de santé excepté, forment le conseil d'administration du port, sous la présidence du préfet.

Le service des subsistances, bien que dépendant du commissaire général, est confié à un directeur ayant

[1] *Rapport sur le matériel de la marine*, 1 vol. in-8°, Imprimerie royale, 1838.

Digitized by Google

sous ses ordres les employés affectés à cette branche de l'administration.

Le conseil de santé est composé des premiers et seconds médecins, chirurgiens et pharmaciens en chef.

Dans les sous-arrondissements, le service, sous la direction du préfet maritime, est attribué à un officier supérieur d'administration. Mais, dans les cas extraordinaires, l'autorité principale peut être confiée à un officier de marine ou à un officier du génie maritime.

Le service général des ports a subi de fréquentes modifications, qu'il serait trop long d'énumérer. Aujourd'hui, ce service est régi par l'ordonnance du 27 décembre 1826, portant rétablissement des préfectures maritimes, et par l'ordonnance du 14 juin 1844 sur le service administratif de la marine, suivie de l'instruction du 20 décembre 1844, portant règlement provisoire pour l'exécution de cette dernière ordonnance.

IV.

DIVERS ÉTATS D'ARMEMENT DES BÂTIMENTS.

Les armements, comme la construction des bâtiments de la flotte, présentent divers degrés d'avancement, établis en vue d'une plus grande et moins dispendieuse célérité. Selon leur état ou les besoins du service, les bâtiments sont mis dans cinq positions distinctes, que nous tâcherons de préciser.

1° A l'état de *désarmement*, le bâtiment, démâté et

Digitized by Google

réduit à la coque, ne possède aucune partie du matériel, si ce n'est le lest nécessaire à sa construction.

2° A l'état de *commission de port*, le bâtiment, complétement armé au matériel, a souvent jusqu'à ses vivres de campagne. Mais son personnel se réduit à quelques officiers et maîtres chargés de la surveillance.

3° A l'état de *commission de rade*, nouvellement créé, le bâtiment, placé en rade ou à l'avant-garde des ports, est complétement disposé pour la mer. Il reçoit tous les objets d'armement, de rechange et d'approvisionnement non susceptibles de détérioration par suite de leur embarquement; mais l'effectif de son personnel ne dépasse guère la moitié de celui assigné au bâtiment en disponibilité de rade.

4° A l'état d'*armement*, le matériel et le personnel, tout est complet à bord, et le bâtiment est prêt à mettre sous voiles.

Ces divers états des bâtiments de la flotte sont déterminés et réglés par les ordonnances du 1er juillet 1831, du 15 janvier 1843 et du 28 décembre 1844.

V.

ADMINISTRATION ET JURIDICTION À BORD.

Ainsi que les ports, c'est-à-dire la marine sédentaire, les bâtiments de la flotte ont leur régime propre, qui s'étend à tout le personnel et le matériel embarqués. Ce régime intérieur des bâtiments se modifie selon qu'ils se trouvent en armement, en disponibilité de

Digitized by Google

port ou de rade, en cours de campagne aux colonies françaises ou en pays étrangers, enfin à l'état de désarmement.

Les principales branches de l'administration à bord s'appliquent à la composition des états-majors et des équipages, à la solde avec ses accessoires, à l'habillement, à l'administration intérieure du personnel, aux journaux, registres et livrets de bord, aux passagers, au rapatriement des marins, aux actes de l'état civil, aux justifications en matières de pensions, aux vivres, à l'émission des traites et à la tenue de la comptabilité, au service des prises, des prisonniers, etc.

La juridiction à bord s'étend à la police et à la discipline, à la convocation des conseils de justice et de guerre, etc., dont nous renvoyons l'exposé à la section de cet ouvrage où nous avons cru devoir réunir, dans un même tableau, les divers degrés de la juridiction navale.

Tous les actes constitutifs de l'administration et de la juridiction à bord des bâtiments de l'État ont été lumineusement exposés et reproduits dans un important ouvrage de M. Sanson, commissaire général de la marine[1]. Cet ouvrage, imprimé et distribué par ordre du ministre de la marine, nous permet de nous en tenir à

[1] *Service de l'administration des vaisseaux de la marine royale, ou Recueil des lois, ordonnances et instructions qui régissent les différentes parties de la comptabilité à bord des bâtiments de l'État*, 1 vol. in-4° de 710 pages, Imprimerie royale, 1840.

Digitized by Google

la simple nomenclature des nombreux détails du service, dont il peut être considéré comme le code méthodique.

VI.

SERVICE À LA MER.

Par sa nature, le service à la mer réclame une grande uniformité dans l'ensemble et jusqu'aux moindres détails, car chaque bâtiment de la flotte doit être considéré comme une unité toujours prête à agir isolément ou de concert dans les divisions, les escadres et les armées navales. Cette uniformité si désirable semble résulter de l'ordonnance du 31 octobre 1827, qui, sauf quelques modifications, régit encore le service des bâtiments à la mer.

Nous nous bornons à résumer ici l'économie générale de cette grande ordonnance, dont le dispositif sera intégralement reproduit dans le second volume. L'ordonnance traite successivement des fonctions attribuées aux officiers suivant le grade ou le titre temporaire dont ils sont revêtus, des pavillons de commandement et autres marques distinctives, des devoirs généraux des officiers, de l'embarquement des officiers et des mutations qui surviennent dans les états-majors des bâtiments, du commandant d'armée, d'escadre ou de division, du commandement dans les rencontres; des officiers de l'état-major général, du capitaine de bâtiment, des officiers employés sous les ordres du capitaine de bâtiment, des élèves et des volontaires de la

Digitized by Google

marine, des premiers maîtres, des maîtres et autres sous-officiers, des officiers d'administration, des officiers du génie maritime, de l'aumônier, des officiers de santé, des commis aux vivres et du magasinier, des logements, des honneurs.

L'ordonnance est suivie de quatre règlements, rendus à la même date du 31 octobre 1827, et destinés à en faciliter l'exécution dans l'ordre du service. Le premier de ces règlements s'applique à la formation des rôles de répartition pour les divers services; le second traite des dispositions particulières au service des bâtiments; le troisième concerne les équipages; enfin, le quatrième règle les exercices.

A ces quatre règlements sont annexés des notes et des tableaux qui achèvent d'éclairer la marche du service et d'en préciser les moindres détails.

Une ordonnance du 1er juillet 1831, qui annule les articles 705 et 707 de l'ordonnance du 31 octobre 1827, les remplace par deux nouveaux articles relatifs au salut entre bâtiments et aux visites à faire par les capitaines des bâtiments arrivant sur une rade étrangère.

VII.

EMPLOI DES BÂTIMENTS DE LA FLOTTE.

Le service des vaisseaux est la véritable école des officiers comme des équipages, et l'armement d'une escadre ne saurait être instantané. L'intérêt nautique,

Digitized by Google

aussi bien que les éventualités de la politique, commandent donc à la France d'avoir une escadre toujours prête à évoluer ou à se porter immédiatement partout où l'honneur et l'intérêt du pavillon peuvent se trouver engagés.

De plus, la flotte doit pourvoir au service local dans les ports et aux colonies; au transport des troupes entre la France et l'Algérie, ainsi qu'au renouvellement des garnisons coloniales; aux stations permanentes; enfin à toutes les missions temporaires et éventuelles.

Les stations navales sont fixées dans l'ordre suivant : Algérie, côtes occidentales d'Afrique, Levant, Tunis, Antilles et golfe du Mexique, Brésil et la Plata, Cayenne, Océanie et côtes occidentales d'Amérique, îles Marquises, Terre-Neuve, côtes d'Islande, île de Bourbon et l'établissement français de l'Inde, mers de Chine et de l'Inde, Nouvelle-Zélande, Lisbonne, Cadix et côtes du Maroc, Barcelone, Malaga, îles Baléares, service local des colonies, surveillance des pêcheries sur les côtes de France.

On voit, par ce simple exposé des divers services auxquels la flotte doit pourvoir, qu'elle est employée à la protection permanente de tous les intérêts politiques, coloniaux et commerciaux de la France sur son propre littoral et sur les principaux points du globe.

Digitized by Google

VIII.

ARMEMENTS DE LA MARINE ROYALE DE 1835 À 1846.

On a vu les nombreux et importants services auxquels la flotte doit suffire.

Le tableau suivant met en regard la valeur du mouvement de la marine marchande, et la dépense du département de la marine et des colonies pendant les dix dernières années dont les résultats sont constatés.

Tableau des dépenses effectuées par le département de la marine et des colonies, comparées à la valeur totale attribuée au commerce maritime de 1830 à 1843.

ANNÉES.	DÉPENSES de la marine et des colonies.	VALEUR des importations et exportations par mer.
1830	91,146,465f	859,000,000f
1831	71,832,537	788,000,000
1832	64,524,409	960,000,000
1833	64,182,843	1,017,000,000
1834	62,008,405	992,000,000
1835	62,333,701	1,092,000,000
1836	68,746,355	1,295,000,000
1837	66,954,686	1,066,000,000
1838	72,510,264	1,324,000,000
1839	80,464,353	1,413,000,000
1840	98,943,215	1,481,000,000
1841	125,181,434	1,555,000,000
1842	136,383,098	1,525,000,000
1843	124,580,308	1,568,000,000

Digitized by Google

Nous devons faire remarquer, avec M. le comte d'Angeville, à qui nous empruntons les éléments de ce tableau[1], qu'à partir de 1840 le budget de la marine et des colonies s'est trouvé chargé de dépenses dont les unes ne figurent pas et dont les autres ne figurent qu'en partie dans les exercices précédents. Nous citerons particulièrement les bâtiments transatlantiques, les travaux extraordinaires, les dépenses coloniales, etc.

Quant aux troupes de la marine, elles figurent définitivement au budget de ce département depuis 1830, avec économie pour l'État. Il faut aussi s'en applaudir dans l'intérêt du service des arsenaux, de la flotte et des colonies, qui réclame l'unité d'organisation et de commandement, comme dans l'intérêt de l'armée de terre, dont les corps étaient successivement déformés et décimés par leur fractionnement et leur envoi dans les garnisons coloniales.

Le tableau suivant présente le nombre et l'espèce des bâtiments de la marine royale, armés ou tenus en disponibilité pendant ces dix dernières années.

[1] *Rapport fait à la Chambre des députés sur le projet de loi ayant pour objet de porter les ressources du département de la marine au niveau de ses dépenses*, session de 1844, p. 52.

Digitized by Google

TABLEAU DES ARMEMENTS DE 1835 A 1845.

ANNÉES.	BÂTIMENTS ARMÉS.							BÂTIMENTS EN DISPONIBILITÉ ET EN COMMISSION.							TOTAL GÉNÉRAL des bâtiments armés et en commission.
	VAISSEAUX.	FRÉGATES.	CORVETTES de guerre.	BÂTIMENTS de moindre force.	BÂTIMENTS de transport.	BÂTIMENTS à vapeur.	TOTAUX.	VAISSEAUX.	FRÉGATES.	CORVETTES de guerre.	BÂTIMENTS de moindre force.	BÂTIMENTS de transport.	BÂTIMENTS à vapeur.	TOTAUX.	
Janvier 1835.....	5	9	9	65	26	12	126	3	3	"	1	"	"	7	133
——1836.....	9	10	5	62	27	13	126	2	5	"	4	"	1	12	138
——1837.....	9	13	6	72	28	17	145	1	5	"	6	2	"	14	159
——1838.....	10	13	11	79	28	19	160	1	4	"	3	"	"	8	168
——1839.....	10	13	16	88	32	24	183	5	"	"	3	"	"	8	191
——1840.....	13	12	16	101	30	26	198	4	2	1	"	"	"	7	205
——1841.....	20	21	18	98	31	29	217	"	"	"	"	"	"	"	217
——1842.....	17	16	16	81	34	29	193	3	1	1	2	"	1	8	201
——1843.....	8	15	18	81	34	33	189	12	1	"	1	"	1	15	204
——1844.....	8	15	15	78	39	35	190	12	1	1	"	"	1	15	205
——1845.....	8	11	13	66	33	49	180	4	6	"	1	1	20[1]	32	222
	En commission de rade (ordonnance du 28 déc. 1844).							4	4	"	2	"	"	10	

[1] Y compris les bâtiments à vapeur transatlantiques qui ont été également mis en commission de port.

Digitized by Google

Grâce à ces armements et à ceux des précédentes années, indépendamment de la vigilante et constante protection accordée par la marine royale à la marine marchande et aux colonies, le pavillon a pu représenter dignement la France à Alger, en 1830; dans le Tage, en 1831; à Ancône, et à Anvers en 1832; à Carthagène, en 1834; à Bougie et à Bône, pendant les expéditions dirigées contre les Kabyles et Constantine, en 1835 et 1836; au Mexique et dans la Plata, de 1838 à 1840; enfin devant Tanger et Mogador, en 1844.

Le projet de budget de 1846 propose de fixer les armements, pour cette année, à 200 bâtiments, ainsi répartis :

1° BATIMENTS COMPLÉTEMENT ARMÉS.

BÂTIMENTS À VOILES.

8 vaisseaux de ligne..	1 du 1er rang, de 126 canons. 1 du 2e rang, de 100. 3 du 3e rang, de 90. 3 du 4e rang, de 86.
12 frégates.....	3 du 1er rang, de 60. 4 du 2e rang, de 50. 5 du 3e rang, de 40.
12 corvettes de guerre.	5 de 30 à 28 canons. 7 de 24 à 20.
1 corvette-aviso de 16 canons.	
11 bricks de 20 canons.	
14 bricks-avisos de 12 à 10 canons.	
30 canonnières-bricks, goëlettes, cutters et bâtiments de flottille.	
88 bâtiments de guerre.	
20 bâtiments de charge.	8 corvettes de charge de 800 tonneaux. 2 gabares de 600 à 200 tonneaux.
108 bâtiments à voiles.	

Digitized by Google

Report. 108 bâtiments à voiles.

BÂTIMENTS A VAPEUR.

62 ..... { 3 de 540 à 450 chevaux.
3 de 320.
10 de 220.
23 de 160 à 150.
23 de 120 et au-dessous.

Total . 170 bâtiments armés.

2° BATIMENTS EN COMMISSION.

COMMISSION DE RADE.

4 vaisseaux ..... { 2 du 1er rang.
2 du 3e rang.

4 frégates ..... { 2 du 1er rang.
2 du 2e rang.

4 corvettes de guerre.

12

COMMISSION DE PORT.

4 vaisseaux ..... { 1 du 3e rang.
3 du 4e rang.

4 frégates ..... { 2 du 2e rang.
3 du 3e rang.

2 corvettes de guerre.

2 corvettes de charge.

6 bâtiments à vapeur... { 4 de 450 à 540 chevaux.
2 de 120.

Total . . 30 bâtiments en commission.

Total général..... 200 bâtiments armés ou en commission.

En comparant les armements proposés pour 1846 avec ceux constatés pour les années antérieures, on reste persuadé que, si ces prévisions sont admises, la flotte sera, comme par le passé, en mesure de suffire aux éventualités probables.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

PERSONNEL.

Le personnel de la marine comprend les hommes de l'inscription et du recrutement; les corps militaires et civils, ainsi que les diverses écoles qui se rattachent à ces corps; enfin, les agents des services spéciaux dont il sera successivement question dans ce même chapitre et dans le chapitre VI, réservé au service central.

I.

INSCRIPTION MARITIME.

Substituée, depuis près de deux siècles, au régime arbitraire de la *presse* [1], l'inscription maritime réunit

[1] La *presse* consiste à s'emparer des hommes sans distinction et de gré ou de force. L'Angleterre n'a renoncé qu'en 1835 à ce moyen de

Digitized by Google

tous les marins de France, pour ainsi dire, en une même famille, dont l'État, dans son propre intérêt comme dans le leur, s'impose la constante tutelle.

Le service tout spécial de la mer exige un long apprentissage. Il est notoire que le temps nécessaire pour compléter l'instruction du soldat, surtout en France, ne suffit pas pour former un véritable matelot. La durée du service ne saurait donc être la même dans les armées de terre et de mer. De là, pour l'État, l'impérieuse nécessité d'imposer aux hommes de l'inscription maritime, principal élément de l'équipement de la flotte, une plus longue sujétion qu'aux hommes du recrutement, provenant de l'intérieur, et qui ne sont qu'accessoirement embarqués. Mais, hâtons-nous de reconnaître que cette sujétion n'est pas sans compensation. D'abord, elle peut être considérée comme en partie imposée par l'apprentissage même qu'exige la profession à laquelle les hommes du littoral sont naturellement voués. Ensuite, l'État, dans sa haute sollicitude, ainsi qu'on le verra, atténue et récompense dignement le sacrifice que, dans un puissant intérêt national, il réclame du patriotisme des gens de mer.

Tout homme qui se livre, soit à la navigation, soit à la pêche en mer ou dans les rivières jusqu'au point où se fait sentir l'action des marées, est inscrit sur les

recruter sa flotte, et encore, si nous avons bien compris les clauses du bill, la *presse* pourrait, en cas de guerre prolongée, revivre sous la dénomination de *loi martiale*.

Digitized by Google

matricules de la marine, d'abord à titre provisoire, puis d'une manière définitive, s'il déclare vouloir se vouer à la navigation ou si de fait il continue à naviguer.

La durée de l'inscription et des droits qu'elle réserve à l'État sur les marins s'étend depuis dix-huit jusqu'à cinquante ans révolus. Pendant la paix, il dépend toujours du marin de se faire rayer des matricules, mais en déclarant un an à l'avance qu'il renonce à la navigation et à la pêche. Tant qu'il reste inscrit, il est tenu de répondre à l'appel de l'État. Le marin non requis peut, après en avoir fait la déclaration régulière, disposer librement de sa personne. Mais, partout où il se trouve, dans le royaume ou à l'étranger, il doit répondre immédiatement à l'appel de l'autorité maritime ou consulaire.

Si, étant encore inscrit, le marin passe à l'étranger, il se rend passible des peines prononcées par l'ordonnance du 31 octobre 1784.

Aujourd'hui les levées de l'inscription s'exécutent d'une manière permanente, en commençant par les hommes qui comptent le moins d'embarquement sur les bâtiments de l'État, et qui n'ont pas dépassé l'âge de quarante ans.

La durée effective du service des hommes de l'inscription sur la flotte n'excède guère celle du service des hommes du recrutement.

A leur levée, les marins reçoivent une solde réglée

Digitized by Google

par les ordonnances du 11 octobre 1836 et du 15 août 1838. De tout temps ils ont eu la faculté de déléguer une part de leur solde à leurs familles, part aujourd'hui déterminée avec sollicitude par l'ordonnance précitée du 15 août 1838.

Ils participent aux prises faites par les bâtiments sur lesquels ils sont embarqués ou qui, naviguant de conserve, sont en vue au moment de la capture.

Exclusivement voué au service de la flotte et des arsenaux, le marin est dispensé du recrutement et de la mobilisation de la garde nationale. Il peut en appeler de toute condamnation civile dans le délai de trois mois après son retour en France. Les gages du marin sont insaisissables. Enfin le plus grand bienfait, destiné à compenser le régime, à quelques égards exceptionnel, auquel les gens de mer sont astreints, se trouve dans la pension et les secours qui leur sont alloués par l'*Établissement royal des invalides de la marine*, dont il sera question au chapitre V de ce volume [1].

Grâce à la sollicitude de plus en plus tutélaire de l'État, à l'essor qu'a repris le commerce extérieur de la France, longtemps paralysé par l'effet du blocus continental, grâce aussi aux armements de la marine royale,

[1] On peut consulter avec fruit les ouvrages suivants, où il est question de l'inscription maritime : Boursaint, *Écrits divers*, 1 vol. in-8°, Paris, 1837; Beaussant, *Code maritime ou loi de la marine marchande*, 2 vol. in-8°, Paris, 1840; Sanson, *Service de l'administration des vaisseaux de la marine royale*, 1 vol. in-4°, Imprimerie royale, 1840.

Digitized by Google

la population maritime n'a pas cessé d'être en progrès depuis ces vingt dernières années, ainsi que l'atteste le tableau suivant, dont les éléments ont été puisés à une source officielle.

Tableau des progrès de l'inscription maritime de 1820 à 1845.

GRADES.	Au 1er janvier 1825.	Au 1er janvier 1830.	Au 1er janvier 1835.	Au 1er janvier 1840.	Au 1er janvier 1845.
Capitaines au long cours, maîtres au cabotage, pilotes..	10,271	10,675	10,861	11,161	11,156
Officiers mariniers, matelots, novices et mousses.....	73,053	74,917	77,597	87,545	101,306
Ouvriers et apprentis-ouvriers.....	11,287	10,653	11,122	11,752	12,810
Totaux.....	94,611	96,245	99,580	110,458	125,272

M. le baron Tupinier, en 1838, évaluait à cinquante-huit mille les hommes et novices de l'inscription qu'il jugeait aptes à servir, en cas de guerre, sur les bâtiments de la flotte. En tenant compte de la progression constatée par le tableau ci-dessus, on peut donc évaluer à soixante mille hommes, au moins, le chiffre de la partie valide de l'inscription maritime [1].

Le régime des enrôlements et des classes, dont l'ins-

[1] *Rapport sur le matériel naval*, p. 7 à 10.

Digitized by Google

cription maritime présente le perfectionnement, fut successivement l'objet des ordonnances du 17 septembre 1665, du 22 septembre 1668, de l'édit du mois d'août 1673, enfin des ordonnances du mois d'août 1681, du 15 avril 1689 et du 27 septembre 1776.

Aujourd'hui l'inscription maritime est régie par certaines dispositions de l'ordonnance du 31 octobre 1784, par le décret du 7 janvier 1791, et par les lois du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) et du 14 fructidor an VIII (1er septembre 1800).

II.

RECRUTEMENT.

Indépendamment des ressources permanentes que l'inscription maritime réserve à la flotte, un contingent annuel est attribué au département de la marine et des colonies par la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement.

M. le comte d'Angeville estime que les quatre-vingt mille hommes, annuellement affectés au service des armées de terre et de mer par le recrutement, ne donnent qu'un effectif de soixante-treize mille hommes sous les drapeaux[1].

M. le baron Tupinier évaluait, en 1838, à sept mille les hommes du recrutement présents dans les divers corps de la marine, et renouvelables par septième

[1] *Essai sur la statistique de la population française*, p. 59.

Digitized by Google

chaque année. Il pensait qu'au besoin ce nombre pourrait être porté jusqu'à quatorze mille hommes dans le cours d'une seule année [1].

L'opinion des marins les plus expérimentés est que les hommes du recrutement, bien exercés, peuvent, au bout de trois mois, être très-utilement employés aux basses manœuvres sur les vaisseaux.

Le relevé suivant du chiffre et de l'emploi des contingents, pendant ces quatorze dernières années, achèvera de donner une idée de l'importance que le département de la marine doit attacher aux hommes du recrutement comme auxiliaires de la flotte.

Tableau des contingents fournis par le recrutement à l'armée de mer, de 1831 à 1843.

ANNÉES.	INFANTERIE.	ÉQUIPAGES DE LIGNE.	ARTILLERIE.	TOTAL.
Classe de 1831...	1,572	1,000	477	3,049
——— 1832...	1,500	1,000	477	2,977
——— 1833...	1,200	1,000	477	2,677
——— 1834...	1,800	1,760	490	4,050
——— 1835...	2,000	2,000	300	4,300
——— 1836...	2,000	1,800	300	4,100
——— 1837...	1,200	1,000	401	2,601
——— 1838...	1,599	1,000	502	3,101
——— 1839...	3,000	2,000	542	5,542
——— 1840...	2,500	2,000	1,225	5,725
——— 1841...	1,300	1,000	290	2,590
——— 1842...	1,900	1,300	650	3,850
——— 1843...	2,200	1,500	340	4,040
	23,771	18,360	6,471	48,602

[1] *Rapport sur le matériel de la marine*, p. 10.

Digitized by Google

III.

CORPS ROYAL DE LA MARINE.

Les officiers du corps royal de la marine sont, selon les lois, ordonnances, règlements et décisions, employés dans les diverses positions ci-après énumérées : au commandement des armées navales, des escadres, des divisions et des bâtiments ; dans les états-majors ; à l'administration des préfectures maritimes ; à la majorité générale et à la direction des mouvements dans les ports ; dans les conseils de guerre ; au commandement et à l'inspection générale des équipages de ligne ; enfin au gouvernement des colonies.

Le tableau suivant présente la dénomination, l'effectif réglementaire et la solde des divers grades du corps royal de la marine.

Cadre général et solde des officiers de la marine.

GRADES.	NOMBRE.	SOLDE, non compris les suppléments et indemnités accessoires.
Amiraux	2 [1]	30,000f
Vice-amiraux	10	15,000
Contre-amiraux	20	10,000
Capitaines de vaisseau	100	5,000 et 4,500
Capitaines de corvette	200	3,500 et 3,000
Lieutenants de vaisseau	600	2,500 et 2,000
Enseignes de vaisseau	500	1,500
Élèves de 1re classe	200	1,000
Élèves de 2e classe	n [2]	600
	1,632	

[1] 3 en temps de guerre.
[2] Déterminé chaque année par ordonnance.

Digitized by Google

Le cadre des officiers généraux de la marine se divise en deux sections, celle d'activité et celle de réserve. Cette dernière section, créée par la loi du 17 juin 1841, comprend les officiers généraux qui cessent de faire partie de la première section pour passer à celle d'inactivité.

Le corps royal de la marine se recrute par les élèves provenant de l'École navale et de l'École polytechnique, par les capitaines au long cours ayant servi deux ans comme enseignes auxiliaires sur les bâtiments de l'État, enfin parmi les premiers maîtres qui ont satisfait à un examen théorique et pratique dont l'ordonnance du 24 avril 1832 détermine les conditions.

Voici, dans leur ordre chronologique, les lois et ordonnances qui ont, depuis ces trente dernières années, successivement réorganisé ou modifié le corps des officiers de la marine.

Ordonnance du 1er juillet 1814, du 1er août 1815, du 10 août 1815, du 29 novembre 1815, du 22 septembre 1819, du 31 octobre 1819*, du 25 octobre 1822, du 14 décembre 1828, du 28 mai 1829, du 13 août 1830, du 28 septembre 1830, du 1er mars 1831*; loi du 20 avril 1832*; ordonnance du 24 avril 1832*, du 11 octobre 1836*, du 29 décembre 1836*, du 30 décembre 1836*; loi du 14 mai 1837*; ordonnance du 21 août 1839*, du 14 septembre 1840*; loi du 17 juin 1841*; ordonnance du 21 juin 1841*, du 31 octobre 1843*.

Les lois et ordonnances marquées d'un astérisque

Digitized by Google

sont en tout ou partie non abrogées; elles forment donc la législation en vigueur du corps royal de la marine.

IV.

CORPS ROYAL DES ÉQUIPAGES DE LIGNE.

L'organisation des équipages de ligne, destinés à l'armement des bâtiments de la flotte, est à la fois militaire et navale. Ce corps se compose de trois éléments distincts : l'inscription maritime, le recrutement, les enrôlements volontaires; mais tous les officiers appartiennent exclusivement au corps royal de la marine.

Les équipages de ligne sont répartis en cinq divisions : deux de première classe, l'une à Brest, l'autre à Toulon; et trois de deuxième classe, placées à Cherbourg, Lorient et Rochefort. Chaque division comprend : un état-major, un petit état-major divisé en partie sédentaire et en partie mobile; des compagnies permanentes; des compagnies de dépôt; des compagnies provisoires, et des compagnies de mousses seulement à Toulon, Brest et Cherbourg. Il n'y a qu'une seule série de numéros pour les compagnies permanentes de toutes les divisions. Chaque compagnie se partage en deux sections : la première de cinquante-deux, la troisième de cinquante et un; ensemble cent trois hommes.

Il y a, dans chaque division de première classe, deux compagnies de dépôt : l'une destinée à recevoir les marins de l'inscription, l'autre composée des hommes du recrutement et des enrôlés volontaires. Dans chaque

Digitized by Google

division de deuxième classe, il n'y a qu'une seule compagnie de dépôt, qui réunit les hommes provenant de ces trois catégories; cette compagnie se partage en deux sections : la première reçoit les marins inscrits, la deuxième les hommes du recrutement et les enrôlés volontaires.

Les compagnies provisoires reçoivent, à leur entrée au service, les enrôlés volontaires et les hommes du recrutement.

Les compagnies de mousses sont au nombre de quatre, savoir : deux à Brest, de cent vingt chacune, deux cent quarante; une à Toulon, de cent cinquante, et une à Cherbourg, de soixante; ensemble quatre cent cinquante mousses.

La durée des engagements volontaires, déterminée par la loi du recrutement, est de sept ans dans les équipages de ligne.

Le major général est investi, dans chaque arrondissement, du commandement supérieur de la division des équipages de ligne.

Un capitaine de vaisseau la commande; il dirige spécialement le service militaire à terre, il pourvoit à la formation et à l'embarquement des compagnies ou sections de compagnie qui doivent composer les équipages des bâtiments de la flotte, enfin il préside le conseil d'administration.

Les hommes des divisions sont exercés au matelotage, au canonnage, aux manœuvres de l'infanterie jus-

Digitized by Google

qu'à l'école de peloton inclusivement, aux travaux d'armement et aux mouvements des bâtiments.

Il n'est jamais embarqué de fraction de compagnie inférieure à une section. Les bâtiments dont l'équipage ne comporte pas une section sont armés en totalité avec les marins de la compagnie de l'inscription.

Chaque année, le nombre des compagnies permanentes est déterminé, en raison des armements prévus d'après les besoins du service. Mais, en dehors de ces compagnies permanentes, il existe toujours un nombreux personnel flottant, ainsi que l'atteste, pour ces deux dernières années, le chiffre des compagnies comparé à l'effectif total.

1er JANVIER 1844.

A terre	5,275	32,039
Embarqué	26,764	

1er JANVIER 1845.

A terre	8,503	35,892
Embarqué	27,389	

L'organisation des équipages de ligne, après vingt-trois années d'épreuves, semble avoir reçu une base définitive et complétement satisfaisante.

Ce corps a été successivement l'objet des actes suivants : Ordonnance du 13 novembre 1822, règlement du 9 janvier 1824, ordonnance du 2 octobre 1825, règlement du 19 octobre 1825, ordonnance du 21 septembre 1827, du 28 mai 1829, du 1er mars 1832, du 11 octobre 1836*, et du 31 août 1840*.

Digitized by Google

Les équipages de ligne sont présentement régis par l'ordonnance du 11 octobre 1836, ci-dessus marquée d'un astérisque. Celle du 31 août 1840 n'a fait qu'augmenter le nombre des compagnies permanentes, lors des grands armements motivés par le traité du 15 juillet précédent, sans modifier l'organisation.

V.

OUVRIERS MÉCANICIENS ET CHAUFFEURS.

Les ouvriers mécaniciens et chauffeurs forment un corps militairement organisé, et spécialement destiné au service des bâtiments à vapeur de la marine royale.

Ce corps, institué par l'ordonnance royale du 24 mai 1840, est divisé en deux compagnies, dont l'effectif total est éventuellement fixé à mille quarante-huit hommes.

VI.

CORPS ROYAL D'ARTILLERIE DE LA MARINE.

Ce corps a pour attributions : le service du matériel d'artillerie dans les arsenaux maritimes, et la confection de ce matériel dans les usines de la marine ; l'armement des forts et batteries destinés à la défense des ports et rades ; la garde des postes confiés à l'artillerie dans les ports militaires ; enfin le service aux colonies.

Le corps d'artillerie de marine comprend trois sections distinctes : 1° l'inspection générale du matériel ; 2° le service des directions dans les arsenaux ou aux

Digitized by Google

colonies, et des forges et fonderies; 3° le régiment et les compagnies d'ouvriers.

L'inspection générale est dirigée par un officier général ayant sous ses ordres un lieutenant-colonel ou chef de bataillon et deux capitaines. Le service des directions, des forges et fonderies, emploie trente-huit officiers supérieurs et autres. Le régiment se compose : d'un état-major de trente officiers, d'un petit état-major, de trente compagnies actives, d'un cadre de compagnie de dépôt et d'une compagnie hors rang. Les ouvriers d'artillerie sont divisés en six compagnies.

Le tableau suivant présente la dénomination, l'effectif réglementaire et la solde des officiers du corps d'artillerie de marine.

Cadre général et solde des officiers de l'artillerie de marine.

GRADES.	NOMBRE.	SOLDE, non compris les suppléments et indemnités accessoires.
Officier général [1]	1	10.000f [2]
Colonels	4	6,250
Lieutenants-colonels	7	5,300
Chefs de bataillon	16	4,500
Major	1	4,500
Capitaines en premier	64	2,800
Capitaines en second	41	2,400
Lieutenants en premier	43	1,850
Lieutenants en second	45	1,650
	222	

[1] Aujourd'hui un maréchal de camp.

[2] Porté à 15,000f, au projet de budget de 1846, pour un lieutenant général.

Digitized by Google

Comme le cadre des officiers de marine, celui des officiers d'artillerie a aussi sa section d'inactivité, composée des mêmes éléments.

En ajoutant aux deux cent vingt-deux officiers de tous grades dont se compose le cadre ci-dessus établi, trois mille trois cent cinquante-quatre hommes formant les trente compagnies actives, et les neuf cent cinquante-trois hommes des six compagnies d'ouvriers, on aura un total de quatre mille cinq cent vingt-neuf hommes. Or, le nombre des compagnies actives pouvant être porté de trente à quarante, cet effectif de guerre serait de cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize hommes.

Au projet de budget de 1846, l'effectif moyen des troupes d'artillerie de marine est évalué à quatre mille quatre cent quarante-sept hommes.

L'artillerie de la marine se recrute comme l'artillerie de terre, à laquelle elle est complétement assimilée quant à l'organisation et à la solde.

Le corps de l'artillerie de marine, depuis cinquante ans, a été successivement l'objet des décrets du 14 juin 1792, du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794), du 18 floréal an III (7 mai 1795), du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795); de la loi du 11 prairial an V (30 mai 1797); des arrêtés du 2 frimaire an IX (23 novembre 1800), du 23 germinal an IX (13 avril 1801), du 7 messidor an IX (26 juin 1801), du 15 floréal an XI (5 mai 1803); des décrets du 17 thermidor an XII (5 août 1804), du 7 mai 1808, du 3 août 1808, du 11 sep-

Digitized by Google

tembre 1810, du 29 février 1812, du 24 janvier 1813; de la décision du 1er mai 1814; des ordonnances du 1er juillet 1814, du 23 mars 1815, du 21 février 1816, du 16 juillet 1817, du 12 novembre 1817, du 14 mars 1821, du 7 août 1822, du 18 septembre 1822, du 13 novembre 1822; du règlement du 19 janvier 1832; des ordonnances du 14 septembre 1835, du 19 septembre 1836, du 14 août 1840, du 12 juillet 1841, du 4 janvier 1842 (trois), du 19 novembre 1842*, du 13 avril 1843, du 5 septembre 1843, du 26 octobre 1843* et du 30 avril 1844*.

Les ordonnances marquées d'un astérisque sont les seules en vigueur. Celle du 30 avril 1844 forme aujourd'hui la base constitutive du corps royal d'artillerie de marine, dont il sera encore question au chapitre IV, à l'occasion des *forges* et *fonderies*.

VII.

INFANTERIE DE MARINE.

L'infanterie de marine est affectée au service de garnison dans les ports militaires du royaume et aux colonies. Elle fournit aussi, dans les cas d'urgence, des détachements à bord des bâtiments de la flotte.

Les troupes de la marine, artillerie et infanterie, soumises à une même autorité, présentent donc le grand avantage de donner plus d'unité au service dans les arsenaux et aux colonies. De plus, amarinées par

Digitized by Google

les traversées d'un port à un autre ou aux colonies, ces troupes sont, dans les expéditions soudaines ou dans les grands armements, de précieux auxiliaires pour la flotte, et surtout pour les bâtiments à vapeur.

Le corps d'infanterie de marine se compose de trois régiments dont l'effectif total est de quinze mille neuf cent vingt-trois hommes.

Cadre général et solde des officiers de l'infanterie de marine.

GRADES.	NOMBRE.	SOLDE, non compris les suppléments et indemnités accessoires.
Maréchaux de camp [1]	2	10,000f
Colonels [2]	5	5,000
Lieutenants-colonels	6	4,300
Chefs de bataillon	25	3,600
Majors	5	3,600
Capitaines, lieutenants et sous-lieutenants	484	2,400 et 2,000 1,600 et 1,450
Chirurgiens-majors et aides-chirurgiens	21	2,400 et 1,800
	548	.

[1] L'un, inspecteur général de l'arme; l'autre, commandant militaire à la Martinique.
[2] Dont 2 commandants militaires aux colonies.

Ce nombre de cinq cent quarante-huit officiers, ajouté aux quinze mille trois cent soixante-dix-sept sous-officiers, soldats et enfants de troupe, élève donc à quinze mille neuf cent vingt-trois hommes l'effectif total de l'infanterie de marine. Le service de la métro-

Digitized by Google

pole et des colonies partage cet effectif en nombre presque égal, savoir :

France	8,032
Colonies	7,891

Les hommes de l'infanterie de marine proviennent du recrutement et des engagements volontaires.

Ce corps est complétement assimilé, quant à l'organisation et à la solde, à l'infanterie de terre dont la législation lui est applicable. Nous citerons particulièrement la loi du 19 mai 1834, sur l'état des officiers, et l'ordonnance du 10 mai 1844, qui règle l'administration et la comptabilité des corps de troupes.

L'infanterie de marine, sous diverses dénominations, a été successivement organisée et modifiée par les ordonnances suivantes :

Ordonnances du 7 août 1822, du 18 septembre 1822, du 13 novembre 1822, du 28 août 1827, du 17 août 1828, du 14 mai 1831, du 20 novembre 1838*, du 14 août 1840*, du 9 juin 1842*, du 15 novembre 1842*, du 19 novembre 1842*, du 26 octobre 1843*, et du 7 novembre 1843*.

Depuis l'ordonnance organique du 20 novembre 1838, inclusivement, toutes celles marquées d'un astérisque forment la législation en vigueur.

VIII.

COMPAGNIE DE DISCIPLINE.

Des infractions au service, sans avoir le caractère de

Digitized by Google

délits, peuvent cependant présenter de la gravité. La compagnie de discipline est donc destinée à recevoir les soldats de l'artillerie ou de l'infanterie de marine, les marins et gardes-chiourmes dont la conduite, sans être justiciable des conseils de guerre, pourrait être nuisible dans leur corps. Cette compagnie stationne à Lorient. Elle est divisée en deux sections : l'une de *disciplinaires*, l'autre de *pionniers*. Son effectif est évalué, pour 1846, à cent cinquante-neuf hommes, savoir : cinq officiers et cent cinquante-quatre sous-officiers, disciplinaires et pionniers. La compagnie de discipline est régie par l'ordonnance du 21 avril 1824 et par les ordonnances modificatives du 25 décembre 1842 et du 7 septembre 1843.

IX.

GENDARMERIE MARITIME.

La gendarmerie maritime est affectée au service des ports et arsenaux. Ce corps se recrute parmi les sous-officiers et soldats des troupes de la marine, et parmi les hommes de l'armée de terre. Il se divise en cinq compagnies portant le numéro de l'arrondissement auquel chacune est affectée. Ces compagnies présentent un effectif de :

	17	officiers.
	285	maréchaux-des-logis, brigadiers et gendarmes.
TOTAL.....	302	hommes.

Instituée par l'ordonnance du 19 juin 1832, mo-

Digitized by Google

difiée par celles du 31 octobre 1842 et du 28 novembre 1843, la gendarmerie maritime est complétement assimilée à la gendarmerie départementale, qui est régie par l'ordonnance du 29 octobre 1820.

X.

SOUS-OFFICIERS ET GARDES-CHIOURMES[1].

Il existe encore des bagnes à Brest, Rochefort et Toulon. Dans ces trois arsenaux, et surtout à Toulon, où se concentre un immense matériel naval, la présence et l'emploi des forçats commande une extrême vigilance, à laquelle est préposé le corps des sous-officiers et gardes-chiourmes. L'effectif de ce corps, qui était de neuf cent quarante et un hommes en 1844, est porté, au projet de budget de 1846, à mille soixante-huit hommes, savoir: cent un sous-officiers entretenus, neuf cent quatre-vingt-quinze sous-officiers et gardes non entretenus. Le corps des sous-officiers gardes-chiourmes a été institué et est régi par le règlement du Roi du 16 juin 1820.

XI.

MAISTRANCE.

Les maîtres de diverses classes et les quartiers-maîtres embarqués sur les bâtiments de la flotte sont compris dans les équipages de ligne, dont nous avons exposé l'organisation à la section IV de ce chapitre.

[1] Le mot chiourme est synonyme de forçat.

Digitized by Google

Outre les maîtres naviguants, il existe une maîtrance spécialement affectée au service des ports. Les maîtres entretenus des ports, choisis parmi les ouvriers les plus habiles des diverses professions, sont employés aux directions des constructions navales, des mouvements et de l'artillerie.

Aux termes de l'ordonnance d'institution du 12 février 1834, les maîtres entretenus des ports, soumis à une même organisation et divisés en cinq classes, reçoivent sans distinction la solde attribuée à chacune de ces classes. Par une décision royale du 28 novembre 1843, la cinquième classe fut supprimée, et les maîtres qui la composaient furent élevés à la quatrième classe.

Des maîtres entretenus sont aussi affectés à l'établissement d'Indret, aux forges de la Chaussade et aux fonderies de la marine.

Voici, d'après le projet de budget de 1846, l'effectif des maîtres entretenus de toutes professions pour le service des ports et des divers établissements de la marine.

Directions des constructions navales	131
——— des mouvements des ports	52
——— de l'artillerie	56
	239
Etablissement d'Indret	9
Forges de la Chaussade	10
Fonderies	11
TOTAL	269

La solde des maîtres entretenus des ports et des

Digitized by Google

autres établissements de la marine est aujourd'hui fixée de la manière suivante :

Maîtres de 1re classe	2,000f
——— de 2e classe	1,800
——— de 3e classe	1,500
——— de 4e classe	1,200

L'ordonnance et la décision royales précitées des 12 février 1834 et 28 novembre 1843, ainsi que le décret du 29 fructidor an XII (16 septembre 1804), relatif à la solde, forment la législation relative à la maistrance des ports.

XII.

ESCOUADES DE GABIERS DE PORT ET DE GARDIENNAGE DES VAISSEAUX.

Les *gabiers de port* sont chargés, sous l'autorité du directeur des mouvements dans les cinq ports militaires, du halage, de la garniture, du gréement et des divers travaux de matelotage relatifs aux bâtiments en réparation ou en armement, et de porter secours aux bâtiments en danger. Réunis en escouades et en sections, ces gabiers forment une compagnie, commandée par un lieutenant de vaisseau, lorsqu'il y a plus de cinq sections réunies dans un même port.

Les escouades de *gardiennage* sont chargées, sous la responsabilité des maîtres et les ordres du directeur des mouvements, de la garde des bâtiments désarmés, ou même en commission, et de l'entretien du matériel embarqué.

Digitized by Google

Lorsque, dans un même port, il y a plus de dix escouades de gardiennage réunies, elles forment une compagnie, commandée par un lieutenant de vaisseau ayant sous ses ordres deux autres officiers.

Les escouades de gabiers de port et de gardiennage des vaisseaux ont été organisées par l'ordonnance royale du 1er juillet 1831, relative à la conservation et à l'armement des bâtiments de la flotte.

XIII.

OUVRIERS POMPIERS.

Le corps des ouvriers pompiers est destiné à préserver de l'incendie le matériel naval à terre ou à flot. Ce corps se compose de cinq compagnies, chacune affectée à l'un des cinq ports militaires, sous les ordres immédiats et exclusifs de l'officier supérieur de la marine chargé de la direction des mouvements. L'effectif total des cinq compagnies est de deux cent soixante-douze hommes, savoir : quarante-six à Cherbourg, quatre-vingt-un à Brest, trente-deux à Lorient ou à Rochefort, et quatre-vingt-un à Toulon. L'organisation du personnel et du service des ouvriers pompiers est due au règlement ministériel du 17 mars 1838.

XIV.

CORPS DU COMMISSARIAT.

Le nouveau corps du commissariat, institué en 1835, réunissait les attributions, jusqu'alors distinctes, des

Digitized by Google

anciens corps de l'*administration de la marine* et de l'*inspection*. Cette fusion a cessé d'exister depuis le 1er janvier 1845, par l'effet des ordonnances royales du 14 juin et du 21 décembre 1844, portant modification du service des ports et reconstitution de l'inspection sous la dénomination de *contrôle*.

Aujourd'hui les attributions du commissariat s'appliquent à l'approvisionnement des ports, à la recette des matières et des objets confectionnés, à la garde du magasin général, à la centralisation de la comptabilité générale du matériel des ports, à la revue des corps et des agents de la marine ; au service des vivres, des hôpitaux, des bagnes et des prisons ; à la comptabilité, à l'ordonnancement des dépenses, de la solde et des accessoires, etc.

Les officiers et les divers agents du commissariat embarquent, soit en qualité de commissaires d'escadres, de divisions navales, soit comme simples commis d'administration, à bord des bâtiments de l'État.

Le corps du commissariat est donc chargé de diriger tout le service administratif de la marine à terre ou à la mer et aux colonies ; de plus, ces divers agents peuvent être employés dans les bureaux de l'administration centrale.

Le corps du commissariat de la marine se compose des éléments réunis dans le tableau suivant :

Digitized by Google

Cadre général du commissariat, avec indication de la solde.

NOMBRE.	GRADES.	CLASSES.	SOLDE, non compris les accessoires.
9	Commissaires généraux.	4 de 1re classe.	10,000f
		5 de 2e classe.	7,000
26	Commissaires.....	13 de 1re classe.	5,000
		13 de 2e classe.	4,000
86	Sous-commissaires.....	29 de 1re classe.	3,000
		57 de 2e classe.	2,400
99	Commis principaux....	»	2,000
294	Commis.....	147 de 1re classe.	1,600
		147 de 2e classe.	1,200
514	Non compris les écrivains de la marine, qui ne font pas partie du cadre, et 307 syndics des gens de mer préposés à l'administration de chacune des divisions des quartiers maritimes.		

Le commissariat de la marine a été successivement l'objet des deux ordonnances du 3 janvier 1835, portant, l'une, institution, l'autre, organisation du corps; des arrêts ministériels des 26 janvier et 25 septembre 1835; des ordonnances royales du 4 décembre 1835*, du 11 octobre 1836, du 31 décembre 1838*, du 10 août 1841, du 10 octobre 1842*, du 14 juin 1844*, et de celle du 21 décembre 1844*.

Les ordonnances désignées par un astérisque et celle du 31 juillet 1834, relative à l'admission à divers emplois ou grades de l'administration, forment, en tout ou partie, la législation actuellement en vigueur du corps du commissariat de la marine.

Digitized by Google

XV.

ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES.

Bien que chargés d'un service essentiellement administratif, sous la direction du commissaire général, les agents de l'administration des subsistances sont distincts du corps du commissariat. Cette administration spéciale se compose du personnel suivant :

Cadre et solde des agents de l'administration des subsistances.

NOMBRE.	GRADES.	SOLDE.
8	Directeurs	4,000 à 6,000f
10	Sous-directeurs	2,400 à 3,600
12	Gardes-magasiniers	2,400 à 3,000
13	Commis principaux	2,000
67	Commis entretenus, embarqués ou employés à terre	800 à 1,600
110		

L'administration des subsistances de la marine, successivement modifiée par l'ordonnance royale du 13 décembre 1817, par le règlement organique du 31 décembre 1817, et par l'ordonnance royale du 17 décembre 1828, aujourd'hui abrogés, est présentement régie par les ordonnances royales du 13 décembre 1830* et du 29 septembre 1835*, marquées d'un astérisque.

Digitized by Google

XVI.

CORPS DES CONTRÔLEURS DE LA MARINE.

L'institution du contrôle s'étend, sous telle ou telle dénomination, à toutes les branches de l'administration publique en France. D'accord sur l'utilité de cette institution, en principe, les meilleurs esprits se trouvent en divergence lorsqu'il s'agit de son mode d'application au service, à la fois si divers, si complexe et toujours spécial, de la marine[1].

Maintenir l'ordre par la règle, l'économie par la surveillance assidue des services consommateurs, mais sans jamais entraver les opérations, tel semble devoir être le but du contrôle en général, et surtout à l'égard de la flotte.

Le nouveau corps des contrôleurs, placé complétement en dehors de la gestion administrative, étend sa surveillance sur toutes les branches du service de la marine.

Le contrôle avertit; il ne peut suspendre aucune opération, ni arrêter aucun service.

[1] Boursaint, *Écrits divers*, Paris, 1837. — Tupinier, *Rapport sur le matériel de la marine*, Paris, 1838; *Considérations sur la marine et sur son budget*, Paris, 1841; *Examen des questions relatives au contrôle dans le département de la marine*, Paris, 1842. — Lacoudrais, *Travail préparatoire sur le contrôle*, Paris, 1841; *Du budget et du contrôle des dépenses*, Paris, 1842. — Blanchard, *Examen d'un livre intitulé : Considérations sur la marine et sur son budget ; Examen d'un écrit intitulé : Réflexions sur le projet relatif au contrôle de la marine*, Paris, 1842.

Digitized by Google

Ne relevant que du ministre, le contrôle correspond directement avec lui, dans l'ordre des fonctions attribuées à ce corps.

Le tableau suivant réunit l'ensemble du personnel du contrôle.

Cadre général et solde des officiers du contrôle.

NOMBRE.	GRADES.	SOLDE, non compris les accessoires.
2	Contrôleurs de 1re classe.....	10,000f
4	——— de 2e classe.....	7,000
2	Contrôleurs adjoints de 1re classe.....	5,000
4	——— de 2e classe.....	4,000
6	——— de 3e classe.....	3,500
6	Sous-contrôleurs de 1re classe.....	3,000
7	——— de 2e classe.....	2,400
22	Commis principaux du contrôle.....	2,000
53		

Le service et le corps du contrôle de la marine sont régis par les ordonnances royales du 14 juin et du 21 décembre 1844.

XVII.

CORPS ROYAL DU GÉNIE MARITIME.

Le corps royal du génie maritime dirige les constructions navales et tous les travaux relatifs à ces constructions.

Aux termes de l'ordonnance du 2 mars 1838, les

Digitized by Google

ingénieurs et sous-ingénieurs sont tenus d'embarquer, selon leur grade, sur les armées navales, escadres ou divisions. De plus, ils sont employés dans les directions des constructions navales des ports militaires et des ports secondaires, ainsi qu'à la direction des forges de la Chaussade et à l'établissement d'Indret.

Ce corps savant se recrute exclusivement par l'École polytechnique.

Cadre et solde des officiers du génie maritime.

NOMBRE.	GRADES.	SOLDE, non compris les accessoires.
1 [1]	Inspecteur général.....	14,000f [2]
3	Directeurs des constructions navales de 1re classe.....	8,000
3	*Idem* de 2e classe.....	7,000
15	Ingénieurs de 1re classe.....	5,000
15	——— de 2e classe.....	4,000
18	Sous-ingénieurs de 1re classe.....	3,000
18	——— de 2e classe.....	2,400
9	——— de 3e classe.....	2,000
# [3]	Élèves.....	1,200
82		

[1] Un second inspecteur général figure hors cadre (ord. du 10 juillet 1843).
[2] Y compris les frais de logement et de représentation.
[3] Fixé selon les besoins du service.

Le corps et le service du génie maritime sont régis par l'ordonnance organique du 2 mars 1838, par celle du 16 juin portant extension du cadre, et par les dispositions de l'ordonnance du 31 octobre 1827, qui

Digitized by Google

s'appliquent à la présence des ingénieurs ou sous-ingénieurs à bord des bâtiments de la flotte.

XVIII.

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES EMPLOYÉS PAR LA MARINE.

Les travaux de la marine sont dirigés par des ingénieurs appartenant au corps des ponts et chaussées. Le personnel de cette branche du service présentait, au budget de 1845, un effectif de 146 agents. Cet effectif est réduit, au projet de budget de 1846, à 143 agents, répartis dans l'ordre du tableau suivant :

Tableau de l'emploi et de la solde des ingénieurs des ponts et chaussées au service de la marine.

NOMBRE.	GRADES.	SOLDE PAR AN, non compris les accessoires.
	Inspection générale.	
1	inspecteur général	12,000f
	Service des ports.	
25	2 inspecteurs divisionnaires, directeurs des travaux	8,000
	3 ingénieurs en chef de 2e classe, directeurs de travaux	4,500
	1 ingénieur en chef de 1re classe, non directeur	5,000
	3 ingénieurs ordinaires de 1re classe	3,000
	7 ——— de 2e classe	2,500
	9 aspirants et élèves ingénieurs	1,800
26	A REPORTER.	

Digitized by Google

NOMBRE.	GRADES.	SOLDE PAR AN, non compris les accessoires.
REP. 26		
114	19 commis entretenus	1,200 à 2,000
	25 conducteurs entretenus	1,200 à 1,800
	17 conducteurs provisoires	960 à 1,056
	9 dessinateurs	1,200 à 1,600
	7 maîtres	1,200 à 1,800
	5 mécaniciens	1,200 à 1,500
	3 piqueurs	400 à 900
	29 écrivains auxiliaires et autres agents	360 à 1,100
	Commis et dessinateurs de l'inspection générale.	
3	1 commis	1,800
	2 dessinateurs	2,100
143		

Le service des ingénieurs des ponts et chaussées, employés par la marine, est réglé par les décrets du 7 fructidor an XII (25 août 1804) et du 13 fructidor an XIII (31 août 1805).

L'arrêté du 29 pluviôse an IX (18 février 1801) et la décision ministérielle du 29 février 1844, déterminent le mode de payement des frais de conduite et des vacations alloués aux ingénieurs des ponts et chaussées par le département de la marine.

XIX.

CORPS DES OFFICIERS DE SANTÉ.

Les officiers composant ce corps, l'un des plus dis-

Digitized by Google

tingués de la marine, sont chargés de diriger le service sanitaire dans les ports militaires, à bord des bâtiments de l'État, dans les forges et fonderies de la marine et aux colonies.

Ce corps se recrute aux termes du règlement du 23 juillet 1836, et l'avancement, ainsi que la nomination aux places de professeurs, ne s'obtiennent que par la voie du concours.

Cadre et solde des officiers de santé.

NOMBRE.	GRADES.	SOLDE PAR AN, non compris les accessoires.
	Inspection générale.	
1	inspecteur général.....	10,000f
	Service général.	
9	3 premiers officiers de santé en chef, présidant les conseils de santé de Brest, Toulon et Rochefort.....	5,000
	6 premiers officiers de santé en chef....	5,000
13	seconds officiers de santé en chef.....	3,500
10	professeurs.....	3,000
330	70 chirurgiens de 1re classe.....	2,400
	130 ——— de 2e classe.....	1,800
	130 ——— de 3e classe.....	1,200
36	6 pharmaciens de 1re classe.....	2,400
	10 ——— de 2e classe.....	1,800
	20 ——— de 3e classe.....	1,200
399		

L'organisation du corps des officiers de santé de la marine est due à l'ordonnance du 17 juillet 1835. L'or-

Digitized by Google

donnance du 29 avril 1837 et celle du 12 juillet 1841 n'ont fait qu'étendre le cadre, aujourd'hui fixé comme dans le tableau ci-dessus reproduit. Le nombre des officiers de santé employés aux colonies est déterminé par des dispositions spéciales, conformément à l'article 5 de l'ordonnance précitée du 17 juillet 1835. Enfin l'article 10 de l'ordonnance du 24 septembre 1841 dispose que les officiers de santé employés dans les forges et fonderies de la marine concourront, pour l'avancement, d'après les règles suivies dans leur corps, et fait réserve de leur droit à pension.

XX.

CORPS ROYAL DES INGÉNIEURS-HYDROGRAPHES.

Ainsi que l'indique leur dénomination, les ingénieurs-hydrographes sont spécialement affectés à la levée et à la construction des cartes marines. Leurs travaux n'embrassent pas seulement la vaste étendue de côtes que possède la France en Europe et dans les diverses régions du globe. Attachés aux campagnes de circumnavigation ou embarqués sur les bâtiments chargés de missions lointaines, ils explorent tous les parages où la science, élevant son flambeau tutélaire, signale aux navigateurs les dangers dont leur route est semée.

Ce corps, dans lequel la science compte de hautes notabilités, se recrute aujourd'hui exclusivement parmi les élèves de l'École polytechnique. Il se compose du personnel réuni dans le tableau suivant :

Digitized by Google

Cadre et solde des ingénieurs-hydrographes.

NOMBRE.	GRADES.	SOLDE non compris les accessoires.
1	Ingénieur en chef, directeur adjoint et conservateur du dépôt de la marine..	8,000f
1	Ingénieur en chef, conservateur adjoint.	7,000
4	Ingénieurs de 1re classe,.....	5,000
4	——— de 2e classe.....	4,000
5	——— de 3e classe.....	3,000
3	Sous-ingénieurs.....	2,000
2	Élèves.....	1,200
20		

Le corps des ingénieurs-hydrographes est établi au dépôt des cartes et plans de la marine.

Depuis l'ordonnance organique de cet établissement, rendue le 6 juin 1814, le corps des ingénieurs-hydrographes a été modifié par les ordonnances du 2 juin 1830 et du 28 janvier 1844, qui forment avec elle la législation présentement en vigueur.

XXI.

HÔPITAUX DE LA MARINE.

Les hôpitaux établis dans les ports forment une branche importante de l'administration de la marine. Ils sont dirigés par des officiers du commissariat, ayant sous leurs ordres :

Digitized by Google

5 commis des hôpitaux.
90 sœurs hospitalières.
13 jardiniers-fleuristes et garçons jardiniers.
30 garçons jardiniers, etc. (condamnés).
357 infirmiers, servants et autres (hommes libres et condamnés).

TOTAL ... 495 personnes.

Les hôpitaux de la marine sont régis par les quatre actes suivants : arrêté et règlement du 19 pluviôse an VI (7 février 1798); arrêté du 7 vendémiaire an VIII (28 septembre 1799); règlement du 16 vendémiaire an XIII (8 octobre 1804).

Les règlements, instructions et circulaires du département de la guerre sont consultés et suivis pour l'administration des hôpitaux de la marine. Nous citerons notamment le règlement général du 1er avril 1831 sur le service des hôpitaux militaires.

XXII.

CHIOURMES OU FORÇATS.

Les forçats, détenus dans les bagnes de Brest, Rochefort et Toulon, sont placés sous la direction de l'autorité maritime, qui les emploie aux travaux des ports.

Ce fut après la suppression des galères, en 1748, que les bagnes de Toulon et de Brest furent établis; le bagne de Rochefort date de 1767, et ceux successivement fondés à Lorient, au Havre et à Cherbourg en l'an IV, VI et XI, sont aujourd'hui supprimés.

Digitized by Google

Le nombre total des forçats était, de 1772 à 1791, sous l'ancienne monarchie, de cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf à cinq mille quarante-neuf, et s'était élevé, en 1776, au maximum de six mille trois cent vingt-trois; de l'année 1792 à 1804, pendant la République, le nombre des forçats s'est élevé de quatre mille six cent quatre-vingt-un à huit mille sept cent quatre-vingt-quatre; de l'année 1804 à 1815, ce nombre a été de neuf mille huit cent quatre-vingt-dix à huit mille huit cent quatre-vingt-un, après s'être élevé jusqu'à seize mille et quelques cents pendant les deux dernières années de l'empire; de 1816 à 1830, sous la restauration, ce nombre a été de huit mille six cent quatre vingt à huit mille cinq cent soixante-huit, en s'élevant au maximum de onze mille cent quatre-vingt-un en 1821; enfin, de 1831 au 1er janvier 1845, sous le gouvernement actuel, le nombre des forçats détenus dans les bagnes a été de sept mille huit cent quarante deux à sept mille huit cent quatre-vingt-dix-sept, en se maintenant au chiffre de six mille et quelques cents pendant presque toute cette période [1].

Voici comment se répartit le nombre des forçats au 1er janvier 1845 :

Brest	3,052
Rochefort	1,104
Toulon	3,741
TOTAL	7,897

[1] Ces rapprochements sont déduits d'une curieuse statistique des

Digitized by Google

L'état suivant, emprunté au compte de 1841, établit que le service des chiourmes est onéreux au département de la marine.

ANNÉE 1841.

Nombre de forçats.....	6,682
Dépense totale des chiourmes (salaires d'ouvriers compris).....	2,325,833f 61c
Ou, pour chaque forçat..... { 348f 07c par an. 0 953 par jour.	
Évaluation des travaux de toute espèce exécutés par les forçats, sans excepter ceux des bagnes.....	1,704,220 41
EXCÉDANT de la dépense sur les travaux..	621,613 20

Le service des chiourmes était réglé par l'ordonnance spéciale du 19 mai 1835, et par celle du 11 octobre 1836 sur le commissariat, aujourd'hui modifiées par l'ordonnance du 14 juin 1844, qui embrasse tout le service administratif de la marine. Les règlements du 16 septembre 1839 et du 1er avril 1843 s'appliquent au classement des condamnés, ainsi qu'au service matériel et financier des bagnes.

XXIII.

ÉCOLE NAVALE.

Spécialement destinée à former les élèves de la ma-

bagnes, dressée par les soins de M. De Saint et insérée aux Annales maritimes, année 1843, IIe part. p. 509 à 535.

Digitized by Google

rine, l'école navale est établie sur le vaisseau *le Borda*, en rade de Brest. Cette école est dirigée par un capitaine de vaisseau ayant sous ses ordres un état-major ainsi composé : un capitaine de corvette, second du vaisseau; huit lieutenants de vaisseau, un commis d'administration, un chirurgien major, un aumônier : ensemble douze personnes.

L'équipage du vaisseau est de cent soixante-six hommes. Le nombre des élèves varie selon les besoins du service; en 1845, ce nombre est de cent quatre-vingt. Le nombre des professeurs est de dix.

L'enseignement s'étend à toutes les branches de l'art naval; aux sciences physiques et mathématiques; aux langues vivantes; enfin au dessin. Chaque année, un programme d'admission à l'école navale est arrêté et publié par le département de la marine.

Le nombre des examinateurs de classement, de sortie et d'admission est de quatre.

L'école navale est régie par les ordonnances et règlement suivants : ordonnance du 1er novembre 1830, du 4 mai 1833, du 17 mai 1834, du 5 octobre 1836; règlement du 25 avril 1839.

XXIV.

ÉCOLES D'HYDROGRAPHIE.

Les écoles d'hydrographie, comme presque toutes les meilleures institutions de la marine, remontent à l'administration de Colbert. Un prêtre de Dieppe, Denys,

Digitized by Google

dont nous avons été assez heureux pour faire revivre la mémoire [1], oubliée des bibliographes, malgré ses titres à la reconnaissance de l'humanité et de la science, fut l'un des premiers fondateurs de ces écoles, dont l'objet et l'effet est de répandre gratuitement l'enseignement des sciences nautiques.

Le personnel des écoles d'hydrographie se compose de deux examinateurs à 6,000 francs de traitement; quarante-quatre professeurs, de la première à la quatrième classe, de 3,600 francs à 1,800 francs; un professeur de dessin et un directeur de l'observatoire à Brest, à 1,800 francs : ensemble quarante-neuf personnes.

Simplement décrétées par l'article 14 de la loi du 29 avril 1791, les écoles d'hydrographie furent rétablies par la loi du 30 juillet suivant. Elles sont présentement régies par l'ordonnance du 7 août 1825, suivie de trois règlements rendus à la même date, et par l'ordonnance du 29 février 1836, qui attribue au Roi la nomination des professeurs.

XXV.

ÉCOLES D'ARTILLERIE DE LA MARINE.

Les écoles d'artillerie de marine sont établies à Brest, à Toulon et à Lorient. Celles de Brest et de Toulon sont destinées à former au service de l'artillerie les officiers et officiers mariniers de la flotte. Elles sont dirigées par le major de la division des équipages de ligne

[1] *Supplément à la Biographie universelle*, t. LXII, p. 347.

Digitized by Google

de l'arrondissement, sous les ordres du commandant de cette division et du major général.

L'école de Lorient, spécialement affectée à l'arme de l'artillerie de marine, est dirigée par le lieutenant-colonel du régiment d'artillerie, sous l'autorité du colonel de ce régiment.

Sont attachés à cette école : un professeur de mathématiques, de physique et de chimie; un professeur de dessin et de fortification ; un garde d'artillerie de première ou de deuxième classe : ensemble trois personnes.

Les trois écoles d'artillerie de marine sont régies par l'ordonnance et le règlement du 14 juin 1837 et par l'ordonnance du 4 janvier 1842.

Indépendamment des écoles d'artillerie établies à terre, pour l'instruction théorique des officiers et officiers mariniers des équipages de ligne, un bâtiment sert d'école flottante, à Brest et à Toulon, pour former des matelots-canonniers réunis en deux compagnies de dépôt. Ces compagnies ont été instituées et organisées par la décision royale du 21 octobre 1837.

Le service des bâtiments destinés à l'instruction des compagnies de matelots-canonniers est déterminé par un règlement du 31 octobre 1837.

XXVI.

ÉCOLE DE PYROTECHNIE.

L'école de pyrotechnie centralise à Toulon l'enseignement de cette branche importante de l'artillerie.

Digitized by Google

Établie par l'ordonnance du 18 décembre 1840, cette école a été l'objet d'un règlement rendu le 1er avril 1841 pour en déterminer le service et l'administration.

XXVII.

ÉCOLE DU GÉNIE MARITIME.

L'école d'application du génie maritime est établie à Lorient. Elle reçoit, pendant deux ans, les élèves ingénieurs, en général au nombre de cinq.

Le titre II de l'ordonnance du 2 mars 1838, portant organisation du corps du génie maritime, détermine les conditions d'admission à l'école d'application et l'instruction qu'y reçoivent les élèves.

XXVIII.

ÉCOLES DE MAISTRANCE.

Les écoles de maistrance, établies à Brest, Rochefort et Toulon, sont destinées à former, sous la direction d'officiers du génie maritime, des maîtres et contremaîtres pour les diverses professions relatives aux constructions navales. Instituées en 1819, les écoles de maistrance ont été réorganisées par l'ordonnance du 1er janvier 1833.

XXIX.

TRIBUNAUX ET DIVERS CONSEILS MARITIMES.

La juridiction maritime s'étend à tout le personnel des arsenaux et de la flotte; elle présente, comme la

Digitized by Google

juridiction ordinaire, plusieurs degrés bien distincts; enfin elle s'exerce à terre et à la mer.

La juridiction à terre comprend le tribunal maritime proprement dit; le tribunal maritime de révision; le tribunal maritime spécial dont les arrêts sont sans révision; les divers conseils de guerre permanents et de révision qui connaissent des crimes et délits commis par les hommes appartenant aux différents corps de la marine; le conseil de marine, le conseil de discipline, enfin le conseil nautique.

La juridiction à la mer se compose du conseil de justice et du conseil de guerre maritime dont les arrêts sont sans révision.

L'espace ne nous permet pas de chercher à exposer successivement les divers degrés de la juridiction maritime. Nous nous bornerons à caractériser, sur les points qui nous paraissent les plus essentiels, cette juridiction généralement peu connue.

Les tribunaux maritimes connaissent des délits et crimes commis, dans la limite des arsenaux, contre la police et la sûreté de ces établissements d'un si grand intérêt pour l'État, ou contre le service de la marine en général. Ces tribunaux sont composés de huit juges, y compris le président, d'un commissaire-rapporteur et d'un greffier. Ils sont dissous aussitôt après le jugement de l'affaire pour laquelle ils ont été réunis.

Il y a un commissaire-rapporteur et un greffier dans chacun des cinq ports militaires; seuls ils sont perma-

Digitized by Google

nents et rétribués : les premiers jouissent d'un traitement qui s'élève de 2,000 à 4,500 francs; les seconds reçoivent de 1,800 à 2,400 francs par an.

Les tribunaux maritimes peuvent être réunis dans les ports secondaires. Leurs jugements sont, ainsi qu'on l'a vu, sujets à révision; ils peuvent être soumis à cassation, non dans l'intérêt des justiciables, mais seulement dans l'intérêt de la loi.

Les tribunaux maritimes spéciaux jugent les crimes et délits commis par les forçats. Excepté pour la peine capitale, laquelle n'est exécutoire qu'après la réception des ordres du Roi, les jugements de ces tribunaux sont sans recours et toujours exécutés dans les vingt-quatre heures.

On trouvera, dans l'ouvrage spécial consacré par M. Hautefeuille à la législation criminelle de la marine, un exposé complet de la juridiction maritime en France[1]. Cette juridiction est clairement exposée dans les tableaux suivants, que nous devons à l'obligeance de M. Théophile Hubert, commis principal de la marine, d'une remarquable distinction.

[1] *Législation criminelle maritime, ou Traité sur les lois pénales et d'instruction criminelle, et sur l'organisation des divers tribunaux de la marine militaire*, par L. B. Hautefeuille, avocat aux conseils du Roi et à la cour de cassation, 1 vol. in-8°, Paris, 1839.

Digitized by Google

ADMINISTRATIO

À TERRE E

1re partie.

DÉSIGNATION DES TRIBUNAUX.		DÉCRETS, ORDONNANCES, ETC
TRIBUNAL MARITIME....	Tribunal maritime.....	Décret du 12 novembre 1806. Loi du 12 octobre 1791.
	Tribunal maritime de révision.....	*Idem.*
TRIBUNAL MARITIME SPÉCIAL (SANS RÉVISION).....		*Idem.*
CONSEILS DE GUERRE MARITIMES PERMANENTS..	1er et 2e conseils de guerre permanents	Décret du 13 vendémiaire an V.
	Mêmes observations que d'autre part..	Décret du 18 vendémiaire an VI.
	Conseil de révision.....	Décret du 19 vendémiaire an XII. *Idem.*

Digitized by Google

DE LA JUSTICE.

À LA MER.

Justice à terre.

COMPOSITION.	COMPÉTENCE.
L'officier général le plus ancien du port, président. 2 capitaines de vaisseau. 2 commissaires de marine. 1 ingénieur. 2 juges du tribunal civil. Le Commissaire du Roi permanent nommé par le Roi. Le greffier du tribunal permanent nommé par le Roi.	Délits commis dans les ports et arsenaux et qui sont relatifs, soit à leur police ou sûreté, soit au service maritime. Cette juridiction s'étend sur les individus, gens de mer ou non, attachés au service de la marine et sur les équipages des bâtiments en armement ou en désarmement dans le port. Ces tribunaux sont dissous dès qu'ils ont prononcé sur le délit pour le jugement duquel ils ont été convoqués. (Loi du 20 septembre 1791, pour la pénalité.) La piraterie (loi du 10 avril 1825) est sous la juridiction des tribunaux maritimes. (Toulon pour la Méditerranée, Brest pour l'Océan.)
Le préfet maritime, président. Le major général de la marine. Le commissaire général de la marine. Le président du tribunal civil. Le procureur du Roi près le tribunal civil.	*Idem.*
Le préfet maritime, président. 2 capitaines de vaisseau. 1 commissaire. 1 ingénieur. Le commissaire du Roi permanent nommé par le Roi. Le greffier permanent nommé par le Roi.	Délits commis par les condamnés aux travaux forcés.
Composition : la même que celle des conseils institués pour juger la désertion. Cinq membres : le préfet maritime, président, ou un officier général, ou un officier supérieur plus ancien que celui qui a présidé le conseil permanent.	Délits commis à terre par des individus appartenant à des corps organisés (équipages de ligne, infanterie de marine, ouvriers d'artillerie, pompiers, gardes-chiourmes). Pour ce qui concerne la compétence du conseil de révision, la procédure et le renvoi, en cas d'annulation, à un deuxième conseil permanent, on doit se conformer aux dispositions de la loi du 9 octobre 1797 (18 vendémiaire an VI), 5 germinal et 1er floréal an XII.

Digitized by Google

Suite de la *1re partie*.

DÉSIGNATION DES TRIBUNAUX.	DÉCRETS, ORDONNANCES, ETC.
CONSEILS DE GUERRE PERMANENTS..... 1er et 2e conseils de guerre permanents, les mêmes que les précédents, également avec révision. NOTA. Les membres de ces conseils sont nommés par le préfet maritime. La majorité des membres doit faire partie du corps auquel appartient le prévenu.	Ordonnance du 22 mai 1816. Pour la procédure et l'application de la peine on doit se conformer à l'arrêté du 26 mars et à celui du 21 avril 1804 (5 germinal et 1er floréal an XII, pour les marins).
Conseil de révision.....	.....
CONSEIL DE MARINE.....	Décret du 22 juillet 1806.
CONSEIL DE DISCIPLINE. Manière de procéder : Le capitaine de la compagnie dresse son rapport et le remet au commandant de la division (ou au chef de bataillon). Il relate dans ce rapport les faits inculpés, les peines qui lui ont été infligées, et les récidives qui donnent à sa conduite un caractère dangereux pour l'ordre et la police du corps. Le commandant de la division transmet ce rapport, après visa, au major général, qui prend les ordres du préfet maritime pour la convocation du conseil de discipline.	Ordonnance du 11 avril 1824 applicable aux troupes de la marine. L'ordonnance du 11 octobre 1836, art. 254, en rend les dispositions applicables aux marins des équipages de ligne.
CONSEIL NAUTIQUE.....	Ordonnance du 18 novembre 1827.

Digitized by Google

Justice à terre.

COMPOSITION.	COMPÉTENCE.
1 capitaine de vaisseau ou colonel d'artillerie, président. 1 officier supérieur de marine ou d'artillerie. 2 lieutenants de vaisseau ou capitaines d'artillerie. 2 enseignes de vaisseau ou lieutenants d'artillerie en premier. 1 maître de manœuvre ou de canonnage ou sous-officier d'artillerie. Les fonctions du rapporteur et celles de commissaire du Roi sont remplies par un officier ayant le grade de capitaine. Le greffier sera au choix de son rapporteur.	Délits de désertion commis à terre ou à la mer.
1 officier général de la marine ou d'artillerie, président. 1 capitaine de vaisseau ou colonel d'artillerie. 1 officier supérieur du grade inférieur de la marine ou d'artillerie 2 lieutenants de vaisseau. Le rapporteur est pris parmi les membres du conseil et choisi par eux. Un commissaire ou sous-commissaire remplit les fonctions de commissaire du Roi.	*Idem.*
La composition de ce conseil est, chaque fois, réglée par le ministre. Le chef d'administration en fait partie quand il s'agit d'un examen relatif à l'économie dans les dépenses et les consommations. L'inspecteur y assiste, mais il n'a pas voix délibérative.	Ce conseil est convoqué par le ministre pour examiner, dans certains cas, la conduite des officiers commandants, relativement aux missions qui leur ont été confiées, sans avoir à prononcer aucune peine quant à l'économie dans les dépenses et consommations.
1 officier supérieur pris hors de la division à laquelle appartient l'inculpé: 2 lieutenants de vaisseau et 2 enseignes pris hors de la compagnie du marin inculpé. Après audition de l'inculpé dans ses moyens de défense, le conseil rédige un avis motivé qui est transmis au chef du corps, lequel l'adresse au préfet maritime en lui notifiant son opinion. Le préfet transmet ensuite toutes les pièces au ministre, en lui faisant connaître son propre avis. Le ministre décide ensuite s'il y a ou non lieu d'envoyer l'inculpé à la compagnie de discipline.	Les individus appartenant à des corps organisés, qui, sans avoir commis de délits qui les rendent justiciables des conseils de guerre, persévèrent néanmoins, par des fautes qui ne peuvent plus être réprimées par des peines de simple discipline, à porter la troubla et le mauvais exemple dans la corps dont ils font partie, sont envoyés à la compagnie de discipline de Lorient.
Le préfet maritime, président. Le major général. 2 capitaines de vaisseau ou de frégate, secrétaires. Le chef du secrétariat de la préfecture.	Donner son avis sur la conduite, sous les rapports militaires et nautiques, des commandants. Ce conseil doit s'abstenir de tout examen sur l'exécution des ordres qui se rattacheraient à des objets politiques, de même que des détails de l'administration ou de la comptabilité.

Digitized by Google

ADMINISTRATION

À TERRE ET

IIe PARTIE. —

DÉSIGNATION DES TRIBUNAUX.		DÉCRETS, LOIS, ORDONNANCES, ETC.
DISCIPLINE À BORD.....	Pouvoir disciplinaire du capitaine, exercé, en son absence, par l'officier qui le représente.	Décret du 22 juillet 1806. L'ordonnance du 31 octobre 1827, sur le service à la mer, ne s'est pas occupée du service de l'administration de la justice à la mer : mais, comme elle règle les droits et les devoirs relatifs de toutes les personnes embarquées dans toutes les positions, elle est utile à consulter pour connaître comment se punissent, par les divers chefs de service, les fautes commises par leurs subordonnés emportant une peine disciplinaire.
TRIBUNAUX DE L'ARMÉE NAVALE.....	Conseil de justice..... (Sa juridiction ne s'étend pas aux personnes de l'état-major.) Sans révision.	Code pénal de 1790. Décret du 22 juillet 1806. NOTA. Ce décret abolit, pour la juridiction, la loi de 1790. La procédure s'instruit sommairement ; le décret de 1806 se borne à dire que l'instruction est orale, c'est-à-dire que les témoins ne sont pas entendus préalablement, mais seulement devant le conseil en séance. (Plainte écrite. Jugement rédigé par le commis d'administration.)
	Conseil de guerre maritime..... Sans révision.	Décret du 22 juillet 1806. Code pénal de 1790. (Les jugements sont rendus à la majorité des voix, de sorte que, s'il y a partage, l'avis le plus modéré prévaut.) Dans les cas ordinaires, c'est-à-dire si le prévenu est autre qu'un officier, les membres du conseil, sans en excepter le rapporteur, sont nommés par le commandant des forces navales ou par le préfet maritime, selon le cas. Mais, si le prévenu est officier, la nomination des membres, du rapporteur, ainsi que l'ordre de mettre en cause, ne peuvent émaner que du Roi.

Digitized by Google

DE LA JUSTICE.

LA MER.

Justice à la mer.

COMPOSITION.	COMPÉTENCE.
	Toute contravention emportant, pour les officiers, la suspension de leurs fonctions, et, pour les gens de l'équipage, le retranchement du vin, les fers sous les gaillards et la prison, chacune de ces peines, pendant trois jours au plus. L'article 34 du décret du 22 juillet 1806, dans les cas de crime de lâcheté devant l'ennemi, de rébellion ou de sédition, ou tout autre crime commis dans un danger pressant, confère aux commandants le pouvoir de punir ou de faire punir les coupables sans formalités. Ils ne sont soumis à justifier de l'exercice de ce pouvoir que devant le conseil de marine (nautique).
Le commandant du bâtiment, président. 4 officiers, pris, autant que possible, sur le bâtiment du prévenu. Le commis d'administration remplit les fonctions de greffier. Lorsque le commandant du bâtiment n'est pas officier supérieur, il doit prendre, pour la tenue du conseil et l'exécution du jugement, les ordres de l'officier qui commande en chef.	La compétence de ce tribunal est limitée aux délits emportant la peine des coups de corde, la prison ou les fers sur le pont, la réduction de paie, la peine de la cale ou de la bouline. Lorsque la peine doit être plus grande, elle ne peut être prononcée que par un conseil de guerre. Il n'y a pas d'appel contre un jugement rendu par un conseil de justice : il est exécuté immédiatement après que le commandant a écrit au bas : *soit exécuté, etc.* ; ou *soit commuée la peine portée au présent en celle de.....*
Le conseil de guerre maritime doit être composé en nombre pair, et de 8 juges au moins, pris parmi les officiers généraux et les plus anciens capitaines de vaisseau et de frégate. Lorsqu'il n'existe pas un nombre suffisant d'officiers généraux et supérieurs soit dans l'escadre, soit dans l'armée, après que le délit a été constaté, le prévenu est envoyé en France, avec toutes les pièces de la procédure, celles de conviction et tous les renseignements susceptibles d'éclairer la justice. Un officier, du grade de lieutenant de vaisseau au moins, est nommé pour remplir les fonctions d'officier du ministère public. Les fonctions du greffier sont remplies par le greffier du tribunal maritime de l'arrondissement ; et, à défaut, par un greffier nommé d'office.	Ce conseil connoît de tous les délits commis à bord, excédant la compétence du conseil de justice, et même ceux qui ne seroient punissables que de la cale et de la bouline, ou de moindres peines, si le conseil de justice, ayant mal apprécié l'affaire, s'était déclaré incompétent. Il juge aussi les délits commis à terre par les matelots, officiers et soldats embarqués. Lorsque le délit est commis de complicité avec des personnes appartenant à la vie civile, les tribunaux civils seuls ont le droit d'en connaître.

Digitized by Google

PIRATERIE.

Pirates. — Ceux qui pratiquent sur la mer le vol et le pillage avec violences, violateurs de la foi publique et du droit des gens. (Valin.)

PIRATERIE DIVISÉE EN 4 CATÉGORIES.

1re CATÉGORIE. (Navires tant français qu'étrangers). Loi du 10 avril 1825.	1° Navire sans papiers de bord..	Travaux forcés à perpétuité contre le capitaine, les chefs et officiers. — Travaux forcés à terme contre les hommes de l'équipage.
	2° Navire avec commissions délivrées par deux ou plusieurs puissances ou États différents..	Travaux forcés à perpétuité contre le commandant. — Dérogation à l'arrêté du 2 prairial an XI, qui punissait de la même peine les officiers.
2e CATÉGORIE. Navire ayant commission et en guerre avec la puissance contre laquelle les actes ont été commis.	1° Navire français commettant, à main armée, des actes de déprédation ou de violence, tant contre navires français qu'étrangers non en guerre avec la France.....	Mort contre les commandants, chefs et officiers. Travaux forcés à perpétuité contre les hommes de l'équipage, si les déprédations ou violences n'ont été accompagnées ni d'homicides, ni de blessures.
	2° Navire étranger *non en guerre* avec la France, et *sans commissions*, commettant les mêmes actes envers des navires français.....	Mort dans le cas contraire.
	3° Navire français ou étranger commettant des hostilités sous un pavillon autre que celui de l'État dont il a commission...	Travaux forcés à perpétuité contre le capitaine et les officiers.
3e CATÉGORIE.....	1° Français ou naturalisé sans l'autorisation du Roi, commission d'une puissance étrangère pour commander un navire en course.	Reclusion.
	2° Le même qui commettrait des actes d'hostilités envers des navires français.....	Mort.

Digitized by Google

CATÉGORIE.....	1° Tout individu faisant partie de l'équipage d'un navire français, qui, par fraude ou violence envers le capitaine ou commandant, s'emparerait du bâtiment.....	Mort contre les chefs et officiers. Travaux forcés à perpétuité contre les autres hommes de l'équipage, s'il n'y a eu ni homicides ni blessures. Mort dans le cas contraire.
	2° Tout individu faisant partie de l'équipage d'un navire français qui le livrerait à des pirates ou à l'ennemi.....	Mort.

COMPÉTENCE.

Le fait de piraterie jugé par le conseil des prises.

Les coupables, par les tribunaux maritimes. (Décret du 12 novembre 1806, portant création de ces tribunaux.)

Les complices français ou naturalisés qui n'ont pas aidé les coupables dans le fait même de la consommation du crime.....	Tribunaux ordinaires.

BARATERIE.

Tout fait du capitaine ou des gens de son équipage qui cause du dommage au navire ou à la cargaison, par fraude ou malice, impéritie ou imprudence.

1° Tout capitaine, maître, patron, chargé de la conduite d'un navire qui, volontairement et dans une intention frauduleuse, le fait périr par des moyens quelconques.....	Mort.
2° Les mêmes qui, par fraude, détourneraient le navire à leur profit.....	Travaux forcés a perpétuite.
3° Les mêmes qui, dans une intention frauduleuse, jetteraient à la mer ou détruiraient sans nécessité des marchandises, etc., ou donneraient lieu à confiscation du navire ou du chargement....	Travaux forcés à temps.
4° Ou se rendraient coupables d'un ou de plusieurs faits énoncés en l'article 236 du Code de commerce; ou vendraient le navire, hors le cas prévu par l'article 237, ou déchargeraient sans avoir fait leurs rapports.....	Reclusion.
5° Tout individu qui commettrait un vol à bord.....	Reclusion.

COMPÉTENCE. (Tribunaux ordinaires.)

Digitized by Google

XXX.

AUMÔNIERS DE LA MARINE.

Voué dès l'enfance à tous les genres de privations, de sacrifices et de périls, le marin est généralement religieux. C'est le regard toujours tourné vers le ciel qu'il se dirige au milieu des vastes solitudes de l'Océan, et son âme recueillie rayonne sans cesse entre Dieu et l'abîme qu'il affronte. Le marin éprouve donc le besoin de croire, et il se livre confiant à cette Providence qui veille sur lui comme sur la patrie et la famille absentes. Aussi les anciens règlements prescrivaient-ils l'embarquement d'aumôniers sur les bâtiments du Roi. Les noms des pères Fournier et Hoste, souvent cités dans la première partie de cet ouvrage, attestent que ces dignes ministres de la foi, en accomplissant leur apostolat, ont su payer leur tribut aux progrès de la science et de l'art nautiques.

Pendant la pieuse mission accomplie à Sainte-Hélène et la glorieuse expédition dirigée contre l'empire de Maroc, M. l'abbé Coquereau fut embarqué comme aumônier de la division et de l'escadre aux ordres de S. A. R. le prince de Joinville.

Aux termes de l'ordonnance du 8 janvier 1823, onze aumôniers sont aujourd'hui chargés de remplir le saint ministère dans les ports militaires et à Indret.

Les colonies ont un clergé distinct.

Digitized by Google

On ne s'explique pas que l'ordonnance précitée, qui dispose que des aumôniers seront affectés aux régiments de la marine, reste muette à l'égard des bâtiments de la flotte.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

MATÉRIEL.

Le matériel naval est réparti dans les grands arsenaux des cinq ports militaires : Cherbourg, Brest, Lorient; Rochefort et Toulon; dans l'établissement d'Indret, dans les forges de la Chaussade et dans les fonderies de Ruelle, de Nevers et de Saint-Gervais. La marine possède, en outre, des établissements, aujourd'hui peu importants, dans quelques-uns des ports secondaires qui ont été d'une si grande utilité pendant les dernières guerres maritimes.

I.

ARSENAUX MARITIMES.

L'arsenal comprend l'ensemble de tous les établis-

Digitized by Google

sements de la marine dans chaque port. Tout ce que nous avons dit des divers ports militaires, dans le chapitre III, s'applique donc à leurs arsenaux.

La même législation régit les ports et arsenaux de la marine. Cette législation se compose aujourd'hui de l'ordonnance du 27 décembre, portant rétablissement des préfectures maritimes; de l'ordonnance du 14 juin 1844, sur le service administratif des ports, et de l'instruction ministérielle du 20 décembre suivant, servant de règlement provisoire pour l'exécution de cette dernière ordonnance.

Des règlements spéciaux s'appliquent au service des diverses directions dans les arsenaux.

Nous ajouterons que l'ordonnance du 8 décembre 1830 avait organisé militairement, c'est-à-dire en compagnies et en bataillons, les ouvriers des directions; que celles du 3 mai 1839 et du 17 septembre 1841 s'appliquent à la levée, au classement, à l'avancement et aux salaires des ouvriers employés dans les arsenaux de la marine; qu'enfin un règlement du 13 novembre 1841 organise, dans chaque direction de ces arsenaux, le service des magasiniers, gardiens, distributeurs et écrivains d'atelier.

II.

ÉTABLISSEMENT D'INDRET.

L'établissement d'Indret est situé dans la Loire, à quatre lieues de Nantes. D'abord simple fonderie, cet établissement fut ensuite spécialement consacré à la

Digitized by Google

construction des bâtiments et des machines à vapeur. Sous ce rapport et par son importance, Indret pouvait donc être considéré comme un arsenal maritime. Aujourd'hui l'établissement d'Indret doit se borner à fabriquer et à réparer les machines à vapeur à l'usage de la navigation à vapeur. Cependant, par exception, les coques des bâtiments à vapeur en fer, qui emploient les mêmes ouvriers que les appareils évaporatoires, pourront aussi être construites à Indret.

L'établissement d'Indret est présentement régi par l'ordonnance du 1er octobre 1844.

III.

ÉTABLISSEMENTS HORS DES PORTS.

Sous cette dénomination, la marine possède, dans l'intérieur du royaume, quatre établissements distincts, savoir : les forges de la Chaussade, dont la direction est à Guérigny, département de la Nièvre, et qui fournissent les chaînes-câbles, dont l'importance pour la sécurité des bâtiments de la flotte réclame toute la sollicitude de l'administration; puis les fonderies de Ruelle, sur la Touvre, près d'Angoulême, de Nevers sur la Nièvre, et de Saint-Gervais sur l'Isère, qui fabriquent les bouches à feu et les projectiles destinés à la marine.

Ces quatre établissements sont exploités en régie, sous l'autorité et la direction des agents de la marine. Le premier est dirigé par un ingénieur des construc-

Digitized by Google

tions navales et les trois autres le sont par des officiers supérieurs de l'artillerie de marine.

D'après les comptes de 1841 et de 1842, voici quelle a été la répartition de la dépense, pendant ces deux exercices, entre les divers établissements hors des ports :

NOMS DES ÉTABLISSEMENTS.	ANNÉES.	
	1841.	1842.
Guérigny	2,298,448f	2,559,517f
Nevers	278,568	135,522
Ruelle	165,115	439,784
Saint-Gervais	157,595	195,570
ENSEMBLE	2,899,726	3,330,393

Le personnel des forges et fonderies de la marine a été organisé et est régi par l'ordonnance du Roi du 24 septembre 1841.

IV.

APPROVISIONNEMENTS.

L'achat, l'assortiment, l'entretien des approvisionnements de la marine forment l'une des branches les plus importantes et les plus difficiles de l'administration. Les approvisionnements se règlent sur la base de l'établissement maritime de la France, fixée par l'ordonnance du 1er février 1837; sur la détérioration et les consommations; sur les éventualités politiques qui

Digitized by Google

peuvent réagir sur le développement de la force navale; enfin d'après l'état des marchés.

Les approvisionnements se divisent en matières brutes, préparées et confectionnées.

Aux termes de la loi du 31 janvier 1833 et de l'ordonnance du 4 décembre 1836, tous les achats doivent se faire avec concurrence et publicité. Mais une certaine latitude est laissée aux marchés de gré à gré par le règlement du 31 octobre, rendu en exécution de l'ordonnance du 31 mai 1836.

Dans un rapport adressé en 1838 au ministre, M. le Bon Tupinier, alors directeur des ports, a fait un exposé détaillé de l'état du matériel naval de la France à cette époque. Selon lui, pour être en harmonie avec la base de l'établissement maritime déterminé par l'ordonnance du 1er janvier 1837, l'approvisionnement du matériel devait être de..... 339,828,000^f^

Évaluant le matériel existant à... 298,463,000

Il constatait un déficit de..... 41,366,000[1]

D'après l'exposé de divers budgets, de 1836 à 1843, ce déficit était encore d'environ 25,000,000 à cette dernière année.

Des crédits de 22,499,700 et 24,365,400 francs ont été alloués aux approvisionnements généraux de la flotte par les budgets de 1844 et 1845. Grâce à ces al-

[1] *Rapport sur le matériel de la marine*, 1 vol. in-8°, Imprimerie royale, p. 415 à 420.

Digitized by Google

locations et aux crédits extraordinaires successivement accordés par les Chambres, notamment par la loi du 4 août 1844, on peut espérer que l'équilibre est enfin rétabli entre les approvisionnements et les consommations du matériel naval[1]. Cet espoir nous paraît d'ailleurs confirmé par le nouveau projet de budget, qui ne demande, pour 1846, que le même crédit alloué en 1845.

Voici le résumé du chapitre X du budget, aujourd'hui spécialement affecté à la réunion de tous les éléments des approvisionnements généraux de la flotte.

1re SECTION. — *Achats de matières.*

Bois de construction et autres	8,400,000f	21,525,400f
Métaux	5,400,000	
Chanvres, toiles à voiles et autres	3,000,000	
Matières résineuses et autres	960,000	
Combustibles	2,830,000	
Ameublement et couchage à bord	370,000	
Marchandises diverses	400,000	
Dépenses accessoires	165,400	

2e SECTION. — *Confections à prix fait.*

Bâtiments flottants et en bois	400,000f	2,840,000
Machines et chaudières à vapeur; réparation de machines pour la flotte	1,500,000	
Machines à vapeur et outillage pour les établissements à terre	200,000	
Appareils distillatoires, etc	200,000	
Armes blanches, à feu, projectiles	440,000	
Articles confectionnés en cuir	100,000	
TOTAL du chapitre X		24,365,400

[1] *Rapports de MM. Bignon, d'Angeville, Passy et Charles Dupin à la Chambre des députés et à la Chambre des pairs.*

Digitized by Google

Les bases de la comptabilité des matières sont posées dans l'ordonnance royale du 26 août 1844. Un règlement d'exécution devra faire application des dispositions de cette ordonnance au département de la marine et des colonies, avant l'expiration de l'année 1845.

V.

BASES DU MATÉRIEL DE LA FLOTTE.

Ainsi qu'on a pu le voir à la section VII du chapitre II, dans laquelle nous avons exposé l'emploi des bâtiments de la flotte, la force navale est un élément essentiel de la défense du littoral du royaume; elle doit pourvoir à la protection du commerce maritime et des colonies; enfin, elle s'étend jusqu'aux extrémités du monde pour y assurer l'influence du nom français.

Le nombre, le rang, le degré de construction et d'armement des bâtiments qui doivent, sur le pied de paix, composer le matériel naval, sont déterminés par l'ordonnance du 1er février 1837.

Voici, d'après l'ordonnance précitée, le cadre réglementaire des divers bâtiments de la flotte active et en réserve.

Vaisseaux du 1er rang, de 120 canons	10	40
——— du 2e rang, de 100	10	
——— du 3e rang, de 90	15	
——— du 4e rang, de 80	5	
A REPORTER		40

Digitized by Google

REPORT		40
Frégates du 1er rang, de 60 canons	17	50
——— du 2e rang, de 50	17	
——— du 3e rang, de 40 [1]	16	
Corvettes à gaillards, de 30 bouches à feu	8	220
——— sans gaillards, de 24	12	
Bricks de 20	30	
Corvettes-avisos de 16	10	
Bricks-avisos de 16	20	
Canonnières-bricks de 4	10	
Goëlettes, cutters, etc., de 6 à 10	40	
Bâtiments de flottille de 4 et au-dessous		
——— à vapeur de 150 chevaux [2] et au-dessous	40	
Corvettes de charge de 800 tonneaux	20	
Gabares de 380 tonneaux	30	
TOTAL des bâtiments de tous rangs		310

Sur les quarante vaisseaux et les cinquante frégates qui figurent dans le tableau ci-dessus reproduit, moitié doit être entretenue à flot, moitié portée aux vingt-deux vingt-quatrièmes de construction. Tous les bâtiments d'un rang inférieur aux vaisseaux et frégates doivent être entretenus à flot. En outre, une réserve de treize vaisseaux et de seize frégates, au plus, doit être tenue en chantier. Telles étaient les bases du matériel naval de la France, posées par l'ordonnance du 1er février 1837.

Mais il était impossible de s'en tenir à cette base en vue du développement de tous les intérêts extérieurs de la France et du chiffre toujours croissant de son revenu

[1 et 2] Il existe aujourd'hui des frégates de quarante-six canons et des bâtiments à vapeur au-dessus de cent cinquante chevaux. (Voir le tableau des bâtiments à flot, p. 596.)

Digitized by Google

depuis 1837[1]. Aussi une ordonnance royale, rendue le 4 mars 1842 et confirmée le 11 juin suivant par la loi portant règlement du budget de 1843, a-t-elle modifié l'article 1er de l'ordonnance organique du 1er février 1837.

D'après cette modification, le nombre et la force des bâtiments à vapeur sont déterminés ainsi qu'il suit :

	5	frégates de 540 chevaux.
	15	——— de 450.
	20	corvettes de 320 à 220.
	30	bâtiments de 160 et au-dessous.
ENSEMBLE...	70	bâtiments, représentant une force de 20,650 chevaux.

De plus, la loi du 16 juillet 1840 avait affecté une somme de 28,400 francs à la construction de dix-huit bâtiments à vapeur destinés au service de la correspondance entre la France et les régions transatlantiques, savoir :

	14	bâtiments de 450 chevaux.
	4	——— de 250.
ENSEMBLE...	18	bâtiments, représentant une force de 7,300 chevaux.

Construits par la marine de manière à être, au besoin, armés en guerre, ces dix-huit bâtiments à vapeur devaient être assimilés aux bâtiments de la flotte et en porter la flamme distinctive.

Déjà plusieurs ont été employés avec succès par la marine, surtout à des transports de troupes. Le projet de loi, présenté le 1er avril 1845 à la Chambre des

[1] Voir, page 509, le tableau du revenu public de la France de 1830 à 1844.

Digitized by Google

députés, propose de livrer à des compagnies le service postal d'outre-mer, et de réunir à la flotte ceux des bâtiments à vapeur transatlantiques qui, par leur gabarit, sont plus propres au service de l'État.

VI.

BÂTIMENTS DE LA FLOTTE.

Dans un tableau général, reproduit sous le n° 4 des Annexes, nous avons tâché de déterminer l'importance du matériel naval de la France aux années les plus dignes d'attention, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Si le rapprochement des chiffres de ce tableau accuse l'instabilité des bases de notre établissement maritime, il en résulte aussi la preuve que la France, à toutes les époques, a su rapidement élever sa marine en raison des luttes qu'elle avait à soutenir.

La flotte se compose aujourd'hui de deux cent quatre-vingt-deux bâtiments à flot de toute espèce et de tout rang, savoir :

	23	vaisseaux de ligne.
	30	frégates.
	22	corvettes.
	103	bricks et autres bâtiments légers.
	51	bâtiments de transport.
	53	——— à vapeur.
TOTAL.....	282	bâtiments.

Les tableaux suivants présentent la décomposition et la spécification des bâtiments à flot, des bâtiments en construction et des bâtiments dits *transatlantiques*.

Digitized by Google

BATIMENTS A FLOT AU 1er JANVIER 1845.

ESPÈCE ET FORCE DES BÂTIMENTS.		NOMBRE.
BÂTIMENTS À VOILES.		
BÂTIMENTS DE GUERRE.		
Vaisseaux de 1er rang..	de 120 canons.....	4
———de 2e rang..	de 100.....	2
———de 3e rang..	de 90.....	3
	de 86.....	5
———de 4e rang..	de 82.....	9
Frégates de 1er rang...	de 60.....	9
	de 58.....	1
———de 2e rang...	de 52.....	11
	de 50.....	1
———de 3e rang...	de 46.....	5
	de 40.....	3
Corvettes de guerre...	de 30 à 28 bouches à feu.....	9
	de 24 à 20.....	10
Corvettes-avisos.....	de 16.....	3
Bricks.....	de 20.....	23
	de 18 à 16.....	3
Bricks-avisos.....	de 10.....	21
Canonnières-bricks....	de 4 à 8.....	9
Goëlettes, cutters, etc..	de 6.....	16
Bâtiments de flottille..	de 4 et au-dessous.....	31
BÂTIMENTS DE TRANSPORT.		
Corvettes de charge...	de 800 tonneaux.....	16
	de 600 à 450.....	9
Gabares.....	de 380.....	11
	de 300 à 200.....	15
BÂTIMENTS À VAPEUR.		
Frégates.....	de 540 chevaux.....	1
	de 450.....	3
Corvettes.....	de 320.....	1
	de 220.....	7
Bâtiments à vapeur...	de 160 et au-dessous.....	41
TOTAL des bâtiments à flot.....		282

Digitized by Google

BATIMENTS EN CONSTRUCTION.

ESPÈCE ET FORCE DES BÂTIMENTS.		BÂTIMENTS. en chantier au 31 déc. 1845.	BÂTIMENTS. qui seront encore en chantier au 31 déc. 1846.
BÂTIMENTS À VOILES.			
Vaisseaux	du 1er rang	3	3
	du 2e rang	11	11
	du 3e rang	9	9
Frégates	du 1er rang	6	6
	du 2e rang	9	9
	du 3e rang	3	5
Corvettes à gaillards		3	"
Bricks de 18 bouches à feu		"	4
BÂTIMENTS À VAPEUR.			
Frégates	de 540 chev. et au-dessus	1	1
	de 450	2	"
Corvettes	de 320	4	4
	de 220	3	2
Bâtiments à vapeur.	de 160	3	1
	de 120 et au-dessous	2	"
	TOTAUX	59	55

Digitized by Google

BATIMENTS A VAPEUR TRANSATLANTIQUES.

Nos D'ORDRE.	NOMS DES BÂTIMENTS.	FORCE en CHEVAUX.	FORCE en ARTILLERIE.
1	*L'Albatros*	450	4 canons-obusiers et 4 espingoles.
2	*Le Cacique*	450	*Idem.*
3	*Le Canada*	450	*Idem.*
4	*Le Caraïbe*	450	*Idem.*
5	*Le Christophe Colomb*	450	*Idem.*
6	*Le Darien*	450	*Idem.*
7	*L'Eldorado*	450	*Idem.*
8	*Le Groënland*[1]	450	*Idem.*
9	*Le Labrador,*	450	*Idem.*
10	*Le Magellan*	450	*Idem.*
11	*Le Montézuma*	450	*Idem.*
12	*L'Orénoque*	450	*Idem.*
13	*Le Panama*	450	*Idem.*
14	*L'Ulua*	450	*Idem.*
15	*Le Caïman*	220	2 canons-obusiers et 30 espingoles.
16	*L'Élan*	220	*Idem.*
17	*L'Espadon*	220	*Idem.*
18	*Le Phoque*	220	*Idem.*

[1] Naufragé le 11 septembre 1844 sur les côtes du Maroc.

VII.

MUSÉE NAVAL.

Établi au Louvre, conformément à un rapport au Roi, du 30 décembre 1827, le Musée naval présente

Digitized by Google

la précieuse réunion de tous les modèles de construction et d'architecture navale. Ce Musée est dirigé par un officier supérieur du génie maritime.

VIII.

BIBLIOTHÈQUES.

Un système de bibliothèques habilement conçu réunit, soit à l'hôtel du ministère, soit au dépôt général des cartes et plans, dans les cinq ports militaires, aux colonies, et même à bord des bâtiments de la marine royale, les ouvrages qui peuvent contribuer aux progrès des sciences nautiques, de l'art naval et de l'administration publique.

Bien que spéciales, les bibliothèques de la marine offrent une assez grande variété dans le choix des ouvrages.

Le personnel de ces bibliothèques se compose ainsi qu'il suit :

1 conservateur à Paris, chargé de la surveillance générale de toutes les bibliothèques du département de la marine et des colonies.
1 bibliothécaire du Dépôt des cartes et plans de la marine.
1 commis à la bibliothèque du ministère.
5 conservateurs à Brest, Toulon, Cherbourg, Lorient et Rochefort.

ENSEMBLE.... 8 personnes.

Le service des bibliothèques de la marine a été organisé et est aujourd'hui régi par les actes suivants : or-

Digitized by Google

donnance du 25 janvier 1837; instruction ministérielle du 14 décembre 1838; arrêté du 29 mars 1839; règlement du 6 avril 1839; arrêté du 29 octobre 1843.

Le catalogue général des bibliothèques de la marine royale, exécuté sur le plan et sous la direction de M. Bajot, conservateur général de ces utiles établissements, forme cinq volumes in-8°, imprimés à l'Imprimerie royale, Paris, 1838, 1842, 1843.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

FONDS ET INVALIDES.

I.

COMPTABILITÉ DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Les règles générales de la comptabilité publique en France sont établies dans la belle ordonnance du 31 mai 1838. Les principes formulés dans cette ordonnance ont été appliqués au département de la marine et des colonies par un règlement du Roi, rendu le 31 octobre 1840. Un règlement spécial devra aussi faire application au service de la marine et des colonies de l'ordonnance royale du 26 août 1844, sur la comptabilité des matières appartenant à l'État.

Digitized by Google

II.

TARIFS DE LA SOLDE.

A défaut d'un tableau général de la solde, que nous aurions tâché d'établir, si le format du volume le permettait, nous nous bornons à donner ici les indications qui pourront y suppléer.

Les tarifs de la solde, pour la flotte, sont établis avec précision dans un volume in-folio, publié en 1839 par le ministère de la marine et des colonies. On trouve dans ce précieux travail les tarifs détaillés et réglementaires de la dépense en solde, traitement de table et suppléments divers des bâtiments de chaque espèce et de tout rang, soit sur le pied de guerre ou de paix, soit dans l'état de disponibilité et de commission, et même pour les armements spéciaux [1].

Ces divers tarifs se trouvent aussi reproduits dans l'ouvrage déjà cité de M. Sanson sur le service administratif à bord [2].

Le titre IV de l'ordonnance du 28 décembre 1844 fixe la solde et les accessoires alloués aux marins embarqués sur les bâtiments *en commission de rade*.

Des ordonnances spéciales déterminent le tarif des ouvriers employés dans les arsenaux de la marine.

[1] *Tarifs de la dépense en solde, traitement de table et suppléments divers des bâtiments de tout rang et de toute espèce*, Paris, Imprimerie royale, 1839.

[2] *Service de l'administration des vaisseaux de la marine royale*, 1 vol. in-4°, Paris, Imprimerie royale, 1840, p. 85 à 175.

Digitized by Google

Enfin la solde des troupes de la marine, artillerie et infanterie, est la même que celle des troupes de ces mêmes armes dans l'armée de terre; solde réglée par l'ordonnance du 25 décembre 1837[1].

La plupart de ces divers tarifs, sinon tous, seront reproduits dans le second volume avec les actes constitutifs des différents corps de la marine.

III.

BUDGET DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Le budget de la marine et des colonies, élaboré dans les bureaux de l'administration centrale, d'après les bases arrêtées au conseil des ministres, est soumis au conseil d'amirauté, puis définitivement arrêté, formulé et transmis au ministre des finances. Ce budget, publié avec le budget général du royaume, chaque année pour l'exercice suivant, est distribué aux chambres dès le début de la session législative.

Le budget de la marine et des colonies présente l'ensemble méthodique et le détail justifié de la dépense probable de ce département, calculé d'après les besoins du service et la prévision des éventualités politiques.

Le tableau suivant récapitule les crédits annuels fixés par la loi de finances depuis 1820 jusqu'en 1841, avec indication de l'excédant alloué ou dépensé sur chacun de ces vingt-deux exercices.

[1] *Bulletin des lois*, année 1838, t. CXII, 9e série, n° 561, p. 117 à 380.

Digitized by Google

EXERCICES.	CRÉDIT ORDINAIRE. (Loi du budget.)	DÉPENSE. (Loi des comptes.)	EXCÉDANT DE CRÉDIT.	EXCÉDANT DE DÉPENSE.
1820..	50,000,000f00c	49,421,146f00	578,854f 00c	"
1821..	52,980,000 00	52,275,226 00	704,774 00	"
1822..	59,990,000 00	60,818,103 00	"	828,103f00c
1823..	60,000,000 00	73,543,566 00	"	13,543,566 00
1824..	60,000,000 00	63,456,293 00	"	3,456,293 00
1825..	60,000,000 00	62,350,448 46	"	2,350,448 46
1826..	56,000,000 00	58,897,706 94	"	2,897,706 94
1827..	57,000,000 00	62,308,662 92	"	5,308,662 92
1828..	57,000,000 00	81,179,063 31	"	24,179,063 31
1829..	56,719,856 00	73,630,848 98	"	16,910,992 98
1830..	65,109,900 00	91,146,465 51	"	26,036,565 51
1831..	60,380,000 00	71,832,537 56	"	11,452,537 56
1832..	61,177,366 00	64,524,409 35	"	3,347,043 35
1833..	61,466,718 00	64,182,843 90	"	2,716,125 90
1834..	62,674,903 00	62,008,405 99	666,497 01	"
1835..	63,731,841 00	62,333,701 73	1,398,139 27	"
1836..	62,181,659 00	68,746,355 01	"	6,564,696 01
1837.	61,995,973 00	66,954,686 59	"	4,958,713 59
1838..	65,000,000 00	72,510,264 28	"	7,510,264 28
1839..	66,215,957 00	80,464,353 68	"	14,248,396 68
1840..	72,015,800 00	98,943,215 09	"	26,927,415 09
1841..	84,028,300 00	125,181,434 13	"	41,153,134 13

Digitized by Google

L'augmentation sensible qui se remarque dans le montant des crédits alloués à ces divers exercices s'explique par trois causes principales : l'extension donnée à notre établissement naval; l'amélioration apportée à la solde du personnel de la flotte; enfin l'imputation, au budget de la marine et des colonies depuis 1830, de l'entretien des troupes de la marine chargées du service dans les ports militaires et aux colonies.

Les comptes de 1842, 1843 et 1844, n'ayant pu être encore liquidés et sanctionnés, nous nous bornons à donner le montant des crédits ordinaires et extraordinaires alloués à chacun de ces divers exercices[1] :

1842.....	138,448,882f
1843.....	123,121,760
1844.....	122,511,877

Les crédits alloués au budget de 1845 s'élèvent, pour cet exercice, à 112,214,827 francs.

Nous reproduisons, d'après la loi portant fixation du budget des dépenses de l'exercice 1845[2], la complète nomenclature des divers services de la marine et des colonies, avec l'indication des crédits qui leur sont alloués.

[1] *Budget de 1846,* note préliminaire, p. 745.

[2] *Bulletin des lois,* année 1844, n° 1123, p. 212 à 214.

Digitized by Google

CHAPITRES spéciaux.	MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.		MONTANT des crédits accordés.
	1re SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.		
	SERVICE CENTRAL.		
1	Administration centrale. (Personnel.)	760,800f	950,100f
2	Administration centrale. (Matériel.)	189,300	
	SERVICE GÉNÉRAL.		
3	Officiers militaires et civils	8,507,610f	
4	Maistrance, gardiennage et surveillance.	1,802,250	
5	Solde et habillement des équipages et des troupes	23,978,500	
6	Hôpitaux	1,637,000	
7	Vivres	10,428,102	
8	Justice maritime	91,100	
9	Travaux du matériel naval. (Ports.)	28,753,000	
10	Travaux du matériel naval. (Établissements hors des ports. La Chaussade.)	1,880,000	
11	Travaux de l'artillerie. (Ports.)	1,356,100	84,457,896
12	Travaux de l'artillerie. (Établissements hors des ports. Fonderies.)	524,300	
13	Travaux hydrauliques et bâtimts civils.	3,897,350	
14	Poudres	258,775	
15	École navale en rade de Brest	103,400	
16	Affrétements et transports par mer	300,000	
17	Chiourmes	380,000	
18	Frais généraux d'impressions	200,000	
19	Fournitures de bureau des ports; chauffage et éclairage	250,000	
20	Dépenses temporaires	110,400	
	SERVICE SCIENTIFIQUE.		
21	Sciences et arts maritimes. (Personnel.)	458,700	966,300
22	Sciences et arts maritimes. (Matériel.)	507,600	
	SERVICE COLONIAL.		
23	Dépenses des services militaires aux colonies. (Personnel.)	5,989,960	
24	Dépenses des services militaires aux colonies. (Matériel.)	2,263,200	904,160
	A REPORTER	8,253,160	86,374,296

Digitized by Google

CHAPITRES spéciaux.	MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.	MONTANT des crédits accordés.
	REPORT..... 8,253,160f	86,374,296f
25 26	Dépenses des colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane française et de Bourbon. (Loi du 25 juin 1841 et ordonnance royale du 22 novembre suivant.)..... Service général. 4,711,171 Service local... 4,352,300	20,400,531
27	Subvention à divers établissements coloniaux..... 1,049,100	
28	Dépenses générales des établissements français de l'Océanie..... 2,034,800	
29	Dépenses des exercices clos.....	Mémoire.
	TOTAL de la 1re section...	106,774,827
	11e SECTION. — TRAVAUX EXTRAORDINAIRES. (Loi du 25 juin 1841.)	
1	Fort Boyard.....	"
2	Casernes dans les ports de Brest, Rochefort et Toulon.....	"
3	Établissement à créer à Castineau.....	740,000
4	Digue et arsenal de Cherbourg.....	4,700,000
	TOTAL de la 11e section...	5,440,000
	RÉCAPITULATION.	
	1re SECTION. — Service ordinaire.....	106,774,827
	11e SECTION. — Travaux extraordinaires.....	5,440,000
	TOTAL GÉNÉRAL.....	112,214,827

Digitized by Google

Les crédits demandés au projet de budget de 1846 pour cet exercice s'élèvent à 115,569,441 francs, savoir :

Service ordinaire.....	110,829,441f
Travaux extraordinaires (loi du 25 juin 1841).....	4,740,000
TOTAL GÉNÉRAL.....	115,169,441

L'augmentation de 3,354,614 francs sur les prévisions de 1846, comparées à celles de 1845, s'applique principalement aux armements, à l'avancement des constructions neuves de la flotte, et à l'accroissement de l'approvisionnement de prévoyance.

Voici, d'après le projet de budget de 1846, les bases proposées pour le service de la marine et des colonies pendant cette année.

BÂTIMENTS COMPLÉTEMENT ARMÉS.

	8	vaisseaux de ligne.
	12	frégates.
	12	corvettes de guerre.
	1	corvette-aviso.
	11	bricks.
	14	bricks-avisos.
	30	canonnières-bricks, goëlettes, cutters et bâtiments de flottille.
	88	bâtiments de guerre.
	20	——— de charge.
	108	——— à voiles.
	62	——— à vapeur de 540 à 120 chevaux et au-dessous.
TOTAL.....	170	——— armés.

Digitized by Google

BÂTIMENTS EN COMMISSION.

8 vaisseaux de ligne.
8 frégates.
6 corvettes de guerre.
2 ——— de charge.
6 bâtiments à vapeur de 450 à 120 chevaux.

TOTAL..... 30 ——— dont 12 en commission de rade et 18 en commission de port.

Les armements comprendront donc en tout 200 bâtiments.

L'effectif des divers corps du personnel de la marine est fixé de la manière suivante :

Équipages à terre.....	3,233	29,002 hommes
——— à la mer.....	25,769	
Régiment et compagnies d'ouvriers d'artillerie.....		4,447
Troupe d'infanterie.....		16,249
Gendarmerie maritime.....		302
Compagnie de discipline.....		159
Sous-officiers et gardes-chiourmes.....		1,068
TOTAL.....		51,227

Vivres : 10,000,000 francs.

Matériel naval : 34,365,400 francs, répartis ainsi qu'il suit :

Renouvellement des coques.....	7,000,000f
Entretien des coques.....	3,357,000
Matériel d'armement.....	9,764,000
Machines à vapeur.....	4,000,000
Charbon de terre.....	2,000,000
Service général.....	4,493,000
A REPORTER.....	30,614,000

Digitized by Google

Report	30,614,000
Dépenses à l'extérieur	871,000
Approvisionnements de précaution	1,000,000
Total du matériel naval	32,485,000
Matériel d'artillerie	1,880,400
Ensemble	34,365,400

Les colonies sont portées pour la somme de 20,677,800 francs; mais, aux termes de la loi du 25 juin 1841, sur le régime financier de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de Bourbon, les recettes opérées dans ces possessions conformément aux règles de la comptabilité générale du royaume, rentrent en déduction des avances de la métropole[1].

La récapitulation suivante présente, d'après le projet de budget de 1846, l'ensemble des prévisions pour les divers services du département de la marine et des colonies.

1re section. — *Service ordinaire.*

Service central	1,147,000f	110,829,441f
——— général	88,038,341	
——— scientifique	966,300	
——— colonial	20,677,800	

2e section. — *Travaux extraordinaires* (loi du 25 juin 1841)[2].

Fort Bayard	//	4,740,000
Casernes	//	
Établissements de Castineau	40,000	
Digue et arsenal de Cherbourg	4,700,000	
Total général		115,569,441

[1] *Bulletin des lois*, année 1841, 9e série, n° 825, p. 829.
[2] *Ibid.* bulletin n° 832, p. 994.

Digitized by Google

IV.

ÉTABLISSEMENT ROYAL DES INVALIDES DE LA MARINE.

Louis XIV pouvait-il contempler le dôme étincelant des Invalides, noble asile par lui offert aux vétérans de l'armée de terre, sans que sa pensée se reportât aussi vers les non moins glorieux vétérans de la flotte? Digne interprète de cette pensée tutélaire, Colbert trouva, dans son génie éminemment organisateur, le moyen d'étendre le même bienfait à tous les gens de mer, et de rattacher par un lien indissoluble la marine du commerce à la marine de l'État.

Véritable tontine, assurant les meilleures chances possibles à tous les membres de la grande famille maritime de France, l'établissement royal des Invalides de la marine complète les justes compensations dues aux marins, astreints, dans l'intérêt de l'État, au régime à quelques égards exceptionnel de l'inscription. Cet établissement séculaire se compose de trois caisses distinctes, mais dont l'action combinée a un même objet : la surveillance, la gestion religieusement fidèle des intérêts du marin pendant tout le cours de sa vie si aventureuse et dévouée.

La caisse des *prises* réclame et répartit le produit des captures au profit du marin, de sa succession, ou de la population maritime, héritière reconnue légitime, s'il n'a pas laissé d'ayants droit naturels.

La caisse des *gens de mer* recueille l'avoir du marin,

Digitized by Google

pendant ses fréquentes absences ou à son décès, et se charge de faire parvenir ce qu'il en délègue à sa famille, sans frais comme sans formalités vaines. La quotité de cette délégation, déterminée par l'ordonnance du 15 août 1838, est de 30 à 8 francs par mois, selon les divers grades et la solde des officiers mariniers et matelots.

La caisse des *invalides* s'alimente : 1° d'une retenue opérée sur la solde ou les gages de tout le personnel de la marine et des colonies ; 2° du produit non réclamé, mais toujours imprescriptible, des deux autres caisses.

Moyennant cette double source de revenu et la rente de ses valeurs capitalisées, la caisse des invalides suffit à pensionner tout le personnel de la marine et des colonies, y compris les marins du commerce. De plus, elle distribue avec une extrême sollicitude, soit des encouragements extraordinaires, soit des secours annuels ou éventuels qui s'étendent des marins jusqu'à leurs familles.

Les pensions de toute nature, servies par la caisse des invalides de la marine, s'élevaient, au 1er janvier 1843, d'après le dernier compte du ministère de la marine et des colonies, à vingt-cinq mille deux cent soixante et dix-huit ; savoir :

	1,236	pensions au-dessus de 1,001 francs.
	24,042	——— au-dessous de 1,001 francs.
TOTAL.....	25,278	

En ajoutant les traitements de 2 à 3 francs par mois alloués aux enfants en bas âge ou aux veuves des marins

Digitized by Google

demi-soldiers, et les secours accordés sur l'exercice 1842, le chiffre total du personnel pensionné ou secouru par la caisse des invalides de la marine, s'élevait, au 1er janvier 1843, à trente et un mille deux cent soixante-seize [1].

Voici le tableau des recettes et dépenses présumées de la caisse des invalides, pour 1846, comparées avec celles de 1845 [2].

RECETTES.

CHAPITRES.	NATURE DES RECETTES.	ÉVALUATION pour l'exercice 1846.	ÉVALUATION pour l'exercice 1845.
I.	Retenues sur les traitements et accessoires du personnel des divers corps de la marine et des colonies	1,790,480f	1,700,000f
	Retenues exercées par continuation en vertu d'anciens marchés pour le matériel de la marine et des colonies, dont l'exécution se prolongera au delà du 1er janvier 1846... (Voir, pour le reversement intégral au trésor, le chapitre VII de la dépense.)	1,510	104,100
II.	Retenues sur la solde des officiers militaires et civils, et agents de tous grades, en congé.	108,000	100,000
III.	Retenues sur les salaires au commerce....	760,000	760,000
IV.	Décomptes des déserteurs	25,000	20,000
V.	Dépôts provenant de solde, parts de prises, etc.	230,000	200,000
VI.	Dépôts provenant de naufrages	70,000	50,000
VII.	Droits sur les prises	40,000	40,000
VIII.	Dividende des actions de la Banque de France	85,000	85,000
IX.	Rentes 5 p. 0/0 (immobilisées)	4,784,239	4,759,239
X.	Plus-value des feuilles de rôles d'équipage.	35,000	30,000
XI.	Recettes diverses	97,281	95,761
		8,026,510	7,944,100

[1] *Compte définitif des dépenses de l'exercice de 1841*, p. 333 et 340.

[2] *Budget des dépenses de l'exercice 1846*, p. 904 et 905.

Digitized by Google

DÉPENSES.

CHAPITRES.	NATURE DES DÉPENSES.	ÉVALUATION pour l'exercice 1846.	ÉVALUATION pour l'exercice 1845.
I.	Pensions dites *demi-soldes*.....	2,025,000f	1,900,000f
II.	Pensions pour ancienneté et pour blessures, et pensions de veuves.....	5,360,000	5,300,000
III.	Fonds annuel de secours, et subside à l'hospice des orphelines de Rochefort.....	156,000	156,000
IV.	Frais d'administration et de trésorerie.....	310,000	310,000
V.	Remboursements sur les anciens dépôts provenant de solde, de parts de prises, etc..	120,000	120,000
VI.	Remboursements sur les anciens dépôts provenant de naufrages.....	30,000	30,000
VII.	Versement au trésor public des 3 centimes par franc perçus en vertu d'anciens marchés, pour le matériel de la marine et des colonies, dont l'exécution se sera prolongée au delà du 1er janvier 1846.....	1,510	104,100
VIII.	Dépenses diverses.....	24,000	24,000
		8,026,510	7,944,100

RÉCAPITULATION.

RECETTES.....	8,026,510f
DÉPENSES.....	8,026,510
BALANCE.....	"

Les charges nombreuses et les ressources assurées de la caisse des invalides se présentent donc, pour l'exercice 1846, dans un parfait équilibre, toujours soigneusement maintenu par l'administration. Ajoutons

Digitized by Google

que les frais de gestion d'un service si vaste dans son ensemble, si compliqué dans ses détails, et si tutélaire par son objet, s'élèvent à peine à 3 ou 4 p. o/o; car cette gestion toute paternelle est attribuée aux propres agents de la marine.

Aussi l'établissement royal des invalides de la marine, souvent attaqué, parfois mutilé, s'est, comme toutes les institutions fondées sur un grand intérêt national, raffermi, développé et perfectionné au sein même des orages soulevés par les tempêtes politiques ou par d'injustes préventions, aujourd'hui complétement dissipées.

Une commission supérieure, créée par l'ordonnance du 2 octobre 1825, et composée de cinq membres choisis parmi les plus hautes notabilités du pays, est chargée de surveiller l'administration de l'établissement royal des invalides de la marine.

L'édit de 1720, l'ordonnance du 21 octobre 1784, la loi des 30 avril-13 mai 1791, l'ordonnance du 22 mai 1816 et le règlement du 17 juillet suivant, peuvent être considérés comme les actes organiques de l'établissement royal des invalides de la marine. L'ordonnance précitée du 22 mai 1816 reproduit toutes les dispositions constitutives de la caisse des invalides. Ajoutons que l'ordonnance du 31 mai 1838, sur la comptabilité publique, et le règlement du 31 octobre portant application de cette ordonnance au département de la marine et des colonies, rappellent et confirment toute la législation en vigueur de la caisse des invalides de la marine.

Digitized by Google

Nous empruntons aux annexes du budget de 1845 un précieux relevé des actes qui établissent les ressources et les charges de la caisse des invalides.

RESSOURCES.

Règlement du 23 septembre 1673.

Édit du mois de mai 1709.

Édit du mois de juillet 1720.

Loi du 13 mai 1791, portant consécration de l'établissement des invalides.

Loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795).

Arrêté du 27 nivôse an IX (17 janvier 1801).

Arrêté du 9 ventôse an IX (28 février 1801).

Arrêté du 19 frimaire an XI (10 décembre 1802).

Règlement du 2 prairial an XI (22 mai 1803).

Décret du 12 avril 1811.

Ordonnance du 22 mai 1816, où se trouvent repris tous les actes constitutifs des ressources de la caisse [1].

Loi du 10 avril 1825, relative à la répression de la piraterie.

Loi du 4 mars 1831, concernant la répression de la traite des noirs.

Ordonnance du 31 décembre 1833, qui élève de 3 à 5 p. o/o la retenue sur les appointements des chefs et employés des bureaux de l'administration centrale, et crée trois autres retenues spéciales, en garantissant, du reste, le maintien du tarif des pensions tel qu'il existe depuis 1808.

Ordonnance du 12 novembre 1835, d'après laquelle les rete-

[1] Voir, en outre, le chapitre XXIV de l'ordonnance du Roi du 31 mai 1838, portant règlement général sur la comptabilité publique; et le règlement d'exécution arrêté pour le département de la marine et des colonies le 31 octobre 1840, sous la signature de M. l'amiral Duperré, et approuvé par le Roi.

Digitized by Google

nues à exercer, en cas de congé, sur la solde des officiers militaires et civils de la marine, et sur celle de tous autres agents affectés, soit au service général, soit au service des colonies, sont versées dans la caisse des invalides de la marine chargée de payer les pensions de *tout* le personnel du département.

Ordonnance du 9 octobre 1837, portant révision du tarif des taxes perçues sur les marins employés au petit cabotage et à la petite pêche dite *du poisson frais*.

Le mode de perception sur les marins employés aux pêches de la baleine et de la morue y est rétabli, conformément aux bases de la loi du 13 mai 1791 et de l'arrêté consulaire du 27 nivôse an IX, etc., etc.

Ordonnance du 10 mai 1841, réglant la prestation à verser à la caisse des invalides par le capitaine ou maître qui serait propriétaire du navire qu'il commande en personne, et dans quelques cas non prévus par les règlements généraux.

CHARGES.

Règlement du 23 septembre 1673.

Édit du mois de mai 1709.

Édit du mois de juillet 1720.

Loi du 13 mai 1791.

Loi du 12 février 1792.

Loi du 15 germinal an III (4 avril 1795).

Arrêté du 9 messidor an IX (28 juin 1801).

Arrêté du 19 frimaire an XI (10 décembre 1802).

Loi du 8 floréal an XI (28 avril 1803).

Arrêté du 11 fructidor an XI (29 août 1803).

Décrets des 2 février et 4 mars 1808.

Décret du 13 septembre 1810.

Ordonnance du 9 décembre 1815.

Ordonnance du 22 mai 1816, où se trouvent repris tous les actes constitutifs des charges de la caisse [1].

[1] Voir la note ci-contre.

Digitized by Google

Ordonnance du 17 septembre 1823.

Ordonnance du 22 janvier 1824.

Ordonnance du 12 mars 1826.

Ordonnance du 29 juin 1828.

Loi du 2 août 1829, d'après laquelle la caisse était tenue de verser au trésor public la moitié de la retenue de 3 p. o/o sur les dépenses du matériel de la marine et des colonies.

Loi du 30 mars 1831, portant amélioration des pensions réglées de 1814 à 1817, aux officiers enveloppés dans les réformes générales.

Loi du 18 avril 1831, calquée sur la loi de la guerre du 11 du même mois.

Loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers.

Ordonnance du 9 octobre 1837, portant que les marins qui réunissent six ans de service à bord des bâtiments de l'État sont admis à compter, sur le pied de la durée effective, et non plus seulement à raison des trois quarts, le temps d'embarquement sur les bateaux employés à la petite pêche ou pêche du poisson frais, pour la pension dite *demi-solde*, réglée en vertu de la loi du 13 mai 1791.

Ordonnance du 10 mai 1841, établissant des bases plus favorables pour les pensions dites *demi-soldes* des capitaines au long cours et maîtres au cabotage, âgés de cinquante ans, et réunissant vingt-cinq années de navigation, soit à l'État, soit au commerce.

Loi du 11 juin 1842. La disposition qui concerne la caisse des invalides est ainsi conçue :

« A partir du 1er janvier 1843, les marchés à passer pour les services du matériel de la marine et des colonies seront affranchis de toute retenue.

« La retenue de 3 centimes par franc sur les marchés en cours d'exécution continuera d'être faite jusqu'à leur expiration, au nom de la caisse des invalides; mais le produit en sera reversé intégralement au trésor, suivant compte réglé en fin d'exercice. »

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

SERVICE CENTRAL.

La centralisation administrative, fondée par la république et consacrée par l'empire, domine encore toute l'administration publique en France. Ce système, dont les avantages sont surtout manifestes pour les services militaires, devait surtout s'étendre au département de la marine et des colonies, qui réclame une constante unité de vue et d'action.

La loi, l'ordonnance ou des règlements spéciaux, statuant sur l'ensemble et les détails de chaque branche du service, il en résulte que presque tout, du moins autant que possible, est à l'avance prévu et réglé. Cependant une large part est faite à l'action locale, dans sa limite déterminée, et laissée à l'imprévu. Ainsi régle-

Digitized by Google

mentée et appliquée avec discernement, la centralisation peut trouver, dans la légalité, les avantages qu'elle empruntait naguère à la seule force du pouvoir exécutif.

Ajoutons que les plus graves inconvénients de ce régime, les délais et la multiplicité des écritures, peuvent aussi être sensiblement atténués par l'intelligente application des textes de la législation, des décisions et des ordres ministériels.

I.

LE MINISTRE.

Les attributions du ministre de la marine et des colonies sont déterminées par l'article VII du décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795) sur l'organisations des départements ministériels[1]. Depuis ce décret, les attributions du ministère de la marine et des colonies ont été successivement modifiées soit par des actes spéciaux, soit par la loi de finances annuellement votée par les Chambres et sanctionnée par la couronne.

Ainsi les travaux des ports non militaires, le service des phares et le régime économique des grandes pêches, sont successivement passés aux départements des travaux publics et du commerce.

Bien que réduites, les attributions du ministère de la marine et des colonies sont encore aussi variées qu'importantes. Elles se trouvent complétement énumérées dans l'ordonnance du 27 décembre 1844 à

[1] *Recueil des lois relatives à la marine et aux colonies*, t. VI, p. 5 à 10.

Digitized by Google

l'occasion de la réorganisation des bureaux de l'administration centrale, et peuvent être résumées ainsi qu'il suit :

1° L'inscription maritime; le corps royal de la marine et l'école navale; les corps organisés de la marine, savoir : équipages de ligne, ouvriers mécaniciens et chauffeurs, artillerie, infanterie, gendarmerie, compagnies de discipline, gardes-chiourmes.

2° Les officiers civils de la marine, savoir : commissariat de la marine et administration des subsistances, génie maritime, ingénieurs-hydrographes, professeurs d'hydrographie, officiers de santé.

3° L'approvisionnement et la garde des arsenaux, la défense des ports militaires, les forges et fonderies de la marine, les hôpitaux, les bagnes, les tribunaux maritimes.

4° L'entretien et les mouvements des forces navales, la protection du commerce d'outre-mer, la police de la navigation et des pêches maritimes.

5° L'établissement royal des invalides, la liquidation de toutes les pensions de la marine et des colonies, la distribution des secours.

6° L'administration civile, judiciaire et militaire des établissements coloniaux, la défense des colonies.

7° Enfin, la correspondance avec les consuls pour tout ce qui touche aux intérêts commerciaux et maritimes de la France à l'étranger.

Digitized by Google

II.

LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Ainsi qu'on l'a pu voir à la section précédente, les attributions du ministre de la marine se rattachent à deux ordres d'intérêts distincts: le service militaire et le service administratif. Un sous-secrétaire d'État, créé par l'ordonnance royale du 10 août 1844, est chargé de diriger le service plus spécialement administratif qui se compose des divisions du secrétariat général, des fonds, des invalides et du contrôle. De plus, le sous-secrétaire d'État exerce les autres attributions qui peuvent lui être déléguées par le ministre sur les directions du personnel, des ports et des colonies.

III.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

Le conseil d'amirauté est purement consultatif en France, non essentiellement dirigeant comme en Angleterre [1]. Lorsqu'il y est invité par le ministre, le conseil d'amirauté donne son avis sur les projets ou les mesures qui ont rapport : 1° à la législation maritime et coloniale; 2° à l'administration des colonies; 3° à l'organisation des armées navales; 4° au mode

[1] En Angleterre, les lords, membres de l'amirauté, se partagent la direction des diverses branches du service de la marine, direction dont le premier lord est cependant seul responsable envers la Couronne et le Parlement.

Digitized by Google

d'approvisionnements des arsenaux; 5° à la direction et à l'emploi des forces navales en temps de paix et de guerre.

Le conseil d'amirauté est de droit présidé par le ministre. En cas d'absence, le ministre est remplacé par le plus ancien membre, comme vice-président.

Le conseil d'amirauté a été institué par l'ordonnance royale du 4 août 1824, qui le régit encore. Aux termes de cette ordonnance, le conseil devait se composer de cinq membres, savoir : trois officiers généraux de la marine et deux officiers supérieurs de l'administration. Mais ce nombre a été porté de cinq à sept par l'ordonnance modificative du 7 janvier 1827. Le chef de la division du secrétariat général remplit présentement les fonctions de secrétaire du conseil avec voix délibérative.

IV.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

L'administration centrale reçoit, formule et expédie les ordres du ministre secrétaire d'État chargé de diriger le département de la marine et des colonies. Elle se compose du cabinet du ministre, de trois directions et de quatre divisions qui se partagent les diverses attributions énumérées à la première section de ce chapitre, consacrée au ministre.

Voici, aux termes de l'ordonnance du 27 décembre 1844, l'organisation actuelle des divers services de l'administration centrale de la marine.

Digitized by Google

Tableau des bureaux de l'administration centrale.

CABINET DU MINISTRE.	AFFAIRES SECRÈTES ET RÉSERVÉES.
Direction du personnel et des opérations maritimes.	Bureau des officiers militaires et civils. Bureau de la solde et de l'habillement, des hôpitaux et des chiourmes. Bureau de l'inscription maritime et de la police de la navigation. Bureau des corps organisés. ——— des mouvements et de la correspondance générale.
Direction des ports et arsenaux.	Bureau des travaux. ——— du matériel d'artillerie et des travaux hydrauliques. Bureau des approvisionnements généraux. ——— des subsistances. ——— de la comptabilité du matériel.
Direction des colonies.	——— du régime politique. ——— du commerce et de l'agriculture. ——— de législation et d'administration. ——— du personnel et des services militaires. Bureau des finances et approvisionnements.
Division du secrétariat général.	——— du secrétariat et des impressions. ——— des archives. ——— du chiffre.
Division de la comptabilité des fonds.	——— des dépenses de France. ——— des dépenses d'outre-mer. ——— de la comptabilité centrale. Agence comptable du ministère.
Division des invalides.	Bureau central des invalides. ——— des prises, bris et naufrages.
Division du contrôle.	——— du contrôle intérieur. ——— du contrôle extérieur.

Digitized by Google

Le traitement du ministre est de 80,000 francs et celui proposé pour le sous-secrétaire d'État est de 30,000 francs par an.

Dans le tableau suivant, nous mettons en regard le traitement attribué aux divers emplois de l'administration centrale, avant et depuis l'ordonnance précitée du 27 décembre 1844, bien que les dispositions financières de cette ordonnance n'aient pas encore reçu la sanction législative.

Tableau du traitement affecté aux divers emplois de l'administration centrale.

EMPLOIS.	TRAITEMENT avant l'ordonnance du 27 septembre 1844.	TRAITEMENT depuis l'ordonnance du 27 décembre 1844.
Directeur	16,000	20,000
Secrétaire général	10,000 [1]	10,000
Chef de division, chef de service	8 à 9,000 [2]	10 à 12,000
Sous-directeur	8 à 9,000	9 à 10,000
Chef de bureau	5 à 6,000	5,500 à 8,000
Sous-chef de bureau	3,500 à 4,500	4 à 5,000
Commis principal	" [3]	3,500
Commis de 1re classe	2,700 à 3,000	2,700 à 3,000
Commis de 2e classe	2,100 à 2,400	2,100 à 2,400
Commis de 3e classe	1,500 à 1,800	1,500 à 1,800

[1] Avec un supplément de 3,000 francs comme secrétaire du conseil d'amirauté.
[2] Les chefs de division ne sont chefs de service que depuis la nouvelle organisation.
[3] Le grade de commis principal n'existait pas encore dans l'administration centrale.

L'administration centrale de la marine et des colonies

Digitized by Google

a été successivement l'objet d'une décision royale du 8 juin 1814, de l'ordonnance du 25 juillet 1815, d'un règlement ministériel du 31 décembre 1817, d'un règlement approuvé par le Roi, du 28 novembre 1835, modifié par les arrêtés additionnels du 23 novembre 1841 et du 21 septembre 1843.

Aujourd'hui tous ces actes se trouvent abrogés par l'ordonnance du 27 décembre 1844, qui seule régit l'administration centrale de la marine et des colonies.

V.

TRÉSORIER GÉNÉRAL DES INVALIDES.

Le service des invalides de la marine compte des agents spéciaux ou des représentants sur presque tous les points du littoral du royaume, aux colonies françaises, et dans les consulats. Un trésorier général est chargé de centraliser et de régulariser, à Paris, la gestion de ces nombreux agents qui représentent l'établissement royal des invalides partout où s'étend son action tutélaire, dans l'intérêt de la marine et des gens de mer.

VI.

AGENT COMPTABLE DES TRAITES DE LA MARINE.

Quelque prévoyance qui préside aux armements, les bâtiments de la marine royale, pendant de lointaines campagnes, ont nécessairement à pourvoir, soit à la réparation de leurs avaries, soit au renouvellement de leurs approvisionnements. Ils sont donc autorisés

Digitized by Google

à émettre des traites, selon l'urgence de leurs besoins.

Ces traites, ainsi que toutes celles tirées de tous les points du globe pour le service de la marine, sont soumises à l'acceptation du ministre, puis, au *visa* et à la régularisation de l'agent comptable des traites de la marine, avant leur présentation au trésor, qui les acquitte.

Les attributions de l'agent comptable des traites de la marine sont déterminées par l'ordonnance du Roi du 13 mai 1838, portant modification au service des traites tirées sur le trésor royal, pour les dépenses de la marine, par les fonctionnaires d'outre-mer.

VII.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Déjà, au chapitre III (Personnel, sections VI, VII, XVII, XVIII et XIX), il a été question des inspecteurs généraux à l'occasion de leurs corps respectifs.

L'artillerie et l'infanterie de la marine, le génie maritime, les travaux de la marine et le service de santé sont représentés à Paris par des inspecteurs généraux dont les bureaux sont établis, ainsi que celui du conservateur général, inspecteur des bibliothèques, au ministère de la marine et des colonies.

Le service des inspections se règle par des instructions ministérielles.

Digitized by Google

VIII.

CONSEIL DES TRAVAUX.

Le conseil des travaux est chargé, dans l'intérêt de l'art, d'examiner tous les projets relatifs à la construction navale et aux arsenaux de la marine.

Il se compose de :

1 contre-amiral, président.
1 inspecteur général du matériel d'artillerie.
1 ——————— des travaux hydrauliques.
1 ——————— du génie maritime.
2 capitaines de vaisseau.
1 ingénieur des constructions navales de 1re classe.
1 sous-ingénieur, secrétaire.

8

Ce conseil a été institué par l'ordonnance du 19 février 1831, qui le régit présentement.

IX.

DÉPÔT GÉNÉRAL DES CARTES ET PLANS.

Le dépôt des cartes et plans de la marine centralise tout le service et le matériel scientifiques de la marine à Paris. Cet établissement est dirigé par un officier général de la marine, ayant sous ses ordres le corps royal des ingénieurs-hydrographes, dont il a été spécialement question à la section XX du chapitre III, consacré au personnel.

Les ingénieurs-hydrographes sont chargés de lever

Digitized by Google

et dresser les cartes nautiques. Outre l'officier général directeur, le personnel du dépôt de la marine se compose de :

1 ingénieur-hydrographe en chef de 1re classe, directeur adjoint et conservateur.
1 ingénieur-hydrographe en chef de 2e classe, conservateur adjoint.
13 ingénieurs-hydrographes de la 1re à la 3e classe.
3 sous-ingénieurs.
2 élèves.
7 dessinateurs et commis.
1 bibliothécaire.

28

L'organisation du dépôt général de la marine est due à l'ordonnance du 6 juin 1814.

Une section historique a été ajoutée, par décision du 13 janvier 1830, à cet établissement scientifique.

Elle se compose de deux historiographes et d'un commis d'ordre.

X.

DÉPÔT DES FORTIFICATIONS DES COLONIES.

Le dépôt des fortifications des colonies est dirigé par un officier supérieur du génie. Ce dépôt est établi dans le même hôtel que le dépôt général des cartes et plans de la marine [1].

[1] Rue de l'Université, n° 13.

Digitized by Google

XI.

DÉLÉGUÉS DES COLONIES.

Les délégués des colonies les représentent près de la métropole; ils sont chargés d'éclairer le Gouvernement sur les intérêts généraux de ces lointaines possessions et de suivre l'effet des délibérations des conseils coloniaux, ou d'être les interprètes de leurs vœux.

D'après les ordonnances du 24 avril 1833 et des 23 juillet et 7 septembre 1840, le conseil des délégués se compose de onze membres et d'un secrétaire, savoir :

La Martinique	2	délégués.
La Guadeloupe	2	
Bourbon	2	
La Guyane	1	
Les établissements de l'Inde	2 [1]	
Le Sénégal	2 [2]	
Et	1	secrétaire.

Les neuf membres titulaires et le secrétaire du conseil sont rétribués par les colonies.

Le conseil des délégués des colonies se réunit au ministère de la marine.

[1] Dont un suppléant non rétribué.
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

RÉSUMÉ.

Nous avons tâché, dans ce premier volume, d'offrir à la marine un résumé fidèle de sa longue et glorieuse tradition, restée jusqu'ici vague, incomplète.

Répudiant toute dissertation, nous avons mis nos soins à enchaîner les faits par leurs véritables rapports, à préciser les moyens, à constater les résultats, enfin, à condenser une expérience acquise au prix de tant de sacrifices, de tant d'efforts, de tant de sang héroïquement versé pour l'intérêt du pays et l'honneur du pavillon.

Après ce tribut payé à l'histoire de la marine, nous avons soumis au lecteur un exposé général de notre établissement naval actuel, envisagé dans son ensemble organique et économique.

Digitized by Google

Le second volume présentera, dans un ordre méthodique, la collection des textes mêmes des lois, ordonnances et règlements de la législation en vigueur; textes qui permettront au lecteur d'embrasser par lui-même l'ensemble et d'approfondir les détails de l'organisation dont nous n'avons pu qu'indiquer les bases.

En mettant, pour ainsi dire, en regard le passé et le présent de la marine, notre vœu est de contribuer à généraliser les notions pour faciliter la marche du service et à réunir, dans cet ouvrage, ou plutôt cet essai, les éléments indispensables de toute bonne solution que pourra réclamer l'avenir.

Digitized by Google

ANNEXES.

Digitized by Google

[N° I.]

DÉVELOPPEMENT

DES FRONTIÈRES DE TERRE ET DE MER DE LA FRANCE.

Littoral maritime de la France [1].

	MILLES de 60 au degré.	LIEUES marines.	KILOMÈTRES
SUR LA MER DU NORD.			
De la frontière de Belgique au cap Gris-Nez. . .	39	13 00	72 28
SUR LA MANCHE.			
Du cap Gris-Nez au cap d'Antifer.....	106	35 33	196 47
Du cap d'Antifer à la pointe de Barfleur.....	96	32 00	177 94
De la pointe de Barfleur au cap de la Hague...	33	11 00	61 16
Du cap de la Hague à la pointe de Champeaux..	69	23 00	127 89
Développement de la baie de Cancale.....	36	12 00	66 73
De la pointe de Herpin au cap Fréhel.....	29	9 67	53 75
Du cap Fréhel au phare des Héaux-de-Bréhat (baie de Saint-Brieuc).....	59	19 67	109 36
Du phare des Héaux à la pointe d'Argenton (limite ouest de la Manche).....	100	33 33	185 35
SUR L'OCÉAN.	528	176 00	978 65
De la pointe d'Argenton à la pointe de Saint-Mathieu (entrée de Brest).....	14	4 67	25 95
De la pointe de Saint-Mathieu au bec du Raz (entrée de Brest).....	70	23 33	129 75
NOTA. Dans ces évaluations ne sont pas compris les contours des îles ni le développement intérieur de la rade de Brest.			
Du bec du Raz à la pointe de Quiberon.....	100	33 33	185 35
De la pointe de Quiberon à la pointe des Sables-d'Olonne.....	138	46 00	25 5 77
De la pointe des Sables-d'Olonne au Bec-d'Ambez (entrée de la Gironde).....	83	27 67	153 84
Du Bec-d'Ambez à la frontière d'Espagne (non compris le développement de la Gironde)....	148	49 33	274 32
SUR LA MÉDITERRANÉE.	553	184 33	1,024 98
De la frontière d'Espagne (cap Cerbère) à Cette.	84	28 00	155 74
De Cette à Toulon.....	161	53 67	298 49
De Toulon au Var (frontière de Sardaigne).....	121	40 33	224 33
	366	122 00	678 56

[1] Nous devons ce précieux travail à l'amicale obligeance de M. Givry, ingénieur-hydrographe de première classe.

Digitized by Google

DÉVELOPPEMENT TOTAL.	MILLES de 60 au degré.	LIEUES marines.	LIEUES DE POSTE de 25 au degré.		KILOMÈTRES.
Sur la mer du Nord....	39	13 00	16 $\frac{98}{100}$	466 $\frac{66}{100}$	72 28
Sur la Manche.....	528	176 00	220		978 65
Sur l'Océan.....	553	184 33	230 $\frac{41}{100}$		1,024 98
Sur la Méditerranée....	366	122 00	.....	152 $\frac{76}{100}$	678 56
	1,486	495 33	.....	619 $\frac{44}{100}$	2,754 47

Étendue comparée du littoral et de la frontière continentale de la France[1].

	LIEUES communes de 25 au degré.	KILOMÈTRES
Les côtes de France sur l'Océan, depuis l'embouchure de la Bidassoa jusqu'à la limite de la Belgique, forment un littoral de.....	456 8	2,030
Celles de la Méditerranée, entre l'embouchure du Var et les Pyrénées.....	156 0	692
La limite du nord, entre la mer et le confluent de la Luter et du Rhin.....	195 0	870
De ce confluent à l'embouchure du Var, ou limite de l'est.....	230 0	1,023
La limite du sud ou de l'Espagne.....	140 0	642
	1,177 8	5,257

L'étendue totale de la frontière territoriale de la France est donc de 5,257 kilomètres ou de 1,177 8 lieues communes de *25 au degré*, savoir :

2,722 kilomètres ou 612 8 lieues de côtes
et 2,535 kilomètres ou 565 0 lieues de limites terrestres.

[1] Nous devons ce tableau à l'obligeance de M. Clément, officier supérieur au corps royal d'état-major, conservateur des archives des cartes et plans au dépôt général de la guerre. — La légère différence qui se remarque entre la fixation du littoral par MM. Givry et Clément s'explique par l'impossibilité de soumettre à une plus rigoureuse appréciation les nombreux contours de nos côtes.

Digitized by Google

[N° 2.]

TABLEAU NUMÉRIQUE DE LA POPULATION MARITIME,

DEPUIS LE XVIIe JUSQU'AU XIXe SIÈCLE.

Nous aurions voulu mettre le chiffre de la population maritime en regard de celui des bâtiments dont se composait la flotte aux mêmes années indiquées dans le tableau n° 4, afin de donner une idée du rapport du personnel avec le matériel à ces importantes époques. Mais nous devons restreindre cet état aux années suivantes, les seules dont nous ayons pu trouver les éléments authentiques.

NOTA. Les capitaines au long cours, maîtres au cabotage, pilotes lamaneurs, les ouvriers et apprentis-ouvriers des arsenaux, bien que soumis à l'inscription maritime, ne figurent pas dans ce tableau. On trouve, page 537, le chiffre total de l'inscription, de 1825 à 1845.

ANNÉES.	INSCRIPTION.	OBSERVATIONS.
1670	36,000	Ce chiffre, constaté par le recensement qui suivit la première organisation des classes, sous Colbert, ne comprend que les matelots.
1683	77,852	Maîtres et patrons, officiers mariniers et matelots, novices et mousses.
1690	53,441	Maîtres, officiers mariniers et matelots, non compris les novices et mousses.
1704	79,535	
1710	72,056	
1776	67,521	Non compris les novices et mousses de l'arrondissement de Toulon.
1786	72,136	Progression de 22,968 hommes, novices et mousses, due au rétablissement de la paix, au développement des armements du commerce, au système de classement institué par l'ordonnance de 1784, à l'extension des classes dans l'intérieur des rivières, aux soins apportés à l'enregistrement des hommes, etc.
1789	79,748	
1791	88,605	
1793	95,716	
1800	.....	Dans l'impossibilité de constater le chiffre de l'inscription maritime sous l'empire, nous nous bornons à indiquer l'effectif du personnel embarqué sur la flotte et les flottilles, aux années suivantes.
1803	.....	
1805	.....	
1810	.....	
1813	.....	77,113 hommes.
1814	.....	
1815	.....	55,726 hommes.
1818	74,436	Comparé à 1793, la décroissance est de 21,280 hommes, novices et mousses. Cette décroissance s'explique par la dernière guerre et par la réduction de 60 à 50 ans de l'âge des hommes soumis à l'inscription maritime depuis la loi du 3 brumaire an IV.
1823	70,284	Radiations, pour cause d'âge et d'infirmités, au renouvellement des matricules.
1826	76,257	Différence provenant de la suppression des quartiers de l'intérieur, prononcée par l'ordonnance du 5 août 1826 et des radiations du renouvellement des matricules.
1827	63,581	
1830	74,917	
1835	77,597	Progression due au développement des armements de l'État et du commerce, ainsi qu'au système de la levée permanente.
1840	87,545	
1845	101,306	

Digitized by Google

[N° 3.]

DÉFINITION

DES ANCIENNES ESPÈCES DE BATIMENTS

CITÉES DANS L'OUVRAGE.

Les transformations successives de l'architecture navale rendent très-difficile l'exacte appréciation des luttes maritimes, soit dans l'antiquité, soit dans le moyen âge. Toutefois, les recherches savamment poursuivies et les restitutions jusqu'ici tentées, semblent avoir éclairci un problème dont la solution, s'il est permis de l'espérer, réclame la réunion des lumières d'une vaste érudition et de tout l'art nautique.

Pendant le moyen âge, les nombreuses variétés du navire peuvent être ramenées à deux espèces distinctes : ceux de *plat bord*, à la fois mus par la rame et la voile, en usage dans la Méditerranée; ceux de *haut bord* et à voiles, employés sur l'une et l'autre mer, mais surtout dans l'Océan.

Du XIVe au XVIe siècle, la construction navale se transforme presque complétement sous la double influence de la boussole qui donne l'essor aux lointaines navigations, et de l'artillerie qui fait prévaloir les bâtiments dits de *haut bord*, sur ceux de *plat bord*, moins larges et moins solides.

Longtemps les bâtiments ordinaires servirent aux

Digitized by Google

armements de l'État. A partir seulement de François Ier les bases d'un établissement maritime permanent sont jetées, et la France commence à se former une flotte de guerre distincte de celle du commerce.

En nous aidant de l'Hydrographie du père Fournier, de l'Histoire de la milice française du père Daniel, de l'Archéologie navale de M. Jal et des Études historiques sur la marine militaire, publiées par M. Eugène Maissin, nous tâcherons de donner au lecteur une idée générale de la nature et de l'importance relative des diverses espèces de bâtiments citées dans la première partie de cet ouvrage.

Nef ou Nave, bâtiment long de haut bord, parfois à deux ponts, portait un château, plusieurs mâts, et pouvait embarquer des chevaux. Ce bâtiment, en usage dans le moyen âge, avait ordinairement de soixante à soixante et dix pieds de long, vingt à vingt-cinq de large et huit à dix de creux; il y en avait de plus grands qui pouvaient recevoir jusqu'à quinze cents hommes.

Dromon, imitée de la galère antique et en usage dans la Méditerranée, du IXe au XIIe siècle. Le dromon était mu par les rames, et accessoirement par la voile; il avait deux rangs de rameurs, et pouvait, en général, porter de deux cents à trois cents hommes.

Galée, bâtiment à rames et à voiles de la famille des dromons, avait jusqu'à cent cinquante pieds de

Digitized by Google

long sur vingt-quatre de large et quinze de creux. La galée, en usage dans la marine française depuis les croisades, était aussi nommée vaisseau long par opposition au bâtiment à voile et de haut bord appelé *vaisseau rond*. Elle portait environ deux cent dix hommes d'équipage dont cent quatre-vingts rameurs.

Sélandre ou Chélandre, bâtiment de plat bord, à rames et à voiles, d'abord semblable au dromon pour les dimensions et les façons, se transforma, vers le XIIe siècle, en vaisseau rond de haut bord, portant un château, deux mâts et deux gouvernails.

Galiot ou Galiote, petite galée de seize à vingt-cinq bancs de rameurs, n'avait qu'un mât et ne portait que de petits canons.

Galéace ou Galéasse, grand bâtiment de plat bord, à rames et à voiles, avait, en général, cinquante bancs de rameurs, et environ vingt canons. La galéace fut employée dans la marine française, depuis Charles VII jusqu'au règne de Louis XI, mais en petit nombre.

Galion, n'était, dans l'origine, qu'une petite galée à un seul rang de rameurs et employée dans la Méditerranée. Plus tard le galion devint le plus gros des bâtiments ronds de haut bord; il avait deux ou trois ponts, un château à l'arrière et à l'avant.

François Ier fit construire en Bretagne des galions à la fois mus par la voile et la rame.

Digitized by Google

Galère, bâtiment long de plat bord, à rames et à voiles, avait, en général, de vingt à trente bancs. D'abord nommée galée et uniquement employée dans la Méditerranée, la galère passa dans l'Océan en 1513 et figura dans les flottes, mais accessoirement, jusqu'au XVIIIe siècle.

Le corps des galères fut réuni à celui de la marine par l'ordonnance du 27 septembre 1748.

Ramberge ou Roberge, bâtiment de la famille des galères, encore plus allongé et spécialement employé dans la marine anglaise dans le XVIe siècle.

Carake ou Carraque, gros bâtiment de haut bord, à voiles, d'origine méditerranéenne, introduit dans la marine française en 1416, et encore en usage dans les grands ports d'Espagne.

Vissier ou Huissier, grand bâtiment de transport ayant une porte pour recevoir les chevaux, laquelle se refermait hermétiquement au-dessous de la ligne de flottaison, après le chargement, pour ne se rouvrir qu'au débarquement.

Buis ou Buissar, bâtiment de haut bord et à voiles, employé plus particulièrement dans la mer du Nord.

Hurque ou Hourque, bâtiment à voiles et à la proue renflée, était moins grand que la nef ou le galion. Originaire des mers du Nord, ce bâtiment y est encore en usage de nos jours.

Digitized by Google

Heus ou Hus, bâtiment de charge à voiles, mais tirant peu d'eau, employé sur les côtes de Normandie et dans la mer du Nord pendant le moyen âge.

Caravelle, bâtiment rond de cent vingt à cent quarante tonneaux, était gréé de quatre mâts en général garnis de voiles latines.

Les caravelles avec lesquelles Colomb découvrit le nouveau monde portaient quatre-vingt-dix hommes d'équipage.

Barge, grande barque employée surtout dans les descentes pendant les anciennes comme durant les dernières guerres.

Digitized by Google

[N° 4.]

TABLEAU NUMÉRIQUE DES BATIMENTS DE LA MARINE ROYALE

AUX PRINCIPALES ÉPOQUES,

DEPUIS LE XVIIe JUSQU'AU XIXe SIÈCLE.

ANNÉES.	VAISSEAUX.	FRÉGATES.	AUTRES BATIMENTS.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
1671	119	22	55	196	Guerre maritime et continentale.
1678	113	29	69	211	Paix de Nimègue.
1685	121	23	50	194	Soumission de Gênes, soutenue par l'Espagne.
1690	120	26	74	220	Victoire de Bévéziers, remportée par Tourville sur les flottes unies d'Angleterre et d'Espagne.
1692	131	33	101	265 (A)	Bataille de la Hougue.
1696	135	27	119	281	Guerre contre l'Angleterre et la Hollande.
1706	120	24	48	192	La France lutte contre presque toute l'Europe.
1712	96	18	40	154	Dernières années de Louis XIV.
1715	.....	.....	.....	.....	
1740	.....	.....	.....	.....	
1741	51	15	35	101	Guerre de la succession autrichienne, d'après Voltaire. (Voir page 151.)
1748	1	.....	.....	.....	
1756	63	.....	.....	.....	Guerre dite *coloniale*, contre l'Angleterre.
1758	.....	.....	.....	.....	
1763	.....	.....	.....	.....	

(A) Ce total des bâtiments paraîtra bien différent des chiffres cités pour la même année 1692, page 118. La différence provient peut-être des bâtiments, dits *interrompus*, c'est-à-dire en construction. Nous n'avons pu nous procurer le nombre de ces bâtiments que pour les années suivantes :

1672	12 bâtiments.
1685	78 *idem*.
1694	104 *idem*.
1696	389 *idem*.
1706	869 *idem*.
1712	15 *idem*.

Quoi qu'il en soit, on remarquera que le nombre des bâtiments *interrompus*, en 1706, se rapproche de l'idée que Arnould a voulu donner de l'état formidable de la marine française sous Louis XIV.

Il faut aussi remarquer que les frégates et corvettes d'aujourd'hui représentent des vaisseaux et frégates d'alors.

Digitized by Google

ANNÉES.	VAISSEAUX.	FRÉGATES.	AUTRES BATIMENTS.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
1765	62	23	73	158	
1770	64	36	57	157	
1772	66	35	65	166	
1773	66	36	48	150	Dernière année de Louis XV.
1778	73	52	51	176	
1779	78	69	117	264	Guerre d'Amérique.
1783	.....	.....	.....	.....	
1791	82	73	155	243	Guerre de la révolution.
1792	83	77	81	241	
1793	77	74	36	187	
1795	78	101	551	730	Dont 276 bateaux de flottille.
1800	46	56	457	571	Dont 277 bateaux de flottille.
1801	52	46	430	528	
1802	46	37	313	396	
1804	51	31	187	269	Plus 13 vaisseaux et 18 frégates en construction.
					Guerre de l'empire.
1805	49	34	424	507	Plus 15 vaisseaux et 11 frégates en construction, non compris la flottille.
1806	39	32	237	308	Plus 22 vaisseaux et 16 frégates en construction.
1807	35	30	273	338	Plus 22 vaisseaux et 45 frégates en construction.
1808	43	32	277	352	Plus 26 vaisseaux et 17 frégates en construction.
1809	45	36	331	446	Plus 20 vaisseaux et 14 frégates en construction.
1810	56	40	892	988	Y compris les bateaux de flottille, plus 23 vaisseaux et 24 frégates en construction.
1811	57	39	922	1,018	*Idem*, plus 23 vaiss. et 33 frég. en construction.
1812	64	38	741	843	Plus 33 vaisseaux et 24 frégates en construction et 140 bateaux de flottille.
1813	71	49	691	811	Plus 42 vaisseaux et 21 frégates en construction et 265 bateaux de flottille.
1814	69	51	618	738	Plus 39 vaisseaux et 19 frégates en construction et 208 bateaux de flottille.
1815	55	31	306	392	Plus 16 vaisseaux et 9 frégates en construction.
1821	48	36	156	240	
1830	33	40	213	286	
1840	20	36	220	276	
1845	23	30	246	299	

Digitized by Google

[N° 5.]

DURÉE DES GUERRES

ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

	Années.	Mois.
Guerre de 1110 à 1112	2	"
——— de 1141	1	"
——— de 1161 à 1186	25	"
——— de 1211 à 1226	15	"
——— de 1227 à 1259 (Trèves.)	19	"
——— de 1296 à 1307 (Trèves.)	5	"
——— de 1332 à 1353	21	"
——— de 1368 à 1420	52	"
——— de 1422 à 1471	49	"
——— de 1492	"	1
——— de 1512 à 1514	2	"
——— de 1521 à 1527	6	"
——— de 1549 à 1550	1	"
——— de 1557 à 1559	2	"
——— de 1562 à 1564	2	"
——— de 1627 à 1629	2	"
——— de 1666 à 1667	1	"
——— de 1689 à 1699	10	"
——— de 1702 à 1713	11	"
——— de 1744 à 1748	4	"
——— de 1755 à 1763	8	"
——— de 1778 à 1783	5	"
——— de 1793 à 1702	9	"
——— de 1803 à 1815	12	"
TOTAL	264	1

Digitized by Google

[N° 6.]

RELEVÉ CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX TRAITÉS

OU DE CEUX QUI PEUVENT PARTICULIÈREMENT INTÉRESSER LA MARINE.

Bien que nous ayons pris soin de rappeler en leur lieu les traités qui se rattachent, à un point de vue général ou spécial, à l'histoire de la marine, nous croyons utile d'en produire les sources et d'en présenter un relevé aussi complet que l'espace le permet.

Les ouvrages suivants nous semblent contenir la longue et complète série des traités, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Barbeyrac, histoire des anciens traités de paix, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'empereur Charlemagne, Amsterdam, 1739, in-folio; — Dumont et Rousset, corps universel et diplomatique du droit des gens, ou recueil de traités de paix, d'alliance, etc., faits en Europe depuis Charlemagne jusqu'à présent, Amsterdam, 1726-1731, 8 volumes in-folio; — Dumont et Rousset, supplément au corps diplomatique, etc., Amsterdam, 3 volumes in-folio; — De Saint-Prest, histoire des traités de paix et autres négociations du XVIIe siècle, depuis la paix de Vervins jusqu'à la paix de Nimègue, Amsterdam, 1725, 2 volumes in-folio; — Négociations secrètes touchant la paix de Munster et d'Osnabrug, la Haye, 1725, 4 volumes in-folio.

Outre ces recueils, qui forment la grande collec-

Digitized by Google

tion connue sous le nom de *corps diplomatique*, nous indiquerons encore comme les complétant et les continuant :

Du Tillet, recueil des rois de France, tome II, contenant les guerres et traictez de paix, trefves et allianses d'entre les roys de France et d'Angleterre; — Léonard, recueil des traités de paix, de trève, neutralité, confédération, alliance depuis près de trois siècles, Paris, 1693, 6 vol. in-4°; — De Martens, recueil des principaux traités d'alliance, de paix, de trève, de neutralité, de commerce, de limites, etc., depuis 1761 jusqu'à présent, Gœttingue, 1791-95, 5 volumes in-8°; — De Hauterive et de Cussy, recueil des traités de commerce et de navigation de la France avec les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie, en 1648, Paris, 1834-37, 6 volumes in-8°; — Ortolan, règles internationales et diplomatie de la mer, Paris, 1845, un premier volume in-8°.

Nous nous faisons un devoir de citer aussi l'ouvrage de M. Pébrer, intitulé :

Histoire financière et statistique générale de l'Empire britannique, Paris, 1839, 2 volumes in-8°, où nous avons puisé de précieuses indications sur les traités.

804. Traité de partage de l'empire : Charlemagne est empereur d'Occident, Nicéphore d'Orient.

912. Traité de Saint-Clair sur Epte entre Charles le Simple et Rollon, chef des Normands.

1258. Traité entre saint Louis et Jacques Ier, roi d'Aragon.

1259. Traité entre saint Louis et Henri III, roi d'Angleterre.

Digitized by Google

1360. Traité de Brétigny entre Charles, dauphin, régent pendant le captivité de Jean, et Édouard III.

1420. Traité entre la France, l'Angleterre et la Bourgogne.

1435. Traité d'Arras entre la France et la Bourgogne.

1475. Traité de Picquigny (Pecquigny) entre Louis XI et Édouard IV.

1482. Traité d'Arras entre Maximilien d'Autriche et Louis XI.

1501. Traité de partage du royaume de Naples entre Louis XII et Ferdinand d'Espagne.

1508. Ligue de Cambrai, formée par le pape, l'Empereur, la France et l'Espagne contre Venise.

1516. Traité de Noyon entre François Ier et Charles-Quint.

1525. Traité entre la régente de France et le roi d'Angleterre après la bataille de Pavie.

1526. Traité de Madrid entre François Ier et Charles-Quint.

1529. Paix et traité de Cambrai entre la France et l'Autriche.

1527, 1532, 1536. Traité d'alliance entre François Ier et Henri VIII.

1538. Traité de Nice entre François Ier et Charles-Quint.

1546. Paix et traité entre François Ier et Henri VIII.

1559. Paix et traité de Château-Cambrésis entre la France, l'Espagne et le Piémont.

1564. Paix entre Charles IX et Élisabeth d'Angleterre.

1596. Traité d'une ligue offensive et défensive entre la France, l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne.

Digitized by Google

1598. Paix et traité de Vervins entre Henri IV et le roi d'Espagne.

1603. Traité entre Henri IV et Jacques Ier d'Angleterre pour soutenir la Hollande contre l'Espagne.

1619. Paix et alliance entre la France et l'Espagne par le mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, infante d'Espagne.

1629. Traité de Suze entre Louis XIII et le roi d'Angleterre.

1630. Paix et traité de Ratisbonne entre la France et l'Empereur.

1631. Traité d'alliance offensive et défensive entre la France et la Suède.

1631. Traités de Chierasco et de Millefleurs, qui mirent fin à la guerre d'Italie.

1634. Traité entre la France et la Hollande contre l'Espagne.

1634. Traité entre la France, la Suède et les princes d'Allemagne.

1635. Traité d'alliance entre la France et la Hollande contre l'Espagne.

1648. Traité et paix de Westphalie entre Louis XIV, l'Empereur et la Suède.

1655. Traité de paix signé entre Louis XIV et Cromwel.

1657. Traité d'alliance entre la France et l'Angleterre contre l'Espagne.

1659. Traité de la Haye entre la France, l'Angleterre et la Hollande.

Digitized by Google

1659. Traité des Pyrénées entre la France et l'Angleterre.

1663. Alliance défensive entre la France, la Hollande et la Suisse.

1667. Paix de Bréda signée par la France, l'Angleterre, la Hollande et le Danemarck.

1668. Triple ligue contre la France, par l'Angleterre, la Hollande et la Suède.

1668. Paix d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Espagne.

1672. Traité entre la France et l'Angleterre contre la Hollande.

1673. Alliance entre l'Empereur, l'Espagne et la Hollande, contre la France.

1678. Traité conclu entre l'Angleterre et la Hollande contre la France.

1678. Paix de Nimègue successivement conclue entre la France, la Hollande, l'Espagne, l'Empereur et la Suède.

1679. Paix de Saint-Germain-en-Laye entre la France, la Suède et l'électeur de Brandebourg.

1679. Paix de Fontainebleau entre la France et le Danemarck.

1684. Trève de Ratisbonne conclue par la France avec l'Espagne et l'Empire.

1686. Ligue d'Augsbourg formée par les puissances précédemment confédérées contre la France.

1689. Grande alliance entre l'Angleterre, l'Empereur, la Hollande, l'Espagne et le duc de Savoie contre la France.

1696. Traité entre la France et le duc de Savoie.

Digitized by Google

1697. Paix et traité de Ryswick entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande.

1698. Premier traité de partage de la monarchie espagnole, signé par la France, l'Angleterre et la Hollande.

1700. Second traité de partage entre la France, l'Angleterre et la Hollande.

1701. Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Hollande contre les prétentions de Philippe d'Anjou à la couronne d'Espagne; presque tous les États de l'Europe entrent dans cette alliance contre la France.

1713. Paix et traité d'Utrecht entre la France et toutes les puissances coalisées contre elles, moins l'Empire.

1714. Paix de Rastadt (6 mars), et de Bade (7 septembre) entre la France et l'Empereur.

1717. Triple alliance entre la France, l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne.

1718. Quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, l'Empire et la Hollande, à laquelle le duc de Savoie accède.

1720. Le roi d'Espagne adhère au traité de la quadruple alliance.

1726. Traité de Hanovre entre la France, l'Angleterre et la Prusse.

1729. Traité et paix de Séville, portant alliance défensive entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande.

1738. Paix et traité de Vienne entre la France et l'Empereur.

1741. Traité d'alliance entre la France, l'Espagne et la Sardaigne en faveur de la Bavière.

Digitized by Google

1748. Paix d'Aix-la-Chapelle entre la France, la Hollande, l'Impératrice, le roi de Sardaigne, le duc de Modène, l'Espagne et Gênes.

1756. Traité d'alliance entre la France et l'Autriche.

1761. Pacte de famille entre les diverses branches de la maison de Bourbon.

1763. Paix de Paris conclue entre la France, l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre.

1778. Traité par lequel la France reconnaît l'indépendance des nouveaux États de l'Amérique du Nord.

1783. Préliminaires et traité définitif de paix entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et les États-Unis d'Amérique.

1795 (5 avril). Paix et traité de Bâle entre la république française et la Prusse.

1795 (22 juillet). Ratification du traité de Bâle entre la république française et l'Espagne.

1796 (15 mai). Traité de Paris entre la république française et le roi de Sardaigne.

1796 (5 août). Traité de Berlin entre la France et la Prusse.

1796 (19 août). Traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Espagne.

1797 (19 février). Traité de Tolentino entre la république française et le pape.

1797 (18 avril). Traité et paix de Léoben entre la république française et l'Autriche.

1797 (17 octobre). Traité de Campo-Formio entre la France et l'Autriche.

Digitized by Google

1797 (9 décembre). Congrès de Rastadt.

1800 (24 janvier). Traité d'El-Arisch pour l'évacuation de l'Égypte.

1800 (30 septembre). Traité d'amitié et de commerce entre la France et les États-Unis d'Amérique.

1801 (9 février). Paix de Lunéville entre la république française et l'empereur d'Allemagne.

1801 (21 mars). Traité signé entre la France et l'Espagne, pour la création du royaume d'Étrurie.

1801 (28 mars). Paix entre la France et Naples.

1801 (27 juin). Convention pour l'évacuation du Caire.

1801 (15 juillet). Concordat entre la république française et Pie VII.

1801 (29 septembre). Concordat entre la France et le Portugal.

1801 (1er octobre). Articles de paix entre la France et l'Angleterre.

1801 (1er octobre). Traité secret de Saint-Ildefonse entre la république française et l'Espagne.

1801 (8 octobre). Paix entre la république française et la Russie.

1802 (25 mars). Paix et traité d'Amiens entre la république française, l'Espagne et la Hollande.

1802 (25 juin). Traité définitif entre la France et la Porte-Ottomane.

1803 (30 avril). Traité de Paris entre la république et les États-Unis d'Amérique.

Digitized by Google

1805 (21 septembre). Traité de neutralité entre la France et Naples.

1805 (26 décembre). Paix de Presbourg entre la France et l'Autriche.

1806 (8 mars). Traité entre la France et la Prusse.

1806 (7 avril). Confédération germanique du Rhin, formée sous le protectorat de la France.

1806 (20 juillet). Paix de Paris entre la France et la Russie, non ratifiée par cette dernière puissance.

1806 (21 novembre). Décret de Berlin rendu par l'empereur Napoléon.

1806 (11 décembre). Traité de Posen entre la France et la Saxe.

1807 (7 juillet). Paix et traité de Tilsit entre la France et la Russie.

1807 (27 octobre). Traité secret de Fontainebleau entre la France et l'Espagne.

1807 (16 août). Traité d'alliance entre la France et le Danemarck.

1807 (27 octobre). Traité secret de Fontainebleau entre la France et l'Espagne.

1807 (11 novembre). Traité entre la France et la Hollande.

1807 (17 décembre). Décret de Milan, rendu par l'empereur Napoléon contre l'Angleterre.

1808 (5 mai). Traité de Bayonne entre l'empereur Napoléon et Charles IV, roi d'Espagne.

Digitized by Google

1808 (30 août). Convention de Cintra.

1808 (8 septembre). Convention de Paris entre la France et la Prusse.

1809 (5 novembre). Convention de Berlin.

1808 (14 octobre). Paix de Vienne entre la France et l'Autriche.

1810 (6 janvier). Paix de Paris entre la France et la Suède.

1812 (13 mars). Traité d'alliance entre la France et l'Autriche.

1812 (24 mars). Révocation du decret de Berlin à l'égard des États-Unis d'Amérique.

1813 (25 janvier). Concordat de Fontainebleau entre l'empereur Napoléon et Pie VII.

1813 (10 juillet). Traité d'alliance entre la France et le Danemarck.

1813 (11 décembre). Traité de Valançay entre l'empereur Napoléon et Ferdinand VII.

1814 (Mars). Congrès de Châtillon.

1814 (11 avril). Traité de paix entre l'empereur Napoléon et les puissances coalisées.

1814 (23 avril). Convention entre le comte d'Artois et les alliés.

1814 (30 mai). Traité de paix entre la France et les puissances alliées.

1814 (20 juillet). Traité de paix entre la France et l'Espagne, confirmatif des traités antérieurs existant le 1er janvier 1792.

1815 (3 juillet). Convention de Saint-Cloud.

Digitized by Google

1815 (2 août). Convention de Paris.

1815 (20 novembre). Paix de Paris entre la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse.

1815 (20 novembre). Traité de Paris entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, confirmatif des traités de Chaumont et de Vienne.

1816 (13 mars). Traités entre la France et les Cantons helvétiques.

1817 (28 août). Traité entre la France et le Portugal.

1818 (25 avril). Convention entre la France et les puissances alliées.

1818 (9 octobre). Convention d'Aix-la-Chapelle entre la France et les puissances alliées.

1819 (1er août). Congrès de Carlsbad.

1820 (20 octobre). Congrès de Troppau.

1821 (6 mai). Congrès de Laybach.

1822 (25 août). Congrès de Vérone.

1825 (17 avril). Ordonnance d'affranchissement de Saint-Domingue.

1826 (26 janvier). Traité de navigation entre la France et la Grande-Bretagne.

1827 (6 juillet). Convention signée à Londres entre la France, l'Angleterre et la Russie, relativement aux affaires de la Grèce.

1829 (6 juillet). Traité de Londres entre la France, l'Angleterre et la Russie.

Digitized by Google

1831 (30 novembre). Traité entre la France et la Grande-Bretagne pour la répression de la traite des noirs.

1833 (22 mars). Convention supplémentaire entre la France et la Grande-Bretagne contre la traite des noirs.

Le Danemarck, 8 juillet 1834; — la Sardaigne, 8 août et 8 décembre 1834; — la Suède et la Norwége, 21 mai 1836; — le grand-duc de Toscane, 24 novembre 1837; — les villes libres de Lubeck, Brême et Hambourg, 9 juin 1837; — le roi de Naples, 14 février 1838, accèdent aux conventions conclues entre la France et la Grande-Bretagne, le 30 novembre 1831 et le 22 mars 1833, ponr la répression de la traite des Noirs.

1833 (21 mai). Conventions préliminaires arrêtées entre la France, l'Angleterre et la Hollande.

1834 (22 avril). Traité de la quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal.

1837 (30 mai). Traité de la Tafna.

1839 (9 mars). Traité entre la France et le Mexique.

1840 (15 juillet). Traité entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie pour le règlement des affaires d'Orient.

1840 (29 octobre). Traité entre la France et la république Argentine.

1841 (13 juillet). Convention entre la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, d'une part, et l'empire Ottoman, de l'autre part, pour garantir la fermeture des détroits des Dardanelles et du Bosphore aux bâtiments de guerre de toutes les nations.

1841 (20 décembre). Traité pour l'abolition de la traite des noirs, conclu entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche

Digitized by Google

et la Prusse. D'abord signé par l'ambassadeur français à Londres, ce traité n'est pas ratifié par la France.

1844 (10 septembre). Traité signé entre S. A. R. le prince de Joinville et le plénipotentiaire de l'empereur de Maroc.

1844 (17 novembre). Traité entre la France et le sultan de Mascate et de Zanzibar.

1844 (29 mars 1845). Signature et ratification d'un traité de commerce entre la France et le Céleste-Empire.

1845. (29 mai). Signature d'une convention passée entre la France et l'Angleterre pour l'établissement de croisières sur la côte occidentale d'Afrique, destinées à réprimer la traite des noirs.

Digitized by Google

[N° 7.]

TABLEAU CHRONOLOGIQUE
DES PRINCIPALES DÉCOUVERTES MARITIMES,
DEPUIS LE Xe JUSQU'AU XIXe SIÈCLE [1].

ANNÉES.	CONTRÉES.	DÉCOUVREURS.
982.	Côtes septentrionales d'Amérique	Danois.
1315.	Iles Canaries	Espagnols.
1440.	Cap Blanc	Nunoo Tristan, Portugais.
1446.	Cap Vert	
1448.	Iles Açores	Gonzallo-Vello, *idem.*
1449.	Iles du Cap Vert	Antoine Nolli, Génois.
1471.	Côtes de Guinée	Jean de Santarem et Pierre Escovar, Portugais.
1484.	Congo	Diégo Cam, *idem.*
1486.	Cap de Bonne-Espérance	Dias, *idem.*
1492.	Amérique. Ile San-Salvador	Christophe Colomb, Génois, pour l'Espagne.
1493.	Amérique. Antilles	
1498.	Amérique. La Trinité	
1496, 1497 ou 1498.	Floride	Sébastien Cabot, Anglais.
1498.	Côtes orientales d'Afrique	Vasco de Gama, Portugais.
	Côtes de Malabar	
1497 ou 1499.	Côtes orientales d'Amérique	Ojeda, Améric Vespuce, Espagnols.
1500.	Fleuve des Amazones	Yanez Pinson, *idem.*
1501.	Brésil	Alvares Cabral, Portugais.
1502.	Ile Sainte-Hélène	Jean de Nova, *idem.*
1504.	Terre-Neuve	Normands.
1506.	Madagascar	Tristan de Cunha.
1508.	Malacca et Sumatra	Siqueyra, Portugais.
1511.	Iles de la Sonde	Abreu, *idem.*
	Moluques	
1513.	Mer du Sud	Nuñez Balboa.
1515.	Pérou	Perez de la Rua.
1516.	Rio-Janeiro	Diaz de Solis.
	Rio de la Plata	
1517.	Chine	Fernand de Andrada, Portugais.
1518.	Mexique	Fernand de Cordoue.
1519—1521.	Terre de Feu	Magellan, Portugais.
	Détroit de Magellan	
	Iles Philippines	
1523.	Amérique septentrionale	Jean Verrazani, Florentin, pour la France.

[1] Les éléments de ce tableau sont principalement puisés dans l'Abrégé de navigation, de Lalande, et dans l'utile ouvrage intitulé : *Un million de faits.*

Digitized by Google

ANNÉES.	CONTRÉES.	DÉCOUVREURS.
1525.	Péron	François Pizaro, Espagnol.
1527.	Iles Bermudes	Juan Bermudez, *idem*.
	Nouvelle-Guinée	Alvaro de Salvedra ou André Vidaneta, Espagnols.
1534.	Chili	Diego de Almagro, *idem*.
1534—1535.	Canada	Jacques Cartier, Français.
1535.	Californie	Fernand Cortez, Espagnol.
	Acadie	Roberval, Français.
1541.	Cochinchine.. Cambodge	Antonio Faria y Sousa et Fernand Mindez Pinto, Portugais.
	Cochinchine.. Iles Liketo	
	Cochinchine.. Ile Hainan	
1542.	Japon	Diego Jamoto et Christopho Borello, à l'ouest; Fernand Mindez Pinto, à l'est.
	Cap Mendocino	Ruis Cabrillo, Espagnol.
1543.	Mississipi	Mosceso Alvarado, *idem*.
1556.	Détroit de Waigatz	Steven Borrough, Anglais.
1567.	Iles Salomon	Alvaro de Mendoza.
1587.	Détroit de Davis	John Davis, Anglais.
1594.	Iles Malouines ou Falkland	Hawkins, *idem*.
	Nouvelle-Zemble	Barentz, voyage.
1595.	Iles Marquises de Mendoça	Mendana, Espagnol.
	Santa-Cruz	
1606.	Terres du Saint-Esprit, Cyclades ou Nouvelles-Hébrides	Quiros, Bougainville, Cook.
1607.	Baie de Chesapeak	John Smith, Anglais.
1608.	Québec	Samuel Champlain, Français.
1610.	Détroit d'Hudson	Henri Hudson, Anglais.
1616.	Baie de Baffin	Baffin, Anglais.
	Cap Horn	Jacques Lemaire, Hollandais.
1618.	Nouvelle-Hollande	Zechaen, *idem*.
1642—1643.	Terre de Diémen	Abel Jasen Tasman, *idem*.
	Nouvelle-Zélande	
	Iles des Amis	
1643.	Ile des États	De Uries.
1700.	Nouvelle-Bretagne	Dampier, Anglais.
1728.	Détroit de Behring	Behring, Danois, pour la Russie.
1767.	Taïti	Wallis, Anglais.
1768.	Archipels.. des Navigateurs	Bougainville, Français.
	Archipels.. de la Louisiade	
1772.	Terre de Kerguelen ou de la Désolation	Kerguelen, *idem*.
1774.	Nouvelle-Calédonie	Cook, Anglais.
1778.	Iles Sandwich	
1791.	Ile Chatham	Broughton, *idem*.
1808.	Nouvean-Schetland du Sud	William Smith, *idem*.
1821.	Ile de Pierre Ier	Bellingshausen, Russe.
1831.	Terre d'Enderby	Biscoe.
1833.	Sud-Groenland	Morrel, Français.
1838.	Terre de Victoria	Simpson, Anglais.
1838—1839.	Terres de.. Louis-Philippe	Dumont-d'Urville, Français.
	Terres de.. Joinville	
	Terres de.. Adélie	
1839.	Iles Balleny	Balleny.

Digitized by Google

[N° 8.]

TABLE

DU PRIX DU MARC D'OR ET DU MARC D'ARGENT FIN, DANS LES CHANGES DES MONNAIES, SOUS CHAQUE RÈGNE, DE 1113 À 1845.

Cette table, établie par M. Magnier, ancien chef des bureaux de l'administration générale des monnaies, s'arrêtait au tarif de 1803.

M. Samuel Bernard, chef des bureaux de la commission des monnaies, et dont la compétence administrative est sanctionnée par la science, a bien voulu continuer cette table, jusqu'au tarif du 30 juin 1835, encore aujourd'hui en usage.

PRIX DU MARC D'OR FIN.

Le marc d'or fin valait, d'après le tarif de 1803 à 1835, qui a servi de base aux calculs suivants jusqu'au 29 juin 1835, 840 fr. 59 cent., et le kilogramme 3,434 fr. 44 cent.

		livres	sous	deniers		marcs.	
1113	Louis VI	20	0	0	environ	42 $\frac{55}{100}$	Pour un de 1803 à 1835.
1181	Philippe-Auguste	44	0	0	—	19 $\frac{38}{100}$	
1224	Louis VIII	34	0	0	—	25 $\frac{3}{100}$	
1265	Louis IX	44	0	0	—	19 $\frac{38}{100}$	
1270		36	0	0	—	23 $\frac{64}{100}$	
1272	Philippe le Hardi	36	0	0	—	23 $\frac{64}{100}$	
1296 1300	Philippe le Bel	44	0	0	—	19 $\frac{38}{100}$	
1312		55	10	4	—	15 $\frac{35}{100}$	
1314	Louis le Hutin	55	10	0	—	15 $\frac{35}{100}$	
1316		38	0	0	—	22 $\frac{40}{100}$	
1321	Charles le Bel	58	0	0	—	14 $\frac{67}{100}$	
1325		67	10	0	—	12 $\frac{61}{100}$	
1330	Philippe de Valois	41	13	0	—	20 $\frac{42}{100}$	
1350		53	0	0	—	16 $\frac{4}{100}$	
1350	Jean	53	18	9	—	15 $\frac{78}{100}$	

Digitized by Google

		livres	sous	deniers		marcs.	
1363	.....	61	0	0	environ	13 $\frac{95}{100}$	Pour un de 1803 à 1835.
1364	CHARLES V.....	62	0	0	——	13 $\frac{79}{100}$	
1378	.....	63	17	6	——	13 $\frac{59}{100}$	
1381	CHARLES VI.....	60	0	0	——	14 $\frac{10}{100}$	
1421	.....	72	0	0	——	11 $\frac{89}{100}$	
1423	CHARLES VII.....	84	0	0	——	10 $\frac{13}{100}$	
1456	.....	100	0	0	——	8 $\frac{91}{100}$	
1473	LOUIS XI.....	110	0	0	——	7 $\frac{74}{100}$	
1475	.....	118	10	0	——	7 $\frac{18}{100}$	
1488	CHARLES VIII.....	130	3	4	——	6 $\frac{56}{100}$	
1497	LOUIS XII.....	130	3	4	——	6 $\frac{85}{100}$	
1511	.....	130	3	4	——	6 $\frac{54}{100}$	
1519	FRANÇOIS Ier.....	147	0	0	——	5 $\frac{79}{100}$	
1540	.....	165	7	6	——	5 $\frac{15}{100}$	
1549	HENRI II.....	172	0	0	——	4 $\frac{95}{100}$	
1551	.....	172	0	0	——	4 $\frac{95}{100}$	
1561	CHARLES IX.....	185	0	0	——	4 $\frac{40}{100}$	
1573	.....	200	0	0	——	4 $\frac{16}{100}$	
1575	HENRI III.....	222	0	0	——	3 $\frac{83}{100}$	
1577	.....	222	0	0	——	3 $\frac{83}{100}$	
1602	HENRI IV.....	240	10	0	——	3 $\frac{54}{100}$	
1614	LOUIS XIII.....	278	6	6	——	3 $\frac{6}{100}$	
1636	.....	384	0	0	——	2 $\frac{29}{100}$	
1662	LOUIS XIV.....	423	10	11	——	2 $\frac{1}{100}$	
1715	.....	458	3	8	——	1 $\frac{56}{100}$	
1715	LOUIS XV.....	523	12	9	——	1 $\frac{68}{100}$	
1773	.....	784	12	0	——	1 $\frac{8}{100}$	
1785	LOUIS XVI.....	828	12	0	——	1 $\frac{5}{100}$	
1792	.....	828	12	0	(A)——	1 $\frac{2}{100}$	

(A) La livre tournois employée dans les calculs du prix du marc d'or fin, depuis 1113 jusqu'en 1794, est représentée par 98c,765,432 de centime.

Digitized by Google

		Le marc répondant à 244gr,753.	Le kilogramme.
1803 à 1835	(Tarif du 17 prair. an XI) BONAPARTE, 1er consul.. NAPOLÉON, empereur.. LOUIS XVIII..... CHARLES X..... LOUIS-PHILIPPE Ier.....	840f 59c	3,434f 44c,444
1835 à 1845	*Idem*..... (Tarif du 30 juin 1835.)	841 40	3,437 77 ,777

PRIX DU MARC D'ARGENT FIN.

Le marc d'argent fin valait, d'après le tarif de 1803 à 1835, qui a servi de base aux calculs suivants jusqu'au 29 juin 1835, 53f,57, et le kilogramme 218f,89.

		livres	sous	deniers		marcs.	
1144	LOUIS VII.....	2	0	0	environ	27 $\frac{19}{100}$	Pour un de 1803 à 1835.
1158	.....	2	13	4	——	20 $\frac{22}{100}$	
1207	PHILIPPE AUGUSTE.....	2	10	0	——	21 $\frac{00}{100}$	
1226	LOUIS IX.....	2	14	7	——	19 $\frac{38}{100}$	
1283	PHILIPPE LE HARDI....	2	14	0	——	20 $\frac{5}{100}$	
1285	PHILIPPE LE BEL.....	2	15	6	——	19 $\frac{54}{100}$	
1313	.....	2	14	7	——	19 $\frac{85}{100}$	
1314	LOUIS LE HUTIN.....	2	14	7	——	19 $\frac{85}{100}$	
1316	.....	2	14	0	——	20 $\frac{0}{100}$	
1317	PHILIPPE LE LONG.....	3	7	6	——	16 $\frac{7}{100}$	
1321	CHARLES LE BEL.....	3	7	6	——	16 $\frac{7}{100}$	
1326	.....	4	14	0	——	11 $\frac{35}{100}$	
1327	PHILIPPE DE VALOIS....	5	8	0	——	10 $\frac{5}{100}$	
1350	.....	5	5	0	——	10 $\frac{38}{100}$	
1350	JEAN.....	5	12	0	——	9 $\frac{69}{100}$	
1363	.....	4	5	0	——	12 $\frac{76}{100}$	
1364	CHARLES V.....	5	0	0	——	10 $\frac{85}{100}$	
1370	.....	5	16	0	——	9 $\frac{85}{100}$	

Digitized by Google

		livres	sous	deniers		marcs.
1381	CHARLES VI.....	5	8	0	environ	10 $\frac{5}{100}$
1421	.....	6	3	0	——	8 $\frac{29}{100}$
1422	CHARLES VII.....	7	10	0	——	7 $\frac{93}{100}$
1456	.....	8	15	0	——	6 $\frac{20}{100}$
1465	LOUIS XI.....	8	10	0	——	6 $\frac{38}{100}$
1473	.....	10	0	0	——	5 $\frac{49}{100}$
1488	CHARLES VIII.....	11	0	0	——	4 $\frac{93}{100}$
1497	LOUIS XII.....	11	0	0	——	4 $\frac{03}{100}$
1513	.....	12	10	0	——	4 $\frac{23}{100}$
1514	FRANÇOIS Ier.....	11	0	0	——	4 $\frac{93}{100}$
1543	.....	14	10	0	——	3 $\frac{74}{100}$
1549	HENRI II.....	15	0	0	——	3 $\frac{69}{100}$
1556	.....	15	7	6	——	3 $\frac{53}{100}$
1561	CHARLES IX.....	15	15	0	——	3 $\frac{44}{100}$
1573	.....	17	2	0	——	3 $\frac{17}{100}$
1575	HENRI III.....	19	0	0	——	2 $\frac{85}{100}$
1580	.....	19	0	0	——	2 $\frac{85}{100}$
1602	HENRI IV.....	20	5	4	——	2 $\frac{08}{100}$
1614	LOUIS XIII.....	20	5	4	——	2 $\frac{08}{100}$
1641	.....	26	10	0	——	2 $\frac{5}{100}$
	Depuis 1641 jusqu'à 1679, le marc d'argent a été au même prix.					
1679	LOUIS XIV.....	29	6	11	——	1 $\frac{54}{100}$
1690	.....	30	0	0	——	1 $\frac{81}{100}$
1715	.....	30	10	11	——	1 $\frac{78}{100}$
1715	LOUIS XV.....	34	18	3	——	1 $\frac{58}{100}$
1773	.....	53	9	3	——	1 $\frac{1}{100}$
1785	LOUIS XVI.....	53	9	3	——	1 $\frac{1}{100}$
1794	.....	53	9	3 (A)	——	1 $\frac{1}{100}$

Pour un de 1863 à 1835.

(A) La livre tournois employée dans les calculs du prix du marc d'argent fin, depuis 1144 jusqu'en 1794, est représentée par 98f,765,432 de centime.

Digitized by Google

		Le marc répondant à 244gr,753.	Le kilogramme.
1803 à 1835	(Tarif du 17 prairial an XI.)..... Bonaparte, 1er consul. Napoléon, empereur. Louis XVIII..... Charles X..... Louis-Philippe Ier...	53f 57c	218f 89c
1835 à 1845	*Idem*..... (Tarif du 30 juin 1835.).....	53 84	220 00

Digitized by Google

TABLE DE CONCORDANCE DES CALENDRIER

	AN II. 1793-1794.	AN III. 1794-1795.	AN IV. 1795-1796.	AN V. 1796-1797.	AN VI. 1797-1798.	AN VII. 1798-179
1 vendémiaire.	22 sept. 1793.	22 sept. 1794.	23 sept. 1795.	22 sept. 1796.	22 sept. 1797.	22 sept. 179
15 vendémiaire.	6 octobre.	6 octobre.	7 octobre.	6 octobre.	6 octobre.	6 octobre
1 brumaire...	22 octobre	22 octobre.	23 octobre.	22 octobre.	22 octobre.	22 octobre
15 brumaire...	5 novembre.	5 novembre.	6 novembre.	5 novembre.	5 novembre.	5 novembre
1 frimaire....	21 novembre.	21 novembre.	22 novembre.	21 novembre.	21 novembre.	21 novembre
15 frimaire....	5 décembre.	5 décembre.	6 décembre.	5 décembre.	5 décembre.	5 décembre.
1 nivôse.....	21 décembre.	21 décembre.	22 décembre.	21 décembre.	21 décembre.	21 décembre.
15 nivôse.....	4 janvier 1794.	4 janvier 1795.	5 janvier 1796.	4 janvier 1797.	4 janvier 1798.	4 janvier 179
1 pluviôse....	20 janvier.	20 janvier.	21 janvier.	20 janvier.	20 janvier.	20 janvier.
15 pluviôse....	3 février.	3 février	4 février.	3 février.	3 février.	3 février
1 ventôse.....	19 février.	19 février.	20 février.	19 février.	19 février.	19 février.
15 ventôse....	5 mars.	5 mars.	5 mars.	5 mars.	5 mars.	5 mars.
1 germinal...	21 mars.	21 mars.	21 mars.	21 mars.	21 mars.	21 mars
15 germinal...	4 avril.	4 avril.	4 avril.	4 avril.	4 avril.	4 avril
1 floréal.....	20 avril.	20 avril.	20 avril.	20 avril.	20 avril.	20 avril
15 floréal.....	4 mai.	4 mai.	4 mai.	4 mai.	4 mai.	4 mai.
1 prairial....	20 mai.	20 mai.	20 mai.	20 mai.	20 mai.	20 mai
15 prairial....	3 juin.	3 juin.	3 juin.	3 juin.	3 juin.	3 juin.
1 messidor...	19 juin.	19 juin.	19 juin.	19 juin.	19 juin.	19 juin
15 messidor...	3 juillet.	3 juillet.	3 juillet.	3 juillet.	3 juillet.	3 juillet
1 thermidor..	19 juillet.	19 juillet.	19 juillet.	19 juillet.	19 juillet.	19 juillet
15 thermidor..	2 août.	2 août.	2 août.	2 août.	2 août.	2 août
1 fructidor...	18 août.	18 août.	18 août.	18 août.	18 août.	18 août.
15 fructidor...	1er septembre.	1er septembre.	1er septembre.	1er septembre.	1er septembre.	1er septembre
5 jours compl..	21 septembre.	21 septembre.	21 septembre.	21 septembre.	21 septembre.	21 septembre
6 jours compl..		22 septembre.				22 septembre

(a) Nous reproduisons cet ingénieux et utile tableau d'après le *Million de faits*, en ajoutant 1er janvier 1806.

Digitized by Google

ANÇAIS ET GRÉGORIEN (A).

N VIII.	AN IX.	AN X.	AN XI.	AN XII.	AN XIII.	AN XIV.
9-1800.	1800-1801.	1801-1802.	1802-1803.	1803-1804.	1804-1805.	1805.
sept. 1799.	23 sept. 1800.	23 sept. 1801.	23 sept. 1802.	24 sept. 1803.	23 sept. 1804.	23 sept. 1805.
tobre.	7 octobre.	7 octobre.	7 octobre.	8 octobre.	7 octobre.	7 octobre.
octobre.	23 octobre.	23 octobre.	23 octobre.	24 octobre.	23 octobre.	23 octobre.
ovembre.	6 novembre.	6 novembre.	6 novembre.	7 novembre.	6 novembre.	6 novembre.
novembre.	22 novembre.	22 novembre.	22 novembre.	23 novembre.	22 novembre.	22 novembre.
écembre.	6 décembre.	6 décembre.	6 décembre.	7 décembre.	6 décembre.	6 décembre.
décembre.	22 décembre.	22 décembre.	22 décembre.	23 décembre.	22 décembre.	22 décembre.
nvier 1800.	5 janvier 1801.	5 janvier 1802.	5 janvier 1803.	6 janvier 1804.	5 janvier 1805.	
janvier.	21 janvier.	21 janvier.	21 janvier.	22 janvier.	21 janvier.	
vrier.	4 février.	4 février.	4 février.	5 février.	4 février.	
février.	20 février.	20 février.	20 février.	21 février.	20 février.	
ars.	6 mars.	6 mars.	6 mars.	6 mars.	6 mars.	
mars.	22 mars.	22 mars.	22 mars.	22 mars.	22 mars.	
vril.	5 avril.	5 avril.	5 avril.	5 avril.	5 avril.	
avril.	21 avril.	21 avril.	21 avril.	21 avril.	21 avril.	
ai.	5 mai.	5 mai.	5 mai.	5 mai.	5 mai.	
mai.	21 mai.	21 mai.	21 mai.	21 mai.	21 mai.	
in.	4 juin.	4 juin.	4 juin.	4 juin.	4 juin.	
juin.	20 juin.	20 juin.	20 juin.	20 juin.	20 juin.	
illet.	4 juillet.	4 juillet.	4 juillet.	4 juillet.	4 juillet.	
juillet.	20 juillet.	20 juillet.	20 juillet.	20 juillet.	20 juillet.	
oût.	3 août.	3 août.	3 août.	3 août.	3 août.	
août.	19 août.	19 août.	19 août.	19 août.	19 août.	
ptembre.	2 septembre.	2 septembre.	2 septembre.	2 septembre.	2 septembre.	
septembre.	22 septembre.	22 septembre.	22 septembre. 23 septembre.	22 septembre.	22 septembre.	

lendrier républicain, établi par le décret du 4 frimaire an II (25 novembre 1793), a été rimé par le sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805), à partir du

Digitized by Google

[N° 10.]

LISTE

DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

AYANT EU LE DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

DEPUIS L'ANNÉE 1547 JUSQU'EN 1845 [1].

Clausse, premier secrétaire d'État, à la création de la charge (14 septembre 1547 à 1558).

Robertet de Fresne (Florimond) (de 1558 à octobre 1567).

Fives de Sauves (Simon) (de 1467 à 1579).

La charge est supprimée en 1579, et rétablie en 1588, en faveur de :

Rusé de Beaulieu (Martin) (15 septembre 1588 au 5 novembre 1613).

Deloménie de la Ville-aux-Clercs (Antoine), en survivance de Martin Rusé (6 novembre 1613 au 15 janvier 1626).

Richelieu (Armand Duplessis), grand-maître, chef et surintendant de la navigation et du commerce de France (16 janvier 1626 au 4 décembre 1642).

Sous le cardinal-ministre, furent chargés du portefeuille du ministère de la marine :

Bouthilier (Claude) (29 septembre 1628 au 18 mars 1632).

Bouthilier (Léon), seigneur de Chavigny (19 mars 1632 au 23 juin 1643).

Guénégaud de Plancy (Henri) (24 juin 1643 au 20 avril 1663).

[1] Ce tableau, emprunté à l'État de la marine, est dû aux recherches de M. Bajot, conservateur général des bibliothèques de la marine, fondateur et directeur des Annales maritimes et coloniales.

Digitized by Google

De Lyonne (Hugues), secrétaire d'État pour les affaires étrangères, et chargé du ministère de la marine (du 21 avril 1663 au mois de février 1667).

De Lyonne (Louis-Hugues), fils du précédent (de février 1667 février 1669.)

Colbert (Jean-Baptiste) 1669 de février au 6 septembre 1683).

Colbert, marquis de Seignelay, secrétaire d'État en survivance, à compter de 1669 (septembre 1683 au 5 novembre 1690).

Phélipeaux, comte de Pontchartrain (Louis) (6 novembre 1690 au 5 septembre 1699).

Phélipeaux, comte de Pontchartrain (Jérôme), fils du précédent (6 septembre 1699 jusqu'au mois de septembre 1715).

Établissement d'un conseil de marine qui remplace le ministère pendant la minorité de Louis XV (septembre 1715 au 16 mars 1723).

Fleuriau, comte de Morville (Charles-Jean-Baptiste) (17 mars 1723 au 10 août même année).

Phélipeaux, comte de Maurepas (Jean-Frédéric) (11 août 1723 au 10 mai 1749).

Rouillé (Antoine-Louis) (11 mai 1749 au 28 juillet 1754).

Machault (Jean-Baptiste) (29 juillet 1754 au 9 février 1757).

Peirenne de Maubas (François-Maurice) (10 février 1757 au 30 mai 1758).

De Massiac (Claude-Louis) (1er juin 1758 au 30 octobre même année); M. Lenormand de Mezy lui fut adjoint pendant ces cinq mois.

Berryer (Nicolas-René) (1er novembre 1758 au 13 octobre 1761).

Choiseul d'Amboise (Étienne-François) (15 octobre 1761 au 6 avril 1766).

Choiseul, duc de Praslin (César-Gabriel) (7 avril 1766 au 23 décembre 1770).

Abbé Terray (Joseph-Marie), contrôleur général des finances,

Digitized by Google

chargé par intérim du ministère de la marine (24 décembre 1770 au 9 avril 1771).

Bourgeois de Boyne (Pierre-Étienne) (10 avril 1771 au 18 juillet 1774).

Turgot (Antoine-Robert-Jacques) (19 juillet 1774 au 23 août 1774).

De Sartines (Antoine-Raymond-Jean-Gilbert-Gabriel) (24 août 1774 au 13 octobre 1780).

Delacroix, maréchal de Castries (Charles-Eugène) (14 octobre 1780 au 23 août 1787).

Montmorin de Saint-Hérem, chargé par interim du ministère (24 août 1787 au 22 décembre 1787).

De la Luzerne (César-Henri) (23 décembre 1787 au 24 octobre 1790).

Claret de Fleurieu (Charles-Pierre) (25 octobre 1790 au 15 mai 1791).

Vice-amiral Thévenard (Antoine-Jean-Marie) (16 mai 1791 au 17 septembre 1791).

Delessart, par intérim (18 septembre 1791 au 1er octobre 1791).

Bertrand de Molleville (Antoine-François) (2 octobre 1791 au 14 mars 1792).

Lacoste (Jean) (15 mars 1792 au 20 juillet 1792).

Lieutenant général vicomte Dubouchage (François-Joseph) (21 juillet 1792 au 11 août 1792).

Monge (Gaspard) (10 août 1792 au 9 avril 1793).

Dalbarade (Jean), ministre et ensuite commissaire de la marine et des colonies (10 avril 1793 au 1er juillet 1795 — 13 messidor an III).

Redon de Beaupréau (Jean-Claude), commissaire de la marine et des colonies (2 juillet 1795 au 3 novembre, même année — 14 messidor an III au 12 brumaire an IV).

Amiral comte Truguet (Laurent-Jean-François), ministre de

Digitized by Google

la marine et des colonies (4 novembre 1795 au 15 juillet 1797 — 13 brumaire an IV au 27 messidor an V).

Vice-amiral PLÉVILLE LE PELEY (Georges-René) (16 juillet 1797 au 26 avril 1798 — 28 messidor an V au 7 floréal an VI).

Vice-amiral BRUIX (Étienne) (27 avril 1798 au 28 juin 1799 — 8 floréal an VI au 10 messidor an VII).

BOURDON DE VATRY (Marc-Antoine) (29 juin au 21 novembre 1799 — 11 messidor an VII au 30 brumaire an VIII).

FORFAIT (Pierre-Alexandre-Laurent) (22 novembre 1799 au 2 octobre 1801 — 1er frimaire an VIII au 10 vendémiaire an X).

Vice-amiral duc DECRÈS (Denis) (3 octobre 1801 — 11 vendémiaire an X au 29 mars 1814).

MALOUET (Pierre-Victor), commissaire pour la marine et les colonies (3 avril au 12 mai 1814), et ministre secrétaire d'État au département de la marine et des colonies (13 mai au 7 septembre 1814).

NOTA. M. MALOUET n'étant pas à Paris lors de sa nomination, M. JURIEN (Charles-Marie), a été chargé du portefeuille jusqu'à son arrivée; et, lorsque M. MALOUET est tombé malade, M. FERRANT, directeur général des postes, a été également chargé du portefeuille comme ministre intérimaire, le 2 août 1814 jusqu'au 2 décembre suivant.

BEUGNOT (Jacques-Claude) (3 décembre 1814 au 19 mars 1815).

Vice-amiral duc DECRÈS (Denis) (20 mars au 8 juillet 1815.)

Comte DE JAUCOURT (François) (9 juillet au 23 septembre 1815).

Lieutenant général vicomte DUBOUCHAGE (François-Joseph) (24 septembre 1815 au 22 juin 1817).

Maréchal comte GOUVION-SAINT-CYR (Laurent) (23 juin au 11 septembre 1817).

Comte MOLÉ (Mathieu-Louis) (12 septembre 1817 au 28 décembre 1818).

Baron PORTAL (29 décembre 1818 au 13 décembre 1821).

Général marquis DE CLERMONT-TONNERRE (14 décembre 1821 au 3 août 1824).

Digitized by Google

Comte DE CHABROL DE CROUZOL (4 août 1824 au 2 mars 1828.)

Baron HYDE DE NEUVILLE (3 mars 1828 au 7 août 1829).

Vice-amiral comte DE RIGNY, nommé le 8 août 1829, n'accepte pas.

Le prince DE POLIGNAC remplit l'intérim du 8 au 26 août 1829.

Baron d'HAUSSEZ, nommé le 23 août, exerce du 26 août 1829 au 27 juillet 1830.

Baron TUPINIER, chargé par intérim de l'administration de la marine, en l'absence du comte DE RIGNY, nommé, le 31 juillet 1830, par la commission municipale, commissaire provisoire, et qui n'accepte pas (2 au 10 août 1830).

Lieutenant général comte SÉBASTIANI (11 août au 16 novembre 1830).

Comte D'ARGOUT (17 novembre 1830 au 11 mars 1831).

Vice-amiral comte DE RIGNY (12 mars 1831 au 3 avril 1834).

Vice-amiral baron ROUSSIN, n'accepte pas; comte DE RIGNY, par intérim (4 avril au 18 mai 1814).

Vice-amiral comte JACOB (19 mai au 9 novembre 1834).

Baron DUPIN (Charles) (10 au 17 novembre 1834).

Vice-amiral comte DE RIGNY, ministre des affaires étrangères, chargé de l'intérim de la marine (18 au 21 novembre 1834).

Amiral baron DUPERRÉ (22 novembre 1834 au 6 septembre 1836).

Vice-amiral DE ROSAMEL (7 septembre 1836 au 30 mars 1839).

Baron TUPINIER (31 mars au 11 mai 1839).

Amiral baron DUPERRÉ (12 mai 1839 au 29 février 1840).

Amiral baron ROUSSIN (1er mars au 28 octobre 1840).

Amiral baron DUPERRÉ (29 octobre 1840 au 6 février 1843).

Amiral baron ROUSSIN (7 février 1843).

Vice-amiral baron DE MACKAU (24 juillet 1843).

Digitized by Google

[N° 11.]

INDICATION

DES SOURCES CONSULTÉES ET CITÉES.

Académie de marine, Mémoires.

Académie des sciences, Mémoires.

Angeville (Le comte d'), Rapport fait à la Chambre des députés, session 1844, sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de la marine pour les exercices 1843 et 1844.

Arcère, Histoire de la Rochelle.

Argiot de la Ferrière (D'), Histoire des combats, etc.

Arnauld, Système maritime et politique des Européens au XVIIIe siècle.

Audiffret (D'), Système financier de la France.

Bajot et Poirré, Annales maritimes et coloniales.

Barbeyrac, Histoire des anciens traités de paix, etc.

Bassompierre, Mémoires.

Beaussant, Code maritime ou Lois de la marine marchande, etc.

Bertrand, Précis de l'histoire de Boulogne.

Berwick (Le maréchal de), Mémoires.

Bignon, Rapports faits à la Chambre des députés sur le budget des dépenses, sessions 1843 et 1844.

Blanchard, Examen d'un livre intitulé : Considérations sur la marine et sur son budget; — Examen d'un écrit intitulé : Réflexions sur le projet relatif au contrôle de la marine.

Boismélé, Histoire générale de la marine.

Boursaint, Écrits divers.

Bredenarde et de Langle, Notice historique sur le Calaisis.

Digitized by Google

Bruzen la Martinière, Grand dictionnaire géographique.

Buchez et Roux, Histoire parlementaire de la révolution.

Budgets de l'État, Divers exercices.

Bulletin des Lois du royaume de France.

César (Jules), Guerres des Gaules; — Guerre civile.

Charles de Blois, duc d'Angoulême, Mémoires.

Commines (Philippe de), Mémoires.

Comptes généraux et spéciaux, Divers exercices.

Correspondance interceptée de l'armée française en Égypte.

Cussy (De), voyez de Hauterive.

Daniel, Histoire de la milice française.

Documents réunis à la section historique de la marine.

Droz, Règne de Louis XVI.

Du Bellay, Mémoires.

Duclos, Mémoires secrets.

Duguay-Trouin, Mémoires.

Dumas (Mathieu), Précis des événements militaires.

Dupin (Le baron Charles), Rapport fait à la Chambre des pairs sur le budget des dépenses, session 1843.

Dupleix (Scipion), Mémoires des Gaules.

Dupont et Rousset, Corps universel diplomatique du droit des gens, etc.; — Supplément au Corps diplomatique.

Du Tillet, Chronique abrégée des roys de France; — Recueil des traictez, etc.

Extrait du journal d'un officier de l'escadre de M. le comte d'Estaing.

Faulconnier, Description historique de Dunkerque.

Fauriel, Histoire de la Gaule méridionale.

Fleuranges (Maréchal de), Mémoires.

Forbin (Le comte de), Mémoires.

Fournier, Hydrographie.

Froberville, Notice sur Madagascar, insérée au voyage de M. Leguevel de Lacombe.

Digitized by Google

FROISSART, Chroniques.

GAILLARD, Histoire de François Ier.

GENEBRIER, Histoire de Carausius.

GIRARDIN (Stanislas de), Esquisse historique des descentes, etc.

GOGUET, De l'origine des lois, des arts et des sciences.

GOURVILLE, Mémoires.

GRANVELLE (Le cardinal de), voyez LÉVESQUE.

GRASSE (Le comte de), Mémoire sur le combat naval du 12 avril 1782.

GRÉGOIRE DE TOURS, Histoire ecclésiastique des Francs.

GUÉRIN (Léon), Histoire maritime de France.

GUICHARDIN, Histoire des guerres d'Italie.

HAUTEFEUILLE, Législation criminelle maritime, etc.

HAUTERIVE (Le comte d') et DE CUSSY, Recueil des traités de commerce, etc.

HÉNAULT, Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France.

HENNEQUIN, Biographie maritime.

HOSTE, L'art des armées navales.

JAL, Archéologie navale.

JAMES, Histoire navale de la Grande-Bretagne.

JOVE (Paul), Histoires.

KERGUELEN, Relation des combats et des événements de la guerre maritime de 1778.

LACABANE, De la poudre à canon.

LACÉPÈDE (DE), Histoire générale de l'Europe.

LACOUDRAIS, Travail préparatoire sur le contrôle : — Du budget et du contrôle des dépenses.

LAGATINERIE (Le baron de), Répertoire alphabétique des bâtiments armés par l'État de 1800 à 1828.

LAGE (DE), Campagne navale de 1744.

LALANDE, Abrégé de navigation.

LALANE, Un million de faits.

LA LANDELLE (DE), Histoire de Duguay-Trouin.

Digitized by Google

La Serre (De), Essais historiques et critiques sur la marine de France.

Laurens Turquoys, L'empire français, ou Histoire des conquêtes, etc.

Lebeau, Recueil des lois de la marine.

Le Boucher, Histoire de la dernière guerre.

Lédiard, Histoire navale d'Angleterre.

Léonard, Recueil des traités de paix, etc.

Le Roy, Marine des anciens peuples.

Lévesque (Dom Prosper), Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle.

Longchamps (De), Histoire impartiale des événements de la dernière guerre.

Lumina, Histoire de la guerre contre les Anglais.

Lostanges (De), Relation du combat de *la Surveillante*.

Maissin (Eugène), Études historiques sur la marine militaire.

Malte-Brun, Précis de la géographie universelle.

Marec, Dissertation sur la répression de l'indiscipline dans la marine marchande.

Martens (De), Recueil des principaux traités d'alliance, etc.

Margan, Mémoires du maréchal de Tourville.

Massillon, Mémoires de la minorité de Louis XV.

Maurepas, voyez Salé.

Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État.

Michaut, Biographie universelle.

Mignet, Notices et mémoires.

Moniteur universel.

Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains.

Négociations secrètes touchant la paix de Munster et d'Osnabrug.

Ortolan, Règles internationales et diplomatie de la mer.

Ossat (D'), Lettres.

Page, Relation de l'expédition française dans la Plata en 1840.

Digitized by Google

Palma-Cayet, Chronologie novénaire; Chronologie septénaire.

Pasquier, Les recherches de la France.

Passy (Hippolyte), Rapport fait à la Chambre des pairs sur le budget des dépenses, session 1844.

Pébrer, Histoire financière et statistique générale de l'empire britannique.

Poirré, voyez Bajot.

Poncet de la Grave, Précis historique de la marine royale de France.

Rey, Histoire de la captivité de François Ier.

Richelieu (Le cardinal de), Mémoires.

Robertson, Histoire de Charles-Quint.

Rohan, Mémoires.

Rousseau (J. J.), Jugement sur la paix perpétuelle.

Roussin (Amiral), Note sur l'entrée de vive force d'une escadre française dans le Tage.

Saint-Prest (De), Histoire des traités de paix et autres négociations du XVIIe siècle, etc.

Sainte-Croix (De), Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre.

Salé, Mémoires de Maurepas.

Sanson, Service de l'administration des vaisseaux de la marine royale.

Serviez (Alfred de), Histoire de Colbert.

Strabon, Géographie.

Sue (Eugène), Correspondance de Sourdis; — Histoire de la marine au XVIIe siècle.

Tassin, Journal historique de la campagne du capitaine Thurot.

Temple (Le chevalier), Mémoires.

Thierry (Amédée), Histoire des Gaules.

Torcy (De), Mémoires.

Trublet, Histoire de la campagne du bailli de Suffren dans l'Inde.

Digitized by Google

Tupinier (Le baron), Rapport sur le matériel de la marine; — Considérations sur la marine et sur son budget; — Examen des questions relatives au contrôle dans le département de la marine.

Vauban, Projet de dîme royale.

Velly, Garnier et Villaret, Histoire de France.

Vertot, Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules.

Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français, de 1792 à 1815.

Villeneuve-Trans (De), Histoire de saint Louis.

Voltaire, Siècles de Louis XIV et de Louis XV.

Digitized by Google

[N° 12.]

INDEX

DES NOMS CITÉS DANS LE VOLUME.

A

Abd-el-Kader, pages 478, 484, 485.
Abderrahman, pages 480, 483, 486, 496.
Aburnoth, p. 185.
Aiguillon, p. 157, 158.
Alava, p. 299.
Albert de Rioms, p. 177, 200.
Albert de Saint-Hippolyte, p. 177.
Alcedo, p. 300.
Alexander, p. 473.
Aligre (D'), p. 98.
Alix, p. 388.
Allectus, p. 10.
Allemand, p. 213, 221, 336, 349 à 353.
Almeiras (D'), p. 102, 103.
Amalric, p. 25.
Amblimont (D'), p. 110.
Amblimont (D'), p. 172.
Ambrugeac (D'), p. 399.
Amé de la Laune, p. 177, 181.
Amfreville (D'), p. 111, 114.
Angély, p. 187.
Angoulême (S. A. R. le duc d'), p. 386, 399.
Anguien (Comte devenu duc), p. 49.
Anjou (Le duc), p. 56, 57, 66.
Anjou (Le duc d'), p. 131.
Anne de Bretagne, 40.
Anne d'Autriche, p. 89.
Annebaut (D'), p. 50, 51.
Anot, p. 390, 394.
Anson, p. 156.
Antonio (Don), p. 57.
Antin (D'), p. 146.
Anville (Le duc d'), p. 148.
Aragon (Frédéric d'), p. 41.
Aragon (Pierre d'), p. 22, 23.
Arçon, p. 199.
Argout (Le comte d'), p. 428.
Argumosa, p. 299.
Arista, p. 464.
Armagnac (Chevalier d'), p. 114.
Armand, p. 388, 409.
Armandy (D'), p. 443.
Arnaud (D'), p. 200.
Arnaud, p. 367.
Arnauld, p. 363.
Artigny (D'), 95.
Artois (Le comte d'), p. 198, 228.
Assigny (D'), p. 408.
Aubry de Lanoë, p. 409.
Augiers (Des), p. 123, 134.
Avelli de Baux (Le comte), p. 24.

Digitized by Google

B

Badeigts-Laborde, p. 459.
Bahuchet (Nicolas), p. 27, 28, 29, 30.
Bailleul (Enguerrand de), p. 23.
Banker, p. 101.
Barbaud, p. 370.
Barbenoire ou Barbevoire, p. 28, 29, 31.
Barberousse, p. 49.
Barbezieux, p. 47.
Barbier, p. 409.
Barbotin, p. 448.
Bargeau, p. 287.
Barras (De), p. 189, 193.
Barraut, p. 272.
Barré, p. 373 à 374.
Barrère, p. 212, 340.
Bart (Jean), p. 110, 127, 128.
Bart (Jean), p. 470.
Basile, p. 11.
Bast, p. 370.
Baudais, p. 469.
Baudin (Le contre-amiral), p. 354.
Baudin, p. 409.
Baudin (Charles), p. 374 à 375, 447 à 468.
Baudin (François-André), p. 335.
Bauffremont, p. 158.
Bazoche, p. 387, 407, 476.
Beaucours, p. 196.
Beaudoin, p. 287, 299.
Beaufort (Le duc de), p. 95, 96, 97, 99.
Beaulieu le Long, p. 272.
Beaumont, p. 172.
Beausset, p. 187.
Beautemps-Beaupré, p. 499.
Beauzée, p. 396, 397.
Bedout, p. 241, 242.
Bégué, p. 408.
Béhic, p. 387.
Belhomme, p. 220.
Bélisaire, p. 11.
Bellanger (Lubain), p. 396, 397.
Bellanger (Michel), p. 479, 482, 487, 493.
Bellecombe, p. 172.
Bellefond (Le maréchal de), p. 119, 121.
Belle-Ile (De), p. 125.
Bénard-Fleury, p. 386.
Benbow, p. 126.
Benoît, p. 223.
Béral de Sédaiges (Marie-Casimir), p. 479.
Bérard, p. 422, 448.
Bérenger, p. 300, 312.
Bérenger-Blanc, p. 25.
Bergeret, p. 233, 249, 335.
Bernadotte, p. 358.
Bernard, p. 387.
Berry (Le duc de), p. 34.
Bertrand (Le général comte), p. 475.
Bertrand-Labrésèche, p. 354.
Besson, p. 479, 483.
Beyot, p. 394.
Bignon, p. 98.
Bigot, p. 269.
Billard, p. 290, 407.
Billeheust de Saint-Georges, p. 448.
Billiet, p. 335.
Bisson, p. 401.
Blanc, p. 469.

Digitized by Google

Blaize, p. 482, 487.
Blaizot, p. 468, 469.
Blanchard, p. 177.
Blanchelande, p. 181.
Blanquet. Voyez *du Chayla*.
Blénac (De), p. 126.
Boades, p. 190.
Bocanegra, 33.
Boimard, p. 312.
Boisgelin, p. 201.
Bompard, p. 212, 268.
Bonaparte (Le général), p. 252, 262, 272, 273.
Bonaparte (Joseph), 337, 345.
Bonaparte (Louis), p. 337, 345.
Bonaparte (Jérôme), 338.
Bonnard, p. 477, 478.
Boniface (Le comte), p. 16.
Boniface, p. 387, 388, 391, 394.
Bounavie, p. 284.
Bonnefoy, p. 356.
Bonneval, p. 177.
Bonnie, p. 367.
Borda, (Le chevalier de), p. 200.
Boscawen, p. 149, 158.
Bosse, p. 447.
Boubée, p. 187, 191, 200.
Boucherat, p. 98.
Bouet (Adolphe), p. 479, 490, 499.
Bouet (Édouard), p. 475, 482, 489, 496.
Boufflers (Le duc de), p. 149.
Bougainville (Le baron de), p. 379.
Bouillé (Marquis de), p. 171, 190, 192.
Bouillon (Chevalier de), p. 114.
Bouisson, p. 387, 388.
Boumissier de Valmon, p. 199.
Bourayne, p 340, 348.
Bourbon (Le duc de), p. 228.
Bourbon (Le connétable de), p. 45.
Bourbon (Le duc de), p. 198.
Bourdé, p. 269.
Bourdonnais (De la), p. 149.
Bourgogne (Le duc de), p. 34, 38, 39.
Bourmont (De), p. 404, 424.
Bournisien de Valmont, p. 499.
Bouvet (Le contre-amiral), p. 248.
Bouvet, p. 359, 364, 365, 366, 368, 376.
Boves, p. 172.
Boyer, p. 477.
Brait, p. 409.
Braud, p. 395.
Bréa (De), p. 477, 478.
Breignou, p. 188.
Bretel, p. 283.
Bretteville, p. 396.
Brézé (Pierre de), p. 36.
Brézé (Gaston de), p. 44.
Brézé (Le marquis de), p. 83, 86, 89, 90.
Briard, p. 259.
Bridport, p. 227, 233.
Brindejonc, p. 409.
Brion, p. 48.
Broglie (Le maréchal de), p. 165.
Bros (De), p. 396.
Brouzet, p. 479.
Bruat, p. 403, 408, 477 à 478.
Brueys, p. 253, 254, 255, 262.
Bruilhac, p. 269, 291, 339.
Bruix, p. 270 à 271, 290, 293.
Brunet, p. 335.
Brunon, p. 414.
Brutus, p. 8, 9.
Buckingham (Le duc de), p. 69.
Bugeaud (Le maréchal), p. 479, 483.

Digitized by Google

Bulou, p. 578.
Bustamente, p. 461.
Byng, p. 152, 154.
Byron, 174.

C

Cachard, p. 311.
Cagigal, p. 197.
Cabusac, p. 70, 72.
Calder, p. 296, 299.
Callamand, p. 210.
Camas, p. 300.
Cambon, p. 254.
Cambray (De), p. 469.
Canon, p. 249, 252.
Canonge, p. 173.
Capellis, p. 177.
Carausius, p. 10.
Cardaillac, p. 177.
Carignan (Le prince de), p. 398.
Carné, p. 158.
Casabianca, p. 267.
Cassard, p. 128, 137.
Casse (Du), p. 110, 128, 132.
Castries (le maréchal de), p. 183.
Casy, p. 407, 429, 435.
Catherine de Médicis, p. 57.
Cayeux, p. 437, 447.
Caylus (De), p. 146.
César (Jules), p. 7, 8, 9, 10.
Chabaut (Le comte de), p. 472, 473.
Chaivault, p. 74.
Champeaux la Boulaye, p. 470.
Chaptal, p. 466.
Charitte, p. 459.
Charlemagne, p. 15, 16.
Charles IV, p. 25 à 26.
Charles IV, 345.
Charles V, p. 33.
Charles VI, p. 34 à 35.
Charles VII, p. 19, 35, 36, 39.
Charles VIII, p. 40 à 42.
Charles IX, p. 55 à 56.
Charles X, p. 399 à 425.
Charles (L'archiduc), p. 133.
Charles d'Anjou, 22, 23.
Charles de Blois, p. 31.
Charles-Martel, p. 24.
Charles le Simple, p. 17.
Charles-Quint, p. 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53.
Charmasson, p. 429.
Charnassé, p. 75.
Charruca, p. 300.
Chartres (Le duc de), p. 169, 170.
Chassériau (Vincent), p. 339.
Chassériau, p. 348.
Châteaurenault (De), p. 104, 109, 110, 112, 113, 114, 126, 128, 132.
Châteauville, p. 403, 429, 435.
Chauchard, p. 457, 460, 464, 480, 481, 494, 495.
Chaudière, p. 448.
Chaunay-Duclos, p. 340.
Chavagnac (De), p. 134.
Caylus (De), p. 146.
Cela (Manuel Rodriguez de), p. 454.
Cheffontaine (De), p. 386.
Cherval, p. 179.
Chesneau, p. 300, 341.
Chiron-Dubrossay, p. 469.
Choiseul, p. 160.
Christy-Pallière, p. 282.

Digitized by Google

Christy-Pallière, p. 377, 407, 413.
Cibon, p. 196.
Clanié, p. 126.
Clavaud, p. 448.
Clavel, p. 181.
Clément, p. 394.
Clément, p. 348.
Clinton, p. 54, 55.
Clisson, p. 34.
Clochilaïch, p. 13.
Closnard, p. 177, 181.
Clovis, p. 12, 13.
Clugny, p. 181.
Clue (La), p. 155, 158.
Cocault, p. 349.
Cocherel, p. 347.
Cochrane, p. 355.
Codrington, p. 400.
Coëtlogon (De), p. 114, 132.
Coffinières, p. 495.
Colbert, p. 89, 94, 98, 99, 105, 106, 107, 139, 142.
Coligny, p. 52, 55.
Collet, p. 340, 342, 381, 386, 388, 404.
Collet, p. 469.
Collignon, p. 387.
Collombel, p. 450, 457, 463,
Colomb (Christophe), p. 41.
Colombe (De), p. 114.
Combes, p. 442, 443.
Comnène (Manuel), p. 11.
Condé, p. 55.
Condé, p. 177.
Condé (Le prince de), p. 84, 89, 90, 91.
Conflans (De), p. 147, 158.
Conseil, p. 245.
Cordier, p. 291.
Cordouan, p. 373.
Cordova (Don José de), p. 251.
Cordova (Don Louis de), p. 180, 199.
Cornulier, p. 443.
Cornwalis, p. 233.
Cosmao, p. 298, 299, 301, 378.
Cosmao-Dumanoir, p. 407.
Costé, p. 363, 388, 409.
Cottin, p. 181.
Cottineau de Kerloguen, p. 177.
Coudé, p. 223.
Coudé, p. 469.
Coudein, p. 409.
Coudin, p. 275.
Coudre de la Coudraie, p. 250.
Couhitte, p. 409.
Coulom, p. 394.
Coulon, p. 39.
Couloudre, p. 478.
Coupvent-Desbois, 482, 487, 495.
Courège, p. 300.
Cournet, p. 434.
Court (De), p. 147.
Courtenay, p. 212.
Crillon (Le duc de), p. 188, 192, 198.
Cromwell, p. 105.
Cuvillier, 386, 402, 407, 412, 414, 420.

D

Daguenet, p. 446, 447.
Dalbarade, 254.
Dalmas, p. 353.
Dangeau, p. 388.

Digitized by Google

Daniel, p. 376.
Danycan, p. 388.
Darby, p. 188.
Daugier, p. 242, 248.
Daunac, p. 410.
Davoust, p. 293.
Debry, p. 478.
Decaen, p. 369.
Decrès, p. 254, 260, 274, 284.
Dehen, p. 335.
Delassaux, p. 409, 442.
De Lille, p. 404.
Deloffre, p. 406, 429, 435, 437.
Denian, p. 212.
Denis, p. 409.
Deperonne, p. 299.
Deperronne, p. 408.
Desauney, p. 252.
Deschamps, p. 469.
Descombes, p. 363.
Descorches de Sainte-Croix, p. 337.
Des Francs, p. 75.
Desgarceaux, p. 220.
Desgoutes, p. 73, 74, 76.
Deshays, p. 252.
Desmontils, p. 335.
Des Rotours, p. 388, 389, 390, 391 à 395, 399.
Destouches, p. 185.
Destremont de Maucroix, p. 500.
Devaux, p. 281.
Devoulx, p. 445, 459.
Dieudonné, p. 500.
Dieul, p. 447.
Digby, p. 178.
Dillon (Édouard et Arthur de) p. 174.
Domitius, p. 9.
Donnadieu, p. 313.
Dordelin, p. 278, 283.
Dordelin, p. 216.
Doret, p. 455, 459, 469.
Doria (André), 45, 47, 48, 52.
Doria (Philippe), p. 47.
D'Orléans (Le duc), p. 41, 42.
Dornal de Guy, p. 262.
Dorves, p. 191, 193.
Draveman, p. 249.
Drouault, p. 369, 386, 388.
Dubedat, p. 212.
Dubois, p. 177.
Dubois (Le cardinal), p. 141.
Dubois de la Motte, p. 149.
Duboisgueneux, p. 168.
Dubosq, p. 363.
Dubouctiez, p. 403.
Dubourdieu, p. 355, 371.
Dubourg, p. 370.
Du Chaffault, p. 169.
Du Chalart, p. 125.
Du Chayla, p. 171, 207, 254, 255.
Duchemin, 191.
Duchilleau de la Roche, p. 178.
Duckworth, p. 338.
Du Clerc, p. 135, 136.
Du Glermeur, p. 200, 202.
Duclos, p. 276.
Du Couëdic, p. 175, 177.
Du Couëdic, 443, 468, 469.
Ducrest-Villeneuve, p. 325, 379. 444.
Dufresnil, p. 387, 479.
Du Fretay, p. 182.
Dugommier, p. 211.
Duguay-Trouin, p. 110, 128, 130. 135, 136.
Duguin, p. 414.
Duhaumontel, p. 191.
Dumaneir, p. 300, 301 à 313.

Digitized by Google

Dumas, p. 442.
Du Méné (Le chevalier), p. 111.
Duncan, p. 251.
Dunois, p. 35.
Duparc, p. 479.
Du Parcq, p. 479.
Duperré, p. 346 à 337, 357, 358 à 367, 386 à 399, 405 à 425, 428, 446, 471, 475.
Dupetit-Thouars. Voyez *Petit-Thouars (Du)*.
Dupin (Le baron Charles), p. 440.
Duplantys, p. 408.
Dupleix, p. 149.
Du Plessis, p. 168.
Duplessis-Pascau, p. 407.
Dupont, p. 414, 418.
Dupotet, p. 325, 355, 468.
Dupuis, p. 480.
Duquesne. Voyez *Quesne (du)*.
Durand, p. 249.
Durfort, p. 277.
Du Rumain, p. 173, 179, 180.
Dusault, p. 409.
Dutertre, p. 479.
Duval-d'Ailly, p. 386.

E

Édouard Ier, p. 24.
Édouard II, p. 26.
Édouard III, p. 26 à 32.
Édouard IV, p. 37 à 39.
Elbœuf (Le marquis d'), p. 54.
Élisabeth, p. 54, 54, 58, 60.
Émériau, p. 254, 369, 375, 378.
Émeric, p. 379, 404, 407.
Enry (D'), p. 124.
Entrecasteaux, p. 181.
Épinay (D'), p. 146.
Épron, p. 275, 300, 341, 346.
Escagno, p. 300, 330 à 334.
Eschassériaux, p. 283.
Escoubleau (H. d'). Voyez *De Sourdis*.
Esnouf, p. 363.
Espineville, p. 53.
Estaing (Le comte d'), 166, 171, 172, 173, 175.
Estrées (Le maréchal d'), p. 100, 101, 104, 108, 142.
Estrées (D') fils, p. 112, 113, 114, 118, 119, 122, 123, 130.
Étenduère (De l'), 148.
Étienne, p. 254.
Eustache (Le moine), 20.
Évertzen, p. 105.
Eyriez, p. 191.

F

Fabre, p. 177.
Fargenel, p. 344.
Fanner, p. 175.
Fauré, 404, 469.
Fautras, p. 168.
Fautrel, p. 363.
Favre, p. 468.
Fayette (De la), p. 45.
Febvrier-Despointes, p. 409.
Fenoux, p. 394.
Ferdinand d'Espagne, p. 42.
Férétrier, p. 356 à 357, 374.

Digitized by Google

Ferrin, p. 388.
Ferrin, p. 408, 414, 417, 444.
Fleuriau (Comte de Morville), p. 142.
Fleurieu, p. 163.
Fleurine-Lagarde, p. 409.
Fleury (Le cardinal), p. 142, 145, 146.
Flores, p. 300.
Flotte (De), p. 176, 177.
Folligni, p. 200.
Fonbonne, p. 415.
Forbin (De), p. 110, 131, 134.
Forget (De), p. 409, 470.
Forsans, p. 407, 413, 429, 434.
Fortin, p. 479.
Foucaud, p. 250.
Fougé, p. 283.
Fouquet, p. 98.
Fournier, p. 448.
Fournier, p. 479.
Fourré, p. 341.
Fradin, p. 249, 286.
Fraisier, p. 401.
François Ier, p. 44 à 51.
François II, 54 à 55.
Fréart, p. 443.
Freycinet-Saulce, p. 339, 368.

G

Gabaret, p. 104, 123, 124, 125.
Gaillard, p. 212.
Gagigal, p. 300.
Galabert, p. 374, 387.
Galeano, p. 300.
Galien de Chabons, p. 191.
Galissonnière (De la), p. 152.
Galles (Le prince de), p. 32.
Gallier-Labrosse, p. 342.
Gallois, p. 408, 412, 422, 442 à 443.
Galopin, p. 387.
Ganteaume, p. 255, 262, 264 à 267, 272, 277, 299.
Gantès (De), 387.
Gaona, p. 454, 455.
Garibou, p. 387, 429.
Garnier, p. 408.
Gaspard, p. 272.
Gaston, p. 299.
Gatier, p. 410.
Gaudin-Beauchêne, p. 297.
Gaudran, p. 347.
Gauthier (Jacques), p. 347
Gauville (De), p. 387.
Gay de Taradel, p. 408.
Gérin-Rose, p. 475.
Georgette-Dubuisson, p. 386.
Gervais, p. 465.
Gilet, p. 254.
Gioia (Flavio de), p. 41.
Goubin, p. 448, 464, 499.
Gourbeyre, p. 403 à 404.
Gourdon (De), p. 387, 448, 457, 460.
Gourgaud (Le général), p. 473.
Gout, p. 444.
Gouzillon-Bélizal, p. 166, 181.
Graëb, p. 408, 500.
Graham, p. 378.
Grandjean de Fouchy, p. 409.
Grant, p. 172.
Grasse, p. 186, 187, 189, 192, 193, 194 à 197.
Grasse-Briançon, p. 202.
Graves, p. 189.
Gravina, 245, 296, 297, 300, 301, 305, 315, 330, 332, 333.

Digitized by Google

Grenier, p. 177.
Grimouard, p. 184, 198.
Groignard, p. 157.
Guérin, p. 410.
Guérin des Essarts, p. 387, 408.
Guesclin (Du), p. 33.
Guesedo, p. 300.
Gueydon (De), p. 448.
Guiche (Le duc de), p. 398.
Guichen, p. 178, 190.
Guieysse, p. 283.
Guignier, p. 252.
Guillaume-Corneille, p. 23.
Guillaume, duc de Normandie, p. 19.
Guillaume d'Orange, p. 109, 129.
Guillevin, p. 414, 477.
Guillotin, 387.
Guindet, p. 409, 412, 414 417, 469.
Guise (Le duc de), p. 90, 92.
Guise (Le duc de), p. 66, 67.
Guise, p. 48.
Guise (Lieutenant général du royaume), p. 53.
Guize, grand-prieur, p. 55.
Guizot, p. 500.
Gustave Vasa, p. 49.
Guyet, p. 471.

H

Hacok, p. 148, 155, 158.
Halgan, p. 291, 378, 400.
Halley, p. 447, 468, 470, 475.
Halna du Frétay, p. 466.
Hamelin, p. 290, 357, 359, 368, 385 à 386.
Hamelin, p. 408, 412, 414, 417.
Hamond, p. 337.
Hanet-Clery, p. 409.
Harcourt (Jean d'), p. 24.
Harcourt (Le comte d'), p. 79, 81, 82.
Harcourt (Le comte d'), p. 500.
Hardy, p. 174.
Haussez (Le baron d'), p. 404.
Hawke, p. 148, 155.
Hay, p. 484, 485, 486.
Hell (De), p. 476.
Hénault, p. 77.
Henri, p. 459.
Henri II, p. 51 à 54.
Henri III, p. 57 à 59.
Henri IV, p. 59 à 64.
Henri V, p. 35.
Henri VIII, p. 40, 42, 44, 49, 50, 51.
Henri, comte de Richemond, p. 40.
Henry, p. 416, 429.
Herbet, p. 109, 112, 114, 115.
Hercouët, p. 468.
Hernoux, p. 479, 482, 494, 496, 500.
Herpin de Fremont, p. 409.
Hervieux, p. 394.
Herville (D'), p. 129.
Herville (D'), p. 134.
Hoche, p. 248.
Hocquincourt (D'), p. 95, 96.
Hood, p. 192, 193.
Hood (Sir Samuel), p. 342.
Hocquart de Saint-Michel, p. 181.
Hotham, p. 222, 228.
Hotman, p. 98.
Howard, p. 43, 45.
Howard (Lord Charles), p. 58.
Howe, p. 156.
Howe, p. 171, 199.

Digitized by Google

Howe, 212, 214, 216.
Hubert, p. 228, 299, 327.
Hughes (Sir Edward), p. 190, 191, 197.
Hugon, p. 401, 402, 405, 415, 429, 433, 434, 435, 441, 475.
Hugues (Victor), p. 221.
Hugues Quieret, p. 27, 28, 29, 30.
Huguet, p. 408.
Humbert, p. 268.
Hyder-Ali, p. 197.

I

Iberville (D'), p. 129, 134.
Ibrahim-Pacha, p. 400, 402.
Infernet, p. 299, 327.

J

Jacob, p. 349, 372, 446.
Jacques II, p. 109, 117, 119.
Jacques III, p. 135.
Jacquin, p. 413.
Jame, p. 448, 458.
Jance, p. 347.
Jance, p. 445.
Janvier, p. 409.
Jauge, p. 465.
Jean II, p. 32.
Jean-Bon-Saint-André, p. 214, 217.
Jeangérard, p. 479, 490.
Jeanne d'Arc, p. 35.
Jervis, p. 251.
Johanem, p. 311.
Johnston, p. 186.
Joinville (S. A. R. le prince de), 448, 449, 450, 453, 457 à 458, 463, 464, 465, 471 à 474, 479 à 498.
Jones (Paul), p. 175.
Jonquière (De la), p. 148.
Jouglas, p. 408, 429, 435.
Jourdan, p. 469.
Joursin, p. 387.
Jugan, p. 300.
Jules II, p. 42.
Julien-Laferrière, p. 470.
Jullou, 403.
Junot, p. 363.
Jurien, p. 275, 287, 349.
Justinien, p. 11.

K

Keats (Le commodore Godwin), p. 341.
Keith (Lord), p. 290.
Kempenfelt, p. 190.
Keppel, p. 165, 167, 169, 170.
Kerdrain, p. 394, 408, 442.
Kergaradec, p. 388.
Kergariou, p. 173, 177, 179.
Kergariou-Loëmaria, p. 201.
Kerguelen, p. 235.
Kerguelen, p. 177.
Kerhallet (De), p. 479.
Kérimel, p. 287.
Kéroullas de Cahors, p. 173.
Kersaint, p. 172, 182, 192.
Kléber, p. 263, 266.

Digitized by Google

L

La Beaume-Pluvial, p. 200.
La Bouchetierre, p. 189.
La Bourdonnais (De), p. 149.
La Bourdonnaye, p. 177, 200.
La Bretonnière, p. 177, 181.
La Bretonnière (Botherel de), p. 354 à 355, 386, 401.
La Brosse (Chevalier de), p. 54.
La Clocheterie, p. 165, 179.
La Clue, p. 155, 158.
Lacroix, p. 479.
Lacrosse, p. 248, 290, 293.
La Fayette, p. 45.
La Fayette, p. 189.
Lafond de Ladébat, p. 475.
La Galissonnière (De), p. 152 à 154.
La Galissonnière (De), p. 173.
Lagarde (Denis), p. 379, 380.
La Grandière, p. 447.
Laguerre, p. 445, 448.
La Hage, p. 177.
La Halle, p. 355.
La Hardroyère (De), p. 479.
Lainé, p. 387, 394, 408, 448, 449, 458, 462, 465.
La Jaille, p. 172.
Lalande, p. 387, 475.
Lalande de Calan, p. 417, 469.
Lalonde, p. 282.
Lamarche, p. 407.
La Marre-la-Meillerie, p. 300, 335, 341.
Lambert, p. 288.
Lambert (Henry), p. 335.
Lambour, p. 269.
La Mesle, p. 216.
Lamoignon (De), p. 98.
La Motte (De), p. 145.
La Motte (Le comte de), p. 145.
La Motte-Picquet, p. 176, 178, 186.
La Motte-Tabourel, p. 179.
La Muguy-Tromelin, p. 177.
Lanchon, p. 367.
Landolphe, p. 275.
Langara, p. 178, 247.
Langlade, p. 371.
Langle, p. 181.
Langlois, p. 342.
Lannes, p. 293.
Lanzan, p. 177.
La Pérouse, p. 177, 188.
La Pierre, p. 479, 490.
La Porte-Yssertieux, p. 180.
La Poype-Vertrieux, p. 172.
La Rigaudière, p. 177.
La Roque-Dourdan, p. 177.
Larouvraye, p. 408.
Lartigue, p. 45.
Lartigue, p. 448.
La Salle (De), p. 107.
Las-Cases, p. 474.
La Susse (Baron de), p. 429, 434, 499.
La Touche-Tréville, p. 173, 177, 188, 209, 284.
La Trémouille, p. 45.
Latreyte, p. 252.
La Treyte (Jean-Baptiste), p. 387, 407.
La Tullaye, p. 200.
Launay-Onfray, p. 448.
Laurens de Choisy, p. 407.
Lauria, p. 23, 24.

Digitized by Google

Lauriston, p. 296.
Lauriston, p. 459.
Lautier, p. 410.
Lautrec, p. 47.
La Valette (Jean de), p. 56.
Lavillegris, p. 300.
Lavilléon, p. 196.
Le Blanc (Jacques-Joseph), p. 408, 412, 429, 435.
Le Blanc (Louis-François-Jean), p. 387, 407, 446.
Le Blond-Plassan, p. 386.
Lebosec, p. 272.
Le Breton de Razanne, p. 179.
Le Camus, p. 200.
Leclerc, p. 285.
Lecoat, p. 459.
Leconte, p. 470.
Le Coupé, p. 386.
Leduc (Armand), p. 341.
Lefebvre-d'Abancourt, p. 409.
Leferec, p. 403, 408, 442.
Lefrançois de Grainville, p. 388.
Lefrotter, p. 448, 458.
Le Gardeur de Tilly, p. 172, 177, 184.
Legoarant, p. 408.
Legoarant de Tromelin, p. 387.
Le Gouardun, p. 241.
Lehuby, p. 388.
Leissègues, p. 221, 285, 338.
Le Joaille, p. 254, 268.
Le Jollif, p. 272.
Le Maître, p. 390, 394, 409.
Le Marant, p. 368, 386, 388.
Le Marant-Kerdaniel, p. 344, 356, 388.
Le Marié, p. 414, 469.
Lemoine, p. 408, 415.
Lemoine, p. 387.
Le Moyne de Prencuf, p. 200.
Le Nehel, p. 356.
Lenormand de Kergrist, p. 387.
Léon, p. 11.
Le Ray, p. 290.
Le Ray (Théodore-Constant), p. 444, 448, 450, 459, 462.
Lereau (De), p. 98.
Leroi de la Grange, p. 176.
Le Roux d'Infreville, p. 77.
Le Saulnier de la Cour, p. 388.
Letellier, p. 300.
L'Étenduère, p. 196.
Letourneur, p. 300.
Le Tourneur (de la Manche), p. 223 à 227.
Lettré, p. 407.
Lévêque, p. 387, 409.
Lezerec, p. 196.
L'Héritier, p. 269.
Lhermite, p. 272, 342.
Lhuillier, p. 220.
Ligonidès, p. 172.
Lindsey (Le comte de), p. 76.
Liniers, p. 191.
Linois, p. 220, 249, 278 à 283, 291, 292, 336, 339.
Lissilour, p. 353.
Long, p. 409.
Longer, p. 408.
Longueville, p. 396, 397.
Louftaud, p. 393.
Louis VI, p. 19.
Louis VII, p. 19.
Louis VIII, p. 20 à 21, 26.
Louis IX, p. 21 à 22, 26.
Louis X, p. 25.
Louis XI, p. 37 à 40.
Louis XII, p. 42 à 44.

Digitized by Google

Louis XIII, p. 65 à 87.
Louis XIV, p. 88 à 139, 140, 141.
Louis XV, p. 140 à 161.
Louis XVI, p. 162 à 204, 205.
Louis XVIII, p. 384 à 398.
Louis-Philippe Ier, p. 426 à 501.
Louis, époux de Blanche de Castille, p. 20.
Louis II, duc de Bourbon, p. 35.
Louis d'Espagne, p. 31.
Louis (Sir Thomas), p. 342.
Louvois, p. 109, 141, 177.
Louvrier, p. 409, 413, 417.
Lucas, p. 300, 313 à 330.
Lugeol, p. 410, 459.
Luneau, p. 387, 408.
Lunel du Ming, p. 200.
Luxembourg (Sébastien), p. 54.
Luynes (Chevalier de), p. 114.

M

Maccarthy-Macteigne, p. 190.
Macdonald, p. 300.
Machault (De), p. 98.
Machault (De), p. 151.
Mackau (Le baron de), p. 370, 376, 399 à 400, 444, 445 à 446, 469 à 471, 472, 476, 500.
Macnémara, p. 147.
Macnémara, p. 187, 190.
Magendie, p. 300.
Magnier, p. 465.
Magon, p. 290, 300.
Mahé, p. 300.
Maillard, p. 468.
Maillard-Liscourt, p. 356, 407, 412, 429, 434, 435.
Mailly, p. 71, 74, 75.
Maison (Le marquis de), p. 402.
Maissin (Eugène), p. 477, 478.
Maissin (Nicolas-Auguste), p. 479, 490, 493.
Maistral, p. 300.
Malavoir (Le chevalier de), p. 102.
Malcom (Sir Pulteney), p. 444.
Mallet (Le contre-amiral), p. 405, 415.
Mallet (Athanase), p. 459.
Mallet (Louis-Stanislas), p. 409, 415, 477.
Mallevaut, p. 177.
Malmesbury (Lord), p. 251.
Mamyneau, p. 388.
Manceron, p. 459.
Manigon, p. 356.
Mantoue (Le duc de), p. 78.
Marchand, p. 473.
Maréchal, p. 464.
Maresquier ou Lemaresquier, p. 341, 367, 371.
Marguerie (De la), p. 98.
Mari (Henri de), p. 24.
Marie Stuart, p. 51, 54.
Marie-Thérèse (L'infante), p. 93.
Marigny, p. 175.
Marillac, p. 77.
Marin, p. 98, 177.
Marquet, p. 23.
Martel (Le marquis de), p. 99.
Martin, p. 182.
Martin, p. 254.
Martin, p. 354.
Martin, p. 445.

Digitized by Google

Martin, p. 222 à 227, 228 à 233.
Martin des Pallières, p. 482, 488, 495.
Martinenq (De), p. 282, 300.
Massard, p. 287.
Massieu de Clerval, p. 407, 412, 415, 417.
Mathews, p. 147.
Mathieu, p. 409.
Mauduit-Duplessix, p. 387, 402.
Maujouan, p. 348.
Maurepas (Le comte de), p. 142, 151.
Mauric, p. 182.
Maussion de Candé, 469.
Maximilien (L'empereur), p. 40, 42.
Maximus, p. 10.
Mazarin, p. 89, 92, 93, 94, 99, 138.
Mazarredo, p. 271.
Mazères, p. 459.
Mecquet, p. 354.
Medina-Sidonia (Le duc de), p. 58.
Médony, p. 479, 479.
Meilleraye (La), p. 90.
Mellient (De), p. 387.
Ménardeau, p. 98.
Mengaud, p. 175.
Mengin, p. 454, 457, 460, 463, 464.
Menou, p. 263.
Meunier, p. 367.
Menouvrier de Fresne, p. 348, 386.
Méquet, p. 346, 354.
Messager, p. 390, 394.
Meynard, p. 337.
Michaud, p. 77.
Michelana, p. 397.
Middlemore, p. 472.
Miégeville, p. 409, 444.
Miguel (Dom), p. 429, 430.
Milius, p. 336, 401.
Miniac, p. 465.
Miraumont, p. 70.
Missiessy, p. 295, 353 à 354, 378.
Moges (Le comte de), p. 408.
Moncade (Hugues de), p. 46, 47.
Moncousu, p. 282.
Monge, p. 206, 208.
Monguyot, p. 177, 198.
Mons (De), p. 123.
Montagniès-Laroque, p. 252.
Montagniès Laroque, p. 479, 494.
Montalan, p. 220, 245.
Montbazin, p. 356.
Montcalm, p. 157.
Montalembert (André), p. 51.
Monteclert, p. 177.
Monteil, p. 181.
Montfort (Le comte de), p. 31.
Montfort, p. 287, 355, 372.
Montgommery, p. 56.
Montluc (Blaise de), p. 52.
Montmorency (Mathieu de), p. 24.
Montmorency, 48, p. 55.
Montmorency (Le duc de), p. 68.
Montpensier (S. A. R. le duc de), p. 500, 501.
Morangis (De), p. 98.
Morard de Galles, p. 212, 248.
Morel, p. 464.
Morice, p. 348, 359, 368, 374, 401, 402.
Montozon, p. 367.
Moreau, p. 273.
Morel-Beaulieu, p. 283.
Moréno, p. 282.
Mortemart, p. 182, 190, 200, 201.
Motard, p. 181.
Motard, p. 291, 292, 336, 347 à 348.

Digitized by Google

Moulac, p. 359, 429, 434.
Moutslon, p. 249.
Mousnier, p. 367.
Mullon, p. 212.
Murat, p. 313.
Murat (Joachim), 345, p. 378.
Murs (Henry de), p. 23.
Muskein, p. 269.

N

Nansouty, p. 478.
Napoléon, p. 273, 293, 294, 334, 337, 343, 344, 345, 349, 354, 373, 375, 380, 381, 471 à 474.
Nasidius, p. 9.
Navarra (Jose de), p. 147.
Navarre (Pierre de), p. 46.
Nelson, p. 213, 254, 266, 267, 268, 284, 299, 300, 313, 317, 319, 320, 334.
Nerciat, p. 408, 412.
Nesmond (De), p. 114, 128.
Nevers (M. de), p. 66, 68.
Ney, p. 293.
Nicéphore, p. 15.
Nielly, p. 217, 218.
Nielly, p. 172.
Niewport, p. 300.
Noailles (Le maréchal), p. 127, 135.
Noailles (Le vicomte de), p. 174.
Noël, p. 482, 488, 494.
Nonay, p. 408, 429, 435.
Norris (John), p. 135.

O

Obriet, p. 388.
Odet-Pellion, p. 469.
Olivier (Hilaire-Jules), p. 459, 464.
Ollivier (Benoît-Lazare), p. 387, 409, 441, 469.
Ollivier (Pierre-Marie-Elzéar), p. 448, 458, 463.
Orange (Le prince d'), p. 46.
Orléans (Le duc d'), p. 41, 42.
Orléans (Le duc d'), régent, p. 141.
Orvilliers (Le comte d'), p. 166, 167 à 171, 174.
Ossat (D'), p. 60, 61 à 63.

P

Page, p. 454, 455.
Pannetier, p. 114, 116, 124.
Papachin, p. 109.
Papineau, p. 370.
Pardaillan (De), p. 146.
Parent (Le chevalier de), p. 135.
Parme (Le duc de), p. 58.
Parnajon, p. 409.
Parseval-Deschênes, p. 387, 409, 444 à 445, 448, 450, 458, 463.
Parker (Piter), p. 178, 188.
Paul Ier, p. 277.
Paul (Le commandeur), p. 92, 95, 96.
Paule (Saint Vincent de), p. 79.
Paulin, p. 355.

Digitized by Google

Paulin (Baron de La Garde), p. 50, 52, 56.
Pelabond, p. 275.
Pelleport, p. 386.
Pellew, p. 212, 249.
Pellion (Voyez Odet-Pellion).
Pembroke, p. 33.
Penaud (Ch.), p. 416, 468, 469, 477.
Pénaud (Édouard), p. 443, 459.
Penhoat, p. 388.
Perdrix, p. 390, 394.
Perez de Gusman, p. 58.
Perrée, p. 213, 246, 271, 274.
Perron, p. 353.
Perroud, p. 341.
Petit-Thouars (du), p. 254, 259, 267.
Petit-Thouars (Abel du), p. 408, 475, 476.
Petit-Thouars (Georges du), p. 379.
Pévrieux, p. 220, 249, 269, 290.
Phélipeaux. Voyez *Pontchartrain.*
Phélipeaux. Voyez *Maurepas.*
Philibert, p. 379.
Philippe (Don), p. 147.
Philippe II, p. 53, 57, 58, 59.
Philippe III, p. 22 à 23.
Philippe IV, p. 23 à 25.
Philippe V, p. 25.
Philippe V d'Espagne, p. 140.
Philippe VI, p. 26 à 32.
Philippe-Auguste, p. 19 à 20.
Pichez, p. 374.
Pichot, p. 275, 276.
Pierre de Navarre, p. 46.
Pierrevert, p. 200.
Pimentel, p. 90.
Pimon, p. 114.
Pinsunt, p. 348.
Plélo (De), p. 145.
Poincy, p. 70, 71.
Pointis (De), p. 129, 134.
Pomaré, p. 475, 476.
Pompée, p. 8, 9.
Poncet, p. 98.
Ponée, p. 371, 386, 388, 390, 392, 394, 407, 420, 424.
Pontchartrain (Comte de), p. 117.
Pont de Courlay (Du), p. 79, 81.
Pont-de-Vaux, p. 174.
Pontevez, p. 173.
Popham, p. 269.
Poret, p. 478.
Portal (Le baron), p. 385.
Pottier, p. 482, 487, 495.
Poudras, p. 403.
Pouget (Le comte), p. 469.
Pouget, p. 468.
Poujol, p. 480.
Poulain, p. 300.
Prégent de Bidoux, p. 43.
Prévost-Lacroix, p. 283.
Primoget ou Porsmaguer, p. 43.
Pujol, p. 408.
Pussort, p. 98.

Q

Querengal, p. 287.
Quesne (Du), p. 103, 104, 106, 108, 110.
Quesne (Le marquis du), p. 155.
Quesne (Du), pages 448, 459, 481, 482, 487, 491, 494, 495.
Quesne-Mosnier (du), p. 110, 137.
Quesnet, p. 403.
Quoniam, p. 415.

Digitized by Google

R

Rabaudy, p. 407, 413, 429, 432, 433, 435.
Raccord, p. 254.
Radelet, p. 283.
Raffy, p. 429, 435.
Ramatuel, p. 356.
Ramon-Hernandez, p. 466.
Rang, p. 470.
Ransanne, p. 165, 179.
Ransonnet, p. 442.
Rault de la Hurie, p. 387.
Reille, p. 296.
Remquet, p. 415.
Renau d'Eliçagaray, p. 106, 114.
Renaud, p. 221.
Renaud, p. 283.
Renaudin, p. 214, 228.
Renou, p. 283.
Revel de Bretteville, p. 387, 396.
Reverseaux (De), p. 408.
Reynaud, p. 335.
Ribiers, p. 200.
Ricard, p. 409.
Richard III, p. 40.
Richard Plantagenet, p. 21.
Richardière (De la), p. 74.
Richelieu (Le cardinal de), p. 64, 65 à 79, 87, 93, 142.
Richelieu (Le duc de), p. 91.
Richelieu (Le maréchal de), p. 152, 154.
Richer, p. 270.
Richery, p. 247.
Rigault de Genouilly, p. 443.
Rigny (de), p. 400 à 401, 428.
Rigodit, p. 408.
Rincon (Manuel), p. 452, 455, 460.
Robert, p. 407.
Robert ou Rupert (Le prince), p. 101.
Robert Dubreuil, p. 410.
Robillard (De), p. 408.
Rochambeau (De), p. 189.
Rochemaure, p. 158.
Rodelet, p. 283.
Rodney, p. 159.
Rodney, p. 178, 181, 184, 193, 194, 197.
Roelof-Cantz-Laar p. 376.
Rohan (Le duc de), p. 68.
Rolland, p. 299, 353, 378.
Rolland, p. 409.
Rolland de Chabert, p. 469.
Rollon, p. 17.
Rondeau, p. 221.
Rook, p. 122, 131, 132, 133.
Ropert, p. 408.
Roquebert (François), p. 356.
Roquebert (Dominique), p. 370 à 371
Roquefeuille, p. 177.
Roquemaurel, p. 479.
Rosamel (Ducampe de), p. 372, 386, 405, 407, 412, 414, 419, 422, 423, 424, 425, 447.
Rosas, p. 470 à 471.
Rose, p. 459.
Rosily (De), p. 165, 345 à 346.
Rossy (De), p. 407.
Rouillé (Comte de Jouy), p. 151.
Rousseau, p. 249, 355, 367.
Roussin, p. 365, 367, 368, 376, 429 à 442, 476.
Rovigo (Le duc de) p. 443.

Digitized by Google

Roy, p. 415.
Roy, p. 468.
Royer, p. 179.
Rullecourt, p. 184.
Russel, p. 407.
Ruyter, p. 100, 101, 102, 103.

S

Sabran, p. 158.
Saffray, p. 387.
Saint-Allouarn, p. 158.
Saint-André. Voyez *Jean-Bon*.
Saint-André du Verger, p. 158.
Saint-Belin, p. 374.
Saint-Cricq, p. 339, 356, 370 à 371.
Saint-Georges, p. 463.
Saint-Haouen, p. 290.
Saint-Julien, p. 211.
Saint-Luc, p. 66, 67.
Saint-Ours, p. 202.
Saint-Pern, p. 200.
Saint-Pol, p. 132, 134.
Saint-Priest (De), p. 386.
Sainte-Maure, p. 73.
Saizieu, p. 373, 374.
Salisbury, p. 21.
Salomon, p. 342.
Salvert, p. 200.
Salvy, p. 414.
Sansay, p. 158.
Santa-Anna, p. 449, 460, 461, 466.
Santarem (Le vicomte de), p. 437, 455, 456.
Sarlat, p. 410, 413, 417.
Sartines, p. 163, 183.
Satie, p. 372.
Saulnier, p. 254, 274, 283.
Saumarez, p. 278, 283.
Sauvant, p. 459.
Savary, p. 268.
Savy de Mondiol, p. 408.
Schild, p. 369.
Scias, p. 388.
Sébastiani (Le comte Horace), p. 428.
Segond, p. 268.
Segrettier, p. 388, 469.
Séguier, p. 98.
Seguiran, p. 77.
Seignelay, p. 107, 108, 109, 110, 117.
Seignette, p. 478.
Sénarpont, p. 53.
Senez, p. 250, 276, 354.
Sercey, p. 281.
Sercey (Le contre-amiral), p. 249, 272.
Sercey (De), p. 409, 416.
Serec, p. 407.
Sérigny (De), p. 434.
Serval, p. 262.
Sève (De), p. 98.
Sidi-Bousselam, p. 484.
Silhouette, p. 311, 387.
Sillans, p. 168.
Simandes, p. 191.
Simon, p. 468.
Simon, p. 390, 394.
Sinety, p. 468.
Siou, p. 414.
Sochet, p. 468, 470.
Solano (Don), p. 187.
Soleil, p. 342.
Solen, p. 254, 274.
Solminihac, p. 459.
Soubise (Le duc de), p. 63.
Soult (Le maréchal), p. 291, 293.

Digitized by Google

Sourdis, p. 78, 80, 82, 83, 84, 85, 86.
Standelet, p. 254.
Stanislas, p. 145.
Stopford, p. 349.
Strozzi (Léon), p. 51, 52.
Strozzi (Pierre), p. 52.
Suffren, p. 185, 191, 193, 197, 202.
Sullivan, p. 171.
Sully, p. 60, 64.
Suzannet, p. 181.

T

Taillevis, p. 208.
Talon, p. 98.
Tartu, p. 213.
Taupier, p. 288.
Tavade, p. 177.
Tavenet, p. 469.
Taverne, p. 191.
Ternes (De), p. 76.
Tétiot, p. 390, 393, 394.
Texier, p. 387, 409.
Théodebert, p. 14.
Théodoric, p. 13, 14.
Thévenard, p. 394.
Thévenard, p. 254.
Thévenard, p. 221, 254, 267.
Thévenard (Vincent), p. 340.
Thibault, p. 392, 394.
Thierry, p. 13.
Tholer, p. 457, 463.
Thoulon, p. 408, 429, 435.
Thurot, p. 159.
Tillet (Du), p. 146.
Toche, p. 495.
Topsent, p. 235.
Torrington, p. 112. Voyez *Herbet*.
Touboulic, p. 470.
Touchard, p. 482, 493, 497.
Touffet, p. 287, 300, 312.
Toulouse (Le comte de), p. 133, 142.
Tourville, p. 89, 95, 96, 108, 110, 111, 112 à 116, 117, 119, 120, 122, 126, 127, 129.
Toussaint-Louverture, p. 285.
Tréhouart, p. 221.
Trezel, p. 444.
Trobriant, p. 348.
Trogoff, p. 403.
Trogoff, p. 291.
Trogoff de Kerlessy, p. 172.
Trolong. Voyez *Du Rumain*.
Tromp, p. 89, 101, 102.
Tronjoly, p. 171.
Trotel, p 388, 390, 392, 395, 407, 429, 435.
Troude, p. 283, 355, 356.
Truguet, p. 207, 209.
Truillet, p. 114.
Trulet ainé, p. 254.
Trulet jeune, p. 254, 266.
Tupinier (Le baron), p. 428.
Turenne, p. 93.
Turgot, p. 163.
Turiault, p. 410.
Turiault, p. 387.
Turpin, p. 401, 448, 450, 458, 463.

U

Uzès (Le vicomte d'), p. 56.

Digitized by Google

V

Valbelle, p. 93, 102, 103.
Valdès, p. 300.
Valençay (Le chevalier de), p. 70, 71, 72, 73, 75.
Vallin, p. 404.
Vandangen, p. 212.
Vangham, p. 185.
Van-Maren, p. 377.
Vanstabel, p. 190.
Varage, p. 177, 181, 191.
Vattier, p. 290.
Vauban, p. 106, 130.
Vaubois, p. 253.
Vaudreuil, p. 195, 198.
Vauvré (De), p. 114, 125.
Véga, p. 249.
Vénancourt (Cornette de), p. 387.
Vence, p. 235.
Vendôme (Le duc de), p. 45.
Vendôme (César de), p. 92.
Vergos, p. 363.
Ver-Huell, p. 290.
Verninac de Saint-Maur, p. 409.
Vernon, p. 147.
Vernon (Le commodore), p. 171, 172.
Vialis de Fontbelle, p. 180.
Vic (De), p. 64.
Vieillard, p. 363.
Vienne, p. 444.
Vienne (Jean de), p. 33.
Vienne (Pierre de), p. 34.
Villages, p. 177.
Villaret-Joyeuse, p. 214 à 220, 222, 233 à 245, 248, 285, 357.
Villaret-Joyeuse, p. 407, 413, 415.
Villars (Comte de), p. 134.
Villeblanche, p. 416.
Villegagnon (De), p. 52.
Villemandrin, p. 300.
Villeneau, p. 408.
Villeneuve, p. 261, 274.
Villeneuve, p. 402.
Villeneuve, p. 254, 255 à 264, 266, 295 à 299, 300, 301, 302, 303, 304, 330, 332.
Villeneuve-Bargemont, p. 407, 413.
Villeneuve-Ciclart, p. 187.
Villeneuve-Flajose, p. 196.
Villeroy, p. 60 à 63.
Villeroy (Le maréchal de), p. 98.
Villeste (De), p. 113.
Vivonne, p. 102, 104.
Voisin, p. 98.
Voisin, p. 198.
Vrignaud, p. 291, 339.

W

Waren, p. 148.
Warnier de Wailly, p. 445, 469.
Warren, p. 220, 227, 249.
Warren (Sir John Barlase), p. 339.
Washington, p. 189.
Wassenaër, p. 130.
Willaumez, p. 287, 338 à 339, 349.
Willoughby, p. 365.
Winter, p. 251.
Wondokum, p. 403.

Digitized by Google

Y

Yon, p. 321.
Youssouf, p. 443.
Yvain de Galles, p. 33.

Z

Zieffermann, p. 445.
Zoutemann, p. 188.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google